This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

L'histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en ...

Guizot (François), Witt (Henriette Elizabeth), Alphonse Marie de Neuville, Paul Philippoteaux, Étienne Antoine Joseph ...

Digitized by Google

KG 6725

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L'HISTOIRE

DE FRANCE

RACONTÉE A MES PETITS-ENFANTS

Digitized by Google

15611. — PARIS, IMPRIMERIE A. LAHURE
9, Rue de Fleurus, 9,

Digitized by Google

Digitized by Google

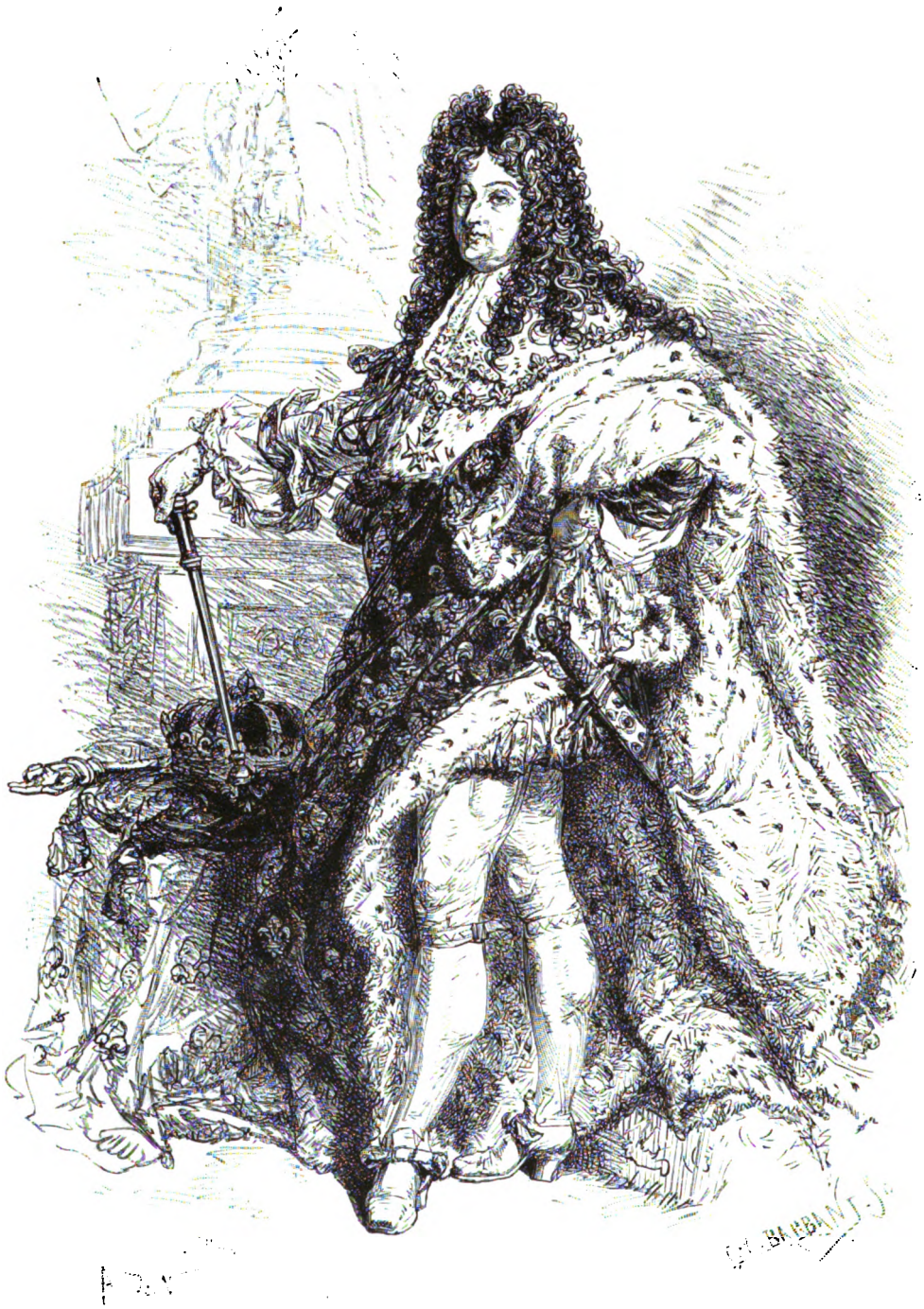

LOUIS XIV

D'après Hyacinthe Rigaud.

Digitized by Google

L'HISTOIRE

DE FRANCE

PARIS

HACHETTE

Digitized by Google

[illegible]

[illegible]

Digitized by Google

L'HISTOIRE
DE FRANCE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'EN 1789

RACONTÉE A MES PETITS-ENFANTS

PAR M. GUIZOT

TOME QUATRIÈME

ILLUSTRÉ DE 94 GRAVURES DESSINÉES SUR BOIS

PAR ALPH. DE NEUVILLE

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1887

Droits de traduction et de reproduction réservés.

Digitized by Google

KG 6785

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY

Digitized by Google

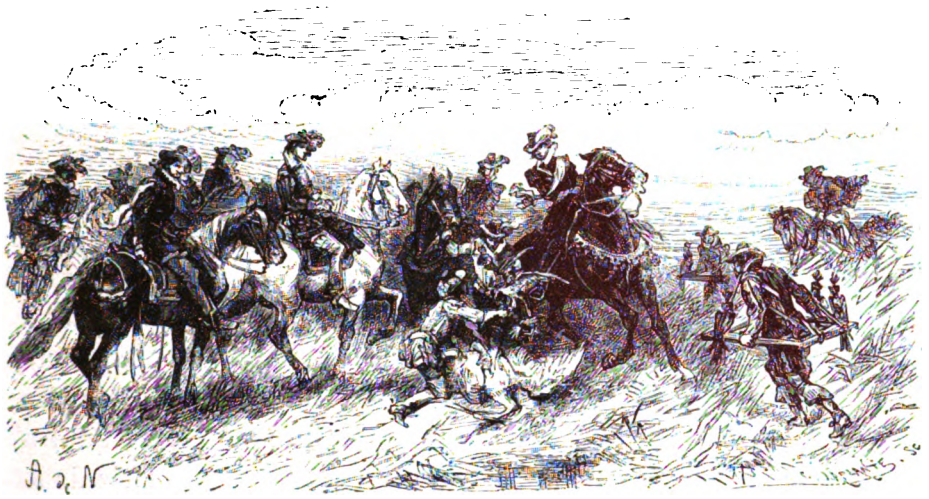

CHAPITRE XXXVII

RÉGENCE DE MARIE DE MÉDICIS

(1610 — 1617)

Henri IV mort, l'inquiétude fut extrême en France, comme la douleur. A en juger par les apparences, rien ne justifiait l'excès des alarmes. L'édit de Nantes[1] avait mis fin, pour les Français, aux guerres de religion. Le traité de Vervins[2] entre la France et l'Espagne, la trêve de douze ans entre l'Espagne et les Provinces-Unies[3], la mort de Philippe II[4] et l'alliance de la France avec l'Angleterre semblaient avoir pacifié l'Europe. On pouvait croire qu'il n'y restait plus que des questions secondaires, comme la possession du marquisat de Saluces et la succession des duchés de Clèves et de Juliers. Mais l'instinct des peuples voit plus loin que les négociations des diplomates : pour le public européen Henri IV était le représentant et le garant de l'ordre, de la

[1] 13 avril 1598.
[2] 2 mai 1598.
[3] 9 avril 1609.
[4] 13 septembre 1598.

Digitized by Google

paix, de la politique nationale et équitable, de la sagesse intelligente et efficace. Ainsi pensait Sully quand, à la mort de son roi, il alla se renfermer dans l'Arsenal, aussi alarmé que désolé, et le peuple avait raison d'être de l'avis de Sully. La confiance publique s'attachait à la personne du roi. Les spectateurs lui pardonnaient, presque en souriant, ses faiblesses tendres, que pourtant sa vieillesse prochaine rendait plus choquantes. Ils lui savaient gré d'avoir pris, de l'éducation du dauphin Louis son fils, un soin clairvoyant et sévère; il écrivait à sa gouvernante, madame de Montglas : « Je me plains de vous de ce que vous ne m'avez pas mandé que vous aviez fouetté mon fils, car je veux et vous commande de le fouetter toutes les fois qu'il fera l'opiniâtre en quelque chose de mal, sachant bien par moi-même qu'il n'y a rien au monde qui fasse plus de profit que cela. » Et à Marie de Médicis elle-même, il ajoutait : « D'une chose je vous assure, c'est qu'étant de l'humeur que je vous connais, et prévoyant celle de votre fils, vous entière, pour ne pas dire têtue, madame, et lui opiniâtre, vous aurez sûrement maille à partir ensemble. »

Henri IV était aussi clairvoyant sur sa femme que sur son fils. Les personnes qui connaissaient le mieux le caractère de Marie de Médicis et qui en jugeaient avec le plus d'indulgence, disaient d'elle, en 1610, quand elle avait déjà trente-sept ans : « Qu'elle était courageuse, hautaine, ferme, discrète, glorieuse, opiniâtre, vindicative et méfiante, disposée à la paresse, peu curieuse des affaires, et n'aimant de la royauté que la pompe et les honneurs. » Henri n'avait pour elle ni goût ni confiance, et dans son intime ménage il avait eu avec elle de fréquentes querelles. Il avait pourtant fait célébrer son sacre et pourvu d'avance aux nécessités du gouvernement; à la mort du roi le parlement déclara Marie régente du royaume sur les impérieuses instances du duc d'Épernon, qui lui avait amené aussitôt la reine, et dit en pleine séance, en montrant son épée : « Elle est encore dans le fourreau; mais il faudra qu'elle en sorte si on n'accorde pas à l'instant à la reine un titre qui lui est dû selon l'ordre de la nature et de la justice. » Grâce à la ferme administration de Sully, les dépenses ordinaires et annuelles une fois payées, il y avait, à cette époque, dans les caves de la Bastille ou en créances promptement réalisables, quarante et un millions trois cent quarante-cinq mille livres, et rien n'annonçait que des dépenses extraordinaires et urgentes vinssent entamer cette grosse épargne; l'armée fut licenciée et réduite à douze ou quinze

Digitized by Google

mille hommes, Français ou Suisses. Depuis bien longtemps, aucun pouvoir en France n'avait eu, à son avénement, autant de force matérielle et d'autorité morale.

Mais Marie de Médicis avait, dans sa maison et dans sa cour, de quoi dissiper rapidement ce double trésor. En 1600, lors de son mariage, elle avait amené, de Florence à Paris, Léonore Galigaï, fille de sa nourrice, et Concino Concini, mari de Léonore, fils d'un notaire florentin, tous deux grossièrement ambitieux, avides, vaniteux, et décidés à profiter de leur situation nouvelle pour s'enrichir et s'élever sans mesure et à tout prix. Marie leur donnait à cet égard toutes les facilités qu'ils pouvaient désirer; ils étaient ses confidents, ses favoris, ses instruments, pour ses propres affaires comme pour les leurs. A ces serviteurs intimes et subalternes vinrent bientôt se joindre des grands seigneurs, des hommes de cour, ambitieux et vaniteux aussi, égoïstes, brouillons, que la forte et habile main d'Henri IV avait tenus à l'écart, mais qui, à sa mort, rentrèrent en scène, uniquement préoccupés de leur fortune et de leurs rivalités. Je ne ferai ici que les nommer pêle-mêle, membres ou parents de la famille royale ou simplement grands seigneurs, les Condé, les Conti, les Enghien, les ducs d'Épernon, de Guise, d'Elbeuf, de Mayenne, de Bouillon, de Nevers, grands noms et petits caractères qu'on rencontre à chaque pas sous la régence de Marie de Médicis, et qui formaient autour d'elle, avec leur clientèle, une nation de cour aussi remuante qu'inutile. Le temps rend justice à quelques hommes et fait justice de la foule; il faut avoir valu beaucoup pour mériter de n'être pas oublié. Sully reparut à la cour après sa retraite momentanée à l'Arsenal; mais, malgré les apparences de faveur que Marie de Médicis jugea prudent et convenable de lui conserver quelque temps, il reconnut bientôt que ce n'était plus là sa place, et qu'il y était aussi inutile à l'État qu'à lui-même; il donna successivement sa démission de toutes ses grandes charges et termina sa vie dans une retraite solennelle à Rosny et à Sully-sur-Loire. Du Plessis Mornay essayait d'exercer encore sur son parti une influence salutaire : « Qu'on ne parle plus entre nous de huguenots ni de papistes, disait-il, ces mots sont défendus par nos édits. Quand il n'y aurait pas d'édit au monde, si nous sommes Français, si nous aimons notre patrie, nos familles, nous-mêmes, ils doivent être désormais effacés en nos âmes. Qui sera bon Français me sera citoyen, me sera frère. » Ce vertueux et patriotique langage n'était pas dénué de toute

Digitized by Google

efficacité morale; mais il ne réglait plus, il n'inspirait plus le gouvernement; l'égoïsme, l'intrigue et la médiocrité des idées comme des sentiments avaient pris la place d'Henri IV.

Les faits mirent bientôt en évidence ce triste résultat. Tous les partis, tous les personnages en scène et qui se croyaient quelque importance crurent le moment venu de poursuivre leurs prétentions et s'empressèrent de les manifester. Je les passerai en revue sans m'arrêter à aucun d'entre eux. L'histoire n'a pas de place pour tous ceux qui s'agitent à sa porte sans parvenir à y entrer et à y laisser des traces de leur séjour.

Les réformés étaient le parti à qui le règne d'Henri IV avait fait faire le plus de conquêtes et qui devait travailler surtout à s'en assurer la possession en en tirant les conséquences légitimes et praticables. Marie de Médicis déclarée régente s'était empressée, le 22 mai 1610, de confirmer l'édit de Nantes et de proclamer la paix religieuse comme le droit de la France. « Nous n'avons que faire des querelles des grands, disait le peuple de Paris; nous ne voulons plus nous en mêler. » Quelques-uns des prédicateurs accrédités et des anciens chefs du parti tenaient le même langage: « Il ne faut plus entre nous qu'une écharpe, » disait du Plessis Mornay. Deux grands noms protestants étaient encore intacts à cette époque : l'un, le duc de Sully, sans entrer dans la polémique religieuse, avait persisté dans la foi de ses pères, malgré l'exemple et les tentatives de son roi pour le rallier à la foi catholique; l'autre, du Plessis Mornay, avait toujours lutté et continuait de lutter activement pour la cause protestante. Ces deux illustres patrons du parti réformé étaient d'accord avec les nouveaux principes du droit national et les instincts intelligents de leur population. Ils méritaient et semblaient posséder sa confiance.

Mais les passions, les routines et les méfiances du parti ne tardèrent pas à reparaître. Il déplaisait fort aux protestants de voir le culte et les pratiques catholiques rétablis en Béarn, d'où la reine Jeanne de Navarre les avait bannis; le droit de la liberté religieuse n'était pas assez puissant dans leur âme pour surmonter leur goût de domination exclusive. Comme garantie de leur sûreté, ils avaient été mis en possession de plusieurs places fortes en France; ni l'édit de Nantes, ni sa confirmation par Marie de Médicis ne leur parurent suffisants pour remplacer cette garantie; ils en réclamèrent le maintien, qui leur fut accordé pour cinq ans. Depuis la conversion d'Henri IV au catholicisme, sa politique

Digitized by Google

CONCINI, LÉONORE GALIGAI ET MARIE DE MÉDICIS

Digitized by Google

Digitized by Google

européenne n'avait plus été essentiellement protestante; il avait recherché et entamé des négociations pour des alliances catholiques; quand l'esprit libéral et patriotique du roi lui-même ne fut plus là pour garantir que ces alliances ne domineraient pas son gouvernement, elles devinrent très-suspectes et antipathiques aux protestants. Henri avait constamment et efficacement lutté contre l'esprit de faction religieuse et de guerre civile; inquiets, après sa mort, pour leur liberté et pour leur importance politique, les réformés reprirent une aveugle confiance en leurs forces propres, et l'espoir de former un petit État spécial au sein du grand État national. Leurs assemblées provinciales et leurs synodes nationaux furent, de 1611 à 1621, des instruments efficaces pour cette tendance, qui devint bientôt un dessein formel et organisé; à Saumur, à Tonneins, à Privas, à Grenoble, à Loudun, à la Rochelle, le langage, les démarches, les actes du parti eurent de plus en plus le caractère de la résistance armée et bientôt de la guerre civile; les chefs anciens et nouveaux, le duc Henri de Rohan comme le duc de Bouillon, le marquis de la Force comme le duc de Lesdiguières, poussaient, plus ou moins timidement, les protestants zélés dans cette voie dont les vieux conseils de Sully et de Mornay ne réussissaient pas à les détourner. Le 10 mai 1621, dans l'assemblée de la Rochelle, une commission de neuf membres fut chargée de présenter et fit adopter un projet d'organisation militaire qui divisa la France protestante, y compris le Béarn, en huit cercles ayant chacun un conseil particulier formé de trois députés à l'assemblée générale, sous un chef qui disposait de toutes les forces militaires; auprès de chaque corps d'armée était un ministre prédicant; les deniers royaux, tailles, aide et gabelle, devaient être saisis pour les besoins de l'armée; les biens de l'Église catholique étaient confisqués et leurs revenus appliqués aux dépenses de la guerre et à la solde des ministres du culte. C'était une république protestante, organisée sur le modèle des Provinces-Unies, et qui voulait agir à côté de la royauté française avec une forte mesure d'indépendance. Quand, après avoir préparé ainsi la guerre, on en vint à la faire, les protestants reconnurent bientôt leur impuissance; le duc de Bouillon, âgé de soixante-cinq ans et perclus de goutte, intercéda pour eux dans ses lettres à Louis XIII, mais ne sortit pas de Sedan; le duc de Lesdiguières, à qui l'assemblée avait donné le commandement des protestants de la Bourgogne, de la Provence et du Dauphiné, était, à ce moment même, près d'abjurer leur foi et de marcher avec leurs ennemis. Le duc Henri de Rohan lui-

Digitized by Google

même, le plus jeune et qui semblait le plus ardent de leurs nouveaux chefs, fut d'avis de ne point agir et de se séparer : « Si vous ne voulez pas soutenir l'assemblée, lui dit le marquis de Châteauneuf qui lui avait été envoyé pour le décider, elle saura bien se défendre sans vous. — Si l'assemblée prend des résolutions contraires à mon avis, dit Rohan piqué d'honneur, je ne me séparerai pas des intérêts de nos Églises. » Et il soumit sa raison à l'aveuglement populaire. Les ducs de la Trémoille et de Soubise, les marquis de la Force et de Châtillon le suivirent dans sa condescendance. Comme le dit M. de Sismondi, ce fut à ces cinq seigneurs et à un petit nombre de villes que se trouvèrent réduites les forces du parti qui défiait le roi de France.

Ainsi, depuis la mort d'Henri IV, le roi et la cour de France étaient bien changés : les grandes questions et les grands personnages avaient disparu. Le dernier des vrais chefs de la Ligue, le frère du duc Henri de Guise, le vieux duc de Mayenne, celui dont Henri IV vainqueur ne voulait se venger qu'en le lassant à la promenade, était mort. La première femme d'Henri IV, la spirituelle et trop facile Marguerite de Valois était morte aussi, après avoir consenti à descendre du trône pour y faire place à la médiocre Marie de Médicis. Le champion catholique qu'Henri IV se félicitait de pouvoir opposer à du Plessis Mornay dans ses conférences polémiques entre les deux communions, le cardinal du Perron se mourait. La décadence était générale, et la même parmi les protestants que parmi les catholiques ; Sully et Mornay se tenaient à l'écart ou n'étaient plus guère écoutés. A la place de ces personnages éminents étaient venus des intrigants ou des ambitieux subalternes, étrangers ou indifférents à la grande politique, et qui ne se préoccupaient que d'eux-mêmes et de leur fortune. Le mari de Léonore Galigaï, Concini, avait amassé beaucoup d'argent et acheté le marquisat d'Ancre ; bien plus, il avait été fait maréchal de France, et il disait au comte de Bassompierre : « J'ai appris à connaître le monde, et je sais que l'homme, arrivé jusqu'à un certain point de bonheur, en descend aussi rudement qu'il s'est élevé plus haut. Quand je suis venu en France, je n'avais pas un sou vaillant, et je devais plus de huit mille écus. Mon mariage et les bonnes grâces de la reine m'ont donné beaucoup d'avancements, de charges et d'honneurs ; j'ai travaillé à ma fortune et je l'ai poussée en avant tant que j'ai vu le vent favorable. Mais dès que je l'ai senti tourner, j'ai pensé à faire retraite et à jouir en paix des grands biens que nous avions acquis. C'est ma femme qui s'est

Digitized by Google

opposée à cette volonté. A chaque coup de fouet que la fortune nous donne, je continue de la presser. Dieu sait si les avertissements nous ont manqué. La mort de ma fille est le dernier, et si nous ne l'écoutons, notre chute est prochaine. » Puis il faisait naïvement le relevé de tous ses biens, montant à huit millions, avec lesquels il voulait acheter du pape l'usufruit du duché de Ferrare, et laisser encore à son fils une belle succession. Mais sa femme s'y opposait toujours ; ce serait, disait-elle, lâcheté et ingratitude d'abandonner la reine : « De sorte, s'écriait-il, que je me vois perdu sans ressource ; et si ce n'était que j'ai tant d'obligations à ma femme, je la quitterais pour m'en aller dans un lieu où ni les grands ni le peuple ne viendraient me chercher. »

Ce modeste langage n'empêchait pas que le maréchal d'Ancre n'eût parfois d'étranges boutades de domination arrogante. « Par Dieu, Monsieur, écrivait-il à l'un de ses amis, je me plains de vous ; vous traitez de la paix sans moi ; vous avez fait que la reine m'a écrit que, pour l'amour d'elle, je dois laisser la poursuite que j'ai commencée contre M. de Montbazon pour me faire payer de ce qu'il me doit. Par tous les diables, la reine et vous, que pensez-vous que je fasse? La rage me mange jusqu'aux os. » Préoccupé de la crainte qu'on n'exerçât sur le jeune roi une influence contraire à la sienne, il prétendait régler ses amusements, ses promenades, lui interdisait de sortir de Paris. Louis XIII avait dans son service personnel un jeune gentilhomme, Albert de Luynes, habile à dresser de petits oiseaux de proie, les pies grièches, alors à la mode ; le roi le fit son fauconnier et vivait familièrement avec lui. Jouant un jour au billard, le maréchal d'Ancre dit au roi en mettant son chapeau sur sa tête : « J'espère que Votre Majesté me permettra de me couvrir. » Le roi permit ; mais il resta surpris et choqué. Son jeune page, Albert de Luynes, s'aperçut de son humeur, et pressé, lui aussi, de devenir un favori, il prit soin de la cultiver. Un complot domestique s'ourdit contre le maréchal d'Ancre. Quelle en était la portée et quels les complices? Ce n'est pas clair. Quoi qu'il en fût, le 24 avril 1617, M. de Vitry, capitaine de quartier ce jour-là dans l'armée royale qui assiégeait Soissons, fit dire à quelques-uns de ses officiers de se trouver chacun avec un pistolet dans sa poche et il alla lui-même à la porte du Louvre par où le roi devait entrer chez la reine mère. Quand le maréchal d'Ancre arriva à cette porte : « Voilà M. le maréchal, dit l'un des officiers. » Vitry mit la main sur lui, en disant : « Monsieur le maréchal, j'ai ordre du roi de vous arrêter. — Moi ? dit le

Digitized by Google

maréchal surpris en essayant de résister. » L'officier fit feu sur lui; plusieurs autres en firent autant; on ne sut ou l'on ne dit pas quel était celui dont le coup l'avait frappé. « Sire, vint dire au jeune roi le colonel d'Ornano, à cette heure vous êtes roi; le maréchal d'Ancre est mort; » et le jeune roi, devant la cour réunie, répéta avec le même accent de satisfaction : « Le maréchal d'Ancre est mort. » Le baron de Vitry fut nommé maréchal de France à la place du favori qu'il venait d'assassiner. Le lendemain de l'assassinat, la foule se précipita dans l'église de Saint-Germain l'Auxerrois où le cadavre du maréchal avait été enterré; elle souleva les dalles, tira le corps de terre, le traîna sur le pavé jusqu'au pont Neuf où elle le pendit par les pieds à une potence; on le déchira ensuite par morceaux, qu'on vendit, qu'on brûla et qu'on jeta dans la Seine. Les férocités populaires étaient satisfaites; mais les haines et les envies de la cour ne l'étaient pas; elles s'attaquèrent à la veuve du maréchal, Léonore Galigaï. Elle demeurait au Louvre, et au premier bruit de l'événement, elle avait fait demander asile à la reine mère. Durement refusée, elle s'était déshabillée pour couvrir de son corps ses pierreries qu'elle avait cachées dans ses matelas. Aussitôt découverte, elle fut conduite à la Bastille et traduite devant le parlement. Elle commença par rejeter toutes les fautes sur son mari; c'était lui, dit-elle, qui avait empêché qu'elle ne se retirât en Italie et qui avait tout tenté pour pousser plus loin sa fortune. Condamnée à mort, Léonore retrouva son courage et sa fierté. « Jamais, dit un contemporain, on ne vit personne qui eût un visage plus constant et plus résolu. » « Que de peuple pour voir une pauvre affligée! » dit-elle à l'aspect de la foule qui se pressait sur son passage. Rien n'indique que la fermeté de ses derniers moments lui ait valu plus de sympathie que ses faiblesses ne lui avaient attiré de compassion. La multitude a des heures impitoyables. Léonore Galigaï mourut laissant un fils enfant, qui fut si maltraité, qu'il résolut de refuser tout aliment, et n'accepta enfin que les confitures que la jeune reine Anne d'Autriche, mariée depuis deux ans à Louis XIII, eut la bonté de lui envoyer.

Je rencontre dans cette circonstance bien insignifiante la trace de l'un des événements importants qui marquèrent les premières années de la régence de Marie de Médicis et l'influence de ses premiers favoris. Concini et sa femme, l'un et l'autre probablement au service secret de la cour de Madrid, avaient poursuivi le mariage de Louis XIII avec l'infante Anne d'Autriche, fille aînée du roi d'Espagne Philippe III, et

Digitized by Google

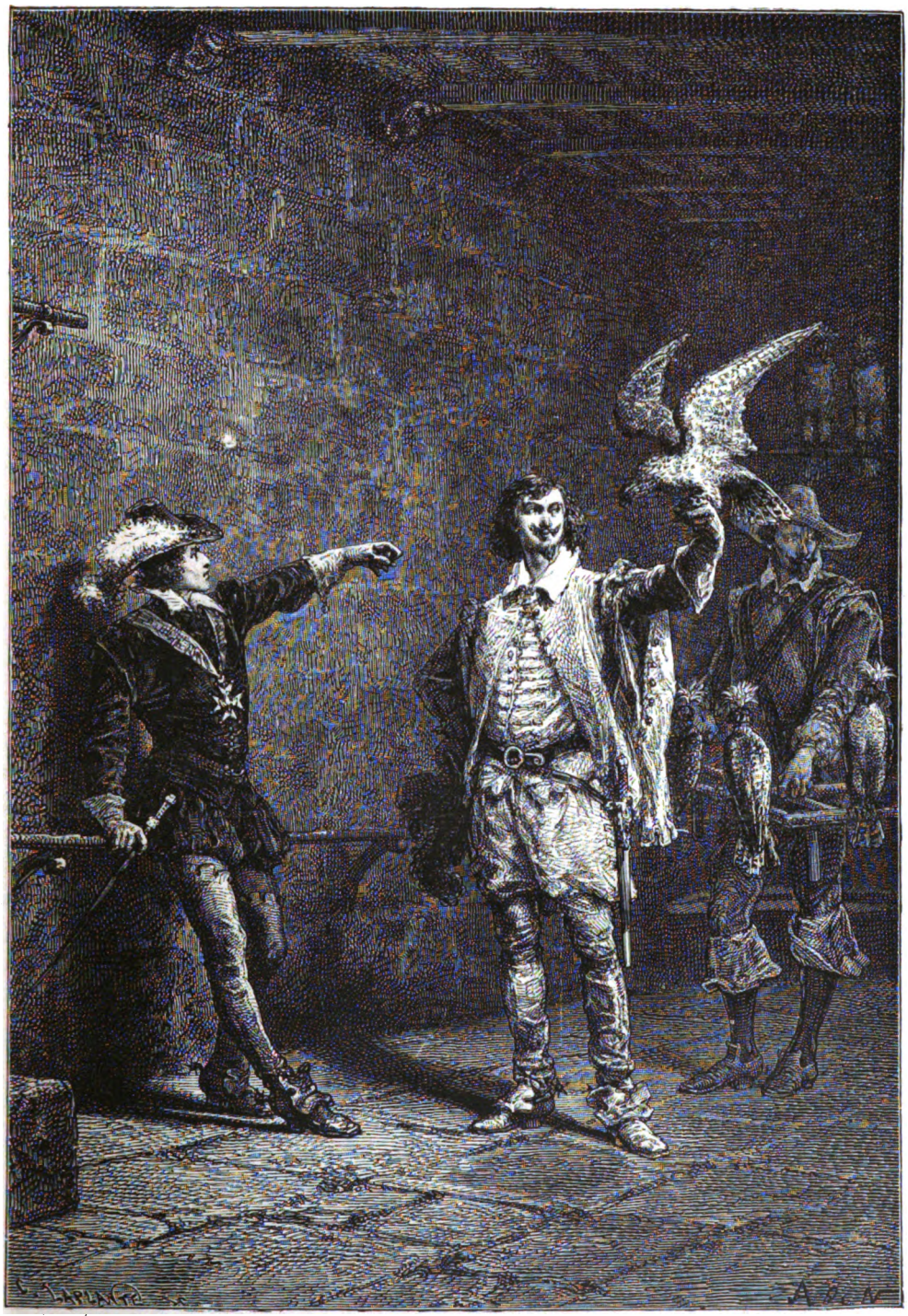

LOUIS XIII A SEIZE ANS, ET SON FAVORI ALBERT DE LUYNES

Digitized by Google

Digitized by Google

celui de Philippe infant d'Espagne, qui fut plus tard Philippe IV, avec la princesse Élisabeth de France, sœur de Louis XIII. Henri IV, dans son dessein de pacification européenne, avait lui-même eu l'idée et témoigné le désir de ce double mariage, mais sans travailler à l'accomplir; ce fut après sa mort que, le 30 avril 1612, Villeroi, ministre des affaires étrangères de France, et don Inigo de Cardeñas, ambassadeur du roi d'Espagne, conclurent cette double union par un acte formel ; ils signèrent le même jour, à Fontainebleau, entre le roi et la reine régente de France d'une part et le roi d'Espagne de l'autre, un traité d'alliance défensive portant « que ces souverains se secourraient mutuellement contre ceux qui entreprendraient quelque chose contre leurs États ou qui se révolteraient contre leur autorité ; qu'ils s'enverraient, dans ce cas, à leurs dépens, pendant six mois, un corps de six mille hommes de pied et de douze cents cavaliers ; qu'ils n'assisteraient aucun criminel de lèse-majesté envers l'un des deux rois, et que même ils les remettraient entre les mains des ambassadeurs du roi qui les réclamerait. » Henri IV ne se fût jamais ainsi lié les mains par un traité si contraire à sa politique générale d'alliance avec les puissances protestantes, comme l'Angleterre et les Provinces-Unies ; il savait ne se point assujettir servilement à sa propre politique ; mais il se fût bien gardé de la déserter : il était de ceux qui, dans les circonstances délicates, restent fidèles à leurs idées et à leurs paroles sans entêtement systématique, et en tenant compte des intérêts et des convenances variables de leur pays et de leur temps. Les deux mariages espagnols furent regardés en France comme un abandon de la politique nationale ; la France était en grande majorité catholique ; mais son catholicisme différait essentiellement du catholicisme espagnol : il affirmait l'entière séparation du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel, et l'inviolabilité du premier par le second ; il se refusait de plus à certaines dispositions du concile de Trente. C'était le catholicisme gallican, décidé à garder une assez large mesure d'indépendance nationale politique et morale, en face du catholicisme espagnol essentiellement dévoué à la cause de la papauté et de l'Autriche absolutiste. Sous l'empire de ces dispositions publiques, les deux mariages espagnols et le traité qui les avait accompagnés furent mal vus d'une grande partie de la France ; on voulut y apporter un remède ; on espéra le trouver dans la convocation des États généraux du royaume, toujours l'objet des espérances populaires. Ils furent convoqués d'abord pour le 16 septembre 1614 à Sens ; puis pour

Digitized by Google

le 20 octobre suivant où le jeune roi Louis XIII, après la déclaration de sa majorité, en fit lui-même solennellement l'ouverture. Le clergé y comptait 140 membres, la noblesse 132, le tiers-État 192. Le clergé élut pour son président le cardinal de Joyeuse, qui avait sacré Marie de Médicis ; la noblesse, Henri de Bauffremont, baron de Senecey, et le tiers état, Robert Miron, prévôt des marchands de Paris.

Ces choix étaient sans grande valeur et n'ont laissé aucune trace dans l'histoire. Le fait politique capital de la convocation des états généraux de 1614 fut l'entrée dans leurs rangs du jeune évêque de Luçon, Armand-Jean Du Plessis de Richelieu, marqué de la main de Dieu pour porter, après le puissant règne d'Henri IV et l'incapable régence de Marie de Médicis, le poids du gouvernement de la France. Il fut élu deux fois aux états généraux, par le clergé de Loudun et celui du Poitou. Né le 5 septembre 1585, il n'avait en 1614 que vingt-huit ans. Il n'avait pas été destiné à l'Église et il faisait ses études laïques au collége de Navarre, sous le nom de marquis de Chillon, quand son frère aîné, Alphonse-Louis Du Plessis de Richelieu, se dégoûta de la vie ecclésiastique, se fit chartreux et résigna le modeste évêché de Luçon en faveur de son frère Armand qu'Henri IV y nomma en 1605, en enjoignant au cardinal Du Perron, alors son chargé d'affaires à Rome, de recommander au pape Paul V cette élection qu'il avait à cœur. Le jeune prélat se mit avec tant d'ardeur à ses études théologiques, qu'à vingt ans il était docteur et soutint ses thèses en rochet et en camail, comme évêque nommé. A Rome on faisait encore quelque objection à son extrême jeunesse ; il y courut et prononça devant le pape une harangue latine qui dissipa les objections. Sacré à Rome en 1607, il revint à Paris et se hâta d'aller prendre possession de son siége de Luçon, « le plus pauvre et le plus crotté de France, » dit-il lui-même. Il savait supporter la pauvreté ; mais il faisait aussi grand cas de la richesse, et il se préoccupait sérieusement des frais de son installation. « Tenant de votre humeur, c'est-à-dire étant un peu glorieux, écrit-il à une de ses amies, madame de Bourges, qu'il entretenait familièrement de ses affaires, je voudrais bien, étant plus à mon aise, paraître davantage ; mais quoi ? point de maison ; point de carrosse ; les chambres garnies sont incommodes ; il faut que j'emprunte une voiture, des chevaux, un cocher, pour arriver du moins à Luçon avec un train décent. » Il acheta de rencontre le lit de velours d'une dame de Marconnay, sa tante ; il se fit un manchon avec une portion des peaux de martre de son oncle le commandeur. La

Digitized by Google

vaisselle d'argent lui tenait fort à cœur. « Je vous prie, écrit-il à madame de Bourges, de me mander ce que me coûteront deux douzaines de plats d'argent d'une belle grandeur, comme on les fait ; je voudrais bien les avoir pour cinq cents écus, car mes forces ne sont pas grandes. Je sais bien que pour cent écus de plus, vous ne voudrez pas que j'aie quelque chose de chétif. Je suis gueux, comme vous savez ; de façon que je ne puis faire fort l'opulent ; mais toutefois, lorsque j'aurai plats d'argent, ma noblesse sera fort relevée. »

Il réussit sans nul doute à avoir ses plats d'argent et sa maison épiscopale bien montée, car lorsque en 1614 il fut élu aux états généraux, il avait acquis, dans le clergé et à la cour de Louis XIII, assez d'importance pour qu'on le chargeât de porter la parole devant le roi sur l'acceptation des actes du concile de Trente et sur la restitution de certains biens de l'Église catholique dans le Béarn. Il en profita habilement pour élever et agrandir encore la question et sa propre situation. Il se plaignit que depuis longtemps les ecclésiastiques fussent trop rarement appelés dans les conseils du souverain, « comme si l'honneur de servir Dieu, dit-il, les rendait incapables de servir le roi ; » il prit soin en même temps de complaire aux puissants du jour ; il loua le jeune roi d'avoir, en déclarant sa majorité, demandé à sa mère de continuer à veiller sur la France, et « d'ajouter au titre auguste de *mère du roi* celui de *mère du royaume.* » La charge d'aumônier de la reine régnante Anne d'Autriche fut sa récompense. Il poussa encore plus loin la prévoyance ambitieuse ; en février 1615, au moment où la session des états généraux fut close, le maréchal d'Ancre et Léonore Galigaï étaient encore les favoris de la reine mère ; Richelieu s'appliqua à leur complaire, et reçut du maréchal en 1616 la charge de secrétaire d'État de la guerre et des affaires étrangères : le maréchal d'Ancre cherchait alors des appuis contre sa chute imminente. Quand en 1617 il tomba et fut massacré, on s'étonna de trouver Richelieu en bons rapports avec son rival de cour Albert de Luynes, qui le pressa de rester dans le conseil où il ne siégeait que depuis cinq mois. A quel point l'évêque de Luçon était-il dès lors en intelligence avec le vainqueur ? je ne sais ; mais accepter la responsabilité de l'avénement du nouveau favori était un acte compromettant ; Richelieu jugea plus sage de rester évêque de Luçon, et de se donner des airs de vaincu en suivant Marie de Médicis à Blois où, depuis la ruine de ses favoris, elle avait demandé à se retirer. Il serait là, dit-il, plus utile au gouvernement du jeune roi ; car, en restant à côté de

Digitized by Google

Marie de Médicis, il pourrait la conseiller et la contenir. Il persuada si bien Louis XIII et Albert de Luynes, qu'il en reçut l'ordre de partir pour Blois avec la reine mère, ce qu'il fit le 4 mai 1617. L'évêque de Luçon, quoique jeune encore, était déjà l'un de ces ambitieux qui placent leur dignité dans le succès définitif de leur fortune, succès remporté n'importe à quel prix, par l'adresse ou par la hardiesse, par la complaisance ou par la résistance, selon l'exigence des faits et des moments. Dignité à part, le jeune évêque avait bien compris la convenance de la situation qu'il prenait dans l'intérêt de sa future et grande ambition.

Arrivé à Blois avec la reine mère, il commença par partager sa vie entre cette petite cour disgraciée et son diocèse de Luçon. Il voulait rassurer Albert de Luynes quant à sa présence auprès de Marie de Médicis, au dévouement qu'il lui témoignait et aux conseils qu'il lui donnait. Il n'y réussit guère. Le nouveau favori était soupçonneux et inquiet. Richelieu ne paraissait préoccupé que des fonctions de son ministère; il présidait des conférences; il publia, contre les protestants, un traité intitulé : *De la perfection du chrétien.* Luynes ne voulut pas croire à ces préoccupations exclusivement religieuses ; il insista auprès du roi pour que Richelieu ne vécût pas constamment dans le voisinage de la reine mère, et en juin 1617 il lui fit donner l'ordre de se retirer dans le comtat d'Avignon. Le pape Paul V se plaignit qu'on exilât l'évêque de Luçon de son diocèse : « Que deviendra, dit-il, la résidence qu'il doit à son évêché, et que dira le monde de le voir interdit d'aller où son devoir l'oblige? » Le roi répondit qu'il était surpris de la plainte du pape . « Un ecclésiastique, dit-il, ne peut être nulle part mieux qu'à Avignon, terre d'Église ; bien s'en faut que monseigneur l'évêque de Luçon ne vaque qu'aux exercices de sa profession ; j'ai reconnu qu'il faisait des pratiques préjudiciables à mon service. C'est un de ces esprits qui s'emportent bien au delà de leur devoir, et qui sont très-dangereux dans un désordre public. »

Richelieu obéit sans objection; il passa deux ans à Avignon, protestant qu'il ne s'en éloignerait jamais sans le consentement de Luynes et sans l'espoir de le servir. La faveur et la fortune du jeune fauconnier allaient chaque jour grandissant; il avait épousé en 1617 la fille du duc de Montbazon, et obtenu du roi que la terre de Maillé fût érigée pour lui en duché pairie sous le nom de Luynes. Il se fit donner en 1621 la dignité de connétable, à laquelle il n'avait aucun titre militaire. Louis XIII prenait quelquefois un malin plaisir à se moquer de la cupi-

Digitized by Google

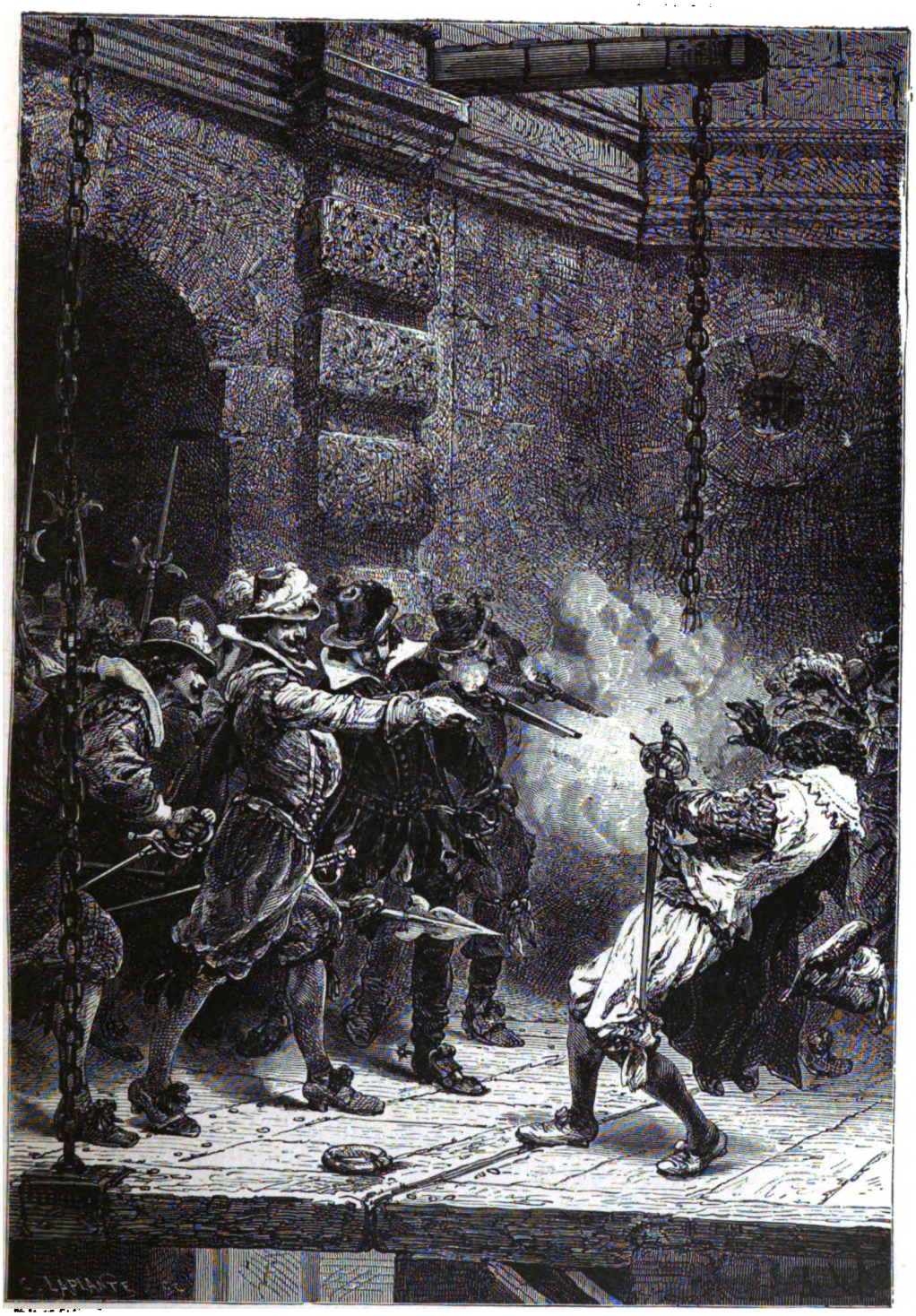

ASSASSINAT DU MARÉCHAL D'ANCRE

Digitized by Google

Digitized by Google

dité du favori et des siens : « Je n'ai jamais vu, disait-il, à un seul personnage tant de parents ; ils arrivent à la cour par batelées sans qu'il y en ait un seul habillé de soie. » — « Voyez, disait-il un jour au comte de Bassompierre en lui montrant Luynes entouré d'une suite nombreuse ; il veut faire le roi, mais je saurai bien l'en empêcher ; je lui ferai rendre gorge de ce qu'il m'a pris. » Des amis de cour avertissaient Luynes de ce langage ; Luynes répondait avec une impertinence un peu dédaigneuse : « Il est bon que de temps en temps je donne au roi de petits chagrins ; cela réveille l'amitié qu'il a pour moi. » Richelieu se tenait fort au courant de ces bruits de cour et n'avait garde de les traiter avec indifférence ; il prenait grand soin de complaire au jeune connétable. « Monseigneur, lui écrivit-il en août 1621, je suis extrêmement aise d'avoir occasion de vous témoigner que je n'aurai jamais aucun bien que je ne sois très-content d'employer pour la satisfaction du roi et la vôtre. La reine m'avait fait l'honneur de vouloir que j'eusse l'abbaye de Redon ; mais incontinent que j'ai su que le roi et vous, Monseigneur, la désiriez pour en disposer autrement, je l'ai remise de très-bon cœur pour qu'étant entre vos mains vous en gratifiiez qui il vous plaira ; vous assurant, Monseigneur, que j'ai plus de contentement de vous témoigner en cela ce que vous reconnaîtrez en toute occasion de moi, que je n'en eusse eu par l'augmentation de 4,000 écus de revenu. La reine se porte fort bien, grâce à Dieu. Je crois qu'il sera très à propos que, de fois à autre, par ceux qui passent, vous lui mandiez des nouvelles du roi et des vôtres, ce qui lui donnera grande satisfaction [1]. »

Pendant que Richelieu faisait ainsi, envers le favori, acte de complaisance et de modestie, Marie de Médicis, dont il paraissait l'organe, tenait une autre attitude et un autre langage ; elle se plaignait amèrement de la servitude et de la pénurie d'argent auxquelles elle était réduite à Blois ; un complot à la fois aristocratique et domestique se trama autour d'elle pour l'en tirer ; elle entra en relation secrète avec un grand seigneur mécontent et turbulent, le duc d'Épernon ; deux serviteurs florentins, Ruccellaï et Vincenti Ludovici, furent leurs intermédiaires ; on concerta qu'elle s'évaderait de Blois et se réfugierait à Angoulême, seigneurie du duc d'Épernon. Elle écrivit en même temps au roi pour réclamer de lui plus de liberté ; il lui répondit : « Madame, ayant su que vous aviez la volonté de visiter quelques lieux de dévotion, je m'en suis

[1] *Lettres du cardinal de Richelieu*, t. I, p. 690.

Digitized by Google

réjoui. Je serai encore plus aise si vous prenez la résolution de vous promener et de voyager dorénavant plus que vous n'avez fait par le passé; j'estime que cela servira grandement à votre santé qui m'est extrêmement chère. Si les affaires me permettaient d'être de la partie, je vous y accompagnerais de bon cœur. » Marie lui répondit par des assurances formelles de fidélité et d'obéissance; elle promit *devant Dieu et ses anges* « de n'avoir aucune correspondance qui pût préjudicier au service du roi, de l'avertir de toutes les intrigues contraires à sa volonté dont elle aurait connaissance, et de n'avoir aucun dessein de retourner à la cour que lorsqu'il plairait au roi de le lui ordonner. » Il y eut, entre le roi, la reine mère, Albert de Luynes, le duc d'Épernon et leurs agents, un échange de lettres et de promessses vaines qui ne trompaient guère personne, et qui détruisaient entre eux toute confiance comme toute vérité; le duc d'Épernon protestait qu'il ne voulait nullement désobéir aux commandements du roi, mais qu'il croyait sa présence plus nécessaire au service du roi en Angoumois qu'à Metz; il se plaignait en même temps que « depuis deux ans il n'avait reçu de la cour que la simple paye de colonel à dix mois par an, ce qui le mettait hors d'état de vivre convenablement selon son rang. » Il partit de Metz à la fin de janvier 1619 en disant: « Je vais faire le coup le plus hardi que j'aie jamais fait de ma vie. »

La reine mère sortit de Blois dans la nuit du 21 au 22 février 1619, par la fenêtre de son cabinet où l'on avait posé une échelle pour descendre sur la terrasse d'où une seconde échelle devait lui permettre de descendre jusqu'en bas; arrivée sur la terrasse, elle se sentit si fatiguée et si troublée qu'elle déclara qu'il lui serait impossible de se servir de la seconde échelle; elle aima mieux se faire traîner sur un manteau jusqu'au bas de la terrasse qui avait un peu de pente. Ses deux écuyers la conduisirent le long du faubourg jusqu'au bout du pont. Quelques officiers de sa maison la virent passer sans la reconnaître, et riaient de la rencontre d'une femme entre deux hommes, la nuit, et avec l'air un peu troublé: « Ils me prennent pour une bonne dame, » dit la reine. Arrivée au bout du faubourg de Blois, elle n'y trouva pas son carrosse qui devait l'y attendre; quand elle l'eut rejoint, une cassette y manquait qui contenait ses pierreries; il y en avait pour cent mille écus; la cassette était tombée à deux cents pas de là; on la retrouva; la reine mère monta dans son carrosse et prit la route de Loches où le duc d'Épernon l'attendait depuis la veille; il vint à sa rencontre avec cent cin-

Digitized by Google

quante cavaliers. Personne, dans la maison de Marie de Médicis, ne s'était aperçu de son départ.

La rumeur fut grande quand on connut son évasion, et encore plus grande quand on sut dans quelles mains elle s'était mise. C'était la guerre civile, disait-on partout. Il y avait encore en France, à l'entrée du dix-septième siècle, deux guerres civiles possibles et même probables : l'une entre les catholiques et les protestants ; l'autre entre ce qui restait de grands seigneurs féodaux ou quasi féodaux et la royauté. Laquelle des deux guerres allait commencer ? on ne savait pas ; de part et d'autre on hésitait ; on faisait des démarches contradictoires. En apprenant l'évasion de sa mère, Louis XIII essaya d'abord de la séparer du duc d'Épernon : « Je n'aurais jamais imaginé, dit-il, qu'il y eût un homme qui, en pleine paix, eût l'audace, je ne dis pas d'exécuter, mais de concevoir la résolution d'entreprendre sur la mère de son roi... ; afin de vous délivrer de la peine où vous êtes, Madame, j'ai résolu de prendre les armes pour vous mettre en possession de la liberté que vos ennemis vous ont ôtée. » Il fit marcher vers l'Angoumois des troupes et du canon : « Beaucoup de gens, dit le duc Henri de Rohan, enviaient la belle action du duc d'Épernon ; mais peu voulaient se ranger sous son humeur altière, et chacun, croyant bien que tout aboutirait à une paix, ne se souciait pas de s'y embarquer pour en avoir la haine du roi et laisser aux autres l'honneur de l'entreprise. » Les troupes du roi étaient bien reçues partout où elles se présentaient ; les villes leur ouvraient leurs portes. « Il faut, dit un contemporain, de bien fortes citadelles pour contraindre les villes de France d'obéir à leurs gouverneurs quand elles les voient désobéissants à la volonté du roi. » Plusieurs grands seigneurs se tinrent soigneusement à l'écart ; d'autres se décidèrent à tenter de raccommoder le roi avec sa mère. On savait quel crédit conservait toujours auprès d'elle l'évêque de Luçon encore confiné dans son exil d'Avignon ; on l'engagea à revenir ; son confident le P. Joseph du Tremblay en fut d'avis ; Richelieu se mit en route. Le gouverneur de Lyon le fit arrêter à Vienne en Dauphiné, et fut bien surpris de le trouver muni d'une lettre du roi qui ordonnait de le laisser passer librement partout. Richelieu était prêt à conseiller la réconciliation royale, et le roi s'y voulait employer aussi bien que les amis de la reine mère. A Limoges, l'évêque de Luçon fut obligé d'éviter avec soin le comte de Schomberg, commandant des troupes royales, qui n'était nullement au courant de la négociation. Quand il arriva à Angers, une nouvelle diffi-

Digitized by Google

culté survint : le plus osé des conseillers domestiques de la reine mère, Ruccellaï, avait pris l'évêque en haine et tenta de l'exclure du conseil intime ; Richelieu le laissa faire, « certain, dit-il, qu'on reviendrait bientôt à lui. » Il était un de ces ambitieux patients qui savent compter sur le succès, même lointain, et l'attendre. Le duc d'Épernon le soutint ; Ruccellaï battu quitta la reine mère, emmenant quelques-uns de ses plus chauds serviteurs. Quand les subalternes furent partis, on revint en effet à Richelieu ; le 10 août 1619, il conclut à Angoulême, entre le roi et sa mère, un traité par lequel le roi promit de mettre en oubli tout ce qui s'était passé depuis Blois ; la reine mère consentit à échanger son gouvernement de la Touraine contre celui de l'Anjou ; le duc d'Épernon reçut de la ville de Boulogne cinquante mille écus en récompense de ce qu'il avait fait, et il écrivit au roi pour protester de sa fidélité. La reine mère hésitait encore à voir son fils ; sur ses instances, elle fit enfin partir d'Angoulême l'évêque de Luçon pour préparer l'entrevue, et cinq jours après elle se mit elle-même en route, accompagnée par le duc d'Épernon, qui s'arrêta aux limites de son gouvernement, ne voulant pas s'engager plus près de cette cour si récemment réconciliée. Le roi reçut sa mère, selon les uns dans la petite ville de Cousières, selon d'autres à Tours ou à Amboise. Ils s'embrassèrent en pleurant. « Dieu, mon fils, dit la reine, que je vous trouve grandi ! — Ma mère, j'ai crû pour votre service. » Les acclamations populaires accueillirent leur réconciliation ; non sans quelques marques d'inquiétude du favori Albert de Luynes qui en était témoin. Après l'entrevue, le roi reprit la route de Paris, et Marie de Médicis retourna dans son gouvernement d'Anjou pour en prendre possession, promettant, dit-elle, de rejoindre ensuite son fils à Paris. Du Plessis Mornay écrivit à l'un de ses amis à la cour : « Si vous ne menez pas la reine avec vous, vous n'avez rien fait ; les défiances croîtront par l'absence ; les malcontents se multiplieront, et les bons serviteurs du roi n'auront pas peu de peine à vivre entre eux. »

C'était en effet de vivre entre la mère et le fils qu'il s'agissait sans se donner à l'un ni à l'autre. Tâche difficile. Les courtisans y suffirent pendant trois mois ; de mai à juillet 1619 la cour et le gouvernement furent coupés en deux, le roi à Paris ou à Tours, la reine mère à Angers ou à Blois. Deux hommes éminents, Richelieu parmi les catholiques, Du Plessis Mornay parmi les protestants, leur conseillaient fortement et sans relâche de se réunir, de vivre et de gouverner ensemble :

Digitized by Google

« Appliquez-vous à gagner les bonnes grâces du roi, disait Richelieu à la reine mère ; soutenez en toute occasion les intérêts du public sans parler des vôtres ; prenez le parti de l'équité contre celui de la faveur sans attaquer les favoris et sans paraître envier leur crédit. » — Mornay tenait aux réformés le même langage : « Ne lassez pas la patience du roi, leur disait-il ; il n'y a point de patience qui n'ait des bornes. » Louis XIII les écoutait, mais sans se laisser persuader par eux ; l'esprit belliqueux s'éveillait dans l'âme du jeune roi ; il était vaillant et aimait la guerre pour la guerre plutôt que par des vues politiques ; le grand prévôt de Normandie lui conseillait un jour de ne pas aller en personne dans sa province : « Vous n'y trouverez, lui disait-il, que de la révolte et des désagréments. — Quand les chemins seraient tous pavés d'armes, lui répondit le roi, je passerai sur le ventre de mes ennemis, car ils n'ont nul sujet de se déclarer contre moi qui n'ai offensé personne. Vous aurez le plaisir de le voir ; vous avez trop bien servi le feu roi mon père pour ne pas vous en réjouir. » La reine mère, de son côté, se complaisait à se voir entourée à Angers d'une cour brillante ; les ducs de Longueville, de la Trémoille, de Retz, de Rohan, de Mayenne, d'Épernon, de Nemours lui promettaient des troupes nombreuses et un appui efficace. Elle aurait eu cependant bien des raisons de douter et d'attendre les preuves. Le roi se dirigea sur la Normandie ; ses maréchaux des logis vinrent marquer à Rouen les logements. « Où avez-vous laissé le roi ? leur demanda le duc de Longueville. — A Pontoise, Monseigneur ; mais il est présentement bien avancé, et il doit coucher cette nuit à Magny. — Où prétendez-vous le loger ici ? demanda le duc. — Dans la maison où vous êtes, Monseigneur. — Il est juste que je lui cède la place. » Et le soir même le duc reprit la route du pays de Caux. Ce fut en présence de ces dispositions publiques qu'une ambassade du roi et une mission pacifique de Rome vinrent à Angers sans succès, et que le 4 juillet 1619 une nouvelle guerre civile entre le roi et les partisans de la reine mère fut déclarée.

Elle fut courte et peu sanglante quoique assez vivement contestée ; les deux armées se rencontrèrent aux ponts de Cé ; elles n'avaient, ni l'une ni l'autre, nul ordre et nul désir de se battre ; une négociation pacifique était ouverte à la Flèche. La reine mère déclarait qu'elle était résolue à vivre désormais à la cour de son fils et qu'elle souhaitait seulement de quitter avec honneur le parti où elle était engagée. Là était précisément la difficulté ; le roi aussi se disait résolu à recevoir sa mère

Digitized by Google

avec affection, mais il exigeait qu'elle abandonnât les seigneurs de son parti, et c'était à quoi elle ne pouvait se résoudre. Dans la lutte imprévue qui s'engagea aux ponts de Cé, les troupes de la reine mère furent battues. « Elles eurent deux cents hommes tués ou noyés et à peu près autant de prisonniers, » dit Bassompierre. Cet échec fit taire les scrupules de la reine ; il n'y avait évidemment, entre le roi et elle, aucune cause impérieuse de guerre, et les partisans de la reine ne pouvaient méconnaître que, si la lutte se prolongeait, ils seraient battus ; la royauté avait dans le pays le haut du pavé ; on se prêta aux arrangements désirés : « Assurez le roi que je le verrai demain à Brissac, dit la reine mère ; je suis fort satisfaite de lui, et je ne songe plus qu'à lui plaire et à prier Dieu pour sa personne et pour la prospérité de son royaume. » Un traité fut conclu à Angers le 10 août 1620 ; la reine mère revint à Paris ; la guerre civile de cour était évidemment, non pas mise à fin sans retour, mais frappée de faiblesse et ajournée.

Deux hommes considérables, Albert de Luynes et Richelieu, sortaient contents de cette crise. Le favori se félicitait de la victoire du roi sur la reine mère, car il pouvait la considérer comme sa propre victoire : il avait conseillé et soutenu la ferme résistance du roi aux entreprises de sa mère. Il y avait gagné de plus le rang et le pouvoir de connétable ; ce fut à cette époque qu'il les obtint, grâce à la retraite de Lesdiguières, qui y renonça pour prendre le titre de maréchal général des camps et armées du roi. Les faveurs royales ne s'arrêtèrent pas là pour Luynes ; le garde des sceaux du Vair mourut en 1621 ; le roi remit les sceaux au nouveau connétable, qui réunit ainsi l'autorité des armes et celle de la justice, sans être ni un grand guerrier ni un grand jurisconsulte. Il n'avait plus qu'à attendre l'occasion de déployer son double pouvoir. Les fautes des protestants français la lui fournirent bientôt. En juillet 1567, la mère d'Henri IV, Jeanne d'Albret, devenue reine de Navarre, avait, à la demande des états du Béarn, proclamé le calvinisme comme la seule religion de son petit royaume ; tout culte catholique y fut formellement interdit ; la liberté religieuse, qu'invoquaient partout les protestants, était proscrite dans le Béarn ; les biens ecclésiastiques y furent de plus confisqués. Les catholiques réclamèrent vivement ; les rois de France se firent les patrons de leur réclamation ; elle était depuis longtemps repoussée ou éludée ; mais le 13 août 1620 Louis XIII rendit deux édits pour rétablir dans le Béarn le libre culte catholique et restituer aux établissements ecclésiastiques leurs biens. Le conseil de

Digitized by Google

Pau, qui les avait d'abord repoussés, se hâta d'enregistrer ces édits dans l'espoir d'en retarder au moins l'exécution ; mais le roi leur dit : « Je serai dans deux jours à Pau ; vous avez besoin que j'y aille pour appuyer votre faiblesse. » On vint lui demander comment il voulait être reçu à Pau : « En souverain du Béarn, dit-il ; je descendrai d'abord à l'église s'il y en a une ; mais s'il n'y en a point, je ne veux ni poêle, ni cérémonie d'entrée ; il ne me siérait pas de recevoir des honneurs, dans un lieu où je n'ai jamais été, avant d'avoir rendu grâce à Dieu de qui je tiens tous mes États et toute ma puissance. » La liberté religieuse fut ainsi rétablie à Pau. « C'est l'intention du roi que tous ses sujets, catholiques ou protestants, soient également libres dans l'exercice de leur religion, dit le duc de Montmorency aux protestants de Villeneuve-de-Berg qui demandaient à jouir de la liberté que leur promettaient les édits ; vous ne serez point troublés dans la vôtre ; mais j'empêcherai bien que vous ne troubliez les catholiques dans la leur. » Le duc de Montmorency ne prévoyait pas que le fils successeur du roi au nom duquel il proclamait si énergiquement la liberté religieuse, Louis XIV, abolirait l'édit de Nantes par lequel son grand-père Henri IV l'avait fondée. La justice et l'iniquité sont souvent presque contemporaines.

Je viens de dire que non-seulement Luynes mais Richelieu aussi étaient sortis contents de la crise qu'avait amenée la lutte de Louis XIII avec la reine sa mère. La satisfaction de Richelieu ne fut ni aussi vive ni aussi prompte que celle du favori. Le pape Paul V avait annoncé pour le 11 janvier 1621 une promotion de dix cardinaux. Sur cette nouvelle, la reine mère envoya un courrier exprès à Rome pour demander avec instance que l'évêque de Luçon fût compris dans la promotion. Le marquis de Cœuvres, ambassadeur de France à Rome insistait fortement, au nom de la reine mère et du duc de Luynes dont il montrait au pape des lettres très-pressantes. Le pape surpris lui donna à lire une lettre de la propre main du roi Louis XIII qui lui disait qu'il ne souhaitait nullement que l'évêque de Luçon devînt cardinal, et qu'il le priait de n'avoir aucun égard aux recommandations qui lui seraient adressées à ce sujet. L'ambassadeur, fort surpris à son tour, cessa d'insister. C'était évidemment le duc de Luynes qui, jaloux de l'évêque de Luçon et redoutant son influence, avait demandé et obtenu du roi cette démarche secrète. Elle fut efficace ; Richelieu n'eut, au début de l'année 1621, que l'espérance vague du chapeau. Il ne se doutait pas, quand il apprit cet échec, qu'au bout de quelques mois Luynes en su-

Digitized by Google

birait un bien plus grave, mourrait presque soudainement après avoir pratiqué une politique analogue à celle que projetait Richelieu lui-même, et lui laisserait les voies libres pour obtenir le chapeau de cardinal et pour rentrer dans les conseils du roi qui disait pourtant à la reine mère : « Je le connais mieux que vous, madame ; c'est un homme d'une ambition démesurée. »

Les deux victoires que venait de remporter en 1620 le duc de Luynes, l'une sur les protestants en rétablissant dans le Béarn le libre culte des catholiques, l'autre sur son rival secret Richelieu en l'empêchant de devenir cardinal, lui avaient inspiré une grande confiance dans sa fortune. Il résolut de la poursuivre plus hardiment qu'il ne l'avait encore fait. Il se proposa de dompter les protestants comme parti politique tout en respectant leur foi religieuse, et de les ramener à la condition de sujets dans l'État en les laissant libres dans l'Église comme chrétiens. Problème contradictoire au fond, car les diverses libertés sont étroitement liées entre elles et ont besoin de se garantir mutuellement ; mais, à l'ouverture du dix-septième siècle, on n'était pas si exigeant en fait de conséquence, et on croyait pouvoir donner des garanties à la liberté religieuse en les refusant à la liberté politique générale. C'est ce que le duc de Luynes essaya de faire ; il promit, à toutes les villes envers lesquelles Henri IV s'était engagé par l'édit de Nantes, de leur conserver leurs libertés religieuses, et il leur demanda en même temps de rester des sujets soumis et fidèles de la royauté souveraine. La Rochelle, Montauban, Saumur, Sancerre, la Charité-sur-Loire, Saint-Jean-d'Angely étaient dans cette catégorie ; ce fut à Montauban, comme à l'une des plus importantes de ces villes, que Louis XIII adressa d'abord sa promesse et sa sommation incohérentes.

Quelques années auparavant, en mai 1610, au milieu de la douleur et de l'anxiété qu'avait soulevées l'assassinat d'Henri IV par Ravaillac, la population de Montauban avait gardé et témoigné des dispositions pacifiques et modérées. Le synode était assemblé quand la nouvelle de la mort du roi y arriva ; on lit dans le procès-verbal du conseil de ville, sous la date du 19 mai 1610 : « Les ecclésiastiques (catholiques) étant venus au conseil, les consuls leur donnèrent toute assurance de leurs personnes et de leurs biens, et les prirent sous la protection et sauvegarde du roi et de la ville, sans souffrir ni permettre que nul tort, mal, ni déplaisir leur fût fait... Les ecclésiastiques les remercièrent et protestèrent vouloir vivre et mourir en cette ville, comme bons habitants

Digitized by Google

et serviteurs du roi... Le 22 mai, dans un plus grand conseil général, le conseil fait savoir au parlement de Toulouse que toutes les choses demeureront paisibles... Bérauld, consul, remontre « qu'un chacun prête tout présentement le serment de fidélité que nous devons à Sa Majesté, et chacun aussi témoigne, par acclamation, ses vœux et souhaits pour la prospérité et durée de son règne. »

Dix ans plus tard, en 1620, les dispositions des protestants étaient bien changées; la méfiance et l'irritation étaient rentrées dans leurs âmes. Henri IV n'était plus là pour les apaiser ou les réprimer. Le rétablissement de la liberté du culte catholique dans le Béarn les avait alarmés et offensés comme une violation de leur droit exclusif proclamé par Jeanne d'Albret. En janvier 1621, dans une assemblée tenue à la Rochelle, ils réclamèrent violemment contre ce qu'ils appelaient « les malheurs que venaient d'essuyer leurs frères du Béarn. » Louis XIII trouva leurs remontrances trop arrogantes pour être supportées; le 24 avril 1621, par une déclaration formelle, il confirma tous les édits rendus en faveur de la liberté des protestants, mais en annonçant qu'il réprimerait avec toute la rigueur des lois ceux qui ne resteraient pas soumis et tranquilles dans la jouissance de leurs propres droits. Cette mesure amena parmi les protestants une scission passionnée; les uns se soumirent, et leurs chefs remirent au roi les places qu'ils commandaient; le 10 mai 1621, Saumur lui ouvrit ses portes. D'autres, plus ardents et plus obstinés, persistèrent dans leurs remontrances. La Rochelle, Montauban et Saint-Jean-d'Angély prirent ce dernier parti. Le duc Henri de Rohan et le duc de Soubise, son frère, les soutinrent dans leur résistance; Rohan vint à Montauban, et montant dans la chaire, dit à l'assemblée : « Je ne vous cèlerai point que la plus certaine conjecture qui se puisse recueillir des nouvelles qui courent, c'est qu'en brief l'armé royale campera autour de vos murailles, puisque Saint-Jean-d'Angély est rendu, et ce qui reste jusqu'ici est débilité, corrompu, prêt à faire joug par les factions de quelques méchants esprits. Je ne crains point que l'étonnement et la lâcheté des autres passent par contagion jusqu'à vous. Les jours passés, vous avez juré l'union des Églises en ma présence. Pour certain, nous vous ferons ici redonner la paix. Je vous prie de prendre cette confiance en moi qu'en cette occasion je ne vous abandonnerai point, quoi qu'il en arrive. Quand il n'y aurait que deux hommes de ma religion, je serai l'un des deux. Mes maisons sont saisies et mes revenus, pour n'avoir pas voulu me soumettre sous la décla-

Digitized by Google

ration. L'épée et la vie me restent. Trois bien résolus valent mieux que trente éperdus. »

L'assemblée entière accueillit avec passion ces chaudes paroles. Le premier consul de Montauban, Dupuy, jura de vivre et de mourir dans l'union des Églises. « Le duc de Rohan s'appliqua à mettre Montauban en état d'opposer aux troupes royales une vigoureuse résistance. Le consul Dupuy, de son côté, amassait en même temps des munitions et des vivres. » On annonça que l'armée du roi s'avançait; on racontait, avec l'exagération populaire, les violences qu'elle commettait déjà. « A ces nouvelles, les courages se roidissent pour avancer les fortifications; nul ne s'y épargne, de quelque âge, sexe et condition qu'il soit; toute autre occupation cesse; la nuit sert à rendre la besogne du jour plus grande; les habitants sont tous dans la sueur, salis de poussière, chargés de terre. » Pendant que la multitude travaillait pêle-mêle à mettre matériellement la ville en état de défense, la population guerrière, gentilshommes et bourgeois, s'armait et s'organisait pour la lutte. Ils avaient pris pour chef un fils cadet de Sully, le baron d'Orval, dévoué à la cause protestante, même rebelle, pendant que son frère aîné, le marquis de Rosny, servait dans l'armée royale. Leur vieux père, Sully, vint à Montauban pour conseiller la paix; non qu'il blâmât expressément la résistance, mais il disait qu'elle serait vaine et qu'une bonne paix était possible. On l'écoutait avec respect, sans le croire et en persistant dans la lutte. L'armée royale, forte de 20,000 hommes et commandée par le jeune duc de Mayenne, fils du grand ligueur, vint, le 18 août 1621, assiéger Montauban, peuplée de 15 à 20,000 habitants. Assiégeants et assiégés étaient tous vaillants, les assiégés plus opiniâtres, les assiégeants plus étourdis et plus téméraires. Le siége dura deux mois et demi, avec des succès et des revers alternatifs. La population urbaine était dirigée et soutenue par des commissions chargées de recueillir les farines, de préparer des logements pour les troupes, de soigner les blessés et les malades, de distribuer les munitions. « Le jour et la nuit, d'heure en heure, l'un des consuls venait inspecter ces services. Tout se faisait sans confusion, sans murmure. Les ministres de l'Église réformée, au nombre de treize, étaient chargés d'entretenir l'enthousiasme par des chants, des psaumes et des prières; l'un d'entre eux, le pasteur Chamier, était animé d'un ardent et belliqueux fanatisme; il s'acharnait à rappeler les désastres qu'avaient éprouvés les villes qui s'étaient soumises à l'armée royale; il comparait sans cesse Montauban

Digitized by Google

à Béthulie, Louis XIII à Nabuchodonosor, le duc de Mayenne à Holopherne, les Montalbanais au peuple de Dieu, les catholiques aux Assyriens. L'indécision et la diversité des vues dans le camp royal contrastaient singulièrement avec la ferme résolution, l'enthousiasme et l'union qui régnaient dans la ville. Les 16 et 17 août, le roi passa son armée en revue; plusieurs chefs insistèrent pour le détourner du siége; ils proposèrent de bâtir des forts autour de Montauban et d'y laisser le duc de Mayenne qui harcèlerait les habitants, leur ferait consommer leurs provisions de guerre et de bouche, et les amènerait peut-être à une composition. » Mais l'amour-propre du roi et de l'armée était compromis; le duc de Luynes désirait ardemment d'échanger son nom contre celui de duc de Montauban; on promettait les secours du prince de Condé et du duc de Vendôme, qui commandaient, l'un dans le Berry, l'autre en Bretagne. Ces intérêts et ces sentiments personnels prévalurent; le siége fut poussé avec ardeur, quoique sans ensemble; le duc de Mayenne y fut tué le 16 septembre 1621; chez les insurgés, le prédicateur Chamier eut, le 17 octobre, le même sort. Ce fut dans l'armée royale et dans le gouvernement que la fatigue et le désir de mettre un terme à une lutte si coûteuse et d'un succès si douteux commencèrent à se manifester. D'abord par des tentatives de négociation : le duc de Luynes fit proposer lui-même au duc de Rohan, qui se tenait à Castres, une entrevue; Rohan l'accepta, malgré la méfiance du peuple de Castres et de la plupart de ses amis. La conférence se tint à une lieue de Montauban. Après les compliments convenables, Luynes emmena Rohan seul dans une allée : « Je vous remercie de vous être fié en moi, lui dit-il; vous n'y serez point trompé; votre sûreté est aussi grande ici que dans Castres. Ayant pris votre alliance, je désire votre bien; vous m'ôtiez le moyen de procurer, durant ma faveur, la grandeur de votre maison. Vous avez secouru Montauban à la face de votre roi. Ce vous est une grande gloire; mais vous n'en devez abuser. Il est temps de faire pour vous et pour vos amis. Le roi ne fera point de paix générale; traitez pour ceux qui vous reconnaissent. Remontrez à ceux de Montauban que leur perte n'est différée que de quelques jours, que vous n'avez aucun moyen de les secourir. Pour Castres et autres lieux de votre département, demandez ce que vous voudrez et vous l'obtiendrez. Pour votre particulier, la carte blanche vous est offerte... Si vous me croyez, vous sortirez de cette fâcheuse affaire avec gloire, les bonnes grâces de votre roi et ce que vous souhaiterez pour

Digitized by Google

votre fortune, laquelle je désire tellement accroître qu'elle soit l'appui de la mienne. »

Rohan lui répondit : « Je serais ennemi de moi-même si je ne souhaitais les bonnes grâces de mon roi et votre amitié. Je ne refuserai jamais de mon maître les biens et les honneurs, ni de vous les offices d'un bon allié. Je considère bien le péril auquel je me trouve; mais je vous prie aussi de regarder le vôtre. Vous êtes haï universellement, parce que vous possédez seul ce que chacun désire. Les guerres contre ceux de la religion ont souvent commencé avec de grands désavantages pour eux; mais l'inquiétude de l'esprit français, le mécontentement de ceux qui ne gouvernent pas, et les étrangers les ont souvent relevés. Si vous procurez que le roi nous donne la paix, ce sera à son grand honneur et avantage, car après avoir abaissé le parti, n'avoir reçu aucun échec, et sans apparence de division au dedans ni de secours du dehors, il fera connaître qu'il n'en veut pas à la religion, mais seulement à la désobéissance prétendue, et il rompra le cou aux autres partis sans avoir reçu aucun déplaisir. Mais si vous poussez les affaires jusqu'au bout, et que le torrent de vos prospérités ne continue pas, comme vous êtes à la veille de le voir arrêté devant Montauban, chacun reprendra ses esprits encore étourdis, et vous donnera des affaires fâcheuses à démêler. Songez que vous avez moissonné tout ce que les promesses mêlées de menaces vous pouvaient acquérir, et que ce qui reste combat pour la religion qu'il croit. Pour mon particulier, je me suis imaginé la perte de mes biens et de mes charges; si vous en avez retardé l'effet à cause de notre alliance, je vous en ai l'obligation; mais je suis tout préparé à souffrir puisque cela est résolu, l'ayant promis solennellement et ma conscience me l'ordonnant ainsi, de n'entendre qu'à une paix générale. »

La réponse était digne d'une grande âme vouée à une grande cause, et qui ne voulait sacrifier à sa fortune propre ni ses amis, ni sa foi. C'était le caractère supérieur du duc Henri de Rohan de tenir compte, avant toutes choses, des intérêts généraux et des sentiments moraux de son parti; le chef du parti royal, le duc de Luynes, était au contraire préoccupé avant tout du succès matériel et momentané de sa politique personnelle; il se refusa à traiter de la paix générale avec les protestants, et il aima mieux subir une défaite partielle et locale devant Montauban que s'engager dans les difficultés d'une pacification nationale. Dans un conseil tenu le 26 octobre 1621, on se décida à lever publi-

Digitized by Google

quement le siége; le roi et l'armée royale partirent en novembre des environs de Montauban qu'ils se proposaient d'attaquer de nouveau au retour du printemps; le roi s'empressa d'aller recevoir à Toulouse de frivoles acclamations populaires, et il chargea Luynes d'aller prendre, sur la petite ville de Monheur, voisine de Toulouse, une revanche apparente de son échec devant Montauban. Monheur se rendit le 11 décembre 1621. Une autre petite ville du voisinage qui résista à l'armée royale, Négrepelisse, fut prise d'assaut et sa population scandaleusement massacrée. Mais au milieu de ces insignifiantes victoires, le 14 décembre 1621, le favori royal, le connétable, le garde des sceaux par intérim, le duc Albert de Luynes, fut attaqué d'une fièvre maligne et mourut en trois jours, au camp de Longueville. « Ce qui surprit merveilleusement et fit bien connaître ce que c'est que du monde et de sa vanité, dit son contemporain, le marquis de Fontaine Mareuil, fut que cet homme si grand et si puissant se trouva néanmoins tellement abondonné et méprisé que, pendant deux jours qu'il fut à l'agonie, à peine y avait-il un de ses gens qui voulût demeurer dans sa chambre, les portes en étant toujours ouvertes et y entrant qui voulait, comme si c'eût été le moindre des hommes; et quand on porta son corps pour être enterré, je crois, à son duché de Luynes, au lieu de prêtres qui priassent pour lui, j'y vis de ses valets jouer au piquet sur son cercueil pendant qu'ils faisaient repaître leurs chevaux. »

La magnificence revint bientôt autour du cercueil du favori. « Le 11 janvier 1622, sa dépouille mortelle étant arrivée à Tours, tous les corps religieux vinrent la recevoir; le connétable fut placé dans un chariot tiré par six chevaux, accompagné de pages, de Suisses et de gentilshommes en deuil; il fut déposé enfin dans l'église cathédrale, où on lui fit le lendemain un service auquel assistèrent le maréchal de Lesdiguières, les plus grands seigneurs de la cour, le présidial et le corps de ville. » C'est un recueil contemporain, *le Mercure français*, qui nous a conservé ces détails sur la grandeur posthume d'Albert de Luynes, après l'indifférence grossière où il était tombé au moment de sa mort. Ses frères demeurèrent, après lui, dans une grande situation historique, que sa famille a conservée jusqu'à nos jours, à travers toutes nos révolutions; situation que mon confrère M. Cousin s'est complu à rappeler, et que l'avant-dernier duc de Luynes s'est fait un devoir de consacrer, en élevant à Louis XIII une statue d'argent massif, presque de grandeur naturelle, œuvre de notre habile sculpteur, M. Rudde, et

Digitized by Google

qui figure en ce moment dans l'exposition publique que M. le comte d'Haussonville a provoquée en l'honneur des Alsaciens-Lorrains que nos derniers désastres ont exilés de France en Algérie.

Richelieu, devenu cardinal, premier ministre de Louis XIII et du gouvernement de la France, a porté sur le duc Albert de Luynes un jugement juste, quoique sévère : « Il était, dit-il, d'un esprit médiocre et timide, pas de foi, point de générosité, trop faible pour demeurer ferme à l'assaut d'une si grande fortune en laquelle il se perdit incontinent; s'y laissant emporter comme en un torrent, sans aucune retenue, ne pouvant prescrire de bornes à son ambition, incapable de l'arrêter et ne se reconnaissant plus lui-même, comme un homme qui est au haut d'une tour, à qui la tête tourne et qui n'a plus de discernement. Il voulut être prince d'Orange, comte d'Avignon, duc d'Albret, roi d'Austrasie, et n'eût pas refusé davantage s'il y eût vu jour[1]. »

A ce brillant et véridique portrait il manque un trait qui fut le mérite du connétable de Luynes : il entrevit et devança, de loin et peu efficacement, mais sincèrement, le gouvernement de la France par la royauté souveraine, en respectant, de son vivant, la liberté religieuse, et en se montrant favorable à la liberté intellectuelle et littéraire, quoique contraire à la liberté politique et nationale. C'est le gouvernement que pratiqua fortement et fit triompher, après lui, le cardinal de Richelieu, pour l'honneur, sinon pour le repos et le bonheur de la France.

[1] *Mémoires de Richelieu*, p. 169, dans la Collection Petitot, Ve série, t. XXII.

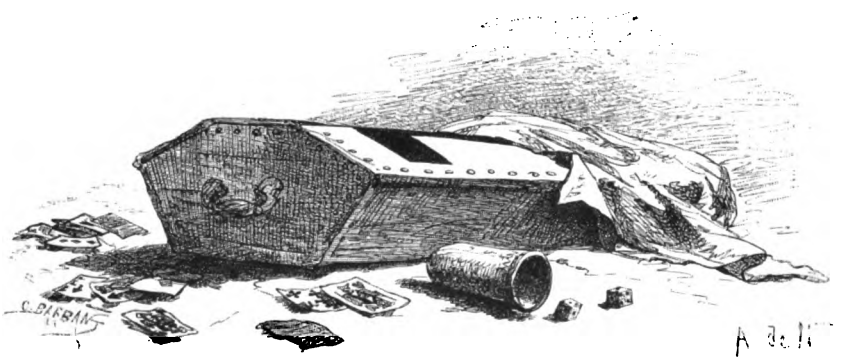

Digitized by Google

CHAPITRE XXXVIII

LOUIS XIII, LE CARDINAL DE RICHELIEU ET LA COUR

— 1622-1642 —

Ce qui caractérise le règne de Louis XIV, c'est l'empire incontesté du souverain sur la nation, l'autorité de la cour dans le pays. Tout le mouvement intellectuel venait de la cour ou rayonnait autour d'elle; tout le gouvernement de la guerre ou de la paix était concentré entre ses mains. Condé, Turenne, Catinat, Luxembourg, Villars, Vendôme, appartenaient à la cour comme Louvois ou Colbert; c'était de la cour que partaient les gouverneurs et les intendants des provinces; plus de grandes existences en dehors de la cour; plus de petites cours particulières. L'État, c'était le roi.

Depuis des siècles, la France avait eu cette rare bonne fortune de voir successivement s'asseoir sur son trône Charlemagne et Charles V, saint Louis et Louis XI, Louis XII, François Ier et Henri IV. Grands conquérants ou sages administrateurs, saints héroïques ou profonds politiques, brillants chevaliers ou modèles des rois patriotes, ces souve-

Digitized by Google

rains avaient à la fois gouverné et frappé l'imagination du peuple; c'était à eux que les faibles, opprimés par les grands seigneurs féodaux, avaient peu à peu appris à demander appui et secours. Depuis le règne de François Ier surtout, au milieu des luttes religieuses qui avaient divisé la noblesse et qui menaçaient de créer un État dans l'État, la situation personnelle des grands, celle de leurs petites cours individuelles, s'étaient constamment amoindries. La sage politique, le courage hardi et prudent d'Henri IV, sa patriotique prévoyance avaient pacifié les haines et calmé les guerres civiles; il avait donné à son peuple le plaisir et l'orgueil d'être gouverné par un homme supérieur. Le cardinal de Richelieu, plus dur qu'Henri IV, marcha fermement contre toutes les influences des grands seigneurs; il les détruisit l'une après l'autre; il éleva constamment l'autorité royale; ce fut la main de Richelieu qui fit la cour et prépara le règne de Louis XIV. La Fronde ne fut qu'un intermède frivole et un jeu sanglant des partis. A la mort de Richelieu, la monarchie pure était fondée.

Au mois de décembre 1622 l'œuvre était difficile encore; les rivaux étaient nombreux pour recueillir l'héritage de la faveur royale échappé aux mains mourantes de Luynes; le prince de Condé, habile et modéré, « homme de bon ménage, » comme l'appelait plus tard le cardinal, fut le premier à s'emparer de l'esprit du roi, alors éloigné de sa mère demeurée à Paris. « Ils ne s'opposaient pas tant à elle par aversion, dit Richelieu, que par la crainte qu'une fois établie dans le conseil du roi, elle ne m'y voulût introduire. Ils connaissaient en moi quelque force de jugement; ils redoutaient mon esprit, craignant que, si le roi prenait connaissance particulière de moi, il ne vînt à me commettre le principal soin de ses affaires[1]. » De retour à Paris, le roi ne put cependant refuser cette satisfaction à sa mère. D'ailleurs « Monsieur le Prince, qui parlait fort librement et ne pouvait taire ce qu'il avait dans la pensée, se laissa aller à dire qu'on l'avait reçue dans le conseil pour deux raisons, l'une, qu'on ne lui donnerait connaissance que de ce qu'on voudrait, et l'autre, qu'encore qu'on ne lui communiquât[2] que partie des affaires, elle servirait à les autoriser toutes dans l'esprit des peuples. » En effet, la reine mère s'apercevait bien « qu'on ne lui faisait voir que « la montre de la boutique et qu'elle n'entrait point au magasin; » mais prudente et patiente comme une Italienne quand la

[1] *Mémoires de Richelieu*, t. II, p. 193.
[2] *Ibid.* p. 194.

Digitized by Google

colère ne l'emportait pas, elle sut dissimuler envers M. le prince de Condé et ses alliés, le chancelier de Sillery et son fils Puisieux, secrétaire d'État; elle accompagnait son fils dans une expédition contre les huguenots du Midi, qu'elle n'avait pas conseillée, « prévoyant bien que, si elle était éloignée du roi, elle n'aurait part ni dans la paix ni dans la guerre, et que, si on se passait d'elle dix mois, on s'accoutumerait à s'en passer toujours. » Elle eut la satisfaction de voir enfin l'évêque de Luçon promu au cardinalat qu'elle avait tant de fois vainement sollicité en sa faveur; en même temps le roi faisait entrer le cardinal de la Rochefoucauld au conseil, « non par estime pour la personne du vieux cardinal, dit Richelieu, mais pour ôter au nouveau l'espérance d'une place dont on pouvait lui supposer l'ambition. » Cependant, malgré les intrigues de ses ennemis, malgré une certaine répugnance instinctive du roi lui-même, qui répétait à sa mère : « Je le connais mieux que vous, madame, c'est un homme d'une ambition démesurée, » le nouveau cardinal fut rappelé dans le conseil au début de l'année 1624, sur l'insistance du marquis de la Vieuville, surintendant des finances et chef du conseil, qui se sentait ébranlé dans sa situation et cherchait à s'assurer les faveurs de la reine-mère. C'était comme le protégé et l'organe de Marie de Médicis que le cardinal écrivait au prince de Condé le 11 mai 1624 : « Le roi m'ayant fait l'honneur de me mettre dans son conseil, je supplie Dieu de tout mon cœur de me rendre digne de le servir comme je le désire, et je m'y sens obligé par toute sorte de considérations. Je ne saurais assez vous rendre grâces du contentement qu'il vous a plu me témoigner en avoir. Aussi aimerais-je beaucoup mieux le faire par effet en vous servant que par paroles inutiles. Je n'y saurais manquer sans manquer à suivre l'intention du roi. J'ai fait savoir à la reine l'assurance que vous lui donnez par votre lettre de votre affection dont elle a tout le ressentiment que vous sauriez désirer. Elle s'en promet d'autant plus volontiers la continuation, qu'elle sera bien aise de vous y convier par tous les bons offices qu'elle aura moyen de vous rendre auprès de Sa Majesté[1]. » Le 12 août cependant, M. de la Vieuville tombait sans retour et était enfermé au château d'Amboise. Un pamphlet du temps lui avait prédit le danger qui le menaçait lorsqu'il avait introduit Richelieu dans le conseil. « Vous êtes tous deux de même humeur,

[1] *Lettres du cardinal de Richelieu*, t. II, p. 5.

Digitized by Google

disait-on, c'est que vous ne voulez tous deux qu'une même chose, qui est de gouverner chacun tout seul. Ce que vous croyez votre établissement sera votre perte. »

Dès lors le cardinal, malgré sa modeste résistance fondée sur l'état de sa santé, devint le véritable chef du conseil : « un chacun savait qu'aux occupations particulières qu'il avait eues jusqu'alors, il lui aurait été impossible de subsister avec une médiocre santé, si souvent il ne se divertissait à la campagne[1]. » Occupé de fonder son pouvoir et de se faire des amis, il fit rappeler le comte de Schomberg, naguère disgracié, ainsi que le colonel d'Ornano, gouverneur de M. le duc d'Anjou, frère du roi, mis en prison par le marquis de la Vieuville. Il s'élevait en même temps contre le danger de concentrer dans une seule main tout le pouvoir du gouvernement. « Votre Majesté, disait-il, ne doit pas confier ses affaires publiques à un seul de ses conseillers et les cacher aux autres ; ceux que vous avez choisis doivent vivre en société et amitié dans votre service, et non en partialité et division. Toutes fois et quantes qu'un seul voudra tout faire, il voudra se perdre ; mais en se perdant, il perdra votre État et vous-même, et toutes fois qu'un seul voudra posséder votre oreille et faire en cachette ce qui doit être résolu publiquement, il faut nécessairement que ce soit pour cacher à Votre Majesté ou son ignorance ou sa malice[2]. » Règles prudentes et observations fines que Richelieu tout-puissant devait oublier.

Dix-huit mois s'étaient à peine écoulés, que le colonel d'Ornano, récemment fait maréchal à la demande du duc d'Anjou, était de nouveau arrêté, et emmené prisonnier « dans la même salle où, vingt-quatre ans auparavant, avait été enfermé le maréchal de Biron. Depuis quelque temps, « il courait à la cour et dans tout l'État qu'il se tramait une grande cabale, » dit Richelieu dans ses *Mémoires*, et les cabalistes disaient tout haut que, sous son ministère, on pouvait cabaler impunément, parce qu'il n'était pas dangereux ennemi. » Si les cabalistes avaient vécu dans cette confiance, ils s'étaient lourdement trompés. Richelieu n'était ni tracassier, ni cruel, mais il était dur et impitoyable aux souffrances comme aux supplications de ceux qui cherchaient à entraver sa politique. A cette époque, il voulait marier le duc d'Anjou, alors âgé de dix-huit ans, à mademoiselle de Montpensier, fille du feu duc de Montpensier, et la plus riche héritière de France. Le jeune prince n'y

[1] *Mémoires de Richelieu*, t. II, p. 289.
[2] *Ibid.*, p. 349.

Digitized by Google

avait pas de goût. Madame de Chevreuse, disait-on, voyant le roi malade et sans enfants, prévoyait déjà sa mort et la possibilité de marier la reine sa veuve à son successeur: « Je gagnerais trop peu au change, » dit un jour Anne d'Autriche, irritée des accusations dont elle était l'objet. Divers motifs secrets ou avoués avaient formé autour du duc d'Anjou un parti dit *de l'aversion*, qui s'opposait à son mariage; l'arrestation du maréchal d'Ornano effraya un moment les complices. Le duc d'Anjou protesta de sa fidélité à son frère, promit au cardinal de déposer entre les mains du roi un engagement écrit de lui soumettre ses volontés et ses affections. L'intrigue paraissait abandonnée. « Mais l'*épouvantable faction*, » comme l'appelle le cardinal dans ses *Mémoires*, prétendait éloigner le jeune prince de la cour; le duc de Vendôme, fils d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, lui avait offert un asile dans son gouvernement de Bretagne; la prévoyante politique du ministre enleva ce refuge à l'héritier du trône, toujours disposé à se mettre à la tête d'un parti; le duc de Vendôme et son frère le grand prieur, inquiets des bruits qui couraient sur leur compte, se hâtèrent d'aller trouver le roi à Blois. Il les reçut avec de grandes marques d'affection. « Mon frère, dit-il au duc de Vendôme en lui mettant la main sur l'épaule, j'étais impatient de vous voir. » Le lendemain matin 15 juin, les deux princes furent arrêtés dans leur lit. « Eh bien, mon frère, s'écria Vendôme, ne vous avais-je pas dit en Bretagne qu'on nous arrêterait? — Je voudrais être mort et que vous y fussiez, » dit le grand prieur. — Je vous avais bien dit que le château de Blois était un lieu funeste pour les princes, » reprit le duc. Ils furent conduits à Amboise. Le roi, toujours inquiet des projets d'assassinat qui couvaient contre son ministre, lui donna pour gardes une compagnie de mousquetaires, et il partit pour Nantes, où le cardinal ne tarda pas à venir le rejoindre. Dans l'intervalle, on avait découvert un nouveau complice du complot.

Cette fois, c'était dans la maison même du roi qu'on l'avait cherché et trouvé. Henri de Talleyrand, comte de Chalais, maître de la garde-robe, étourdi et frivole, n'avait jusqu'alors fait parler de lui que par ses duels et ses succès auprès des femmes. Il avait été déjà entraîné dans un projet contre la vie du cardinal; mais, pressé par les remords, il avait avoué sa criminelle intention au ministre lui-même. Richelieu parut touché du repentir, mais il n'oublia pas l'offense, et sa surveillance sur « ce malheureux gentilhomme », comme il l'appelle, lui

Digitized by Google

apprit bientôt que Chalais était compromis dans une intrigue qui n'allait à rien moins, disait-on, qu'à s'assurer de la personne du cardinal à la faveur d'un guet-apens, pour s'en débarrasser au besoin. Chalais fut arrêté dans son lit le 8 juillet. Le marquis de la Valette, fils du duc d'Épernon, et gouverneur de Metz, auquel on avait fait demander asile pour Monsieur, dans le cas où il se déciderait à fuir la cour, avait répondu d'une manière embarrassée; le cardinal tenait ses ennemis au piége. Il alla trouver Monsieur; c'était dans la maison même de Richelieu, et sous prétexte de lui demander l'hospitalité, que les conjurés comptaient faire leur coup : « Je regrette[1] bien, dit le cardinal à Gaston, que Votre Altesse ne m'ait pas fait prévenir qu'elle et ses amis voulaient me faire l'honneur de venir souper chez moi, je me serais efforcé de les traiter et de les recevoir de mon mieux. » Monsieur semblait confondu; il pensait encore à s'enfuir, mais madame de Guise venait d'arriver à Nantes avec sa fille, mademoiselle de Montpensier; madame de Chevreuse était chassée de la cour; les amis du jeune prince étaient effrayés ou gagnés; le président Le Coigneux, son plus sérieux conseiller, lui donna l'avis de s'appuyer du cardinal auprès du roi. « Ce coquin aiguise tellement son esprit, disait le président, qu'il faut se servir de tous moyens pour défaire ce qu'il a fait. » Monsieur céda enfin, et consentit à se marier pourvu que son frère le traitât bien comme apanage. Louis XIII hésitait à son tour, séduit par les raisons de certains subalternes, « gens toujours bien-venus, d'autant qu'étrangers en apparence aux intérêts politiques, ils semblent ne voir en toutes choses que la personne de leur maître. » Ils représentaient au roi que si le duc d'Anjou avait des enfants, il deviendrait plus considérable dans le pays, ce qui ferait tort au roi. Le ministre demanda hardiment au roi le renvoi de « ces petites gens qui abusaient insolemment de son oreille. » Louis XIII céda à son tour, et le 5 août 1626, le cardinal célébra lui-même le mariage de Gaston, devenu à cette occasion duc d'Orléans, avec Marie de Bourbon, mademoiselle de Montpensier. « On n'entendit ce jour-là ni violons ni musiques, et on disait autour du marié qu'il n'était point besoin que le mariage de Monsieur fût sanglant. Ceci fut rapporté au roi et à M. le cardinal qui ne le trouva nullement bon. »

Lorsque Chalais apprit dans sa prison le mariage, il conçut sans

[1] *Journal de Bassompierre*, t. II.

Digitized by Google

doute quelque espoir d'une grâce, car il s'écria, au dire du cardinal lui-même : « Voilà une action de haut biseau, d'avoir non-seulement dissipé une grande faction, mais d'avoir, en ôtant le sujet, anéanti l'espérance de la rallier. Il n'appartenait qu'à la prudence du roi et de son ministre d'avoir fait ce coup-là; c'est bien employé qu'ils aient pris Monsieur entre bond et volée. M. le prince, quand il saura ceci, en sera bien marri, bien qu'il ne le dise pas, et M. le comte (de Soissons[1]) en pleurera avec sa mère. »

Les espérances de Chalais furent déçues, il avait écrit au roi pour confesser sa faute : « je n'ai été de la faction que treize jours, » disait-il ; ces treize jours avaient suffi pour le perdre. En vain ses amis intercédèrent passionnément en sa faveur, en vain sa mère écrivit au roi la lettre la plus touchante. « Je vous l'ai donné à huit ans, Sire, il est petit-fils du maréchal de Montluc et du président Jeannin; les siens vous servent tous les jours, mais n'osent se jeter à vos pieds de peur de vous déplaire; ils vous demandent cependant avec moi la vie de ce misérable, soit qu'il la doive achever dans une prison perpétuelle ou dans les armées étrangères en vous faisant service. » Chalais fut condamné à mort le 18 août 1626, par la chambre criminelle érigée à cet effet à Nantes; toute la clémence du roi n'alla qu'à lui remettre les tortures qui devaient accompagner le supplice. Il envoya un de ses amis assurer sa mère de son repentir : « Dites-lui, répondit la noble femme, que je suis très-contente de la consolation qu'il me donne de mourir en Dieu ; si je pensais que ma vue ne l'attendrît point trop, je l'irais trouver et ne l'abandonnerais point que sa tête ne fût séparée de son corps ; mais ne pouvant l'assister comme cela, je vais prier Dieu pour lui. » Elle rentra dans l'église des religieuses de Sainte-Claire. Les amis de Châlais avaient fait enlever le bourreau pour retarder son exécution[2]; mais un criminel subalterne, auquel on avait fait grâce pour avoir de lui son service, abattit en trente et un coups de couteau la tête du malheureux condamné. « On vint apporter cette triste nouvelle au duc d'Orléans, qui jouait *à l'abbé;* il ne quitta point son jeu, et le continua comme si, au lieu de la mort, il eût appris la délivrance. » Cruel exemple qui eut dû décourager les amis du duc d'Orléans « de mourir son martyr » comme le malheureux Chalais.

[1] Neveu du prince de Condé.

[2] *Mémoires d'un favori du duc d'Orléans* (*Archives curieuses de l'histoire de France*, 2e série, tome III).

Digitized by Google

J'ai dit que Richelieu n'était ni tracassier ni cruel, mais qu'il était dur et impitoyable; il en donna la preuve l'année suivante, dans une occasion où ses intérêts personnels n'étaient en aucune façon en jeu. Dès le début de son ministère, en 1624, il avait fait rendre par le roi une ordonnance sévère contre les duels, fatale coutume qui décimait alors la noblesse. Déjà plusieurs gentilshommes, entre autres M. du Plessis-Praslin, avaient été privés de leurs charges ou exilés à la suite de leurs duels, lorsque M. de Bouteville, de la maison de Montmorency, déjà vingt et une fois engagé dans des affaires d'honneur, souvent fatales, vint se battre à Paris, sur la place *Royale*, contre le marquis de Beuvron. Le second du marquis, M. de Bussy d'Amboise, fut tué par le comte des Chapelles, second de Bouteville; Beuvron s'enfuit en Angleterre. M. de Bouteville et son compagnon avaient pris la poste pour gagner la Lorraine; ils furent reconnus et arrêtés à Vitry-le-Brûlé et ramenés à Paris; le roi donna aussitôt ordre au parlement de leur faire leur procès. Le crime était flagrant et le défi aux ordres royaux irrécusable; le coupable tenait aux plus grandes maisons du royaume; il avait donné d'éclatantes preuves de bravoure au service du roi; toute la cour intercédait pour lui. Le parlement prononça à regret la condamnation, en absolvant la mémoire de Bussy d'Amboise, qui était fils de la femme du président de Mesmes, et en réduisant au tiers de leurs biens la confiscation contre les condamnés. « Le parlement a fait le roi, disait-on publiquement dans l'antichambre de la reine; si on passe à l'exécution, le roi fera le parlement. »

« Le cardinal était bien agité en son esprit, dit-il lui-même; il était impossible d'avoir le cœur noble et de ne plaindre pas ce pauvre gentilhomme dont la jeunesse et le courage émouvaient à grande compassion. » Toutefois, en exposant, selon sa coutume, au roi les raisons pour et contre le supplice des criminels, Richelieu laissa échapper cette parole foudroyante : « Il est question de couper la gorge aux duels ou aux édits de Votre Majesté. »

Louis XIII n'hésita pas; moins dur que son ministre, il était plus indifférent que lui, et « l'amour qu'il portait à son État prévalut à la compassion pour ces deux gentilshommes. » Tous deux moururent courageusement; « on ne remarqua[1] rien de faible en leurs discours, rien de bas en leurs actions. Ils reçurent la nouvelle de la mort avec même

[1] *Mémoires d'un favori du duc d'Orléans* (*Archives curieuses de l'histoire de France*, t. II).

Digitized by Google

visage qu'ils eussent fait celle de la grâce, » « en sorte qu'on vit mourir comme des saints ceux qui avaient vécu comme des diables, et servir à l'extinction des duels ceux qui n'avaient eu d'autre soin que de les fomenter. »

Le cardinal avait fait condamner Chalais comme conspirateur; il avait laissé exécuter Bouteville comme duelliste; les plus grands seigneurs pliaient sous son autorité, mais le pouvoir qui dépend de la faveur d'un roi est toujours menacé et chancelant; les ennemis de Richelieu n'avaient pas renoncé à le renverser, leurs espérances allaient même croissant, car, depuis quelque temps, la reine-mère devenait jalouse du tout-puissant ministre, et ne faisait plus cause commune avec lui. Le roi était revenu triomphant du siége de la Rochelle; sa mère espérait le retenir près d'elle, à la cour; le cardinal, toujours en éveil sur les mouvements de l'Espagne, décida Louis XIII à soutenir son sujet, le duc de Nevers, héritier légitime de Mantoue et du Montferrat, dont les Espagnols assiégeaient la capitale. L'armée se mit en marche; mais la reine retardait à dessein les mouvements de son fils: le cardinal fut nommé généralissime, et le roi, qui s'était chargé d'occuper la Savoie, fut bientôt obligé par sa santé de revenir à Lyon, où il tomba gravement malade. Les deux reines accoururent auprès de lui, secondées par le garde des sceaux, M. de Marillac, naguère élevé au pouvoir par Richelieu comme un homme dont il était sûr, et maintenant complétement adonné au parti de la reine mère. A la nouvelle du danger du roi, le cardinal quitta Saint-Jean-de-Maurienne pour se rendre précipitamment à Lyon; mais il fut bientôt obligé de retourner à son armée. Pendant la convalescence du roi, les ressentiments de la reine mère contre le ministre et ceux d'Anne d'Autriche suivirent un libre cours: lorsque le cortége royal reprit lentement le chemin de Paris au mois d'octobre, la perte du cardinal était résolue.

Quel voyage que cette descente de la Loire depuis Roanne jusqu'à Briare, dans le même bateau et « en grande privauté de la reine mère et du cardinal! » dit Bassompierre. « Elle espérait pouvoir plus facilement venir à bout de sa volonté et opprimer avec d'autant plus de facilité son serviteur que moins il s'en donnait de garde; elle le regardait d'un bon œil, recevait ses devoirs et ses respects à l'ordinaire, et lui parlait avec autant d'apparence de confiance comme si elle la lui avait portée entière[1]. »

[1] *Mémoires de Richelieu*, t. III, p. 303-305.

Digitized by Google

Le roi avait demandé à sa mère « de superséder encore six semaines ou deux mois à l'éclat contre le cardinal[1], pour le bien des affaires de son État, qui étaient alors en leur crise en Italie; » elle le lui avait promis; mais Richelieu « soupçonnait quelques détours; il en découvrit d'autres, » et le 12 novembre 1630, comme la mère et le fils étaient de bonne heure en conférence au Luxembourg, beau palais que Marie de Médicis venait d'achever, « le cardinal y arriva; ayant trouvé la porte de la chambre fermée, il entra dans la galerie et vint heurter à la porte du cabinet, où personne ne lui répondit. Impatienté d'attendre et sachant les êtres de la maison, il entra par la petite chapelle, ce dont le roi fut un peu étonné, et dit à la reine tout éperdu : « Le voici ! » croyant bien qu'il éclaterait. M. le cardinal, qui s'aperçut de cet étonnement, leur dit : « Je m'assure que vous parliez de moi. » La reine lui répondit : « Non faisions. » Sur quoi, lui ayant répliqué : « Avouez-le, madame, » elle lui dit que *oui* et là-dessus se porta avec grande aigreur contre lui, déclarant au roi « qu'elle ne veut plus aimer le cardinal, ni le voir en sa maison, ni aucun de ses parents et amis, auxquels elle donna incontinent congé, et non seulement à eux, mais jusqu'au moindre de ses officiers qui lui avaient été donnés de sa main[2]. »

La lutte était engagée; déjà les courtisans se portaient en foule au Luxembourg; le garde des sceaux Marillac était allé coucher à sa maison de campagne de Glatigny, tout près de Versailles, où le roi était attendu; il espérait que Louis XIII le ferait appeler pour lui remettre le pouvoir. Le roi frappait du bout des doigts sur la vitre tout en causant avec son favori Saint-Simon : « Que pensez-vous de tout ceci ? lui demandait-il. — Sire, je crois être dans un autre monde, mais enfin vous êtes le maître. — Oui, je le suis, répondit le roi, et je le ferai sentir. » Il manda auprès de lui le cardinal de la Valette, fils du duc d'Épernon, mais dévoué à Richelieu. « M. le cardinal a un bon maître, dit-il; allez lui faire mes compliments et dites-lui que sans délai il se rende auprès de moi. »

A travers son humeur et les hésitations de son esprit mélancolique, Louis XIII savait juger et distinguer le grand intérêt de son État et de son pouvoir. La reine avait cru que le roi abandonnerait le cardinal, et « que[3] son autorité particulière de mère et la piété et l'honneur que

[1] *Mémoires de Bassompierre*, t. III, p. 276.
[2] *Mémoires de Richelieu*, t. III, p. 428.
[3] *Mémoires de Richelieu*.

Digitized by Google

LOUIS XIII FRAPPAIT DU BOUT DES DOIGTS SUR LA VITRE

Digitized by Google

Digitized by Google

le roi lui rendait comme son fils, prévaudraient sur le soin public que, comme roi, il doit avoir de son État et de son peuple. Mais Dieu, qui tient en sa main le cœur des princes, en disposa autrement : Sa Majesté se résolut de défendre son serviteur contre la malice de ceux qui portaient la reine à ce mauvais dessein ; » il entretint longuement le cardinal, et lorsque le garde des sceaux se réveilla le lendemain matin, ce fut pour apprendre que le ministre était à Versailles auprès du roi, qui l'avait logé en une chambre au-dessous de la sienne, que Sa Majesté redemandait les sceaux et que les exempts étaient à sa porte, à lui Marillac, pour s'assurer de sa personne.

En même temps partait un courrier pour le quartier général de Foglizzo, en Piémont; les trois maréchaux de Schomberg, de la Force et de Marillac s'y trouvaient réunis. Marillac, frère du garde des sceaux, commandait ce jour-là; il attendait avec impatience la nouvelle de la disgrâce du cardinal, déjà annoncée par son frère. Le maréchal de Schomberg ouvrit les dépêches; les premiers mots qui frappèrent ses yeux furent ceux-ci, écrits de la main même du roi : « Mon cousin, vous ne manquerez pas d'arrêter le maréchal de Marillac; il y va du bien de mon service et de votre justification. » Le maréchal était fort embarrassé; une grande partie des troupes étaient venues avec Marillac de l'armée de Champagne et lui étaient dévouées. Schomberg résolut, de l'avis du maréchal de la Force, en plein conseil des capitaines, de montrer l'apostille à Marillac. « Monsieur, répondit le maréchal, il n'est pas permis à un sujet de murmurer contre son maître, ni de lui dire que les choses qu'il allègue sont fausses. Je puis protester avec vérité de n'avoir rien fait contre son service. La vérité est que mon frère le garde des sceaux et moi avons toujours été serviteurs de la reine mère; il faut qu'elle ait eu le dessous et que M. le cardinal de Richelieu l'ait emporté contre elle et ses serviteurs[1]. »

Ainsi arrêté au milieu même de l'armée qu'il commandait, le maréchal de Marillac fut conduit au château de Sainte-Menehould et de là à Verdun, où une chambre de justice extraordinaire instruisit son procès. Toute accusation politique en avait été écartée; le maréchal était poursuivi pour péculat et extorsion, crimes communs alors à beaucoup de généraux et toujours odieux à la nation, qui en accueillait favorablement le châtiment. « C'est une chose bien étrange, disait

[1] *Mémoires de Puy-Ségur.*

Digitized by Google

Marillac, qu'on me poursuive comme on fait; il ne s'agit en mon procès que de foin, de paille, de bois, de pierres et de chaux. Il n'y a pas de quoi fouetter un laquais. » Il y avait de quoi condamner à mort un maréchal de France. La procédure dura dix-huit mois; la commission fut transférée de Verdun à Ruel, dans la maison même du cardinal. Marillac fut condamné à une voix de majorité seulement. L'exécution eut lieu le 10 mai 1632. L'ancien garde des sceaux, Michel de Marillac, mourut de langueur à Châteaudun, trois mois après la mort de son frère.

La *journée des Dupes* était passée et perdue. L'attaque de la reine mère contre Richelieu avait échoué devant l'ascendant du ministre et la fidélité raisonnée du roi pour un serviteur qu'il n'aimait pas; mais la colère de Marie de Médicis n'était pas calmée et la lutte restait engagée entre elle et le cardinal. Le duc d'Orléans, qui avait perdu sa femme après un an de mariage, n'avait pas jusqu'alors embrassé le parti de sa mère; mais tout d'un coup, ému de ses griefs, il arriva chez le cardinal le 30 janvier 1631, « fort accompagné, et lui dit qu'il trouverait bien étrange le sujet qui l'amenait là; que tant qu'il avait pensé que le cardinal le servirait, il l'avait bien voulu aimer; maintenant qu'il voyait qu'il lui manquait à tout ce qu'il lui avait promis, si bien que la façon dont lui, Monsieur, s'était gouverné, n'avait rien servi qu'à faire croire au monde qu'il avait abandonné la reine sa mère, il venait donc retirer la parole qu'il lui avait donnée de l'affectionner. » Au sortir de l'hôtel du cardinal, Monsieur monta en carrosse et s'en alla en diligence à Orléans, pendant que le roi, averti par Richelieu, arrivait en toute hâte de Versailles, pour assurer son ministre « de sa protection, sachant bien qu'il n'y avait personne qui lui voulût mal que pour les fidèles services qu'il lui rendait[1]. »

La reine mère avait assurément connu le projet du duc d'Orléans, car elle lui avait rendu les pierreries de Madame, qu'il lui avait confiées; elle envoya néanmoins son écuyer au roi, protestant « qu'elle avait été bien étonnée quand elle avait su le partement de Monsieur, que peu s'en était fallu qu'elle ne s'en fût évanouie, et que Monsieur lui avait mandé qu'il s'en allait de la cour parce qu'il ne pouvait plus souffrir les violences que le cardinal faisait contre elle. »

« Comme le roi lui témoigna qu'il trouvait bien étrange cette retraite

[1] *Mémoires de Richelieu*, t. II, p. 441.

Digitized by Google

et lui fit connaître qu'il avait beaucoup de peine à croire qu'elle n'en sût rien, elle prit occasion de vomir feu et flammes contre le cardinal et fit un effort nouveau pour le ruiner dans l'esprit du roi, quoique auparavant elle se fût obligée par serment de n'entreprendre plus aucunes choses contre lui[1]. »

Le cardinal n'avait rien juré ou ne se croyait pas plus obligé que la reine à tenir ses serments. Leurs Majestés partirent pour Compiègne ; là le ministre porta l'affaire au conseil, exposant les divers partis à prendre avec une habile apparence d'impartialité, et finissant par poser la question entre sa retraite et celle de la reine mère. « Sa Majesté, sans hésiter, choisit d'elle-même, prenant la résolution de retourner à Paris et de prier sa mère de se retirer pour lors en quelqu'une de ses maisons, lui désignant particulièrement Moulins, qu'autrefois elle avait désirée du feu roi ; et afin qu'elle y fût avec plus de contentement, il lui en offrit le gouvernement et celui de toute la province. » Le lendemain, 23 février 1631, avant que la reine mère fût éveillée, son royal fils avait repris le chemin de Paris, laissant le maréchal d'Estrées à Compiègne pour expliquer à la reine son départ et pour hâter celui de sa mère ; ce à quoi le maréchal ne réussit guères, car Marie de Médicis déclara que si on la voulait contraindre à partir, il faudrait l'arracher toute nue de son lit. Elle se tint renfermée dans le château, se refusant à sortir, et se plaignant du mal que la réclusion faisait à sa santé ; puis elle s'enfuit la nuit de Compiègne, accompagnée d'un seul gentilhomme, pour aller se réfugier en Flandre, d'où elle arriva bientôt à Bruxelles.

La partie du cardinal était définitivement gagnée. Marie de Médicis avait perdu tout empire sur son fils, qu'elle ne devait plus revoir.

Monsieur le duc d'Orléans avait cependant pris le chemin de la Lorraine, cherchant un refuge dans les États d'un prince habile, rusé, remuant, hostile à la France par goût comme par politique. Bientôt épris de la sœur du duc, la princesse Marguerite, Gaston d'Orléans l'épousa sans bruit, avec la dispense du cardinal de Lorraine, ce qui n'empêcha ni le duc ni le prince de nier effrontément le mariage lorsque le roi leur reprocha cette union contractée sans son aveu. Au mois de juin 1632, le duc d'Orléans rentrait en France à la tête de quelques mauvais régiments, rebut de l'armée espagnole, que lui avait

[1] *Mémoires de Richelieu*, t. II, p. 465.

Digitized by Google

donnés don Gonzalve de Cordoue. Pour la première fois, il levait hautement l'étendard de la révolte. Peu importait pour lui, accoutumé à se mettre à la tête des partis, qu'il abandonnait sans pudeur au jour du danger; mais il entraîna dans sa faute un homme digne d'une autre destinée et d'un autre chef. Henri, duc de Montmorency, maréchal de France et gouverneur du Languedoc, était le filleul d'Henri IV, qui disait un jour à M. de Villeroy et au président Jeannin : « Voyez mon fils Montmorency, comme il est bien fait; si jamais la maison de Bourbon venait à manquer, il n'y a pas de famille en Europe qui méritât si bien la couronne de France que la sienne, dont les grands hommes l'ont toujours soutenue et même augmentée au prix de leur sang. » Brillant à la cour comme à la guerre, bon et charitable, aimé de tout le monde, adoré de ses serviteurs, le duc de Montmorency était constamment resté fidèle au roi jusqu'au jour funeste où le duc d'Orléans l'engagea dans son aventureuse entreprise. Le Languedoc était mécontent de Richelieu qui lui avait ravi quelques-uns de ses priviléges; le duc n'eut pas de peine à y réunir des partisans, et il croyait déjà tenir l'épée de connétable, cinq fois portée par un Montmorency, lorsque Gaston d'Orléans entra en France et en Languedoc plus tôt qu'on n'avait compté et moins accompagné qu'il n'avait promis. Les dix-huit cents hommes qu'amenait le frère du roi ne suffisaient pas pour le rétablir dans le royaume avec la reine sa mère. Le gouverneur du Languedoc fit appel aux états alors réunis à Pézenas; il était soutenu par l'évêque d'Alby et celui de Nîmes; la province elle-même se déclara en révolte. Les sommes demandées par le roi furent octroyées au duc, que les députés prièrent de rester fidèle aux intérêts de la province comme ils promettaient de ne jamais quitter les siens. L'archevêque de Narbonne s'opposa seul à cet acte téméraire; il sortit des États, qu'il présidait, et le duc marcha au-devant de Monsieur jusqu'à Lunel. « On levait des troupes dans toute la province et aux environs aussi publiquement que si c'eût été pour le roi. » Mais les régiments se formaient lentement; le duc d'Orléans voulait gagner quelques villes; Narbonne et Montpellier fermèrent leurs portes. On avait compté sur l'influence de l'évêque pour s'assurer de Nîmes, et partout Montmorency faisait pratiquer les huguenots[1]; « mais les ministres réformés de Nîmes ayant eu avis des lettres de Sa Majesté par lesquelles elle témoignait être avertie que le principal dessein de Monsieur était de soulever ceux de la religion prétendue

[1] *Mémoires de Richelieu*, t. III, p. 160.

Digitized by Google

réformée, ils se crurent obligés pour leur défense de faire plus que les autres pour le service du roi. Ils assemblèrent le consistoire, résolurent de mourir en son obéissance, allèrent trouver les consuls et les requirent de faire assembler le conseil de ville, pour lui faire prendre une décision semblable, ce que les consuls, gagnés par M. de Montmorency, refusèrent. Pour lors, les ministres dépêchèrent vers le maréchal de la Force, déjà posté au Pont-Saint-Esprit avec son armée, et celui-ci y ayant envoyé des chevau-légers le 26 juillet, le peuple cria *Vive le roi !* L'évêque fut contraint de s'enfuir et la ville contenue dans son devoir. » Beaucaire, dont le gouverneur était gagné, résista par les armes; « si nous battons l'armée du roi, disait le duc de Montmorency en retournant à Pézenas après cet incident, nous ne manquerons pas de villes; sinon il nous faudra aller faire notre cour à Bruxelles. »

A la nouvelle de la révolte de son frère, le roi, qui se trouvait sur les frontières de Lorraine, s'était mis en marche, mais il s'acheminait à son aise et à petites journées, « croyant que le feu que Monsieur allumerait en son royaume ne serait qu'un feu de paille. » Il précipita ses mouvements lorsqu'il sut le soulèvement de Montmorency, et quitta Paris après avoir mis les scellés dans l'hôtel du duc, qui y avait imprudemment laissé cinq cent cinquante mille livres; l'argent fut saisi et porté en l'épargne royale. » La princesse de Guéméné, fort liée avec Montmorency, vint trouver le cardinal, qui accompagnait le roi. « Monsieur, lui dit-elle, vous allez en Languedoc; souvenez-vous des grandes marques d'attachement que M. de Montmorency vous a données il n'y a pas longtemps; vous ne pouvez les oublier sans ingratitude. » En effet, lorsque le roi se croyait mourant, à Lyon, il avait recommandé le cardinal au duc de Montmorency, qui avait promis de le recevoir dans son gouvernement: « Madame, répondit froidement Richelieu, je n'ai pas rompu le premier. »

Déjà le parlement de Toulouse, resté fidèle au roi, avait annulé les délibérations des états, lettres et commissions du gouverneur; le parlement de Paris venait d'enregistrer une déclaration contre les serviteurs et adhérents du duc d'Orléans comme rebelles, criminels de lèse-majesté et perturbateurs du repos public. Six semaines étaient accordées au frère du roi pour faire cesser tous actes d'hostilité; sinon le roi se réservait d'ordonner contre lui, après ce délai passé, « ce qu'il estimerait devoir faire pour la conservation de son État, suivant les lois du royaume et les exemples de ses prédécesseurs. »

Digitized by Google

C'était vers le maréchal de Schomberg que s'avançait Montmorency; celui-ci se trouvait isolé dans sa révolte, enfermé dans les limites de son gouvernement, entre les deux armées du roi, qui marchait lui-même contre lui. On avait compté sur le soulèvement de plusieurs provinces, sur l'adhésion de plusieurs gouverneurs, entre autres du vieux duc d'Épernon, qui avait fait dire à Monsieur : « Je suis son très-humble serviteur, qu'il se mette en état d'être servi; » mais personne ne bougeait, le roi recevait chaque jour de nouvelles protestations de fidélité, et le duc d'Épernon s'était rendu à Montauban pour maintenir cette ville remuante dans le devoir et empêcher que rien fût tenté dans la province.

A trois lieues de Castelnaudary, le maréchal de Schomberg assiégeait un château appelé Saint-Félix-de-Carmain, qui tenait pour le duc d'Orléans. Montmorency s'avança pour secourir la place; il avait deux mille hommes de pied et trois mille chevaux; le duc d'Orléans l'accompagnait avec un grand nombre de gentilshommes. Le maréchal avait gagné les défenseurs de Saint-Félix, et il se trouvait à une demi-lieue de Castelnaudary lorsqu'il rencontra l'armée rebelle. Le combat s'engagea presque aussitôt; le comte de Moret, fils naturel d'Henri IV et de Jacqueline de Bueil, tira les premiers coups de feu. A ce bruit, Montmorency, qui commandait l'aile droite, prend un escadron de cavalerie, et « poussé par cette impétuosité dont tous les hommes vaillants sont saisis en semblable rencontre, il lance son cheval, saute le fossé qui traversait le chemin, passe sur le ventre des mousquetaires, et le malheur de se voir seul lui donnant plus d'indignation que de crainte, il veut signaler par sa résistance une mort qu'il ne peut éviter. » Quelques gentilshommes seulement l'avaient suivi, entre autres un vieil officier, le comte de Rieux, qui lui avait promis de mourir à ses pieds, ce dont il tint parole. En vain Montmorency avait appelé à lui ses gendarmes et le régiment de Ventadour; le reste de la cavalerie ne branla point. Le comte de Moret avait été tué; la terreur gagnait partout les soldats. Le duc était engagé parmi les chevau-légers du roi; il venait de recevoir deux balles dans la bouche. Son cheval, « un petit barbe extrêmement rapide, » s'abattit sous lui; il tomba blessé de dix-sept blessures, seul, sans un écuyer pour le secourir. « Un sergent d'une compagnie des gardes le vit tomber et le porta dans le chemin; quelques soldats qui étaient présents se mirent à pleurer; ils semblaient plaindre l'infortune de leur général plutôt que celle de leur prison-

Digitized by Google

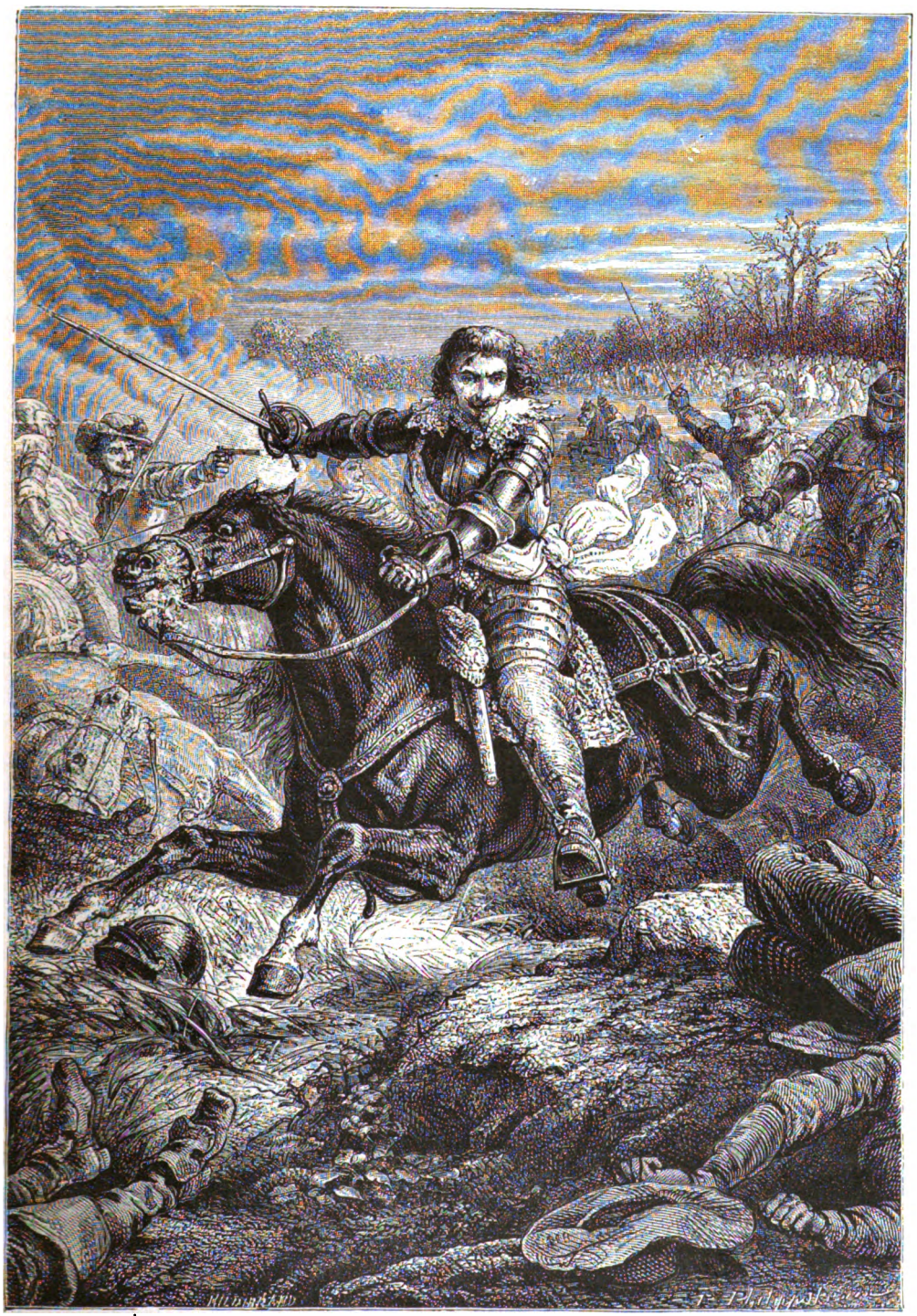

HENRI, DUC DE MONTMORENCY, A LA BATAILLE DE CASTELNAUDARY

Digitized by Google

Digitized by Google

nier. Montmorency seul demeurait comme insensible aux coups du malheur, et témoignait par la grandeur de son courage qu'il résidait en lui dans une partie plus haute que le cœur[1]. »

Pendant que l'armée du duc d'Orléans se retirait en emportant ses morts, presque tous du plus haut rang, les gens du roi emmenaient Montmorency mourant à Castelnaudary. Sa femme, Marie-Félicie des Ursins, fille du duc de Bracciano, malade dans son lit à Béziers, lui envoya un médecin avec son écuyer pour savoir la vérité de l'état de son mari. « Tu raconteras à ma femme, lui dit le duc, le nombre et la grandeur des blessures que tu as vues, et tu l'assureras que celle que j'ai faite à son esprit m'est incomparablement plus sensible que toutes les autres. » Lorsqu'on traversa les faubourgs de la ville, le duc voulut qu'on ouvrît sa litière, « et la tranquillité qui paraissait à travers la pâleur de son visage, troubla l'esprit de tous les assistants et fit pleurer les plus fermes et les plus stupides[2]. »

Le courage militaire ne manquait pas au duc d'Orléans; il voulait délivrer Montmorency et chercha à rallier ses forces; mais les troupes du Languedoc n'obéissaient qu'au gouverneur; les étrangers se mutinèrent : le frère du roi n'avait plus d'armée. « Le lendemain, lorsqu'il n'était plus temps, dit Richelieu, Monsieur envoya par un trompette demander la bataille au maréchal de Schomberg, qui lui répondit qu'il ne la donnerait point, mais que, s'il le rencontrait, il essayerait de se défendre contre lui. » Monsieur se crut dispensé de chercher le combat, et ne s'occupa plus que de traiter. Alby, Béziers, Pézenas s'empressaient de faire leur soumission. Il fallut que la duchesse de Montmorency, malade et au désespoir, se hâtât de quitter Béziers, où il n'y avait plus de sûreté pour elle. « En passant par les rues, elle n'entendait qu'une confusion de voix du peuple qui parlait avec insolence de ceux qui se retiraient avec appréhension. » Le roi était déjà à Lyon.

Il était à Pont-Saint-Esprit lorsqu'il envoya vers son frère, dont il avait déjà reçu des émissaires en route. Les premières requêtes de Gaston d'Orléans étaient encore fières : il demandait la liberté du duc de Montmorency, le rétablissement de tous ceux qui avaient servi son parti et celui de sa mère, des places de sûreté et de l'argent. Le roi n'en tint compte, et un second envoyé du prince fut mis en prison. Cependant le surintendant des finances, M. de Bullion, était arrivé auprès

[1] *Journal du duc de Montmorency* (*Archives curieuses de l'histoire de France*, t. IV).
[2] *Ibid.*

Digitized by Google

de lui de la part du roi, et « trouva l'esprit de Monsieur fort repentant et bien disposé, mais non celui de tous les autres, car Monsieur avoua qu'il avait été mal conseillé de faire l'équipée qu'il fit chez le cardinal, et ensuite de sortir de la cour; et se reconnaissant très-obligé au roi de la douceur dont il avait usé envers lui, en sa déclaration, ce qui lui avait touché le cœur, et qu'il en avait obligation au cardinal, qu'il avait toujours aimé et estimé, et croyait qu'il l'aimait aussi de sa part[1]. »

La duchesse de Montmorency connaissait Monsieur, bien qu'elle eût, disait-on, engagé son mari à s'attacher à lui; toute malade qu'elle était, elle le suivait depuis la bataille de Castelnaudary, dans la crainte qu'il n'oubliât son mari dans le traité. Elle ne put malheureusement entrer à Béziers, et ce fut là que l'arrangement se conclut. Monsieur protesta de son repentir, maudissant en particulier le père Chanteloube, confesseur et confident de la reine sa mère, « qu'il voudrait que le roi eût fait pendre; qu'il avait donné à la reine un beau conseil en la faisant sortir du royaume; que pour toutes les grandes espérances qu'il lui avait fait concevoir, elle était réduite à prier Dieu pour tromper son ennui[2]. » Quant à lui, Monsieur, il était prêt à renoncer à toute intelligence avec l'Espagne, la Lorraine et la reine sa mère, « qui pouvait traiter elle-même son affaire. Il s'engageait à ne prendre aucun intérêt en celui de ceux qui s'étaient liés à lui en ces occasions pour faire leurs affaires, et ne se plaindrait pas quand le roi leur ferait subir ce qu'ils avaient mérité. » A la vérité, il ajoutait à ces lâches concessions beaucoup d'instances en faveur de M. de Montmorency; mais M. de Bullion ne lui permit pas de prendre le change. « C'est à Votre Altesse de choisir, dit-il, si elle veut s'attacher aux intérêts du dit sieur de Montmorency, ou déplaire au roi et perdre ses bonnes grâces. » Le prince signa tout; puis il partit pour Tours, que le roi lui avait assigné pour sa résidence, recevant en chemin, de ville en ville, tous les honneurs qu'on eût rendus à Sa Majesté même. M. de Montmorency resta en prison.

« Il attendait la mort avec une résignation qui n'est pas imaginable, dit l'auteur de ses *Mémoires;* jamais homme n'en parla plus hardiment que lui; il semblait qu'il racontât les dangers d'un autre lorsqu'il représentait les siens à ses domestiques et à ses gardes, qui seuls étaient

[1] *Mémoires de Richelieu*, t. VIII, p. 196.
[2] *Ibid.*

Digitized by Google

témoins d'une si haute vertu. » Sa sœur, la princesse de Condé, lui fit tenir un mémoire préparé pour sa défense ; il le lut avec soin, puis le déchira, « ayant toujours résolu, dit-il, de ne point chicaner sa vie. » — « Je ne devrais répondre que devant le parlement de Paris, dit-il à la commission du parlement de Toulouse chargée de faire son procès, mais c'est de bon cœur que je renonce à ce privilége et à tous les autres qui pourraient retarder mon jugement. »

L'arrêt ne se fit point attendre. Arrivé à Toulouse le 27 octobre, à midi, le duc avait demandé un confesseur. « Mon père, dit-il au prêtre, je vous prie de me mettre tout à cette heure dans le chemin du ciel le plus court et le plus certain que vous pourrez, n'ayant plus rien à espérer ni à souhaiter que Dieu. » Toute sa famille était accourue, mais sans pouvoir obtenir la faveur de voir le roi. « Sa Majesté s'était confirmée en la volonté qu'elle avait eue dès le commencement de faire en le dit sieur de Montmorency une justice exemplaire à tous les grands de son royaume à l'avenir, comme le feu roi son père l'avait fait en la personne du maréchal de Biron, » dit Richelieu dans ses *Mémoires*. La princesse de Condé ne fut point admise auprès de Sa Majesté, qui ne prêta pas l'oreille aux supplications de ses plus anciens serviteurs, représentés par le vieux duc d'Épernon, qui s'accusait lui-même d'avoir naguère commis le même crime que le duc de Montmorency. « Vous pouvez vous retirer, monsieur le duc, » fut tout ce que daigna répondre Louis XIII. « Je ne serais point roi si j'avais les sentiments des particuliers, » dit-il au maréchal de Châtillon qui lui montrait les visages bouleversés et les yeux gonflés de toute sa cour.

C'était le 30 octobre au matin ; le duc de Montmorency dormait paisiblement. Son confesseur le vint réveiller. « *Surgite, eamus*, » dit-il en se réveillant ; et comme son chirurgien voulait panser ses blessures. « Voici l'heure de guérir toutes mes plaies par une seule, » dit-il, et il se fit revêtir de l'habillement de toile blanche qu'il avait fait préparer à Lectoure pour le jour du supplice. Aux dernières questions de ses juges, il répondit par des aveux complets, et lorsque l'arrêt lui fut signifié : « Je vous remercie, messieurs, dit-il aux commissaires, et je vous prie de dire de ma part à tous ceux de votre corps que je tiens cet arrêt de la justice du roi pour un arrêt de la miséricorde de Dieu. » Il marcha à l'échafaud avec le même calme, saluant à droite et à gauche ceux qu'il connaissait pour leur dire adieu ; puis, s'étant placé avec peine sur le billot, tant ses blessures le faisaient encore souffrir, il dit

Digitized by Google

tout haut : « *Domine Jesu, accipe spiritum meum.* » Sa tête tomba pendant que le peuple se précipitait pour recevoir son sang et y tremper des linges.

Henri de Montmorency était le dernier de la branche ducale de sa maison et n'était âgé que de trente-sept ans.

L'occasion était belle pour Monsieur de manquer encore une fois à ses engagements. La honte et l'inquiétude le pressaient également : la mort de Montmorency lui était universellement reprochée ; il n'était pas rassuré sur la question de son mariage, dont il n'avait pas été fait mention dans les arrangements. Il quitta Tours et se retira en Flandre, écrivant au roi pour se plaindre du supplice du duc, disant que la vie de celui-ci était la condition tacite de son accommodement, et que sa parole étant dégagée, il allait chercher une retraite assurée hors du royaume. « Chacun sait en quel point vous étiez, mon frère, et si vous pouviez faire autre chose, » lui répondit le roi.

« Qui pensez-vous, messieurs, qui ait fait trancher la tête au duc de Montmorency? » disait le cardinal Zapata à Bautru et à Barrault, envoyés de France, qu'il rencontrait dans l'antichambre du roi d'Espagne. « Ses crimes, » répondit Bautru. « Non, dit le cardinal, mais la clémence des rois prédécesseurs de Sa Majesté. » Louis XIII et le cardinal de Richelieu n'ont assurément pas mérité ce reproche de l'histoire.

Tant d'exemples et si terribles devaient enfin valoir au tout-puissant ministre quelques années de repos. Une seule fois, en 1636, un nouveau complot de Monsieur et de M. le comte de Soissons menaça non-seulement son pouvoir, mais sa vie. Le quartier du roi était établi au château de Demuin ; les princes, poussés par Montrésor et Saint-Ibal, avaient résolu de faire périr le cardinal. Le coup devait se faire au sortir du conseil. Richelieu reconduisit le roi jusqu'au bas de l'escalier. Les deux gentilshommes attendaient le signal ; mais Monsieur ne branla pas et se retira sans mot dire ; M. le comte de Soissons n'osa passer outre, et le cardinal remonta tranquillement chez lui, sans se douter de l'extrême péril qu'il avait couru. Richelieu était plus hautain que fier, et trop clairvoyant pour se méprendre sur les sentiments que le roi éprouvait pour lui. Jamais il n'eut confiance dans sa situation, jamais il ne se départit d'une vigilance jalouse et parfois mesquine. Toute influence étrangère à la sienne l'inquiétait auprès du maître dont il gouvernait toutes les affaires sans avoir pu en dompter l'esprit mélancolique et bizarre.

Digitized by Google

Les femmes tenaient peu de place dans la vie de Louis XIII; deux fois cependant, dans cet intervalle de dix années qui sépara le complot de Montmorency de celui de Cinq-Mars, le ministre se crut menacé par des influences féminines; deux fois il usa de ruse pour enlever le cœur et la confiance du monarque à deux jeunes filles de sa cour, Louise de la Fayette et Marie d'Hautefort. Toutes deux étaient filles d'honneur de la reine. Mademoiselle d'Hautefort avait quatorze ans lorsque en 1630, à Lyon, dans les langueurs de la convalescence, le roi distingua pour la première fois sa beauté à la fois éclatante et grave, son air de noblesse et de modestie; toute la cour sut bientôt qu'il l'avait remarquée, car son premier soin fut, au sermon, d'envoyer à la jeune fille d'honneur le coussin de velours sur lequel il s'agenouillait, afin qu'elle pût s'asseoir. Mademoiselle d'Hautefort le refusa, et resta assise par terre comme ses compagnes; mais désormais les yeux des courtisans étaient attachés sur tous ses mouvements, sur les interminables conversations que recherchait le roi, sur ses jalousies, ses brouilleries, ses raccommodements. Après leurs querelles, le roi passait la plus grande partie du jour à écrire ce qu'il avait dit à mademoiselle d'Hautefort et ce qu'elle lui avait répondu. A sa mort, on trouva sa cassette remplie de ces étranges procès-verbaux de l'affection la plus innocente, mais aussi la plus orageuse et la plus inquiète. Le roi était surtout jaloux du dévouement passionné de mademoiselle d'Hautefort pour la reine, Anne d'Autriche, sa maîtresse. « Vous aimez une ingrate, lui disait-il, et vous verrez comme elle payera vos services. » Richelieu n'avait pu gagner mademoiselle d'Hautefort; il envenima de son mieux la brouillerie qui la sépara du roi, en 1635. Mais Louis XIII avait appris le charme de la confiance et de l'intimité; il se tourna vers Louise de la Fayette, charmante fille de dix-sept ans, aussi vertueuse que mademoiselle d'Hautefort, plus douce et plus tendre qu'elle, et qui donna sincèrement son cœur à ce roi si puissant, si ennuyé et si mélancolique dans l'éclat de son règne. Par bonheur pour Richelieu, il avait pour la séparer de Louis XIII un moyen plus sûr encore que la fierté de mademoiselle d'Hautefort : mademoiselle de la Fayette, tout enfant, avait pensé à se faire religieuse; le scrupule de manquer à sa vocation la troublait à la cour et jusque dans les conversations auxquelles elle se reprochait de prendre trop de goût. Le P. Caussin, son confesseur, qui était aussi celui du roi, cherchait à calmer sa conscience; il espérait beaucoup de l'influence qu'elle pouvait exercer sur le roi; mais mademoiselle de

Digitized by Google

la Fayette le pressait, troublée elle-même et perplexe. Comme le jésuite rendait compte à Louis XIII des dispositions de son amie, le roi, les larmes aux yeux, répondit : « Encore que je sois bien fâché qu'elle se retire, néanmoins je ne veux pas empêcher sa vocation; qu'elle attende seulement que je parte pour l'armée. » Elle n'attendit pas. Leur dernier entretien eut lieu chez la reine, qui n'aimait pas mademoiselle de la Fayette; et comme le carrosse du roi sortait de la cour, la jeune fille, appuyée contre la fenêtre, se retourna vers une de ses compagnes. « Hélas! dit-elle, je ne le verrai plus! » Elle le revit souvent pendant quelque temps; il allait la visiter dans son couvent, et « restait si longtemps attaché à sa grille, dit madame de Motteville, que le cardinal de Richelieu, tombant en de nouvelles frayeurs, recommença ses intrigues pour l'en arracher tout à fait.» Il y réussit. L'affection du roi se réveilla pour mademoiselle d'Hautefort. Elle venait de rendre à la reine un service important. Anne d'Autriche entretenait secrètement avec ses deux frères, le roi Philippe IV et le cardinal infant, une correspondance qui pouvait à bon droit inquiéter le roi et son ministre, puisqu'elle passait par madame de Chevreuse, et qu'on était alors en guerre avec l'Espagne. La reine se servait pour ce commerce d'un valet de chambre nommé Laporte, qui fut arrêté et jeté en prison. Le chancelier se transporta au Val-de-Grâce, où la reine se retirait souvent; il interrogea les religieuses et fouilla la cellule d'Anne d'Autriche. Elle était dans une mortelle inquiétude, ne sachant ce que pourrait dire Laporte, et comment lui délier la langue dans la mesure de ses propres aveux au roi et au cardinal. Mademoiselle d'Hautefort se déguisa en suivante et parvint jusqu'à la Bastille pour faire remettre une lettre à Laporte, grâce à l'entremise du commandeur de Jars, son ami, alors en prison. Les confessions de la maîtresse et de l'agent mises ainsi d'accord, la reine obtint son pardon, non sans avoir accepté des reproches et des conditions de dure surveillance. Madame de Chevreuse s'effraya et alla chercher un refuge en Espagne. Le roi reprit du goût pour mademoiselle d'Hautefort, sans qu'elle sût jamais en profiter pour sa fortune. « Elle avait tant de hauteur dans l'âme qu'elle n'aurait jamais pu se résoudre à demander rien pour elle et pour sa famille; et tout ce qu'on pouvait obtenir d'elle, c'était de recevoir ce que le roi et la reine voulaient bien lui donner. »

Richelieu n'avait jamais oublié les dédains de mademoiselle d'Hautefort, il la redoutait et l'accusait auprès du roi d'être mêlée aux con-

Digitized by Google

tinuelles intrigues de Monsieur. L'affection naissante de Louis XIII pour le jeune Cinq-Mars, fils du maréchal d'Effiat, commençait à occuper le triste monarque; il sacrifia plus facilement mademoiselle d'Hautefort. Le cardinal lui demanda seulement de l'éloigner pour quinze jours. Elle voulut en entendre l'ordre de la bouche du roi lui-même. « Ces quinze jours dureront le reste de ma vie, dit-elle, je prends donc congé de Votre Majesté pour toujours. » Elle partit, accompagnée des regrets et des larmes d'Anne d'Autriche, et laissant le champ libre au nouveau favori, « ce joujou du roi, » comme l'appelait le cardinal.

M. de Cinq-Mars n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il fut fait maître de la garde-robe et grand écuyer de France. Brillant et spirituel, il amusait le roi et occupait les loisirs que lui faisait la paix. La passion que prenait Louis XIII pour son favori était jalouse et quinteuse. Il reprochait au jeune homme ses fugues à Paris, pour voir ses amis et l'élégante société du Marais, quelquefois aussi Marie de Gonzague, fille du duc de Mantoue, naguères recherchée par le duc d'Orléans, et qui ne dédaignait pas, disait-on, les vœux de M. le Grand, comme on appelait Cinq-Mars. Les plaintes étaient rapportées à Richelieu par le roi même dans une correspondance étrange, qui rappelle les procès-verbaux de ses querelles avec mademoiselle d'Hautefort: « Je suis bien marri, écrivait Louis XIII le 4 janvier 1641, de vous importuner sur les mauvaises humeurs de M. le Grand. Je lui ai fait reproche de sa paresse; il m'a répondu que pour ce chapitre-là, il ne pouvait se changer, et qu'il ne ferait pas mieux que ce qu'il avait fait. J'ai dit que m'ayant les obligations qu'il a, il ne devait pas me parler de la sorte. Il m'a répondu son discours ordinaire, qu'il n'avait que faire de mon bien, qu'il s'en passerait fort bien, et serait aussi content d'être Cinq-Mars que M. le Grand, et que pour changer de façon et de vivre, il ne le pouvait. — Et ensuite est venu, toujours me picotant et moi lui, jusque dans la cour du château, où je lui ai dit, qu'étant en l'humeur où il était, il me ferait plaisir de ne me point voir. Je ne l'ai pas vu depuis. *Signé* Louis. » Cette fois le cardinal raccommoda le roi avec le favori qu'il avait lui-même placé auprès de lui, mais dont il commençait quelquefois à trouver les assiduités auprès de son maître très-importunes. « Un jour il lui fit dire de ne plus être ainsi toujours sur ses talons, et le traita même en face avec autant d'aigreur et d'empire que s'il eût été le moindre de ses valets. » Cinq-Mars ne tarda pas à prêter l'oreille à ceux qui le sollicitaient contre le cardinal.

Digitized by Google

Alors s'engagea une série de négociations et d'intrigues; le duc d'Orléans était revenu à Paris, le roi était malade, le cardinal l'était plus que lui; de là des conjectures et des espérances insensées; le duc de Bouillon mandé par le roi, qui lui confiait le commandement de l'armée d'Italie, était en même temps entraîné dans le complot qui commençait à se nouer contre le ministre; le duc d'Orléans et la reine en étaient; on avait besoin de la ville de Sedan, dont Bouillon était prince souverain, pour servir d'asile aux auteurs de la conspiration en cas d'échec. Sedan seul ne pouvait suffire, il fallait une armée. Où la prendre ? On en venait tout naturellement à songer à l'Espagne.

Pour un si périlleux traité, il fallait un négociateur; le grand écuyer proposa son ami, le vicomte de Fontrailles, homme d'esprit qui détestait le cardinal, et qui eût trouvé plus simple de l'assassiner; il consentit cependant à se charger de la négociation, et il partit pour Madrid, où son traité fut bientôt conclu, au nom du duc d'Orléans. Les Espagnols devaient fournir 12,000 hommes de pied et 5,000 chevaux, 400,000 écus comptant, 12,000 écus de pension par mois, et 300,000 livres pour munir la place frontière que promettait le duc. Sedan, Cinq-Mars et le duc de Bouillon n'étaient nommés que dans un acte à part.

Le roi était alors à Narbonne, se rendant à son armée qui assiégeait Perpignan. Le grand écuyer était avec lui. Fontrailles vint le trouver. « Je ne prétends être vu de personne, dit-il, mais me rendre bien vite en Angleterre, ne me croyant pas de force à subir la torture que le cardinal pourrait me faire subir dans sa propre chambre sur le plus léger soupçon. » Le 21 avril, le cardinal était dangereusement malade, et le roi le laissa à Narbonne en proie à une fièvre violente, avec un abcès au bras qui l'empêchait d'écrire, tandis que Cinq-Mars, toujours présent, toujours agissant, insinuait de son mieux dans l'esprit de son maître le soupçon du ministre et les espérances qu'on fondait sur sa disgrâce ou sur sa mort. Le roi écoutait, comme il l'avoua plus tard, pour découvrir les mauvaises pensées de son favori, et lui faire dire tout ce qu'il avait dans le cœur. « Le roi était tacitement le chef de cette conjuration, dit madame de Motteville; le grand écuyer en était l'âme, le nom dont on se servait était celui du duc d'Orléans, frère unique du roi, et leur conseil était le duc de Bouillon, qui s'y engagea parce qu'ayant été du parti de M. de Soissons, il était fort mal à la cour. Ils firent tous de beaux projets sur le changement à l'avantage de

Digitized by Google

leur grandeur et de leur fortune, se persuadant que le cardinal ne pouvait vivre que peu de jours, pendant lesquels il ne pouvait pas se remettre bien avec le roi. » Tels étaient les projets et les espérances lorsque la *Gazette de France*, le 21 juin 1642, donna à la fois ces deux nouvelles : « Le cardinal-duc, après avoir demeuré deux jours en Arles, s'y embarqua le 11 de ce mois pour Tarascon, sa santé allant toujours de mieux en mieux. — Le roi a fait arrêter le marquis de Cinq-Mars, grand écuyer de France. »

La surprise fut grande et la consternation plus grande encore parmi les amis de Cinq-Mars. « On sait à Paris vos grands desseins comme on y sait que la Seine coule sous le pont Neuf, » lui écrivait quelques jours auparavant Marie de Gonzague; ces grands desseins si imprudemment divulgués faisaient pressentir un grand péril. Seul en face de son jeune favori, tout à coup accablé, à l'armée, des soucis et des affaires dont son ministre le déchargeait d'ordinaire, le roi avait trop d'esprit pour ne pas sentir la frivole insignifiance de Cinq-Mars en face de la capacité puissante du cardinal. « Je vous aime plus que jamais, écrivait-il à Richelieu, il y a trop longtemps que nous sommes ensemble pour nous jamais séparer, ce que je veux bien que tout le monde sache. » En réponse, le cardinal lui avait envoyé la copie du traité de Cinq-Mars avec l'Espagne.

Le roi ne pouvait en croire ses yeux, et sa colère égala son étonnement. Avec le grand écuyer il fit aussitôt arrêter M. de Thou, son intime ami, et l'ordre partit pour s'assurer du duc de Bouillon, alors à la tête de l'armée d'Italie; pris comme le maréchal de Marillac au milieu de ses troupes, il avait vainement essayé de se cacher ; on le mena au château de Pignerol. Fontrailles avait vu venir le coup. Il alla trouver le grand écuyer : « Monsieur, lui dit-il, vous êtes de belle taille; quand vous seriez plus petit de toute la tête, vous ne laisseriez pas de demeurer fort grand; pour moi, qui suis déjà fort petit, on ne me pourrait rien ôter sans m'incommoder et sans me faire de la plus vilaine taille du monde ; vous trouverez bon, s'il vous plaît, que je me mette à couvert des couteaux. » Et il partit pour l'Espagne, d'où il revenait à peine.

Qu'était devenu le plus coupable, sinon le plus dangereux de tous les complices? Monsieur, « frère unique du roi, » comme l'appelle madame de Motteville, était venu jusqu'à Moulins et avait fait demander un rendez-vous au grand écuyer, lorsqu'il apprit l'arrestation de son complice, et bientôt celle du duc de Bouillon. Tout effrayé qu'il fût, il

Digitized by Google

comprit que la trahison était plus sûre que la fuite, et comme le roi, faible et malade, venait de rejoindre à Tarascon le cardinal presque mourant, arriva un émissaire du duc d'Orléans chargé de ses lettres. Il assurait le roi de sa fidélité, il suppliait Chavigny, confident du ministre, de lui donner « des facilités pour voir son Éminence avant le roi, moyennant quoi tout irait bien. » Il invoquait la générosité du cardinal, le priant de garder sa lettre pour un reproche éternel, s'il n'était pas dorénavant le plus fidèle et le plus passionné de ses amis.

L'abbé de la Rivière, chargé d'implorer le pardon de son maître, était digne d'une telle mission; il confessa tout, il signa tout, bien qu'il « faillît mourir de peur », et sur l'exigence du cardinal, il apporta bientôt toutes ces lâchetés écrites de la main même du duc d'Orléans. Peu s'en fallut que le prince ne fût obligé de paraître au procès pour livrer ses complices à la face du monde. Le respect du chancelier Séguier pour son rang lui épargna cette dernière infamie. Les ordres du roi à son frère, soumis au cardinal, portaient cette note de la main du ministre : « Monsieur aura au lieu de son exil 12,000 écus par mois, la même somme que le roi d'Espagne avait promis de lui donner. »

« La paralysie du bras n'empêchait pas la tête d'agir; » le cardinal mourant avait dicté au roi étendu sur un lit à ses côtés, dans la chambre de son hôtel à Monfrin, près de Tarascon, les volontés suprêmes qui consommaient le déshonneur du duc d'Orléans et la perte du favori. Louis XIII reprit lentement la route de Fontainebleau dans la litière du cardinal, que celui-ci lui prêta. Les prisonniers restèrent sous la garde du ministre, qui les dirigea bientôt sur Lyon, où il se fit porter lui-même. Le grand écuyer venu de Montpellier, M. de Thou de Tarascon, dans un bateau à la remorque de celui du cardinal, le duc de Bouillon de Pignerol, tous trois furent logés au château de Pierre-Encise. On attendait pour les interroger des magistrats « qui fussent capables de philosopher et de songer perpétuellement aux moyens qu'ils devaient tenir pour venir à leurs fins. » Cela était inutile, car le grand écuyer « ne cessait de dire tout haut qu'il n'avait rien fait que le roi n'y eût consenti. »

Louis XIII s'émut sans doute de ces propos, car, à peine arrivé à Fontainebleau, où l'avait devancé la nouvelle de la fin de la reine, sa mère, morte à Cologne dans l'exil et la pauvreté, il écrivit à tous les parlements de son royaume, aux gouverneurs des provinces, aux ambassa-

Digitized by Google

deurs près des cours étrangères, pour raconter lui-même l'arrestation des coupables et le rôle qu'il avait joué dans l'affaire. « Le notable et visible changement qui a paru depuis un an dans la conduite du sieur de Cinq-Mars, notre grand écuyer, nous fit résoudre, aussitôt que nous nous en aperçûmes, de prendre soigneusement garde à ses actions et à ses paroles pour pénétrer et découvrir quelle en pourrait être la cause. Pour cet effet, nous résolûmes de le laisser agir et parler avec nous plus librement qu'auparavant. » Et dans une lettre écrite directement au chancelier, le roi s'écrie avec colère : « Il est vrai que m'ayant vu quelquefois mal satisfait du cardinal, soit par l'appréhension que j'avais qu'il ne m'empêchât d'aller au siége de Perpignan, ou qu'il ne me portât à en revenir, dans la crainte que ma santé n'y fût altérée, soit pour quelque autre sujet semblable, le dit sieur de Cinq-Mars n'a rien oublié pour m'échauffer contre mon dit cousin, ce que j'ai souffert tant que ses mauvais offices demeuraient dans les bornes de la modération. Mais quand il a passé jusqu'à me proposer qu'il se fallait défaire du cardinal et qu'il s'est offert à l'exécuter, j'ai eu en horreur ses mauvaises pensées et je les ai détestées. Bien qu'il me suffise de le dire pour que vous le croyiez, il n'y a personne qui ne juge que cela doit avoir été ainsi ; car autrement, quel motif aurait-il eu de se lier avec l'Espagne contre moi, si j'avais approuvé ce qu'il voulait ? »

Le procès était fait d'avance ; le roi et son frère s'entendaient pour accabler les accusés, « gage d'une paix qui ne fut pas celle que Dieu annonça au jour de Noël aux hommes de bonne volonté, écrit madame de Motteville, mais telle qu'elle peut se trouver à la cour et parmi des frères de sang royal. »

Le cardinal ne crut pas nécessaire d'attendre le jugement. Il était arrivé à son hôtel, à Lyon, dans une chambre carrée, couverte en damas rouge, et portée sur les épaules de dix-huit gardes ; là, étendu sur son lit, une table couverte de papiers à côté de lui, il travaillait et causait avec celui de ses serviteurs dont il avait voulu avoir en chemin la compagnie. Ce fut dans ce même équipage qu'il quitta Lyon pour gagner la Loire et retourner à Paris. Sur sa route il fallut abattre des pans de mur et jeter des ponts sur les fossés, afin de donner passage jusqu'aux appartements à cette vaste litière et à l'indomptable mourant qu'elle contenait.

C'était le 12 septembre 1642 que les accusés comparaissaient devant la commission ; ils n'étaient plus que deux ; le duc de Bouillon avait

Digitized by Google

fait son accommodement particulier avec le cardinal, avouant tout, et demandant « grâce de la vie afin de l'employer à conserver dans l'Église catholique cinq petits enfants que sa mort laisserait à des personnes de religion contraire. » Pour prix de ce pardon, on lui demanda de remettre au roi Sedan, « encore qu'il fût facile de s'en emparer après l'avoir fermé. » Le duc consentit à tout, et il attendait dans son donjon de Pierre-Encise le supplice de ses complices qui n'avaient point de ville à rendre. Leur mort devait être le signal de sa liberté.

Les deux accusés ne niaient rien; M. de Thou soutenait seulement qu'il n'avait été en aucune façon mêlé à la conjuration, prouvant qu'il avait blâmé le traité avec l'Espagne et que son seul crime était de ne l'avoir pas révélé. « Il m'a cru son ami, unique et fidèle, dit-il en parlant de Cinq-Mars, et je ne l'ai pas voulu trahir. » Le grand écuyer raconta en détail l'histoire du complot, sa liaison avec le duc d'Orléans, qui n'avait manqué aucune occasion de le rechercher, les résolutions prises en commun avec le duc de Bouillon et le traité fait avec l'Espagne, « confessant avoir failli et n'avoir espérance qu'en la clémence du roi et du cardinal, dont la générosité se montrerait d'autant plus en demandant son pardon qu'il l'y avait moins obligé. » L'arrêt ne se fit pas attendre, à l'unanimité des voix contre le grand écuyer; un seul des juges avait conclu en faveur de M. de Thou. Celui-ci se tourna vers Cinq-Mars : « Eh bien, monsieur, humainement je pourrais me plaindre de vous, vous m'avez accusé, vous me faites mourir, mais Dieu sait combien je vous aime. Mourons, monsieur, mourons courageusement et gagnons le paradis. »

L'arrêt de Cinq-Mars le condamnait à subir la question pour avoir plus ample révélation de ses complices. « On avait résolu de ne point la lui donner, dit Tallemant des Réaux; on ne laissa cependant pas de la lui présenter; cela le toucha, mais ne lui fit rien faire qui le démentît, et il défaisait déjà son pourpoint, quand on lui fit lever seulement la main pour dire la vérité. »

Le supplice ne devait pas être différé, et le jour même de la sentence en vit l'exécution. « Monsieur le grand écuyer témoigna une fermeté toujours égale et fort résolue à la mort avec une froideur admirable, une constance et une dévotion chrétiennes, » écrivait M. du Marca, conseiller d'État, au secrétaire d'État Brionne. Et Tallemant des Réaux ajoute : « Il mourut avec une grandeur de courage étonnante et ne s'amusa point à haranguer, il ne voulut point de bandeau et il avait les

Digitized by Google

CINQ-MARS ET DE THOU ALLANT AU SUPPLICE

Digitized by Google

Digitized by Google

yeux ouverts quand on le frappa. » M. de Thou ne parla qu'à Dieu, commentant le *Credo* jusque sur l'échafaud, avec une ferveur de dévotion qui émut tous les assistants. « Nous avons vu, dit un rapport du temps, le favori du plus grand et du plus juste des rois laisser sa tête sur l'échafaud à l'âge de vingt-deux ans, mais avec une constance qui trouvera à peine sa pareille dans nos histoires. Nous avons vu un conseiller d'État mourir comme un saint après un crime que les hommes ne peuvent pardonner avec justice. Il n'y a personne au monde qui, sachant leur conspiration contre l'État, ne les juge dignes de mort, et il y aura peu de gens qui, ayant connaissance de leur condition et de leurs belles qualités naturelles, ne plaignent leur malheur. »

« Ne faisant plus un pas qui ne me conduise à la mort, je suis plus capable que qui que ce soit de juger de la valeur des choses du monde, » écrivait Cinq-Mars à sa mère, la maréchale d'Effiat. « En voilà assez pour ce monde, partons au Paradis, » disait M. de Thou en marchant à l'échafaud. Châlais et Montmorency avaient tenu le même langage. Au jour suprême, et dans le fond de leur âme, le courtisan frivole, le conspirateur étourdi, comme le grand militaire et le grave magistrat avaient retrouvé leur foi en Dieu.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE XXXIX

LOUIS XIII, LE CARDINAL DE RICHELIEU ET LES PROVINCES

J'ai raconté les conspirations de cour et les échecs répétés des grands seigneurs dans leurs efforts contre le cardinal de Richelieu; à l'exception du Languedoc sous l'influence de son gouverneur, le duc de Montmorency, les provinces n'avaient pris aucune part à ces entreprises; leur opposition était d'une autre nature : c'est surtout chez les parlements qu'il faut la chercher.

« Le cabinet du roi et son petit coucher me donnent plus d'embarras que l'Europe entière, » disait le cardinal aux jours des *grands orages de la cour;* il aurait eu souvent moins de peine pour venir à bout des parlements et en particulier du parlement de Paris, si celui-ci ne s'était senti soutenu par un parti dans la cour. Dès longtemps la prétention de ce grand corps avait été de donner des avis au roi, et de remplacer auprès de lui les états généraux disparus. « Nous tenons la place du conseil des princes et des barons, qui de toute ancienneté

Digitized by Google

étaient près de la personne des rois, » disaient en 1615 les remontrances du parlement, qui avait osé, sans ordre royal, appeler les princes, ducs, pairs et officiers de la couronne à délibérer sur ce qu'il y avait à faire pour le service du roi, le bien de l'État et le soulagement du peuple.

C'est cette prétention des parlements que combattit sans cesse le cardinal de Richelieu. Il n'admettait pas l'intervention des magistrats dans le gouvernement de l'État. Neuf parlements siégeaient en France lorsqu'il prit en main le pouvoir, Paris, Toulouse, Grenoble, Bordeaux, Dijon, Rouen, Aix, Rennes et Pau; il n'en créa qu'un seul, celui de Metz, en 1633, pour couper d'une manière définitive les liens qui rattachaient encore les trois évêchés à l'empire germanique : les procès allaient alors en dernier ressort à la chambre impériale de Spire.

Partout, dans l'histoire de France, nous trouvons le parlement de Paris plus hardi et plus entreprenant que tous les autres; il ne se démentit pas en face de Richelieu. Lorsque, après *la journée des Dupes*, Louis XIII déclara coupables de lèse-majesté tous les compagnons de l'évasion de son frère, le parlement de Dijon, auquel l'acte fut présenté par le roi lui-même, l'enregistra sans difficulté. Tous les autres parlements suivirent son exemple, celui de Paris résista seul, et sa délibération du 25 avril contenait une amère censure de l'administration du cardinal. Le 12 mai, l'acte de délibération de ce parlement fut cassé par un arrêt du conseil royal, et tous ses membres mandés au Louvre; ce fut à genoux qu'ils durent entendre la sévère réprimande du garde des sceaux Châteauneuf; un président et trois conseillers furent en même temps exilés. Lorsque le parlement, toujours indomptable, voulut engager ces magistrats à siéger malgré l'ordre royal, on ne les trouva plus dans leur maison, les soldats les avaient enlevés.

Le procès du maréchal de Marillac, jugé par une commission du parlement de Dijon, deux fois modifiée pendant le cours de la procédure, fut l'occasion d'une nouvelle réclamation du parlement de Paris, et l'humeur du roi contre les magistrats éclata au sujet d'une commission établie à l'Arsenal pour juger le crime de fausse monnaie. Le parlement fit quelques objections de forme; le roi, qui était alors à Metz avec ses troupes, manda le président Séguier et plusieurs conseillers. Il cassa l'arrêt du parlement. « Vous n'êtes établis, dit-il, que pour juger entre maître Pierre et maître Jean; si vous continuez, je vous rognerai les ongles de si près qu'il vous en cuira. » Cinq con-

Digitized by Google

seillers furent interdits et eurent grand'peine à obtenir de nouveau l'autorisation de siéger.

Tant de luttes, et si fréquentes, soit pour les questions de juridiction, soit pour l'enregistrement des édits de finances, auxquels le parlement prétendait avoir le droit de regarder, amenèrent entre le roi inspiré par son ministre et le parlement de Paris une irritation qui arriva à son comble lors du procès du duc de la Valette, troisième fils du duc d'Épernon, accusé, non sans raison, d'avoir fait échouer le siége de Fontarabie par jalousie contre le prince de Condé. L'affaire fut appelée devant une commission composée des ducs et pairs, de quelques conseillers d'État et de quelques membres du parlement. Celui-ci demandait que le duc fût renvoyé à sa juridiction. « Je ne le veux pas, répondit le roi; vous faites toujours les difficiles, il semble que vous vouliez me tenir en tutelle, mais je suis le maître et saurai me faire obéir; c'est une erreur grossière de s'imaginer que je n'ai pas le droit de faire juger qui bon me semble, et où il me plaît. » Le roi demanda lui-même l'avis des juges [1]. « Sire, répondit le conseiller Pinon, doyen de la grande chambre, il y a cinquante ans que je suis dans le parlement, je n'ai pas encore vu d'affaire de cette qualité; M. de la Valette a eu l'honneur d'épouser la sœur naturelle de Votre Majesté, il est outre cela pair de France, je vous supplie de le renvoyer au parlement. — Opinez, dit sèchement le roi. — Je suis d'avis que M. le duc de la Valette soit renvoyé au parlement pour y être jugé. — Je ne veux pas; ce n'est pas là opiner. — Sire, un renvoi est un avis légitime. — Opinez au fond, reprit le roi qui commençait à se fâcher; sinon je sais ce que je dois faire. » Le président de Bellièvre fut encore plus hardi : « C'est une chose étrange, dit-il en face à Louis XIII, de voir un roi donner son suffrage au procès criminel de l'un de ses sujets; jusqu'alors les rois s'étaient réservé les grâces et renvoyaient la condamnation des coupables à leurs officiers. Votre Majesté pourrait-elle bien soutenir la vue d'un gentilhomme sur la sellette, qui ne sortirait de votre présence que pour aller sur l'échafaud ? Cela est incompatible avec la majesté royale. — Opinez au fond, commanda le roi. — Sire, je n'ai pas d'autre avis. » Le duc de la Valette s'était réfugié en Angleterre; il fut condamné et exécuté en effigie. Le procureur général Mathieu Molé « ne trouva pas de son ministère de faire

[1] Isambert, *Recueil des anciennes lois françaises*, t. XVI.

Digitized by Google

une exécution de cette qualité; » il fallut aller au lieutenant criminel du Châtelet de Paris.

C'en était trop, et le cardinal résolut de mettre fin à une opposition d'autant plus irritante qu'elle était quelquefois légitime. Une déclaration du roi, publiée en 1641, interdit au parlement toute intervention dans les affaires d'État et d'administration. Toute la politique intérieure de Richelieu est résumée dans le préambule de cet acte, solennelle déclaration du pouvoir absolu concentré entre les mains du roi. « Il semble que l'établissement des monarchies étant fondé par le gouvernement d'un seul, cet ordre est comme l'âme qui les anime et qui leur inspire autant de force et de vigueur qu'il y a de perfection. Mais comme cette autorité absolue porte les États au plus haut point de leur gloire, aussi lorsqu'elle se trouve affaiblie, on les voit, en peu de temps, déchoir de leur dignité. Il ne faut point sortir de France pour trouver des exemples de cette vérité.... les désordres et les divisions funestes de la Ligue qui doivent être ensevelis dans un éternel oubli, prirent leur naissance et leur accroissement dans le mépris de l'autorité royale... Henri le Grand, en qui Dieu avait mis les plus excellentes vertus d'un grand prince, succédant à la couronne d'Henri III, releva par sa valeur l'autorité royale qui y était comme abattue et foulée aux pieds. La France a repris sa première vigueur et fait voir à toute l'Europe que la puissance réunie en la personne du souverain est la source de la gloire et de la grandeur des monarchies, et le fondement sur lequel est appuyée leur conservation... Nous avons donc estimé nécessaire de régler l'administration de la justice et de faire connaître à nos parlements l'usage légitime de l'autorité que les rois nos prédécesseurs et nous leur avons déposée, afin qu'une chose qui est établie pour le bien des peuples, ne produise pas des effets contraires, comme il arriverait si les officiers, au lieu de se contenter de cette puissance qui les rend juges de la vie de l'homme et des fortunes de nos sujets, voulaient entreprendre sur le gouvernement de l'État qui n'appartient qu'au prince. »

Le cardinal avait vaincu; le parlement baissa la tête; ses tentatives d'indépendance pendant la Fronde ne furent qu'un éclair, et le joug de Louis XIV en devint plus pesant. Les prétentions des magistrats étaient souvent mal fondées, le caractère remuant et tracassier de leurs assemblées nuisait à l'influence de leurs réclamations; mais ils ont maintenu longtemps, en face du pouvoir royal de plus en plus absolu, les

Digitized by Google

droits du pays dans le gouvernement, et ils avaient entrevu les dangers de cette monarchie souveraine qui porte en effet quelquefois les États au plus haut point de leur gloire, mais pour les laisser déchoir bientôt au plus douloureux abaissement.

Toujours le premier à la brèche, le parlement de Paris ne fut pas seul dans son opposition au cardinal. Le parlement de Dijon protesta contre le jugement du maréchal de Marillac et refusa, à sa honte, de prendre sa part des charges de la défense de la Bourgogne contre le duc de Lorraine, en 1636, ce qui lui valut la suspension de son premier président. Le parlement de Bretagne, pour défendre ses priviléges juridiques, refusa d'enregistrer l'édit qui fondait une compagnie de commerce avec les Indes « pour le commerce général du Ponant et du Levant, » grande conception de Richelieu, dont le siége devait être établi dans la rade du Morbihan; la compagnie déjà formée se découragea, grâce aux retards apportés par le parlement, et l'entreprise avorta. Le parlement de Grenoble, craignant que le blé ne manquât dans le Dauphiné, cassa les traités d'approvisionnement pour l'armée d'Italie, lors de la seconde expédition de Mantoue; il alla jusqu'à faire ouvrir les greniers des marchands, et le surintendant des finances d'Émery fut contraint de venir traiter avec les députés du Dauphiné, « afin que ceux du parlement de Grenoble qui disaient n'avoir d'intérêt que ceux de la province, n'eussent pas de raison pour empêcher à l'avenir le passage du blé, » dit Richelieu lui-même dans ses *Mémoires*.

Le parlement de Rouen avait toujours passé pour l'un des plus récalcitrants. La province de Normandie était riche, et en conséquence accablée d'impôts; plusieurs fois le parlement refusa d'enregistrer des édits de finances qui aggravaient encore la misère du peuple. En 1637, le roi menaça de venir à Rouen imposer lui-même la soumission au parlement, qui se prit de peur et enregistra des édits pour vingt-deux millions. Ce fut sans doute ce surcroît d'impôts qui décida la révolte des *Nu-pieds*, en 1639. Déjà, en 1624 et en 1637, dans le Périgord et en Rouergue, deux soulèvements populaires du même genre, sous le nom des *Croquants*, avaient inquiété le pouvoir, et le gouverneur de la province avait eu quelque peine à les réduire. Les *Nu-pieds* étaient plus nombreux et plus violents encore; de Rouen à Avranches, tout le pays était en feu. A Coutances et à Vire, plusieurs *monopoliers* et *gabeleurs*, comme on appelait les officiers du fisc, furent massacrés; un grand

Digitized by Google

nombre de maisons furent brûlées et la plupart des bureaux de recettes démolis ou pillés. Partout l'*armée de souffrance*, nom que se donnaient eux-mêmes les révoltés, faisait appel aux passions violentes; des poésies populaires circulaient de mains en mains, au nom du général *Nu-pieds*, personnage imaginaire qu'on ne voyait jamais; quelques-uns de ces vers sont assez beaux :

A LA NORMANDIE.

Mon cher pays, tu n'en peux plus.
Que t'a servi d'être fidèle?
Pour tant de services rendus
On te veut bailler la gabelle.
Est-ce le loyer attendu
Pour avoir si bien défendu
La couronne des rois de France,
Et pour avoir par tant de fois
Remis les lys en assurance,
Malgré l'Espagnol et l'Anglois?

Reprends ta générosité;
Fais voir à la postérité
Qu'il est encore des ducs Guillaume;
Fais voir que ton bras est plus fort
Qu'il n'était arrivant du Nord,
Et qu'il n'a que trop de puissance
Pour combattre tous ces tyrans,
Qui crieront, sentant ta vaillance :
« Seigneur, sauve-nous des Normands! »

Le tumulte était plus violent à Rouen que partout ailleurs, et le parlement résistait avec énergie à la populace; il avait député deux conseillers à Paris, pour informer le roi de l'état des affaires. « Vous pouvez témoigner à messieurs du parlement de Rouen, répondit le chancelier Séguier aux délégués, que je les remercie du soin qu'ils ont pris en cette occasion; je ferai savoir au roi comment ils se sont comportés en cette affaire. Je les prie de continuer comme ils ont commencé. Je sais que le parlement s'y est fort bien employé. »

En effet, plusieurs conseillers, à pied, dans la rue, au milieu des révoltés, avaient défendu au péril de leurs vies le receveur général des gabelles, Le Tellier de Tourneville, et ses employés, tandis que le parlement tout entier, en robe, le premier président à sa tête, traversait

Digitized by Google

Rouen parmi la foule irritée, se rendant sur les points les plus menacés, si bien que les présidents et conseillers furent « en grand danger et peur de leur peau[1]. » Ce fut cette terreur, née des émeutes et de la vue d'une populace en furie, qui ralentit plus tard le cours de la justice du parlement et attira sur lui la colère du roi et du cardinal.

Cependant l'insurrection gagnait du terrain, et les autorités locales étaient impuissantes à la réprimer. On hésitait au conseil du roi entre le maréchal de Rantzau et M. de Gassion pour commander les forces chargées de marcher en Normandie. « Ce pays-là ne donne point de vin, dit le roi; ce n'est pas le fait de Rantzau, ni un bon quartier pour lui. » Et on envoya le colonel de Gassion, moins grand buveur que Rantzau, bon militaire et d'un caractère inflexible. D'abord à Caen, puis à Avranches, où il leur fallut combattre, à Coutances, à Elbeuf, les soldats de Gassion laissèrent partout derrière eux le pays soumis, ruiné et désespéré. Ils entrèrent à Rouen le 31 décembre 1639, et le 2 janvier 1640 le chancelier arriva lui-même pour faire justice des rebelles entassés dans les prisons, et que le parlement n'osait pas juger. « Je viens à Rouen, dit-il en entrant dans la ville, non pour délibérer, mais pour prononcer et exécuter les choses dont j'ai été d'avis. » Et il interdit toute intervention à l'archevêque, François de Harlay, disposé, par son charitable ministère comme par le nom parlementaire qu'il portait, à implorer sa pitié pour les coupables et à excuser les juges retardataires. Le chancelier ne se donnait point la peine de rédiger les sentences. « L'arrêt est au bout de mon bâton, » répondait Picot, son capitaine des gardes, lorsqu'on demandait à voir les ordres. Les exécutions furent nombreuses dans la haute et basse Normandie, et le parlement reçut le salaire de ses lenteurs. Tous les membres de la compagnie, même les plus âgés et les plus infirmes, furent obligés de quitter Rouen. Une commission de quinze conseillers du parlement de Paris vint remplacer provisoirement le parlement de Normandie interdit; et lorsque les magistrats purent enfin reprendre leur siége, ce ne fut qu'à l'état de *semestre;* c'est-à-dire que le parlement se trouva désormais partagé en deux fractions étrangères entre elles, qui devaient siéger alternativement pendant six mois. « Véritable coup de foudre pour cette cour souveraine, car dans l'état de *semestre*, dit M. Floquet, il n'y avait plus de parlement

[1] *Histoire du Parlement de Normandie*, par M. Floquet, t. IV.

Digitized by Google

à proprement parler, mais deux fantômes de parlements, se faisant la guerre, pendant quoi le gouvernement avait le champ libre pour trancher et tailler sans contrôle. »

« Tout maintenant obéit par la peur, » écrivait Grotius au chancelier de Suède, Oxenstiern; on veut conjurer et anéantir la haine par l'épouvante. » « En cette année, écrivait un habitant de Rouen, il n'y a point eu d'étrennes[1], ni chanté « le roi boit » en aucune maison. Les petits enfants en pourront dire des nouvelles quand ils auront atteint l'âge d'homme; car jamais, depuis cinquante ans, à ce que j'ai appris, il n'en avait été ainsi. » Les plus lourds impôts pesaient sur la province tout entière, qui expiait ainsi le crime d'une faible partie de ses habitants. « Le roi ne perdra pas la valeur de ce mouchoir que je tiens, » avait dit le surintendant Bullion en arrivant à Rouen. Il tint parole; Rouen seul eut à payer plus de trois millions. La province et son parlement étaient désormais réduits à la soumission.

Ce n'était pas seulement les parlements qui résistaient aux efforts du cardinal de Richelieu pour concentrer entre les mains du roi tout le pouvoir du gouvernement. Depuis que les souverains avaient renoncé à convoquer les états généraux, les états provinciaux avaient seuls conservé le droit de faire parvenir jusqu'au trône les plaintes et les requêtes des sujets. Malheureusement peu de provinces jouissaient de ce privilége, le Languedoc, la Bretagne, la Bourgogne, la Provence, le Dauphiné et le comté de Pau étaient seuls *pays d'états*, c'est-à-dire admis à se taxer librement et à se gouverner eux-mêmes dans une certaine mesure. La Normandie, bien que *pays d'élections*, et comme telle soumise aux agents royaux pour les finances, avait des états qui continuèrent de s'assembler jusqu'en 1666. Les états provinciaux étaient toujours convoqués par le roi, qui fixait le lieu et la durée de l'assemblée.

La composition des états provinciaux variait beaucoup selon les pays. En Bretagne, tous les gentilshommes établis dans la province avaient le droit d'y siéger, tandis que le tiers état n'était représenté que par quarante députés. En Languedoc, au contraire, la noblesse n'avait que vingt-trois représentants et l'ordre du tiers état comptait soixante-huit députés. De là sans doute les divergences de conduite que je remarque dans ces deux provinces entre le parlement et les états

[1] *Journal de l'abbé de la Rue.*

Digitized by Google

provinciaux. En Languedoc, jusque dans l'insurrection de Montmorency, le parlement resta fidèle au roi et soumis au cardinal, tandis que les états se déclaraient en faveur de la révolte; en Bretagne, le parlement contrariait les efforts de Richelieu en faveur du commerce, qui avaient été accueillis avec enthousiasme par les états.

En Languedoc comme en Dauphiné l'effort du cardinal fut constamment de réduire les priviléges qui mettaient les impôts et par conséquent les revenus royaux à la discrétion des états; l'insurrection de Montmorency coûta au Languedoc une grande part de ses libertés, déjà menacées en 1629 à l'occasion du soulèvement des huguenots; le Dauphiné perdit complétement les siennes : les états furent supprimés en 1628.

Les états de Bourgogne se réunissaient d'ordinaire tous les trois ans, mais ils avaient coutume de constituer, en se séparant, « une chambre des états généraux, » où la noblesse, le clergé et le tiers état étaient représentés, et qui était chargée de veiller aux intérêts de la province dans l'intervalle des sessions. Lorsque en 1629 Richelieu proposa de créer comme en Languedoc des élus chargés de s'entendre avec les agents du fisc pour la répartition des impôts sans le concours des états, l'assemblée proclama que « c'en était fait des libertés de la province si l'édit passait, » et on vit deux gentilshommes tirer l'épée dans la chambre de la noblesse. Mais, malgré l'émeute qui eut lieu à Dijon en 1630, à l'occasion d'un impôt sur les vins, et qu'on appela, du nom d'une chanson populaire, *la Sédition de Lanturlu*, la province conserva ses libertés et resta pays d'états.

Ce fut le même sujet qui excita en Provence la révolte des *Cascaveous* ou porteurs de sonnettes. Partout où il était question d'élections ou d'élus, les conjurés sonnaient leurs sonnettes comme signe de ralliement, et le nombre des adhérents était si nombreux qu'on entendait partout tinter les sonnettes. Le prince de Condé fut obligé de marcher contre les révoltés, et les états réunis à Tarascon se virent contraints de voter un subside de 1,500,000 livres. A ce prix les priviléges de la Provence furent respectés.

Les états de Bretagne, au contraire, prêtèrent au cardinal un fidèle appui, lorsqu'il s'y rendit avec le roi en 1626, au moment de la conspiration de Chalais; le duc de Vendôme, gouverneur de Bretagne, venait d'être arrêté; les États demandèrent au roi « de ne jamais leur donner de gouverneur issu des anciens ducs, et de détruire les fortifications

Digitized by Google

des villes et châteaux qui n'offraient aucune utilité pour la défense du pays. » Les petits gentilshommes, en majorité dans les états, livraient ainsi la province au pouvoir royal, par jalousie contre les grands seigneurs. L'ordonnance, datée de Nantes du 31 juillet 1626, rendit la mesure générale dans toute la France. Les créneaux des châteaux tombèrent sous la hache des démolisseurs, et la masse du pays salua avec enthousiasme la ruine des anciens souvenirs de l'oppression féodale.

A la suite de l'abaissement systématique des grands seigneurs, même gouverneurs de province, et de l'affaiblissement graduel des institutions provinciales, Richelieu avait besoin de créer dans toutes les parties de la France, encore si diverses d'organisation comme de mœurs, des représentants du pouvoir royal, trop modestes et trop faibles pour se passer de lui, assez capables pour appliquer ses mesures et faire respecter ses volontés. Déjà les rois de France avaient à plusieurs reprises senti la nécessité de faire surveiller dans les provinces la conduite de leurs officiers. Les *enquesteurs* de Saint-Louis, les *chevauchées des maîtres des requêtes*, les *commissaires départis* de Charles IX, avaient été autant d'inspecteurs temporaires et passagers, chargés d'informer le roi de l'état de ses affaires dans tout le royaume. Richelieu remplaça ces commissions momentanées par une institution fixe et régulière, et en 1637 il établit dans toutes les provinces des intendants de *justice*, *police et finances*, choisis pour la plupart dans la bourgeoisie, qui concentrèrent bientôt entre leurs mains toute l'administration et soutinrent la lutte du pouvoir royal contre les gouverneurs, les cours souveraines et les états provinciaux.

Lors de l'institution des intendants de province, la bataille de la monarchie pure était gagnée; Richelieu n'avait plus besoin d'alliés, il ne voulait que des sujets; mais au début de son ministère il avait senti le besoin de s'appuyer parfois sur la nation, et ce grand ennemi des états généraux avait deux fois convoqué l'*assemblée des notables*. La première eut lieu à Fontainebleau en 1625, le cardinal était alors en lutte avec la cour de Rome. « Si le roi très-chrétien, dit-il, doit veiller aux intérêts de l'Église catholique, il a d'abord à maintenir sa réputation dans le monde. Que servirait-il à un État d'être puissant, riche et populaire, s'il n'a pas la considération qui peut engager d'autres peuples à s'allier avec lui? » Ces quelques mots résumaient la politique extérieure du grand ministre : protéger l'Église catholique en mainte-

Digitized by Google

nant les alliances protestantes. Les notables comprirent cette sage conduite, et Richelieu reçut leur adhésion.

Il en fut de même l'année suivante, au lendemain de la conspiration de Châlais; le cardinal convoqua l'assemblée des notables. « Nous protestons devant le Dieu vivant, disaient les lettres de convocation, que nous n'avons d'autre but et intention que son honneur et le bien de nos sujets; c'est pourquoi nous conjurons en son nom ceux que nous convoquons et très-expressément leur commandons que, sans crainte ou désir de déplaire ou complaire à personne, ils nous donnent en toute franchise et sincérité les conseils qu'ils jugeront, en leur conscience, les plus salutaires et convenables au bien de la chose publique. » L'assemblée, si solennellement convoquée, ouvrit ses séances au palais des Tuileries, le 2 décembre 1626. L'état des finances occupa surtout les assistants; le cardinal indiqua lui-même les principes généraux de la réforme qu'il comptait établir : « Il n'est pas possible de toucher aux dépenses nécessaires pour la conservation de l'État, dit-il; y penser seulement serait un crime. Il faut donc retrancher les dépenses inutiles. Les règles les plus austères sont et semblent douces aux plus déréglés esprits quand elles n'ont, en effet comme en apparence, autre but que le bien public et le salut de l'État. Pour rétablir l'État en sa première splendeur, il n'est pas besoin de beaucoup d'ordonnances, mais bien de réelles exécutions. »

L'exécution appartenait à Richelieu et il se passait volontiers de beaucoup d'ordonnances. L'assemblée était favorable à ses mesures; parmi celles qu'elle repoussa était la proposition de substituer la perte des charges et la confiscation à la peine de mort dans les matières de rébellion et conspiration. « Mieux valait, dit le cardinal, une peine modérée mais sûre, qu'un châtiment trop rigoureux pour être toujours appliqué. » Ce furent les notables qui maintinrent aux mains de l'inflexible ministre l'arme terrible dont il se servit tant de fois. L'assemblée se sépara le 24 février 1627, la dernière qui fut convoquée avant la révolution de 1789. Ce fut en réponse à ses demandes, comme à celles des états de 1614, que le garde des sceaux Michel de Marillac rédigea en 1629 l'importante ordonnance administrative qui a gardé du nom de son auteur le titre de *Code Michau*.

Le cardinal avait entretenu les notables d'une question qu'il avait fort à cœur, celle de la fondation d'une marine. Déjà, en disposant quelques semaines auparavant du gouvernement de Bretagne, enlevé au

Digitized by Google

duc de Vendôme, il avait détaché de cette charge celle d'amiral de Bretagne; déjà il était en mesure de racheter à M. de Montmorency sa charge de grand amiral de France, pour la supprimer et la remplacer par celle de grand maître de la navigation, qui fut personnellement attribuée à Richelieu par un édit enregistré le 18 mars 1627.

« Du pouvoir que Sa Majesté a eu pour agréable que j'eusse, écrivait-il le 20 janvier 1627, je puis dire avec vérité qu'il est si modéré qu'il est impossible qu'il le soit davantage pour avoir lieu de le servir, puisque je n'ai désiré aucuns gages ni appointements pour n'être à charge de l'État, et je puis ajouter sans vanité que l'ouverture de n'avoir point de gages est venue de moi, et que Sa Majesté faisait difficulté de le passer ainsi. »

Les notables avaient remercié le roi de l'intention où il « était de vouloir rendre au royaume les trésors de la mer que la nature lui avait si libéralement offerts, car on ne peut sans la mer ni profiter de la mer ni soutenir la guerre. » Les ports réparés et fortifiés, les arsenaux établis sur divers points des côtes, l'organisation des régiments de marine, la fondation des écoles de pilotes, enfin la création d'une marine puissante qui, en 1642, comptait 63 vaisseaux et 22 galères, qui partirent de la rade de Barcelone après les réjouissances pour la prise de Perpignan et arrivèrent le soir même à Toulon, tels furent les fruits de l'administration de la marine par Richelieu. « Au lieu, dit le bailli de Forbin, qu'une poignée de rebelles contraignait naguères de composer nos armées navales de forces étrangères et d'implorer le secours d'Espagne, d'Angleterre, de Malte et de Hollande, nous sommes à présent en état de leur rendre la pareille s'ils persévèrent dans notre alliance ou de les vaincre lorsqu'ils en seront détachés. »

Tant de progrès sur tous les points, tant d'efforts dans toutes les directions, 85 vaisseaux en mer, cent régiments d'infanterie et 300 cornettes de cavalerie, presque constamment sur le pied de guerre, entraînaient naturellement d'énormes dépenses et de terribles charges pour le peuple. C'était le tort de Richelieu d'être plus préoccupé de son but que scrupuleux sur les moyens qu'il employait pour y parvenir. Ses principes étaient durs comme sa conduite. « La raison ne permet pas d'exempter les peuples de toutes charges, disait-il, parce qu'en perdant en tel cas la marque de leur sujétion, ils perdraient aussi la mémoire de leur condition, et que s'ils étaient libres de tributs, ils penseraient l'être de l'obéissance. » Paroles cruelles et singulièrement

Digitized by Google

ignorantes de la charité chrétienne comme de la dignité humaine, à côté desquelles il faut cependant placer celles-ci : « Si les subsides imposés au peuple n'étaient modérés, lors même qu'ils seraient utiles au pays, ils ne laisseraient pas d'être injustes. » Le ferme bon sens de ce grand esprit ne lui permettait pas de s'éloigner longtemps d'une certaine équité dure. La postérité a moins conservé le souvenir de son équité que celui de sa dureté; les hommes ont besoin de sympathie plus que de justice.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE XL

LOUIS XIII, LE CARDINAL DE RICHELIEU, LES CATHOLIQUES ET LES PROTESTANTS

Le cardinal de Richelieu a souvent été accusé d'indifférence envers l'Église catholique ; les ultramontains l'appelaient *le cardinal des huguenots ;* on se trompait en parlant ainsi, ou l'on voulait tromper ; Richelieu fut toute sa vie profondément et sincèrement catholique ; non-seulement aucun doute sur les doctrines fondamentales de son Église ne troublait son esprit, mais il était préoccupé de sa sécurité et de sa grandeur. Croyant convaincu, sans émotion religieuse et sans ardeur mystique, il travailla pour le catholicisme en s'assurant des alliances protestantes, et si l'indépendance de son esprit lui faisait sentir le besoin d'une réforme, ce fut toujours dans l'Église et par l'Église elle-même qu'il voulut l'accomplir.

Des âmes plus ferventes et des esprits plus pieux que n'était Richelieu, éprouvaient le même besoin. Au sortir des luttes violentes des guerres religieuses, l'Église catholique n'avait pas perdu sa foi, mais

Digitized by Google

elle avait négligé la charité et les lumières. La conversion du roi Henri IV lui avait assuré la victoire en France, mais elle était menacée de la laisser échapper de ses mains par sa propre faute. Dieu lui suscita quelques grands serviteurs qui la préservèrent de ce danger.

L'éclat oratoire et politique qu'a jeté l'Église catholique sous le règne de Louis XIV a fait oublier le grand mouvement religieux du règne de Louis XIII. Savante et mystique entre les mains du cardinal de Bérulle, humaine et charitable avec saint Vincent de Paul, hardiment sainte avec M. de Saint-Cyran, l'Église subit de toutes parts des influences vivifiantes qui la tirèrent de son dangereux engourdissement. L'effort fut tenté sur tous les points à la fois. Les prêtres étaient tombés dans une ignorance aussi périlleuse que leur tiédeur; à travers les négociations diplomatiques qu'il entreprenait au nom de Richelieu et des intrigues qu'il tramait souvent avec la reine mère contre lui, le cardinal de Bérulle fonda la congrégation de l'Oratoire, destinée à former de jeunes prêtres instruits et pieux, capables de vaquer à l'éducation des enfants comme à l'édification du peuple. « C'est un corps, disait Bossuet, où tout le monde obéit et où personne ne commande; » aucun vœu n'enchaînait les membres de cette congrégation célèbre qui donna au monde Mallebranche et Massillon. Ce fut encore sous l'inspiration du cardinal de Bérulle, renommé pour la pieuse direction des âmes, que se fonda en France l'ordre des Carmélites, jusqu'alors resserré en Espagne. Le couvent de la rue Saint-Jacques compta bientôt parmi ses pénitentes des femmes du plus haut rang.

Les travaux de Mgr de Bérulle tendaient surtout au salut des âmes individuelles; ceux de saint Vincent de Paul embrassèrent un champ plus vaste et plus chrétiennement humain. Déjà saint François de Sales avait fondé en 1610, sous la direction de madame de Chantal, l'ordre de la *Visitation*, chargé du soin des pauvres et des malades; il avait remis la direction de son nouvel institut à *M. Vincent*, comme on appelait alors le pauvre prêtre sans naissance et sans fortune qui devait être célèbre dans le monde sous le nom de saint Vincent de Paul. Cette direction ne pouvait suffire à l'ardeur de sa charité; les enfants et les malades, les ignorants, les galériens, tous ceux qui souffraient en leur corps ou dans leur âme, semblaient appeler M. Vincent à leur secours; il fonda en 1617, dans une petite paroisse de Bresse, l'association de la Charité des Servantes des pauvres, qui devint en 1633, à Paris, sous la direction de madame Legras, nièce du garde des sceaux Marillac, la

Digitized by Google

congrégation des Servantes des pauvres malades et le berceau des Sœurs de la charité : « Elles n'auront habituellement, dit saint Vincent, pour monastère que les maisons des malades, pour chapelle que l'église de leur paroisse, pour cloître que les rues de la ville ou les salles des hôpitaux, pour clôture que l'obéissance, pour grille que la crainte de Dieu, et pour voile qu'une très-sainte et exacte modestie. » Dix-huit mille filles de saint Vincent de Paul, dont quatorze mille sont Françaises, témoignent encore aujourd'hui de la prévoyante sagesse de leur fondateur; les règlements ont duré comme son œuvre et les nécessités des pauvres.

Ce fut aux filles de la Charité que M. Vincent confia l'œuvre des enfants trouvés lorsque l'élan de sa charité se porta, en 1638, sur les pauvres abandonnés qui périssaient alors en foule à Paris. Appelant à leur secours les femmes du monde, un soir que l'argent lui manquait, il s'écria chez la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu : « Or sus, mesdames, la compassion et la charité vous ont fait adopter ces petites créatures pour vos enfants; vous avez été leurs mères selon la grâce, depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnés. Voyez maintenant si vous voulez aussi les abandonner; leur vie et leur mort sont entre vos mains, il est temps de prononcer leur arrêt et de savoir si vous ne voulez plus avoir de miséricorde pour eux. Ils vivront si vous continuez d'en prendre un charitable soin; ils mourront et périront infailliblement si vous les abandonnez. » Saint Vincent de Paul avait confiance dans la nature humaine, et partout sur ses pas naissaient les bonnes œuvres, en réponse à ses appels; la fondation des prêtres de la Mission ou des Lazaristes, destinés dans l'origine à répandre dans les campagnes la connaissance de Dieu, témoigne encore en Orient, où ils portent à la fois l'Évangile et le nom de la France, de ce grand réveil de la charité chrétienne qui signala le règne de Louis XIII. La même inspiration créa le séminaire de Saint-Sulpice, par les soins de M. Olier, les frères de la Doctrine chrétienne et les Ursulines, voués à l'éducation de l'enfance, et tant d'autres établissements charitables ou pieux, nobles fruits du dévouement et du sacrifice chrétien.

Nulle part cette idée féconde du sacrifice, de l'immolation de l'homme pour Dieu et du présent en regard de l'éternité, ne fut plus austèrement comprise et pratiquée que par les disciples de Jean du Vergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran. Plus hardi dans sa pensée

Digitized by Google

que le cardinal de Bérulle et saint Vincent de Paul, d'une nature à la fois plus sévère et plus ardente, il s'était de bonne heure voué à l'étude de la théologie. Lié dès sa jeunesse avec un Flamand, Jansen, connu sous le nom de Jansenius, et devenu évêque d'Ypres, il adopta avec passion les doctrines sur la grâce de Dieu que son ami avait puisées à l'école de saint Augustin, et portant dans la direction des âmes cette ardeur de zèle qui fait les conquérants, il entreprit de renouveler l'Église par la pénitence, par la sainteté et par le sacrifice; Dieu souverain, régnant sur les cœurs domptés, tel était son but suprême, et il y marcha sans s'inquiéter des révoltes ou des souffrances, sûr de triompher avec Dieu et pour lui.

Les victoires remportées sur les âmes sont de leur nature silencieuses; M. de Saint-Cyran ne s'en contentait pas; il écrivait aussi, et son livre de *Petrus Aurelius*, publié sous le voile de l'anonyme, excita une grande émotion par sa défense des droits des évêques contre les moines et même contre le pape. Les évêques gallicans accueillirent alors avec une vive satisfaction cet éloquent plaidoyer en faveur de leur cause. Plus tard, le clergé français découvrit dans le livre de Saint-Cyran la libre pensée cachée sous les formes dogmatiques. « En cas d'hérésie chaque chrétien peut devenir juge, » disait Petrus Aurelius. Qui serait chargé de définir l'hérésie? M. de Saint-Cyran fut condamné.

Il l'était déjà par un ennemi plus redoutable que les assemblées du clergé de France. Le cardinal de Richelieu, naturellement attiré vers la grandeur comme il le fut plus tard vers l'enfance des Pascal, avait voulu s'attacher M. de Saint-Cyran : « Messieurs, disait-il un jour en reconduisant le simple prêtre au milieu de la foule de ses courtisans, vous voyez là le plus savant homme de l'Europe. » Mais l'abbé de Saint-Cyran n'acceptait point d'autre joug que celui de Dieu; il resta indépendant et peut-être hostile, poursuivant, sans se préoccuper du cardinal, la grande œuvre qu'il avait entreprise. Chargé depuis deux ans de la direction spirituelle du couvent de Port-Royal, il avait trouvé chez la mère Angélique Arnauld, supérieure et réformatrice du monastère, chez sa sœur la mère Agnès et les religieuses de leur ordre, des âmes dignes de lui et capables de supporter ses austères enseignements.

Bientôt il avait vu se former, à côté de Port-Royal et dans la solitude des champs, un noyau de pénitents, émules des ermites du désert. M. le Maître, neveu de la mère Angélique, célèbre avocat du parlement de Paris, avait tout quitté « pour ne plus parler qu'à Dieu » ; pénitent

Digitized by Google

rugissant, il avait attiré auprès de lui ses frères MM. de Sacy et de Séricourt, bientôt le jeune Lancelot, le savant auteur des *Racines grecques;* tous plongés dans les rigueurs de la vie pénitente, tous aveuglément soumis à M. de Saint-Cyran et à ses saintes exigences. La puissance du directeur sur tant d'esprits éminents devenait trop grande; Richelieu avait mieux compris que les évêques la tendance des idées

JEAN DU VERGIER DE HAURANNE, ABBÉ DE SAINT-CYRAN

D'après un portrait original de Philippe de Champagne, appartenant à la famille du Vergier de Hauranne.

et des écrits de M. de Saint-Cyran; « celui-ci continuait à publier plusieurs opinions nouvelles et d'une dangereuse conséquence, » dit le père Joseph dans ses *Mémoires*, de sorte que le roi, averti, commanda qu'on le mît prisonnier dans le bois de Vincennes. « Cet homme-là est pire que six armées, dit le cardinal de Richelieu; si on avait enfermé Luther et Calvin quand ils commencèrent à dogmatiser, on aurait épargné aux États bien des troubles. »

La conscience humaine et l'ardeur des âmes ne se laissent pas si facilement étouffer par la prison ou l'exil : l'abbé de Saint-Cyran resta à

Digitized by Google

Vincennes jusqu'à la mort du cardinal de Richelieu, malgré les instances de ses puissants amis ; les solitaires de Port-Royal furent chassés de leur retraite et contraints de se dissiper ; mais ni les rigueurs de Richelieu, ni plus tard celles de Louis XIV ne furent la véritable cause de l'impuissance définitive du jansénisme pour cette profonde réforme de l'Église qu'avait rêvée l'abbé de Saint-Cyran. Il avait voulu immoler à Dieu l'homme pécheur, et se représentait la sainteté comme le sacrifice complet de la nature humaine corrompue dans ses derniers replis. La conscience humaine ne pouvait accepter ce joug sanglant ; sa liberté se révoltait contre une si étroite prison ; avec une doctrine aussi austère que celle de M. de Saint-Cyran, plus vraie et plus simple dans son application pratique, la réforme protestante offrait aux âmes fortes la satisfaction des rapports directs et personnels des hommes avec Dieu ; elle sut les satisfaire sans les écraser ; voilà pourquoi le pouvoir royal parvint à étouffer en France le jansénisme, sans y avoir jamais pu détruire la foi protestante.

Le cardinal de Richelieu redoutait les doctrines de M. de Saint-Cyran et plus encore celles de la réforme, qui allaient tout droit à l'émancipation des âmes ; mais il savait résister aux empiétements ecclésiastiques, et tout cardinal qu'il était, jamais ministre ne maintint plus hautement l'indépendance du pouvoir civil. « Le roi ne reconnaît de son temporel nul souverain fors que Dieu. » Telle avait toujours été la théorie de l'Église gallicane. « L'Église de France est dans le royaume, et non le royaume en l'Église, » disait le jurisconsulte Loyseau, soumettant ainsi les ecclésiastiques au droit commun de tous les citoyens.

Le clergé français ne l'entendait pas ainsi ; il recourait aux libertés de l'Église gallicane pour maintenir une certaine mesure d'indépendance à l'égard de Rome, mais il ne voulait pas renoncer à ses anciens priviléges et en particulier au droit de prendre part librement aux nécessités publiques sans être taxé de droit et par obligation. C'était là ce que lui contestait le cardinal de Richelieu ; il soutenait que les ecclésiastiques et les congrégations n'ayant pas le droit de tenir en France des biens de main-morte, le roi tolérait leur possession par bonté, mais il exigeait le payement des droits seigneuriaux. Le clergé possédait alors plus d'un quart des biens de la France ; l'impôt à payer se montait, disait-on, à 80 millions. Les subsides demandés en outre s'élevaient à 8 millions 600 livres.

Digitized by Google

Le clergé épouvanté voulut convoquer une assemblée pour décider de sa conduite; elle fut autorisée avec beaucoup de peine par le cardinal; bientôt il fit intimer aux cinq prélats qui lui étaient le plus hostiles, l'ordre de quitter l'assemblée et de se retirer dans leur diocèse. «Il y en a, dit l'évêque d'Autun tout dévoué à Richelieu, qui font bien les délicats à accorder tout ce que le roi demande, comme s'ils doutaient que tous les biens de l'Église fussent à lui, et que, laissant aux ecclésiastiques de quoi pourvoir à la nourriture et à un entretènement modéré, Sa Majesté ne pût prendre tout le surplus. » Une pareille doctrine ne pouvait satisfaire le clergé; il consentit cependant à payer cinq millions et demi, somme à laquelle le ministre rabattit ses prétentions. « Les besoins de l'État sont réels, disait Richelieu; ceux de l'Église sont chimériques et arbitraires; si les armées du roi n'avaient pas repoussé l'ennemi, le clergé aurait souffert bien davantage. »

Tandis que le cardinal imposait au clergé français les obligations communes des sujets, il défendait contre les ultramontains, et en particulier contre les jésuites, la puissance et la majesté royales. Plusieurs de leurs pamphlets avaient déjà été censurés par son ordre, lorsque le père Sanctarel publia un traité, *de l'hérésie et du schisme*, revêtu de l'approbation du pape, et qui soutenait, entre autres propositions dangereuses, celle-ci : « Le pape peut déposer l'empereur et les rois pour leurs iniquités, ou pour l'insuffisance de la personne, vu qu'il a une souveraine, suprême et absolue puissance. » L'ouvrage fut déféré au parlement, qui ordonna de le brûler en place de Grève; il n'était question de rien moins que du bannissement de l'ordre entier.

Le père Cotton, supérieur des jésuites français, fut appelé à comparaître devant le conseil; il livra sans réserve le père Sanctarel, excusant de son mieux l'approbation du pape et du général des jésuites. On exigea la condamnation de l'ouvrage: elle fut signée par seize pères français; le parlement était disposé à pousser plus loin l'affaire lorsque Richelieu, toujours aussi prudent que ferme dans ses rapports avec cet ordre célèbre, représenta au roi qu'il y a « certains abus qu'on abat plus facilement en les laissant passer qu'en les voulant détruire ouvertement, et qu'il était temps de mettre ordre qu'on ne passât à un point qui pourrait être aussi préjudiciable à son service que l'action passée y avait été utile : » les jésuites restèrent en France, et leur collége de Clermont ne fut pas fermé; mais ils ne publièrent plus de pamphlets contre le cardinal. Ils le défendirent même au besoin.

Digitized by Google

La grande querelle de Richelieu avec le clergé touchait à son terme lorsque éclata avec la cour de Rome un dissentiment qui remontait déjà bien loin. Le pape n'avait pas pardonné au cardinal de n'avoir pas accepté sa médiation dans ses affaires avec l'Espagne au sujet de la Valteline; il n'avait pas voulu accéder au désir manifesté par Richelieu de devenir légat du saint-siége en France comme l'avait été le cardinal d'Amboise; lorsque le maréchal d'Estrées arriva à Rome comme ambassadeur, son attitude résolue mit le comble à la mésintelligence : le pape refusa les honneurs funèbres d'usage au cardinal de la Valette, mort en combattant sans dispense à la tête de l'armée du roi en Piémont. Richelieu ne garda plus aucun ménagement; le roi refusa de recevoir le nonce et interdit aux évêques toute communication avec lui. La querelle s'envenima dans un pamphlet appelé l'*Optatus Gallus*. Les ennemis du cardinal le représentaient comme un nouveau Luther prêt à soulever un schisme, et à fonder en France un patriarche; le père Rabardeau, de l'ordre des jésuites, soutint en réponse que l'acte ne serait pas schismatique, et que le consentement de Rome ne serait pas plus nécessaire pour créer un patriarche en France qu'il ne l'avait été pour établir ceux de Constantinople et de Jérusalem.

Urbain VIII prit peur; il envoya en France Jules Mazarin, alors vice-légat, déjà souvent employé dans les négociations de la cour de Rome avec le cardinal de Richelieu, qui l'avait pris en grand goût; le clergé français venait d'obtenir l'autorisation de voter le subside dans une assemblée; le pape se contenta de cette faible concession. Mazarin conclut le rapprochement et reçut en récompense le chapeau de cardinal. En fait, la victoire du pouvoir civil était complète, et l'indépendance de la couronne nettement établie. « Sa Sainteté, disait le cardinal, devait louer le roi du zèle que Sa Majesté avait pour le bien de l'Église, et demeurer satisfaite du respect qu'elle lui rendait lorsqu'elle faisait appel à son autorité, de laquelle elle se pouvait passer en ce fait, ayant la voie de ses parlements pour châtier ceux qui vivaient mal en son royaume. » En principe, la question suprême entre la cour de Rome et le pouvoir royal resta indécise, et ce fut la sagesse du pape Urbain VIII, comme du cardinal de Richelieu, de ne jamais déterminer au fond et dans leurs exactes limites les droits et les prétentions de l'Église ou de la couronne.

Le cardinal de Richelieu avait à livrer une autre bataille et à rem-

Digitized by Google

porter une victoire qui devait être plus décisive. Dans son exil d'Avignon, il avait écrit contre les réformés, attaquant avec violence leurs doctrines et leurs enseignements; il était donc personnellement engagé dans la lutte théologique et plus ardemment qu'on ne l'a dit; mais il était par-dessus tout un grand politique, et la rébellion des réformés, leurs assemblées politiques irrégulières, leurs alliances avec l'étranger, le préoccupaient bien plus que le prêche des ministres. C'était l'État dans l'État que les réformés cherchaient à fonder et que le cardinal voulait ruiner. Secondé par le prince de Condé, le roi avait mis fin à la guerre qui avait coûté la vie au connétable de Luynes, mais la paix conclue à Montpellier le 19 novembre 1622 avait déjà reçu de nombreuses atteintes; les conseils pacifiques s'éteignaient peu à peu parmi les réformés avec les vieux serviteurs d'Henri IV; du Plessis-Mornay venait de mourir dans son château de la Forêt-sur-Sèvres (11 novembre 1623), et la direction du parti tombait tout entière aux mains du duc de Rohan, ardent et aigri par ses malheurs, comme par les continuels efforts de son frère le duc de Soubise, plus remuant et moins sérieux que lui. Les hostilités éclatèrent de nouveau au début de l'année 1625. Les réformés se plaignaient qu'au lieu de démolir le Fort-Louis qui dominait la Rochelle, on hâtât l'achèvement des remparts qu'ils avaient espéré voir raser : une petite flotte royale se réunissait sans bruit au Blavet, et menaçait de fermer la mer aux Rochelois. La paix de Montpellier n'avait laissé aux protestants que deux places de sûreté, Montauban et la Rochelle; ils s'y attachaient avec passion. Le 6 janvier 1625, Soubise entra tout à coup dans le port du Blavet avec douze navires, et, se saisissant sans coup férir des navires du roi, les ramena en triomphe à la Rochelle, funeste succès que cette ville devait payer bien cher.

La marine royale existait à peine; après la prise de Soubise, il fallut demander du secours à l'Angleterre et à la Hollande; le mariage d'Henriette de France, fille d'Henri IV, avec le prince de Galles, qui devait bientôt devenir le roi Charles Ier, était conclu; les Anglais promirent huit vaisseaux; les traités avec les Provinces-Unies obligèrent les Hollandais d'en fournir vingt, qu'ils eussent volontiers refusés contre leurs frères, s'ils avaient pu; le cardinal exigea même que les navires fussent commandés par des capitaines français : « Un mousse peut ruiner toute une armée, disait-il, et un capitaine de navire, étant assuré par les ennemis du payement de son vaisseau, peut entreprendre de

Digitized by Google

brûler toute l'armée, et ce d'autant plus facilement qu'il penserait faire un grand sacrifice à Dieu, à cause de sa religion. »

Cependant Soubise avait brisé les faibles obstacles que lui opposait le duc de Vendôme, et s'emparant de tous les vaisseaux de commerce qu'il rencontrait, il prit bientôt possession des îles de Ré et d'Oléron et opéra des descentes jusque dans le Médoc, tandis que le duc de Rohan, laissant la duchesse sa femme, fille de Sully, à Castres, où il avait établi le siége de son gouvernement, parcourait le bas Languedoc et les Cévennes pour rallier ses partisans; l'insurrection était incertaine et le mouvement très-inégal. Nîmes, Uzès et Alais fermèrent leurs portes; Montauban même hésita longtemps avant de se déclarer. Le duc d'Épernon ravageait les environs de cette place. « La nuit, écrit son secrétaire, on pouvait voir mille feux dans la plaine. Les blés, les arbres fruitiers, les vignes et les maisons étaient les aliments de cette flamme. » Le maréchal de Thémine en faisait autant autour de Castres, que défendait la duchesse de Rohan.

On négociait cependant déjà; Rohan et Soubise demandaient à être employés contre l'Espagne dans la Valteline, réclamant la destruction du Fort-Louis; les pourparlers ralentissaient les hostilités; le duc de Soubise obtint une suspension d'armes de l'amiral hollandais Haustein, puis, profitant d'un coup de vent favorable, il s'approcha de la flotte, mit le feu au vaisseau amiral, et captura cinq navires qu'il emmena dans l'île de Ré. Il paya cher sa trahison; les Hollandais furieux secondèrent avec plus de zèle les efforts du duc de Montmorency, qui venait de prendre le commandement de l'escadre; l'île de Ré fut reprise et Soubise obligé de se retirer dans une chaloupe à Oléron, laissant pour « gage son épée et son chapeau qui lui tombèrent en fuyant. » Le combat naval ne fut pas plus avantageux à Soubise : « la bataille fut âpre, les ennemis eurent du pire, dit Richelieu dans ses *Mémoires;* la nuit qui survint favorisa leurs desseins; néanmoins, ils furent si vivement poursuivis que le lendemain, au point du jour, on prit huit de leurs vaisseaux. » Soubise passa en Angleterre avec le reste de sa flotte, et l'île d'Oléron se rendit.

Le moment semblait venu d'écraser la Rochelle, dégarnie des forces navales qui la protégeaient; mais le cardinal, encore aux prises avec l'Espagne dans la Valteline, n'était pas sûr de ses alliés devant la Rochelle. En Hollande tous les temples retentissaient des reproches des prédicateurs contre les États qui donnaient secours aux catholiques

Digitized by Google

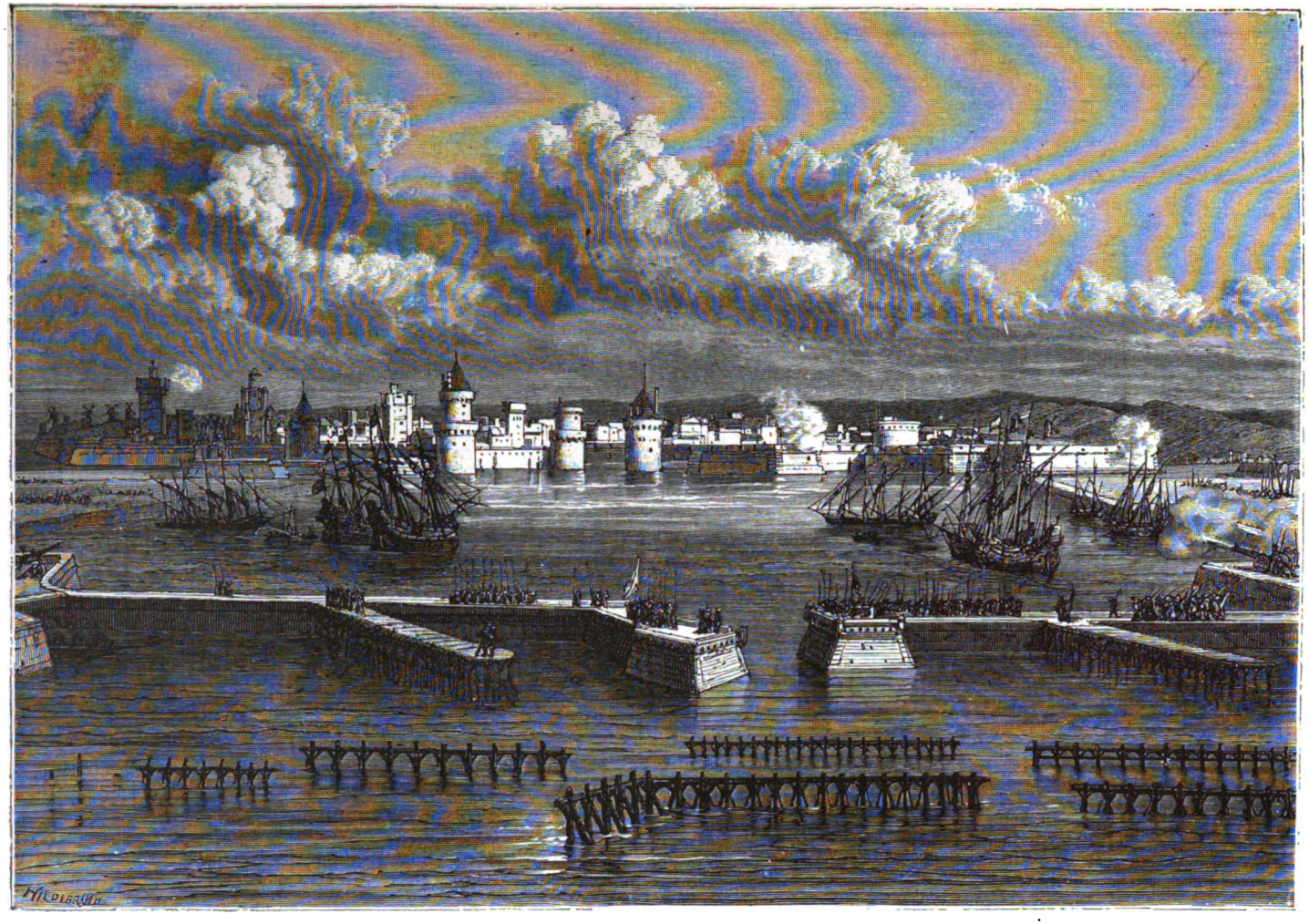

LE PORT DE LA ROCHELLE

Digitized by Google

Digitized by Google

contre leurs frères; à Amsterdam, le peuple avait assiégé la maison de l'amiral Haustein : il fallut rappeler la flotte hollandaise. Les protestants anglais n'étaient pas moins ardents; le duc de Soubise avait été accueilli avec enthousiasme, et bien que Charles Ier, maintenant roi d'Angleterre et marié, eût refusé de voir le fugitif, il ne voulut pas rendre à Louis XIII les vaisseaux capturés sur le roi et sur ses sujets que Soubise avait amenés à Portsmouth.

La partie n'était pas encore sûre, et Richelieu ne se laissa pas entraîner par la colère des fanatiques qui le qualifiaient de *cardinal d'État*. « Le seul cardinal à qui Dieu donnait bénédiction pour servir le roi et rendre à son État son lustre ancien et à sa personne la puissance et l'autorité convenables à la Majesté royale qui est la seconde Majesté après la divine, voyait en son esprit les moyens de dévider toutes ces fusées, éclaircir tous ces nuages et sortir à l'honneur de son maître de toutes ces confusions[1]. »

Le maréchal de Bassompierre revenait de son ambassade en Suisse, ayant obtenu l'alliance des treize cantons dans l'affaire de la Valteline, lorsque le bruit se répandit que la paix avec l'Espagne était signée. Le comte du Fargis, disait-on, par un excès de zèle, avait pris sur lui de conclure sans attendre les ordres de Paris. Bassompierre préparait un grand discours contre cette paix inattendue, mais dans la nuit il réfléchit que le cardinal n'avait peut-être pas été aussi étonné qu'il voulait le paraître. « Je renonçai à mon discours, dit-il, et je me mis à faire mon jubilé. »

Les huguenots cédaient de leur côté, sur les instances des ambassadeurs que les Anglais avaient envoyés en France, « avec charge de solliciter les Rochelois de recevoir la paix que le roi leur avait offerte, et qui n'oublièrent ni raisons ni menaces pour parvenir à cette fin; d'où il arriva que, par une conduite pleine d'industrie inaccoutumée, on porta les huguenots à consentir à la paix de peur de celle d'Espagne; et les Espagnols à faire la paix de peur de celle des huguenots.

« La plus grande difficulté que le cardinal eut à surmonter fut dans le conseil du roi; il n'ignorait pas que, faisant faire la paix avec les huguenots et leur témoignant quelque inclination à les favoriser auprès du roi, il ne s'exposât à se mettre en mauvaise réputation à Rome. Mais il ne pouvait venir par autre voie aux fins de Sa Majesté. Sa robe le ren-

[1] *Mémoires de Richelieu*, t. IV, p. 2.

Digitized by Google

dait suspect aux huguenots ; il était donc nécessaire qu'il se conduisît en sorte qu'ils crussent qu'il leur était favorable, car, ce faisant, il avait moyen d'attendre plus commodément le temps de les réduire aux termes où tous les sujets doivent être en un État, c'est-à-dire de ne pouvoir faire aucun corps séparé et de prendre les volontés de leur souverain.

« Ce lui était une chose fâcheuse à supporter de se voir si injustement suspect à la cour romaine et à ceux qui affectaient le nom de zélés catholiques, mais il se résolvait de prendre patience aux bruits que l'on faisait courir de lui, doutant que s'il eût voulu s'en purger par effet, il n'y eût pas trouvé le compte de son maître ni celui du public. »

Le cardinal prenait patience en effet, corrigeant, puis confirmant le traité avec l'Espagne, et imposant aux huguenots une paix si dure, qu'ils ne l'eussent jamais acceptée sans l'espoir d'obtenir plus tard quelques adoucissements par le secours de l'Angleterre, qui refusait formellement de les aider à soutenir la guerre. Aux premiers pourparlers, le roi avait dit : « Je suis assez porté à la paix[1], je la veux donner au Languedoc et aux autres provinces. Pour la Rochelle, c'est autre chose. » Ce fut enfin la Rochelle qui paya les frais de la guerre, en attendant le jour où la fière cité qui avait résisté successivement à huit rois, devait succomber devant Louis XIII et son tout-puissant ministre. Déjà son indépendance était menacée de toutes parts, les bastions et les fortifications nouvelles devaient être démolis, aucun navire armé en guerre ne pouvait stationner dans le port. « Le chemin était enfin ouvert, dit le cardinal, pour exterminer le parti huguenot qui, depuis cent ans, divisait l'État[2]. »

La paix de 1626 n'était donc qu'un préliminaire de la guerre; Richelieu s'y préparait par terre et par mer; on construisait des vaisseaux, on levait des troupes; l'humeur de l'Angleterre fournit un prétexte pour entamer la lutte. Le roi Charles Ier, à l'instigation de son favori le duc de Buckingham, avait tout d'un coup et brutalement renvoyé les serviteurs français de la reine sa femme, sans lui donner même le temps de leur faire ses adieux, si bien « que la pauvre princesse, entendant leur voix dans la cour, s'élança à la fenêtre, et rompant les vitres de la tête, se prit des mains aux grilles pour se montrer à ses femmes et les voir pour la dernière fois. Le roi, indigné, la retira

[1] *Mémoires de Richelieu*, t. III.
[2] *Ibid.*, p. 17.

Digitized by Google

avec un si grand effort qu'il arracha toutes ses mains. » Louis XIII avait envoyé en Angleterre le maréchal de Bassompierre pour se plaindre de l'insulte faite à sa sœur ; le duc de Buckingham voulait venir lui-même en France pour arranger le différend, le cardinal s'y refusa. « Buckingham a-t-il jamais pris commission étrangère qu'il n'en soit sorti peu satisfait et offensé contre les princes vers lesquels il avait été envoyé ? » disait Richelieu au roi. Le favori de Charles Ier résolut de venir en France « d'autre manière et en différent équipage qu'il n'avait encore fait ; ayant résolu de reconquérir les bonnes grâces du parlement et du peuple d'Angleterre par le secours qu'il allait porter aux Églises protestantes opprimées, » il engagea ses biens, fit vendre les navires de commerce capturés sur les côtes de France, et le 17 juillet 1627 il mit à la voile avec cent vingt vaisseaux, se dirigeant vers la Rochelle. Soubise était à son bord ; le duc de Rohan, prévenu de l'entreprise, avait promis de se déclarer dès que les Anglais mettraient le pied en France. Déjà il préparait son manifeste aux Églises, avouant qu'il avait appelé les Anglais à sa légitime défense, et que puisque le roi avait pu justement employer naguères les armes des Hollandais pour les défaire, à plus forte raison pouvait-il appeler celles des Anglais leurs frères pour se protéger contre lui.

Cette fois, le cardinal était prêt, il avait conclu alliance avec l'Espagne contre l'Angleterre, « déclarant seulement au roi d'Espagne qu'il avait déjà guerre ouverte avec l'Angleterre et qu'il exécuterait de toute la puissance de ses forces contre ses États tous genres d'hostilités permises en guerre loyale, ce que Sa Majesté promettait de faire aussi au plus tard dans le mois de juin 1628. » Le roi partit pour aller lui-même prendre le commandement de l'armée destinée à recevoir les Anglais ; il était sorti malade du parlement, où il avait fait enregistrer quelques édits. « Je n'ai fait que trembler tant que j'ai tenu mon lit de justice, » dit-il à Bassompierre. « C'est pourtant là que vous faites trembler les autres, » repartit le maréchal. Louis XIII fut contraint de s'arrêter à Villeroy, où le cardinal resta avec lui, « étant tout le jour auprès de sa personne et la nuit le plus souvent ne l'abandonnant point ; il avait néanmoins l'esprit toujours occupé aux ordres, prenant surtout garde de faire paraître au roi qu'il n'avait point de peur ; il aimait mieux se mettre au péril d'être blâmé ou ruiné en bien-faisant que, pour se garantir, faire aucune chose qui pût être occasion de la maladie de Sa Majesté. » Richelieu en effet n'était pas sans souci, car le sieur de

Digitized by Google

Toiras, jeune favori du roi, qu'il avait chargé de commander dans l'île de Ré, n'avait pas si bien pourvu à la défense de cette place qu'on avait espéré; Buckingham avait réussi à opérer sa descente. Les Français étaient renfermés dans le port Saint-Martin, à peine achevé et mal approvisionné. Le cardinal y « pourvut bientôt, envoyant de son argent pour ce que celui du roi n'eût pas été touché assez vite et que lors il ne s'en trouvait point à l'épargne; il dépêcha l'abbé de Marcillac, qui était à lui, pour avoir l'œil à ce que tout s'exécutât ponctuellement et qu'aucune occasion ne se perdît. Il n'avait garde de rapporter toutes les dépêches qui furent faites et tous les ordres qui en moins de quinze jours furent donnés sur le sujet de cette affaire durant la maladie du roi, afin de pourvoir à tout ce qui était nécessaire et préparer toutes choses en ce que le roi et la France en pussent recevoir le fruit qui en a été recueilli peu après. »

Cependant la Rochelle avait fermé ses portes aux Anglais et la vieille duchesse de Rohan avait dû sortir de la ville pour y faire entrer avec elle M. de Soubise. « Avant de prendre une résolution, » répondirent les autorités rocheloises aux instances du duc qui les pressait de prêter main-forte aux Anglais, il nous faut consulter le corps entier de la religion, dont la Rochelle n'est qu'un membre. » Une assemblée était déjà convoquée à cet effet à Uzès; lorsqu'elle se réunit le 11 septembre, le duc de Rohan communiqua aux députés des Églises la lettre des habitants de la Rochelle, « non telle, dit-il, qu'il l'avait désirée, mais enfin dont il était obligé de se servir. » Le roi d'Angleterre avait accordé son aide et promis de n'en pas démordre jusqu'à ce que les réformés eussent un ferme repos et solide contentement, pourvu qu'ils secondassent ses efforts. « Je vous y convie au nom de Dieu, ajouta-t-il, et pour moi, lorsque je serais seul, abandonné de tous, je suis déterminé à poursuivre cette sainte cause jusqu'à la dernière goutte de mon sang, et jusqu'au dernier soupir de ma vie. » L'assemblée approuva pleinement la conduite de son chef, acceptant « avec reconnaissance la puissante intervention du roi d'Angleterre, sans toutefois se détacher de la soumission humble et inviolable qu'elle devait à son roi. » Les consuls de la ville de Milhau furent plus hardis dans leurs réserves : « Nous avons diverses fois éprouvé, écrivirent-ils au duc de Rohan en refusant de se joindre au soulèvement, que la violence n'est pas un moyen assuré pour obtenir l'observation de nos édits, car la force extorque bien des promesses, mais la haine qu'elle engendre en empêche les effets. » Le duc

Digitized by Google

fut obligé de forcer l'entrée de cette petite place. La Rochelle venait de renoncer à la neutralité et de prendre parti avec les Anglais, « nous promettant, disent-ils, dans leur proclamation, qu'ayant les gens de bien pour témoins et Dieu pour juge, nous ressentirons les mêmes assistances de sa bonté que nos pères ont autrefois éprouvée. »

M. de la Millière, agent des Rochelois, écrivait à l'un de ses amis au quartier du duc de Rohan : « Monsieur, j'arrive de Villeroy, où l'on ne tient pas comme à Paris les Anglais pour des chimères. J'appréhende seulement bien fort les marées de septembre et que les raisins nouveaux ne nous tuent plus d'Anglais que les ennemis. Je suis bien marri que je n'entende rien de vos quartiers qui puisse seconder les exploits anglais, ne pouvant qu'avec honte voir des étrangers avoir plus de soin de notre bien que nous-mêmes. Je sais qu'il ne tiendra à M. de Rohan ni à vous que l'on ne fasse quelque chose de bon.

« J'oubliais à vous dire que M. le cardinal est bien heureux de n'être plus évêque, car il a tant mis de bagues en gage pour envoyer des munitions aux îles qu'il n'y en reste pas de quoi donner la bénédiction épiscopale. Les plus zélés d'entre nous prient Dieu que la mer engloutisse sa personne comme elle fait son bien. Pour moi, je ne suis pas du nombre, car je suis de ceux qui encensent les puissances. » On était encore au temps où la patrie religieuse était plus chère que la patrie politique ; les huguenots français appelaient naturellement à leur aide toutes les nations protestantes. C'était déjà un progrès de l'idée nationale que d'appeler les Anglais venus au secours de la Rochelle, des *étrangers*.

Toiras tenait cependant toujours dans le fort Saint-Martin, et Buckingham commençait à « rabattre quelque chose de la confiance absolue qu'il avait de s'en rendre maître, ayant été si peu avisé qu'il avait écrit au roi son maître qu'il lui en répondait. » Ce qui le prouva fut qu'un bourgeois de la Rochelle nommé Laleu vint trouver le roi avec l'autorisation du duc d'Angoulême, qui commandait l'armée en l'absence de Sa Majesté, et « qu'il proposa que les Anglais se retireraient, pourvu que le roi fît raser le Fort-Louis. Le duc d'Angoulême inclinait à accepter cette proposition, mais le cardinal fit valoir avec force toutes les raisons contraires : « On dira peut-être que si on perd l'île de Ré, on aura beaucoup de peine à la ravoir ; » il l'avouait, mais il mettait en avant pour contrebalancer cette considération que, si on perdait l'honneur, on ne le recouvrerait jamais, et que si l'île de Ré se perdait, il croyait que Sa Ma-

Digitized by Google

jesté était obligée de s'attacher au blocus de la Rochelle, et qu'il le pouvait faire avec succès. Sur ce, Sa Majesté se résolut d'entreprendre fortement le siége de la Rochelle et donner le commandement à Monseigneur son frère ; » mais Monsieur tardait à son ordinaire, ne voulant pas servir sous le roi lorsque la santé de Sa Majesté lui permettrait de revenir à son armée, de sorte que le cardinal écrivit au président le Coigneux, l'un des conseillers favoris de monseigneur le duc d'Orléans, pour dire que « si on formait souvent en l'esprit de Monsieur des *hydres* imaginaires comme celle-là, il n'avait rien à dire, sinon qu'il n'y aurait ni plaisir ni presse à se mêler de ses affaires. Quant à lui, il ferait toujours son devoir. » Monsieur se décida enfin à venir à l'armée, et on résolut de secourir les forts de l'île de Ré.

C'était une entreprise hardie que celle qu'on allait tenter : « tenir la Rochelle investie et ne la pas quitter, envoyer néanmoins les meilleures forces pour secourir une citadelle que les hommes tenaient à demi perdue, faire une descente dans une île assiégée par une grande armée navale, mettre au hasard la meilleure partie de l'armée à la merci des vents et des vagues de la mer, des canons et des vaisseaux anglais, où l'on ne pouvait aborder en ordre et en armes[1] ; » mais il fallait s'y résoudre ou perdre l'île de Ré. Toiras avait déjà fait demander au duc de Buckingham s'il le recevrait à composition.

Le 8 octobre à huit heures du matin, le duc de Buckingham se préparait à envoyer réponse au fort, il se réjouissait déjà « de voir sa félicité et le couronnement de ses travaux », lorsqu'en approchant de la citadelle, « on lui montra au bout des piques force bouteilles de vin, chapons, coqs d'Inde, jambons, langues de bœuf et autres provisions, et ses vaisseaux furent salués de force canonnades, s'étant approchés de trop près sur la créance que ceux de dedans n'avaient plus de poudre. » Pendant la nuit, la flotte réunie à Oléron et qui était en mer depuis deux jours avait réussi à aborder près du fort, amenant des renforts de troupes, des vivres et des munitions. En même temps le roi et le cardinal venaient d'arriver au camp devant la Rochelle.

Les Anglais ne purent bientôt douter que l'armée du roi eût retrouvé ses véritables chefs ; une grande expédition se préparait pour les attaquer dans l'île de Ré, le cardinal était allé lui-même à Oléron et au Brouage afin de veiller à l'embarquement des troupes. « La noblesse

[1] *Mémoires de Richelieu*, t. III, p. 361.

Digitized by Google

de la cour venait à la foule prendre congé de Sa Majesté, et l'on voyait dans leur visage une telle gaieté qu'il faut avouer n'être permis qu'à la nation française d'aller si librement à la mort pour le service de leur roi ou pour leur honneur, que l'on ne saurait remarquer aucune différence entre celui qui la donne et celui qui la reçoit[1]. » Le maréchal de Schomberg prit le chemin de Marennes, d'où il fit demander des barques au cardinal pour passer toutes ses troupes. « Cela le surprit fort, et comme ses jugements sont toujours suivis de l'effet qu'il s'est proposé, il crut que cette grande suite de noblesse empêcherait ledit sieur maréchal d'exécuter si promptement son dessein. Toutefois, faisant une diligence admirable, redoublant et ses vaisseaux et ses vivres, il en trouva assez pour embarquer le tout[2]. » Déjà les troupes du roi en assez grand nombre étaient arrivées dans l'île sans que les Anglais pussent les empêcher de débarquer ; les ennemis prirent donc le dessein de remettre à la voile, malgré les instances que le duc de Soubise vint leur faire de la part des Rochelois ; ceux-ci promettaient beaucoup d'assistance d'hommes et de vivres, plus qu'ils ne pouvaient tenir. Pour les satisfaire, le duc de Buckingham résolut de donner un assaut général avant de partir.

L'assaut fut donné le 5 et le 6 novembre, et partout repoussé, quelque épuisés que fussent les assiégés. « Ceux qui étaient malades et languissants dans leurs huttes se trouvèrent sur les bastions. Il y en avait de si faibles que, ne pouvant combattre, ils chargeaient les mousquets de leurs camarades, et d'autres qui, ayant combattu plus que leurs forces ne permettaient, n'en pouvant plus, disaient à leurs camarades : « Ami, je te donne mes armes : je te prie, fais-moi ma fosse, et s'y reti- « rant, ils y mouraient. » Le duc de Buckingham écrivit à M. de Fiesque, qui tenait le fort de la Prée, qu'il allait s'embarquer « sans attendre qu'il descendît plus de gens en l'île ; mais le roi, qui ne se fiait point à ses ennemis, et entre tous aux Anglais, desquels il avait reçu, même étant amis, tant de témoignages d'infidélité et de mensonge, outre qu'il connaissait Buckingham être homme qui, pour n'avoir pas la force de se résoudre en une telle occasion, ne savait ni combattre ni fuir, continua en sa première résolution de faire promptement passer tous ceux qui restaient, afin de rencontrer les ennemis en terre, les

[1] *Mémoires de Richelieu*, t. III, p. 398.
[2] *Siége de la Rochelle. Archives curieuses de l'Histoire de France*, t. III, p. 76.

Digitized by Google

combattre et les faire à l'avenir trembler de crainte si on leur proposait de faire une nouvelle descente en ses États. »

Le maréchal de Schomberg, contrarié par le mauvais temps, venait de rallier ses troupes jetées par les vents sur divers points du rivage, lorsqu'on s'aperçut que les ennemis avaient délogé. M. de Toiras, sorti de sa forteresse au-devant du maréchal, voulait qu'on les poursuivît aussitôt pour leur donner bataille ; Schomberg s'y refusa : « Je devrais leur faire un pont d'or plutôt qu'une barrière de fer, » dit-il, et il se contenta de suivre les Anglais qui se retiraient jusqu'à une étroite chaussée qui conduisait à la petite île de l'Oie. Là, une charge furieuse de la cavalerie française rompit les rangs des ennemis, le désordre se répandit parmi eux, et lorsque la nuit vint mettre fin au combat, quarante drapeaux étaient restés aux mains des troupes du roi, qui les envoya aussitôt à Notre-Dame, par Claude de Saint-Simon, avec quantité de prisonniers dont le roi fit le don à la reine d'Angleterre sa sœur.

« Voilà le succès du voyage de Buckingham, dit le duc de Rohan dans ses *Mémoires*, auquel il perdit la réputation de sa nation et la sienne, consuma une partie des vivres des Rochelois et mit au désespoir le parti pour lequel il était venu en France. Le duc de Rohan apprit premièrement cette mauvaise nouvelle par les feux de joie que tous les catholiques romains en firent dans tout le comté de Foix, et plus tard par une dépêche du duc de Soubise qui l'exhortait à ne pas perdre courage, disant qu'il espérait qu'on reviendrait le printemps prochain en état d'effacer l'affront reçu. » Ce dernier prince ne s'était pas couvert de gloire dans l'expédition. « Pour récompense et consolation de toutes leurs pertes, dit le cardinal, ils ramenèrent Soubise en Angleterre. On n'a point parlé de lui durant tout ce siége, parce que, lorsqu'il était question de traiter, on ne voulait pas s'adresser à lui, mais seulement à Buckingham. Quand il fallait combattre, il n'y voulait point entendre. Le jour de la descente des Anglais, il était à la Rochelle ; on ne sait où il était lors de l'assaut, mais il était des premiers et des plus avancés à la déroute. »

Déjà Soubise avait été déclaré criminel de lèse-majesté par arrêt du parlement de Toulouse, mais le duc de Rohan avait été dégradé de ses dignités, et « faits nobles ceux qui l'assassineraient, ce qui donna volonté à trois ou quatre malheureux de l'entreprendre qui n'eurent qu'une corde ou une roue pour récompense, n'étant au pouvoir d'aucune puissance humaine d'allonger ou accourcir la vie d'un homme sans la per-

Digitized by Google

mission de Dieu. » Le prince de Condé avait été chargé de combattre le vaillant chef des huguenots, « pour ce qu'il était leur ennemi juré, » dit le cardinal. Aux yeux des fervents catholiques, le nom de Condé avait bien des torts à se faire pardonner.

Les Anglais étaient honteusement défaits; le roi ne se trouvait plus en face que de ses sujets révoltés; il résolut de bloquer la place de toutes parts, en sorte qu'on n'y pût entrer tant par terre que par mer, et à cet effet il réclama de l'Espagne la flotte qui lui était promise et qui n'arrivait point. « Toute la difficulté de cette entreprise est en ceci, disait le cardinal au roi, que la plupart n'y travailleront que par manière d'acquit. »

Sa pénétration ordinaire ne l'avait pas trompé; les grands seigneurs chargés des commandements voyaient avec inquiétude grandir la puissance de Richelieu : « Vous verrez, disait Bassompierre, que nous serons assez fous pour prendre la Rochelle. » « Sa Majesté avait pour lors plusieurs de son royaume et tous ses alliés conjurés contre elle, et ce d'autant plus dangereusement que c'était secrètement. L'Angleterre déclarée et toute sa puissance maritime naguères à nos côtes, le roi d'Espagne en apparence uni à Sa Majesté, en effet non-seulement lui donnant de vaines paroles, mais lui faisant sous le nom de l'empereur une diversion du côté de l'Allemagne. Néanmoins le roi tint ferme à sa résolution, et lors on entreprit à bon escient le siége de la Rochelle. »

La vieille duchesse de Rohan (Catherine de Parthenay Larchevêque) s'était enfermée dans la Rochelle avec sa fille Anne de Rohan, aussi pieuse et aussi courageuse que sa mère, avec une rare érudition de plus; elle avait jusqu'alors refusé de quitter la ville; lorsque le blocus commença, elle demanda l'autorisation de se retirer avec deux cents femmes. Déjà la permission de se débarrasser des bouches inutiles avait été refusée à la ville. « Tous les Rochelois sortiront ensemble, » fut-il répondu à madame de Rohan; elle se résolut à subir toutes les rigueurs du siége avec ses frères en la foi. « Paix assurée, victoire entière ou mort honnête, » écrivait-elle à son fils le duc de Rohan. Vieille devise de Jeanne d'Albret que n'avait jamais oubliée le courageux chef des huguenots.

A la tête des bourgeois de la Rochelle, résolus comme la duchesse de Rohan à assurer leurs libertés ou à périr, se trouvait le président du bureau de la marine, bientôt maire de la ville, Jean Guiton, riche négociant, que les malheurs des temps avaient arraché à ses affaires

Digitized by Google

pour devenir un amiral habile, un intrépide soldat, et habitué depuis plusieurs années à courir les mers en corsaire ; « il avait chez lui, dit une narration du temps, grand nombre d'enseignes qu'il montrait l'une après l'autre en marquant les princes sur qui il les avait prises. » Lorsqu'il fut nommé maire, il tira son poignard et le jeta sur la table du conseil : « J'accepte l'honneur que vous me faites, dit-il, mais à cette condition que ce poignard servira à percer le cœur de quiconque osera parler de se rendre, le mien tout le premier, si jamais j'étais assez malheureux pour condescendre à cette lâcheté. » Nature indomptable, caractère emporté et fier, Guiton repoussa en effet toutes les propositions de paix : « Mon ami, dites à M. le cardinal que je suis son très-humble serviteur, » répondait-il aux insinuations comme aux menaces; il préparait avec un calme sang-froid la défense à outrance. Deux conseillers municipaux, deux bourgeois et un pasteur furent chargés de juger et de punir les espions et les traîtres; on s'occupait de faire entrer des vivres dans la ville; déjà la campagne était dévastée, mais on comptait sur les promesses et les secours de l'Angleterre; partout les exercices religieux étaient multipliés. « Nous tiendrons jusqu'au dernier jour, » répétaient tous les bourgeois.

On était au mois de décembre ; le mauvais temps contrariait les travaux du siége; le roi faisait pousser une ligne de circonvallation pour fermer les approches de la ville du côté de la terre; le cardinal faisait construire une digue en pierres tenant toute la largeur de la rade; on avait fait venir la petite flotte du roi, commandée par M. de Guise, pour protéger les travailleurs; l'Espagne avait envoyé vingt-huit vaisseaux en si mauvais état, que ceux qu'on coulait dans la mer tout chargés de pierres valaient mieux : « On s'en servit à la mode des Espagnols, dit Richelieu, c'est-à-dire pour se prévaloir de l'apparence afin d'étonner les Rochelois par l'union des deux couronnes. » Quelques jours après leur arrivée, sur le bruit d'un secours qui venait d'Angleterre, l'amiral espagnol qui avait ordre secret de ne faire aucun effort pour la France, demanda la permission d'emmener ses vaisseaux. « Ce leur fut une grande honte, mais on jugea bon de les laisser aller sans que le roi y consentît, en faisant croire qu'il leur avait donné congé et avait désiré qu'ils allassent se préparer pour mettre de part et d'autre un grand armement au printemps. » Les Rochelois se réjouissaient du traité qu'ils venaient de conclure avec le roi d'Angleterre, qui promettait « de les secourir par terre et par mer, selon sa puissance royale, jusqu'à ce

Digitized by Google

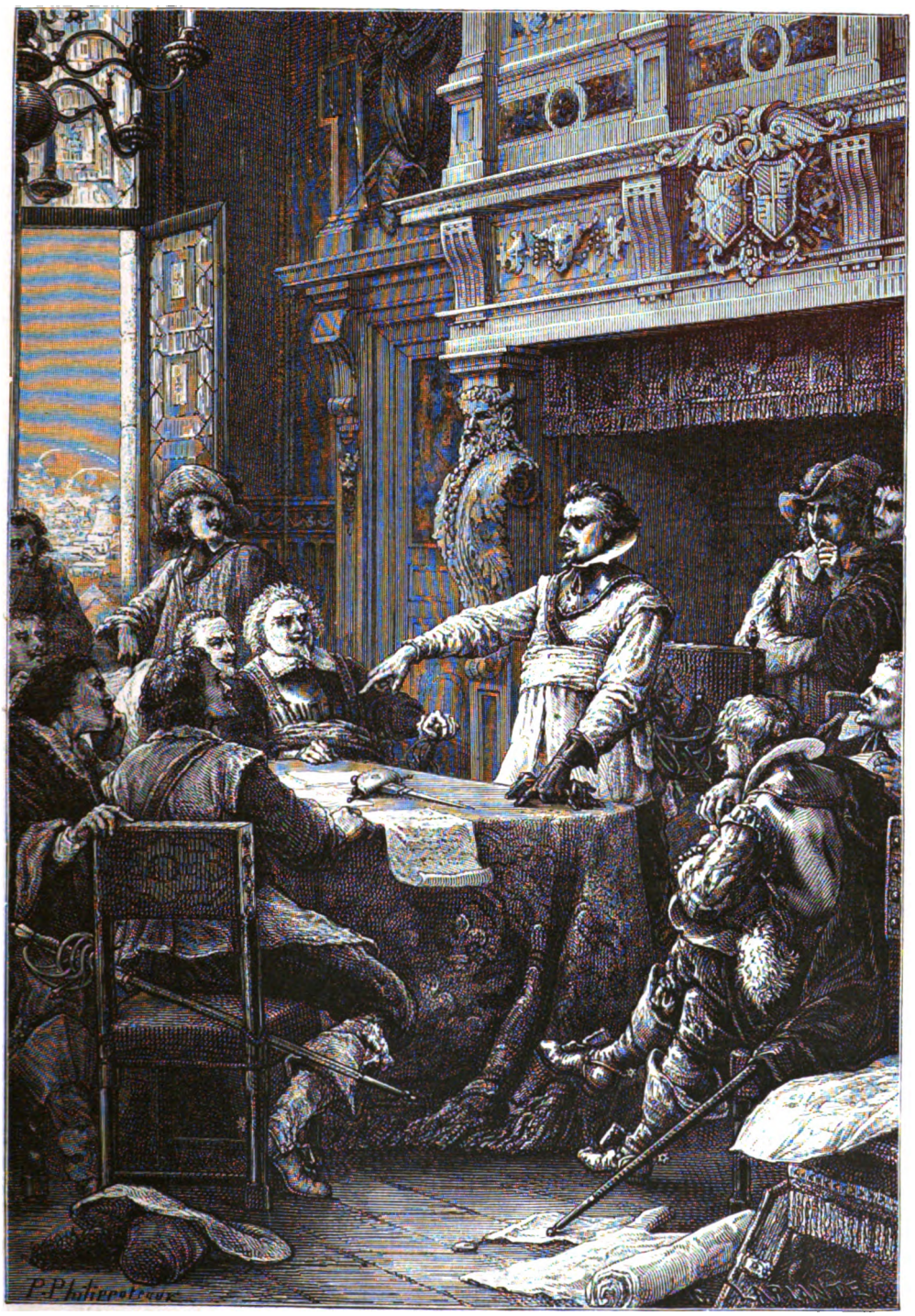

LE SERMENT DE JEAN GUITON

Digitized by Google

Digitized by Google

qu'il eût moyenné une bonne et ferme paix. » La digue était à tout moment enlevée par la mer; « tandis que le cardinal employait tout l'esprit que Dieu lui avait donné à faire réussir le siége de la Rochelle à la gloire divine et au bien de l'État, et y travaillait plus que les forces de corps que Dieu lui avait départies ne lui semblaient permettre, on eût dit que la mer et les vents, amis des Anglais et des îles, s'efforçaient à l'encontre et s'opposaient à ses desseins. »

Le roi s'ennuyait et voulait aller à Paris; ce n'était point l'avis du cardinal, et les « vérités qu'il disait déplaisaient tellement au roi qu'il en tomba aucunement dans sa disgrâce. Le dégoût qu'il avait de lui était tel qu'il se prenait à lui de toutes choses. » Le roi partit enfin, et le cardinal qui l'avait accompagné « sans oser, par respect, prendre son parasol pour se garantir de l'ardeur du soleil qui était très-grande ce jour-là, » fut pris de la fièvre à son retour. « J'ai le cœur si serré que je ne puis parler du regret que j'ai de quitter M. le cardinal, dans la crainte qu'il ne lui arrive quelque accident, avait dit le roi à l'un de ses serviteurs; dites-lui de ma part qu'il ménage sa personne, qu'il pense en quel état seraient mes affaires si je l'avais perdu. » Lorsque le roi revint à la Rochelle, le 10 avril, il trouva son armée fortifiée, la ligne de circonvallation achevée et la digue fort avancée dans la mer; l'assaut devenait possible, le roi fit sommer la place de se rendre[1]. « Nous ne reconnaissons point d'autres échevins et gouverneurs que nous-mêmes, répondit le sergent de garde au héraut improvisé envoyé par le roi; personne ne vous veut écouter, retirez-vous promptement. » On annonçait enfin que les secours si impatiemment attendus par les assiégés partaient d'Angleterre. « Le cardinal, qui savait qu'il n'y a point de plus dangereux péril que de n'en craindre point de la part de son ennemi, avait dès longtemps auparavant donné ordre à toutes choses comme si tous les jours les Anglais devaient arriver. » Leur flotte était signalée en mer, elle comptait trente vaisseaux et conduisait vingt barques chargées de vivres et de munitions, et elle était commandée par le comte de Denbigh, beau-frère du duc de Buckingham. Les Rochelois, transportés de joie, « avaient arboré force drapeaux sur les lieux éminents de leur ville; » les Anglais vinrent jeter l'ancre à la pointe de l'île de Ré. Les canons de la Rochelle les saluaient à toute volée, une petite barque portant un capitaine anglais trouva moyen de rompre le blocus.

[1] *Siége de la Rochelle. Archives curieuses de l'Histoire de France*, t. III, p. 102.

Digitized by Google

« Ouvrez le passage, dit l'envoyé aux Rochelois, comme vous l'avez indiqué en Angleterre, et nous vous délivrerons. » Mais les progrès des travaux de la digue rendaient l'entreprise difficile; les assiégés ne pouvaient rien tenter; ils attendaient toujours que lord Denbigh engageât le combat; le 19 mai, tous les navires anglais appareillèrent et s'approchèrent de la rade. Les assiégés se pressaient sur leurs remparts, une décharge d'artillerie retentit, une seule; les vaisseaux virèrent de bord et reprirent à pleines voiles le chemin de l'Angleterre, suivis par les regards de « l'armée du roi, qui revint faire bonne chère sans crainte des ennemis et avec grand espoir de prendre bientôt la ville. »

Le désespoir était grand dans la Rochelle, « cette retraite anglaise pleine de honte et leur secours qui n'avait été reçu que par foi comme ils font l'Eucharistie, écrit le cardinal de Richelieu, étonna si fort les Rochelois qu'ils eussent volontiers avisé à se rendre, si madame de Rohan la mère, de qui l'espérance pour ses enfants était toute fondée en la conservation de cette ville, et le ministre Salbert, homme très-séditieux, ne les eussent repus de secours imaginaires qu'ils leur faisaient espérer. » Le cardinal ignorait en écrivant ces paroles les coupables propositions faites à Guiton et à Salbert : « Ne pourrait-on pas se débarrasser du cardinal par le fait d'un homme résolu? » avait-on dit; le maire refusait : « Ce n'est point par une telle voie que Dieu veut notre délivrance, dit Salbert, elle serait trop odieuse à sa sainteté. » Et on continua de souffrir.

Cependant le 24 mai on vit les poternes s'ouvrir, et l'une après l'autre les femmes sortir avec leurs enfants et les vieillards; elles se glissaient vers les campements du roi, mais « celui-ci ordonna qu'on les rechassât de force, et de plus, sachant qu'ils avaient semé des fèves auprès des contrescarpes de leur ville, on les envoya couper comme elles commençaient à lever, et semblablement un peu de blé qu'ils avaient semé en quelques places sèches de leurs marais. » Louis le Juste combattait les Rochelois en autre manière qu'Henri le Grand n'avait combattu les Parisiens.

La misère devenait affreuse dans la place; les pauvres mouraient de faim, ou étaient tués par les soldats lorsqu'ils s'aventuraient sur la plage à marée basse pour chercher des coquillages; le prix des denrées était tel que les plus riches seuls pouvaient manger un peu de viande; une vache valait 2,000 livres, et le boisseau de blé 800 livres. Madame de Rohan avait la première fait tuer ses chevaux, mais cette ressource

Digitized by Google

était épuisée, son cuisinier finit par sortir « de la ville et se laissa prendre, disant qu'il aimait mieux être pendu que de retourner mourir de faim. » Un soulèvement eut même lieu parmi les habitants qui demandaient à se rendre, mais Guiton fit pendre les révoltés : « Je suis prêt, dit-il, à m'offrir au sort avec un autre, à qui vivra ou qui devra être tué pour nourrir son compagnon de sa chair. Pourvu qu'il en reste un pour fermer les portes, c'en est assez. » La terreur gagna les mutins et l'on mourait sans oser parler.

« Nous attendons depuis trois mois l'effet des excellentes lettres que nous avons reçues du roi de la Grande-Bretagne, écrivait Guiton le 24 août aux députés de la Rochelle qui se trouvaient à Londres, et cependant nous ne pouvons voir par quels désastres nous restons ici misérables sans voir paraître aucun secours ; nos soldats n'en peuvent plus, nos habitants meurent de faim par les rues, et toutes nos familles sont effroyables de gémissements, d'indigence et de perplexité ; néanmoins nous tiendrons jusqu'au dernier jour, mais au nom de Dieu ne tardez plus, nous périssons. »

Cette lettre ne parvint pas à sa destination ; l'horloger Marc Biron qui s'était offert pour la porter en Angleterre, fut arrêté comme il cherchait à franchir les lignes royales, et fut aussitôt pendu. La Rochelle tenait cependant encore. « Leur fureur enragée, dit le cardinal, leur donna une force nouvelle, ou plutôt la colère vengeresse de Dieu leur en fit subministrer une extraordinaire par son mauvais esprit pour prolonger leurs maux ; ils étaient déjà quasi à bout de celle-là et les misères ne trouvaient plus en eux de sujet qui les pût appuyer et supporter ; c'étaient squelettes, fantômes vains, morts respirants plutôt qu'hommes vivants. » Au fond de son âme et malgré l'humeur que lui causait leur résistance, l'héroïsme des Rochelois excitait l'admiration du cardinal. Buckingham venait d'être assassiné ; « le roi ne pouvait perdre un plus envenimé ennemi ni plus fou ; ses entreprises sans raison furent exécutées avec malheur, mais elles ne laissèrent pas de nous mettre en grand péril et de nous faire beaucoup de mal, dit Richelieu ; la folie enragée d'un ennemi étant plus à craindre que sa sagesse, d'autant que le fou n'agit pas d'un principe commun avec les autres hommes, il tente tout, viole ses propres intérêts et n'est retenu que par la seule impossibilité. »

C'était cette impossibilité de tout secours que le cardinal essayait de persuader aux Rochelois par des billets qu'il faisait parvenir dans la

Digitized by Google

ville, leur représentant que Buckingham, leur protecteur, était mort, et qu'ils se laissaient injustement tyranniser par un petit nombre d'entre eux qui, étant riches, avaient du blé à manger, tandis que s'ils étaient bons citoyens, ils prendraient leur part de la misère commune. Ces manœuvres ne restaient pas sans effet : les assiégés se résolurent à traiter et déjà leurs députés allaient sortir de la ville, lorsqu'un bourgeois qui venait de franchir les lignes, arriva en toute hâte, revenant d'Angleterre ; il avait vu, disait-il, l'armée prête à partir pour les secourir ou se perdre, elle devait arriver huit jours après ; la commune de la Rochelle avait promis de ne pas traiter sans la participation du roi d'Angleterre : il n'abandonnait pas ses alliés ; les députés rentrèrent chez eux et on attendit encore.

Le 29 septembre la flotte anglaise parut devant Saint-Martin de Ré ; elle était commandée par le comte de Lindsay et se composait de cent quarante vaisseaux, qui portaient six mille soldats, outre les équipages ; les Français de la *religion* étaient à l'avant-garde, commandés par le duc de Soubise et le comte de Laval, frère du duc de la Trémoille qui avait naguères renié sa foi devant la Rochelle, convaincu de ses erreurs par une seule instruction du cardinal. « Cette armée était tout l'effort de l'Angleterre, car le Parlement qui tenait lors avait accordé six millions de livres pour la dresser afin de venger les affronts et ignominies que la nation anglaise avait reçus en l'île de Ré et depuis par la retraite honteuse de leur armée au mois de mai. » Elle venait trop tard ; la digue était achevée et l'ouverture en était défendue par deux forts ; une palissade flottante bloquait en outre le passage. Les Anglais envoyèrent quelques pétards contre cette machine de guerre, mais ils restèrent sans effet, et lorsqu'ils attaquèrent le lendemain la flotte royale, les équipages français ne perdirent que vingt-huit hommes, les brûlots furent détournés par « des soldats qui craignaient aussi peu le feu que l'eau. » Lord Lindsay se retira avec son escadre à l'abri de l'île d'Aix, envoyant au roi le « sieur de Montagu, pour proposer quelque accommodement. Il demanda pardon pour les Rochelois, liberté de conscience, et quartier pour la garnison anglaise de la Rochelle ; il lui fut répondu « que les Rochelois étaient sujets du roi qui savait bien ce qu'il avait à faire avec eux et que le roi d'Angleterre ne s'en devait mêler. Quant aux Anglais, on leur ferait le même traitement que recevraient les Français qu'ils tenaient prisonniers. » Montagu repartit pour l'Angleterre afin de prendre les derniers ordres du roi son maître.

Digitized by Google

Tout espoir de secours efficace était perdu, les Rochelois le sentirent; les Français qui se trouvaient sur la flotte anglaise prirent comme eux la résolution de traiter; déjà ceux-ci avaient envoyé auprès du cardinal, lorsque le 29 octobre les députés de la Rochelle arrivèrent au camp: « Vos confrères qui étaient en l'armée anglaise ont déjà obtenu grâce, » leur dit Richelieu; et comme ils ne le voulaient pas croire, le cardinal fit venir le pasteur Vincent et Gobert, naguère délégués auprès du roi Charles Ier; « ils s'embrassèrent avec larmes, n'osant parler d'affaires, pour ce qu'il leur avait été défendu sous peine de vie. »

Les demandes des Rochelois étaient plus fières que ne le comportait leur extrémité, « quoiqu'ils ne fussent plus qu'ombres d'hommes vivants et qu'il ne leur restât plus de vie qu'en la clémence du roi; ils osèrent bien néanmoins proposer au cardinal un traité général pour tous ceux de leur parti, y compris madame de Rohan et monsieur de Soubise, le maintien de leurs priviléges, de leur gouverneur et de leur maire, avec le droit pour les gens de guerre de sortir tambour battant et mèche allumée. »

Le cardinal se moqua de leur impudence, écrit-il dans ses *Mémoires*, et leur dit qu'ils ne devaient rien espérer que le pardon, lequel encore ils ne méritaient pas. « Il était cependant pressé de conclure, voulant que Montagu trouvât la paix faite, et que la flotte anglaise la vît faire sans son consentement, ce qui rendrait le reste des affaires du roi plus facile, soit au regard de l'Angleterre, soit d'Espagne, soit au dedans du royaume. » Le 28, le traité ou plutôt la grâce fut donc signée, par laquelle « le roi donnait la vie et les biens à ceux des habitants de la ville qui lors y étaient et l'exercice de la religion dans la Rochelle. » Ces articles portaient la signature d'un maréchal de camp, M. de Marillac, le roi n'ayant pas voulu apposer son nom au bas d'une convention faite avec ses sujets.

Le lendemain, douze députés sortirent de la ville, demandant des chevaux au maréchal de Bassompierre, dont le quartier était proche, car ils n'avaient pas la force de marcher. Ils mirent pied à terre en approchant du logis du roi, et le cardinal les présenta à Sa Majesté: « Sire, dirent-ils, nous reconnaissons nos crimes et rébellions et demandons miséricorde; promettant de rester fidèles à l'avenir, si Votre Majesté daigne se souvenir des services que nous avons pu rendre au roi son père. »

Louis XIII regardait ces suppliants agenouillés à ses pieds, députés

Digitized by Google

par la ville superbe qui l'avait retenu plus d'un an à ses portes ; décharnés, presque défaillants, ils portaient encore sur leur visage les traces de leur fierté passée. Ils avaient conservé les fleurs de lis sur leurs murailles, refusant toujours de se donner à l'Angleterre. « Il vaut mieux se rendre à un roi qui a su prendre la Rochelle, qu'à un autre qui n'a pas su la secourir », avait dit le maire Jean Guiton, auquel on demandait s'il ne voulait pas devenir sujet anglais. « Je sais que vous avez toujours été malicieux, dit enfin le roi, et que vous avez fait tout ce qui vous a été possible pour secouer le joug de mon obéissance ; je vous pardonne néanmoins vos rébellions et vous serai bon prince, si vos actions sont conformes à vos protestations. » Là-dessus il les congédia, non sans leur avoir donné à dîner, et envoya des vivres dans la ville ; sans quoi, tout ce qui restait serait mort de faim deux jours après.

Les gens de guerre sortirent, « les officiers et les gentilshommes l'épée au côté, et les soldats un bâton blanc à la main, » suivant les conventions ; on les regardait passer avec étonnement, n'y ayant plus que soixante-quatre hommes français et quatre-vingt-dix anglais, le reste avait été tué dans les sorties ou était mort de misère. Le cardinal entra en même temps dans cette ville qu'il avait domptée par sa seule persévérance ; Guiton vint au-devant de lui avec six archers ; il n'avait point paru dans les négociations, disant que son devoir le retenait dans la ville. « Retirez-vous, dit le cardinal, et congédiez aussitôt vos archers, ayant soin de ne vous plus qualifier maire sous peine de la vie. » Guiton ne répliqua pas et se retira tranquillement dans sa maison, demeure naguères magnifique, maintenant désolée par la ruine commune. Il n'y devait pas résider longtemps ; l'héroïque défenseur de la Rochelle fut contraint de quitter la ville et de se retirer à Tournay-Boutonne ; il revint mourir à la Rochelle en 1656.

Le roi fit son entrée dans la ville soumise le 1er novembre 1628 ; elle était pleine de cadavres dans les chambres, dans les maisons, dans les places publiques, car ceux qui vivaient encore étaient si faibles qu'ils n'avaient pu enterrer les morts. Madame de Rohan et sa fille, qui n'avaient pas été comprises dans le traité, ne furent pas admises à l'honneur de voir Sa Majesté : « pour avoir été le flambeau qui avait consumé ce peuple, » elles furent envoyées en prison à Niort. « Là, retenues captives, sans exercice de leur religion, et si étroitement qu'elles n'avaient qu'un domestique pour les servir, ce qui néanmoins

Digitized by Google

ne leur ôta ni le courage ni le zèle accoutumé au bien de leur parti; la mère manda au duc de Rohan son fils qu'il n'ajoutât aucune foi à ses lettres, puisqu'on pourrait les lui faire écrire par force, et que la considération de sa misérable condition ne le fît pas se relâcher au préjudice[1] de son parti, quelque mal qu'on lui fît souffrir. » Lassée par tant de souffrances, la vieille duchesse de Rohan mourut en 1631, dans son château du Parc; elle avait été délivrée de sa captivité par la pacification du Midi.

Avec la Rochelle tomba le dernier rempart des libertés religieuses. Seul le duc Henri de Rohan résistait maintenant à la tête d'une poignée d'hommes résolus. Il allait être écrasé à son tour. La prise de la Rochelle avait exalté au comble le pouvoir du cardinal; elle avait du même coup donné la mort au parti huguenot et aux factions des grands. « Un d'eux eut la hardiesse[2] de dire, voyant la Rochelle perdue : « Nous pouvons bien dire que nous sommes tous perdus. »

Le haut Languedoc avait jusqu'alors refusé de prendre part au soulèvement, et le prince de Condé s'avançait sur Toulouse, lorsque le duc de Rohan tenta contre Montpellier une entreprise hardie. Il se croyait sûr de ses intelligences à l'intérieur de la ville; mais comme le détachement d'avant-garde s'engageait sur le pont-levis, les cordes qui le retenaient furent coupées, et « les soldats tombèrent dans une fosse où on les arquebusa, en même temps que la mousqueterie jouait contre eux du dehors. » Le lieutenant se replia en toute hâte sur le corps du duc de Rohan, qui se retira « aux meilleurs villages entre Montpellier et Lunel, sans que jamais homme de Montpellier fût sorti pour le suivre et regarder où il allait. » La guerre désolait le Languedoc, le Vivarais et le Rouergue; les ducs de Montmorency et de Ventadour, sous les ordres du prince de Condé, poursuivaient partout les troupes de Rohan; les bourgeois de Montauban s'étaient déclarés pour les réformés, et ravageaient les terres de leurs voisins catholiques en retour des affreux dégâts que faisaient partout les troupes royales. Les malheureux paysans se plaignaient du duc de Rohan, « car c'est l'un des plus grands malheurs attachés à la condition des chefs de parti, que cette nécessité où ils sont de rendre compte de toutes leurs actions au peuple, c'est-à-dire à un monstre composé de têtes infinies, parmi

[1] *Mémoires du duc de Rohan*, t. I, p. 395.
[2] *Mémoires de Richelieu.*

Digitized by Google

lesquelles à peine y en a-t-il une capable de raison[1]. » « Qui a affaire à un peuple qui ne trouve rien de difficile à entreprendre et qui, à l'exécution, ne pourvoit à rien, se trouve bien empêché[2], » écrit le duc de Rohan en ses *Mémoires*. Ce fut cet extrême embarras qui le jeta dans un crime; un de ses émissaires, revenant du Piémont où il avait vu l'ambassadeur d'Espagne, lui fit des ouvertures de la part de cette puissance, « qui avait, disait-il, intérêt à la continuation de la guerre civile en France, afin de pouvoir achever paisiblement ses desseins en Italie. La grande nécessité d'argent en laquelle se trouvait ledit duc, la campagne n'en pouvant plus fournir et les villes ne le voulant plus faire, n'en devant point espérer d'Angleterre et n'ayant eu que des paroles sans effet du duc de Savoie, le contraignait absolument de chercher quelque moyen d'en avoir pour subsister. » En effet, l'année suivante, le duc de Rohan traitait avec le roi d'Espagne, qui promettait de lui donner annuellement trois cent mille ducats pour l'entretien de ses troupes et quarante mille pour lui-même. En retour, le duc, qui prévoyait « le cas où lui et les siens pourraient se rendre assez forts pour se cantonner et faire un État à part, » promettait, dans cet État, la liberté et la jouissance de tous leurs biens aux catholiques. Étrange et coupable aveuglement que Rohan devait payer bien cher.

Ce fut au milieu de cette cruelle guerre de partisans que le duc apprit la chute de la Rochelle; il ne pouvait en vouloir « à des gens tellement exténués par la famine que la plupart d'entre eux ne pouvaient se soutenir sans bâton, d'avoir cherché leur salut dans une capitulation; » mais au continuel souci que lui causait le sort de sa mère et de sa sœur, se joignait l'inquiétude de l'effet que cette nouvelle pourrait avoir sur ses troupes. « Les peuples, las et ruinés de la guerre, et qui, de leur naturel, s'abattent fort facilement dans l'adversité, les marchands s'ennuyant de ne gagner plus rien, les bourgeois voyant leurs possessions ruinées et incultes, tous inclinaient à avoir une paix en quelque façon que ce fût. » Le prince de Condé, en maltraitant cruellement les pays soulevés, avait d'ailleurs eu la prudence de garder quelques ménagements envers les réformés paisibles, dans l'espoir d'amener ainsi la soumission; il le constatait lui-même en écrivant au duc de Rohan : « Monsieur, les précises volontés du roi, d'entretenir ceux de la religion prétendue réformée en entière liberté de conscience, m'ont fait

[1] *Mémoires de Montmorency.*
[2] *Mémoires du duc de Rohan*, t. I, p. 376.

Digitized by Google

jusqu'ici conserver ceux qui restent dans l'obéissance due à Sa Majesté, tant dans les places, pays que villes catholiques, en une entière liberté. La justice a eu son libre cours, le prêche se continue partout, hormis en deux ou trois lieux où il servait, non d'exercice de religion, mais de moyen pour s'acheminer à la rébellion. Les officiers sortis des villes rebelles ont continué leurs charges; en un mot, on a traité les prétendus réformés obéissants également aux catholiques fidèles au roi... » A quoi Henri de Rohan répondit : « J'avoue avoir une seule fois pris les armes mal à propos, sur ce que ce n'était point pour les affaires de notre religion, mais pour celles de votre personne qui nous promettait de faire réparer les infractions de nos édits, et vous n'en fîtes rien, ayant songé à la paix avant qu'avoir nouvelles de l'assemblée générale. Depuis ce temps chacun sait que je n'ai eu les armes à la main que par une pure nécessité, pour défendre nos biens, nos vies et la liberté de nos consciences. Je cherche mon repos au ciel, et Dieu me fera la grâce de trouver toujours celui de ma conscience en la terre. On dit qu'en cette guerre vous n'y avez pas mal fait vos affaires. C'est ce qui me donne quelque assurance que vous laisserez en paix nos pauvres Cévennes, vu qu'il y a là plus de coups à recevoir que de pistoles. » Le prince de Condé se vengea de cette piquante réponse en s'emparant, en Bretagne, de tous les biens confisqués sur le duc de Rohan, et dont le roi lui avait fait présent. Il y avait dans les terres du duc plus de pistoles à recueillir que dans les Cévennes.

Le roi était en Italie, et les réformés espéraient que ses affaires l'y retiendraient longtemps; mais « Dieu, qui en avait autrement disposé, souffla sur tous ces projets, » et les armes de Louis XIII furent partout victorieuses; la paix fut conclue avec le Piémont et l'Angleterre, sans que ce dernier traité fît aucune mention des huguenots. Le roi tourna alors ses vues vers le Languedoc, et appelant à lui les ducs de Montmorency et de Schomberg, avec leurs troupes, il mit le siége devant Privas. Le cardinal l'y rejoignit bientôt, et ce fut le jour de son arrivée que le traité avec l'Angleterre fut proclamé par les hérauts sous les murailles. Les assiégés apprirent ainsi que leur puissant allié les avait livrés sans réserve; au premier assaut, les habitants s'enfuirent dans les campagnes, la garnison se retira dans les forts, et les soldats du roi, pénétrant dans les rues désertes, purent sans résistance livrer la ville au pillage et aux flammes. Lorsque les habitants effrayés revinrent peu à peu dans leurs murs, ils trouvèrent les maisons confis-

Digitized by Google

quées au profit du roi, qui appelait une population nouvelle à habiter Privas.

Ville après ville se rendaient, « fortifiées à la huguenote, » ouvrant le passage des Cévennes aux armées royales. Le duc de Rohan, qui s'était d'abord tenu à Nîmes, se rendit à Anduze pour défendre les montagnes, véritable forteresse de la réforme dans le Languedoc. Alais même venait d'ouvrir ses portes. Rohan comprit qu'il ne pouvait plus imposer la résistance à un peuple las de souffrir, « facile à croire mal des gens de bien, et s'accordant volontiers avec ces criards qui blâment tout et ne font rien ; » il envoya « vers le roi, le suppliant de le recevoir à merci, croyant qu'il valait mieux se résoudre à une paix, tandis qu'il était encore en quelque apparence de pouvoir la disputer, que d'être contraint, après une plus longue résistance, de se rendre au roi la corde au cou. » Le cardinal conseilla au roi de faire grâce au duc, « sachant bien qu'avec sa personne, que les autres villes le voulussent ou non, elles seraient contraintes de faire le semblable, y ayant peu de résolution et de constance en des peuples destitués de chefs, particulièrement quand ils sont menacés d'un mal présent et qu'ils voient une porte ouverte. »

L'assemblée générale des réformés, alors réunie à Nîmes, se transporta à Anduze pour délibérer avec le duc de Rohan ; on voulut avoir l'avis de la province des Cévennes, et tous les députés se rendirent auprès du roi. Plus de villes de sûreté, partout les fortifications rasées, aux frais et par les mains des réformés, le culte catholique rétabli dans toutes les églises des villes réformées ; à ce prix, l'amnistie accordée pour tous les faits de rébellion et les libertés religieuses de nouveau confirmées, telles furent les conditions de la paix signée à Alais le 28 juin 1629, et publiées le mois suivant à Nîmes, sous le nom d'*Édit de grâce*. Montauban seul refusa de s'y soumettre.

Le duc de Rohan quitta la France et se retira à Venise, où l'attendaient sa femme et sa fille ; il avait été nommé par le sénat vénitien généralissime des forces de la république, lorsque le cardinal, qui avait sans doute conservé quelque estime pour ses talents militaires, lui fit offrir le commandement des troupes du roi dans la Valteline. Il y soutint pendant plusieurs années l'honneur de la France, tantôt abandonné, tantôt soutenu par le cardinal, qui finit par laisser tomber sur lui l'odieux du dernier échec. Sans réponse de la cour, dépourvu de toute ressource, il ramena dans le pays de Gex les troupes fran-

Digitized by Google

çaises chassées par les Grisons eux-mêmes, et se retira ensuite à Genève. Menacé de la colère royale, il partit pour le camp de son ami le duc Bernard de Saxe-Weimar; ce fut en combattant à côté de lui contre les impériaux qu'il reçut la blessure dont il mourut en Suisse, le 16 avril 1638. Son corps fut rapporté à Genève au sein du deuil public. Esprit distingué et noble caractère, souvent chimérique dans ses vues et ses espérances, et si fort absorbé par l'intérêt de son parti et de son Église, qu'il eut parfois le malheur d'oublier celui de son pays.

Cependant le roi était parti pour Paris, et le cardinal marchait sur Montauban; obligé de s'arrêter à Pézenas parce qu'il avait la fièvre, il y reçut une députation de Montauban, qui demandait à conserver ses fortifications; sur le refus formel du ministre, appuyé d'un mouvement en avant du maréchal de Bassompierre avec l'armée, la ville se soumit sans réserve. « Sachant que le cardinal y devait entrer avec force, ils trouvaient cette pilule si amère qu'ils eurent grand'peine à l'avaler; » ils offrirent cependant le dais au ministre, comme ils avaient accoutumé de le faire au gouverneur, mais il le refusa et ne voulut pas souffrir que les consuls allassent à pied autour de son cheval. Bassompierre mit des gardes aux portes du prêche, afin qu'il se fît librement et sans scandale; on apprit que le parlement de Toulouse, « habituellement revêche en tout ce qui regardait la religion », avait enregistré l'Édit sans difficulté; les gentilshommes des environs vinrent en foule, les réformés pour faire leur soumission, les catholiques pour féliciter le cardinal; le jour de son départ on mit la pioche aux fortifications de Montauban; celles de Castres commençaient déjà à tomber; le parti huguenot était mort en France; privés des garanties politiques que leur avait accordées Henri IV, les réformés n'avaient plus qu'à rentrer dans la vie privée. Ce fut le début de leur prospérité matérielle; ils portèrent désormais dans le commerce et l'industrie toute l'intelligence, le courage et l'esprit d'entreprise qu'ils avaient naguères déployés au service de leur cause, sur les champs de bataille ou dans les cabinets des rois.

« Dès lors, dit le cardinal de Richelieu, la diversité de religion ne m'empêcha jamais de rendre aux huguenots toutes sortes de bons offices, et je ne mis de différence entre les Français que par la fidélité. » Grande parole, vraie au fond, malgré les fréquents griefs que les réformés eurent souvent à faire valoir; le cardinal était plus tolérant que son temps et que ses serviteurs; il avait voulu détruire le parti po-

Digitized by Google

litique, il ne voulait pas pousser à bout les réformés ni les forcer à fuir le royaume; heureux si Louis XIV avait pu entendre et retenir les instructions données par Richelieu au comte de Sault, chargé de faire appliquer en Dauphiné les Édits de pacification : « J'estime que comme il ne faut étendre en faveur de ceux de la religion prétendue réformée ce qui est porté par les édits, aussi ne doit-on pas leur retrancher les grâces qui leur y sont accordées; même à présent que, par la grâce de Dieu, la paix est si bien établie dans tout le royaume, l'on ne saurait apporter trop de précaution pour empêcher tous ces mécontentements des peuples. Je vous assure que la véritable intention du roi est de faire vivre paisiblement sous l'observation de ses édits tous ses sujets, et que ceux qui ont l'autorité dans les provinces lui feront service de s'y conformer. » Le temps de la liberté était passé avec Henri IV; celui de la tolérance commençait pour les réformés avec Richelieu, en attendant avec Louis XIV le jour de la persécution.

Digitized by Google

CHAPITRE XLI

LOUIS XIII, LE CARDINAL DE RICHELIEU ET LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

La France était soumise; six années de pouvoir avaient suffi à Richelieu pour s'en rendre maître; il tourna dès lors vers l'Europe son incessante activité. « Il craignait le repos de la paix, écrivait à Venise l'ambassadeur Nani, et, s'estimant plus en sûreté dans l'agitation des armes, il fut l'auteur de tant de guerres et de si longues et pesantes calamités, il fit couler tant de sang et de larmes au dedans et au dehors du royaume, qu'il n'y a pas lieu de s'étonner si beaucoup de gens l'ont représenté comme sans foi, atroce dans ses haines, inflexible dans sa vengeance. Mais on ne saurait cependant lui refuser les dons que ce monde a coutume d'attribuer aux plus grands hommes, et ses ennemis les plus acharnés sont contraints d'avouer qu'il en possédait tant et de si grands, qu'il eût porté la puissance et la prospérité partout où il eût dirigé les affaires. On peut dire qu'ayant réuni la France divisée, secouru l'Italie, bouleversé l'Empire, troublé l'Angleterre et

Digitized by Google

affaibli l'Espagne, il a été l'instrument choisi par la Providence céleste pour diriger les grands événements de l'Europe. »

L'esprit libre et pénétrant du Vénitien ne s'y était pas trompé ; partout, en Europe, se retrouvait la main de Richelieu. « Il faut toujours négocier de près et de loin, » disait-il; les négociations en France lui avaient réussi ; il porta plus loin ses vues ; déjà de nombreux traités avaient signalé les premières années du pouvoir du cardinal ; depuis 1630, son activité extérieure redoubla. De 1623 à 1642, soixante-quatorze traités furent conclus par Richelieu : quatre avec l'Angleterre, douze avec les Provinces-Unies, quinze avec les princes allemands, six avec la Suède, douze avec la Savoie, six avec la République de Venise, trois avec le pape, trois avec l'empereur, deux avec l'Espagne, quatre avec la Lorraine, un avec les Ligues grises de la Suisse, un avec le Portugal, deux avec les révoltés de Catalogne et de Roussillon, un avec la Russie, deux avec l'empereur du Maroc ; tel fut l'immense réseau de négociations diplomatiques dont le cardinal tint les fils pendant dix-neuf ans.

L'énumération des alliances suffirait à le prouver sans autre commentaire : la politique extérieure de Richelieu continua celle de Henri IV ; ce fut aux alliances protestantes qu'il demanda leur appui pour soutenir sa lutte contre la maison d'Autriche allemande ou espagnole. Pour donner un libre essor à ses vues, il attendit d'avoir vaincu les huguenots à l'intérieur ; presque tous ses traités avec les puissances protestantes sont postérieurs à 1630. Dès qu'il se fut assuré que les dissensions politiques de la France elle-même ne viendraient plus entraver ses desseins à l'extérieur, il marcha d'un pas ferme à cet *affaiblissement* de l'Espagne et à ce *bouleversement* de l'Empire dont parle Nani ; Henri IV et la reine Élisabeth, poursuivant le même but, avaient cherché et trouvé les mêmes alliés ; Richelieu eut de plus qu'eux la fortune de rencontrer, pour exécuter ses desseins, le roi de Suède Gustave-Adolphe.

Richelieu n'était pas encore rentré dans le conseil du roi (1624), lorsque la rupture des longues négociations entre l'Angleterre et l'Espagne, au sujet du mariage du prince de Galles avec l'infante, fut officiellement déclarée au parlement. Au moment même où le prince Charles, avec le duc de Buckingham, courait en poste jusqu'à Madrid pour voir l'infante Marie-Anne d'Espagne, on pensait déjà à Paris à le marier avec Henriette de France, jeune sœur du roi, âgée de quatorze

Digitized by Google

RICHELIEU ET LE PÈRE JOSEPH

Digitized by Google

Digitized by Google

ans à peine. Le roi Jacques Ier s'était alors obstiné dans son projet d'alliance avec l'Espagne; lorsqu'il échoua, son fils et son favori lui forcèrent la main pour le ramener vers la France. Ses envoyés à Paris, le comte de Carlisle et lord Holland, se trouvèrent en face du cardinal de Richelieu, chargé, avec quelques-uns de ses collègues, de négocier l'affaire. J'ai dit dans mon *Projet de mariage royal*[1] que le mariage de la fille d'Henri IV avec le prince de Galles était, aux yeux de Richelieu, l'un des actes essentiels de la politique nécessaire à la grandeur de la royauté et de la France. Il obtint les meilleures conditions possibles pour les intérêts divers qui s'y trouvaient engagés, mais sans hésitation, sans complaisance pour tel ou tel de ces intérêts, habile à ménager les paroles et les apparences, mais décidé à atteindre son but.

Les lenteurs et les déconvenues de la politique espagnole avaient appris à Richelieu à se hâter. « En moins de neuf lunes, » dit le secrétaire de la chambre du roi Jacques Ier, James Howell, « cette grande affaire fut proposée, poursuivie et accomplie, tandis que le soleil aurait pu, pendant autant d'années, suivre sa course d'un bout du zodiaque à l'autre avant que la cour d'Espagne fût arrivée à quelque résolution et résultat. Cela fait bien voir la différence entre les deux nations, le pas de plomb de l'une et les mouvements de vif-argent de l'autre. Cela montre aussi que le Français est plus généreux dans ses procédés que l'Espagnol, moins plein de scrupules, de réserves et de méfiances, et qu'il agit plus galamment. »

En France cependant, comme en Espagne, la question de la religion fut la pierre d'achoppement. Richelieu se bornait à demander d'une façon générale qu'à cet égard le roi d'Angleterre accordât, pour obtenir la sœur du roi de France, tout ce qu'il avait promis pour obtenir celle du roi d'Espagne. « Ainsi l'exigeait, disait-il, l'égalité des deux couronnes. »

Les négociateurs anglais étaient fort embarrassés; les passions protestantes du parlement s'étaient vivement manifestées à l'occasion du projet de mariage espagnol : « Quant à la liberté publique pour la religion catholique, dit le cardinal, ils n'en voulurent pas seulement entendre parler, témoignant que c'était avoir dessein, sous ombre d'alliance, de détruire leur état que de leur faire une telle demande. » « Vous voulez conclure le mariage, disait lord Holland à la reine

[1] *Un projet de mariage royal*, 1 vol. in-18. 1863. Paris, Hachette et Cie.

Digitized by Google

mère, et vous entrez dans les mêmes voies qu'ont suivies les Espagnols pour le rompre, ce qui fait naître des doutes et des méfiances, dont le premier ministre d'Espagne, le comte d'Olivarez, a grand soin d'aggraver l'effet en disant que, si le pape accordait une dispense pour le mariage avec la France, le roi son maître irait à Rome avec une armée et la mettrait à sac. » — « Nous l'en empêcherons bien, répondit aussitôt Marie de Médicis, nous lui taillerons assez de besogne ailleurs. » On finit par convenir que le roi Jacques et son fils signeraient un engagement particulier, non inséré dans le contrat de mariage, « assurant aux catholiques anglais plus de liberté et de franchise en tout ce qui regarde leur religion, qu'ils n'en eussent obtenu en vertu d'articles quelconques accordés par le traité de mariage avec l'Espagne, pourvu qu'ils en usassent modestement en rendant au roi d'Angleterre l'obéissance que lui doivent de bons et vrais sujets, lequel, par sa bienveillance, ne les astreindra à aucun serment contraire à leur religion. » Les promesses étaient vagues et les garanties peu efficaces; mais la vanité comme les craintes du roi Jacques étaient apaisées, et Richelieu avait assuré, en même temps que son propre ascendant, la politique de la France. Il ne restait plus qu'à envoyer à Rome pour obtenir la dispense. L'ambassadeur ordinaire, le comte de Béthune, ne suffisait pas à cette délicate négociation; Richelieu y envoya le père de Bérulle.

Fondateur de la congrégation de l'Oratoire, patron des Carmélites de France et ami intime de saint François de Sales, le père de Bérulle, bien que dépourvu d'ambition personnelle, avait su se maintenir en bons rapports avec le cardinal de Richelieu, dont il ne partageait pas les vues politiques, et avec la cour de Rome, dont il avait souvent contrarié les plus fidèles alliés, les jésuites. Il était dévoué à la reine Marie de Médicis et servit volontiers ses désirs dans l'affaire du mariage de sa fille. Il trouva la cour de Rome troublée et fort travaillée par les intrigues espagnoles. « Cette cour, écrivit-il au cardinal, a sa conduite et ses principes bien différents de ce qu'on jugerait avant de l'avoir éprouvé soi-même ; pour moi, je confesse en avoir plus appris en peu d'heures, depuis que je suis sur les lieux, que ce que je n'en savais par tous les discours qui m'avaient été faits. Le cadran qu'on regarde continuellement dans ce pays-ci, c'est la proportion entre la France, l'Italie et l'Espagne. » — « Le roi mon maître, dit tout haut le comte de Béthune, a obtenu de l'Angleterre tout ce qu'il pouvait; il ne faut pas

Digitized by Google

s'attendre à de plus grandes conditions, ni les mesurer à l'aune d'Espagne; j'ai défense de dépêcher aucun courrier que pour donner avis de la concession de la dispense; autrement on irait demandant une chose après l'autre. » — « Si nous voulons faire comme l'Espagne, dit le père de Bérulle, comme elle nous perdrons tout. » Quelques semaines plus tard, le 6 janvier 1625, Bérulle écrivait au cardinal : « Il y a un mois que je suis sur mon partement, mais il nous a fallu autant de soins et autant de congrégations, sur les écritures et expéditions comme sur le fond de l'affaire... Je vous dirai seulement que la dispense est *pure et simple.* »

Le roi Jacques Ier était mort le 6 avril 1625; ce fut donc le roi Charles Ier et non le prince de Galles que le duc de Chevreuse représenta à Paris, le 11 mai 1625, pour épouser la princesse Henriette-Marie; elle partit le 2 juin pour l'Angleterre, conduite par le duc de Buckingham, envoyé par le roi pour la chercher, et qui eût volontiers prolongé son séjour en France, épris qu'il était de la jeune reine Anne d'Autriche. Charles Ier vint au-devant de sa femme jusqu'à Douvres, aimable et empressé auprès d'elle. Sans qu'elle sût encore combien ils lui seraient funestes, les palais du roi d'Angleterre semblèrent nus et déserts à la nouvelle reine, accoutumée à l'élégance française; elle paraissait cependant satisfaite : « Comment Votre Majesté s'arrange-t-elle d'un huguenot pour mari? lui demanda indiscrètement quelqu'un de sa suite. — Pourquoi non? répondit-elle vivement; mon père n'en était-il pas un? »

Par cette parole, Henriette-Marie exprimait, à coup sûr sans en comprendre toute la grandeur, la pensée qui avait inspiré son mariage et présidé en France à toute la négociation. C'était la politique d'Henri IV que la fille d'Henri IV faisait triompher. Le mariage d'Henriette-Marie avec Charles Ier, négocié et conclu par le cardinal de Richelieu, fut la déclaration éclatante qu'au sein de l'Europe chrétienne la qualité de catholique ou de protestant n'était pas la loi suprême de la politique des États, et que les intérêts des nations ne demeureraient pas asservis à la foi religieuse des personnes régnantes ou gouvernantes.

Malheureusement la politique d'Henri IV, continuée par le cardinal de Richelieu, ne trouvait plus la reine Élisabeth sur le trône d'Angleterre pour la comprendre et la soutenir. Ballotté entre les caprices hautains de son favori Buckingham et les passions religieuses ou politiques de son peuple, Charles Ier ne resta pas longtemps attaché à la grande

Digitized by Google

pensée qui avait présidé à l'alliance des deux couronnes. A la fois fier et timide, impérieux et gauche, il ne sut pas, dès l'abord, gagner les affections de sa jeune femme, et les infractions bientôt commises au traité de mariage, le renvoi de tous les serviteurs français de la reine, les hostilités entre les navires marchands des deux nations préparaient depuis quelque temps une guerre ouverte, lorsque le duc de Buckingham, dans l'espoir de ramener à lui la chambre des communes (juin 1626), tenta follement l'expédition contre l'île de Ré. J'ai déjà dit quel en fut le succès, comme des deux tentatives qui la suivirent. Trois ans plus tard, le 24 avril 1629, le roi d'Angleterre concluait la paix avec la France sans rien stipuler en faveur des réformés que l'espoir de ses secours avait entraînés dans la rébellion. « J'avoue, dit le duc de Rohan, que j'eusse souffert toutes sortes d'extrémités plutôt que de manquer à tant de serments religieux que nous lui avions faits de n'entendre à aucun traité sans lui, qui nous avait maintes fois assuré qu'il ne ferait jamais la paix sans nous y comprendre. » Les Anglais acceptèrent la paix « comme le roi l'avait désiré, ne voulant pas que le roi de la Grande-Bretagne se mêlât de ses sujets huguenots rebelles pas plus qu'il ne se voulait mêler de ses sujets catholiques s'ils venaient à se rebeller contre lui[1]. » Les sujets de Charles Ier devaient bientôt se rebeller contre lui : la France tint parole et n'intervint pas.

Plus prudents et plus habiles que Buckingham et Charles Ier, les Hollandais avaient mieux servi la cause protestante sans jamais s'engager dans les querelles qui divisaient la France; ennemis naturels de l'Espagne et de la maison d'Autriche, ils secondèrent volontiers Richelieu dans la lutte qu'il soutint contre elles; d'ailleurs, les Provinces-Unies étaient pauvres encore et le cardinal savait toujours trouver de l'argent pour ses alliés; presque tous les traités qu'il conclut avec la Hollande furent des traités d'alliance et de subsides; ceux de 1641 et de 1642 leur assuraient douze cent mille livres par an sur les coffres de la France. Une seule fois les Hollandais furent infidèles à leurs engagements : ce fut pendant le siége de la Rochelle; le sentiment national ne permettait pas de faire la guerre aux huguenots français. Toutes les forces du protestantisme s'unissaient facilement contre l'Espagne, Richelieu n'eut qu'à les diriger.

[1] *Mémoires de Richelieu*, t. IV, p. 421.

Digitized by Google

Là était, en effet, la grande ennemie, et son abaissement fut toujours le but suprême de la politique extérieure du cardinal; la lutte de puissance à puissance entre la France et l'Espagne explique, à cette époque, presque toutes les complications politiques et militaires de l'Europe. Les prétextes ne manquèrent pas pour la faire éclater; le premier fut la question de la Valteline, belle et fertile vallée qui, s'étendant depuis le lac de Côme jusqu'au Tyrol, sert ainsi de communication naturelle entre l'Italie et l'Allemagne. Possédée naguère par les Ligues grises des Suisses protestants, la Valteline, pays catholique, s'était révoltée à l'instigation de l'Espagne en 1620; l'empereur, la Savoie et l'Espagne avaient voulu se partager la proie; la France, antique alliée des Grisons, était intervenue et, en 1623, les forts de la Valteline avaient été confiés en dépôt au pape Urbain VIII. Il les détenait encore en 1624, lorsque les seigneurs grisons, secondés par un secours français sous les ordres du marquis de Cœuvres, attaquèrent les faibles garnisons de la Valteline; en quelques jours ils furent maîtres de toutes les places du canton; le pape envoya à Paris son neveu le cardinal Barberini, pour se plaindre de l'agression française et proposer d'enlever aux Grisons la souveraineté de la Valteline; c'était la donner à l'Espagne. « D'ailleurs, dit le cardinal de Richelieu, l'exemple et la conséquence en seraient périlleux pour les rois dans les États desquels il a plu à Dieu de permettre la diversité des religions. » Le légat ne put rien obtenir. L'assemblée des notables, convoquée par Richelieu en 1625, approuva la conduite du roi, et la guerre fut résolue; le siége de la Rochelle la retarda pendant deux ans; Richelieu voulait avoir les mains libres; il conclut avec l'Espagne une paix apparente, et la Valteline resta pour lors aux mains des Grisons, qui devaient un jour en chasser eux-mêmes les Français.

Pendant que le cardinal tenait la Rochelle assiégée, le duc de Mantoue était mort en Italie, et son héritier naturel, Charles de Gonzague, établi en France sous le nom de duc de Nevers, s'était hâté de se mettre en possession de ses États. Cependant le duc de Savoie réclamait le marquisat de Montferrat; les Espagnols le soutenaient; ils entrèrent dans les États du duc de Mantoue et mirent le siége devant Casal. Lorsque la Rochelle tomba, Casal résistait encore; mais le duc de Savoie s'était déjà emparé de la plus grande partie du Montferrat; le duc de Mantoue réclamait le secours du roi de France dont il était le sujet; c'était un nouveau champ de bataille contre l'Espagne; à peine vain-

Digitized by Google

queur des Rochelois, le roi se mit en marche pour l'Italie. Le duc de Savoie refusa le passage à l'armée royale qui trouva le défilé du Pas de Suze fortifié de trois barricades. Le maréchal de Bassompierre alla trouver le roi, qui était à cent pas derrière les enfants-perdus, en avant de son régiment des gardes : « Sire, dit-il, l'assemblée est prête, les « violons sont entrés et les masques sont à la porte ; quand il plaira à « Votre Majesté, nous donnerons le ballet. » Le roi s'approcha de moi et me dit avec colère : « Savez-vous bien que nous n'avons que cinq cents « livres de plomb dans le parc d'artillerie ? » Je lui dis : « Il est bien « temps de penser à cela. Faut-il que, pour un des masques qui n'est « pas prêt, le ballet ne se danse pas ? Laissez-nous faire, Sire, et tout « ira bien. — M'en répondez-vous ? me dit-il. — Sire, reprit le cardi- « nal, à la mine de M. le maréchal, j'en augure tout bien, soyez-en as- « suré[1]. » Les Français s'élancèrent, les maréchaux avec les enfants-perdus, les barricades furent bientôt enfoncées. Le duc de Savoie et son fils eurent à peine le temps de fuir. « Messieurs, criait le duc à des « Français qui se trouvaient à son service, messieurs, laissez-moi pas- « ser, vos gens sont en colère. »

Du même élan, au débouché des montagnes, les troupes du roi entrèrent dans Suze. Le prince de Piémont arriva bientôt pour demander la paix ; il se désista de toute prétention sur le Montferrat et promit de négocier avec le général espagnol pour faire lever le siége de Casal ; en effet, le 18 mars, Casal, délivrée, « par le seul vent de la renommée des armes du roi, vit avec des larmes de joie les Espagnols se retirer mornes, n'ayant plus cet orgueil qu'ils avaient accoutumé de porter sur le visage, regardant toujours derrière eux, non pas tant par déplaisir de ce qu'ils quittaient que par crainte que l'épée vengeresse du roi ne les suivît et ne leur vînt donner le coup de la mort[2]. »

Les Espagnols demeuraient cependant dans le Milanais, prêts à fondre de nouveau sur le duc de Mantoue. Le roi était pressé de retourner en France pour achever de dompter les réformés du Midi, commandés par le duc de Rohan. Le cardinal ne comptait guère sur le duc de Savoie, dont « l'esprit ne pouvait avoir repos, et, allant plus vite que les mouvements rapides des cieux, faisait tous les jours plus de trois fois le tour du monde, pensant à mettre en guerre tous les rois, princes et potentats, les uns avec les autres, pour retirer seul le profit de leurs divi-

[1] *Mémoires de Bassompierre.*
[2] *Mémoires de Richelieu*, t. IV, p. 370.

Digitized by Google

sions[1]. » Une ligue fut cependant formée entre la France, la république de Venise, le duc de Mantoue et le duc de Savoie pour la défense de l'Italie en cas d'une nouvelle agression de la part des Espagnols, et le roi, qui venait de conclure la paix avec l'Angleterre, reprit le chemin de la France. A peine le cardinal l'avait-il rejoint devant Privas qu'une armée impériale s'avança dans les Grisons, et, soutenue par le célèbre général espagnol Spinola, mit le siége devant Mantoue. Richelieu n'hésita pas, il entra en Piémont au mois de mars 1630 pour marcher bientôt sur Pignerol, place importante commandant le passage des Alpes; elle fut emportée en quelques jours ainsi que la citadelle; le gouverneur ayant demandé le temps de faire ses Pâques, le maréchal de Créqui, qui craignait de voir arriver un secours du duc de Savoie, fit avancer toutes les horloges de la ville, si bien que le gouverneur était parti et la place aux mains des Français lorsque les renforts arrivèrent : le duc de Savoie, furieux, fit tailler en pièces les soldats qui avaient rendu Pignerol.

Le roi s'était mis en marche pour rejoindre son armée. « La noblesse française est bien heureuse, disait Spinola, de se voir honorée de la présence du roi, son maître, en ses armées; je n'ai d'autre regret en ma vie que de n'en avoir jamais tant vu de la part du mien. » Ce grand général avait repris le siége de Casal lorsque Louis XIII entra en Savoie; les habitants de Chambéry lui ouvrirent leurs portes; Annecy et Montmélian succombèrent après quelques jours de siége; la Maurienne tout entière fit sa soumission et le roi s'y établit pendant que le cardinal poussait en avant vers Casal avec le gros de l'armée. On se réjouissait encore d'un succès remporté devant Veillane sur les troupes du duc de Savoie, lorsque la nouvelle arriva de la prise de Mantoue par les Impériaux. Ce fut le dernier coup porté à l'esprit ambitieux et remuant du duc de Savoie. Il vit Mantoue aux mains des Espagnols, « qui ne restituent jamais rien de ce qui tombe en leur puissance, quelque justice et intérêts d'alliance qui les puissent obliger; » c'était l'espoir perdu d'un échange qui lui pouvait rendre la Savoie; il se mit au lit et mourut le 26 juillet 1630, disant à son fils qu'il fallait faire la paix à quelque condition que ce fût. « Par une juste punition de Dieu, celui qui, durant quarante et tant d'années de son règne, avait toujours essayé de mettre le feu chez ses voisins, mourut dedans les flammes de son

[1] *Mémoires de Richelieu*, t. IV, p. 375.

Digitized by Google

État qu'il avait perdu par son opiniâtreté contre l'avis des siens et de ses alliés. »

Le roi de France, malade, venait de partir pour Lyon; le cardinal y fut bientôt appelé, Louis XIII paraissait mourant. Lorsqu'il entra en convalescence, la trêve qui suspendait les hostilités depuis la mort du duc de Savoie, allait expirer; le maréchal de Schomberg se préparait à marcher sur les ennemis; on lui apporta un traité signé à Ratisbonne entre l'Empereur et l'ambassadeur de France, assisté de François du Tremblay, maintenant le père Joseph, peut-être le seul ami et assurément le plus intime confident du cardinal, qui l'employait toujours dans ses affaires délicates ou secrètes. Mais le maréchal de Schomberg combattait contre l'Espagne, il ne se laissa pas arrêter par un traité conclu avec l'Empereur et se trouva bientôt devant Casal. Les deux armées étaient déjà en présence, lorsqu'on vit sortir des retranchements un officier au service du pape qui agitait un mouchoir blanc; il arriva jusqu'au maréchal de Schomberg, et on reconnut le capitaine Giulio Mazarini, souvent employé dans les affaires du nonce; il apportait la nouvelle que les Espagnols consentaient à quitter la ville, pourvu que les Français évacuassent également la citadelle. Spinola n'était plus là pour tenir bon devant la place; il était mort un mois auparavant, se plaignant hautement qu'on lui eût ravi l'honneur et, résolu à ne pas rendre le dernier soupir dans une ville qu'il faudrait abandonner, il s'était fait transporter hors de Casal pour aller mourir dans un château voisin.

Casal évacué, le cardinal s'emporta violemment contre les négociateurs de Ratisbonne, disant qu'ils avaient outrepassé leurs pouvoirs et déclarant que le roi regardait le traité comme non avenu; on recommença donc à traiter avec l'Empereur comme avec les Espagnols.

Ce fut seulement au mois de septembre 1631 que les États de Savoie et de Mantoue furent enfin évacués par les troupes ennemies; Pignerol avait été rendu au nouveau duc de Savoie, mais un accord secret avait été conclu entre ce prince et la France; des soldats français étaient restés cachés dans Pignerol; ils reprirent possession de la place au nom du roi, qui avait acheté la ville et son territoire, pour s'assurer un passage en Italie. « Les Espagnols, lorsqu'ils en eurent la nouvelle, en firent d'autant plus de bruit qu'ils l'avaient moins prévu et que cela tranchait la trame de toutes les entreprises qu'ils méditaient contre la chrétienté. » Les affaires de l'Empereur en Allemagne étaient

Digitized by Google

trop mauvaises pour qu'il pût rallumer la guerre, et la France garda Pignerol.

La maison d'Autriche était, en effet, menacée au cœur. Depuis deux ans, le cardinal de Richelieu travaillait à porter la guerre dans son sein. Ferdinand II avait mécontenté plusieurs électeurs de l'Empire, qui commençaient à s'inquiéter des progrès de sa puissance. « C'est sans doute une grande affliction pour la république chrétienne, disait le cardinal aux princes allemands, qu'aucun n'ose s'opposer à ces pernicieux desseins que les protestants; il ne les faut pas aider en leurs entreprises contre la religion, mais il faut s'en servir pour maintenir la Germanie dans ses libertés. » La ligue catholique en Allemagne, habituellement alliée à la maison d'Autriche, n'offrait aucun chef pour la combattre. Après de longues hostilités, le roi de Danemark venait de faire la paix avec l'Empereur; « dans leur misère, tous ces princes offensés et dépouillés regardaient comme les navigants regardent le Nord, » vers le roi de Suède, Gustave-Adolphe.

« Le roi de Suède[1] était un nouveau soleil levant qui, ayant eu guerre avec tous ses voisins, avait emporté sur eux plusieurs provinces; il était jeune, mais de grande réputation, et déjà offensé contre l'Empereur, non tant pour injures réelles qu'il eût reçues de lui que parce qu'il était son voisin. Sa Majesté avait jeté les yeux sur lui pour essayer de s'en servir afin de divertir avec le temps le gros des forces de l'Empereur et lui donner affaire en ses domaines. » Par les bons offices de Richelieu, Gustave-Adolphe venait de conclure une longue trève avec les Polonais, contre lesquels il guerroyait depuis longtemps; l'envoyé du cardinal, M. de Charnacé, fit dès lors quelques propositions au roi de Suède, promettant les secours de la France s'il voulait s'engager dans la cause des princes allemands; mais Gustave écouta froidement ces ouvertures, « ne voyant d'aucun côté grande assurance pour entreprendre la guerre, ni d'Angleterre, la paix y étant comme résolue avec l'Espagnol, ni de Hollande, pour la même raison, ni des villes hanséatiques, qui étaient toutes épuisées de biens, ni de Danemark, qui avait perdu cœur et désarmait tous les jours, ni de France, d'où on ne lui disait rien sur quoi il pût faire fondement assuré. » L'Empereur cherchait, de son côté, à faire la paix avec la Suède, et « les peuples de ce pays n'étaient pas éloignés de l'écouter. »

Dieu se joue, pour l'accomplissement de sa volonté, des desseins et

[1] *Mémoires de Richelieu*, t. V, p. 119.

Digitized by Google

des intentions des hommes. Gustave-Adolphe était l'instrument choisi par la Providence pour achever l'œuvre d'Henri IV et de Richelieu; les négociations continuaient de part et d'autre, mais, avant que son alliance avec la France fût conclue, le roi de Suède, prenant brusquement sa résolution, partit pour l'Allemagne, le 30 mai 1630, avec quinze mille hommes, « ayant dit à Charnacé qu'il ne continuerait pas la guerre passé cette année, s'il ne convenait d'un traité avec le roi; tant la passion nous aveugle, » ajoute le cardinal, « qu'il pensait être en sa puissance de mettre fin à une si grande guerre que celle-là, comme il avait été en son pouvoir de la commencer. »

Déjà Gustave-Adolphe était en Poméranie, dont le duc, maltraité par l'empereur, le reçut le 10 juillet dans Stettin, après une apparence de résistance. Les impériaux, furieux, firent cruellement mourir tous les habitants de ladite ville qui se trouvaient entre leurs mains, et mirent tout son territoire à feu et à sang. « Le roi de Suède, au contraire, tenait son armée dans une telle discipline, qu'il semblait qu'ils vécussent chacun chez soi, non chez des hôtes étrangers, car l'on ne voyait aux actions de ce roi qu'une sévérité inexorable envers les moindres excès des siens, une douceur extraordinaire envers les peuples, et une justice exacte en toute occasion, ce qui lui conciliait l'amour de tous, et ce d'autant plus que l'armée de l'Empereur, déréglée, insolente, désobéissante à ses chefs, outrageuse envers les peuples, faisait éclater davantage la vertu de leur ennemi[1]. »

Gustave-Adolphe avait quitté la Suède, poussé par cet amour des glorieuses entreprises qui fait les grands généraux, mais plus encore par le désir de soutenir la cause protestante, qu'il regardait comme celle de Dieu. Il avait réuni les états de Suède dans le château de Stockholm, leur présentant sa fille Christine, âgée de quatre ans, qu'il confia à leur fidélité. « J'ai l'espoir d'arriver à faire triompher la cause des opprimés, leur dit-il; mais comme il arrive qu'à force de porter la cruche à l'eau elle s'y brise, je crains que telle ne soit ma destinée. Moi qui ai exposé ma vie au milieu de tant de dangers, qui ai versé tant de fois mon sang pour la patrie sans avoir été, grâce à Dieu, blessé à mort, je dois à la fin faire le sacrifice de ma personne; c'est pourquoi je vous fais mes adieux, espérant vous revoir dans un monde meilleur. » Il avançait toujours en Allemagne. « Ce roi de neige va se fondre en venant vers le midi, » avait dit l'empereur Ferdinand en apprenant le

[1] *Mémoires de Richelieu*, t. VI, p. 419.

Digitized by Google

PORTRAIT DE GUSTAVE-ADOLPHE

Digitized by Google

Digitized by Google

débarquement de Gustave-Adolphe; mais le Mecklembourg était déjà entre ses mains, l'électeur de Brandebourg venait de se déclarer en sa faveur; partout il proclamait « que les habitants eussent à venir se joindre à lui pour assister le parti de leurs princes, qu'il venait remettre en possession. » Il cernait de toutes parts l'Autriche, dont il n'avait pas encore attaqué les États héréditaires; c'était au nom de l'Empire qu'il combattait contre l'Empereur.

La diète se terminait à Ratisbonne, et elle venait de porter un coup fatal à la cause impériale. Les électeurs catholiques et protestants, jaloux de la puissance comme de la gloire du célèbre Wallenstein, créateur et chef de l'armée de l'Empereur, qui l'avait fait duc de Friedland et doté des duchés de Mecklembourg, avaient obligé Ferdinand II à lui retirer le commandement de ses forces. A ce prix, il avait cru obtenir leurs voix pour désigner son fils comme roi des Romains; le premier pas vers l'empire héréditaire avait échoué, grâce à l'habileté du père Joseph. « Ce pauvre capucin m'a désarmé avec son chapelet, disait l'Empereur, et, tout étroit que soit son coqueluchon, il a su y faire entrer six bonnets électoraux. » Le traité qu'il avait conclu, désavoué par la cour de France, n'entrava pas un seul instant les progrès du roi de Suède; le cardinal s'empressa de lui faire savoir que « l'intention du roi n'était en aucune façon de l'abandonner, mais de l'assister plus que jamais, d'autant qu'il le jugeait absolument nécessaire pour empêcher les desseins de ceux qui n'avaient pour but que leur accroissement au préjudice de tous les autres princes de l'Europe. » Le 25 janvier 1631, à Bernwald, le traité d'alliance entre la France et la Suède fut enfin signé. Le baron de Charnacé avait inséré dans ce projet de traité le terme de *protection* de la part de la France envers Gustave-Adolphe : « Notre maître ne demande d'autre protection que celle du ciel, dirent les plénipotentiaires suédois; après Dieu, Sa Majesté ne se tient pour redevable qu'à son épée et à sa sagesse des avantages qu'elle pourra remporter. » Charnacé n'insista pas; les victoires de Gustave-Adolphe répondaient à toutes les difficultés.

Le roi de Suède s'obligeait à fournir les soldats, trente mille hommes au moins; la France devait payer en subside quatre cent mille écus par an, et donner cent mille écus pour solder les dépenses passées. Gustave-Adolphe promit de maintenir la religion existante dans les pays qu'il pourrait conquérir, « bien qu'il dît en riant qu'on ne se pouvait rien promettre de cela, sinon comme celui qui vendait la

Digitized by Google

peau de l'ours; » il assurait également la neutralité aux princes de la ligue catholique, pourvu qu'ils l'observassent à son égard. Le traité fut aussitôt publié par les soins de Gustave-Adolphe, bien que le cardinal de Richelieu eût recommandé à Charnacé de le tenir quelque temps secret.

Torquato Conti, l'un des généraux de l'Empereur, qui avait remplacé Wallenstein, voulait interrompre la guerre pendant les grands froids. « Mes soldats ne connaissent pas l'hiver, » répondit Gustave-Adolphe. « Ce prince, qui ne prenait pas la guerre pour un passe-temps, mais qui la faisait pour vaincre, » marchait à pas de géant à travers l'Allemagne, soumettant tout sur son passage. Il était arrivé, à la fin d'avril, devant Francfort-sur-l'Oder, dont il s'empara; et il se préparait à secourir Magdebourg, qui s'était de bonne heure déclarée pour lui et que Tilly, le général de l'Empereur, tenait assiégée. L'électeur de Saxe hésitait à prendre parti; il refusa à Gustave-Adolphe le passage du pont de Dessau sur l'Elbe. Magdebourg tomba le 20 mai, et Tilly livra la place à ses soldats; trente mille personnes furent égorgées et les maisons livrées aux flammes. « Rien de pareil n'a été vu depuis la prise de Troie et celle de Jérusalem, » disait Tilly dans sa joie sauvage. Les princes protestants, qui venaient de reformer l'Union évangélique dans la diète qu'ils avaient tenue en février à Leipzig, se révoltèrent hautement, ordonnant des levées de soldats pour protéger leurs territoires; la Ligue catholique, renonçant à la neutralité, arma de son côté; il ne s'agissait de rien moins que de faire restituer aux protestants tout ce que leur avait donné la paix de Passau. Les soldats de Tilly étaient déjà déchaînés sur la Saxe électorale; l'électeur, contraint par la nécessité, confia ses soldats à Gustave-Adolphe, qui venait de recevoir des renforts de Suède; le roi marcha droit contre Tilly, encore campé devant Leipzig, qu'il avait forcé de capituler.

Les Saxons plièrent dès le premier choc des troupes impériales, mais le roi de Suède s'était élancé en avant, et rien ne put lui résister; Tilly lui-même, jusqu'alors invulnérable au fer et au plomb, tomba frappé de trois blessures; cinq mille morts restèrent sur le champ de bataille; Gustave-Adolphe traînait après lui sept mille prisonniers. « Jamais la grâce de Dieu ne m'avait tiré d'un si mauvais pas, » disait le vainqueur. Il s'arrêta quelque temps à Mayence, qui venait de lui ouvrir ses portes. Axel Oxenstiern, son plus fidèle serviteur et son plus ancien ami, dont l'intimité avec son royal maître

Digitized by Google

rappelle celle d'Henri IV et de Sully, vint le retrouver en Allemagne; il avait été chargé jusqu'alors de gouverner les conquêtes faites sur les Polonais. Il n'approuvait pas la tactique de Gustave-Adolphe, qui s'attaquait à la ligue catholique et laissait cependant à l'électeur de Saxe le soin de porter la guerre dans les États héréditaires de l'Autriche... « Sire, dit-il, j'aurais voulu vous féliciter de vos victoires non à Mayence, mais à Vienne. » « Si, après la bataille de Leipsig, le roi de Suède eût été droit attaquer l'Empereur dans ses provinces héréditaires, c'était fait de la maison d'Autriche, dit le cardinal de Richelieu; mais ou Dieu ne voulait pas l'entière destruction de cette maison, qui eût été peut-être trop préjudiciable à la religion catholique, et il le détourna du conseil qu'il lui eût été plus avantageux de prendre, ou le même Dieu qui ne donne pas tout à tous, mais divise ses dons diversement à un chacun, avait donné à ce roi, comme à Annibal, la science de vaincre, mais non pas celle d'user de la victoire. »

Gustave-Adolphe avait repris le cours de ses succès : il rejoignit Tilly sur le Leck, le 10 avril 1632, et écrasa son armée; le général fut frappé à mort, et le roi de Suède, entrant triomphalement dans Augsbourg, y proclama la liberté religieuse. Il s'était porté devant Ingolstadt et faisait lui-même une reconnaissance. « Un roi n'est pas digne de sa couronne qui fait difficulté de la porter partout où un simple soldat peut aller, disait-il; un boulet emporta la croupe de son cheval et le renversa; il se releva tout couvert de sang et de boue. « La pomme n'est pas encore mûre, » s'écria-t-il avec ce bizarre mélange de courage et de fatalisme qui caractérise si souvent les grands guerriers, et il marcha sur Munich, auquel il imposa une forte contribution de guerre. L'électeur de Bavière, fort protégé par la France, cherchait à traiter au nom de la ligue catholique; mais Gustave-Adolphe exigeait une complète restitution de tous les territoires enlevés aux princes protestants, la retraite des troupes qui occupaient les États des évangéliques, et la neutralité absolue des princes catholiques. « Ces conditions sentaient bien leur prince victorieux, qui voulait donner et non recevoir la loi. » Il appelait à lui tous les habitants des pays qu'il traversait en vainqueur : « *Surgite a mortuis*, disait-il aux Bavarois, *et venite ad judicium.* » La Souabe protestante s'était déclarée pour lui, et le duc Bernard de Saxe-Weimar, l'un de ses plus habiles lieutenants, porta les armes suédoises jusqu'aux rives du lac de Constance. Les pays luthériens de la haute Autriche avaient pris les armes, la Suisse avait permis

Digitized by Google

au roi de Suède de recruter sur son territoire. « L'Italie commença de trembler, dit le cardinal de Richelieu; les Genevois même fortifiaient leur ville, et semblait à les voir faire que le roi de Suède était à leurs portes; mais Dieu en avait disposé autrement. »

L'empereur Ferdinand avait rappelé auprès de lui le seul général capable de lutter contre Gustave-Adolphe; Wallenstein, profondément offensé, avait longtemps résisté, puis, assuré de commander en souverain à l'armée nouvelle que Ferdinand levait de toutes parts, il entra en campagne à la fin d'avril 1632. Wallenstein opéra sa jonction avec l'électeur de Bavière, repoussant peu à peu Gustave-Adolphe sur Nuremberg. « Je veux apprendre au roi de Suède une nouvelle manière de faire la guerre, » disait le général allemand. La souffrance de son armée, dans un camp retranché, devint bientôt insupportable à Gustave. Malgré l'infériorité de ses forces, il attaqua les redoutes de son ennemi et fut repoussé; le roi ravitailla Nuremberg et se replia sur la Bavière. Wallenstein le suivit d'abord, puis se jeta sur la Saxe et prit Leipzig; Gustave-Adolphe s'avança pour secourir son alliée, les deux armées se rencontrèrent près de la petite ville de Lutzen, le 16 novembre 1632.

Le brouillard était épais; Gustave-Adolphe, levé avant le jour, ne voulut pas mettre sa cuirasse, ses anciennes blessures le gênant sous le harnais. « Dieu est ma cuirasse, » dit-il. Lorsqu'on vint lui demander le mot d'ordre, il répondit : « Dieu avec nous! » C'était le cantique de Luther : « Notre Dieu est un rempart! » que chantaient les Suédois en s'avançant vers leurs ennemis; le roi avait donné l'ordre de marcher droit sur Lutzen. « Il animait ses soldats au combat, dit Richelieu, de paroles qu'il avait à commandement, tandis que Wallenstein, par sa seule présence et la sévérité de son silence, semblait faire entendre à ses soldats qu'ainsi qu'il avait accoutumé de faire, il les récompenserait ou châtierait selon qu'ils auraient bien ou mal fait dans cette grande journée. »

Il était dix heures du matin et le brouillard venait de se lever; six batteries de canons et deux grands fossés protégeaient les Impériaux; l'artillerie des remparts de Lutzen battait l'armée du roi, les boulets arrivaient jusqu'à lui; Bernard de Saxe-Weimar attaqua le premier, poussant sur Lutzen, qui fut bientôt prise; Gustave-Adolphe marchait sur les retranchements ennemis; un instant, l'infanterie suédoise sembla s'ébranler, le roi se saisit d'une pique et se jeta au milieu des rangs : « Après avoir traversé tant de fleuves, escaladé tant de mu-

Digitized by Google

railles et forcé tant de places, si vous n'avez pas le courage de vous défendre, tournez au moins la tête pour me voir mourir, » criait-il aux soldats. Ils se rallièrent, le roi remonta à cheval, entraînant avec lui un régiment de cavalerie smâlandaise. « Vous vous conduirez tous en gens de bien, » leur dit-il, et il s'élança au delà des deux fossés, enlevant sur son chemin une batterie de canons ennemis : « Il ôta son chapeau et rendit grâces à Dieu de la victoire qu'il lui donnait. »

Deux régiments de cuirassiers impériaux marchaient à sa rencontre; le roi les chargea en tête de ses Suédois; il était au plus fort de la mêlée; son cheval reçut une balle au travers du cou; Gustave eut le bras cassé; l'os perçait la manche de son habit; il voulait se faire panser, et pria le duc de Saxe-Altenbourg de l'aider à quitter le champ de bataille; au même moment, un lieutenant-colonel de l'armée impériale, Falkenberg, poussa son cheval sur le roi et lui tira à bout portant un coup de pistolet dans le dos; le roi tomba de cheval. Falkenberg avait pris la fuite, poursuivi par un écuyer du roi qui le tua; Gustave-Adolphe était seul avec un page allemand qui tenta de le relever, le roi ne pouvait plus parler; trois cuirassiers autrichiens l'entouraient, demandant au page le nom du blessé; le jeune homme se taisait, il tomba percé de coups sur le corps de son maître; les Autrichiens tirèrent encore un coup de pistolet dans la tempe du mourant et le dépouillèrent de ses habits, ne lui laissant que sa chemise. La mêlée recommença et les charges successives de cavalerie passèrent sur le cadavre du héros; on comptait sur son corps neuf blessures ouvertes et treize cicatrices lorsqu'on le retrouva enfin vers le soir.

Un des officiers du roi, qui n'avait pu quitter le combat à temps pour le secourir, vint annoncer sa chute au duc Bernard de Saxe-Weimar. On lui parlait de retraite : « Ce n'est point à cela qu'il faut penser, dit-il, mais à mourir ou à gagner la bataille. » Un lieutenant-colonel d'un régiment de cavalerie faisait difficulté de reprendre l'attaque; le duc lui passa son épée au travers du corps, et, se mettant à la tête des troupes, il les ramena sur les retranchements de l'ennemi qu'il emporta et perdit trois fois; enfin il réussit à tourner les canons sur les Impériaux; « cela donna le branle à la victoire, qui fut cependant disputée jusqu'à la nuit. » — « Ce fut une des plus horribles dont on ait ouï parler, dit le cardinal de Richelieu; six mille morts ou mourants restaient sur le champ de bataille où le duc Bernard campa jusqu'au matin. »

Digitized by Google

Le jour venu, il emmena les troupes jusqu'à Weisenfeld ; l'armée ne savait pas encore la mort du roi. Le duc de Saxe-Weimar fit apporter le corps devant le front de bataille : « Je ne vous veux pas celer plus longtemps le malheur qui nous a frappés, dit-il ; au nom de la gloire que vous avez acquise en suivant ce grand prince, aidez-moi à en tirer vengeance et à faire voir à toute la terre qu'il commandait des soldats qui l'ont rendu invincible et, même après sa mort, la terreur de ses ennemis. » Un cri s'éleva dans l'armée : « Nous vous suivrons où vous voudrez, jusqu'au bout du monde ! »

« Ceux qui cherchent les ténèbres dans la lumière du soleil, et trouvent à reprendre en la même vertu, blâment ce roi d'être mort en soldat, dit le cardinal de Richelieu, mais ils ne se souviennent pas que tous les princes conquérants sont obligés de faire, non-seulement l'office de capitaine, mais de simple soldat, et d'être les premiers dans les périls pour y amener les soldats qui ne s'y hasarderaient pas sans eux. On l'a vu en César et en Alexandre, et le Suédois mourut d'autant plus glorieusement que l'un et l'autre, qu'il est plus convenable à la condition d'un grand capitaine et d'un conquérant de mourir l'épée à la main, faisant son tombeau du corps de ses ennemis dans le champ de sa victoire, que d'être haï des siens et poignardé des mains de ses plus proches, ou mourir empoisonné et enseveli dans le vin. »

Comme Napoléon en Égypte et en Italie, Gustave-Adolphe avait préludé, par de nombreuses guerres contre ses voisins, à la grande entreprise qui devait illustrer son nom. Vaincu dans sa lutte contre le Danemark en 1613, il avait porté la guerre en Moscovie, conquis des villes et des provinces, et, dès 1617, il avait obtenu l'éloignement des Russes des côtes de la Baltique. Les Polonais prétendaient faire asseoir leur roi Sigismond sur le trône de Suède ; pendant dix-huit ans, Gustave-Adolphe avait vaillamment défendu ses droits, protégé et étendu son royaume jusqu'à la trêve d'Altenmarkt, conclue en 1629 par l'intervention de Richelieu, qui avait besoin du jeune roi de Suède pour l'opposer à l'empereur Ferdinand et à la dangereuse puissance de la maison d'Autriche. Appelé en Allemagne par les princes protestants opprimés et dépouillés, assuré du secours et des subsides du roi de France, Gustave-Adolphe entrevit sans doute une glorieuse destinée, qu'on a légèrement taxée d'ambition égoïste. Peut-être, dans la noble joie de la victoire, lorsqu'il « marchait sans combattre », voyant les provinces se soumettre l'une après l'autre sans qu'il eût presque be-

Digitized by Google

MORT DU PAGE DE GUSTAVE-ADOLPHE

Digitized by Google

Digitized by Google

soin de tirer l'épée, put-il rêver parfois un empire protestant et la couronne impériale sur sa tête ; mais, à coup sûr, tel n'était pas le but de son entreprise et de sa vie : « Je dois, à la fin, faire le sacrifice de ma personne, » avait-il dit en faisant ses adieux aux États de Suède, et c'était à la cause du protestantisme en Europe qu'il faisait ce sacrifice. Sincèrement religieux en son âme, Gustave-Adolphe n'ignorait pas que sa principale force politique était entre les mains des princes protestants ; il mit à leur service l'incomparable éclat de son génie militaire. En deux ans, la puissance de la maison d'Autriche, œuvre de tant d'efforts et d'années, fut ébranlée jusque dans ses fondements. L'union évangélique des princes protestants se reformait en Allemagne et traitait d'égal à égal avec l'Empereur ; Ferdinand tremblait dans Vienne, et les Espagnols, inquiets jusqu'en Italie, rassemblaient leurs forces pour lutter contre l'irrésistible vainqueur, lorsque le champ de bataille de Lutzen vit tomber à trente-huit ans le « héros du Nord, le boulevard du protestantisme, » comme l'appelaient ses contemporains, étonnés de sa grandeur. Dieu brise ainsi parfois ses plus nobles champions pour faire voir aux hommes qu'il est le maître et qu'il accomplit seul ses grands desseins ; mais à ceux qu'il daigne employer ainsi il accorde cette gloire de laisser leur empreinte sur les temps qu'ils ont traversés et les événements auxquels ils ont contribué. Deux ans de victoires en Allemagne à la tête du protestantisme ont suffi pour illustrer à jamais le nom de Gustave-Adolphe.

Richelieu avait continué l'œuvre d'Henri IV ; le chancelier Oxenstiern ne laissa pas périr celle de son maître et de son ami. A peine Gustave-Adolphe était-il mort qu'Oxenstiern convoquait à Erfurt les députés des villes protestantes et leur faisait jurer le maintien de l'union. Il appela ensuite à Heilbronn tous les princes protestants ; les quatre cercles de la Haute-Allemagne (Franconie, Souabe, Palatinat, Haut-Rhin) et l'électeur de Brandebourg y envoyèrent seuls leurs représentants ; mais Richelieu avait délégué M. de Feuquières, qui pesa sans bruit sur la décision de l'assemblée et fit désigner Oxenstiern pour diriger le parti protestant ; l'électeur de Saxe, qui prétendait à cet honneur, penchait déjà vers la trahison qu'il devait consommer l'année suivante ; la France renouvela en même temps son traité avec la Suède et la Hollande ; le grand général des armées de l'Empire, Wallenstein, mécontent de son maître, faisait des avances secrètes au cardinal et à Oxenstiern ; partout où il ne se trouvait pas en personne, les armées

Digitized by Google

impériales étaient battues. L'Empereur était déjà en éveil lorsque Wallenstein, convoquant autour de lui, à Pilsen, ses généraux et ses lieutenants, leur fit prêter un serment de confédération pour la défense de sa personne et de l'armée, et priant Bernard de Saxe-Weimar et les généraux saxons de le rejoindre en Bohême, il écrivit à Feuquières pour accepter les offres secrètes du roi.

Parmi les généraux réunis à Pilsen se trouvait Max Piccolomini, auquel Wallenstein avait grande confiance ; il révéla aussitôt à l'Empereur les coupables trames de son généralissime. Wallenstein succomba, assassiné par trois de ses officiers, le 15 février 1634, et le jeune roi de Hongrie, fils aîné de l'empereur, prit le commandement en chef de l'armée sous la direction des vieux généraux de l'Empire. Le 6 sep tembre, par un de ces retours qui déconcertent les prévisions humaines, Bernard de Saxe-Weimar et le maréchal suédois de Horn, venus au secours de Nordlingen qu'assiégeait l'armée autrichienne, furent complétement battus devant cette place ; leur armée se retira en déroute, abandonnant la Souabe au vainqueur. L'Allemagne protestante était consternée, tous les yeux se tournaient vers la France.

Le cardinal de Richelieu était prêt ; les fréquentes trahisons du duc Charles de Lorraine lui avaient récemment fourni l'occasion, en dirigeant contre lui les armes du roi, de s'emparer, moitié par négociation, moitié par force, d'abord de la ville de Nancy, puis du duché de Bar ; le duc avait abdiqué en faveur du cardinal, son frère, qui, renonçant à sa dignité ecclésiastique, épousa sa cousine, la princesse Claude de Lorraine, et se réfugia avec elle à Florence, tandis que Charles amenait en Allemagne à l'Empereur les forces qui lui restaient. Les armées du roi venaient provisoirement de prendre possession de toutes les places de Lorraine, lorsque les Suédois, battus devant Nordlingen, obligés d'abandonner la rive gauche du Haut-Rhin, remirent aux mains des Français la ville de Philipsbourg qu'ils avaient prise naguère sur les Espagnols. Le rhingrave Otto, qui commandait en Alsace pour les confédérés, opéra de même sa retraite, livrant au maréchal de la Force Colmar, Schlestadt et beaucoup de petites places ; l'évêque de Bâle et la ville libre de Mulhouse réclamèrent également le protectorat français.

Le 1er novembre, les ambassadeurs de la Suède et de la Ligue protestante signèrent à Paris un traité d'alliance, bientôt ratifié à Worms par la diète, et l'armée française, entrant en Allemagne sous les maréchaux de la Force et de Brézé, faisait lever le siége d'Heidelberg le

Digitized by Google

23 décembre. Richelieu traitait en même temps avec les Provinces-Unies pour l'invasion des Pays-Bas catholiques. C'était au nom de leurs antiques libertés que le cardinal, allié aux Hollandais hérétiques, appelait les vieilles Flandres à la révolte contre l'Espagne; si elles refusaient d'écouter cet appel, les confédérés se promettaient de partager leur conquête. La France se bornait à stipuler le maintien de la religion catholique dans le territoire dévolu à la Hollande. L'armée destinée à cette entreprise se préparait déjà et le roi partait pour la visiter, lorsque, au mois d'avril 1635, on lui annonça l'arrivée du chancelier Oxenstiern; Louis XIII l'attendit à Compiègne. Le chancelier était accompagné d'une suite nombreuse, digne de l'homme qui commandait en souverain aux princes de la Ligue protestante; il avait à ses côtés le célèbre Hollandais Hugo Grotius, naguère exilé de son pays pour des querelles religieuses, maintenant accrédité auprès du roi de France comme ambassadeur de la petite reine, Christine de Suède. Ce fut Grotius qui servit d'interprète entre le roi et le chancelier de Suède. Rare et grand spectacle que cette entrevue du Suédois et du Hollandais, tous deux grands philosophes politiques en théorie ou en pratique, avec le ministre tout-puissant du roi de France, en présence de ce roi lui-même! Lorsque Oxenstiern et Richelieu conférèrent ensemble, les deux ministres eurent recours au latin, cette langue commune aux esprits cultivés de leur temps, et nul n'assista à leur entretien. Oxenstiern partit bientôt pour la Hollande, comblé de soins et de présents; il emportait un nouveau traité d'alliance entre la Suède et la France et l'assurance que le roi allait déclarer la guerre à l'Espagne.

Elle éclata en effet le 19 mai 1635; la violation de l'électorat de Trèves par le cardinal infant et l'enlèvement de l'électeur archevêque servirent de prétexte; le roi Louis XIII se déclara protecteur d'un prince faible qui lui avait remis la garde de plusieurs places. Alençon, le héraut d'armes de France, parut à Bruxelles la déclaration de guerre en main; n'ayant pu voir le cardinal infant, il la jeta aux pieds des hérauts d'armes belges chargés de le recevoir et il en attacha une copie à un poteau qu'il planta en terre dans le dernier village flamand, près de la frontière. Le 6 juin, une proclamation du roi appelait les Pays-Bas espagnols à la révolte. Une victoire avait déjà été remportée en Luxembourg, auprès de la petite ville d'Avein, sur le prince Thomas de Savoie, frère du duc régnant et brouillé avec lui, que l'Espagne venait de prendre à son service. La campagne de 1635 paraissait débuter sous

Digitized by Google

d'heureux auspices. Les espérances furent déçues; les Pays-Bas ne répondirent pas à l'appel du roi et de ses confédérés; on ne se souleva nulle part contre le joug espagnol; la jalousie traditionnelle contre les Hollandais hérétiques empêcha les Flandres de se déclarer pour la France; il fallait conquérir au lieu de fomenter une insurrection. Le prince d'Orange avançait lentement en Allemagne; l'électeur de Saxe avait traité avec l'Empereur, et plusieurs villes acceptaient la paix conclue entre eux à Prague; Bernard de Saxe-Weimar, soutenu par le cardinal de la Valette, à la tête des troupes françaises, avait été forcé de reculer jusqu'à Metz afin de protéger la Lorraine et l'Alsace. Pour s'attacher à jamais ce grand général, le roi venait de céder au duc Bernard le landgraviat d'Alsace, possession héréditaire de la maison d'Autriche. Le prince de Condé attaquait la Franche-Comté; le siége de Dôle traînait en longueur, lorsque les plus célèbres lieutenants de l'Empereur, Jean de Weert et Piccolomini, qui s'étaient rejoints en Belgique, rallièrent tout à coup les troupes du prince Thomas, et, s'avançant rapidement vers la Picardie, envahirent le sol français au commencement de juillet 1636. La Capelle et le Catelet furent enlevés d'assaut et les Impériaux mirent le siége devant Corbie, petite ville sur la Somme, à quatre lieues d'Amiens.

La terreur fut grande dans Paris, et avec la terreur, la colère; on accusait le cardinal d'avoir attiré la ruine sur la France; un moment, le mouvement contre lui fut si violent que ses amis s'en inquiétèrent; lui seul ne se troubla pas. Le roi quitta Saint-Germain et revint à Paris pendant que Richelieu, seul, sans gardes, au petit pas de ses chevaux, se fit conduire à l'Hôtel de Ville à travers la multitude en furie. « On vit alors, dit Fontenay-Mareuil, ce que peut une grande vertu, et combien elle est révérée, même des âmes les plus basses, car les rues étaient si pleines de gens qu'à peine y pouvait-on passer, et tous si animés qu'ils ne parlaient que de le tuer; dès qu'ils le voyaient approcher, tous se taisaient ou priaient Dieu qu'il donnât bon succès à son voyage, afin qu'il pût remédier au mal qu'on appréhendait. »

Le 15 août, Corbie se rendit aux Espagnols, qui passèrent la Somme, ravageant derrière eux les campagnes; mais déjà l'effroi avait fait place à l'ardeur de la vengeance; le cardinal avait pensé à tout et pourvu à tout : les corps constitués, depuis le parlement jusqu'aux syndicats des métiers, avaient offert au roi des sommes considérables; tous les gentilshommes et soldats sans emploi avaient été dirigés sur les armées ac-

Digitized by Google

tives, et les bourgeois de Paris, montant en foule les degrés de l'Hôtel de Ville, allaient frapper dans la main au vieux maréchal de la Force : « Monsieur le maréchal, disaient-ils, nous voulons faire la guerre avec vous. » Ils furent chargés de former le noyau de l'armée de réserve qui devait protéger Paris. M. le duc d'Orléans prit le commandement de l'armée réunie à Compiègne, à la tête de laquelle se trouvait déjà le comte de Soissons; les deux princes avançaient lentement, ils s'arrêtèrent deux jours à reprendre la petite place de Roze; les impériaux reculaient; ils rentrèrent en Artois; on ne les suivit pas et l'armée française campa devant Corbie.

L'hiver approchait, personne n'osait attaquer la ville; le cardinal n'avait confiance ni au duc d'Orléans ni au comte de Soissons. Il vint à Amiens tandis que le roi s'établissait au château de Demuin, plus près de Corbie. Richelieu résolut d'attaquer la ville par force; la tranchée fut ouverte le 5 novembre; le 10, la garnison parlementa; le 14, la place était rendue. « Je suis bien aise de vous mander que nous avons repris Corbie, écrivait Voiture à l'un de ses amis, fort hostile au cardinal[1]; cette nouvelle vous étonnera sans doute, aussi bien que toute l'Europe; cependant, nous en sommes les maîtres. Considérez, je vous prie, quelle a été la fin de cette expédition qui a fait tant de bruit. L'Espagne et l'Allemagne avaient fait pour cela leurs derniers efforts. L'Empereur y avait envoyé ses meilleurs chefs et sa meilleure cavalerie. L'armée de Flandres avait donné ses meilleures troupes. Il se forme de cela une armée de vingt-cinq mille chevaux, de quinze mille hommes de pied et de quarante canons. Cette nuée, grosse de foudres et d'éclairs, vient fondre sur la Picardie, qu'elle trouve à découvert, nos armes étant occupées ailleurs. Ils prennent d'abord la Capelle et le Catelet, ils attaquent et prennent Corbie en neuf jours; les voilà maîtres de la rivière, ils la passent, ils ravagent tout ce qui est entre la Somme et l'Oise. Et tant que personne ne leur résiste, ils tiennent courageusement la campagne, ils tuent nos paysans et brûlent nos villages; mais sur le premier bruit qui leur vient que Monsieur s'avance avec une armée et que le roi le suit de près, ils se retirent, ils se retranchent derrière Corbie, et quand ils apprennent qu'on ne s'arrête point et que l'on marche à eux tête baissée, nos conquérants abandonnent leurs retranchements. Et ces gens si déterminés, qui devaient percer la France jusqu'aux Pyrénées, qui menaçaient de piller Paris et d'y re-

[1] *Œuvres de Voiture*, p. 175.

Digitized by Google

prendre jusque dans Notre-Dame les drapeaux de la bataille d'Avein, nous permettent de faire la circonvallation d'une place qui leur est si importante, nous donnent le loisir d'y construire des forts, et, ensuite de cela, nous la laissent attaquer et prendre par force à leur vue. Voilà où se sont terminées les bravades de Piccolomini, qui nous envoyait dire par ses trompettes, tantôt qu'il souhaitait que nous eussions de la poudre, tantôt qu'il nous vînt de la cavalerie, et, quand nous avons eu l'une et l'autre, il s'est bien gardé de nous attendre. De sorte, monsieur, que hors la Capelle et le Catelet, qui sont de nulle considération, tout le feu qu'a produit cette grande et victorieuse armée a été de prendre Corbie pour la rendre et pour la remettre entre les mains du roi avec une contrescarpe, trois bastions et trois demi-lunes qu'elle n'avait point. S'ils avaient pris encore dix autres de nos places avec un pareil succès, notre frontière en serait en meilleur état et ils l'auraient mieux fortifiée que ceux qui jusqu'ici en ont eu la commission... Que ne disait-on pas que nous consommerions devant cette place beaucoup de millions d'or et beaucoup de millions d'hommes pour l'avoir peut-être dans trois ans? Mais quand on se résolut de l'attaquer par force, bien avant dans le mois de novembre, il n'y avait personne qui ne criât. Les mieux intentionnés avouaient qu'il y avait de l'aveuglement, et les autres disaient qu'on avait peur que nos soldats ne mourussent pas assez tôt de misère et de faim et que l'on voulait les faire noyer dans leurs propres tranchées. Pour moi, quoique je susse les incommodités qui suivent nécessairement les siéges qui se font en cette saison, j'arrêtai mon jugement; car, pour en parler sainement, nous avons vu quelquefois M. le cardinal se tromper dans les choses qu'il a fait faire par les autres, mais nous ne l'avons jamais vu encore manquer dans les entreprises qu'il a voulu exécuter lui-même et qu'il a soutenues de sa présence. Je crus donc qu'il surmonterait toutes sortes de difficultés, et que celui qui avait pris la Rochelle malgré l'Océan, prendrait bien encore Corbie en dépit des pluies de l'hiver... Vous me direz que c'est la fortune qui lui a fait prendre des places sans qu'il en eût jamais assiégé auparavant, qui lui a fait commander heureusement des armées sans aucune expérience, qui l'a toujours mené comme par la main, sauvé d'entre les précipices où il était jeté, et, enfin, qui l'a souvent fait paraître hardi, sage et prévoyant : voyons-le donc dans la mauvaise fortune et examinons s'il y a eu moins de hardiesse, de sagesse et de prévoyance. Les affaires n'allaient pas

Digitized by Google

trop bien en Italie et nous n'avions guère eu plus de bonheur devant Dôle. Quand on sut que les ennemis étaient entrés en Picardie, que tout est en feu jusque sur les bords de la rivière d'Oise, tout le monde prend l'alarme et la principale ville du royaume est en effroi. Sur cela on a avis de Bourgogne que le siége de Dôle est levé, et de Saintonge, qu'il y a quinze mille paysans révoltés et que l'on craint que le Poitou et la Guyenne ne suivent cet exemple. Les mauvaises nouvelles viennent en foule, le ciel est couvert de tous côtés, l'orage nous bat de toutes parts, et il ne nous luit pas, de quelque endroit que ce soit, un rayon de bonne fortune. Dans ces ténèbres, M. le cardinal a-t-il vu moins clair? a-t-il perdu la tramontane durant cette tempête? n'a-t-il pas toujours tenu le gouvernement d'une main et la boussole de l'autre? s'est-il jeté dedans l'esquif pour se sauver? Et si le grand vaisseau qu'il conduisait avait à se perdre, n'a-t-il pas témoigné qu'il y voulait mourir devant tous les autres? Est-ce la fortune qui l'a tiré de ce labyrinthe ou si ç'a été sa prudence, sa constance et sa magnanimité? Nos ennemis sont à quinze lieues de Paris et les siens sont dedans. Il y a tous les jours avis que l'on y fait des pratiques pour le perdre. La France et l'Espagne, par manière de dire, sont conjurées contre lui seul. Quelle contenance a tenue parmi tout cela cet homme que l'on disait qui s'étonnerait au moindre mauvais succès et qui avait fait fortifier le Havre pour s'y jeter à la première mauvaise fortune? Il n'a pas fait une démarche en arrière pour cela. Il a songé aux périls de l'État et non pas aux siens, et tout le changement qu'on a vu en lui durant ce temps-là est qu'au lieu qu'il n'avait accoutumé de sortir qu'accompagné de deux cents gardes, il se promena tous les jours suivi seulement de cinq ou six gentilshommes. Il faut avouer qu'une adversité soutenue de si bonne grâce et avec tant de force vaut mieux que beaucoup de prospérités et de victoires. Il ne me sembla pas si grand et si victorieux le jour qu'il entra dans la Rochelle qu'il me parut alors, et les voyages qu'il fit de sa maison à l'arsenal me semblent plus glorieux pour lui que ceux qu'il a faits delà des monts et desquels il est revenu avec Pignerol et Suze. »

Ce fut l'honneur du cardinal de Richelieu que tous ses contemporains confondaient, de même que Voiture, les malheurs comme les prospérités de la patrie avec sa fortune propre, et que c'était sur lui seul que l'Europe amie ou ennemie avait les yeux fixés, lorsqu'elle soutenait ou combattait la France.

Digitized by Google

Pendant quatre ans la guerre se poursuivit avec acharnement par terre et par mer dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Italie, avec des alternatives de succès et de revers. Les acteurs disparaissaient les uns après les autres de la scène : l'empereur Ferdinand II était mort le 15 février 1637; l'élection de son fils, Ferdinand III, n'avait pas été reconnue par la France et la Suède; Bernard de Saxe-Weimar succomba à trente-quatre ans le 15 juillet 1639, après avoir battu, l'année précédente, le célèbre Jean de Weert, qu'il envoya prisonnier à Paris. A sa mort, le landgraviat d'Alsace revint à la France avec la ville de Brisach qu'il avait conquise sur les impériaux.

Le duc de Savoie était mort en 1637; sa veuve, Christine de France, fille d'Henri IV, n'était, pour la cause de son frère en Italie, qu'un médiocre appui; mais le comte d'Harcourt, qui avait succédé à la tête de l'armée au cardinal de la Valette, mort en 1638, avait repris Turin et Casal aux impériaux dans la campagne de 1640; deux ans plus tard, au mois de juin 1642, les princes Thomas et Maurice, beaux-frères de la duchesse Christine, lassés par la maladresse et la hauteur des Espagnols, s'attachèrent définitivement aux intérêts de la France, chassèrent les garnisons espagnoles de Nice et d'Ivrée, de concert avec le duc de Longueville, et reprirent la place de Tortone ainsi que tout le Milanais, au midi du Pô; Perpignan, assiégé depuis plus de deux ans par les armées du roi, capitulait au même moment. L'Espagne, pressée chez elle à la fois par l'insurrection des Catalans et par la révolte du Portugal, l'une et l'autre soutenues par Richelieu, vit Arras tomber au pouvoir de la France (9 août 1640), et le complot tramé avec le duc de Bouillon et le comte de Soissons échouer à la bataille de la Marfée, où ce dernier prince fut tué le 16 juillet 1641. En Allemagne, le maréchal de Guébriant et le général suédois Torstenson, si perclus qu'il se faisait porter en litière à la tête de son armée, venaient de reprendre à l'Empire la Silésie, la Moravie et presque toute la Saxe; le sort des armes était partout favorable à la France, juste récompense de l'indomptable persévérance du cardinal de Richelieu à travers la bonne comme la mauvaise fortune. « Le grand arbre de la maison d'Autriche était ébranlé jusqu'aux racines et il avait quasi renversé ce tronc qui de ses deux branches couvre le septentrion et le couchant, et donne de l'ombrage au reste de la terre[1]. » Le roi, un instant ébranlé dans sa

[1] *Lettres de Malherbe*, t. IV.

Digitized by Google

fidélité à son ministre par les intrigues de Cinq-Mars, était revenu au cardinal avec tout l'élan de l'indignation que lui avait causée le coupable traité de son favori avec l'Espagne. L'Europe tout entière pensait comme le jeune capitaine aux gardes, plus tard le maréchal Fabert, lorsque le roi lui demandait : « Je sais que mon armée est partagée en deux factions, les royalistes et les cardinalistes ; pour qui tenez-vous ? — Pour les cardinalistes, Sire, car le parti du cardinal est le vôtre. » Le cardinal et la France triomphaient ensemble, mais le vainqueur se mourait ; le cardinal de Richelieu venait de se faire transporter de Ruel à Paris.

Depuis plusieurs mois la santé du ministre, toujours chancelante, était profondément altérée ; c'était de son lit de maladie, en proie à de cruelles douleurs, qu'il dirigeait à la fois les armées et le procès de Cinq-Mars. Tout à coup la poitrine se prit et le cardinal se sentit mourir. Le 2 décembre 1642, des prières publiques furent ordonnées dans toutes les églises ; le roi vint de Saint-Germain pour voir son ministre. Le cardinal était préparé à la mort. « J'ai cette satisfaction, dit-il, de n'avoir jamais desservi le roi et de laisser son État en un haut point et tous ses ennemis abattus. » Il recommanda ses parents à Sa Majesté « qui se souviendra de mes services en leur considération ; » puis, nommant les deux secrétaires d'État Chavigny et de Noyers, il ajouta : « Votre Majesté a le cardinal Mazarin ; je le crois capable de servir le roi. » Et il remit à Louis XIII une déclaration qu'il venait de faire préparer pour exclure le duc d'Orléans de tout droit à la régence, en cas de la mort du roi. Le préambule rappelait que le roi avait déjà pardonné cinq fois à son frère, récemment engagé dans un nouveau complot contre lui.

Le roi avait quitté le cardinal, mais sans retourner à Saint-Germain ; il restait au Louvre ; Richelieu avait en vain interrogé les médecins sur le temps qu'il lui restait à vivre. Un seul osa sortir des banales espérances : « Monseigneur, dit-il, dans vingt-quatre heures vous serez mort ou guéri. — Voilà qui est parler ! » dit le cardinal, et il fit demander le curé de Saint-Eustache, sa paroisse. Comme on apportait dans sa chambre le Saint-Sacrement, il tendit la main : « Voilà mon juge devant qui je paraîtrai bientôt, dit-il ; je le prie de bon cœur qu'il me condamne si j'ai eu d'autre intention que le bien de la religion et de l'État. » Le prêtre voulait omettre certaines questions d'usage : « Traitez-moi comme le commun des chrétiens, » dit le cardinal. Et

Digitized by Google

comme on lui demandait de pardonner à ses ennemis : « Je n'en ai jamais eu d'autres que ceux de l'État, » répondit le mourant.

La famille du cardinal entourait son lit ; l'assistance était nombreuse. L'évêque de Lisieux, Cospéan, homme de peu d'esprit mais d'une dévotion sincère, écoutait attentivement la parole ferme, les calmes déclarations du ministre expirant : « Tant d'assurance m'épouvante, » disait-il tout bas. Richelieu mourait comme il avait vécu, sans scrupules et sans délicatesses de conscience, absorbé par son grand but et peu soucieux des moyens qu'il avait employés pour y parvenir. « Je crois absolument toutes les vérités enseignées par l'Église, » avait-il dit à son confesseur, et cette foi suffisait à son repos. Le souvenir des échafauds qu'il avait fait dresser ne revenait même pas à son esprit. « J'ai aimé la justice et non la vengeance. J'ai été sévère pour quelques-uns afin d'être bon pour tous, » avait-il dit dans son testament latin. Il pensait encore de même à son lit de mort.

Le roi revint, non sans émotion et sans regrets. Le cardinal pria madame d'Aiguillon, sa nièce, de se retirer : « C'est la personne que j'ai le plus aimée, » dit-il. On fondait en larmes autour de lui. Un carme qu'il avait fait appeler se tourna vers les assistants : « Que ceux qui ne peuvent s'empêcher de faire paraître l'excès de leurs larmes et de leurs cris sortent de la chambre, dit-il, et qu'on se mette en prière pour cette âme. » Devant la majesté de la mort et de l'éternité, les grandeurs humaines disparaissent sans retour : le tout-puissant ministre n'était plus alors que *cette âme*. Un dernier soupir annonça son départ ; le cardinal de Richelieu était mort.

Il était mort, mais son œuvre lui survivait. Le soir même du 3 décembre, Louis XIII appelait dans son conseil le cardinal Mazarin et il écrivit le lendemain aux parlements et gouverneurs de province : « Dieu ayant voulu retirer à soi le cardinal de Richelieu, j'ai résolu de conserver et d'entretenir tous les établissements ordonnés pendant son ministère, de suivre tous les projets arrêtés avec lui pour les affaires du dehors et de l'intérieur, en sorte qu'il n'y aura aucun changement. J'ai continué dans mes conseils les mêmes personnes qui m'y servaient, et j'y ai appelé le cardinal Mazarin, duquel j'ai éprouvé la capacité et l'affection à mon service, et dont je ne suis pas moins assuré que s'il fût né parmi mes sujets. » A peine les rois les plus puissants avaient-ils rendu le dernier soupir et déjà leurs volontés étaient oubliées : le cardinal de Richelieu régnait encore dans son tombeau.

Digitized by Google

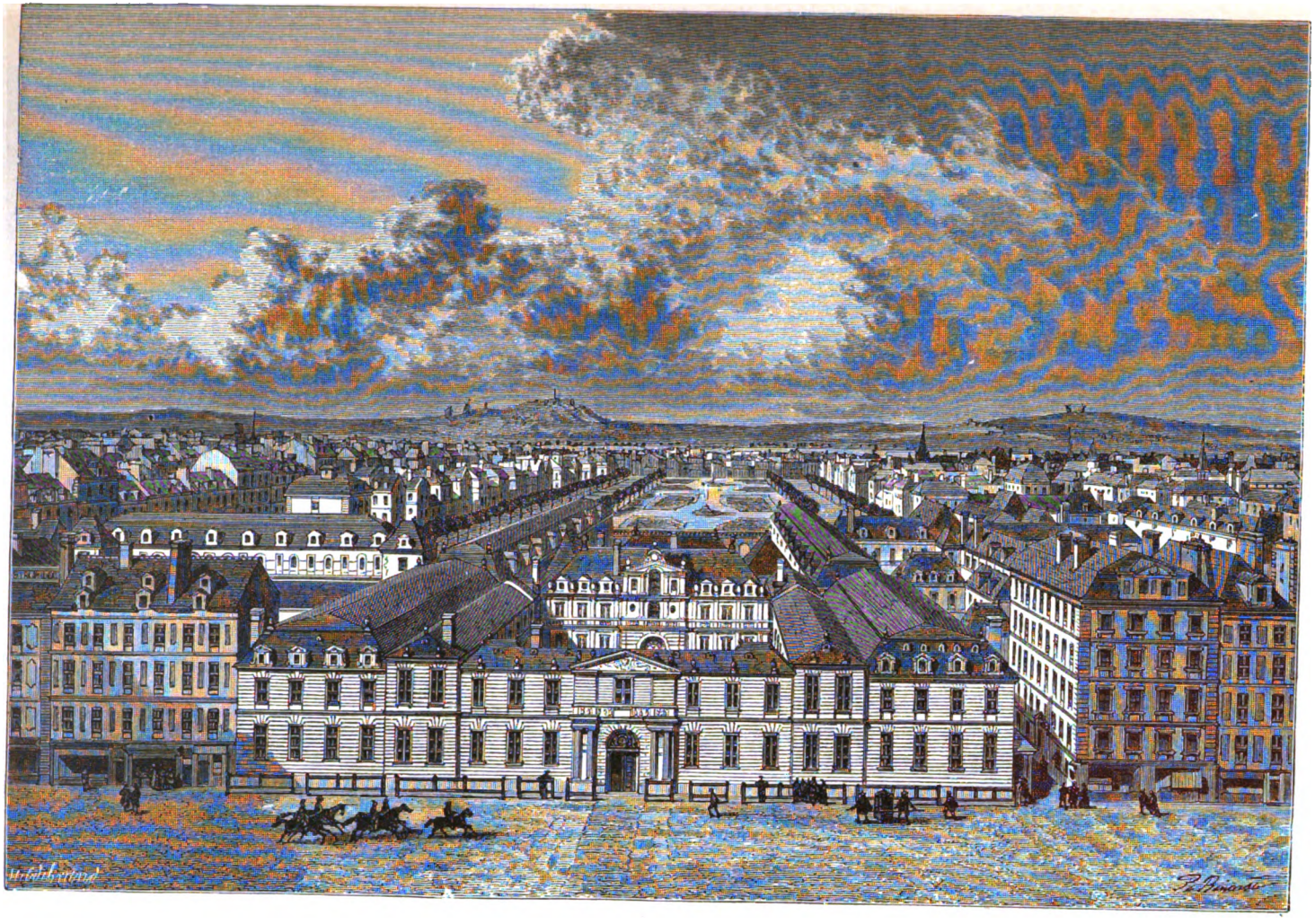

LE PALAIS-CARDINAL

Digitized by Google

Digitized by Google

Le roi avait distribué aux parents de son ministre les charges et dignités qu'il laissait vacantes ; la fortune qui leur revenait était énorme; les legs faits aux simples domestiques s'élevaient à plus de trois cent mille livres ; de son vivant, Richelieu avait donné à la couronne « mon grand hôtel que j'ai bâti sous le nom de Palais-Cardinal, ma chapelle d'or enrichie de diamants, mon grand buffet d'argent ciselé, et un grand diamant que j'ai acheté de Lopez. » Dans son testament il ajoute : « Je supplie très-humblement Sa Majesté de trouver bon qu'on lui mette entre les mains, sur l'or et l'argent monnayé que je laisserai à mon décès, la somme de quinze cent mille livres, de laquelle somme je puis dire avec vérité m'être servi très-utilement aux plus grandes affaires de son État, en sorte que, si je n'eusse eu cet argent à ma disposition, quelques affaires qui ont bien succédé eussent apparemment mal réussi ; ce qui me donne sujet d'oser supplier Sa Majesté de destiner cette somme que je lui laisse pour employer en diverses occasions qui ne peuvent souffrir la longueur des formes de finances. »

Le ministre et le prêtre, qui avait détruit en France le pouvoir des grands, avait néanmoins l'instinct de la perpétuité des familles : « D'autant qu'il a plu à Dieu, dit-il dans son testament, de bénir mes travaux et les faire considérer par le roi, mon bon maître, en les reconnaissant par sa munificence royale au-dessus de ce que je pouvais espérer, j'ai estimé devoir obliger mes héritiers à en conserver l'état dans ma famille, en sorte qu'elle se puisse maintenir longuement en la dignité et splendeur qu'il a plu au roi lui donner, afin que la postérité connaisse que, si je l'ai servi fidèlement, il a su, par une vertu toute royale, m'aimer et me combler de ses bienfaits. »

Le cardinal avait pris plaisir à embellir la terre de Richelieu, en Touraine, où il était né, et que le roi avait érigée en duché-pairie. Mademoiselle de Montpensier raconte dans ses *Mémoires* la visite qu'elle y fit dans sa jeunesse. « Je passai, dit-elle, dans une fort belle rue de la ville dont toutes les maisons sont des mieux bâties, pareilles les unes aux autres et faites depuis peu, ce qui ne doit pas étonner. MM. de Richelieu, quoique gentilshommes de bon lieu, n'avaient jamais fait bâtir de ville ; ils s'étaient contentés de leur village et d'une médiocre maison. C'est aujourd'hui le plus beau et le plus magnifique château que l'on puisse voir, et tout ce que l'on peut donner d'ornement à une maison s'y trouve. Cela ne sera pas difficile à croire si l'on se représente que c'est l'ouvrage du plus ambitieux et plus glorieux homme

Digitized by Google

du monde, d'ailleurs premier ministre d'État, qui a longtemps possédé une autorité absolue dans les affaires. C'est cependant une chose inconcevable que les appartements répondent si mal pour leur grandeur à la beauté du dehors; j'appris que cela venait de ce que le cardinal avait voulu que l'on conservât la chambre où il était né. Pour ajuster la maison d'un gentilhomme aux grands desseins du favori le plus puissant qui eût jamais été en France, vous trouverez que l'architecte devait être empêché; aussi n'a-t-il su faire autrement que de très-petits logements auxquels, en récompense, soit pour la dorure, soit pour la peinture, il ne manque rien pour l'embellissement du dedans.

« Parmi tout ce que l'invention moderne a employé pour l'embellir, l'on voit, sur la cheminée d'une salle, les armes du cardinal de Richelieu telles qu'elles y ont été faites du vivant de son père, et que le cardinal a voulu qu'on y laissât, à cause qu'il y a un collier du Saint-Esprit, afin de prouver à ceux qui sont accoutumés à médire de la naissance des favoris qu'il était né gentilhomme de bonne maison. En cet article, il n'a imposé à personne. »

Le château de Richelieu est presque détruit, sa famille, devenue pauvre, est éteinte; le Palais-Cardinal a pris le nom de Palais-Royal, et la monarchie pure, le but de tous ses efforts et l'œuvre de toute sa vie, a été emportée par le vent des révolutions; il ne reste du cardinal que le grand souvenir de sa puissance et des services qu'il a rendus à son pays. On a médit avec raison de la gloire; elle demeure cependant plus durable que les prospérités matérielles, même les mieux fondées. Richelieu n'avait pas conçu la plus noble ambition que puisse nourrir l'âme humaine, celle de gouverner un pays libre, mais il a été l'un des plus grands, des plus efficaces et à la fois l'un des plus hardis et des plus prudents serviteurs qu'ait eus la France.

Le cardinal de Richelieu avait donné à son temps, admirateurs ou adversaires, le sentiment qu'exprimait Malherbe en écrivant à l'un de ses amis : « Vous savez que mon humeur n'est ni de flatter ni de mentir; mais je vous jure qu'il y a en cet homme quelque chose qui excède l'humanité, et que si notre vaisseau doit jamais vaincre les tempêtes, ce sera tandis que cette glorieuse main en tiendra le gouvernail. Les autres pilotes me diminuent la peur, celui-ci me la fait ignorer. Jusqu'ici, quand il nous a fallu bâtir de neuf ou réparer quelque ruine, le plâtre seul a été mis en œuvre. Aujourd'hui nous ne voyons

Digitized by Google

plus employer que du marbre, et comme les conseils sont judicieux et fidèles, les exécutions sont diligentes et magnanimes. L'esprit, le jugement et le courage ne furent jamais en homme au degré qu'ils sont en lui. Pour ce qui est de l'intérêt, il n'en connaît point d'autre que celui du public. Il s'y attache avec une passion, si je l'ose dire, tellement déréglée, que le préjudice visible qu'il fait à sa constitution extrêmement délicate n'est pas capable de l'en séparer. Voit-il quelque chose utile au service du roi, il y va sans regarder ni d'un côté ni d'autre. Les empêchements le sollicitent, les résistances le piquent, et rien de ce qu'on lui propose ne le divertit; le mépris qu'il fait de soi et de tout ce qui le touche, comme s'il ne connaissait point d'autre santé ni d'autre maladie que la santé ou la maladie de l'État, fait craindre à tous les gens de bien que sa vie ne soit pas assez longue pour voir le fruit de ce qu'il plante, et d'ailleurs on voit bien que ce qu'il laissera d'imparfait ne saurait jamais être achevé par homme qui tienne sa place. Mais quoi! il le fait pour ce qu'il le faut faire! L'espace entre le Rhin et les Pyrénées ne lui semble pas un champ assez grand pour les fleurs de lis. Il veut qu'elles occupent les deux bords de la mer Méditerranée, et que de là elles portent leur odeur aux dernières contrées de l'Orient. Mesurez à l'étendue de ses desseins l'étendue de son courage[1]. »

Le cardinal reposait depuis quatre mois à peine dans la chapelle de la Sorbonne, qu'il avait lui-même relevée à cet effet, et déjà le roi Louis XIII penchait vers la tombe. Le ministre était mort à cinquante-sept ans, le roi n'en avait pas encore quarante-deux; mais sa santé toujours languissante semblait ne pouvoir soutenir le fardeau des affaires que Richelieu portait naguère à lui seul. Le roi avait permis à son frère de reparaître à la cour. « Monsieur soupa chez moi où étaient les vingt-quatre violons, dit mademoiselle de Montpensier; il y fut aussi gai que si MM. de Cinq-Mars et de Thou ne fussent pas demeurés par les chemins. J'avoue que je ne pus le voir sans penser à eux, et que dans ma joie je sentis que la sienne me donnait du chagrin. » Les prisonniers et les exilés recevaient peu à peu leur grâce : le duc de Vendôme, Bassompierre, le maréchal de Vitry avaient pu rentrer dans leurs châteaux; la duchesse de Chevreuse et l'ex-garde des sceaux Châteauneuf furent seuls exceptés de cette faveur. « Après la

[1] Lettres à Racan et à M. de Mentin. *Œuvres de Malherbe*, t. IV.

Digitized by Google

paix, » disait la déclaration touchant la régence que le roi fit enregistrer au Parlement le 23 avril. Le petit dauphin, qui avait été simplement ondoyé, venait de recevoir le baptême dans la chapelle du château de Saint-Germain. Le roi lui demandait, le lendemain, s'il savait comment il s'appelait. « Je m'appelle Louis XIV, » répondit l'enfant. — « Pas encore, mon fils, pas encore, » dit doucement le roi.

Louis XIII ne tenait pas à la vie : elle avait été pour lui triste et pesante par le fait propre de son caractère mélancolique et bizarre, non que Dieu lui eût refusé la prospérité ou le succès. Il fit ouvrir les fenêtres de sa chambre dans le château neuf de Saint-Germain regardant du côté de l'abbaye de Saint-Denis, où il venait enfin de faire déposer le corps de la reine sa mère, demeurée jusqu'alors à Cologne. « Laissez-moi voir ma dernière demeure, » dit-il à ses serviteurs. La foule des courtisans se pressait au château vieux, qu'habitait la reine; on allait au château neuf pour visiter le roi, qui travaillait encore avec ses ministres; lorsqu'il était seul, « on lui voyait presque toujours les yeux ouverts, au ciel, comme s'il eût parlé à Dieu cœur à cœur[1]. » Le 23 avril, on crut que le dernier moment était venu : le roi reçut l'extrême-onction; une querelle s'éleva au sujet du gouvernement de Bretagne, donné par le roi au duc de la Meilleraye et que réclamait le duc de Vendôme; les deux prétendants firent venir leurs amis : la reine prit peur, et, obligée de se rendre chez le roi, elle commit l'imprudence de confier ses enfants au duc de Beaufort, fils aîné de Vendôme, jeune écervelé qui fit grand bruit de cette faveur; le roi se remit et parut reprendre des forces. Il s'irritait parfois à la vue des courtisans qui remplissaient sa chambre. « Ces gens-ci, disait-il à ses plus intimes serviteurs, viennent voir si je mourrai bientôt. Si j'en reviens, je leur ferai payer cher le désir qu'ils ont que je meure. » La nature sévère de Louis XIII se réveillait avec le retour passager de ses forces; les rigueurs de son règne lui appartenaient comme au cardinal de Richelieu.

Il se mourait cependant, demandant à Dieu la délivrance; c'était le jeudi 14 mai. « Le vendredi m'a toujours été heureux, dit Louis XIII; j'ai ce jour-là entrepris des attaques que j'ai emportées, j'ai même gagné des batailles; j'aurais voulu mourir le vendredi. » Ses médecins lui dirent qu'ils ne trouvaient plus de pouls; il leva les yeux au ciel et

[1] *Mémoires sur la mort de Louis XIII*, par son valet de chambre Dubois. (*Archives curieuses*, t. V, p. 128.)

Digitized by Google

dit tout haut : « Mon Dieu, recevez-moi à miséricorde, » et, s'adressant à tous, il reprit : « Prions Dieu. » Et regardant l'évêque de Meaux, il lui dit : « Vous verrez bien lorsqu'il faudra lire les prières de l'agonie, je les ai toutes marquées. » Tout le monde priait et pleurait, la reine et toute la cour étaient à genoux dans la chambre du roi. A trois heures, il rendit doucement le dernier soupir, le même jour et presque au même instant où son père était mort sous le poignard de Ravaillac, trente-trois ans auparavant.

La France a dû à Louis XIII les dix-huit années de gouvernement du cardinal de Richelieu, et c'est un service qu'elle ne saurait oublier. « Le ministre fit jouer à son monarque le second rôle dans la monarchie et le premier dans l'Europe, dit Montesquieu ; il abaissa le roi, mais il illustra le règne. » C'est l'honneur de Louis XIII d'avoir compris et accepté la place que lui destinait la Providence dans le gouvernement de son État et d'avoir soutenu par sa fidélité obstinée un pouvoir qui le gênait souvent tout en le servant.

Digitized by Google

Digitized by Google

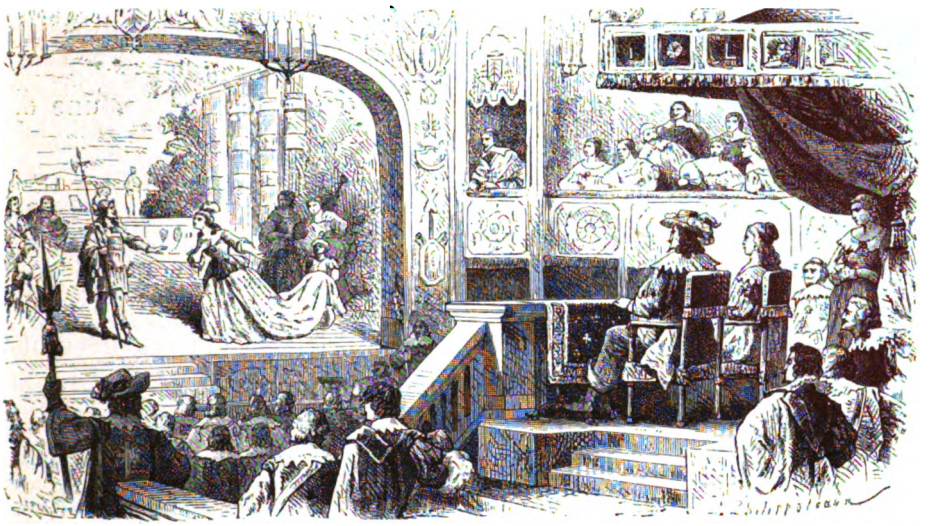

CHAPITRE XLII

LOUIS XIII, RICHELIEU ET LES LETTRÉS

Le cardinal de Richelieu était mort et « ses œuvres le suivaient », comme parle l'Écriture sainte. Au dedans et au dehors, en France et en Europe, il avait continué puissamment le règne d'Henri IV et préparé souverainement celui de Louis XIV. « Génie fort et supérieur, il a su tout le fond et tout le mystère du gouvernement, » dit la Bruyère dans son discours de réception à l'Académie française; « il a respecté l'étranger, ménagé les couronnes, connu le poids de leur alliance; il a opposé des alliés aux ennemis... Le croirait-on, messieurs? cette âme sérieuse et austère, formidable aux ennemis de l'État, inexorable aux factieux, plongée dans la négociation, occupée tantôt à affaiblir le parti de l'hérésie, tantôt à déconcerter une ligue et tantôt à méditer une conquête, a trouvé le temps d'être savante, a goûté les belles-lettres et ceux qui en faisaient profession. » Par goût et par curiosité personnelle, cet infatigable et puissant esprit avait touché aux lettres; il y

Digitized by Google

avait pressenti une force naissante; il avait deviné dans les lettrés dont il s'entourait un moyen d'action sur la nation tout entière; il n'eut garde de les négliger; il n'essaya pas de les soumettre ouvertement à son joug; il les approcha de lui et les protégea. C'est une des gloires de Richelieu d'avoir fondé l'Académie française.

Il faut retourner un instant en arrière et jeter un regard sur l'état des esprits au sortir de la Renaissance et de la Réforme.

Depuis soixante ans, une crise féconde travaillait en France la langue et la littérature comme la société. Elles aspiraient à en sortir. La forte culture intellectuelle avait cessé d'être le privilége des seuls érudits; elle commençait à entrer dans le domaine commun; on n'écrivait plus en latin comme Érasme; la Réforme et la Renaissance parlaient français. Pour suffire à ce changement, la langue se formait; tous avaient mis la main à l'œuvre : Calvin avec son *Institution chrétienne* en même temps que Rabelais avec son roman savant et bouffon, Ramus avec sa *Dialectique* et Bodin avec sa *République*, Henri Estienne avec ses essais de philologie française comme Ronsard et ses amis par leur croisade classique. En même temps que la langue, un public se créait, intelligent, curieux et avide. A peine la traduction de Plutarque par Amyot avait paru, et déjà elle devenait, comme le dit Montaigne : « le bréviaire des femmes et des ignorants. » « Vive Dieu, m'amie, écrit Henri IV à Marie de Médicis, vous ne m'auriez rien su mander qui me fût plus agréable que la nouvelle du plaisir de lecture qui vous a prise. Plutarque me sourit toujours d'une fraîche nouveauté; l'aimer, c'est m'aimer, car il a été longtemps l'instituteur de mon bas âge; ma bonne mère, à laquelle je dois tout et qui avait une affection si grande à mes bons déportements, et ne voulait pas (ce disait-elle) voir en son fils un illustre ignorant, me mit ce livre entre les mains, encore que je ne fusse à peine plus un enfant de mamelle. Il m'a été comme ma conscience et m'a dicté à l'oreille beaucoup de bonnes honnêtetés et maximes excellentes pour ma conduite et pour le gouvernement de mes affaires. »

Grâce à Amyot, Plutarque « était devenu Français; » Montaigne n'aurait pas pu le lire facilement en grec. Indifférent à la Réforme, trop austère et trop affirmative pour lui, Montaigne, « auquel le latin avait été donné pour maternel, » jouissait de la Renaissance sans s'y asservir et s'en enivrer comme Rabelais ou Ronsard. « Les idées que je m'étais faites naturellement de l'homme, dit-il, je les ai établies et fortifiées par l'autorité

Digitized by Google

d'autrui et par les sains exemples des anciens, auxquels je me suis rencontré conforme en jugement. » Né en 1533, au château de Montaigne en Périgord, soigneusement élevé par « le bon père que Dieu lui avait donné, » Michel de Montaigne était, dans son enfance, « si pesant, mol et endormi, qu'on ne le pouvait arracher de l'oisiveté, même pour le faire jouer. » Il passa quelques années au parlement de Bordeaux, mais « il n'avait jamais pris goût à la jurisprudence, quoique son père l'y eût plongé tout enfant jusqu'aux oreilles, et il se demandait pourquoi le langage commun, si aisé à tout autre usage, devient obscur et non intelligible en contrat ou testament, ce qui lui faisait penser que les hommes de loi avaient tout embrouillé pour se rendre nécessaires. » Il avait perdu le seul homme qu'il ait jamais véritablement aimé, Étienne de la Boétie, aimable et noble philosophe, conseiller au parlement de Bordeaux. « Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, disait Montaigne, je sens que cela ne peut s'exprimer qu'en répondant : Parce que c'était lui, parce que c'était moi. » Montaigne quitta le parlement; il voyagea en Suisse, en Italie, s'arrêtant souvent à Paris, revenant volontiers à son château de Montaigne, où il écrivait ce qu'il avait vu; « affamé de se connaître, » curieux, indolent, sans ardeur pour le travail, ennemi de toute contrainte; il était en même temps franc et fin, doux, humain, modéré. Spectateur curieux, sans ambition personnelle, il avait pris pour devise de sa vie : « Que sais-je? » Au milieu des guerres de religion, il restait sans passions politiques ou religieuses. « Je suis dégoûté de la nouvelleté, quelque visage qu'elle porte, et ai raison, disait-il; car j'en ai vu des effets très-dommageables. » Au dehors comme en lui-même, Montaigne étudia l'homme sans ordre et sans plan prémédité. « Je n'ai point de sergent de bande à ranger mes pièces que la fortune, écrit-il; à mesure que mes rêveries se présentent, je les entasse; tantôt elles se pressent en foule, tantôt elles se traînent à la file. Je veux qu'on voie mon pas naturel et ordinaire, tout détraqué qu'il est; je me laisse aller comme je me trouve. Le parler que j'aime, c'est un parler simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche, un parler succulent et nerveux, court et serré, non tant délicat et peigné que véhément et brusque, plutôt difficile qu'ennuyeux, éloigné d'affectation, déréglé, décousu et hardi, non pédantesque, non fratesque, non plaideresque. » Ce que Montaigne n'avait pu arrêter dans son esprit irrésolu et plein de doutes, il le fixa dans la langue; elle sortit de ses *Essais* souple, libre, hardie; il avait fait le premier pas décisif

Digitized by Google

vers la formation du langage, en attendant l'avénement de Descartes et de la grande littérature française.

Le seizième siècle a tout commencé, tout entrepris; il n'a rien accompli ni achevé; ses grands hommes ont ouvert l'avenir à la France; ils sont morts sans avoir mené à bien leur œuvre, sans prévoir qu'elle allait être achevée. La Réforme elle-même n'échappa pas complétement à ce mécompte et à ce découragement de son temps, qui n'éclatent nulle part d'une manière plus frappante que dans Montaigne. Au début du seizième siècle, Rabelais est un satirique et un cynique, ce n'est pas un sceptique; on sent circuler dans son livre une séve ardente de confiance et d'espoir; cinquante ans plus tard, Montaigne, au contraire, malgré son heureuse nature, dans un langage vivant, pittoresque, florissant, n'exprime que la lassitude d'un siècle vieilli. Henri IV disputait encore son trône à la Ligue et à l'Espagne. Plusieurs fois, à travers ses embarras et ses guerres, le roi avait manifesté le désir de voir Montaigne; celui-ci était malade, et sentait « la mort le pincer continuellement à la gorge ou aux reins. » Il mourut en effet chez lui, le 13 septembre 1592, sans avoir eu la fortune de voir Henri IV paisible possesseur du royaume qui devait recevoir de lui, avec la stabilité et la paix, un retour de généreuse espérance. Tous les écrivains qui ont marqué sous le règne d'Henri IV portent la même empreinte; tous ils aspirent à sortir du chaos d'idées et de sentiments que le seizième siècle laissait encore bouillonnants. Dans les lettres et dans l'État, un même besoin de discipline et d'unité, une universelle ambition d'ordre et de paix rapprochaient tous les esprits et toutes les forces qui se heurtaient et s'entravaient naguères; dans les lettres, comme dans l'État, l'impulsion venait du roi, partout grande et féconde, sans pression et sans effort : « Faites savoir à Monsieur de Genève, dit Henri IV à l'un des amis de saint François de Sales, que je désire de lui un ouvrage qui serve de méthode à toutes les personnes de la cour et du grand monde, sans en excepter les rois et les princes, pour vivre chrétiennement chacun selon son état. Je veux que cette méthode soit exacte, judicieuse et telle que chacun pût s'en servir. » Saint François de Sales publia, en 1608, l'*Introduction à la vie dévote*, aimable et charmant manuel de dévotion, plus sévère et plus ferme au fond que dans la forme, vraie règle chrétienne adoucie par le tact d'un esprit délicat et fin, connaissant le monde et la vie. « Le livre a surpassé mon espérance, » dit Henri IV. Le style est aussi souple, l'imagination aussi riche que

Digitized by Google

chez Montaigne; le scepticisme a fait place au christianisme; saint François de Sales ne doute pas, il croit; spirituel et modéré, il échappe aux controverses des violents et aux incertitudes des sceptiques. La marche est ferme, on s'avance vers le dix-septième siècle, vers le règne de l'ordre, de la règle, de la *méthode*. Déjà la forte langue et la belle ordonnance du style des magistrats en avaient préparé l'avénement. Descartes en fut le premier maître et le grand expositeur.

Jamais esprit ne fut plus indépendant dans la soumission volontaire à une logique inexorable. Né à la Haye, près de Tours, en 1596, mort à Stockholm en 1650, René Descartes échappa à l'influence de Richelieu par l'isolement auquel il se condamna, comme par la liberté fière et un peu rude de son caractère. Volontairement engagé à vingt et un ans dans l'armée hollandaise, il parcourut l'Allemagne au service de plusieurs princes, revint en France, où il vendit ses biens, voyagea dans toute l'Italie et finit, en 1629, par se fixer en Hollande, cherchant partout la solitude et l'espace pour sa pensée. « En cette grande ville d'Amsterdam, où je suis, écrivait-il à Balzac, n'y ayant aucun homme, excepté moi, qui n'exerce la marchandise, chacun est tellement attentif à son profit, que j'y pourrais demeurer toute ma vie sans être jamais vu de personne. Je vas me promener tous les jours parmi la confusion d'un grand peuple avec autant de liberté et de repos que vous pourriez faire dans vos allées, et je n'y considère pas autrement les hommes qui me passent devant les yeux que je ferais les arbres qui se trouvent dans vos forêts et les animaux qui y paissent. Le bruit même de leurs tracas n'interrompt pas plus mes rêveries que ferait celui de quelque ruisseau. » Appliqué depuis longtemps à l'étude de la géométrie et de l'astronomie, il composa en Hollande son *Traité du monde* : « Je m'étais proposé de vous envoyer mon *Monde* pour vos étrennes, écrivait-il au savant Minime, le père Mersenne, qui était son meilleur ami ; mais je vous dirai que m'étant fait enquérir, ces jours passés, à Leyde et à Amsterdam, si le système du monde de Galilée ne s'y trouverait point, on m'a mandé que tous les exemplaires en avaient été brûlés à Rome, et l'auteur condamné à quelque amende, ce qui m'a si fort étonné que j'ai presque résolu de brûler tous mes papiers ou du moins de ne les laisser voir à personne. J'avoue que si le sentiment du mouvement de la terre est faux, tous les fondements de ma philosophie le sont aussi, puisqu'il se démontre par eux évidemment. Il est tellement lié avec toutes les parties de mon traité que je ne l'en

Digitized by Google

saurais détacher sans rendre le reste tout défectueux. Mais comme je ne voudrais pas pour rien au monde qu'il pût sortir de moi un discours où il se trouvât le moindre mot qui fût désapprouvé par l'Église, aussi aimé-je mieux le supprimer tout entier que de le faire paraître estropié. »

L'indépendance de la pensée de Descartes n'était pas de la révolte, il l'avait prouvé : en publiant son *Discours de la méthode* il s'arrêta au seuil du christianisme sans porter la main sur le sanctuaire. Faisant table rase de tout ce qu'il avait appris, et s'arrachant par un suprême effort à toute la tradition de l'humanité, il résolut de « ne recevoir jamais aucune chose pour vraie qu'il ne la connût évidemment être telle, et de ne comprendre rien de plus en ses jugements que ce qui se présenterait si clairement et si distinctement à son esprit qu'il n'eût aucune occasion de le mettre en doute. » Dans cet isolement absolu de sa pensée, sans passé et sans avenir, Descartes, assuré d'abord de son existence propre par cet axiome célèbre : « *Je pense, donc je suis*, » en tira, pour conséquence nécessaire le fait de la séparation de l'âme et du corps; passant de là par une certaine révélation intérieure qu'il appela les *idées innées*, il en vint au faîte de son édifice, concluant à l'existence de Dieu par la notion de l'infini empreinte dans l'âme humaine. Laborieuse reconstruction d'une vérité primitive et simple que le philosophe n'avait pu bannir un seul instant de sa pensée tout en travaillant péniblement à la démontrer.

Par un aveu tacite de la faiblesse de l'esprit humain, les spéculations de Descartes s'arrêtaient à la mort. Il espérait cependant en retarder le moment : « Je me sentais vivre, disait-il à quarante ans, et me tâtant avec autant de soin qu'un riche vieillard, je m'imaginais presque être plus loin de la mort que je n'avais été en ma jeunesse. » Il avait cédé aux prières de la reine Christine de Suède, qui lui avait promis un observatoire comme celui de Tycho-Brahé. Il était délicat, habitué à suivre un régime accommodé à ses études. « O chair ! » écrivait-il à Gassendi dont la philosophie contrariait la sienne : « O idée ! » répondait Gassendi. Le climat de Stockholm était rude; Descartes fut pris d'une fluxion de poitrine; il s'entêta à se soigner lui-même, et mourut le 11 février 1650. « Il n'a pas voulu résister à la mort, » dirent ses amis, n'admettant pas que la volonté de leur maître pût se trouver vaincue même par la mort. Son influence resta longtemps souveraine sur son siècle ; Bossuet et Fénelon furent Cartésiens.

Digitized by Google

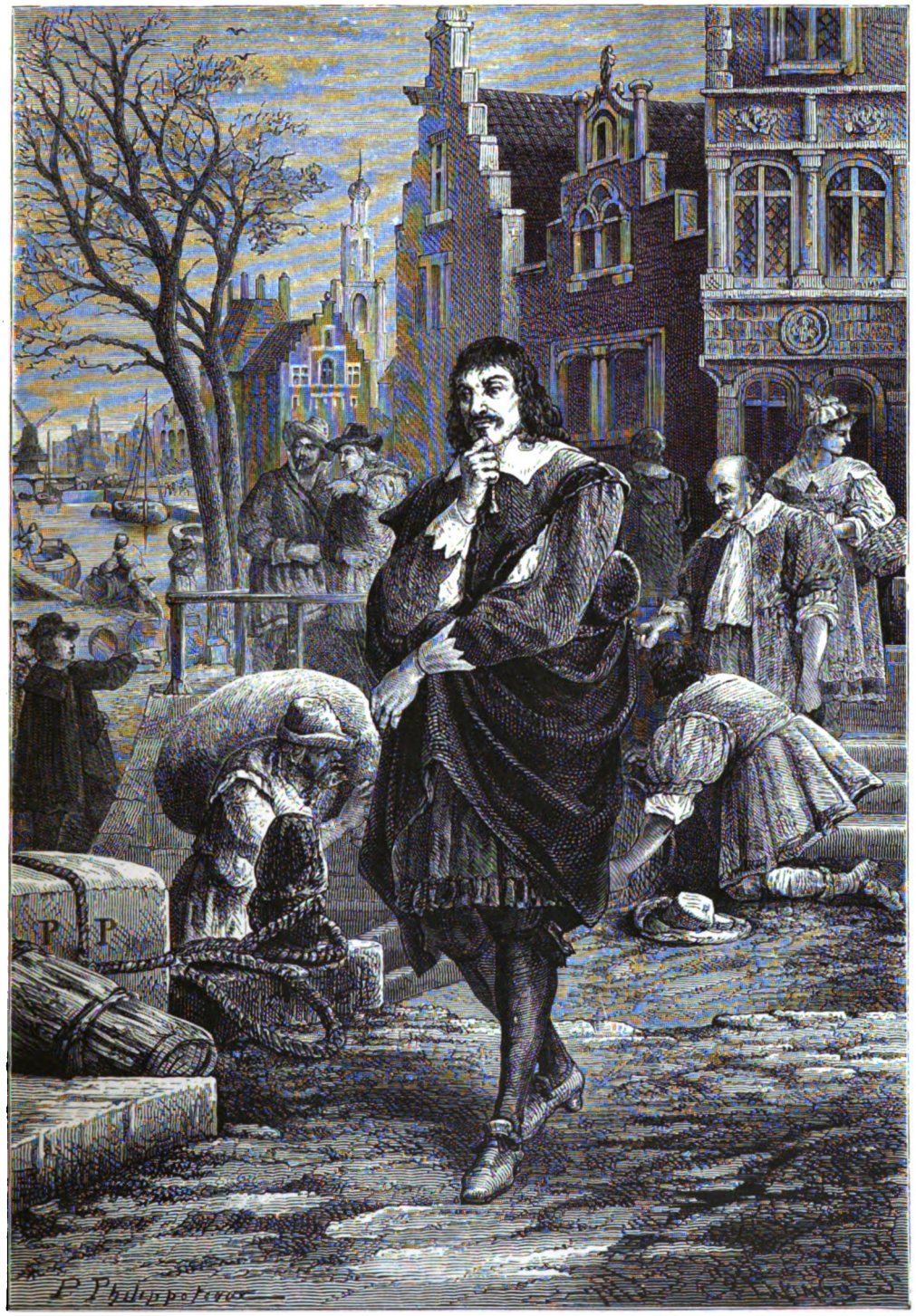

DESCARTES SE PROMENANT DANS LES RUES D'AMSTERDAM

Digitized by Google

Digitized by Google

« Je pense, donc je suis, écrivait madame de Sévigné à sa fille ; je pense à vous avec tendresse, donc je vous aime ; je pense à vous uniquement de cette manière, donc je vous aime uniquement. » Pascal seul, tout en adoptant dans une certaine mesure la forme du raisonnement de Descartes, prévit l'excès où d'autres esprits moins droits et moins fermes pousseraient le système du grand philosophe : « Je ne puis pardonner à Descartes, disait-il ; il aurait bien voulu dans toute sa philosophie pouvoir se passer de Dieu, mais il n'a pu s'empêcher de lui faire donner une chiquenaude pour mettre le monde en mouvement ; après cela, il n'a plus su que faire de Dieu. » Parole sévère, mais vraie ; Descartes avait tout exigé de la raison pure, il avait pressenti l'infini et l'inconnu sans oser s'y aventurer. Au nom de la raison, d'autres ont nié l'infini et l'inconnu. Pascal était plus sage et plus hardi lorsque avec saint Augustin il trouvait dans la raison même un degré vers la foi : « La raison ne se soumettrait jamais si elle ne jugeait qu'il y a des occasions où elle se doit soumettre. »

Par sa méthode philosophique, puissante et logique, comme par le style clair, fort et serré dont il se servit pour l'exposer, Descartes accomplit la transition du seizième au dix-septième siècle ; il fut le premier des grands prosateurs de cette incomparable époque qui fonda pour jamais les assises de la langue. Au même moment, le grand Corneille rendait à la poésie le même service.

Elle était sortie du seizième siècle plus agitée et moins formée que la prose ; Ronsard et ses amis l'avaient recueillie, des mains de Marot, toute jeune, naïve et indécise ; ils entreprirent du premier coup de la porter au niveau des grands modèles classiques dont leur esprit était rempli. La tentative était hardie, et la pléiade ne prétendit pas la faire goûter au vulgaire. « L'obscurité de Ronsard n'est point, ai-je dit naguères[1] dans mon étude sur *Corneille et son temps*, celle d'un esprit subtil qui se tourmente à faire quelque chose de rien, c'est l'obscurité d'un esprit plein et fort, embarrassé de ses propres richesses et qui n'a pas appris à en régler l'emploi. Instruit par la lecture des anciens de ce qui manquait à notre poésie, Ronsard crut sentir dans son imagination élevée et réellement poétique ce qu'il fallait pour y suppléer ; il jeta partout les yeux pour enrichir le domaine de la poésie : « Tu sauras dextrement choisir, dit-il dans son abrégé de l'art poétique français,

[1] *Corneille et son temps.*

Digitized by Google

et approprier à ton œuvre les mots les plus significatifs des dialectes de notre France; il ne se faut soucier si les vocables sont gascons, poitevins, normands, manceaux, lyonnais ou d'autres pays, pourvu qu'ils soient bons et signifient proprement ce que tu veux dire. » Ronsard étendit trop hardiment ses conquêtes sur les langues classiques; ce fut cette intempérance d'idées, cette effervescence d'un génie trop peu maître de ses conceptions qui lui attirèrent plus tard le mépris des écrivains qui, dans le dix-septième siècle, suivirent avec plus de sagesse et de goût la voie qu'il avait contribué à ouvrir. « Ce n'est pas, dit Balzac, un poëte bien entier; c'est le commencement et la matière d'un poëte; on voit dans ses œuvres des parties naissantes et à demi animées d'un corps qui se forme, mais qui n'a garde d'être achevé. »

Ce corps, c'est celui de notre poésie; Ronsard en a tracé les premiers linéaments, pleins d'élévation, d'allusions, d'images et d'une verve poétique jusqu'à lui inconnue. Le premier, il comprit cette dignité qui convient aux grands sujets et qui lui valut de son temps le titre de *Prince des poëtes*. Il vivait à une époque orageuse, peu propre à la poésie et traversée par les plus cruelles tragédies; il sentait profondément les malheurs de la patrie déchirée par la guerre civile lorsqu'il écrivait :

Une frayeur, un bruit, une éclatante voix
De tous côtés s'entend, d'hommes et de harnois;
Un peuple contre l'autre en armes se remue;
Une forte cité contre l'autre est émue;
On brûle les cités et les temples de Dieu;
L'équité ne fleurit, la justice n'a lieu;
Toutes méchancetés aux soldats sont permises;
Du pauvre sang humain on baigne les églises;
Les vieillards de leur lit, tremblans, sont déboutés,
Et l'image de Mort paroît de tous côtés.

Ronsard avait été fécond, noble, brillant, malgré des exagérations de style et des fautes de goût; ses amis et ses disciples imitèrent et aggravèrent ses défauts sans posséder son talent; le désordre appelait la réforme. La paix renaissait avec Henri IV, la cour désormais d'accord avec la nation reprit bientôt sur le goût, les manières et les idées cet empire qu'elle devait si longtemps et si souverainement exercer sous Louis XIV. Malherbe devint le poëte de la cour, occupé à lui plaire, à humaniser pour elle ces lettres naguères réservées à un cénacle d'éru-

Digitized by Google

dits. « Il disait souvent, principalement quand on le reprenait de ne pas bien suivre le sens des auteurs qu'il traduisait ou paraphrasait, qu'il n'apprêtait pas les viandes pour les cuisiniers, comme s'il eût voulu dire qu'il se souciait fort peu d'être loué des gens de lettres qui entendaient les livres qu'il avait traduits, pourvu qu'il le fût des gens de la cour. » La révolution en sens contraire de celle qu'avait entreprise Ronsard paraissait complète, mais l'esprit humain ne perd jamais tout le terrain qu'il a conquis; dans les vers de Malherbe, souvent empreints de beautés puisées chez les anciens, la langue conservait, du caractère que lui avait donné Ronsard, une dignité, une richesse de style dont le temps de Marot n'avait pas même eu l'idée, et elle s'y assujettissait de plus à une correction élégante. C'était pour la cour que Malherbe faisait des vers, travaillant à la *dégasconner*, comme il disait, y cherchant son public et la source des honneurs comme des profits. Aussi passionné admirateur de Richelieu que d'Henri IV, serviteur naturel de l'ordre établi dans l'État comme dans la poésie, il favorisa, sous la régence de Marie de Médicis, le goût qui commençait à se faire jour pour les choses de l'esprit, pour les plaisirs délicats et les occupations élégantes. Ce n'était pas autour de la reine que se réunissait cette honnête et aimable compagnie; c'était à l'hôtel de Rambouillet, auprès de Catherine de Vivonne, dans la rue Saint-Thomas du Louvre. Les lettres y furent représentées par Malherbe et Racan, après Balzac et Voiture, Gombault et Chapelain qui s'y rencontraient sans cesse avec madame la Princesse de Condé et sa fille, plus tard la duchesse de Longueville, mademoiselle du Vigean, madame et mademoiselle d'Épernon, et l'évêque de Luçon lui-même, jeune encore et déjà célèbre. « Tous les gens d'esprit étaient reçus à l'hôtel de Rambouillet, quelle que fût leur condition, dit M. Cousin; on ne leur demandait que d'avoir de bonnes manières; mais le ton aristocratique s'y était établi sans nul effort, la plupart des hôtes de la maison étant de fort grands seigneurs, et la maîtresse étant à la fois Rambouillet et Vivonne. Les gens de lettres étaient recherchés et honorés, mais ils ne dominaient pas. » A cette grande époque où naissait la puissance de Richelieu et son universelle action sur la société française, au sortir de la licence de mœurs que l'exemple d'Henri IV avait encouragée dans sa cour, après une certaine rudesse, fruit des longues guerres civiles, on apprit chez madame de Rambouillet la retenue, la grâce, la politesse fière, l'art de bien penser et de bien dire, quelquefois avec un peu trop de recherche et de finesse affectée,

Digitized by Google

toujours en bonne compagnie, avec beaucoup de douceur et de sûreté chez la maîtresse du lieu. En 1627, le cardinal de Richelieu, devenu ministre, envoya le marquis de Rambouillet comme ambassadeur en Espagne; il voulait lui faire payer cette faveur. Un de ses amis alla voir madame de Rambouillet; à la première insinuation sur ce qu'on attendait d'elle : « Je ne crois point qu'il y ait d'intrigues entre le cardinal de la Valette et madame la Princesse, dit-elle, et quand il y en aurait, je ne serais pas propre au métier qu'on me voudrait faire faire. D'ailleurs, tout le monde est si persuadé de la considération et de l'amitié que j'ai pour son Éminence que personne n'oserait en mal parler devant moi; je ne puis donc jamais avoir l'occasion de lui rendre les services que vous me demandez. »

Le cardinal n'insista pas et il resta bienveillant pour l'hôtel de Rambouillet. Tout occupé de fonder solidement sa puissance, de déjouer et de punir les conspirations de cour et d'abattre le parti des huguenots, il n'avait pas encore le loisir de songer aux lettres et aux lettrés. Il avait cependant commencé, dès 1626, à relever les ruines de la Sorbonne, pour en reconstruire les bâtiments sur un nouveau plan et à ses frais. Il écrivait, en 1627, à M. Saintôt : « Je le remercie du soin qu'il a de la Sorbonne, le priant de continuer, l'assurant que, bien que j'aie bien des dépenses sur les bras, j'ai autant d'envie de continuer à édifier cette maison comme à contribuer, si peu que je pourrai, pour ruiner les fortifications de la Rochelle. » Les travaux n'étaient pas encore complétement achevés à la mort du cardinal, qui y pourvut par son testament.

En même temps qu'il relevait et enrichissait la Sorbonne, le cardinal aidait Guy de la Brosse, médecin du roi, à créer le Jardin des plantes; il défendait l'indépendance du Collége de France contre les prétentions de l'Université de Paris, et lui donnait pour grand aumônier son frère, l'archevêque de Lyon. Il préparait la fondation de l'Imprimerie royale, définitivement créée en 1640, et donnait à l'*académie* ou *collége royal* de sa ville de Richelieu un règlement d'études qui porte l'empreinte de sa haute et ferme pensée. Il y prescrivait l'étude approfondie de la langue française. « Il arrive souvent par malheur que les difficultés qu'il faut surmonter et le long temps qui s'emploie pour apprendre les langues mortes avant que de pouvoir parvenir à la connaissance des sciences font que, d'abord, les jeunes gentilshommes se rebutent et se hâtent de passer à l'exercice des armes sans avoir été suffisamment instruits aux bonnes lettres, bien qu'elles soient les plus beaux orne

Digitized by Google

ments de leur profession... Il a donc été jugé nécessaire d'établir une académie royale où les disciplines convenables à leur condition leur soient enseignées en langue française, afin qu'ils s'y exercent et que les étrangers même, qui en sont curieux, apprennent à connaître ses richesses et les grâces qu'elle a pour expliquer les secrets des plus hautes disciplines. » Le fondateur de l'Académie française se révèle ici, habile à deviner les besoins de son temps, toujours prêt à profiter des moyens d'action nouveaux et à se les approprier en les servant.

Les associations des gens de lettres n'étaient pas inconnues en France : Ronsard et ses amis, d'abord sous le nom de la *brigade*, puis sous celui de la *pléiade*, se réunissaient souvent pour lire ensemble leurs écrits communs et pour discuter les questions littéraires ; on en fit autant, plus tard, dans la chambre de Malherbe. « Parlons maintenant à notre aise, » disait Balzac quand la séance était finie, « et sans crainte de faire des solécismes. » Malherbe mort, Balzac retiré dans son château sur les bords de la Charente, quelques amis, « gens de lettres et d'un mérite fort au-dessus du commun, dit Pellisson dans son *Histoire de l'Académie française*, ne trouvant rien de plus incommode dans cette grande ville que d'aller fort souvent se chercher les uns chez les autres sans se trouver, résolurent de se voir un jour de la semaine chez l'un d'eux. Ils s'assemblaient chez M. Conrart, qui s'était trouvé le plus commodément logé pour les recevoir et au cœur de la ville (dans la rue Saint-Martin). Là, ils s'entretenaient familièrement comme ils eussent fait en une visite ordinaire, et de toutes sortes de choses, d'affaires, de nouvelles, de belles-lettres. Que si quelqu'un de la compagnie avait fait un ouvrage, comme il arrivait souvent, il le communiquait volontiers à tous les autres, qui lui en disaient librement leur avis, et leurs conférences étaient suivies tantôt d'une promenade, tantôt d'une collation qu'ils faisaient ensemble. Ils continuèrent ainsi trois ou quatre ans, comme j'ai ouï dire à plusieurs d'entre eux ; c'était avec un plaisir extrême et un profit incroyable, de sorte que quand ils parlent encore aujourd'hui de ce temps-là et de ce premier âge de l'Académie, ils en parlent comme d'un âge d'or durant lequel, sans bruit et sans pompe, et sans autres lois que celles de l'amitié, ils goûtaient ensemble tout ce que la société des esprits et la vie raisonnable ont de plus doux et de plus charmant. »

Même après l'intervention et la réglementation du cardinal de Richelieu, l'Académie française conserva toujours quelque chose de cette

Digitized by Google

douceur et de cette familiarité polie dans les relations que regrettaient ses premiers fondateurs[1]. Le secret des petites réunions ne fut pas si bien gardé que Bois-Robert, le bavard attitré du cardinal, toujours à l'affût de nouvelles pour amuser son patron, n'en fût instruit et ne demandât bientôt à y assister : « Il n'y avait point d'apparence de lui en refuser l'entrée, car, outre qu'il était ami de plusieurs de ces messieurs, sa faveur même lui donnait quelque autorité et le rendait plus considérable. Il fut rempli de joie et d'admiration de ce qu'il vit et ne manqua pas de faire au cardinal un récit avantageux de la petite assemblée, si bien que le cardinal, qui avait l'esprit naturellement porté aux grandes choses, qui aimait la langue française en laquelle il écrivait lui-même fort bien, demanda si ces personnes ne voudraient point faire un corps et s'assembler régulièrement et sous une autorité publique. » Bois-Robert fut chargé de la proposition.

La consternation fut grande dans la petite académie spontanée et familière. « A peine y eut-il aucun de ces messieurs qui n'en témoignât du déplaisir : MM. de Sérizay et de Malleville, qui appartenaient au duc de la Rochefoucauld et au maréchal de Bassompierre, l'un retiré dans ses terres, l'autre prisonnier à la Bastille, voulaient qu'on refusât en s'excusant le mieux qu'on pourrait auprès du cardinal. Chapelain, qui avait une pension de Son Éminence, représenta « qu'à la vérité il se serait bien passé que leurs conférences eussent ainsi éclaté, mais qu'en l'état où les choses se trouvaient réduites, il ne leur était pas libre de suivre le plus agréable des deux partis, qu'ils avaient affaire à un homme qui ne voulait pas médiocrement ce qu'il voulait et qui n'avait pas accoutumé de trouver de la résistance ou de la souffrir impunément; qu'il tiendrait à injure le mépris qu'on ferait de sa protection et s'en pourrait ressentir contre chaque particulier; il pouvait, du moins, facilement interdire leurs assemblées, rompant par ce moyen une société que chacun d'eux désirait être éternelle. »

Les raisons étaient fortes, on céda ; Bois-Robert fut chargé de remercier très-humblement Son Éminence de l'honneur qu'il leur faisait, assurant qu'ils étaient tous résolus de suivre ses volontés. « Je veux être de cette assemblée le protecteur et le père, » dit Richelieu, donnant sur-le-champ divers témoignages qu'il prenait cet établissement à cœur, ce qui attira bientôt à l'Académie les sollicitations de ceux

[1] C'étaient MM. Godeau, plus tard évêque de Grasse, Conrart et Gombault qui étaient huguenots, Chapelain, Giry, Habert, l'abbé de Cérisy, son frère, M. de Sérizay et M. de Maleville.

Digitized by Google

qui approchaient le plus du cardinal, et qui, étant en quelque reputation d'esprit, se faisaient gloire d'entrer dans un corps qu'il avait pour agréable. »

En faisant de cette petite réunion privée une grande institution nationale, le cardinal de Richelieu cédait à son besoin naturel de gouvernement et de domination ; il protégeait les lettres en ministre et en amateur; le goût de l'amateur s'appuyait de l'autorité du ministre. En même temps, et sans le savoir peut-être, il donnait aux lettres françaises un centre de discipline et d'union en assurant à l'indépendance et à la dignité des écrivains un point d'appui qui leur avait manqué jusqu'alors. En les récompensant par des grâces presque toujours faites au nom de l'État, il leur préparait de loin le moyen de se soustraire à la dépendance particulière dont ils portaient presque tous le joug. Affranchis à sa mort du poids de leurs obligations envers lui, ils devinrent les serviteurs de l'État; l'Académie française n'eut bientôt plus d'autre protecteur que le Roi.

L'ordre et la règle accompagnaient partout le cardinal de Richelieu; l'Académie rédigea ses statuts, elle choisit un directeur, un chancelier et un secrétaire perpétuel : Conrart fut appelé le premier à cet honneur; le nombre des académiciens fut porté à quarante par les lettres patentes du roi : « Aussitôt que Dieu nous eut appelé à la conduite de cet État, nous eûmes pour but, non-seulement de remédier aux désordres que les guerres civiles y avaient introduits, mais aussi de l'enrichir de tous les ornements convenables à la plus illustre et la plus ancienne de toutes les monarchies qui soient aujourd'hui dans le monde. Quoique nous ayons travaillé sans cesse à l'exécution de ce dessein, il nous a été impossible jusqu'ici d'en voir l'entier accomplissement. Les mouvements excités si souvent dans la plupart de nos provinces et l'assistance que nous avons été obligé de donner à plusieurs de nos alliés nous ont diverti de toute autre pensée que celle de la guerre et nous ont empêché longtemps de jouir du repos que nous procurions aux autres... Notre très-cher et très-amé cousin, le cardinal duc de Richelieu, qui a eu la part que chacun sait en toutes ces choses, nous a représenté qu'une des plus glorieuses marques de la félicité d'un État était que les sciences et les arts y fleurissent, et que les lettres y fussent en honneur aussi bien que les armes; qu'après avoir fait tant d'exploits mémorables, nous n'avions plus qu'à ajouter les choses agréables aux nécessaires et l'ornement à l'utilité, et qu'il jugeait que

Digitized by Google

nous ne pouvions mieux commencer que par le plus noble de tous les arts, qui est l'éloquence ; que la langue française qui, jusqu'à présent, n'a que trop ressenti la négligence de ceux qui l'eussent pu rendre la plus parfaite des modernes, est plus que jamais capable de le devenir, vu le nombre des personnes qui ont la connaissance des avantages qu'elle possède; c'est pour en établir des règles certaines qu'il a ordonné une assemblée dont les propositions l'ont satisfait. A ces causes et pour assurer lesdites conférences, nous voulons qu'elles continuent désormais, dans notre bonne ville de Paris, sous le nom d'*Académie française*, et que les lettres patentes en soient enregistrées par nos gens du parlement de Paris. »

Le parlement n'était pas disposé à accomplir la formalité de l'enregistrement. Le cardinal l'avait comprimé, étouffé, il ne l'avait jamais gagné ; l'Académie était une institution nouvelle, on la regardait comme son ouvrage; à ce titre, elle inspirait de grandes défiances au public comme aux magistrats. « Le peuple, à qui tout ce qui venait de ce ministre était suspect, dit Pellisson, ne savait si, sous ces fleurs, il n'y avait point de serpent caché, et appréhendait, pour le moins, que cet établissement ne fût un nouvel appui de sa domination, que ce ne fussent des gens à ses gages, payés pour soutenir tout ce qu'il ferait et pour observer les actions et les sentiments des autres. On disait qu'il retranchait quatre-vingt mille livres des boues de Paris pour leur donner deux mille livres de pension à chacun ; le vulgaire était tellement effrayé, sans se rendre raison des causes de sa terreur, qu'un marchand de Paris, qui avait fait le prix d'une maison assez commode pour lui, dans la rue des *Cinq-Diamants*, où l'Académie s'assemblait alors chez M. Chapelain, rompit son marché sans autre motif, sinon qu'il ne voulait point se loger dans une rue où il se faisait toutes les semaines une *Cadémie de Manopoleurs*[1]. » Les gens d'esprit, comme Saint-Évremond, dans sa comédie des *Académistes*, tournaient en ridicule un corps qui prétendait, disait-on, soumettre à ses décisions le langage public :

> En cheveux gris, il me faut donc aller,
> Comme un enfant, tous les jours à l'école :
> Que je suis fou d'apprendre à bien parler,
> Lorsque la mort vient m'ôter la parole!

disait Maynard, qui était cependant des quarante.

[1] *Monopoleurs* dans son vieux sens de *conspirateurs*.

Digitized by Google

Les lettres patentes pour l'érection de l'Académie française avaient été envoyées au parlement en 1635; elles ne furent enregistrées qu'en 1637 sur l'insistance formelle du cardinal, qui écrivit au premier Président pour l'assurer que « la fondation de l'Académie était utile et nécessaire au public et le dessein des académiciens tout autre que celui qu'on a pu faire croire jusqu'ici. » Lorsqu'il parut enfin, l'arrêt de vérification portait la trace des préoccupations jalouses du parlement : « Ceux de ladite assemblée et académie, y est-il dit, ne pourront connaître que de l'ornement, embellissement et augmentation de la langue française et des livres qui seront par eux faits, et par autres personnes qui le désireront et voudront. »

L'Académie française était fondée; déjà elle commençait son dictionnaire sur l'avis énoncé par Chapelain dès la seconde réunion; le cardinal poursuivait là cette grande idée morale de la littérature qu'il avait exprimée naguère dans une lettre à Balzac : « Les conceptions de vos lettres, disait-il, sont fortes et aussi éloignées des imaginations ordinaires qu'elles sont conformes au sens commun de ceux qui ont le jugement relevé. La vérité a cet avantage qu'elle force ceux qui ont les yeux et l'esprit assez bons pour la voir telle qu'elle est à la représenter sans déguisement. » Ni Balzac et ses amis, ni la protection du cardinal de Richelieu ne suffisaient à donner encore l'éclat à l'Académie; les grands esprits et les grands écrivains pouvaient seuls faire la gloire de leur compagnie. Le principe de l'association des gens de lettres était cependant établi : des hommes du monde, amis des lettres, se préparaient déjà à s'y mêler avec eux; les lettrés, naguère serviteurs des grands, disposaient désormais d'un privilége envié et recherché par les courtisans; leur indépendance s'en accrut et leur dignité y gagna. L'Académie française pénétra dans les mœurs et prit sa place parmi les gloires de la France. Elle eut cette bonne fortune que le cardinal de Richelieu mourut avant d'avoir pu exécuter le projet qu'il avait conçu. Il voulait ouvrir sur le marché aux chevaux, près de la porte Saint-Honoré et derrière le Palais-Cardinal, « une grande place qu'il eût appelée *Ducale* à l'imitation de la *Royale*, qui est à l'autre extrémité de la ville, » dit Pellisson; il avait remis entre les mains de M. de la Mesnardière un mémoire fait par lui-même pour le plan d'un collége « qu'il méditait pour toutes les belles sciences et dans lequel il avait dessein d'employer tout ce qu'il y avait de plus éclatant pour la littérature de l'Europe. Il avait la pensée de faire des membres de l'Académie

Digitized by Google

les directeurs et comme les arbitres de ce grand établissement, et prétendait, par un sentiment digne de l'immortalité dont il était si amoureux, y placer l'Académie française le plus honorablement du monde, et donner un honnête et doux repos à toutes les personnes de ce genre qui l'auraient mérité par leurs travaux. » La pensée était noble et libérale, digne du grand esprit qui l'avait conçue; mais elle eût étouffé le germe fécond d'indépendance et de liberté qu'il avait à son insu déposé dans le sein de l'Académie française. Pensionnés et casernés, les académiciens seraient restés des gens de lettres, en dehors de la société et du monde. L'Académie a grandi seule, favorisée sans jamais être asservie; elle a résisté seule aux cruelles secousses qui nous agitent depuis si longtemps; dans un pays où rien ne dure, elle a duré, avec ses traditions, ses statuts primitifs, ses souvenirs, son respect du passé. Elle a conservé sa fierté courtoise et modeste, ses habitudes de neutralité polie, la douceur et l'égalité des relations entre ses membres. J'ai dit que l'œuvre de Richelieu n'existait plus que dans l'histoire et que les révolutions ne lui avaient laissé que sa gloire; je me trompais : l'Académie française est encore debout, plus forte et plus libre qu'à sa naissance, mais fondée par Richelieu et ne l'ayant jamais oublié.

Parmi les premiers membres de l'Académie, le cardinal avait placé ses plus habituels et intimes serviteurs littéraires, Bois-Robert, Desmarets, Colletet, tous écrivant pour le théâtre, employés par Richelieu dans ses essais dramatiques. Les représentations théâtrales étaient le seul plaisir que goûtât le ministre, d'accord avec le public de son temps. Il avait partout encouragé ce goût, soutenant avec une faveur marquée Hardy et le *Théâtre parisien*. Constamment préoccupé des besoins du gouvernement, il chercha bientôt dans le théâtre un moyen d'action sur les masses. Déjà il avait pressenti la puissance de la presse; il avait mis la main sur la *Gazette de France* du docteur Renaudot; le roi Louis XIII y écrivait souvent des articles; le manuscrit en existe à la Bibliothèque nationale, avec quelques corrections qui semblent de Richelieu. Pour le théâtre, le cardinal prétendit se mettre lui-même à l'œuvre; ses travaux littéraires furent presque toujours des actions politiques; sa tragédie de *Mirame*, à laquelle il attachait tant de prix, qu'il fit représenter à si grands frais pour l'ouverture de son théâtre au Palais-Cardinal, n'est autre chose qu'une allusion continuelle, souvent hardie jusqu'à l'insolence, au sentiment de Buckingham pour la reine Anne d'Autriche.

Digitized by Google

La Comédie héroïque d'*Europe*, qui parut sous le nom de Desmarets après la mort du cardinal, est une allégorie politique sur l'état du monde. *Francion* et *Ibère* se disputent les faveurs d'Europe, non sans faire en même temps la cour à la princesse Austrasie (la Lorraine). Toute la politique étrangère du cardinal, ses alliances avec les protestants, y sont retracées dans des vers qui ne manquent pas d'une certaine force : *Germanique* (l'Empereur) plaide auprès d'Europe la cause d'Ibère :

Il ne peut plus souffrir de voir en tant de lieux
Ces destructeurs d'autels, ces ennemis des Dieux,
Tirés par Francion de la mer Glaciale [1],
Pour pouvoir contre nous combattre à force égale.

EUROPE.

N'appelle pas ainsi ces invincibles cœurs
Qui tiennent un beau rang entre mes défenseurs.
S'ils n'ont point comme nous d'autels, de sacrifices,
Pour le moins, comme Ibère, ils n'ont point d'artifices :
Ils disent franchement ce qu'ils pensent des Dieux,
Et l'autre en m'opprimant fait le religieux.
Par eux je me maintiens et m'affranchis d'outrage;
En plaignant leur erreur j'admire leur courage.
Quel étoit ce grand roi [2], ce puissant conquérant,
Qui par tes régions passa comme un torrent?
Qui, marchant à grands pas au chemin de la gloire,
Fut, même dans la mort, suivi de la victoire?
Quels sont tous ces grands chefs de sa cendre enfantés,
Qui par son ombre encor semblent être assistés?
Quel étoit ce Saxon [3], ce valeureux courage,
Chassé par tes arrêts de son propre héritage?
Qui dans tes propres champs, avec peu de guerriers,
A cueilli tant de fois de glorieux lauriers?
Qui, sans se consumer à battre des murailles,
A su prendre tes forts à force de batailles,
Et venger justement la perte de son bien
En resserrant partout les limites du tien?
Combien sont de vertus en ce prince [4] enfermées,
Qui d'un peuple [5] affranchi commande les armées,
D'un peuple qui, d'Ibère abominant les lois,

[1] Les Suédois.
[2] Gustave-Adolphe.
[3] Bernard de Saxe-Weimar.
[4] Le prince d'Orange.
[5] Les Hollandais.

Digitized by Google

A secoué son joug par tant de beaux exploits?
Tu dis que Francion ne peut rien sans ces princes;
Et qu'Ibère peut-il sans toi, sans tes provinces?

GERMANIQUE.

Mais je suis de son sang: nous avons mêmes Dieux.

EUROPE.

Tous ceux-là sont mon sang; nous voyons mêmes cieux;
Adore-t-on nos Dieux dans toutes vos armées?
De chez vous les erreurs se sont partout semées.
Ibère des errans fait son plus grand appui,
Et ce qu'il fait lui-même il le blâme en autrui.
Francion suit l'erreur? Dieux! qui le pourroit dire?
Lui qui d'impiétés nettoya son Empire,
Qui redressa partout les autels désolés,
Qui fit rédifier mille temples brûlés,
Imitant ses aïeux qui, malgré tes ancêtres.
Dans leurs trônes sacrés remirent mes grands prêtres.
Et le Franc et l'Ibère ont été bien divers,
L'un les met dans leur trône et l'autre dans les fers.

Déjà, dans *Mirame*, Richelieu avait célébré la chute de La Rochelle et du parti huguenot, en mettant en scène le roi de Bithynie qui s'arme

Pour dompter un sujet
Orgueilleux dans sa roche au bord de l'onde assise.

Comme épigraphe de la pièce d'*Europe* on lisait ces vers:

Quiconque aime la France aimera cet ouvrage,
Et qui ne l'aime pas en maudira l'auteur;
Tu me vas contenter, qui que tu sois, lecteur:
Des uns j'aime la joie et des autres la rage.

Les ennemis de la France n'avaient pas attendu la comédie héroïque d'*Europe* pour maudire souvent le cardinal de Richelieu.

Occupé de gouverner les affaires de la France et de l'Europe autrement qu'en vers, le cardinal avait choisi des collaborateurs; ils étaient cinq ,auxquels il donnait ses idées et le plan de sa pièce; il confiait à chacun le soin d'écrire un acte et « achevait par ce moyen une comédie par mois, » dit Pellisson. On avait composé ainsi la comédie des *Tuileries* et l'*Aveugle de Smyrne*, qui furent imprimées en 1638; Richelieu avait également pris part à la composition des *Visionnaires*

Digitized by Google

de Desmarets, et soutenu dans une scène assez remarquable la règle des trois unités contre ses détracteurs. On travaillait à une nouvelle comédie, la *Grande Pastorale*. « Lorsqu'il fut dans le dessein de la publier, raconte l'Histoire de l'Académie, il voulut que M. Chapelain la revît et qu'il y fît des observations exactes. Ces observations lui furent rapportées par M. de Bois-Robert, et bien qu'elles fussent écrites avec beaucoup de discrétion et de respect, elles le choquèrent et le piquèrent tellement ou par leur nombre ou par la connaissance qu'elles lui donnaient de ses fautes, que, sans achever de les lire, il les mit en pièces. Mais la nuit suivante, comme il était au lit et que tout dormait chez lui, ayant pensé à la colère qu'il avait témoignée, il fit une chose sans comparaison plus estimable que la meilleure comédie du monde, c'est qu'il se rendit à la raison, car il commanda que l'on ramassât et que l'on collât ensemble les pièces de ce papier déchiré, et après l'avoir lu d'un bout à l'autre et y avoir fait grande réflexion, il envoya éveiller M. de Bois-Robert pour lui dire qu'il voyait bien que Messieurs de l'Académie s'entendaient mieux que lui en ces sortes de matières et qu'il ne fallait plus parler de cette impression. »

Le cardinal finissait par accepter les libertés littéraires de Chapelain et même de Colletet; « ses courtisans lui faisaient compliment de je ne sais quel succès des armes du roi, disant que rien ne pouvait résister à Son Éminence. « Vous vous trompez, répondit-il en riant, et je trouve dans Paris même des personnes qui me résistent. Voilà Colletet qui, après avoir combattu hier avec moi sur un mot, ne se rend pas encore; voyez la grande lettre qu'il vient de m'écrire! » Il comptait cependant au nombre de ses cinq collaborateurs un esprit trop indépendant pour s'asservir longtemps aux idées et aux volontés d'un autre, fût-il le cardinal de Richelieu et premier ministre. Avec Colletet, Bois-Robert, de l'Étoile et Rotrou, Pierre Corneille travaillait aux tragédies et aux comédies de son Éminence. Il remaniait à sa fantaisie l'acte dont il était chargé, avec une telle liberté que le cardinal s'en choqua et dit qu'il manquait, selon lui, « de l'esprit de suite. » Corneille n'appela pas du jugement, mais il reprit doucement le chemin de Rouen, laissant désormais à ses quatre collaborateurs la gloire de mettre en œuvre les idées du tout-puissant ministre; il travailla seul, pour son propre compte, pour la gloire de la France et de l'esprit humain.

Pierre Corneille, né à Rouen le 6 juin 1606 dans une famille de robe, avait été destiné au barreau dès son enfance; il était avocat, sans

Digitized by Google

plaider ; son père lui avait acheté deux charges royales, mais son âme était ailleurs « qu'en la jurisprudence » ; en 1635, lorsqu'il renonça sans bruit à l'honneur d'écrire pour le cardinal, Corneille avait déjà fait jouer plusieurs comédies. Il dit lui-même de la première, *Mélite*, qu'il écrivit à vingt-trois ans : « Elle fut mon coup d'essai, et elle n'a garde d'être dans les règles, puisque je ne savais pas alors qu'il y en eût. Je n'avais pour guide qu'un peu de sens commun avec les exemples de feu Hardy, dont la veine était plus féconde que polie. » « Les comédies de Corneille avaient eu du succès ; loué de ses concurrents dans la carrière du théâtre, il n'était encore à leurs yeux qu'un des appuis de cette gloire littéraire qui leur était commune à tous. Tranquilles dans la possession du mauvais goût, ils étaient loin de prévoir la révolution qui allait renverser son empire et le leur[1]. »

Corneille débuta en 1633 dans la tragédie par une *Médée*. « Voilà des vers qui annoncent Corneille, a dit Voltaire :

> Me peut-il bien quitter après tant de bienfaits?
> M'ose-t-il bien quitter après tant de forfaits?

Ils annonçaient la tragédie ; elle avait enfin apparu à Corneille ; ses traits grossièrement ébauchés se faisaient cependant reconnaître. Il étudiait déjà l'espagnol avec un vieil ami de sa famille, et travaillait au *Cid*, lorsqu'il fit représenter l'*Illusion comique*, pièce médiocre, dernier sacrifice de Corneille au goût de son temps. Vers la fin de l'année 1636, le *Cid* fut joué pour la première fois à Paris. L'enthousiasme éclata sur-le-champ. « Je vous souhaiterais ici, écrit le 18 janvier 1637, à Balzac, le célèbre comédien Mondory, pour y goûter, entre autres plaisirs, celui des belles comédies qu'on y représente et particulièrement d'un *Cid* qui a charmé tout Paris. Il est si beau qu'il a donné de l'amour aux dames les plus vertueuses, dont la passion a plusieurs fois éclaté au théâtre public. On a vu seoir en corps aux bancs de ses loges ceux qu'on ne voit d'ordinaire que dans la chambre dorée et sur le siége des fleurs de lis. La foule a été si grande à nos portes et notre lieu s'est trouvé si petit, que les recoins du théâtre qui servaient autrefois comme de niches aux pages, ont été des places de faveur pour les cordons bleus, et la scène y a été d'ordinaire parée de croix des chevaliers de l'or-

[1] *Corneille et son temps.*

Digitized by Google

dre. » « Il est mal aisé, dit Pellisson, de s'imaginer avec quelle approbation cette pièce fut reçue de la cour et du public. On ne pouvait se lasser de la voir, on n'entendait autre chose dans les compagnies;

PIERRE CORNEILLE
D'après Lebrun.

chacun en savait quelque partie par cœur; on la faisait apprendre aux enfants, et en plusieurs endroits de la France il était passé en proverbe de dire : *Cela est beau comme le Cid.* La critique elle-même fit un moment silence; entraînés dans le tourbillon général, étourdis

Digitized by Google

du succès, les rivaux de Corneille parurent se joindre à la foule de ses admirateurs; mais bientôt ils reprirent haleine, et leur premier signe de vie fut un acte de résistance au torrent qui menaçait de les entraîner; à l'exception de Rotrou, digne de comprendre et de goûter Corneille, le soulèvement fut unanime. Les mécontents et les envieux avaient trouvé dans Richelieu un ardent et puissant auxiliaire.

On a beaucoup cherché à pénétrer les causes de l'animosité du cardinal contre le *Cid*. La pièce était espagnole, et représentait sous un beau jour les ennemis traditionnels de la France et de Richelieu; elle était toute à l'honneur du duel que le cardinal avait poursuivi d'une si rigoureuse justice; elle peignait un roi simple, patriarcal, bonhomme dans l'exercice de son pouvoir, contraire à toutes les vues que nourrissait le ministre sur la majesté royale; toutes ces raisons purent contribuer à sa colère, mais la rancune était plus personnelle et plus mesquine. Par un dédain tacite pour le travail qui lui était confié, Corneille avait abandonné les pièces de Richelieu; il s'était retiré à Rouen; éloigné de la cour, il n'avait que des succès à opposer aux insinuations perfides de ses rivaux. Le triomphe du *Cid* parut comme une insulte au ressentiment d'un protecteur négligé et irrité. Une certaine nuance de jalousie d'auteur s'y mêla. Richelieu vit dans la gloire de Corneille le succès d'un rebelle. Poussé par de basses et malignes influences, il entreprit de l'écraser, comme la maison d'Autriche et les huguenots.

La cabale du mauvais goût s'enrôla tout entière dans cette guerre nouvelle. Scudéry s'en fit le porte-drapeau; s'étonnant que « des beautés si fantastiques aient abusé le savoir comme l'ignorance et la cour aussi bien que le bourgeois, et conjurant les honnêtes gens de suspendre un peu leur jugement, de ne pas condamner sans les ouïr les *Sophonisbe*, les *César*, les *Cléopâtre*, les *Hercule*, les *Marianne*, les *Cléomédon* et tant d'autres illustres héros qui les ont charmés sur le théâtre. » Corneille aurait pu se tenir pour satisfait, ses adversaires reconnaissaient eux-mêmes son grand et populaire succès[1]. « Singulier mélange de hauteur et de timidité, de vigueur d'imagination et de simplicité de jugement! C'était par ses triomphes que Corneille avait été instruit de son talent; mais une fois averti, il en avait reçu la con-

[1] *Corneille et son temps.*

Digitized by Google

viction, comme celle de ces vérités qu'on n'a pas acquises par soi-même, d'une manière absolue, sans explication, sans modification.

Je sais ce que je vaux et crois ce qu'on m'en dit :
Pour me faire admirer, je ne fais point de ligue;
J'ai peu de voix pour moi, mais je les ai sans brigue,
Et mon ambition, pour faire plus de bruit,
Ne les va point quêter de réduit en réduit.
Mon travail sans appui monte sur le théâtre,
Chacun en liberté le blâme ou l'idolâtre;
Là, sans que mes amis prêchent leurs sentimens,
J'arrache quelquefois leurs applaudissemens;
Là, content du succès que le mérite donne,
Par d'illustres avis il n'éblouit personne;
Je satisfais ensemble et peuple et courtisans,
Et mes vers en tous lieux sont mes seuls partisans;
Par leur seule beauté ma plume est estimée,
Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée,
Et pense toutefois n'avoir point de rival
A qui je fasse tort en le traitant d'égal.

« Laissez-le s'élever par la composition, dit la Bruyère, il n'est pas au-dessous d'Auguste, de Pompée, de Nicodème, de Sertorius; il est roi et un grand roi; il est politique, il est philosophe. » Modeste et embarrassé lorsqu'il s'agit de lui-même, en dehors de ses œuvres et de son talent, Corneille, qui ne dédaigne pas de recevoir une pension du cardinal de Richelieu, ni de l'appler en écrivant à Scudéry : « votre maître et le mien », devient tout autre lorsqu'il défend son génie :

Quittant souvent la terre, en quittant la barrière,
Puis d'un vol élevé se cachant dans les cieux,
Il rit du désespoir de tous ses envieux.

La lutte devenait ardente et amère; on écrivait beaucoup pour et contre le *Cid;* le public lui restait fidèle; le cardinal résolut d'en déférer le jugement à l'Académie, exigeant ainsi d'elle un acte de complaisance à son égard en même temps qu'un acte de liberté et d'autorité vis-à-vis de l'opinion prédominante. A son instigation, Scudéry écrivit à l'Académie pour la faire juge du différend. « On voyait assez le désir du cardinal, dit Pellisson, mais les plus judicieux de ce corps témoignaient beaucoup de répugnance pour ce dessein. Ils disaient que l'Académie, qui ne faisait que de naître, ne devait point se

Digitized by Google

rendre odieuse par un jugement qui peut-être déplairait aux deux partis, et qui ne pouvait manquer d'en désobliger pour le moins un, c'est-à dire une grande partie de la France; qu'à peine la pouvait-on souffrir sur la simple imagination qu'on avait qu'elle prétendait quelque empire sur notre langue; que serait-ce si elle témoignait de l'exercer sur un ouvrage qui avait contenté le grand nombre et gagné l'approbation du peuple? M. Corneille ne demandait point ce jugement, et, par les statuts de l'Académie, elle ne pouvait juger un ouvrage que du consentement et à la prière de l'auteur. » Corneille ne facilitait pas la tâche aux académiciens : il s'excusait modestement, protestant que cette occupation n'était pas digne de la compagnie, qu'un libelle ne méritait point son jugement... « Enfin, pressé par M. de Bois-Robert, qui lui donnait assez à entendre le désir de son maître, il lui échappa de répondre : Messieurs de l'Académie peuvent faire ce qu'il leur plaira; puisque vous m'écrivez que Monseigneur serait bien aise d'en voir leur jugement et que cela doit divertir Son Éminence, je n'ai rien à dire. »

On prit ces paroles pour un consentement formel, et comme l'Académie se défendait encore : « Faites savoir à ces Messieurs que je le désire, dit enfin le cardinal, et que je les aimerai comme ils m'aimeront. »

Il n'y avait plus qu'à obéir. Pendant que Bois-Robert amusait son maître en faisant représenter devant lui une parodie du *Cid*, jouée par les laquais et les marmitons, l'Académie travaillait à rédiger ses *Sentiments* sur le *Cid*. Trois fois soumis au cardinal, qui le renvoya trois fois avec des apostilles violentes, le jugement des académiciens ne parvint pas à satisfaire le ministre. « On voulait la complaisance de la soumission, on ne trouva que celle de la reconnaissance. » « Je sais fort bien, dit Pellisson, que Son Éminence eût souhaité qu'on traitât plus rudement le *Cid*, si on ne lui eût fait entendre avec adresse qu'un juge ne devait pas parler comme une partie, et qu'autant on témoignerait de passion, autant perdrait-on d'autorité. »

Balzac, toujours retiré dans son château, ne se trompait sur l'état des esprits, ni dans l'Académie, ni dans le monde, quand il écrivait à Scudéry, qu lui avait envoyé ses *Observations sur le Cid* : « Considérez, monsieur, que toute la France entre en cause avec M. Corneille, et que peut-être il n'y a pas un des juges, dont le bruit

Digitized by Google

est que vous êtes convenus ensemble, qui n'ait loué ce que vous désirez qu'il condamne; de sorte que, quand vos arguments seraient invincibles et que votre adversaire y acquiescerait, il aurait toujours de quoi se consoler glorieusement de la perte de son procès, et vous dire que c'est quelque chose de plus d'avoir satisfait tout un royaume que d'avoir fait une pièce régulière. Cela étant, je ne doute pas que Messieurs de l'Académie ne se trouvent bien empêchés dans le jugement de votre procès, et que, d'un côté, vos raisons ne les ébranlent, et, de l'autre, l'approbation publique ne les retienne. Vous l'emportez dans le cabinet, et il a gagné au théâtre. Si le *Cid* est coupable, c'est d'un crime qui a eu récompense; s'il est puni, ce sera après avoir triomphé; s'il faut que Platon le bannisse de sa république, il faut qu'il le couronne de fleurs en le bannissant et ne le traite pas plus mal qu'il a traité autrefois Homère. »

Les *Sentiments de l'Académie* virent enfin le jour au mois de décembre 1637, et comme l'avait prévu Chapelain, ils ne satisfirent complétement ni le cardinal ni Scudéry, malgré les remercîments que ce dernier se crut tenu d'adresser à la compagnie, ni Corneille, qui témoigna un amer déplaisir : « L'Académie procède contre moi avec tant de violence et emploie une autorité si souveraine pour me fermer la bouche, que toute ma satisfaction est de penser que ce fameux ouvrage, auquel tant de beaux esprits travaillent depuis six mois, pourra bien être estimé le sentiment de l'Académie française, mais peut-être que ce ne sera point le sentiment du reste de Paris. J'ai fait le *Cid* pour me divertir et pour le divertissement des honnêtes gens, qui se plaisent à la Comédie. Toute la faveur que peut espérer le sentiment de l'Académie est d'aller aussi loin; au moins, j'ai mon compte devant elle, et je ne sais si elle peut attendre le sien. »

Corneille n'avait garde de porter son ressentiment plus haut que l'Académie. Dès la fin de décembre 1637, en écrivant à Bois-Robert pour le remercier de lui avoir fait toucher sa pension, qu'il appelle « les libéralités de Monseigneur », il ajoute : « Puisque vous me conseillez de ne répondre point aux *Sentiments de l'Académie* vu les personnes qui s'en sont mêlées, il ne faut point d'interprètes pour entendre cela; je suis un peu plus de ce monde qu'Héliodore, qui aima mieux perdre son évêché que son livre, et j'aime mieux les bonnes grâces de mon maître que toutes les réputations de la terre. Je me tairai donc, non par mépris, mais par respect. »

Digitized by Google

Le grand Corneille ne se défendait plus; il était redevenu un serviteur; le public, moins docile, persista dans son opinion :

> En vain contre le Cid un ministre se ligue,

dit plus tard Boileau :

> Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.
> L'Académie en corps a beau la censurer,
> Le public, révolté, s'obstine à l'admirer.

La lutte était terminée, et, malgré le jugement de l'Académie, le cardinal n'en sortait pas vainqueur; sa colère cependant avait cessé : la duchesse d'Aiguillon, sa nièce, accepta la dédicace du *Cid;* lorsque *Horace* parut, en 1639, l'épître dédicatoire adressée au cardinal prouva que Corneille lui lisait d'avance ses ouvrages; la cabale parut un instant sur le point de se reformer : « Horace, condamné par les décemvirs, fut absous par le peuple, » dit Corneille. La même année, *Cinna* vint mettre le comble à la réputation du grand poëte :

> Au *Cid* persécuté *Cinna* dut sa naissance.

Corneille était rentré dans l'obscurité qui convenait à la simplicité de ses mœurs; le cardinal l'avait, disait-on, aidé à se marier; il n'avait plus à défendre ses ouvrages, leur gloire y suffisait sans peine. « Désormais[1] Corneille marche livré à lui-même et fort de ses propres forces; le cercle de ses idées s'agrandit, son style s'élève et se fortifie avec ses pensées, s'épure peut-être sans qu'il y songe; l'expression arrive plus correcte, plus précise, poussée par une idée plus nette, par un sentiment plus déterminé; le génie, maître de ses moyens, cherche des voies nouvelles. Corneille écrit *Polyeucte*. »

C'était une seconde révolution faite pour ébranler toutes les idées reçues, dans un temps où le paganisme était tellement maître du théâtre qu'en pleine allégorie du dix-septième siècle, en faisant allusion à Gustave-Adolphe et aux guerres de religion, Richelieu et Desmarets, dans la comédie héroïque d'*Europe*, n'osaient prononcer le nom de Dieu qu'au pluriel. Corneille lut sa pièce à l'hôtel de Rambouillet. « Elle fut applaudie autant que le demandaient la bienséance et la réputation que l'auteur avait déjà, dit Fontenelle; mais, quelques jours après,

[1] *Corneille et son temps.*

Digitized by Google

CORNEILLE LISANT SA TRAGÉDIE DE POLYEUCTE A L'HOTEL DE RAMBOUILLET

Digitized by Google

Digitized by Google

M. de Voiture vint trouver M. Corneille et prit des tours fort délicats pour lui dire que *Polyeucte* n'avait pas réussi comme il pensait, que, surtout, le christianisme avait extrêmement déplu. » « C'est une tradition, ajoute Voltaire, que tout l'hôtel de Rambouillet et particulièrement l'évêque de Vence, Godeau, condamnèrent l'entreprise de *Polyeucte* de renverser les idoles. » Corneille, alarmé, voulut retirer la pièce d'entre les mains des comédiens qui l'apprenaient, et il ne la laissa que sur la parole d'un des comédiens qui n'y jouait point parce qu'il était trop mauvais acteur. La postérité a donné raison au pauvre comédien contre l'hôtel de Rambouillet; entre tant de chefs-d'œuvre du grand Corneille, elle a même fait à *Polyeucte* une place à part: ni le *Saint-Genest* de Rotrou, ni la *Zaïre* de Voltaire, malgré leurs beautés diverses, n'ont détrôné *Polyeucte;* par la gloire comme par la date, elle reste la première des rares pièces où le christianisme a paru sur notre scène classique pour s'y faire applaudir.

Richelieu n'était plus là pour imposer son jugement à la cour et au monde; il était mort sans que Corneille lui pardonnât :

> Qu'on parle bien ou mal du fameux cardinal,
> Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien;
> Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal,
> Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien!

écrivit le poëte.

Le grand mouvement littéraire du dix-septième siècle avait commencé; il n'avait plus besoin de protecteur, il devait grandir seul pendant vingt ans, au sein des troubles civils et des guerres étrangères, pour fleurir tout à coup, d'un incomparable éclat, sous le règne et autour du trône de Louis XIV; le cardinal de Richelieu avait cependant eu cet honneur de protéger sa naissance; il y avait personnellement pris plaisir; il en avait compris l'importance et la beauté, il avait voulu s'en servir en le dirigeant. Je finis, comme j'ai commencé, par le jugement de la Bruyère : « Comparez-vous, si vous l'osez, au grand Richelieu, hommes dévoués à la fortune, qui dites que vous ne savez rien, que vous n'avez rien lu, que vous ne lirez point. Apprenez que le cardinal de Richelieu a su, qu'il a lu; je ne dis pas qu'il n'a point eu d'éloignement pour les gens de lettres, mais qu'il les a aimés, caressés, favorisés, qu'il leur a ménagé des priviléges, qu'il leur destinait des pensions, qu'il les a réunis en une compagnie célèbre et qu'il en a fait l'Académie française. »

Digitized by Google

L'Académie, la Sorbonne, le Jardin des plantes, l'Imprimerie royale ont duré; le théâtre a grandi et s'est enrichi de nombreux chefs d'œuvre, la presse est devenue la puissance la plus redoutée; toutes les forces nouvelles que Richelieu avait créées ou pressenties se sont développées sans lui, souvent contre lui et contre l'œuvre de sa vie entière; son nom est resté attaché au début de toutes ces grandeurs, bienfaisantes ou funestes, qu'il avait comprises et devinées dans un avenir heureusement caché à ses regards.

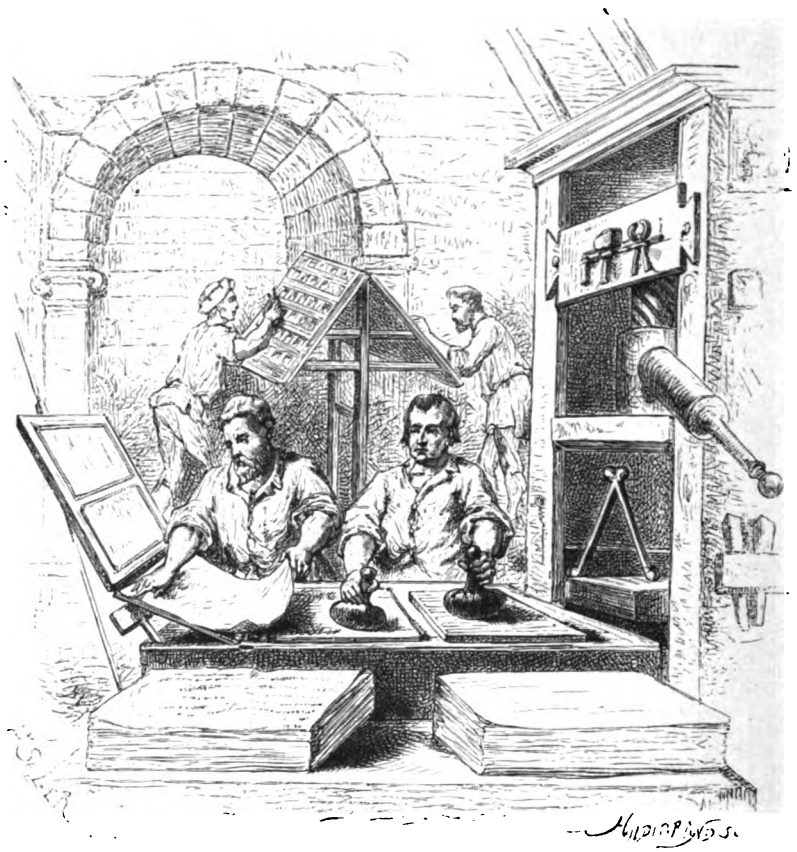

Digitized by Google

CHAPITRE XLIII

LOUIS XIV, LA FRONDE ET LE GOUVERNEMENT DU CARDINAL MAZARIN

(1643 — 1661)

Louis XIII n'avait jamais éprouvé de confiance dans la reine sa femme ; le cardinal de Richelieu avait cultivé ce sentiment qui servait ses vues. Lorsque M. de Chavigny vint, de la part d'Anne d'Autriche, assurer le roi mourant qu'elle n'avait jamais pris part à la conjuration de Chalais, ni songé à épouser Monsieur au cas qu'elle se fût trouvée veuve, Louis XIII répondit : « En l'état où je suis, je suis obligé de lui pardonner, mais non de la croire. » Il ne la croyait pas, il ne l'avait jamais crue, et sa déclaration sur la Régence était tout entière destinée à contrarier d'avance le pouvoir confié à sa femme et à son frère. La régence de la reine et la lieutenance générale du duc d'Orléans étaient en quelque sorte subordonnées à un conseil composé du prince de Condé, du cardinal Mazarin, du chancelier Séguier, du surintendant Bouthillier et du secrétaire d'État de Chavigny, « avec défense d'y apporter aucun changement, pour quelque cause ou dans quelque occasion que ce fût. » La reine et le duc d'Orléans avaient signé et juré la déclaration.

Digitized by Google

Le roi Louis XIII n'était pas encore dans son tombeau que ses dernières volontés étaient déjà violées ; avant sa mort la reine était d'accord avec les ministres ; on avait décidé la marche à suivre. Le 18 mai 1643, la reine, ayant ramené à Paris le petit roi, le conduisit en grande pompe au parlement de Paris pour y tenir son lit de justice. L'enfant s'assit et dit de bonne grâce qu'il était venu au parlement pour lui témoigner sa bonne volonté et que son chancelier lui dirait le reste. Le duc d'Orléans s'adressa alors à la reine : « L'honneur de la régence est dû tout entier à Votre Majesté, dit-il, non-seulement à sa qualité de mère, mais aussi à son mérite et à sa vertu ; la régence lui ayant été confiée par le roi défunt et par le consentement de tous les grands du royaume, je ne désire point d'autre part dans les affaires que celle qu'il plaira à Votre Majesté de me donner, et ne prétends tirer aucun avantage de toutes les clauses particulières contenues en la déclaration. » M. le prince de Condé en dit autant avec moins d'empressement, et le soir de ce même jour, la reine régente, seule chargée de l'administration des affaires et modifiant le conseil à son gré, annonçait à sa cour stupéfaite qu'elle gardait auprès d'elle le cardinal Mazarin. On n'avait pas parlé de lui au parlement, les courtisans le croyaient sur le point de quitter la France ; mais l'habile Italien, aussi charmant que rusé, avait déjà su plaire à la reine. Elle retenait comme chef de son conseil l'héritier des traditions de Richelieu et trompait les espérances du parti des Importants, ces brouillons de cour en tête desquels marchait le duc de Beaufort, tout gonflé de la confiance que Sa Majesté lui avait témoignée naguères. Potier, évêque de Beauvais, confident de la reine pendant ses malheurs[1], « s'attendait à être tout-puissant dans l'État, il recherchait M. le duc d'Orléans et M. le prince de Condé en leur promettant des gouvernements de places, et généralement tout ce qu'ils pourraient désirer. Il croyait faire marcher les affaires de l'État aussi aisément que ses curés ; mais le pauvre prélat déchut de ses espérances lorsqu'il vit que le cardinal avançait de plus en plus dans la confiance de la reine, et que l'on croyait déjà avoir trop fait pour lui que de lui avoir accordé l'entrée du conseil en le flattant de l'espérance de la pourpre. » Le cardinal Mazarin le renvoya bientôt dans son diocèse. Ménageant encore tous les partis, prévoyant et prudent, le nouveau ministre était déjà le maître ; sans goût personnel, Louis XIII avait été

[1] *Mémoires de Brienne*, II, 37.

Digitized by Google

fidèle à Richelieu jusqu'à la mort ; avec d'autres sentiments, Anne d'Autriche devait témoigner à Mazarin la même constance.

Un coup de fortune vint dès les premiers jours affermir la régente ; depuis la mort du cardinal de Richelieu, les Espagnols, naguères accablés à la fin de 1642, avaient repris courage et hardiesse ; des conseils nouveaux prévalaient auprès du roi Philippe IV qui avait renvoyé Olivarez ; la maison d'Autriche avait vivement repris l'offensive ; au moment de la mort de Louis XIII, don Francisco de Mello, gouverneur des Pays-Bas, venait d'envahir le territoire français du côté des Ardennes et de mettre le siége devant Rocroi, le 12 mai. L'armée française était commandée par le jeune duc d'Enghien, fils du prince de Condé, à peine âgé de vingt-deux ans ; Louis XIII lui avait donné pour lieutenant et pour guide le vieux maréchal de l'Hôpital ; celui-ci craignait de donner la bataille. Le duc d'Enghien, qui « mourait d'impatience d'entrer dans le pays ennemi, résolut à faire par adresse ce qu'il ne pouvait pas encore emporter d'autorité. Il ne s'en ouvrit qu'à Gassion tout seul. Comme c'était un homme qui trouvait aisées les actions même les plus périlleuses, il eut bientôt conduit l'affaire au terme que le prince désirait. Le maréchal de l'Hôpital se vit insensiblement si près des Espagnols qu'il ne lui fut plus possible d'empêcher qu'on n'en vînt aux mains[1]. » L'armée était devant Rocroi, sortie du dangereux défilé qui conduisait à la place, sans que le maréchal et l'armée se doutassent que Louis XIII était mort. Le duc d'Enghien, qui en avait reçu la nouvelle, l'avait tenue secrète. Il avait seulement dit d'un ton de maître « qu'il voulait combattre et répondait de l'événement. Ses ordres donnés, il repassa dans tous les rangs de son armée avec un air qui communiqua la même impatience qu'il avait de voir finir la nuit pour commencer la bataille. Il la passa tout entière au feu des officiers de Picardie. » Le matin, « il fallut réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre. Le voyez-vous comme il vole ou à la victoire ou à la mort ? Aussitôt qu'il eut porté de rang en rang l'ardeur dont il était animé, on le vit presque en même temps pousser l'aile droite des ennemis, soutenir la nôtre ébranlée, rallier les Français à demi vaincus, mettre en fuite l'Espagnol victorieux, porter partout la terreur et étonner de ses regards étincelants ceux qui échappaient à ses coups. Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne, dont les gros bataillons serrés, sem-

[1] *Relation de M. de la Moussaye*

Digitized by Google

blables à autant de tours, mais à des tours qui sauraient réparer leurs brèches, demeuraient inébranlables au milieu de tout le reste en déroute, et lançaient des feux de toutes parts. Trois fois le jeune vainqueur s'efforça de rompre ces intrépides combattants ; trois fois il fut repoussé par le valeureux comte de Fontaine, qu'on voyait porté dans sa chaise et, malgré ses infirmités, montrer qu'une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime. Mais enfin il faut céder; c'est en vain qu'au travers des bois, avec sa cavalerie toute fraîche, Beck précipite sa marche pour tomber sur nos soldats épuisés : le prince l'a prévenu ; les bataillons enfoncés demandent quartier, mais la victoire va devenir plus terrible pour le duc d'Enghien que le combat. Pendant qu'avec un air assuré il s'avance pour recevoir la parole de ces braves gens, ceux-ci, toujours en garde, craignent la surprise de quelque nouvelle attaque ; leur effroyable décharge met les nôtres en furie ; on ne voit plus que carnage, le sang enivre le soldat, jusqu'à ce que ce grand prince, qui ne put voir égorger ces lions comme de timides brebis, calma les courages émus et joignit au plaisir de vaincre celui de pardonner. Il eût encore volontiers sauvé la vie au brave comte de Fontaine, mais il le trouva par terre parmi des milliers de morts dont l'Espagne sent encore la perte. Le prince fléchit le genou, et dans le champ de bataille, il rend au Dieu des armées la gloire qu'il lui envoyait. Là, on célébra Rocroi délivré, les menaces d'un redoutable ennemi tournées à sa honte, la régence affermie, la France en repos, et un règne qui devait être si beau, commencé par un si heureux présage[1]. » *Vaincre ou mourir*, portaient au-dessous de la croix de Bourgogne la plupart des enseignes prises sur les impériaux; et « en effet, dit la *Gazette de France*, la plupart furent trouvés morts dedans les rangs où ils avaient été posés. Ce qu'un de leurs prisonniers fit sentir généreusement à nos chefs, lorsque, étant interrogé combien ils étaient, il leur répondit : *Comptez les morts.* » Condé était digne de combattre de tels ennemis, et Bossuet de raconter leur défaite. « M. le prince était né capitaine, dit le cardinal de Retz. Toute la France le dit avec lui en apprenant la victoire de Rocroi. »

La joie fut d'autant plus vive chez la reine que la maison de Condé soutenait hautement le cardinal Mazarin, très-attaqué par les Importants, qui l'accusaient de faire revivre la tyrannie de Richelieu.

[1] Bossuet, *Oraison funèbre de Louis de Bourbon, prince de Condé.*

Digitized by Google

Un rondeau en courait dans les rues de Paris :

Il n'est pas mort, il n'est que changé d'âge,
Le cardinal, dont chacun en enrage,
Mais sa maison en a grand passe-temps.
Maints chevaliers n'en sont pas trop contents ;
Ils l'ont voulu mettre en pauvre équipage.
Sous sa faveur venait son parentage,
Par le même art qu'il mettait en usage;
Et par ma foi c'est encore leur temps,
Il n'est pas mort.

Or, nous taisons de peur d'entrer en cage;
Il est en cour l'éminent personnage,
Et pour durer encore plus de vingt ans.
Demandez-le à tous ces Importants,
Ils vous diront d'un moult piteux langage :
« Il n'est pas mort. »

En effet, sous prétexte d'une querelle de femmes entre la jeune duchesse de Longueville, fille du prince de Condé, et la duchesse de Montbazon, le duc de Beaufort et quelques-uns de ses amis résolurent d'assassiner le cardinal. Le guet-apens échoua, mais le duc de Beaufort, arrêté le 2 septembre, fut conduit au château de Vincennes. Madame de Chevreuse, récemment revenue à la cour où elle avait voulu exiger de la reine le prix de ses services et de ses souffrances passées, fut renvoyée en exil comme le duc de Vendôme. Madame de Hautefort, naguères appelée près d'elle par Anne d'Autriche, fut bientôt enveloppée dans la même disgrâce. Fière et compatissante, sans complaisance pour Mazarin, elle osa, dans une promenade à Vincennes, demander la grâce du duc de Beaufort. « Comme la reine ne répondit rien, et qu'on servait la collation, madame d'Hautefort, qui avait le cœur serré, ne mangea rien ; lorsqu'on lui demanda pourquoi, elle avoua qu'elle ne savait pas se divertir si près de ce pauvre garçon. » La reine ne souffrait pas volontiers les reproches ; elle devint d'une extrême froideur à l'égard de madame d'Hautefort. Un jour, à son coucher, l'humeur éclata si visiblement que l'ancienne favorite ne put plus douter des sentiments de la reine. Elle ferma doucement son rideau : « Je vous assure, Madame, dit-elle, que si j'avais servi Dieu avec autant d'attachement et de passion que j'ai fait toute ma vie Votre Majesté, je serais une grande sainte. » Et levant les yeux sur le crucifix, elle ajouta : « Vous savez, Sei-

Digitized by Google

gneur, ce que j'ai fait pour elle. » La reine la laissa partir pour le couvent où mademoiselle de la Fayette s'était réfugiée dix ans auparavant. Madame de Hautefort en sortit bientôt pour épouser le maréchal de Schomberg, mais le parti des Importants était mort, et le pouvoir du cardinal Mazarin semblait fermement établi. « Il ne convenait pas alors à un honnête homme d'être mal avec la cour, » dit le cardinal de Retz.

Les négociations pour la paix générale, dont les préliminaires avaient été signés par le roi Louis XIII en 1641, se poursuivaient à Münster et à Osnabrück, depuis 1644, sans avoir encore amené aucun résultat ; le duc d'Enghien, devenu prince de Condé en 1646, soutenait la guerre en Flandre et en Allemagne, avec le concours du vicomte de Turenne, frère cadet du duc de Bouillon, et maréchal de France depuis Rocroi. La prise de Thionville et de Dunkerque, les victoires de Fribourg et de Nordlingen, l'habile trouée opérée en Allemagne jusqu'à Augsbourg par les Français et les Suédois, avaient si fort grandi la réputation des deux généraux, que le prince de Condé, hautain et ambitieux, commençait à donner beaucoup d'ombrage à Mazarin. La crainte de le voir oisif détournait le cardinal de la paix et rendait plus dures les conditions qu'il prétendait imposer aux Espagnols. Cependant les Provinces-Unies, lassées de la guerre qui gênait leur commerce, habilement sollicitées par leurs anciens maîtres, venaient de conclure un traité particulier avec l'Espagne ; l'empereur cherchait inutilement à détacher également les Suédois de l'alliance française, lorsque la victoire de Lens, remportée le 20 août 1648, sur l'archiduc Léopold et le général Beck, vint jeter dans la balance le poids d'un succès aussi brillant qu'inattendu ; encore une campagne, et Turenne pouvait menacer Vienne pendant que Condé entrerait dans Bruxelles ; l'empereur sentit la nécessité et courba la tête. La maison d'Autriche se sépara en deux ; l'Espagne refusait encore de traiter avec la France, mais l'Allemagne tout entière réclamait la paix ; les conditions en furent enfin réglées à Münster par MM. Servien et de Lionne ; M. d'Avaux, le plus habile diplomate qu'eût la France, avait été rappelé à Paris au commencement de l'année. Le 24 octobre 1648, après quatre ans de négociations, la France fut enfin assurée de l'Alsace et des trois évêchés de Metz, Toul et Verdun ; la Suède gagnait la Poméranie occidentale, y compris Stettin, l'île de Rugen, les trois bouches de l'Oder et les évêchés de Brême et de Werden, devenant ainsi puissance allemande ; quant à l'Allemagne, elle

Digitized by Google

avait conquis la liberté de conscience et la liberté politique ; les droits des protestants luthériens ou réformés étaient égalés à ceux des catholiques ; désormais le consentement d'une assemblée libre de tous les États de l'empire était nécessaire pour faire les lois, lever les soldats, mettre les impôts, décider la paix ou la guerre. La paix de Westphalie mettait fin à la fois à la guerre de Trente Ans et à la domination de la maison d'Autriche en Allemagne.

Tant de gloire et tant de succès militaires ou diplomatiques coûtent cher ; la France était écrasée d'impôts, et les finances se trouvaient dans un désordre extrême ; le surintendant d'Émery, homme habile et entendu, était si justement décrié que ses mesures étaient d'avance impopulaires ; un édit d'octroi ou de tarif pour l'entrée des denrées dans la ville de Paris irrita les bourgeois, et le parlement refusa de l'enregistrer. Depuis quelque temps déjà le parlement, comprimé par la main de fer de Richelieu, sentait qu'il n'avait plus affaire qu'à un habile homme et non à un maître, il relevait la tête ; une union fut proposée entre les quatre cours souveraines de Paris, le parlement, le grand conseil, la chambre des comptes et la cour des aides ou contributions indirectes ; la reine cassa l'acte d'union ; les magistrats n'en tinrent compte ; la reine céda, autorisant les délégués à délibérer dans la chambre de saint Louis au Palais de Justice ; les prétentions du parlement étaient exorbitantes et n'allaient à rien moins qu'à reprendre, dans les affaires de l'État, cette place que Richelieu lui avait enlevée ; les concessions que le cardinal Mazarin arrachait avec peine à la reine augmentaient les exigences parlementaires. Anne d'Autriche commençait à perdre patience, lorsque la nouvelle de la victoire de Lens rendit courage à la cour. « Le parlement sera bien fâché, » dit le petit roi, en apprenant le succès du prince de Condé ; la grave compagnie sortait le 26 août de Notre-Dame, où l'on venait de chanter le *Te Deum*, lorsque le conseiller Broussel et le président de Blancmesnil furent arrêtés dans leurs maisons et conduits l'un à Saint-Germain, l'autre à Vincennes. C'était là un procédé familier au pouvoir royal dans ses dissentiments avec le parlement. Anne d'Autriche elle-même en avait usé quatre ans auparavant.

Ce fut l'erreur de la reine et du cardinal Mazarin de n'avoir pas jugé l'état différent des esprits ; une émotion sourde couvait depuis quelques mois à Paris et dans les provinces ; « le parlement gronda sur l'édit des tarifs, » dit le cardinal de Retz, et aussitôt qu'il eut murmuré, tout le monde s'éveilla. On chercha comme à tâtons les lois ; on ne les trouva

Digitized by Google

plus. Par cette agitation le peuple entra dans le sanctuaire et leva le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut dire du droit des peuples et de celui des rois qui ne s'accordent jamais si bien ensemble que dans le silence » L'arrestation de Broussel, vieillard estimé, fort vif dans son opposition à la cour, mit le feu aux étoupes. « On éclata tout d'un coup, on s'émut, on courut, on cria et on ferma les boutiques. » Paul de Gondi, plus tard connu sous le nom de cardinal de Retz, était alors coadjuteur de l'archevêque de Paris, son oncle ; spirituel, débauché, hardi et remuant, naguère compromis dans les complots du comte de Soissons contre le cardinal de Richelieu, il devait sa charge à la reine « et ne balança pas, dit-il, à se rendre auprès d'elle, pour s'attacher à son devoir préférablement à toutes choses. » Le tumulte était déjà grand dans les rues lorsqu'il arriva au Palais-Royal ; le peuple criait : « Broussel, Broussel ! » Le coadjuteur était avec le maréchal de la Meilleraye, tous deux rendirent compte de l'émotion populaire, la reine se fâcha ; « Il y a de la révolte à imaginer qu'on puisse se révolter, dit-elle, voilà les contes ridicules de ceux qui la veulent, l'autorité du roi y donnera bon ordre. » Puis, comme le vieux M. de Guitaut, qui venait d'entrer, appuyait le coadjuteur et disait qu'il ne comprenait pas comment on pouvait s'endormir dans l'état où étaient les choses, le cardinal lui demanda avec un peu d'ironie : « Eh bien, monsieur de Guitaut, quel est votre avis ? — Mon avis, dit Guitaut, est de rendre ce vieux coquin de Broussel mort ou vif. — Le premier, reprit le coadjuteur, ne serait ni de la piété ni de la prudence de la reine ; le second pourrait faire cesser le tumulte. » La reine rougit à ce mot et s'écria : « Je vous entends, monsieur le coadjuteur, vous voudriez que je donnasse la liberté à Broussel. Je l'étranglerais plutôt avec les deux mains. » « Et achevant cette dernière syllabe, elle me les porta presque au visage, » raconte Retz, en ajoutant : « et ceux qui....! » Le cardinal s'avança et lui parla à l'oreille. Les avis continuaient d'arriver de plus en plus menaçants, on résolut enfin de promettre la liberté de Broussel, pourvu que le peuple se séparât et cessât de la demander en tumulte. Le coadjuteur fut chargé d'annoncer cette concession dans Paris ; il demandait une ordonnance, on ne l'écouta point. « La reine était rentrée dans sa petite chambre grise. Monseigneur me poussait très-tendrement avec ses deux mains en me disant : « Rendez le repos à l'État. » Le maréchal de la Meilleraye m'entraînait, je sortis ainsi avec mon rochet et mon camail, en donnant des bénédictions à droite et à gauche,

Digitized by Google

ARRESTATION DE BROUSSEL

Digitized by Google

Digitized by Google

mais cette occupation ne m'empêchait pas de faire toutes les réflexions convenables à l'embarras dans lequel je me trouvais. L'impétuosité du maréchal de la Meilleraye ne me laissa pas lieu de mesurer mes expressions, il s'avança l'épée à la main en criant de toute sa force : « Vive le roi, liberté à Broussel ! » Comme il était vu de beaucoup plus de gens qu'il n'y en avait qui l'entendissent, il échauffait beaucoup plus de monde par son épée qu'il n'en apaisa par sa voix. » Le tumulte redoubla, on courait de tous côtés aux armes ; le coadjuteur fut jeté à terre d'un coup de pierre. Il venait de se relever, lorsqu'un bourgeois lui appuya son mousqueton sur la tête. « Quoique je ne le connusse point du tout, dit Retz, je crus qu'il était bon de ne pas le lui témoigner en ce moment et je lui dis au contraire : « Ah ! malheureux ! si ton père « te voyait ! » Il s'imagina que j'étais le meilleur ami de son père que je n'avais pourtant jamais vu. » On reconnut le coadjuteur, la foule s'empressa autour de lui, l'entraînant aux halles ; il répétait partout que « la reine promettait de rendre Broussel, » les fripiers mirent bas les armes, trente ou quarante mille hommes l'accompagnèrent jusqu'au Palais-Royal. « Madame, dit le maréchal de la Meilleraye en entrant, voilà celui à qui je dois la vie, et Votre Majesté le salut du Palais-Royal. » La reine se prit à sourire. Le maréchal se mit en colère et dit en jurant : « Madame, un homme de bien ne peut vous flatter en l'extrémité où sont les choses ; si vous ne mettez aujourd'hui Broussel en liberté, il n'y aura demain pierre sur pierre dans Paris. » Je voulus prendre la parole pour appuyer ce que disait le maréchal, la reine me la coupa en me disant d'un air de moquerie : « Allez vous reposer, monsieur, vous avez bien travaillé. »

Le coadjuteur sortit du Palais-Royal « ce qu'on appelle enragé » ; il le fut bien davantage le soir, lorsque ses amis vinrent lui dire qu'on se moquait de lui au souper de la reine, que celle-ci était convaincue qu'il avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour accroître le tumulte, qu'il serait le premier sur lequel on ferait un grand exemple et que le parlement allait être interdit. Paul de Gondi n'avait pas attendu leurs avis pour penser à la révolte : « Je ne fis pas réflexion à ce que je pouvais, dit-il, car j'en étais très-assuré ; je pensai seulement à ce que je devais, et je fus embarrassé. » Les moqueries et les menaces de la cour lui parurent une justification suffisante : « Ce qui acheva d'étouffer tous mes scrupules fut l'avantage que j'imaginai à me distinguer de ceux de ma profession par un état de vie qui les confond toutes.

Digitized by Google

Dans le désordre, les affaires brouillent les espèces, et les vices d'un archevêque peuvent être, dans une infinité de rencontres, les vertus d'un chef de parti. » Le coadjuteur rappela ses amis : « Nous ne sommes pas si mal que vous vous le persuadiez, messieurs, leur dit-il ; on veut perdre le public, et c'est à moi de le défendre de l'oppression : je serai demain avant midi maître de Paris. »

Dès longtemps le coadjuteur travaillait à se rendre populaire dans Paris ; l'émotion générale ne demandait qu'à éclater, et lorsque le carrosse du chancelier parut le matin dans les rues, se dirigeant vers le Palais de Justice, le peuple, secrètement excité pendant la nuit, reprit tout à coup les armes ; le chancelier eut à peine le temps de se réfugier dans l'hôtel de Luynes ; la multitude y entra à sa suite, pillant et ravageant les meubles, pendant que le chancelier, réfugié dans une petite chambre et croyant sa dernière heure arrivée, se confessait à l'évêque de Meaux, son frère. On ne le trouva pas et la foule se porta ailleurs. « C'était comme un incendie subit et violent qui s'allumait du pont Neuf à toute la ville. Tout le monde sans exception prenait les armes. L'on voyait des enfants de cinq à six ans le poignard à la main ; les mères les apportaient elles-mêmes. Il y eut dans Paris plus de deux cents barricades en moins de deux heures, bordées de drapeaux et de toutes les armes que la Ligue avait laissées entières. Tout le monde criait : « Vive le roi ! » mais l'écho répondait : « Point de Mazarin ! »

Le coadjuteur se tenait renfermé chez lui, protestant de son impuissance ; le parlement s'était réuni de bonne heure, le Palais de Justice était entouré d'une foule immense qui criait : « Broussel, Broussel ! » Le parlement résolut d'aller en corps demander à la reine la liberté de ses membres arrêtés la veille. « Nous partîmes en corps de cour, » dit le premier président Molé, sans avoir envoyé demander, comme c'est la coutume, l'heure à la reine, les huissiers devant, ayant leurs bonnets carrés et à pied ; depuis ce lieu jusqu'à la croix du Trahoir, nous trouvâmes le peuple en armes et barricades faites de cent pas en cent pas[1]. »

« Si ce n'était pas un blasphème de dire qu'il y a quelqu'un dans notre siècle plus intrépide que le grand Gustave et M. le prince, je dirais que ç'a été M. Molé, premier président, » écrit le cardinal de Retz. Sincèrement attaché au bien public et magistrat dans l'âme, Molé penchait ce-

[1] *Mémoires de Matthieu Molé*, III, p. 255.

Digitized by Google

pendant pour le parti du pouvoir et comprenait mieux que sa compagnie le danger des factions. Il représenta à la reine l'extrême danger que la sédition faisait courir à Paris et à la France. » Celle-ci, qui ne craignait rien parce qu'elle connaissait peu, s'emporta, et elle lui répondit avec fureur : « Je sais bien qu'il y a du bruit dans la ville, mais vous m'en répondrez, messieurs du parlement, vous, vos femmes et vos enfants. » « Il plut à la reine, dit Molé dans son grave langage, de témoigner avec des termes de colère que la compagnie serait garante des maux qui suivraient et dont le roi se souviendrait étant majeur. »

La reine était rentrée dans sa chambre, fermant la porte avec force; le parlement reprit le chemin du Palais de Justice; la foule irritée se pressait autour des magistrats; arrivés au bout de la rue Saint-Honoré, comme ils voulaient tourner sur le pont Neuf, une troupe de gens armés se jeta sur eux, « et un garçon rôtisseur, s'avançant avec deux cents hommes, mit la hallebarde dans le ventre du premier président, en disant : « Tourne, traître, et si tu ne veux être tué toi-même, ramène-nous Broussel ou le Mazarin et le chancelier en otage. » Matthieu Molé repoussa tranquillement l'arme : « Vous vous méprenez, dit-il, et oubliez le respect que vous devez à ma charge. » « Trois fois on fit effort pour me jeter dans une maison particulière, raconte-t-il dans ses *Mémoires*, mais je me remis toujours à ma place, et ayant tenté par épées et pistolets tout autour de moi, m'enlever, Dieu ne l'a pas permis, quelques-uns de *Messieurs* s'étant mis au devant et quelques amis véritables. Je dis à M. le président de Mesmes qu'il n'y avait point d'autre conseil que de retourner au Palais-Royal et d'y ramener la compagnie, qui se trouva bien diminuée de nombre, cinq de Messieurs les présidents s'étant retirés et beaucoup de Messieurs auxquels le peuple avait fait traitements indignes. » « S'étant ainsi donné le temps de rallier ce qu'il put de la compagnie, et conservant toujours la dignité de la magistrature et dans ses paroles et dans ses démarches, le premier président revint au Palais-Royal au petit pas, dans le feu des injures, des menaces, des exécrations et des blasphèmes[1]. »

Toute la cour était réunie dans la galerie; Molé prit la parole : « Cet homme, dit Retz, avait une sorte d'éloquence qui lui était particulière. Il ne connaissait point d'interjections, il n'était pas congru dans sa langue, mais il parlait avec une force qui suppléait tout cela, et il était

[1] *Mémoires de Retz.*

Digitized by Google

naturellement si hardi qu'il ne parlait jamais si bien que dans le péril. Monsieur fit mine de se jeter à genoux devant la reine qui demeurait inflexible; quatre ou cinq princesses, qui tremblaient de peur, s'y jetèrent effectivement[1]; la reine d'Angleterre, qui était venue ce jour-là de Saint-Germain, représentait que les troubles d'Angleterre n'avaient jamais été si grands dans leurs commencements, ni les esprits si échauffés, ni si unis. » Enfin le cardinal se décida; « il avait été maltraité de paroles en la présence de la reine par les présidents et les conseillers, quelques-uns lui disant, par raillerie, qu'il n'avait qu'à se donner seulement la peine d'aller jusqu'au pont Neuf visiter l'état où était la ville, » et il insista avec tous les assistants auprès d'Anne d'Autriche; on lui arracha enfin la délivrance de Broussel, « non sans un grand soupir qui marquait la violence qu'elle se faisait en cette rencontre. »

« Nous retournâmes en corps de cour par le même chemin, dit Matthieu Molé, et en voix confuses les peuples demandant si M. Broussel était en liberté, nous leur en donnâmes les assurances, et rentrâmes par la porte de derrière de mon logement; avant d'en franchir le seuil, je pris congé de MM. les présidents de Mesmes et le Coigneux, et attendis que Messieurs fussent passés, témoignant sentiments de remercîments de ce qu'ils n'avaient voulu se séparer qu'ils ne vissent la sûreté de ma personne, ce que je n'ai pas mérité, mais fut cet effet de leur bonne volonté. Après cette action, qui avait duré depuis six heures du matin jusqu'à sept heures, il était nécessaire de repos, puisque l'esprit avait agi au milieu de tant de rencontres, et que l'on n'avait point mangé[2]. »

Broussel avait repris son siége au parlement. M. le prince de Condé venait d'arriver à Paris; il n'aimait pas le cardinal, mais il s'emportait contre le parlement, qu'il trouvait imprudent et insolent. « Il se précipite, disait-il; si je me précipitais avec lui, j'y ferais peut-être mieux mes affaires, mais je m'appelle Louis de Bourbon, et je ne veux pas ébranler la couronne; ces diables de bonnets carrés sont-ils enragés de m'engager ou à faire demain la guerre civile ou à les étrangler eux-mêmes, et à mettre sur leur tête et sur la mienne un gredin de Sicile qui nous perdra tous à la fin ! Je ferai bien voir au parlement qu'il n'en est pas où il pense, et que ce ne serait pas une affaire de le mettre à la

[1] *Histoire du temps*, 1647-1648. (*Archives curieuses*, VI, p. 162.)
[2] *Mémoires de Mathieu Molé*, t. III, p. 265.

Digitized by Google

raison. » Le coadjuteur auquel il parlait ainsi, répondit que « M. le cardinal pourrait bien se tromper dans ses mesures, et que Paris serait un morceau de dure digestion. » A quoi M. le prince repartit de colère : « On ne le prendra pas comme Dunkerque par des mines et des attaques, mais si le pain de Gonesse leur manquait huit jours... » Le coadjuteur se le tint pour dit. Quelques jours plus tard, dans la nuit du

LE PRÉSIDENT MOLÉ

5 au 6 janvier 1649, la reine, avec le petit roi et toute la cour, sortirent, à quatre heures du matin, de Paris, pour se rendre au château de Saint-Germain, vide, démeublé, comme était alors la coutume en l'absence du roi, et où les courtisans eurent grand'peine à trouver une botte de paille. « A peine la reine avait-elle un lit, dit mademoiselle de Montpensier, mais jamais je n'ai vu une créature si gaie qu'elle était ce jour-là ; quand elle aurait gagné une bataille, pris Paris et fait pendre tous ceux qui lui avaient déplu, elle ne l'aurait pas plus été, et cependant elle était bien éloignée de tout cela. »

Digitized by Google

Paris restait aux mécontents, partout on chantait :

Un vent de fronde
S'est levé ce matin,
Je crois qu'il gronde
Contre le Mazarin.

Le 8 janvier, le parlement de Paris, toutes chambres assemblées, rendit un arrêt par lequel le cardinal Mazarin était déclaré ennemi du roi et de l'État, perturbateur du repos public et enjoint à tous les sujets du roi de lui courir sus ; la guerre était déclarée.

A peine était-elle engagée que les plus grands seigneurs vinrent se joindre au parti populaire. Au départ de la cour pour Saint-Germain, madame la duchesse de Longueville était restée dans Paris ; son mari et son frère le prince de Conti ne tardèrent pas à venir la retrouver ; déjà le duc d'Elbeuf, de la maison de Lorraine, avait proposé ses services au parlement. Les levées de troupes commençaient dans la ville, le commandement des forces fut offert au prince de Conti ; les ducs de Bouillon et de Beaufort, le maréchal de la Mothe embrassèrent également le parti de la révolte ; les duchesses de Longueville et de Bouillon s'établirent avec leurs enfants à l'Hôtel de Ville comme des otages donnés à la fronde populaire par la fronde princière ; les parlements d'Aix et de Rouen firent cause commune avec celui de Paris ; un arrêt ordonna de saisir, dans toutes les recettes du royaume, les deniers royaux, pour les employer à la défense commune. Chaque soir, Paris était en fête ; on dansait à l'Hôtel de Ville, et les gentilshommes qui avaient escarmouché dans la journée autour des murailles venaient se récréer auprès des princesses. « Ce mélange d'écharpes bleues, de dames, de cuirasses, de violons qui étaient dans la salle, et de trompettes qui étaient dans la place, donnait un spectacle qui se voit plus souvent dans les romans qu'ailleurs[1]. » Les affaires de galanterie se mêlaient aux plus sérieuses résolutions : madame de Longueville était frondeuse parce qu'elle aimait M. de Marsillac (plus tard le duc de la Rochefoucauld), et qu'il était mécontent du cardinal Mazarin.

Cependant la guerre grondait autour de Paris ; le poste de Charenton, fortifié par les frondeurs, avait été enlevé par le prince de Condé à la tête des troupes du roi ; le parlement commençait à sentir sa faute et

[1] *Mémoires du cardinal de Retz*, t. I.

Digitized by Google

désirait rétablir la paix, mais les grands seigneurs engagés dans la lutte prétendaient en retirer le prix ; déjà ils avaient fait fermer les portes de Paris au héraut envoyé par la reine pour rappeler ses sujets au devoir ; ils attendaient l'armée d'Allemagne, commandée par M. de Turenne, que son frère le duc de Bouillon avait entraîné dans sa coupable entreprise ; bien plus, ils avaient commencé à négocier avec l'Espagne, et ils amenèrent au parlement un envoyé prétendu de l'archiduc Léopold, mais la cour se refusa à le recevoir : « Quoi ! monsieur, dit le président de Mesmes, se tournant vers le prince de Conti, est-il possible qu'un prince du sang de France propose de donner séance sur les fleurs de lis à un député du plus cruel ennemi des fleurs de lis ? »

Le parlement envoya une députation à la reine, et des conférences s'ouvrirent à Ruel, le 4 mars ; les grands seigneurs frondeurs n'y prirent pas part, « ils se contentaient d'avoir à Saint-Germain des agents à basses notes, dit madame de Motteville, chargés de négocier en leur faveur. » Paris commençait à manquer de pain, c'était l'époque des fêtes et la misère se faisait sentir ; une complainte du *Carnaval* courait dans le peuple :

Dans mon extrême affliction
J'ai cette consolation
Que mon ennemi le Carême
De lui sera traité de même,
Et qu'on ne l'observera pas
Non plus que moi dans les repas.
Ainsi se joignant à la France,
Qui le va poursuivre à outrance,
Le Carême et le Carnaval
Feront la guerre au cardinal.

C'était au cardinal, en effet, qu'allaient toutes les attaques, mais la reine restait inébranlable dans sa fidélité ; « j'aurais peur, dit-elle à madame de Motteville, si je le laissais abattre qu'il ne m'en arrivât autant qu'au roi d'Angleterre (Charles Ier venait d'être exécuté), et qu'après l'avoir chassé, on n'en vînt jusqu'à moi. » Les blés étaient entrés à Paris pendant la trêve ; lorsque, le 13 mars, le premier président Molé et les autres négociateurs revinrent à Paris, porteurs de la paix qu'ils avaient signée à Ruel, ils furent salués par des cris furieux : « Point de paix ! Point de Mazarin ! Il faut aller à Saint-Germain quérir notre bon roi ! Il faut jeter dans la rivière tous les Maza-

Digitized by Google

rins! » Un émeutier mettait déjà la main sur le bras du premier président : « Quand tu m'auras tué, dit celui-ci avec calme, il ne me faudra que six pieds de terre; » et comme on lui conseillait de rentrer chez lui par les greffes : « La cour ne se cache jamais, dit-il; si j'étais assuré de périr, je ne commettrais pas cette lâcheté, qui, de plus, ne servirait qu'à donner de la hardiesse aux séditieux. Ils me trouveraient bien dans ma maison s'ils croyaient que je les eusse appréhendés ici. » Les députés du parlement furent renvoyés à Ruel, emportant un exposé des prétentions des grands seigneurs; « par leurs cahiers, ils demandaient toute la France[1]. »

Pendant que Paris s'agitait, et qu'à son exemple le trouble gagnait la France presque entière, M. de Turenne, contraint de fuir son armée, se réfugiait, lui sixième, chez le landgrave de Hesse; ses troupes avaient refusé de le suivre dans la révolte; l'espérance suprême des frondeurs leur échappait.

Ils se virent contraints d'accepter la paix, non sans obtenir quelques faveurs de la cour.

L'amnistie était générale, le parlement conservait tous ses droits. « Le roi en aura l'honneur et nous le profit, » disait Guy-Patin. Les grands seigneurs reparaissaient les uns après les autres à Saint-Germain. « C'est l'air de notre nation de rentrer dans son devoir avec la même légèreté qu'elle en sort, et de passer en un instant de la rébellion à l'obéissance[2]. » Le retour à la rébellion ne devait pas tarder. La reine était rentrée à Paris, et M. le prince de Condé avec elle; fier d'avoir vaincu la fronde parlementaire, il affectait des airs victorieux, et la foule de ses courtisans, « les petits maîtres, » comme on les appelait, parlait fort légèrement du cardinal. Réconcilié avec la duchesse de Longueville, sa sœur, et son frère, le prince de Conti, Condé prétendait avoir part à tout dans le gouvernement, et réclamait toutes les faveurs pour lui-même ou pour ses amis; les frondeurs profitaient habilement de l'humeur que cette conduite inspirait au cardinal Mazarin; le ministre répondait à leurs avances, le coadjuteur fut secrètement appelé au Louvre; la princesse douairière de Condé avait quelques inquiétudes : « Qu'ai-je à craindre? lui dit son fils, le cardinal est mon ami. — J'en doute, répondit-elle. — Vous avez tort, je compte sur lui autant que sur vous. — Dieu veuille que vous ne vous trompiez pas! » repartit la prin-

[1] *Mémoires de madame de Motteville*, t. III, p. 247.
[2] *La Rochefoucauld.*

Digitized by Google

cesse, qui partait pour le Palais-Royal afin de voir la reine, indisposée ce jour-là, disait-on.

Anne d'Autriche était sur son lit; on vint l'avertir que le conseil attendait, c'était le moment convenu; elle donna congé à madame la princesse, s'enferma dans son oratoire avec le petit roi, auquel elle raconta ce qu'on allait faire pour son service, puis le faisant mettre à genoux, elle pria Dieu avec lui pour le succès de cette grande entreprise. M. le prince de Condé arrivait dans la grande galerie, il vit venir à lui Guitaut, capitaine des gardes; le cardinal sortait au même instant par une porte du fond, emmenant avec lui l'abbé de la Rivière, confident ordinaire du duc d'Orléans, mais auquel son maître avait caché le grand secret. M. le prince croyait que Guitaut venait lui demander quelque grâce; le capitaine des gardes lui dit à l'oreille : « Monseigneur, ce que je vous veux, c'est que j'ai ordre de vous arrêter, vous, M. le prince de Conti votre frère et M. de Longueville. — Moi, monsieur de Guitaut, vous m'arrêtez? » Puis réfléchissant un moment : « Au nom de Dieu, dit-il, retournez à la reine et dites-lui que je la supplie que je lui puisse parler! » Guitaut y alla, pendant que M. le prince revenant vers ceux qui l'attendaient : « Messieurs, dit-il, la reine me fait arrêter, et vous aussi, mon frère, et vous aussi, monsieur de Longueville; j'avoue que cela m'étonne, moi qui ai toujours si bien servi le roi et qui croyais être si assuré de l'amitié de M. le cardinal. » Le chancelier, qui n'était pas du secret, assurait que c'était une plaisanterie de Guitaut. « Allez donc trouver la reine, dit M. le prince, et lui dites la plaisanterie qui se fait; pour moi, je tiens pour une chose très-sûre que je suis arrêté. » Le chancelier sortit et ne revint pas. M. Servien, qui était allé parler au cardinal, ne reparaissait pas davantage. M. de Guitaut seul rentra : « La reine ne vous peut voir, monseigneur, dit-il. — Eh bien, je le veux, obéissons, répondit le prince; mais où allez-vous nous mener? je vous prie que ce soit dans un lieu chaud. — Nous allons au bois de Vincennes, monseigneur, dit Guitaut. » M. le prince se tourna vers la compagnie et fit ses adieux sans trouble et du visage le plus tranquille; en embrassant M. de Brienne, secrétaire d'État, il lui dit : « Monsieur, comme j'ai souvent reçu des marques de votre amitié et de votre générosité, je me promets que vous direz un jour au roi les services que je lui ai rendus. » Les princes sortirent; comme ils descendaient l'escalier, Condé se pencha vers Comminges, qui commandait le détachement des gardes : « Comminges, vous êtes homme d'honneur et gentilhomme, n'ai-je rien à

Digitized by Google

craindre? » Comminges lui assura que non, et qu'il n'avait d'autre ordre que de le mener au bois de Vincennes. Le carrosse versa en route; dès qu'il fut relevé, Comminges ordonna au cocher de presser ses chevaux. M. le prince se mit à rire : « Ne craignez rien, Comminges, dit-il, personne ne doit venir à mon secours, je vous jure que je n'avais pris aucune précaution contre ce voyage. » En arrivant au château de Vincennes, on ne trouva point de lits, et les trois princes passèrent la nuit à jouer aux cartes, pendant que la princesse de Condé et la princesse douairière recevaient l'ordre de se retirer dans leurs terres; la duchesse de Longueville, craignant à bon droit d'être arrêtée, avait pris en toute hâte le chemin de Normandie; elle alla se réfugier à Dieppe, dans le gouvernement de son mari.

Le coup d'État avait réussi; l'habile prudence de Mazarin déjouait encore une fois toutes les intrigues tramées contre lui; lorsqu'on apprit la nouvelle à Chavigny, malgré toutes ses raisons d'en vouloir au cardinal Mazarin, qui l'avait chassé du conseil et tenu quelque temps en prison, celui-ci s'écria : « Voilà un grand malheur pour M. le prince et pour ses amis; mais il faut avouer le vrai, le cardinal a bien fait; sans cela il était perdu. » La lutte était engagée entre Mazarin et le grand Condé; ce n'était pas au prince que devait demeurer la victoire.

Déjà les hostilités commençaient; Mazarin avait comblé les frondeurs qui lui restèrent fidèles, mais la maison de Condé ralliait tous ses partisans; les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld s'étaient jetés dans Bordeaux, révolté contre l'autorité royale, représentée par le duc d'Épernon. La princesse de Condé et son jeune fils quittèrent Chantilly pour les rejoindre; madame de Longueville occupait Stenay, place forte qui appartenait au prince de Condé : elle y avait trouvé Turenne; de son côté, la reine venait de parcourir la Normandie; toutes les villes lui avaient ouvert leurs portes, la Bourgogne en fit autant; l'habile agent de la princesse de Condé, Lenet, ne put obtenir une déclaration du parlement de Dijon en sa faveur. Bordeaux était le foyer de l'insurrection; le peuple, passionnément dévoué aux « ducs », comme on disait, forçait la main au parlement; les émeutes étaient fréquentes dans la ville; le petit roi marcha de sa personne sur Bordeaux, avec la reine et le cardinal; un des faubourgs fut attaqué, les ducs négocièrent et obtinrent une amnistie générale, mais on ne fit pas mention de la liberté des princes.

Le parlement de Paris s'en chargea. Le premier président parla d'un

Digitized by Google

ton si âpre de la *politique infortunée* du ministre, que le petit roi, offensé, dit à sa mère que s'il eût cru ne point lui déplaire, il eût fait taire le premier président et l'eût chassé. Le 30 janvier, Anne d'Autriche fit dire au parlement qu'elle consentait à rendre la liberté aux princes, « pourvu que les armements de Stenay et de M. de Turenne pussent cesser. »

Il était trop tard, le duc d'Orléans avait traité avec les princes. L'Angleterre servit de prétexte; Mazarin comparait le parlement à la chambre des communes, et le coadjuteur à Cromwell. Monsieur prit fait et cause pour ses amis, et se fâcha. Il déclara hautement qu'il ne remettrait plus les pieds au Palais-Royal tant qu'il y pourrait rencontrer le cardinal, et s'unit au parlement pour réclamer l'éloignement de Mazarin. La reine repartit qu'il n'appartenait à personne de s'insinuer dans le choix des ministres. En réponse, le parlement enjoignit à tous les officiers de la couronne de n'obéir qu'au duc d'Orléans, lieutenant général du royaume. Une assemblée de la noblesse, tumultueusement réunie chez le duc de Nemours, opina dans le même sens. C'était le 6 février 1651; dans la nuit, le cardinal Mazarin partit pour Saint-Germain; le bruit se répandit dans Paris que la reine se préparait à le suivre avec le roi; on courut au Palais-Royal: le roi était dans son lit. Le lendemain, Anne d'Autriche se plaignit au parlement: « Monsieur le prince est en liberté, dit le premier président, et le roi, le roi notre maître, est prisonnier. » « Monsieur, qui n'avait point de peur, dit Retz, parce qu'il avait reçu plus d'acclamations dans les rues et à la salle du palais qu'il n'en avait jamais eu, » répondit vivement: « Le roi était prisonnier entre les mains de Mazarin; mais, Dieu merci, il ne l'est plus. » Le premier président avait raison, le roi était prisonnier des Parisiens; les patrouilles des bourgeois circulaient sans cesse autour du Palais-Royal; une nuit la reine fut obligée de laisser le peuple pénétrer dans sa chambre, le roi dormait; deux officiers de la garde bourgeoise veillèrent pendant quelques heures à son chevet. Le joug de Richelieu et la toute-puissance de Mazarin étaient moins dures à supporter pour la royauté que la capricieuse et jalouse tyrannie de la populace.

Le cardinal se sentait vaincu; il prit son parti, et devançant les officiers de la reine, il courut au Havre pour délivrer lui-même les prisonniers; il entra seul au château, le gouverneur en ayant refusé la porte aux gardes qui l'accompagnaient. « M. le prince me raconta, dit made-

Digitized by Google

moiselle de Montpensier, qu'en dînant ensemble, M. le cardinal Mazarin n'était pas si en humeur de rire que lui, et qu'il était fort embarrassé. La liberté de sortir avait plus de charme pour M. le prince que la compagnie de M. le cardinal. Il dit qu'il sentit une merveilleuse joie de se voir hors du Havre, l'épée au côté; il peut aimer à la porter, il s'en sert assez bien. Lorsqu'il sortit, il se tourna vers M. le cardinal, et dit : « Adieu, monsieur le cardinal Mazarin, » qui lui baisa la « botte ».

Le cardinal avait pris lentement la route de l'exil, rappelant à lui ses nièces, mesdemoiselles Mancini et Martinozzi, qu'il avait depuis peu fait venir à la cour; il passa de Normandie en Picardie, fit quelque séjour à Doullens, et, pressé par la haine de ses ennemis, il passa enfin la frontière, le 12 mars. Le parlement venait de donner l'ordre de l'arrêter en tous lieux de France. Le 6 avril, il s'établissait à Brühl, petite ville de l'électorat de Cologne, dans le même territoire qui avait naguère abrité les derniers jours de Marie de Médicis.

Les frondeurs anciens et nouveaux avaient remporté la victoire, mais déjà la discorde était dans leur camp. Condé était revenu à la cour « comme un lion furieux, qui allait dévorer tout le monde, et pour venger son emprisonnement, mettre le feu aux quatre coins du royaume[1]. » Un instant réconcilié avec la reine, il lui témoignait des exigences chaque jour plus hautaines; il demanda le renvoi des ministres Le Tellier, Servien et Lionne, tous les trois créatures du cardinal et qui correspondaient avec lui à Brühl; comme Anne d'Autriche refusait, M. le prince se retira à Saint-Maur; il était déjà en négociations avec l'Espagne, entraîné à la trahison par l'influence de sa sœur, madame de Longueville, qui ne voulait pas quitter le duc de la Rochefoucauld ni retourner en Normandie auprès de son mari. Funestes effets d'une passion coupable qui engageait contre sa patrie les armes du vainqueur de Rocroi! Lorsqu'il revint à Paris, la reine avait, à la vérité, renvoyé ses ministres, mais elle avait de nouveau formé alliance avec le coadjuteur, et le 17 août, devant une assemblée convoquée à cet effet au Palais-Royal, elle dénonça hautement les trames de M. le prince avec l'Espagne, l'accusant d'être en correspondance avec l'archiduc. Le lendemain, Condé porta l'affaire au parlement.

Le coadjuteur s'attendait à la lutte, il avait amené du monde; la

[1] *Mémoires de Montglat.*

Digitized by Google

reine avait envoyé des soldats; M. le prince arriva fort accompagné. En entrant, il dit à la compagnie qu'il ne pouvait assez s'étonner de l'état où il trouvait le palais, qui lui paraissait plutôt un camp qu'un temple de justice, et qu'il ne convenait pas qu'il se pût trouver dans le royaume des gens assez insolents pour prétendre lui disputer le pavé. « Je lui fis une profonde révérence, dit Retz, et je lui dis que je suppliais très-humblement Son Altesse de me pardonner si je lui disais que je ne croyais pas qu'il y eût personne dans ce royaume assez insolent pour lui disputer le haut du pavé, mais que j'étais persuadé qu'il y en avait qui ne pouvaient et ne devaient, par leur dignité, quitter le pavé qu'au roi. M. le prince me répondit qu'il me le ferait bien quitter. Je dis que ce ne serait pas aisé. » La dispute s'échauffait; les présidents se jetèrent entre les combattants; Condé céda à leurs instances et pria le duc de la Rochefoucauld d'aller dire à ses amis de se retirer. Le coadjuteur sortit pour faire aux siens la même prière. « Comme il voulait rentrer dans le petit parquet des huissiers, écrit mademoiselle de Montpensier, il rencontra le duc de la Rochefoucauld à la porte qui la lui ferma au nez, l'entr'ouvrant seulement pour voir qui accompagnait le coadjuteur; celui-ci, voyant la porte entr'ouverte, la poussa fortement, mais il ne put passer tout à fait et demeura comme écrasé entre les battants, ne pouvant ni entrer ni sortir. Le duc de la Rochefoucauld avait arrêté la porte par un crochet de fer, le tenant là pour empêcher qu'elle ne s'ouvrît davantage. Le coadjuteur était en mauvaise posture, devant craindre que quelque poignard ne vînt lui ôter la vie par derrière. On cria vers la grand'chambre, et Champlâtreux, fils du premier président, sortit, qui, de son autorité, fit ouvrir la porte, malgré le duc de la Rochefoucauld. » Comme le coadjuteur se plaignait et que le duc de Brissac, son parent, menaçait le duc de la Rochefoucauld, celui-ci leur dit que, s'il était hors de ce lieu, il les étranglerait tous les deux; à quoi le coadjuteur : « Mon ami la Franchise (nom de guerre du duc), ne faites pas le méchant, vous êtes poltron, et moi je suis prêtre, nous ne nous ferons pas grand mal. » On ne se battit pas, et le parlement, soutenu par le duc d'Orléans, obtint de la reine une déclaration de l'innocence du prince de Condé, en même temps qu'un désaveu formel de la politique de Mazarin et la promesse de ne le rappeler jamais. Anne d'Autriche cédait tout; la majorité du roi approchait, elle se promettait de retirer sous le nom de son fils les concessions qu'elle se croyait obligée de faire comme régente. Sa déclaration blessa cependant profondé-

Digitized by Google

ment Mazarin toujours réfugié à Brühl, d'où il écrivait sans cesse à la reine qui ne négligeait point ses conseils : « J'ai pris[1] dix fois la plume pour vous écrire, dit-il le 26 septembre 1651, sans l'avoir pu, et je suis si hors de moi du coup mortel que je viens de recevoir que je ne sais pas si tout ce que je vous pourrai dire aura ni rime ni raison. Le roi et la reine, par un acte authentique, m'ont déclaré un traître, un voleur public, un insuffisant et l'ennemi du repos de la chrétienté après les avoir servis avec tant de marques de ma passion pour l'avancement de la paix : il n'est plus question de bien, ni de repos, ni de quoi que ce puisse être. Je demande l'honneur qu'on m'a ôté, et qu'on me laisse en chemin, renonçant de très-bon cœur au cardinalat et aux bénéfices dont j'enverrai la démission avec joie, consentant volontiers d'avoir donné à la France vingt-trois années du meilleur de ma vie, toutes mes peines et mon peu de bien, et de me retirer seulement avec l'honneur que j'avais quand je commençai à la servir. » Les persistantes espérances de l'habile Italien reparaissaient dans le post-scriptum de la lettre : « J'avais oublié de vous dire que ce n'était pas le moyen de me remettre bien auprès des peuples que d'imprimer dans leurs esprits que je suis cause de tout le mal qu'ils souffrent et de tous les désordres de l'État, de façon que mon ministère sera en horreur à l'éternité. »

Condé ne se laissa pas prendre aux déclarations de la reine; de tous les princes, il manqua seul à la cérémonie du lit de justice par laquelle le jeune Louis XIV, entrant dans sa quatorzième année, annonça, le 7 septembre, « à ses peuples, que, suivant les lois de son État, il en voulait prendre lui-même le gouvernement, espérant de la bonté de Dieu que ce serait avec piété et justice. » M. le prince s'était retiré à Chantilly, prétextant que le nouveau ministre, le président du conseil, Châteauneuf, et le garde des sceaux, Matthieu Molé, n'étaient pas de ses amis. La duchesse de Longueville l'emportait enfin; Condé était résolu à la guerre civile. « Vous l'avez voulu, dit-il à sa sœur en repoussant l'envoyé de la reine et du duc d'Orléans, qui l'avait poursuivi jusqu'à Bourges, souvenez-vous que je tire l'épée malgré moi, mais que je serai le dernier à la remettre dans le fourreau. » Il tint parole.

Un grand désappointement attendait les rebelles; ils avaient compté sur le duc de Bouillon et M. de Turenne; ni l'un ni l'autre ne voulut s'engager dans la faction. Les rapports des deux grands généraux n'a-

[1] *Lettres du cardinal Mazarin à la reine*, pages 292-293.

Digitized by Google

LOUIS II DE BOURBON, PRINCE DE CONDÉ

Digitized by Google

Digitized by Google

vaient pas été sans froissements; Turenne avait d'ailleurs conçu des remords de ce qu'étant général de l'armée du roi, il s'était déclaré naguère contre la cour, « faisant ainsi une action sur laquelle le Balafré et l'amiral de Coligny auraient balancé, » dit le cardinal de Retz. Les deux frères allèrent bientôt offrir leurs services à la reine.

Cependant Condé était arrivé à Bordeaux : une partie de la Guyenne, de la Saintonge, du Périgord s'était déclarée en sa faveur; le comte d'Harcourt, à la tête des troupes royales, marcha contre la Rochelle qu'il enleva aux révoltés à la barbe de M. le prince, venu de Bordeaux au secours de la place, pendant que le roi et la reine, quittant résolûment Paris, s'avançaient de ville en ville jusqu'à Poitiers, maintenant dans l'obéissance le centre de la France par leur seule présence. Le traité du prince de Condé avec l'Espagne était conclu; huit vaisseaux espagnols, portant de l'argent et des troupes, entraient dans la Gironde. Condé leur livra le château et le havre de Talmont. La reine avait chargé le cardinal de faire des levées en Allemagne; il était déjà entré dans le pays de Liége, réunissant des troupes et formant des alliances. Le 17 novembre, Anne d'Autriche écrivit enfin à Mazarin de revenir au secours du roi. En face de la rébellion de Condé, elle n'avait plus de ménagements à garder avec personne; c'était déjà du ton d'un maître que Mazarin écrivait à la reine, le 30 octobre, pour la mettre en garde contre le duc d'Orléans : « Le pouvoir donné à Son Altesse royale et la neutralité qu'on lui permet, étant entièrement ami de M. le prince, environné de ses partisans et adhérant aveuglément à leurs conseils, sont des choses très-préjudiciables au service du roi, et, pour moi, je ne sais comment on peut être serviteur du roi avec tant soit peu de jugement ou de connaissance des affaires et contester ces vérités. La reine doit donc gagner son temps pour y remédier. »

La pénétration du cardinal ne l'avait pas trompé; dans Paris, où la reine avait été obligée de le laisser, le duc d'Orléans travaillait en faveur de Condé. Le parlement s'était assemblé pour enregistrer contre les princes la déclaration de lèse-majesté expédiée de Bourges par la cour; Gaston en demanda le renvoi, menacé qu'on était, disait-il, d'un plus grand danger que la rébellion des princes, le retour de Mazarin, qui s'avançait déjà vers la frontière; le premier président passa outre et mit aux voix la déclaration avec ces paroles : « C'est un grand malheur quand les princes du sang donnent lieu à de telles déclarations, mais ce malheur est commun et ordinaire dans le royaume, et, depuis

Digitized by Google

cinq ou six siècles, on peut dire qu'ils ont été les fléaux du peuple et les ennemis de la monarchie. » L'arrêt passa à cent voix contre quarante.

Le 24 décembre, le cardinal franchissait la frontière avec un gros corps de troupes, et il était reçu à Sedan par le lieutenant général Fabert, fidèle à sa fortune jusque dans l'exil. Le parlement, furieux, vota, presque à l'unanimité, que le cardinal et ses adhérents étaient coupables de lèse-majesté, ordonnant aux communes de lui courir sus, et promettant, sur le prix de ses meubles et de sa bibliothèque qu'on allait vendre, une somme de 500,000 livres à qui le prendrait mort ou vif. On commença aussitôt la vente de la magnifique bibliothèque que le cardinal avait libéralement ouverte au public. La dispersion des livres fut heureusement arrêtée à temps pour laisser encore un noyau à la bibliothèque Mazarine.

Cependant Mazarin ne s'était laissé effrayer ni par les arrêts parlementaires ni par la crainte des assassins. Rentré en France avec six mille hommes, il força le passage de Pont-sur-Yonne, malgré les deux conseillers des parlements chargés de le faire arrêter; le duc de Beaufort, à la tête des troupes de Monsieur, n'essaya même pas d'entraver sa marche, et, le 28 janvier, le cardinal entrait à Poitiers, reprenant aussitôt sa place auprès du roi, qui était venu au-devant de lui à une lieue de la ville. La cour prit lentement le chemin de Paris.

Le coadjuteur avait reçu le prix de ses services pour la cause royale; il était cardinal « plus tôt, disait-il, que Mazarin ne l'eût voulu; » aussi, le nouveau prince de l'Église se tenait pour dégagé de toute reconnaissance envers la cour et cherchait à former un tiers parti à la tête duquel on devait placer le duc d'Orléans comme chef nominal. Tiraillé en tous sens par les intrigues, Monsieur restait dans l'inaction et prétendait maintenir Paris dans la neutralité; sa fille, mademoiselle de Montpensier, qui détestait Anne d'Autriche et Mazarin et qui eût voulu épouser le roi, avait hardiment pris le parti des princes; la cour venait d'arriver à Blois le 27 mars 1652; le garde des sceaux, Molé, se présenta devant Orléans pour sommer la ville d'ouvrir ses portes au roi; au même moment arrivait Mademoiselle, la *grande Mademoiselle*, comme on l'appela dès lors; elle réclamait la possession d'Orléans au nom de son père. « C'était l'apanage de Monsieur; mais les portes étaient fermées et barricadées. Après que l'on eut fait dire que c'était moi, écrit Mademoiselle, ils n'ouvrirent point; j'y fus trois heures. Le gouverneur

Digitized by Google

m'envoya des confitures, et ce qui me parut assez plaisant, c'est qu'il me fit connaître qu'il n'avait aucun crédit. Le marquis d'Halluys était à la fenêtre de la guérite qui me regardait promener sur le fossé. Le rempart était bordé de peuple, qui criait sans cesse : « Vive le roi ! les « princes ! Point de Mazarin ! » Je ne pus m'empêcher de leur crier : « Allez à l'hôtel de ville me faire ouvrir la porte ! » Le capitaine faisait signe qu'il n'avait point les clefs. Je lui disais : « Il faut la rompre, et

JEAN-FRANÇOIS-PAUL DE GONDI, CARDINAL DE RETZ
D'après Philippe de Champaigne.

« vous me devez plus d'obéissance qu'à Messieurs de la ville, puisque je « suis la fille de votre maître. » Les bateliers m'offrirent de rompre une porte qui était près de là. Je leur dis qu'ils se hâtassent et je montai sur une butte de terre assez haute qui regardait cette porte. Je songeai peu à prendre le bon chemin pour y parvenir ; je grimpai comme un chat ; je me prenais aux ronces et aux épines et je sautais toutes les haies sans me faire aucun mal ; on m'amena deux bateaux pour me servir de pont ; dans le dernier, on mit une échelle par laquelle je mon-

Digitized by Google

tai. La porte était enfin rompue. On avait ôté deux planches du milieu, on me fit signe d'avancer; comme il y avait beaucoup de boue, un valet de pied me prit, me porta et me fourra par ce trou où je n'eus pas sitôt la tête passée que l'on battit le tambour. Je donnai la main au capitaine et je lui dis : « Vous serez bien aise de vous pouvoir vanter que vous m'avez fait entrer. » Le garde des sceaux fut obligé de s'en retourner à Blois, et Mademoiselle garda Orléans, mais sans pouvoir y faire entrer les troupes des ducs de Nemours et de Beaufort, qui venaient de tenter un coup de main sur la cour. Sans le secours de Turenne, qui avait défendu le pont de Jargeau, le roi pouvait tomber aux mains de ses sujets révoltés. La reine s'arrêta à Gien pendant que les princes poursuivaient jusqu'à Montargis, interceptant ainsi les communications de la cour avec Paris. Turenne se préparait à courir sus à ses incapables adversaires, lorsque la situation changea tout à coup; le prince de Condé, las du mauvais état de ses affaires en Guyenne, où les vieux soldats du comte d'Harcourt l'emportaient partout sur les nouvelles levées, avait traversé la France sous un déguisement, et, rejoignant, le 1er avril, les ducs de Nemours et de Beaufort, il se jeta sur les quartiers du maréchal d'Hocquincourt, le battit, brûla son camp et le repoussa jusqu'à Bléneau; une marche rapide de Turenne, venu au secours de son collègue, força Condé de se replier sur Châtillon; le 11 avril, il était à Paris.

Les princes avaient compté sur l'irritation causée par le retour de Mazarin pour entraîner Paris dans la révolte; ils n'y réussirent qu'à demi; le parlement consentit avec peine à recevoir Condé; le président de Bailleul, qui siégeait au fauteuil en l'absence de Molé, déclara que la compagnie tenait toujours à honneur de voir M. le prince dans son sein, mais qu'elle eût souhaité ne pas l'y voir dans l'état où il était présentement, les mains encore sanglantes de la défaite des soldats du roi. Amelot, premier président de la cour des aides, dit en face au prince « qu'il y avait sujet de s'étonner, après plusieurs combats donnés ou soutenus contre les troupes de Sa Majesté, de le voir non-seulement revenir dans Paris sans avoir obtenu des lettres d'abolition, mais encore paraître dans les compagnies souveraines comme triomphant des dépouilles des sujets de Sa Majesté, et faire battre le tambour pour lever des troupes, des deniers qui viennent d'Espagne, dans la capitale du royaume qui est la plus fidèle qu'ait le roi. » La ville de Paris résolut de ne faire « union ni fournir deniers pour assister MM. les

Digitized by Google

princes contre le roi sous prétexte du Mazarin. » La populace seule était favorable au parti des princes.

Cependant Turenne avait bon marché des généraux subalternes restés à la tête de l'armée factieuse; par ses habiles manœuvres, il avait couvert la marche de la cour, qui s'établit à Saint-Germain.

Condé rassembla ses forces campées autour de Paris : il voulait se fortifier au confluent de la Seine et de la Marne, espérant être soutenu par la petite armée que venait d'amener le duc Charles de Lorraine, toujours capricieux et coureur d'aventures. Turenne et le gros de ses troupes barraient le passage. Condé se rejeta sur le faubourg Saint-Antoine et s'y retrancha, au débouché des trois principales rues qui aboutissaient à la porte Saint-Antoine (maintenant la place de la Bastille). Turenne aurait voulu attendre des renforts et de l'artillerie, mais toute la cour était accourue sur les hauteurs de Charonne pour voir le combat; on le pressait; le maréchal donna l'ordre d'attaquer. L'armée frondeuse se battit avec fureur : « Je n'ai pas vu *un* prince de Condé, disait Turenne, j'en ai vu plus de douze! » Les soldats du roi étaient entrés dans les maisons, tournant ainsi les barricades; le maréchal de la Ferté venait d'arriver avec l'artillerie et balayait la rue Saint-Antoine. L'armée des princes allait être refoulée au pied des murs de Paris, lorsque le canon de la Bastille, répondant tout à coup aux décharges des troupes royales, vint foudroyer M. de Turenne; la porte Saint-Antoine s'ouvrit et les Parisiens en armes, bordant les rues, protégèrent la rentrée de l'armée rebelle. Mademoiselle de Montpensier avait pris le commandement de la ville de Paris.

Depuis huit jours, M. le duc d'Orléans était malade ou feignait de l'être; il refusait de donner aucun ordre; lorsque M. le prince commença son mouvement, le 2 juillet, au matin, il envoya prier Mademoiselle de ne le point abandonner. « Je courus au Luxembourg, dit-elle, et je trouvai Monsieur au haut du degré : « Je croyais vous voir au « lit, dis-je; M. le comte de Fiesque m'avait dit que vous vous trouviez « mal. » Il me répondit : « Je ne suis pas assez malade pour y être, « mais je le suis assez pour ne pas sortir. » Je le priai de monter à cheval pour aller au secours de M. le prince, ou, sinon, de se coucher et de faire le malade, mais je ne pus rien obtenir. Je le pressai jusqu'à lui dire : « A moins d'avoir un traité avec la cour en poche, je ne com- « prends pas comment vous pouvez être si tranquille; mais en auriez- « vous bien un pour sacrifier M. le prince au cardinal Mazarin? » Il ne

Digitized by Google

répondit point. Tout ce que je dis dura bien une heure pendant laquelle tout ce qu'on avait d'amis pouvait être tué, et M. le prince tout comme un autre, sans qu'on s'en souciât; il y avait même des gens de Monsieur dans une grande gaieté, espérant que M. le prince périrait; ils étaient amis du cardinal de Retz. Enfin Monsieur me donna une lettre pour messieurs de l'Hôtel, se remettant à moi de leur dire son intention. J'y fus aussitôt, assurant à ceux qui étaient là que, si le malheur voulait que les troupes ennemies battissent M. le prince, on ne ferait pas plus de quartier à Paris qu'aux gens de guerre. M. le maréchal de l'Hôpital, gouverneur de Paris pour le roi, me dit : « Vous sa-« vez bien, Mademoiselle, que si vos troupes ne se fussent point appro-« chées de cette ville, celles du roi n'y fussent pas venues et qu'elles ne « venaient que pour les chasser. » Madame de Nemours trouva cela mauvais et se mit à le quereller. Je rompis le discours. « Songez, mon-« sieur, que, pendant qu'on s'amuse à discuter sur des choses inutiles, « M. le prince est en péril dans vos faubourgs. » Elle entraîna le secours des troupes de M. le duc d'Orléans et se porta aussitôt en avant, rencontrant partout sur le chemin ses amis blessés ou mourants. « Comme je fus près de la porte, j'entrai dans la maison d'un maître des comptes. Aussitôt que j'y fus, M. le prince m'y vint voir; il était dans un état pitoyable; il avait deux doigts de poussière sur le visage, ses cheveux tout mêlés; son collet et sa chemise étaient pleins de sang, quoiqu'il n'eût pas été blessé, sa cuirasse était criblée de coups et il tenait son épée à la main ayant perdu le fourreau. Il me dit : « Vous voyez un homme au déses-« poir, j'ai perdu tous mes amis : MM. de Nemours, de la Rochefou-« cauld et Clinchamps sont blessés à mort. » Je le consolai un peu en lui disant qu'ils étaient en meilleur état qu'il ne croyait. Puis je m'en allai à la Bastille où je fis charger le canon qui était tout pointé du côté de la ville; je donnai l'ordre qu'on tirât quand je serais sortie. J'allai de là à la porte Saint-Antoine; les soldats criaient : « Faisons mer-« veille, nous avons une retraite assurée; Mademoiselle est à la porte « qui nous fera ouvrir si nous sommes trop pressés. » M. le prince commanda qu'on marchât pour rentrer dans la ville; il me parut tout autre que le matin quoiqu'il n'eût changé de rien; il me fit mille compliments et remercîments de ce qu'il trouvait que je l'avais assez servi. Je lui dis : « J'ai une grâce à vous demander, c'est de ne rien témoigner « à Monsieur de la faute qu'il a faite envers vous. » Monsieur arrivait en même temps, qui embrassa M. le prince avec une mine aussi gaie

Digitized by Google

MADEMOISELLE DE MONTPENSIER FAISANT CHARGER LE CANON A LA BASTILLE

Digitized by Google

Digitized by Google

que s'il ne lui eût manqué en rien. M. le prince avoua qu'il n'avait jamais été en une occasion si périlleuse. »

Le combat de la porte Saint-Antoine n'avait pas suffisamment compromis les Parisiens, qui commençaient à demander la paix à tout prix; la populace, dévouée aux princes, se mit à insulter dans les rues tous ceux qui ne portaient pas à leur chapeau un bouquet de paille, signe de ralliement de la faction; le 4 juillet, à l'assemblée générale de la ville, comme le procureur du roi proposait de conjurer Sa Majesté de revenir à Paris sans le cardinal Mazarin, les princes qui demandaient l'union des Parisiens avec eux se levèrent et sortirent, abandonnant l'assemblée aux fureurs de la foule réunie sur la place de Grève : « Main basse sur les Mazarins ! criait-on ; il n'y a plus à l'Hôtel de Ville que des Mazarins ! » Le feu fut mis aux portes que défendaient les archers ; à toutes les issues veillaient des forcenés : plus de trente notables bourgeois furent massacrés ; beaucoup moururent de leurs blessures, l'Hôtel de Ville fut pillé, le maréchal de l'Hôpital s'évada à grand'peine et le prévôt des marchands céda sa charge au conseiller Broussel. La terreur régnait dans Paris; il fallut traîner les magistrats au Palais de Justice pour ordonner, le 19 juillet, à soixante-quatorze voix contre soixante-neuf, que le duc d'Orléans serait nommé « lieutenant général du royaume, et le prince de Condé commandant de toutes les armées. » L'usurpation de l'autorité royale était éclatante, l'assemblée de ville vota des subsides, et Paris écrivit à toutes les bonnes cités de France pour leur annoncer sa résolution. Le chancelier Séguier eut la lâcheté d'accepter la présidence du conseil que lui offrait le duc d'Orléans; il se vengeait ainsi de la préférence que la reine avait témoignée naguères à Molé en lui confiant les sceaux. Au même moment les Espagnols entraient en France; toutes les places étaient démantelées ou dégarnies de troupes. Le roi, obligé de faire face à la guerre civile, avait abandonné ses frontières ; Gravelines avait succombé le 18 mai, et l'archiduc avait entrepris le siége de Dunkerque. Sur les instances de Condé, il détacha un corps de troupes qu'il envoya sous les ordres du comte de Fuendalsagna, joindre le duc de Lorraine qui s'était rapproché de Paris. Partout le sort des armes semblait funeste au roi. « Nous perdîmes cette année-là Barcelone, la Catalogne et Casal, la clef de l'Italie, dit le cardinal de Retz. Nous vîmes Brisach révolté, sur le point de retomber entre les mains de la maison d'Autriche. Nous vîmes les drapeaux et les étendards d'Espagne voltigeant sur le pont Neuf, les écharpes jaunes de Lorraine

Digitized by Google

parurent dans Paris avec la même liberté que les isabelles et les bleues. » La division, l'ambition et la lâcheté livraient la France aux étrangers.

Entre les mains de Dieu, les mauvaises passions des hommes servent tantôt à les perdre, tantôt à les sauver. L'intérêt des Espagnols et celui du prince de Condé n'étaient pas le même ; il voulait devenir le maître en France et commander au nom du roi ; les ennemis travaillaient à abaisser la France et à prolonger indéfiniment la guerre ; l'archiduc rappela le comte de Fuendalsagna devant Dunkerque, et Turenne, résistant aux terreurs de la cour qui voulait fuir d'abord en Normandie puis à Lyon, décida la reine à s'établir à Pontoise, tandis que l'armée occupait Compiègne. Coupant partout le passage au duc de Lorraine renforcé d'un corps espagnol, Turenne tint l'ennemi en échec pendant trois semaines et l'empêcha de marcher sur Paris ; tous les partis commençaient à se lasser des hostilités.

Le cardinal Mazarin prit son parti et demanda hautement au roi la permission de se retirer, afin de rendre par son départ le repos au royaume. La reine refusa : « On ne considère point, dit-elle, l'honneur de mon fils et le mien ; nous ne souffrirons point qu'il s'éloigne. » Le cardinal insista. Prudent et prévoyant, il savait que partir était le moyen de rester. Il partit le 19 août, mais sans s'éloigner de la frontière ; il s'établit à Bouillon. La reine avait appelé le parlement auprès d'elle à Pontoise. Un petit nombre de magistrats répondit à son appel, assez cependant pour donner à la reine le droit de déclarer rebelle le parlement demeuré à Paris. Le chancelier Séguier s'échappa pour aller retrouver la cour. Au fond, personne ne prenait au sérieux la retraite du cardinal ; les hommes aiment à se payer d'apparences pour excuser à leurs propres yeux le changement de leurs desseins. Le désordre allait croissant dans Paris ; les grands seigneurs mécontents se querellaient entre eux, le prince de Condé donna un soufflet à M. de Rieux, qui le lui rendit ; le duc de Nemours fut tué dans un duel par M. de Beaufort ; les bourgeois se lassaient de tant d'anarchie ; une manifestation en faveur de la paix eut lieu le 24 septembre dans le jardin du Palais-Royal ; les assistants attachèrent à leurs chapeaux des morceaux de papier blanc en opposition aux bouquets de paille des Frondeurs. On se battait dans les rues pour défendre ces insignes.

Depuis quelques semaines, le cardinal de Retz était resté dans l'inaction, ses amis le pressaient d'en sortir : « Vous voyez bien, lui disaient-

Digitized by Google

ils, que le Mazarin n'est qu'une manière de marionnette qui se cache aujourd'hui et qui se montrera demain ; mais vous voyez aussi que, soit qu'il se cache, soit qu'il se montre, le filet qui l'avance et le retire est celui de l'autorité royale, lequel ne se rompra pas apparemment sitôt de la manière que l'on s'y prend à le rompre. L'engagement où vous êtes avec Monsieur, et même avec le public, touchant le Mazarin, ne vous permet pas de travailler à son rétablissement ; il n'y est plus, et quoique son éloignement ne soit qu'un jeu et qu'une illusion, il ne laisse pas de vous donner lieu de faire de certaines démarches qui conduisent naturellement à ce qui vous est bon. » Retz s'empressa d'aller à Compiègne, où le roi s'était installé depuis le départ de Mazarin ; il amenait avec lui une députation du clergé, et reçut solennellement la barrette de cardinal. Il était chargé des propositions d'accommodement de M. le duc d'Orléans, mais la reine rompit le discours. La cour sentait sa force, et les instructions du cardinal Mazarin étaient précises. La perte de Retz était dès lors résolue.

Le prince de Condé était malade ; il avait laissé le commandement de ses troupes à M. de Tavannes ; dans la nuit du 5 au 6 octobre, Turenne leva son camp de Villeneuve-Saint-Georges, passa la Seine à Corbeil, puis la Marne à Meaux, sans que les ennemis pussent l'arrêter, et s'établit dans les environs de Dammartin. Condé était furieux : « Il faudrait donner des brides à Tavannes et à Vallon, disait-il, ce sont des ânes ; » il quitta son hôtel et se remit à la tête de son armée, suivant d'abord M. de Turenne, pour s'éloigner bientôt complétement de ce Paris qui lui échappait. « Il s'aimerait mieux à la tête de quatre escadrons dans les Ardennes que de commander à douze millions de gens tels que nous les avons ici, sans en excepter le président Charton, » disait M. le duc d'Orléans. M. le prince séchait d'ennui ; il était si las d'entendre parler de parlement, de cour des aides, de chambres assemblées et d'Hôtel de Ville, qu'il disait souvent que monsieur son grand-père n'avait jamais été plus fatigué des ministres de la Rochelle. » Le grand Condé avait soif des ardentes émotions de la guerre ; ce fut son crime de satisfaire à tout prix cette passion effrénée. Toujours vainqueur à la tête des armées françaises, il allait faire l'expérience de la défaite au service de l'étranger.

Le roi avait proclamé l'amnistie générale le 18 octobre ; le 21 il prenait solennellement le chemin de Paris. Le duc d'Orléans hésitait encore. « Vous vouliez la paix, lui dit Madame, quand il ne tenait qu'à

Digitized by Google

vous de faire la guerre; vous voulez présentement la guerre quand vous ne pouvez plus faire ni la guerre ni la paix. Il ne faut plus songer qu'à aller de bonne grâce au-devant du roi. » Il se récria à ce mot comme si elle lui eût proposé de s'aller jeter dans la rivière. « Et où diable irais-je? répondit-il. » Il resta au Luxembourg. En approchant de Paris, le roi fit savoir à son oncle qu'il eût à quitter la ville. Gaston répondit par ce billet :

« Monseigneur,

« Ayant su de mon cousin le duc de Danville et du sieur d'Aligre le respect que Votre Majesté désire que je lui rende, je supplie très-humblement Votre Majesté d'agréer que je l'assure par ces lignes que je ne fais état d'être plus longtemps à Paris que jusqu'à demain, que je m'en irai en ma maison de Limours, n'ayant pas de passion plus forte que celle de témoigner par mon obéissance parfaite que je suis avec soumission,

« Monseigneur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur et sujet,

« GASTON. »

M. le duc d'Orléans se retira bientôt dans son château de Blois, où il mourut en 1660, délaissé, vers la fin de sa vie, par tous les amis qu'il avait successivement abandonnés et trahis. « Il avait, à l'exception du courage, tout ce qui était nécessaire à un honnête homme, dit le cardinal de Retz, mais la faiblesse régnait dans son cœur par la frayeur, et dans son esprit par l'irrésolution; elle salit tout le cours de sa vie. Il entra dans toutes les affaires parce qu'il n'avait pas la force de résister à ceux qui l'y entraînaient, et il en sortit toujours avec honte, parce qu'il n'avait pas le courage de les soutenir. » Il avait peur, peur de ses amis comme de ses ennemis.

La Fronde était finie, celle des gens de robe et celle des gens d'épée; le parlement de Paris retombait dans l'État au rang que lui avait assigné Richelieu et dont il avait voulu sortir par un suprême effort. La tentative avait été la même en France et en Angleterre, quelque différent que fût le succès. C'étaient les mêmes besoins de patriotisme et de liberté, le même désir du pays de prendre une part active dans son gouvernement qui avaient inspiré l'opposition du parlement d'Angleterre au despotisme du roi Charles Ier et l'opposition des parlements français à Richelieu comme à Mazarin. L'Angleterre a eu ce bonheur de n'avoir

Digitized by Google

qu'un parlement de politiques au lieu de dix parlements de magistrats, plus propres à la théorie qu'à la pratique des affaires publiques; la Réforme avait d'avance habitué son peuple à la discussion comme à la liberté. Ses grands seigneurs et ses gentilshommes se placèrent d'abord à la tête du mouvement national, ne demandant rien et n'attendant rien pour eux-mêmes des avantages qu'ils réclamaient pour leur pays. Le reste du régime féodal avait succombé sous Richelieu avec le duc de Montmorency; la France ne sut pas profiter des éléments de courage, de désintéressement et de patriotisme que lui offrait sa magistrature; elle eut le malheur d'être livrée aux factions bruyantes des princes et des grands seigneurs, ambitieux ou envieux, avides d'honneurs et de richesses, empressés à combattre la cour comme à se rapprocher d'elle et plus préoccupés de leurs intérêts personnels que du service public. Sans unité d'action ni de but, tour à tour excités et effrayés par les exemples qui leur venaient d'Angleterre, les Frondeurs n'eurent pour les diriger ni Hampden, ni Cromwell; ils n'avaient derrière eux ni le peuple ni l'armée; les Anglais avaient su accomplir une révolution : la Fronde échoua devant l'habile prudence de Mazarin et la fidélité de la reine envers son ministre. En vain le coadjuteur prétendait-il à le remplacer, Anne d'Autriche n'avait pas oublié le comte de Strafford.

Le cardinal de Retz apprit bientôt toute la frivolité de ses espérances. Le 19 décembre 1652, comme il se rendait au Louvre, il fut arrêté par M. de Villequier, capitaine des gardes de quartier, et mené le soir même au bois de Vincennes; il y avait grand déploiement de forces dans les rues et autour du carrosse; personne ne bougea, « soit que l'abattement du peuple fût trop grand, dit Retz, soit que ceux qui étaient bien intentionnés pour moi perdissent le courage, ne voyant personne à leur tête. » On était las de faire des barricades et de courir sus aux soldats du roi.

« On me mena dans une grande chambre où il n'y avait ni tapisserie ni lit; celui qu'on y apporta sur les onze heures du soir était de taffetas de la Chine, peu propre pour un ameublement d'hiver. Je dormis très-bien, ce que l'on ne doit pas attribuer à la fermeté, parce que le malheur fait naturellement cet effet en moi. J'ai éprouvé en plus d'une occasion qu'il m'éveille le jour et qu'il m'assoupit la nuit. Je fus obligé de me lever le lendemain sans feu parce qu'il n'y avait pas de bois pour en faire, et les trois exempts qu'on avait mis près de moi eurent la bonté de m'assurer que je n'en manquerais pas le lendemain. Celui qui de-

Digitized by Google

meura seul à ma garde le prit pour lui, et je fus quinze jours à Noël, dans une chambre grande comme une église, sans me chauffer. Je ne crois pas qu'on eût pu trouver encore sous le ciel un homme comme cet exempt. Il me vola mon linge, mes habits, mes souliers, et j'étais quelquefois obligé de demeurer huit ou dix jours dans le lit faute d'avoir de quoi m'habiller. Je ne crus pas que l'on pût me faire un traitement pareil sans un ordre supérieur et sans un dessein forcené de me faire mourir de chagrin. Je m'armai contre ce dessein et je me résolus au moins de ne pas mourir de ce genre de mort. Enfin je l'accoutumai à ne me plus tourmenter, à force de lui faire connaître que je ne me tourmentais de rien. A la vérité je m'étais mis assez au-dessus de toutes ces chicaneries pour lesquelles je n'avais que du mépris ; mais je n'avais pas la même supériorité d'âme pour la substance de la prison, si l'on peut se servir de ce terme, et la vue de me trouver tous les matins en me réveillant entre les mains de mes ennemis me faisait sentir que je n'étais rien moins que stoïque. » L'archevêque de Paris venait de mourir, sa dignité allait à son coadjuteur; comme prix de sa liberté, Mazarin demandait à celui-ci de s'en démettre. Le clergé de Paris était fort animé; le cardinal de Retz fut transféré au château de Nantes, d'où il parvint à s'échapper au mois d'août 1653 ; pendant neuf ans, il vécut à l'étranger, en Espagne, en Italie et en Allemagne, mêlé partout aux affaires de l'Europe, intrigant et influent ; rentré enfin en France en 1662, il se démit de l'archevêché de Paris, et s'établit dans la principauté de Commercy, qui lui appartenait, occupé jusqu'à sa mort de payer ses dettes, de bien traiter ses amis et ses serviteurs, d'écrire ses mémoires et de faire sa paix avec Dieu. C'était alors un souci qui ne quittait jamais les plus mondains : le prince de Conti était mort dans une grande dévotion, madame la duchesse de Longueville venait d'expirer aux Carmélites, après vingt-cinq ans de pénitence, lorsque le cardinal de Retz mourut le 24 août 1679. Lors de son arrestation en 1652, le peuple de Paris disait dans les rues qu'avec « le cardinal de Retz on aurait très-bien fait d'emprisonner encore le cardinal Mazarin, pour apprendre à ceux du clergé à ne se plus mêler à l'avenir des affaires de ce monde. » Propos injuste envers le grand gouvernement du cardinal de Richelieu, injuste même envers le cardinal Mazarin ; celui-ci revenait plus puissant que jamais au moment où le cardinal de Retz, perdant à jamais l'espoir de le remplacer au pouvoir, commençait la vie de prison et d'exil qui devait lui donner enfin

Digitized by Google

le temps de mettre la retraite et la repentance entre lui et la mort.

Le cardinal Mazarin était rentré en France, mais il n'était pas revenu à Paris. Le prince de Condé, aigri par l'insuccès de la Fronde, égaré par un orgueil effréné, n'avait pas eu honte d'accepter le titre de généralissime des armées espagnoles; Turenne avait réussi à le rejeter dans le Luxembourg, et ce fut devant Bar assiégé que Mazarin, avec un corps de quatre mille hommes, rejoignit l'armée française; Bar fut pris, et la campagne de 1652, presque partout funeste, venait de s'achever par ce succès, lorsque le cardinal rentra dans Paris, à la fin de janvier 1653. Six mois plus tard, à la fin de juillet, l'insurrection de la Guyenne s'éteignait par une série de conventions particulières; les armées du roi entraient dans Bordeaux; les princes révoltés reçurent leur pardon, en attendant que le prince de Conti épousât, l'année suivante, mademoiselle Martinozzi, l'une des nièces de Mazarin; madame de Longueville se retira à Moulins, dans le couvent où madame de Montmorency, sa tante, pleurait son mari depuis vingt ans; seul, Condé restait rebelle, plus dangereux pour la France que les armées ennemies qu'il commandait.

Le cardinal Mazarin était désormais tout-puissant; quelle que fût la nature des liens qui l'unissaient à la reine, il en avait trop éprouvé la fidélité et la force pour échapper toujours à la tentation de parler en maître; la confiance du jeune roi envers son ministre, qui l'avait élevé, égalait celle de sa mère; les qualités comme les défauts de Mazarin éclataient donc sans contrainte : il ne fut ni vindicatif ni cruel envers ses ennemis les plus acharnés, qu'il ne pouvait confondre, comme Richelieu, avec ceux de l'État; les excès des factions avaient suffi à les détruire : « Le temps est un habile homme, » disait souvent le cardinal; si les gens se plaignaient souvent d'être mal récompensés de leurs services, Mazarin pouvait s'excuser sur le déplorable état des finances. Il ne laissait pas de s'enrichir sans mesure, soigneux cependant de ne pas prendre sur le peuple, disait-on. Il se bornait à tout vendre à son profit, même les charges de la maison royale, sans faire, comme Richelieu, « avance de ses deniers à l'État lorsqu'il ne s'en trouvait point à l'épargne. » Le pouvoir était bien acquis si la fortune était douteuse; M. Mignet l'a dit avec la mâle précision de son langage : « Au milieu de ces agitations déraisonnables qui troublèrent un moment la prudence du grand Turenne, qui tournèrent, dans la main du grand Condé, l'épée de Rocroi contre la France, et qui portèrent le cardinal de Retz

Digitized by Google

à faire de son esprit un si pauvre usage, il n'y eut qu'une volonté stable, celle d'Anne d'Autriche, qu'un homme de bon sens, Mazarin[1]. »

De 1653 à 1657, Turenne, secondé par le maréchal de la Ferté et quelquefois par le cardinal Mazarin lui-même, tint constamment en échec les Espagnols et le prince de Condé, reprenant les places naguère enlevées à la France et secourant les villes assiégées; sans jamais engager de batailles rangées, l'avantage resta presque continuellement à ses armes. Mazarin résolut de porter un coup décisif. Depuis trois ans déjà, après de longues négociations, le cardinal avait conclu avec Cromwell, Protecteur de la république d'Angleterre, un traité de paix et de commerce, prélude et prémices d'une alliance plus intime que l'habile ministre d'Anne d'Autriche n'avait pas cessé de souhaiter et de préparer. Le 23 mars 1657, les pourparlers aboutirent enfin à un traité d'alliance offensive et défensive; il fut conclu à Paris entre la France et l'Angleterre. Cromwell promit qu'un corps de six mille Anglais, soutenus par une flotte prête à les ravitailler et à les appuyer le long des côtes, irait se joindre à l'armée française, forte de vingt mille hommes, pour faire la guerre dans les Pays-Bas espagnols, spécialement pour assiéger les trois places de Gravelines, Mardyk et Dunkerque, dont la dernière devait être remise aux Anglais et rester en leur possession. Six semaines après la conclusion du traité, les troupes anglaises débarquaient à Boulogne; c'étaient des régiments formés et éprouvés dans les longues luttes de la guerre civile, dressés à la discipline la plus exacte, de mœurs sévères, d'une bravoure forte et grave; le roi lui-même vint les recevoir à leur arrivée; Mardyk fut bientôt pris et remis en gage aux Anglais. Cromwell envoya deux nouveaux régiments pour le siége de Dunkerque. Au printemps de 1658, Turenne investit la place. Louis XIV et Mazarin vinrent à Calais pour assister à cette grande entreprise.

« A Bruxelles, ai-je dit dans mon *Histoire de la république d'Angleterre et de Cromwell*, ni don Juan, ni le marquis de Carracena ne voulaient croire que Dunkerque fût en péril; à la fois indolents et fiers, ils dédaignaient les conseils tantôt d'activité vigilante, tantôt de réserve prudente, que leur donnait incessamment Condé; ils ne souffraient pas qu'on vînt les éveiller pendant leur sieste si quelque incident imprévu survenait, ni qu'on doutât de leur succès quand ils étaient de-

[1] *Introduction aux négociations pour la succession d'Espagne.*

Digitized by Google

bout et à cheval. Ils accoururent à la défense de Dunkerque, laissant en arrière leur artillerie et une portion de leur cavalerie. Condé les conjurait de se retrancher en les attendant; don Juan, au contraire, voulait s'avancer dans les dunes et marcher à la rencontre de l'armée française : « Vous n'y pensez pas, disait Condé; ce terrain n'est propre qu'à l'infanterie, et celle des Français est plus nombreuse et plus aguerrie. — Je suis persuadé, répondit don Juan, qu'ils n'oseront seulement pas regarder en face l'armée de S. M. Catholique. — Ah! vous ne connaissez pas M. de Turenne; on ne fait pas impunément une faute devant cet homme-là. » Don Juan persista et s'engagea en effet dans les dunes. Le lendemain, 13 juin, de plus en plus convaincu du danger, Condé fit de nouveaux efforts pour l'engager à se retirer. « Me retirer! s'écria don Juan; si les Français osent combattre, ce jour sera le plus beau qui ait jamais éclairé les armes de S. M. Catholique. — Très-beau, en effet, répondit Condé, si vous ordonnez la retraite. » Turenne mit fin à ce dissentiment dans le camp ennemi; décidé à livrer bataille le 14 juin, au point du jour, il en fit prévenir le général anglais Lockhart par un de ses officiers, qui voulait en même temps expliquer le plan du général en chef et ses motifs : « C'est bon! répondit Lockhart, je m'en rapporte à M. de Turenne; il me dira ses raisons après la bataille, si cela lui convient. » Contraste frappant entre la mâle discipline du bon sens anglais et le frivole aveuglement de l'orgueil espagnol. Condé ne s'était pas trompé : engagée sous de tels auspices, l'issue de la bataille ne pouvait être douteuse. « Monseigneur, dit-il au jeune duc de Gloucester qui servait dans l'armée espagnole à côté de son frère le duc d'York, avez-vous jamais vu livrer une bataille? — Non, prince. — Eh bien! vous allez en voir perdre une. » La bataille des Dunes fut en effet complétement perdue par les Espagnols, après quatre heures d'une lutte très-vive, dans laquelle les régiments anglais enlevèrent vaillamment et avec de grandes pertes le poste le plus difficile et le mieux défendu par l'ennemi; tous les officiers du régiment de Lockhart, à l'exception de deux, y furent tués ou blessés avant la fin du jour; l'armée espagnole se retira en déroute, laissant quatre mille prisonniers aux mains du vainqueur. « Les ennemis sont venus à nous, écrivit, le soir, Turenne à sa femme; ils ont été battus, Dieu en soit loué! J'ai un peu fatigué toute la journée; je vous donne le bonsoir et je vais me coucher. » Dix jours après, le 23 juin 1658, la garnison de Dunkerque était épuisée; le vieux gouverneur, le marquis de Leyde,

Digitized by Google

avait été blessé à mort dans une sortie; la place se rendit, et le surlendemain, 25 juin, Louis XIV y entra pour en faire aussitôt la remise aux Anglais. « Quoique la cour et l'armée soient au désespoir de se dessaisir de ce qu'il appelle un aussi bon morceau, écrivait, la veille, Lockhart au secrétaire Thurloe, cependant le cardinal est ferme dans ses promesses et semble aussi satisfait de remettre cette place à Son Altesse, que je le suis de la recevoir. Le roi aussi est extrêmement poli et obligeant, et il a dans l'âme plus de probité que je ne me l'imaginais. »

La reddition de Dunkerque fut bientôt suivie de celle de Gravelines et de plusieurs autres villes; le grand coup aux armes espagnoles avait été porté, les négociations commençaient, le calme régnait partout en France; le parlement n'avait plus fait parler de lui depuis le 20 mars 1655, lorsque ayant refusé d'enregistrer certains édits de finances, *par défaut de liberté des suffrages*, le roi, parti du château de Vincennes, « était arrivé le matin au Palais de Justice, en justaucorps rouge et chapeau gris, accompagné de toute sa cour en même équipage, comme s'il allait courre le cerf, ce qui était inusité jusqu'à ce jour. Lorsqu'il fut en son lit de justice, il défendit au parlement de s'assembler, et après avoir dit quatre mots, il se leva et sortit sans ouïr aucune harangue[1]. » Les cours souveraines avaient appris à enchérir sur l'ancienne maxime de Matthieu Molé : « Je vais à la cour, je dirai la vérité; après quoi, il faudra obéir au roi. » On se taisait et on obéissait enfin au cardinal Mazarin comme naguère au cardinal de Richelieu.

La cour s'amusait. « On faisait force belles comédies et ballets. Le roi, qui dansait fort bien, les aimait extrêmement, dit mademoiselle de Montpensier, alors exilée de Paris; tout cela ne me touchait point; je songeais que j'en verrais encore assez à mon retour; mais mes dames n'étaient pas de même et rien n'égalait leur chagrin de ne pas se trouver à ces fêtes. » Ce fut bien pis lorsqu'on annonça l'arrivée de la reine Christine de Suède, cette princesse célèbre, qui régnait depuis l'âge de six ans, et qui, en 1654, venait d'abdiquer en faveur de son cousin Charles-Gustave, pour conquérir sa liberté, disait-elle, peut-être aussi parce qu'elle se trouvait en face d'une opposition toujours croissante des grands de son royaume, ennemis des mœurs étrangères que favorisait la reine, comme du projet qu'on lui attribuait de se convertir au catholicisme. Lorsque Christine arriva à Paris, en 1656, elle avait déjà

[1] *Mémoires de Montglat*, t. II.

Digitized by Google

accompli à Bruxelles son abjuration sans en donner les motifs à personne. « Ceux qui en parlent n'en savent rien, disait-elle, et celle qui en sait quelque chose n'en a jamais parlé. » On était fort curieux à Paris de voir cette reine. Le roi envoya au-devant d'elle le duc de Guise, qui en écrivit ainsi à l'un de ses amis : « Elle n'est pas grande, elle a le bras beau, la main blanche et bien faite, mais plus d'homme que de femme, une épaule haute, dont elle cache si bien le défaut par la bizarrerie de son habit, sa démarche et ses actions qu'on en pourrait faire des gageures. Le visage est grand sans être défectueux, tous les traits sont de même et fort marqués, le tour du visage assez raisonnable, accompagné d'une coiffure fort bizarre, c'est une perruque d'homme très-grosse et fort relevée sur le front; le dessus de la tête est d'un tissu de cheveux et le derrière a quelque chose de la coiffure d'une femme. Quelquefois elle porte aussi un chapeau; son corps, lacé par derrière, de biais, est quasi fait comme nos pourpoints, sa chemise sortant tout autour de sa jupe qu'elle porte assez mal attachée et pas trop droite. Elle est toujours fort poudrée, avec force pommade, et ne met quasi jamais de gants. Elle a pour le moins autant de gloire et de fierté qu'en pouvait avoir le grand Gustave, son père; elle est fort civile et caressante, parle huit langues, et principalement la française, comme si elle était née à Paris. Elle en sait plus que toute notre Académie jointe à la Sorbonne, se connaît admirablement en peinture comme en toutes les autres choses, sait mieux toutes les intrigues de notre cour que moi. Enfin, c'est une personne tout à fait extraordinaire. » — « Le roi, quoique fort timide en ce temps-là, dit madame de Motteville, et nullement savant, s'accommoda si bien de cette princesse hardie, savante et fière, que, dès le premier instant, ils demeurèrent ensemble avec liberté et agrément de part et d'autre. Il était difficile, quand on l'avait bien vue et surtout écoutée, de ne pas lui pardonner toutes ses irrégularités, bien qu'elle en eût de fort blâmables. » Toute la cour et Paris s'empressèrent autour de cette reine qui voulut aller partout, même à l'Académie française où nulle femme n'avait jamais été admise. Patru raconte ainsi la visite à l'un de ses amis : « On ne fut averti que vers les huit à neuf heures du matin du dessein de cette princesse, tellement que quelques-uns de nos messieurs n'en purent avoir l'avis. M. de Gombault y vint sans être averti, mais aussitôt qu'il sut le dessein de la reine, il s'en alla, car tu sauras qu'il est en colère contre elle de ce qu'ayant fait quelques vers où il a loué le grand Gustave, elle ne

Digitized by Google

lui a point écrit, elle qui, comme tu sais, a écrit à cent impertinents. J'aurais bien plus de sujet de m'en plaindre ; mais quand rois, reines, princes et princesses ne me feront que de ces maux-là, je ne m'en plaindrai jamais. M. le chancelier[1] avait oublié de faire mettre dans la salle le portrait de cette princesse, qu'elle a donné à la compagnie, ce qui, à mon avis, ne devait pas s'oublier. On vint dire que le carrosse entrait dans la cour. M. le chancelier, suivi de toute la compagnie, alla recevoir la princesse... Aussitôt qu'elle fut entrée dans la salle, elle alla brusquement, à son ordinaire, s'asseoir dans son fauteuil, et, au même instant, sans qu'on nous l'ordonnât, nous nous assîmes; la princesse, voyant que nous étions un peu éloignés de la table, nous dit que nous pouvions nous en approcher. On s'en approcha un peu, mais non comme si on eût été là pour banqueter... On lut plusieurs morceaux, puis M. le directeur, qui était M. de la Chambre, dit à la reine que l'exercice ordinaire de la compagnie était de travailler au Dictionnaire, que, si Sa Majesté l'avait pour agréable, on lui lirait un cahier. « Fort volontiers, » dit-elle. M. de Mézeray lut donc le mot *Jeux* où, entre autres façons proverbiales, il y avait : « *Jeux de princes qui ne* « *plaisent qu'à ceux qui les font.* » Elle se mit à rire. On acheva le mot qui était au net. Il eût été mieux de lire un mot à éplucher, parce que nous eussions tous parlé ; mais on fut surpris, les Français le sont toujours... Après environ une heure de temps, la princesse se leva, fit une révérence à la compagnie et s'en alla comme elle était venue. Voilà au vrai ce qui s'est passé en cette célèbre rencontre, qui fait, sans doute, grand honneur à l'Académie. M. le duc d'Anjou parle d'y venir, et les zélés sont tout transportés de cette gloire[2]. »

La reine Christine revint l'année suivante et passa quelque temps à Fontainebleau. Ce fut là, dans une galerie dont le roi Louis-Philippe avait fait une chambre, où j'ai eu l'honneur d'habiter naguère, qu'elle fit assassiner, presque sous ses yeux, son premier écuyer, Monaldeschi, qu'elle accusait de l'avoir trahie ; elle trouva étonnant et fort mauvais que la cour de France fût choquée de cette exécution. « Cette barbare princesse, dit madame de Motteville, après une action aussi cruelle que celle-là, demeura dans sa chambre à rire et à causer aussi tranquillement que si elle eût fait une chose indifférente ou fort louable. La reine mère toute chrétienne, qui avait eu tant d'ennemis

[1] Le chancelier Séguier, chez lequel l'Académie s'assemblait.
[2] *Œuvres diverses de Patru*, t. II, p. 512.

Digitized by Google

qu'elle aurait pu faire punir et qui n'avaient reçu d'elle que des marques de sa bonté, en fut scandalisée. Le roi et Monsieur la blâmèrent, et le ministre, qui n'était point cruel, en fut étonné. »

La reine mère avait d'autres raisons d'être moins contente qu'au premier voyage de la reine Christine de Suède; le jeune roi témoignait alors beaucoup de goût pour Marie de Mancini, nièce du cardinal Mazarin, hardie et passionnée, dont la sœur Olympe avait déjà su lui plaire avant son mariage avec le comte de Soissons. L'aînée de toutes avait épousé le duc de Mercœur, fils du duc de Vendôme; les deux autres devaient être plus tard unies aux ducs de Bouillon et de la Meilleraye; les espérances de Marie allaient plus haut : comptant sur l'amour du jeune Louis XIV, elle osait rêver au trône; la reine de Suède l'y encourageait : « Il faut épouser ce qu'on aime, » disait-elle au roi. On se hâta de faire comprendre à Christine qu'elle ne pourrait séjourner longtemps en France; le cardinal, « avec une modération dont on ne saurait assez le louer, dit madame de Motteville, mit lui-même obstacle aux ambitieux desseins de sa nièce; il l'envoya au couvent du Brouage, menaçant, si cet exil ne suffisait pas, de quitter la France et d'emmener sa nièce: «Aucune puissance, disait-il au roi, ne saurait m'ôter la libre disposition que Dieu et les lois m'ont donnée sur ma famille. » — « Vous êtes roi, vous pleurez, et je pars! » disait la jeune fille à son royal amant, qui la laissa partir. Marie de Mancini se trompait, il n'était pas encore *le Roi.*

Le cardinal Mazarin et la reine avaient d'autres vues pour le mariage de Louis XIV; c'était depuis longtemps leur travail de terminer la guerre par une alliance avec l'Espagne. L'infante Marie-Thérèse n'était plus héritière du trône, le roi Philippe IV avait enfin un fils; l'Espagne était épuisée par de longs efforts, consternée par les échecs de la campagne de 1658; l'alliance du Rhin, récemment conclue à Francfort entre les deux ligues catholique et protestante, confirmait sans retour les avantages que le traité de Westphalie avait assurés à la France. Les électeurs venaient de porter à l'Empire le jeune Léopold Ier, à la mort de son père Ferdinand III, et ils proposaient leur médiation entre la France et l'Espagne. Le roi Philippe IV hésitait encore, le cardinal Mazarin fit un pas dans une autre direction; le roi partit pour Lyon, accompagné de sa mère et de son ministre, pour aller voir la princesse Marguerite de Savoie, qu'on lui proposait depuis longtemps pour épouse. Elle lui plut et les négociations étaient déjà assez avancées, au grand

Digitized by Google

déplaisir de la reine mère, lorsque le cardinal entra, le 29 novembre 1659, au soir, dans la chambre d'Anne d'Autriche; « il la trouva rêveuse et mélancolique, mais lui était riant. » — « Bonnes nouvelles, madame, » dit-il. — « Eh quoi ! s'écria la reine, serait-ce la paix? — Il y a plus, madame, j'apporte à Votre Majesté la paix et l'infante. » Les Espagnols s'étaient inquiétés, et don Antonio de Pimentel était arrivé à Lyon en même temps que la cour de Savoie, chargé d'une lettre de Philippe IV pour la reine sa sœur. La duchesse de Savoie fut contrainte de repartir avec sa fille, déçue de ses espérances; elle emportait pour toute consolation la promesse écrite que le roi épouserait la princesse Marguerite si le mariage avec l'infante n'était pas accompli dans un an.

L'année n'était pas écoulée et déjà la duchesse de Savoie avait perdu toute illusion; depuis le 13 août, le cardinal Mazarin négociait officiellement avec don Louis de Haro au nom de Philippe IV. Les ministres s'étaient rencontrés au milieu de la Bidassoa, dans l'île des Faisans, où l'on avait élevé un pavillon sur la limite des deux États. Le 7 novembre, la paix des Pyrénées fut enfin signée; elle mettait fin à une guerre qui durait depuis vingt-trois ans, souvent acharnée, toujours onéreuse, et qui avait ruiné les finances des deux pays. La France y gagnait l'Artois et le Roussillon, plusieurs places en Flandre, en Hainault et en Luxembourg; la paix de Westphalie était reconnue par l'Espagne, à laquelle la France restituait tout ce qu'elle conservait en Catalogne et en Franche-Comté. Philippe IV s'était refusé à comprendre le Portugal dans le traité. L'infante recevait en dot 500,000 écus d'or et renonçait à tous ses droits sur la couronne d'Espagne; le prince de Condé était reçu en grâce par le roi et déclarait qu'il voudrait racheter de son sang tout ce qu'il avait commis d'hostilités dedans et hors de France. Le roi le rétablissait dans tous ses honneurs et dignités, lui donnait le gouvernement de la Bourgogne, et au duc d'Enghien, son fils, la charge de grand-maître de France. La gloire du roi d'Espagne était sauve, il n'abandonnait point ses alliés et mariait grandement sa fille. Mais l'Europe ne s'y trompait pas : la France triomphait, la politique du cardinal de Richelieu et du cardinal Mazarin l'emportait partout. L'œuvre d'Henri IV était consommée, la maison d'Autriche était humiliée et vaincue dans ses deux branches; l'homme qui avait conclu la paix de Westphalie et la paix des Pyrénées avait le droit de dire : « J'ai le cœur plus français que le langage. »

Digitized by Google

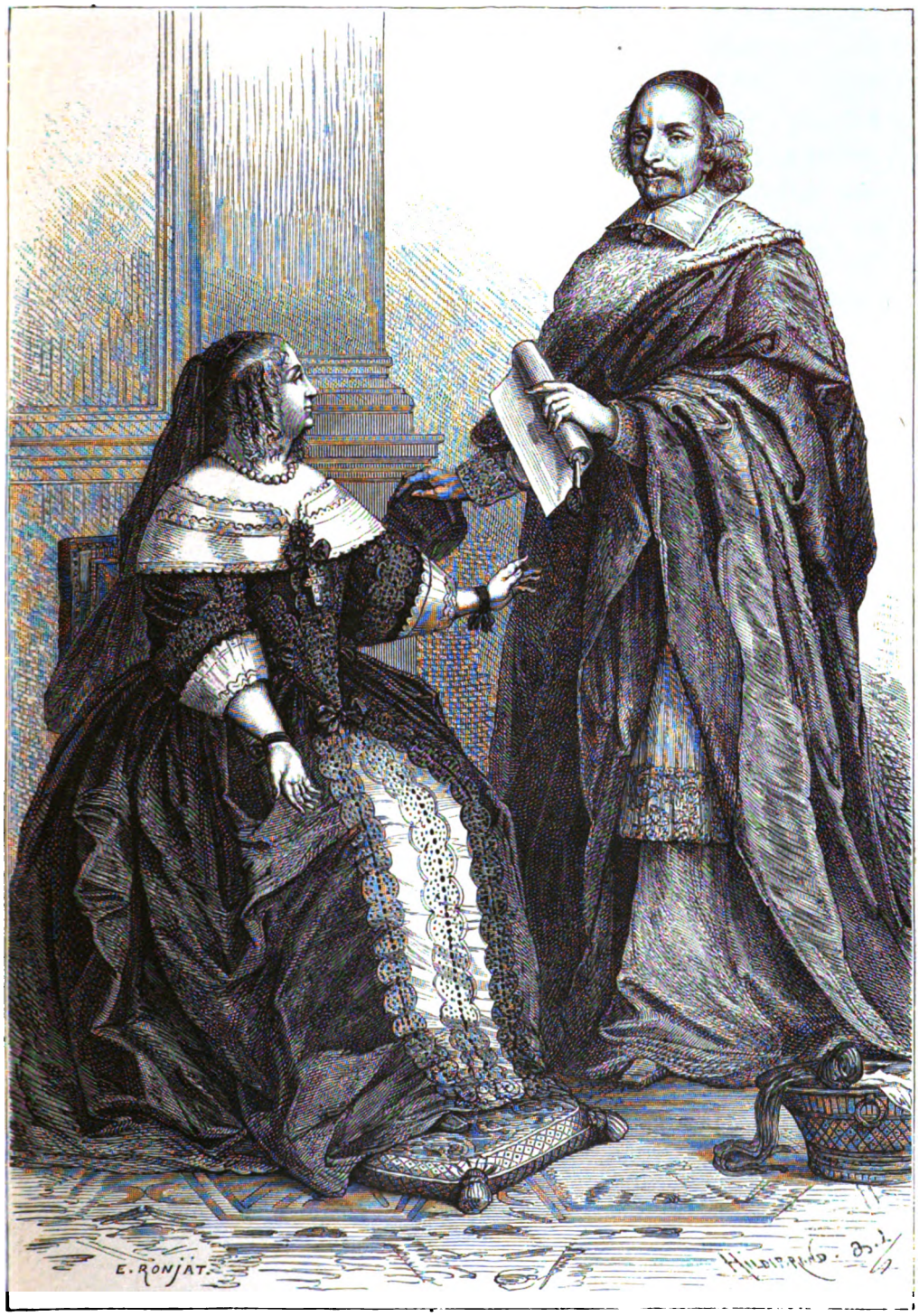

ANNE D'AUTRICHE ET LE CARDINAL MAZARIN

Digitized by Google

Digitized by Google

M. le prince de Condé revint à la cour, « comme s'il n'en fût jamais sorti, » dit mademoiselle de Montpensier[1]! « Le roi lui parlait familièrement de tout ce qu'il avait fait tant en France qu'en Flandre, et cela avec autant d'agrément que si toutes ces choses s'étaient passées pour son service. » « M. le prince le trouva si grand en toutes choses, que, dès le premier moment qu'il put l'approcher, il comprit, à ce qu'il parut, qu'il était temps de s'humilier. Ce génie de souverain et de maître que Dieu avait donné au roi et qui commençait à se faire voir, persuada au prince de Condé que tout ce qui restait du règne passé allait être anéanti[2]. » De ce jour, le roi Louis XIV n'eut pas un sujet plus soumis que le grand Condé.

La cour était dans le Midi, voyageant de ville en ville en attendant les dispenses de Rome. Le 3 juin 1660, don Luis de Haro, au nom du roi de France, épousa l'infante dans l'église de Fontarabie. Mademoiselle de Montpensier voulut assister incognito à la cérémonie; lorsqu'elle fut achevée, la nouvelle reine, sachant que la cousine du roi était là, s'approcha d'elle en disant : « Je veux embrasser cette inconnue, » et elle l'emmena dans sa chambre, causant de toutes choses, mais feignant toujours de ne pas la connaître. La reine mère et le roi Philippe IV se revirent le lendemain, dans l'île des Faisans, après quarante-cinq ans de séparation; le roi y était venu en secret pour voir l'infante, il la regardait par une porte entr'ouverte, dépassant de toute la tête ses courtisans : « Puis-je demander à ma nièce ce qu'elle pense de cet inconnu? dit Anne d'Autriche à son frère. — Il sera temps quand elle aura passé cette porte, » repartit le roi. Le jeune *Monsieur*, frère du roi, se pencha vers sa belle-sœur : « Que semble-t-il à Votre Majesté de cette porte? dit-il tout bas. — Elle me paraît belle et bonne, » répondit la jeune reine. Le roi l'avait trouvée belle, « en dépit de la laideur de sa coiffure et de son habit qui l'avait d'abord surpris. » Le roi Philippe IV regardait M. de Turenne, qui avait accompagné le roi : « Cet homme-ci m'a donné de méchantes heures, » répéta-t-il deux ou trois fois. « On peut juger si M. de Turenne se sentit désobligé, » dit mademoiselle de Montpensier. Le mariage définitif eut lieu à Saint-Jean-de-Luz le 9 juin, et la cour reprit lentement le chemin de Vincennes; on y arrivait à peine que toutes les compagnies souveraines envoyèrent une députation solennelle pour saluer le cardinal Mazarin et le remercier de la

[1] *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, t. III, p. 451.
[2] *Mémoires de madame de Motteville*, t. V, p. 39.

Digitized by Google

paix qu'il venait de faire. C'était un honneur sans exemple, rendu à un ministre dont le parlement avait naguère mis la tête à prix. Le triomphe du cardinal était aussi complet à l'intérieur du royaume qu'à l'extérieur : tous les ennemis étaient soumis ou réduits au silence, Paris et la France dans la joie de la paix et du mariage du roi ; mais, comme le cardinal de Richelieu, Mazarin succombait au faîte de la gloire et de la puissance ; la goutte, à laquelle il était sujet, lui remontait dans l'estomac, il souffrait les plus vives douleurs. Un jour que le roi venait prendre ses avis sur quelque affaire : « Sire, lui dit le cardinal, vous demandez conseil à un homme qui n'a plus de raison et qui extravague. » Il voyait venir la mort avec calme, mais non sans regret. Caché un jour derrière un rideau dans les appartements neufs du palais Mazarin (maintenant la Bibliothèque nationale), le jeune Brienne entendit venir le cardinal ; « il traînait ses pantoufles comme un homme fort languissant et qui sort d'une grande maladie. Il s'arrêtait à chaque pas, car il était très-faible ; il se tenait tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, et jetant les yeux sur les magnifiques objets d'art qu'il avait entassés toute sa vie, il disait : « Il faut quitter tout cela ! » Et se tournant, il ajoutait : « Et encore cela ! Que j'ai eu de peine à acquérir toutes ces choses ! Je ne les verrai plus où je vais. » Il se fit transporter à Vincennes, dont il était gouverneur. Là il continuait à régler toutes les affaires de l'État, cherchant à initier le jeune roi au gouvernement. « Il n'y a personne, disait Turenne, qui travaille tant que M. le cardinal, ni qui trouve tant d'expédients avec une grande netteté d'esprit pour terminer beaucoup d'affaires de différentes sortes. » Le ministre mourant recommanda au roi MM. Le Tellier et de Lionne, et il ajouta : « Sire, je vous dois tout ; mais je crois m'acquitter en quelque sorte envers Votre Majesté en lui donnant M. Colbert. » Le cardinal, inquiet des grands biens qu'il laissait, avait trouvé le moyen de les assurer à ses héritiers en faisant, de son vivant, au roi une donation universelle. Louis XIV la renvoya aussitôt ; le ministre venait de placer ses deux nièces, la princesse de Conti et la comtesse de Soissons, à la tête de la maison des deux reines ; il avait marié sa nièce Hortense Mancini au duc de la Meilleraye, qui prit le nom de duc de Mazarin. Le père de ce duc était le parent et le protégé du cardinal de Richelieu, pour lequel Mazarin avait toujours conservé beaucoup de reconnaissance. Ce fut à lui et à sa femme qu'il laissa le reste de ses grands biens, après avoir répandu sur tous ses parents d'énormes libéralités ; les tableaux et les joyaux

Digitized by Google

allaient au roi, à Monsieur et aux reines. Une somme considérable fut employée à la fondation et à la dotation du collége des Quatre-Nations[1], destiné à l'éducation de soixante enfants des quatre provinces réunies à la France par les traités de Westphalie et des Pyrénées, Alsace, Roussillon, Artois et Pignerol. La fortune du cardinal fut évaluée à cinquante millions.

Mazarin avait à peine achevé de faire ses dernières dispositions lorsque son mal s'aggrava violemment. « Le 5 mars on ordonna les prières publiques des quarante heures dans toutes les églises de Paris, ce qui ne se fait d'ordinaire que pour les rois, » dit madame de Motteville. Le cardinal avait fait venir M. Joly, curé de Saint-Nicolas des Champs, homme de grande réputation de piété, et le pria de ne le plus quitter. « J'ai des scrupules de ne point craindre assez la mort, » disait-il à son confesseur. Il tâtait lui-même son pouls, en murmurant tout bas : « Je souffrirai encore beaucoup. » Le roi l'avait quitté le 7 mars au soir, il ne le revit plus et fit appeler les ministres ; » le vivant prenait déjà la place du mourant, avec un commencement de grandeur de suite et de bruit qui faisait admirer les changements du monde. Le 9, entre deux et trois heures du matin, Mazarin se souleva un peu dans son lit, priant Dieu et souffrant beaucoup, puis il dit à haute voix : « Ah ! sainte Vierge, ayez pitié de moi, recevez mon âme, » et il expira, faisant bonne mine à la mort jusqu'au dernier instant. » La reine mère avait quitté sa chambre depuis deux jours, parce qu'elle était trop proche de celle du mourant. « Elle pleura moins que le roi, dit madame de Motteville, étant plus dégoûtée des créatures par la connaissance qu'elle avait de leurs imperfections, en sorte qu'il fut bientôt aisé de juger que les défauts du mort ne tarderaient pas à lui paraître plus grands qu'elle ne les avait encore vus, car il ne se contentait pas d'exercer une puissance souveraine sur tout le royaume, il l'exerçait sur les souverains mêmes qui la lui avaient donnée, ne leur laissant la liberté de disposer de rien de considérable[2]. »

Louis XIV allait régner avec un éclat et une puissance sans exemple; ses sujets étaient soumis et l'Europe en paix ; il recueillait les fruits des travaux du roi Henri IV son grand-père, du cardinal de Richelieu, du cardinal Mazarin. En continuant l'œuvre d'Henri IV, Richelieu avait rendu possible le gouvernement de Mazarin; il avait fondé l'autorité

[1] Maintenant le palais de l'Institut.
[2] *Mémoires de madame de Motteville*, t. V, p. 105.

Digitized by Google

royale sur des bases si fortes que les princes du sang eux-mêmes ne purent l'ébranler. Mazarin avait détruit les partis et assuré à la France une paix glorieuse. Le grand ministre avait succédé au grand roi et l'habile homme au grand ministre ; la prudence, l'adresse et la finesse italiennes avaient remplacé l'indomptable volonté, l'incomparable jugement et la grandeur des vues du prêtre et du gentilhomme français. Richelieu et Mazarin avaient accompli leur œuvre patriotique ; le tour du Roi était venu.

Digitized by Google

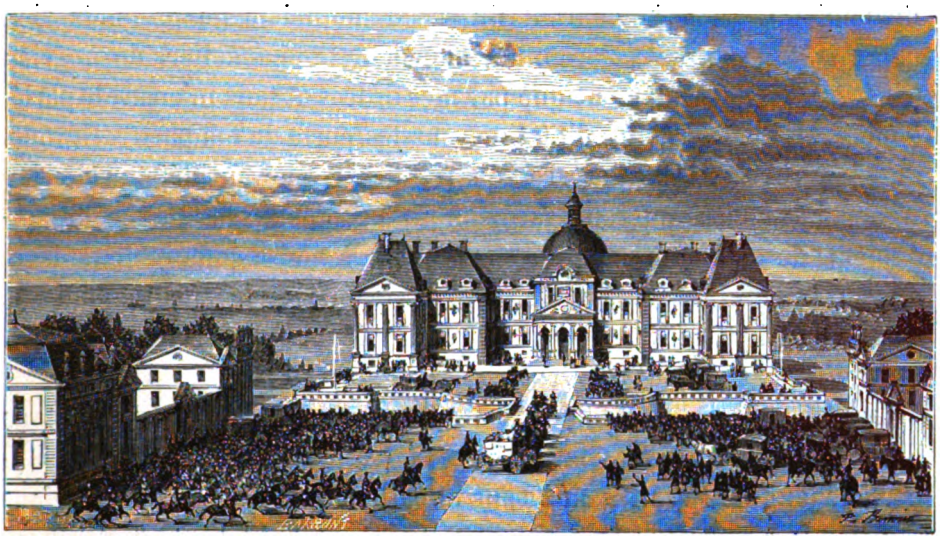

CHAPITRE XLIV

LOUIS XIV. — SES GUERRES ET SES CONQUÊTES

— 1661-1697 —

Le cardinal Mazarin mourant avait donné ce conseil au jeune roi : « Faites vos affaires vous-même, Sire, et n'élevez plus de premier ministre où vos bontés m'ont placé; j'ai connu, par les choses que j'aurais pu faire contre votre service, combien il est dangereux à un roi de mettre ses serviteurs en pareil état. » Mazarin connaissait bien le roi qu'il avait vu naître ; « il y a en lui l'étoffe de quatre rois et d'un honnête homme, » disait-il. A peine le ministre était-il mort que Louis XIV fit appeler son conseil : le chancelier Séguier, le surintendant Fouquet et les secrétaires d'État Le Tellier, de Lionne, Brienne, Duplessis-Guénéguaud et la Vrillière, puis s'adressant au chancelier : « Monsieur, dit-il, je vous ai fait assembler avec mes ministres et mes secrétaires d'État pour vous dire que jusqu'à présent j'ai bien voulu laisser gouverner mes affaires par feu M. le cardinal ; il est temps que je les gouverne moi-même; vous m'aiderez de vos conseils quand je vous les

Digitized by Google

demanderai. Hors le courant du sceau auquel je ne prétends rien changer, je vous prie et ordonne, monsieur le chancelier, de ne rien sceller en commandement que par mes ordres et sans m'en avoir parlé, à moins qu'un secrétaire d'État ne vous les porte de ma part... Et vous, messieurs », s'adressant aux secrétaires d'État, « je vous défends de rien signer, pas même une sauvegarde ou un passe-port sans mon commandement, de me rendre compte chaque jour à moi-même, et de ne favoriser personne dans vos rôles du mois. Monsieur le surintendant, je vous ai expliqué mes intentions; je vous prie de vous servir de Colbert, que feu M. le cardinal m'a recommandé. »

Les conseillers du roi étaient gens d'expérience; ils reconnurent tous l'accent du maître. Par timidité ou par respect, Louis XIV avait supporté le joug de Mazarin, non sans impatience toutefois et en attendant son tour[1]: « Monsieur le cardinal fait tout ce qu'il veut, disait-il un jour, et je le souffre à cause des bons services qu'il m'a rendus, mais je serai maître à mon tour; » et il ajoutait: « le roi mon grand-père a fait de grandes choses et en a laissé faire; si Dieu me fait la grâce de vivre encore vingt ans, j'en pourrai bien faire autant ou plus que lui. » Dieu devait accorder à Louis XIV plus de temps et de puissance qu'il n'en demandait, mais Henri IV avait eu ce bonheur de ne tenir sa grandeur qu'à la pointe de l'épée, sans jamais avoir le loisir de s'en enivrer. Le pouvoir absolu est de sa nature si malsain et dangereux que la plus ferme raison n'y saurait résister toujours. Louis XIV eut ce malheur d'être roi soixante-douze ans et de régner cinquante-six ans en maître souverain.

« Beaucoup de gens se persuadaient, dit le roi dans ses *Mémoires*[2], que l'assiduité de mon travail n'était qu'une chaleur qui devait bientôt se ralentir; mais le temps leur a fait voir ce qu'ils en devaient croire; car on me vit marcher constamment dans la même route, vouloir être informé de tout ce qui se faisait, écouter les prières et les plaintes de mes moindres sujets, savoir le nombre de mes troupes et l'état de mes places, traiter immédiatement avec les ministres étrangers, recevoir les dépêches, faire moi-même une partie des réponses et donner à mes secrétaires la substance des autres, régler la recette et la dépense de mon État, me faire rendre compte à moi-même par ceux qui étaient dans les emplois importants, tenir mes affaires secrètes, distribuer les

[1] Portraits de la cour. *Archives curieuses*, t. VIII, p. 571.
[2] *Mémoires de Louis XIV*, t. II, p. 592.

Digitized by Google

grâces par mon propre choix, conserver en moi seul toute mon autorité, et tenir ceux qui me servaient dans une modestie fort éloignée de l'élévation des premiers ministres. »

Le jeune roi régla dès le début sa vie et ses heures : « Je m'imposai pour loi, dit-il dans ses *Instructions au dauphin*, de travailler régulièrement deux fois par jour. Je ne puis vous dire quel fruit je recueillis aussitôt après cette résolution. Je me sentis comme élever l'esprit et le courage; je me trouvai tout autre, je découvris en moi ce que je ne connaissais pas et je me reprochai avec joie de l'avoir si longtemps ignoré. Il me sembla alors que j'étais roi et né pour l'être. »

Le goût de l'ordre et de la règle était naturel à Louis XIV, il le manifesta bientôt dans ses conseils : « Sous le cardinal Mazarin[1], tout n'était proprement que désordre et confusion; il faisait tenir le conseil dans sa chambre pendant qu'on lui faisait la barbe et qu'on l'habillait, sans jamais faire asseoir personne, pas même le chancelier ni le maréchal de Villeroy, et il badinait souvent avec sa fauvette et sa guenon dans le temps qu'on lui parlait d'affaires. Après la mort de Mazarin le conseil du roi prit une forme plus convenable. Le roi était seul assis, tous les autres se tenaient debout, le chancelier s'appuyait sur le balustre du lit, et M. de Lionne sur le chambranle de la cheminée. Celui qui rapportait se mettait vis-à-vis du roi et, s'il fallait écrire, il s'asseyait sur un tabouret qui était au bout de la table où il y avait une écritoire et du papier. J'accommoderai cette affaire avec les ministres de Votre Majesté, disait un jour au jeune roi l'ambassadeur de Portugal. — Je n'ai point de ministres, monsieur l'ambassadeur, repartit Louis XIV; vous voulez dire mes gens d'affaires. »

La longue habitude du métier de roi ne devait pas lasser, épuiser la jeune ardeur du roi Louis XIV ; il avait gouverné longtemps lorsqu'il écrivait : « Il ne faut pas vous imaginer, mon fils, que les affaires d'État soient comme ces endroits obscurs et épineux des sciences qui vous auront peut-être fatigué, où l'esprit tâche de s'élever avec effort au-dessus de lui-même, où l'inutilité, du moins apparente, nous rebute autant que la difficulté. La fonction des rois consiste principalement à laisser agir le bon sens, qui agit toujours naturellement sans peine. Tout ce qui est le plus nécessaire à ce travail est en même temps agréable; car c'est en un mot, mon fils, avoir les yeux ouverts sur toute la terre, apprendre

[1] *Histoire de France*, par le P. Daniel, t. XVI, p. 89.

Digitized by Google

incessamment les nouvelles de toutes les provinces et de toutes les nations, le secret de toutes les cours, l'humeur et le faible de tous les princes et de tous les ministres étrangers, être informé d'un nombre infini de choses qu'on croit que nous ignorons, voir autour de nous-mêmes ce qu'on nous cache avec le plus de soin, découvrir les vues les plus éloignées de nos propres courtisans, leurs intérêts les plus obscurs qui viennent à nous par des intérêts contraires, et je ne sais enfin quel autre plaisir nous ne quitterions pas pour celui-là, si la curiosité seule nous le donnait[1]. »

A vingt-deux ans, non plus que dans le reste de sa vie, Louis XIV ne fut disposé à sacrifier les affaires aux plaisirs, mais il ne sacrifiait pas les plaisirs aux affaires; c'était sur ce goût naturel à un prince jeune, libre pour la première fois de ses actions, que comptait le surintendant Fouquet pour accroître son influence et peut-être sa puissance auprès du roi. « Le procureur général[2], quoique grand voleur, demeurera le maître des autres, » avait dit la reine mère à madame de Motteville au moment de la mort de Mazarin. Les espérances de Fouquet n'allaient à rien moins qu'à remplacer le ministre.

Né en 1615, et surintendant des finances de moitié avec Servien depuis 1655, Fouquet occupait seul cette charge depuis la mort de son collègue en 1659; il avait fidèlement servi le cardinal Mazarin à travers les troubles de la Fronde. Celui-ci l'avait maintenu au pouvoir malgré de nombreuses accusations de malversations et de prodigalités. Fouquet n'était cependant pas assuré de la bonne foi du cardinal; il acheta Belle-Ile pour s'assurer une retraite, et prépara pour sa défense personnelle un projet insensé qui devait servir plus tard à le perdre. Dès le début de son règne, les conseils de Mazarin mourant, les avis de Colbert, les premières observations du roi perdirent irrévocablement Fouquet dans l'esprit du jeune monarque. Pendant que le surintendant rêvait le ministère, et que ses amis l'appelaient l'*Avenir*, lorsqu'il préparait pour le roi, dans son château de Vaux-le-Vicomte, une fête qui devait lui coûter quarante mille écus, Louis XIV, d'accord avec Colbert, avait résolu sa perte; la forme du procès était décidée, le roi ne voulait pas avoir affaire au parlement; Colbert suggéra à Fouquet la pensée de se défaire de sa charge de procureur général. Achille de Harlay l'acheta quatorze cent mille livres; un million payé comptant fut remis au roi

[1] *Mémoires de Louis XIV*, t. II. p. 428.
[2] Fouquet était procureur général au Parlement de Paris.

Digitized by Google

pour les nécessités pressantes de Sa Majesté; le surintendant achetait tout le monde, même le roi.

Le 17 août 1661, toute la cour se pressait dans les jardins de Vaux, dessinés par Le Nôtre; le roi admirait les tableaux de Le Brun, les *Fâcheux* de Molière représentés ce jour-là pour la première fois, la vaisselle d'or et d'argent qui encombrait les tables, et sa colère intérieure

COLBERT (JEAN-BAPTISTE)
D'après Claude Le Fèvre.

redoublait : « Ah ! Madame, dit-il à la reine sa mère, ne ferons-nous pas rendre gorge à tous ces gens-là ? » Il voulait faire arrêter le surintendant au milieu même de cette fête dont la splendeur était accusatrice. Anne d'Autriche, secrètement indulgente pour Fouquet, l'en empêcha : « Cette action ne vous ferait guère d'honneur, mon fils, dit-elle, chacun voit que ce pauvre homme se ruine pour vous faire bonne chère, et vous le feriez arrêter dans sa maison ? »

Digitized by Google

« Je différai l'exécution de mon dessein, dit Louis XIV dans ses *Mémoires*, ce qui me donna une peine incroyable, car je voyais que pendant ce temps-là il pratiquait de nouvelles subtilités pour me voler; vous pouvez juger qu'à l'âge où j'étais il fallut que ma raison fît beaucoup d'effort sur mes ressentiments pour agir avec tant de retenue. Toute la France loua particulièrement le secret dans lequel j'avais tenu durant trois ou quatre mois une résolution de cette nature, principalement à l'égard d'un homme qui avait des entrées si particulières auprès de moi, qui entretenait commerce avec tout ce qui m'approchait, qui recevait des avis du dedans et du dehors de l'État et qui de soi-même devait tout appréhender par le seul témoignage de sa conscience. » Fouquet appréhendait et se rassurait tour à tour; le roi, disait-il, lui avait pardonné tout le désordre que les malheurs des temps et la volonté absolue du cardinal Mazarin avaient pu introduire dans les finances; cependant il était inquiet lorsqu'il suivit Louis XIV à Nantes; le roi allait tenir les états de Bretagne. « Nantes, Belle-Ile ! Nantes, Belle-Ile ! » répétait-il. En arrivant, Fouquet était malade et tremblait la fièvre; il ne vit point le roi.

Le 5 septembre au soir, le roi écrivit lui-même à la reine sa mère: « Madame ma mère, je vous ai déjà écrit ce matin l'exécution des ordres que j'avais donnés pour faire arrêter le surintendant; vous savez qu'il y a longtemps que j'avais cette affaire sur le cœur, mais il a été impossible de le faire plus tôt, parce que je voulais qu'auparavant il fît payer trente mille écus pour la marine, et que d'ailleurs il fallait ajuster diverses choses qui ne se pouvaient faire en un jour, et vous ne sauriez vous imaginer la peine que j'ai eue seulement à trouver le moyen de parler en particulier à d'Artagnan. J'avais la plus grande impatience du monde que cela fût achevé, n'y ayant plus autre chose qui me retînt en ce pays. Enfin ce matin, le surintendant étant venu travailler avec moi à l'accoutumée, je l'ai entretenu tantôt d'une matière, et tantôt d'une autre, et fait semblant de chercher des papiers, jusqu'à ce que j'aie aperçu, par la fenêtre de mon cabinet, d'Artagnan dans la cour du château; et alors j'ai laissé aller le surintendant qui, après avoir causé un peu au bas de l'escalier avec la Feuillade, a disparu dans le temps qu'il saluait M. Le Tellier, de sorte que le pauvre d'Artagnan croyait l'avoir manqué, et m'a envoyé dire par Maupertuis qu'il soupçonnait que quelqu'un lui avait dit de se sauver; mais il le rattrapa sur la place de la grande Église, et l'a arrêté de ma part, environ sur le midi.

Digitized by Google

L'on a mis le surintendant dans l'un de mes carrosses suivi de mes mousquetaires, qui le mènent au château d'Angers, tandis que sa femme, par mon ordre, s'en va à Limoges... J'ai déclaré à ces messieurs, qui sont ici avec moi, que je ne voulais plus de surintendant, mais travailler moi-même aux finances avec des personnes fidèles qui n'agiront pas sans moi, connaissant que c'était le vrai moyen de me mettre dans l'abondance et de soulager mon peuple. Dans le peu d'occupations que j'y ai déjà données, j'ai remarqué des choses importantes dans lesquelles je ne voyais goutte. Vous n'aurez pas de peine à croire qu'il y a eu des gens bien penauds; mais je suis bien aise qu'ils voient que je ne suis pas si dupe qu'ils se l'étaient imaginé et que le meilleur parti est de s'attacher à moi. »

Trois ans devaient s'écouler avant la fin du procès de Fouquet: en vain un valet de chambre du surintendant, prenant les devants sur tous les courriers du roi, avait su prévenir à temps ses amis éperdus; les papiers de Fouquet furent saisis, très-compromettants pour lui comme pour un grand nombre de personnes de la cour, hommes et femmes. Colbert poursuivit l'affaire avec une sévérité de justice qui ressemblait à la haine; l'amour-propre du roi était personnellement engagé à faire condamner un ministre coupable de grandes dilapidations et de beaucoup de désordres, plutôt que d'une infidélité volontaire. Le sentiment public avait d'abord été si contraire au surintendant que les paysans criaient aux mousquetaires chargés de l'amener d'Angers à la Bastille: « N'ayez pas peur qu'il se sauve, nous le pendrions bien de nos mains; » mais la longueur et la dureté de la procédure, les efforts de la famille et des amis de Fouquet, la colère du parlement auquel le procès avait été enlevé en faveur de commissaires choisis avec soin, amenèrent un grand changement; sur les deux conseillers rapporteurs, l'un, M. de Sainte-Hélène, penchait pour la rigueur, l'autre, Olivier d'Ormesson, homme intègre et courageux, ne se préoccupait que de la justice et méprisait les insinuations qui lui arrivaient de la cour. Colbert prit un jour la peine de venir voir le vieux M. d'Ormesson, père du rapporteur, pour se plaindre des lenteurs que son fils apportait, disait-il, dans le procès : « Il est fort extraordinaire, dit le ministre, qu'un grand roi, craint de toute l'Europe, ne puisse faire achever le procès d'un de ses sujets. — Je suis fâché que le roi ne soit pas satisfait de la conduite de mon fils, repartit le vieillard ; je sais qu'il pratique ce que je lui ai toujours appris : craindre Dieu, servir le roi et rendre la justice sans

Digitized by Google

acception de personne. La lenteur de l'affaire ne dépend pas de lui, il y travaille soir et matin sans perdre un instant. » Olivier d'Ormesson perdit l'intendance du Soissonnais dont il était titulaire, mais il ne se laissa pas détourner de sa scrupuleuse intégrité. Il s'irrita même des continuelles attaques du chancelier Séguier, plus courtisan que jamais dans sa vieillesse, et pressé de terminer l'affaire au gré de la cour. « Je dis à plusieurs de la Chambre, écrit-il, que je n'aimais pas qu'on me donnât le fouet tous les matins, et que M. le chancelier était une manière de correcteur que je ne souffrirais pas[1]. »

Fouquet, qui réclamait la juridiction du parlement, avait d'abord refusé de répondre aux interrogatoires ; il fut décidé qu'on lui ferait son procès « comme à un muet », mais ses amis lui firent conseiller de ne point persister dans son silence ; le courage et la présence d'esprit de l'accusé embarrassèrent plus d'une fois ses juges. On lisait le ridicule projet trouvé derrière une glace dans la maison de campagne de Fouquet, à Saint-Mandé : les instructions données à ses amis pour le cas de son arrestation semblaient prévoir une rébellion ; Fouquet écoutait, les yeux fixés sur le crucifix : « Vous ne pouvez méconnaître que ce soit là un crime d'État, dit le chancelier. — Je confesse, monsieur, que c'est une extravagance, repartit l'accusé, mais ce n'est pas un crime d'État. Je supplie ces messieurs, » et il se tournait vers les juges, « de trouver bon que j'explique ce que c'est qu'un crime d'État ; c'est quand on est dans une charge principale, qu'on a le secret du prince, et que tout d'un coup on se met du côté des ennemis, qu'on engage toute sa famille dans les mêmes intérêts, qu'on fait livrer les passages par son gendre, et ouvrir les portes à une armée étrangère pour l'introduire dans l'intérieur du royaume. Voilà, messieurs, ce qu'on appelle un crime d'État. » Le chancelier ne pouvait protester ; personne n'avait oublié sa conduite pendant la Fronde. M. d'Ormesson conclut au bannissement perpétuel et à la confiscation de tous les biens : c'était tout ce que les amis de Fouquet pouvaient espérer ; M. de Sainte-Hélène conclut à la décapitation. « Il n'y aurait pour le punir que la corde et les gibets, s'écria M. Pussort, le plus violent dans la cour contre l'accusé ; mais à cause des charges qu'il a possédées, et des parents considérables qu'il a, je me relâche à prendre l'avis de M. de Sainte-Hélène. » « Que dites-vous de cette modération ? » écrit madame de Sévigné à M. de Pomponne,

[1] *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. II, p. 88.

Digitized by Google

comme elle fidèle ami de Fouquet. « C'est à cause qu'il est oncle de Colbert et qu'il a été récusé qu'il a voulu en user si honnêtement. Pour moi, je saute aux nues quand je pense à cette infamie... Il faut que vous sachiez que M. Colbert est tellement enragé qu'on attend quelque chose d'atroce et d'injuste qui nous mettra tous au désespoir. Sans cela, mon pauvre monsieur, en l'état où nous sommes, nous pouvons

FOUQUET (NICOLAS)
D'après Nanteuil.

espérer de voir notre ami, quoique bien malheureux au moins avec la vie sauve, qui est une grande affaire. »

« Priez bien Dieu et sollicitez vos juges, avait fait dire la reine mère à mesdames Fouquet, car du côté du roi il n'y a rien à attendre. — S'il est condamné, je le laisserai mourir, » annonçait Louis XIV. Fouquet ne fut pas condamné, la cour se rangea à l'avis d'Olivier d'Ormesson.

Digitized by Google

« Louez Dieu, monsieur, et le remerciez, écrivait madame de Sévigné le 20 décembre 1664, notre pauvre ami est sauvé ; il a passé de treize à l'avis de M. d'Ormesson, et neuf à celui de Sainte-Hélène. De longtemps, je ne serai remise de ma joie ; tout de bon, elle est trop complète, j'ai peine à la contenir. Le roi change l'exil en une prison et lui refuse sa femme, ce qui est contre toutes les règles ; mais gardez-vous bien de rien rabattre de votre joie, la mienne en est augmentée et me fait mieux voir la grandeur de notre victoire. » Fouquet fut conduit à Pignerol, et toute sa famille éloignée de Paris. Il mourut pieusement dans sa prison en 1680, un an avant sa vénérable mère Marie Maupeou, si fort préoccupée de l'âme de son fils, au faîte de la grandeur, qu'elle se jeta à genoux en apprenant son arrestation, et s'écria : Je vous remercie, mon Dieu, je vous ai toujours demandé son salut, en voilà le chemin ! » Fouquet était coupable ; l'acharnement de ses ennemis et les rigueurs du roi ont failli le faire acquitter par l'histoire comme par ses juges.

Ceux mêmes qui voyaient le mal dans l'État comme Louis XIV et Colbert, se faisaient illusion sur les forces dont ils disposaient pour le guérir ; le châtiment du surintendant et la ruine des traitants pouvaient arrêter un instant les dilapidations ; la puissante main de Colbert pouvait rétablir l'ordre dans les finances, fonder des manufactures nouvelles, relever la marine et protéger le commerce, mais l'ordre était momentané et la prospérité superficielle, tant que la volonté du souverain restait la seule loi de l'État. Maître de maintenir la paix en Europe après tant et de si longues hostilités, le jeune Louis XIV n'attendait que l'occasion de recommencer la guerre. « Les résolutions que j'avais dans l'esprit me semblaient fort dignes d'être exécutées, dit-il ; mon activité naturelle, la chaleur de mon âge et le désir violent que j'avais d'augmenter ma réputation me donnaient une forte impatience d'agir ; mais j'éprouvais dans ce moment que l'amour de la gloire a les mêmes délicatesses, et, si j'ose le dire, les mêmes timidités que les plus tendres passions : car autant que j'avais d'ardeur de me signaler, autant avais-je d'appréhension de faillir et, regardant comme un grand malheur la honte qui suit les moindres fautes, je voulais prendre dans ma conduite les dernières précautions. »

Le jour des revers était plus éloigné pour Louis XIV que celui des fautes. Dieu lui avait accordé d'incomparables instruments pour accomplir ses desseins ; pendant que Colbert remplissait les coffres de l'épargne, tout en diminuant les impôts, un homme plus jeune que le roi

Digitized by Google

LOUIS XIV CONGÉDIE FOUQUET

Digitized by Google

Digitized by Google

lui-même, le marquis de Louvois, fils de Michel Le Tellier, admis au conseil dès l'âge de vingt ans, préparait avec passion ces guerres presque toujours heureuses tant qu'il vécut, quelque insuffisantes qu'en fussent les raisons, quelque injuste qu'en pût être le but.

Les affaires étrangères n'étaient pas en moins bonnes mains que l'administration des finances et de la guerre; M. de Lionne était un diplomate habile, rompu depuis longtemps aux grandes affaires, fin et sensé, plus célèbre parmi ses contemporains que dans l'histoire, toujours au second rang, derrière Mazarin ou Louis XIV, « qui lui ont pris sa gloire, » dit M. Mignet. Les négociations que conduisait M. de Lionne étaient délicates. Louis XIV n'avait jamais renoncé aux droits de la reine sur la succession d'Espagne; le roi Philippe IV n'avait pas payé la dot de sa fille, disait-il; l'ambassadeur de France à Madrid, l'archevêque d'Embrun, négociait secrètement pour obtenir la révocation de la renonciation de Marie-Thérèse, ou tout au moins la reconnaissance du droit de *dévolution* sur les Pays-Bas catholiques. Cette étrange coutume du Hainaut assurait aux enfants du premier lit la succession des biens paternels, à l'exclusion de la postérité du second lit. Louis XIV en réclamait l'application au profit de la reine sa femme, fille d'Élisabeth de France. « Il faut bien tôt ou tard qu'on fasse justice à la reine sur les droits qui peuvent lui appartenir ou que je cherche à me la faire moi-même, » écrivait Louis XIV à l'archevêque d'Embrun. Cette justice et ces droits furent à vrai dire le pivot de toutes les négociations et de toutes les guerres du roi Louis XIV. « Je ne puis pas changer en un instant du blanc en noir toutes les anciennes maximes de cette couronne, » disait le roi; il n'obtenait rien du côté de l'Espagne, il se préparait d'avance à la guerre.

Dans cette vue et avec ces perspectives, l'alliance des Hollandais lui était nécessaire. Ébranlée par la conduite des Provinces-Unies au congrès de Munster et par leur paix séparée avec l'Espagne, l'intimité entre les États généraux et la France s'était resserrée par la prévoyante politique de Jean de Witt, grand pensionnaire de Hollande et prépondérant à bon droit dans la politique de son pays. Hardi et prudent, courageux et sage, il avait su mieux que personne juger les véritables intérêts de la Hollande, et les soutenir partout, envers Cromwell comme envers Mazarin, avec une modération fière. Son grand et calme jugement l'avait rapproché de la France, la plus utile alliée que pût avoir la Hollande. En dépit des difficultés apportées aux bonnes relations par les

Digitized by Google

mesures commerciales de Colbert, un nouveau traité fut conclu entre Louis XIV et les Provinces-Unies : « Je suis informé de bonne part, écrivait à Jean de Witt son ambassadeur à Paris, Boreel, le 8 juin 1662, que Sa Majesté fait un cas tout particulier de la nouvelle alliance entre elle et leurs Hautes Puissances qu'il regarde comme son propre ouvrage. Il en attend de grands avantages pour la sûreté de son royaume et pour celle des Provinces-Unies qu'il sait, dit-il, avoir été tendrement chéries de Henri le Grand ; et il prétend que si leurs Hautes Puissances ont chéri son aïeul comme un père, elles l'aiment dès à présent comme un fils, le prenant pour leur meilleur ami et principal allié. » Une négociation secrète se poursuivait en même temps entre Jean de Witt et le comte d'Estrades, ambassadeur de France en Hollande, pour la formation et la protection d'une république catholique dans les Pays-Bas, selon l'ancien projet de Richelieu, ou pour le partage entre la France et les Provinces-Unies. Jean de Witt était pressé d'agir ; Louis XIV semblait se prémunir en vue de la mort du roi d'Espagne, ne pouvant, disait-il, avec *bienséance et honneur* aller contre la foi des traités qui l'unissaient à son beau-père : « Ce qui peut être tenu secret pendant quelque temps ne le saurait être pour toujours, ni être caché à la postérité, » disait-il au comte d'Estrades dans une lettre particulière, « en tous cas, il y a certaines choses qui sont bonnes à faire et mauvaises à mettre par écrit. » On s'entendait sans écrire ; Louis XIV comprenait bien le noble cœur et le grand esprit auquel il avait affaire lorsqu'il écrivait au comte d'Estrades, le 20 avril 1663 : « Il se voit que Dieu a fait naître monsieur de Witt pour de grandes choses[1], puisque à son âge il a déjà mérité depuis plusieurs années d'être la plus considérable personne de son État, et je crois aussi qu'ayant acquis un si bon ami en lui, ce n'a pas été un simple effet du hasard, mais de la Providence divine qui dispose de bonne heure les instruments dont elle veut se servir pour la gloire de cette couronne et pour l'avantage et la sûreté des Provinces-Unies. La seule plainte que je fais de lui, c'est qu'ayant autant d'estime et d'affection que j'en ai pour sa personne, il ne me veuille point laisser le moyen de lui en donner quelques marques effectives, ce que je ferais avec une très-grande joie. » Louis XIV n'était pas accoutumé à rencontrer dans les cours étrangères le fier désintéressement du bourgeois patricien qui, depuis l'âge de vingt-cinq ans, gouvernait les Provinces-Unies.

[1] Jean de Witt était né en 1632.

Digitized by Google

La partie était donc étroitement liée entre la France et la Hollande, et Louis XIV était resté fidèle à la politique de Henri IV et de Richelieu lorsque Philippe IV mourut le 17 septembre 1665; presque en même temps éclata le dissentiment entre l'Angleterre et la Hollande, à la suite de sourdes hostilités. Les Provinces-Unies réclamèrent le secours de la France.

Des liens étroits unissaient alors la France et l'Angleterre. Monsieur, frère unique du roi, avait épousé Henriette d'Angleterre, sœur de Charles II; pauvre et débauché, à peine rétabli sur le trône, le roi d'Angleterre avait vendu Dunkerque à la France moyennant cinq millions de livres, au grand scandale des vieux amis de Cromwell, qui avaient naguère aidé Turenne à la conquérir sur les Espagnols. « Je savais au vrai que l'agression venait de la part de l'Angleterre, écrit Louis XIV en ses *Mémoires*, et je résolus d'agir de bonne foi envers les Hollandais, suivant les termes de mon traité; mais comme j'étais dans le dessein de terminer la guerre à la première occasion, je résolus d'agir avec les Anglais le plus honnêtement qu'il se pourrait, et je priai la reine d'Angleterre, qui se trouvait alors à Paris, de témoigner au roi son fils que, dans l'estime singulière que j'avais pour lui, je ne pouvais sans chagrin prendre la résolution à laquelle je me trouvais obligé par l'engagement de ma parole; car, dans l'origine de cette guerre, j'étais persuadé qu'il avait été emporté par les suffrages de ses sujets plus loin qu'il n'eût été par le sien propre, en sorte que, de personne à personne; je croyais avoir moins de raisons de me plaindre de lui que de le plaindre lui-même. Il est certain que cet assujettissement qui met le souverain dans la nécessité de prendre la loi de ses peuples est la dernière calamité où puisse tomber un homme de notre rang. Je vous ai fait voir ailleurs, mon fils, la misérable condition des princes qui commettent leurs peuples et leur dignité à la conduite d'un premier ministre; c'est peu auprès de la misère de ceux qui sont abandonnés à l'indiscrétion d'un peuple assemblé; plus vous lui accordez, plus il prétend; plus vous le caressez, plus il vous méprise, et ce dont il est une fois en possession est retenu par tant de bras qu'on ne le peut arracher sans une extrême violence. » Dans sa compassion pour la misère du roi d'un pays libre, Louis XIV se contenta d'assister en spectateur aux combats acharnés des flottes anglaise et hollandaise. Deux fois les Anglais détruisirent la flotte hollandaise sous les ordres de l'amiral Tromp. Jean de Witt lui-même se mit à la tête de l'escadre. « Tromp

Digitized by Google

a assez de courage pour combattre, dit-il, mais il n'a pas assez de prudence pour conduire une grande action. La chaleur du combat peut séduire les officiers, les troubler et ne pas leur laisser assez de liberté de jugement pour conduire les choses jusqu'à une heureuse issue. C'est pourquoi je me trouve obligé par tous les devoirs de l'homme et de la conscience de veiller moi-même, afin de donner des bornes à l'impétuosité de la valeur lorsqu'elle se veut porter trop loin. » La résolution du grand pensionnaire et l'habileté de l'amiral Ruyter, qui revenait d'une expédition en Afrique, rétablirent les affaires des Hollandais; leurs vaisseaux allèrent offrir la bataille aux Anglais jusqu'à l'embouchure de la Tamise. L'escadre française ne sortit pas de la Manche. Ce fut seulement contre l'évêque de Munster, qui venait d'envahir le territoire hollandais, que Louis XIV prêta à ses alliés un secours efficace; M. de Turenne marcha contre les troupes de l'évêque, qui fut forcé de se retirer au mois d'avril 1666. La paix fut conclue à Bréda, entre l'Angleterre et la Hollande, au mois de juillet 1667. Louis XIV n'avait pas attendu ce moment pour entrer en Flandre.

Tout était prêt, en effet, pour cette grande entreprise : la régente d'Espagne, Marie-Anne d'Autriche, faible et gouvernée par un jésuite, le père Nithard, s'était laissé endormir par les habiles manœuvres de l'archevêque d'Embrun; elle avait refusé de traiter alliance avec l'Angleterre et de reconnaître le Portugal, auquel Louis XIV venait de donner une reine française en mariant mademoiselle de Nemours avec le roi Alphonse VI. La ligue du Rhin lui assurait au moins la neutralité de l'Allemagne; l'Empereur n'était pas préparé à la guerre; l'Europe, favorable ou intimidée, regardait avec étonnement le roi Louis XIV entrer en campagne au mois de mai 1667. « Ce n'est, disait le manifeste envoyé par le roi à la cour d'Espagne, ni l'ambition de posséder de nouveaux États, ni le désir d'acquérir de la gloire par les armes qui inspire au roi très-chrétien le dessein de soutenir les droits de la reine son épouse; mais n'y aurait-il pas de la honte qu'un roi laissât violer en sa personne, en celle de son épouse et de son fils, tous les priviléges du sang et de la loi? Comme roi, il se sent obligé d'empêcher cette injustice; comme maître, de s'opposer à cette usurpation, et comme père, d'assurer le patrimoine à son fils. Il ne désire point que la force lui ouvre les portes, mais il souhaite d'y entrer comme un soleil bienfaisant par les rayons de son amour, et de répandre dans les campagnes, dans les villes et les maisons particulières les douces influences

Digitized by Google

de l'abondance et de la paix qui l'accompagnent. » Pour assurer les *douces influences de la paix*, Louis XIV avait rassemblé une armée de cinquante mille hommes, soigneusement armés et équipés par les soins de Turenne, auquel Louvois obéissait encore docilement. Ce n'était pas trop de cette belle armée pour revendiquer les droits de la reine sur le duché de Brabant, le marquisat d'Anvers, le Limbourg, le Hainaut, le comté de Namur et autres territoires. « Le ciel n'ayant point établi de tribunal sur la terre à qui les rois de France puissent demander justice, le roi très-chrétien ne peut l'attendre que de ses armes, » disait le manifeste. Louis XIV partit avec M. de Turenne. Le maréchal de Créqui était chargé de surveiller l'Allemagne.

Les Espagnols étaient pris au dépourvu : Armentières, Charleroi, Douai, Tournay, n'avaient que des garnisons insuffisantes, elles succombèrent presque sans coup férir. Pendant que l'armée était occupée du siége de Courtray, Louis XIV retourna à Compiègne pour chercher la reine; toute la cour le suivit au camp. « Tout ce que vous avez lu de la magnificence de Salomon et de la grandeur du roi de Perse n'est pas comparable à la pompe qui accompagne le roi dans son voyage, écrit à Bussy-Rabutin le comte de Coligny. On ne voit passer par les rues que panaches, qu'habits dorés, que chariots, que mulets superbement harnachés, que chevaux de parade, que housses brodées de fin or. » — « Je menai la reine en Flandre, dit Louis XIV, pour la faire voir aux peuples de ce pays-là, qui la reçurent, en effet, avec toute la joie imaginable, témoignant qu'ils étaient fâchés de n'avoir pas eu plus de temps pour se préparer à la recevoir plus dignement. » Ce fut à Courtray que logea la reine. Le maréchal de Turenne s'était dirigé vers Dendermonde, mais les Flamands avaient lâché leurs écluses, le pays était inondé; il fallut se replier sur Audenarde; la ville fut prise en deux jours; le roi, toujours suivi de la cour, mit le siége devant Lille. Vauban, déjà célèbre comme ingénieur, traça ses lignes de circonvallation ; l'armée de M. de Créqui rejoignit celle de Turenne ; on s'attendait à un effort du gouverneur des Pays-Bas pour délivrer la place ; le corps espagnol envoyé à cet effet arriva trop tard et fut battu dans sa retraite ; les bourgeois de Lille avaient forcé la garnison à capituler; Louis XIV y entra le 27 août après dix jours de tranchée ouverte. Le 2 septembre, le roi reprenait la route de Saint-Germain ; Turenne enleva encore la ville d'Alost avant de prendre ses quartiers d'hiver.

La première campagne de Louis XIV n'avait été qu'un jeu guerrier,

Digitized by Google

presque sans danger ni effusion de sang; elle avait cependant suffi pour alarmer l'Europe. A peine la paix était-elle conclue à Bréda qu'une autre négociation s'engageait secrètement entre l'Angleterre, la Hollande et la Suède. En vain le roi Charles II inclinait personnellement à une alliance avec la France, son peuple avait les yeux ouverts sur les dangers que faisaient courir à l'Europe les armes de Louis XIV. « Quelques personnes des plus accréditées du parlement viennent parfois me voir sans flambeau, affublées d'un manteau pour n'être pas reconnues, écrit, le 26 septembre 1669, le marquis de Ruvigny à M. de Lionne; ils me font entendre que le bon sens et la sûreté publique ne veulent pas qu'ils voient prendre tous les Pays-Bas sans se remuer, et qu'ils doivent, par une bonne politique, s'opposer aux desseins de cette conquête si Sa Majesté veut prendre tout pour elle. » Le 23 janvier 1668, le célèbre traité de la Triple-Alliance fut signé à la Haye. Les trois puissances demandaient au roi de France d'accorder une trêve aux Pays-Bas jusqu'au mois de mai, afin de donner le temps de traiter avec l'Espagne et d'obtenir d'elle, comme le demandait la France, la cession définitive des places conquises ou la Franche-Comté en échange. Au fond, la Triple-Alliance était résolue à protéger contre la France l'Espagne impuissante; un article secret engageait les trois alliés à mettre les armes à la main pour contenir Louis XIV et pour le ramener, s'il était possible, à la paix des Pyrénées. Au même moment, le Portugal faisait la paix avec l'Espagne qui reconnaissait son indépendance.

Le roi refusa l'armistice prolongé qu'on lui demandait : « Je l'accorde jusqu'au 31 mars, avait-il dit, ne voulant point manquer le temps d'entrer en campagne. » Le marquis de Castel-Rodriguo se moqua de cette proposition : « Je me contente, dit-il, de la suspension d'armes que l'hiver impose au roi de France. » Le gouverneur des Pays-Bas se trompait; Louis XIV allait prouver que ses soldats, comme ceux de Gustave-Adolphe, ne connaissaient pas l'hiver. Il avait confié le commandement de sa nouvelle armée au prince de Condé, amnistié depuis neuf ans, mais jusqu'alors étranger aux faveurs royales. Condé exprimait sa reconnaissance avec plus de vivacité que de fierté en écrivant au roi, le 20 décembre 1667 : « Ma naissance m'engage plus que tout autre au service de Votre Majesté, mais les bontés et la confiance qu'elle daigne prendre en moi après l'avoir si peu mérité m'y engagent encore plus que ma naissance. Faites-moi donc l'honneur de croire, Sire, que je n'ai ni bien ni vie que je ne sacrifie de bon cœur pour votre gloire

Digitized by Google

et pour la conservation de votre personne qui m'est mille fois plus chère que toutes les choses du monde. »

« Sous prétexte d'être en Bourgogne aux états, écrit Olivier d'Ormesson, le rapporteur du procès de Fouquet, M. le prince avait pris connaissance exacte que la Franche-Comté était sans troupes et sans défiance, parce qu'ils ne doutaient pas que le roi leur accordât la neutralité comme à la dernière guerre, les habitants ayant envoyé devers lui pour la lui demander. Il les amusa. Cependant le roi a fait marcher son armée sans découvrir son dessein et les habitants de la Franche-Comté se sont vus attaqués sans avoir su qu'ils devaient l'être. Besançon et Salins se sont rendus à la vue des troupes. Le roi, en arrivant, est allé à Dôle, a fait installer les contrescarpes et quelques demi-lunes, où il y a eu quatre ou cinq cents hommes tués. Les habitants, étonnés, se voyant sans troupes et sans espérance d'être secourus, se sont rendus le mardi gras, 14 février. Le roi a marché en même temps à Gray. Le gouverneur a fait mine de vouloir se défendre, mais le marquis d'Yenne, gouverneur général sous Castel-Rodrigue, qui est du pays et y a tout son bien, s'est venu rendre au roi et, étant allé à Gray, a persuadé au gouverneur de se rendre. Ainsi, le roi y est entré le dimanche, 19 février, et y a fait chanter le *Te Deum*, ayant à sa droite le gouverneur général et à sa gauche le gouverneur particulier de la ville; et, le même jour, il est parti pour revenir. Ainsi, en vingt-deux jours du mois de février, il est parti de Saint-Germain, a été en Franche-Comté, l'a prise entièrement et est revenu à Saint-Germain. Cette conquête est grande et admirable dans toutes ses circonstances. Ayant été chez M. le prince lui faire mon compliment, je lui dis que la gloire qu'il avait acquise lui avait coûté et qu'il y avait perdu ses souliers ; il dit en riant qu'on l'avait raconté, mais que la vérité était que, se trouvant à l'attaque des gardes, on lui vint dire que le roi s'était avancé à l'attaque de M. de Gadaignes, qu'il y avait couru à toute bride pour faire retirer le roi qui s'était mis trop en péril, et, qu'ayant mis pied à terre dans un lieu fort humide, son soulier y était demeuré et qu'il avait été obligé de se rechausser devant le roi[1]. »

Louis XIV avait eu raison de « s'avancer à l'attaque et de se mettre trop en péril ; » le bruit avait circulé qu'ayant couru la même aventure au siége de Lille, il avait laissé percer un moment d'hésitation; le

[1] *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. II, p. 542.

Digitized by Google

vieux duc de Charost, capitaine de ses gardes, s'était approché de lui : « Sire, avait-il dit à l'oreille du jeune roi, le vin est tiré, il faut le boire. » Louis XIV avait achevé sa reconnaissance, non sans savoir gré à Charost d'avoir préféré à sa vie cet honneur qui finit par devenir son idole.

Le roi était de retour à Saint-Germain, préparant pour le mois d'avril d'énormes armements ; il avait donné au prince de Condé le gouvernement de la Franche-Comté. « J'avais toujours estimé votre père, dit-il au jeune duc d'Enghien, mais je ne l'avais jamais aimé ; maintenant, je l'aime autant que je l'estime. » Le jeune Louvois, déjà fort en faveur auprès du roi, ainsi que son père, Michel Le Tellier, avaient fort contribué à faire valoir les services de M. le prince ; ils avaient encore sur le cœur les reproches de M. de Turenne au sujet du défaut d'approvisionnements pour les troupes devant Lille, en 1667.

La guerre semblait imminente, on touchait aux derniers jours de l'armistice. « L'opinion qu'on a de la paix en France est une maladie qui commence à se répandre bien fort, écrivait Louvois au milieu de mars, mais nous en guérirons bientôt, puisque voici le temps qui approche de se mettre en campagne. Vous devez publier partout que ce sont les Espagnols qui ne veulent point la paix. » Louvois mentait effrontément ; les Espagnols étaient sans ressources, mais ils avaient encore moins de courage que de ressources ; ils consentirent à l'abandon de toutes les places conquises dans les Pays-Bas en 1667. Un congrès s'ouvrit à Aix-la-Chapelle, présidé par le nonce du nouveau pape, Clément IX, aussi favorable à la France que son prédécesseur, Innocent X, l'était pour l'Espagne. « Ce fut un fantôme d'arbitre entre des fantômes de plénipotentiaires, » dit Voltaire dans le *Siècle de Louis XIV;* les négociations sérieuses se passaient à Saint-Germain. « Je ne regardais pas seulement, écrit Louis XIV, à profiter de la conjoncture présente, mais encore à me mettre en état de me bien servir de celles qui vraisemblablement pouvaient arriver. Dans les grands accroissements que ma fortune pouvait recevoir, rien ne me semblait plus nécessaire que de m'établir chez mes plus petits voisins dans une estime de modération et de probité qui pût adoucir en eux ces mouvements de frayeur que chacun conçoit naturellement à l'aspect d'une trop grande puissance. Je ne devais point manquer de moyens de rompre quand je voudrais avec l'Espagne ; la Franche-Comté, que je rendais, se pouvait réduire en tel état que j'en serais maître à toute heure, et mes nou-

Digitized by Google

velles conquêtes, bien affermies, m'ouvraient une entrée plus sûre dans les Pays-Bas. » Déterminé par ces sages motifs, le roi donna l'ordre de signer la paix. « M. de Turenne parut hier comme un homme qui a reçu un coup de massue, écrit Michel Le Tellier à son fils ; quand don Juan arrivera, les affaires changeront ; il dit que cependant il faut aller tout uniment, il l'a répété plus de douze fois, ce qui a donné à rire à M. le prince. » Don Juan ne protesta pas, et, le 2 mai 1668, la paix d'Aix-la-Chapelle fut conclue. Avant de rendre la Franche-Comté, le roi donna l'ordre de démolir les fortifications de Dôle et de Gray ; il chargea en même temps Vauban de fortifier Ath, Lille et Tournay. La Triple-Alliance triomphait, les Hollandais en tête. « Je ne saurais dire à Monseigneur ce que tous ces brasseurs de bière écrivent à nos marchands, racontait à M. de Lionne l'un de ses correspondants ; puisqu'il n'y a plus à cette heure rien à espérer sur les Pays-Bas, je tourne ma passion contre les Hollandais, que je tiens aujourd'hui pour nos plus redoutables ennemis, et j'exhorte Monseigneur, tant pour sa réputation que pour la satisfaction publique, à ne rien omettre de sa politique pour trouver les moyens d'abattre cette grande puissance qui s'élève trop. »

Louis XIV pensait comme le correspondant de M. de Lionne, non-seulement par ressentiment contre les Hollandais, qui l'avaient arrêté dans le cours de ses succès, mais parce qu'il sentait bien que la clef de la barrière entre les Pays-Bas catholiques et lui restait aux mains des Provinces-Unies. Il avait compté sur son influence traditionnelle dans les États comme sur l'influence de Jean de Witt, mais la situation de celui-ci était ébranlée. « J'apprends de bon lieu qu'il se forme de grandes cabales contre l'autorité de M. de Witt et pour l'en faire déchoir, » écrit M. de Lionne, le 30 mars 1688 ; Louis XIV résolut d'avoir recours aux armes pour abaisser cette république insolente qui avait osé entraver ses desseins. Pendant quatre ans, tout l'effort de sa diplomatie tendit uniquement à isoler la Hollande en Europe.

C'était sur l'Angleterre que la France devait naturellement jeter d'abord les yeux ; les sentiments du roi Charles II et de son peuple à l'égard de la Hollande n'étaient pas les mêmes. Charles n'avait pas pardonné aux États de l'avoir chassé de leur territoire à la requête de Cromwell ; les mœurs austères et simples des patriciens républicains ne s'accordaient pas avec ses goûts de luxe et de débauche ; le peuple anglais, au contraire, en dépit de la rivalité commerciale et maritime, qui avait été entre les deux nations la source de tant d'hostilités anciennes

Digitized by Google

ou récentes, estimait les Hollandais et penchait vers leur alliance. Louis XIV était, aux yeux du Parlement d'Angleterre, le représentant du catholicisme et de la monarchie absolue, deux ennemis qu'il avait vaincus, mais qu'il redoutait toujours. Les démarches du roi vis-à-vis de Charles II devaient donc nécessairement rester secrètes; les ministres du roi d'Angleterre étaient eux-mêmes divisés; le duc de Buckingham, aussi fou et aussi prodigue que son père, était favorable à la France; le comte d'Arlington avait épousé une Hollandaise et persistait dans la triple alliance; Louis XIV employa, dans cette négociation, sa belle-sœur, Madame Henriette, fort attachée à son frère le roi d'Angleterre, intelligente et adroite; elle revenait d'un voyage à Londres à grand'-peine arraché aux jalouses susceptibilités de Monsieur, lorsqu'elle mourut subitement à Versailles, le 30 juin 1670. « On ne pouvait assez louer l'incroyable dextérité de cette princesse à traiter les affaires les plus délicates, à guérir ces défiances cachées qui souvent les tiennent en suspens et à terminer tous les différends d'une manière qui conciliait les intérêts les plus opposés; tel était le sujet de tous les discours, lorsque tout à coup retentit, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : Madame se meurt! Madame est morte! La voilà! malgré ce grand cœur, cette princesse si admirée et si chérie, la voilà telle que la mort nous l'a faite[1]! »

L'œuvre de Madame était cependant achevée et sa mort ne devait pas la rompre. Le traité d'alliance était secrètement conclu, signé par les seuls conseillers catholiques de Charles II; il portait que le roi d'Angleterre était résolu à déclarer publiquement son retour à l'Église catholique; le roi de France devait l'assister pour l'exécution de ce projet d'un secours de deux millions de livres tournois; les deux princes s'engageaient à rester fidèles à la paix d'Aix-la-Chapelle à l'égard de l'Espagne, et à déclarer ensemble la guerre aux Provinces-Unies; le roi de France aurait à fournir, pour cette guerre, à son frère d'Angleterre, un subside de trois millions de livres tournois chaque année. Lorsque les ministres protestants furent admis à partager le secret, on passa sous silence la déclaration de catholicité qui fut remise après la guerre de Hollande; le Parlement avait accordé au roi treize cent mille livres sterling pour payer ses dettes et huit cent mille livres pour « équiper au printemps suivant » une flotte de cinquante vaisseaux, afin de pou-

[1] Bossuet, *Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre.*

Digitized by Google

voir prendre le parti qu'il jugerait le plus convenable à la gloire de son royaume et au bien de ses sujets. « Le gouvernement de notre pays est comme une grosse cloche qu'on ne peut plus retenir quand elle est ébranlée, » disait le roi Charles II pressé de commencer la guerre pour toucher plus tôt les subsides; il fut cependant obligé d'attendre. Louis XIV avait réussi à l'entraîner dans une entreprise contraire aux véritables intérêts de son pays comme de sa politique nationale; pour arriver à ses fins, il avait mis en œuvre toutes les mauvaises passions qui divisaient la cour d'Angleterre; il avait acheté le roi, ses maîtresses et ses ministres; il avait fait entrevoir au fanatisme du duc d'York la conversion de l'Angleterre au catholicisme, mais son œuvre n'était pas achevée en Europe; il voulait s'assurer la neutralité de l'Allemagne dans le grand duel qu'il méditait contre la république des Provinces-Unies.

Déjà, depuis 1667, Louis XIV s'était au fond ménagé la neutralité de l'Empire par un traité secret réglant le partage éventuel de la monarchie espagnole. Au cas où le petit roi d'Espagne mourrait sans enfants, la France devait recevoir les Pays-Bas, la Franche-Comté, la Navarre, Naples et la Sicile; l'Autriche gardait l'Espagne et le Milanais. L'empereur Léopold faisait donc la sourde oreille aux instances des Hollandais qui voulaient le rattacher à la triple alliance; une nouvelle convention entre la France et l'Empire, signée secrètement le 1er novembre 1670, obligea réciproquement les deux princes à ne pas secourir leurs ennemis. Les princes allemands furent plus difficiles à gagner; ils commençaient à s'alarmer des prétentions de la France. Les électeurs de Trèves et de Mayence avaient déjà réuni quelques troupes sur le Rhin; le duc de Lorraine semblait disposé à leur prêter main-forte; Louis XIV prit pour prétexte le relèvement de quelques fortifications contraires au traité de Marsal; le 23 août 1675, il fit entrer en Lorraine le maréchal de Créqui; au commencement de septembre, le duché tout entier était soumis et le duc en fuite. « Le roi avait d'abord été en disposition de rendre la Lorraine à quelqu'un des princes de cette maison, écrit Louvois; mais, à cette heure, il ne considère plus cette province comme un pays qu'il doive sitôt quitter, et il y a apparence que, connaissant tous les jours de plus en plus combien cette conquête sera bonne à unir à son royaume, il cherchera des moyens pour se la conserver. » En effet, le roi répondit aux réclamations de l'Empereur qu'il ne voulait point profiter de la Lorraine, mais qu'il ne la rendrait jamais aux sollicitations de personne. Le Brandebourg et la Saxe seuls refusèrent nettement la

Digitized by Google

neutralité; la France avait renoncé en Allemagne aux alliances protestantes, les électeurs protestants comprenaient le danger qui les menaçait.

La Suede le comprenait aussi, mais Gustave-Adolphe et Oxenstiern n'étaient plus là; il ne restait que le souvenir des anciennes alliances avec la France; les sénateurs suédois se faisaient acheter l'un après l'autre. « Quand on a fait quelque séjour à Stockholm, écrivait Courtin, ambassadeur de France en Suède, à M. de Pomponne, et qu'on a connu la vanité des Gascons du Nord, le peu d'honnêteté qu'il y a dans leur conduite, les cabales qui règnent dans le Sénat, la faiblesse et l'inapplication de ceux qui le composent, on ne peut être surpris des lenteurs et des changements qui arrivent. Si le Sénat de Rome eût eu si peu de penchant pour la guerre que celui de Suède en a aujourd'hui, l'empire romain n'aurait pas été d'une si grande étendue. » Le traité fut cependant signé le 14 avril 1672; moyennant un subside annuel de six cent mille livres, la Suède s'engageait à s'opposer par les armes aux princes de l'Empire qui voudraient secourir les Provinces-Unies; le vide se faisait autour de la Hollande.

Malgré le secret qui entourait les négociations de Louis XIV, M. de Witt était rempli d'inquiétude; toujours favorable à l'alliance française, il avait cherché à calmer l'irritation de la France qui imputait aux Hollandais la triple alliance. « J'ai dit, écrivait, en 1669, M. de Pomponne, ambassadeur de France à la Haye, qu'il me paraissait étrange, lorsque cette république avait deux rois pour associés dans la triple alliance, qu'elle affectât en quelque sorte de se mettre à leur tête pour en porter toutes les paroles, et qu'elle voulût devenir le siége de tout ce qui se tramait contre la France, ce qui la faisait aisément soupçonner de quelque prévention en faveur de l'Espagne. » Jean de Witt défendait son pays avec une modestie fière : « Je ne sais pas s'il faut regarder comme un bonheur ou un malheur, dit-il, les rencontres qui ont fait depuis plusieurs années que les plus grandes affaires de l'Europe se sont faites en Hollande. Il le faut sans doute attribuer à la situation et à la condition de cet État qui, en le mettant après toutes les têtes couronnées, fait que l'on en convient aisément comme d'un lieu sans conséquence; mais quant à la prévention dont nous sommes soupçonnés pour l'Espagne, on ne saurait oublier l'aversion que nous avons comme sucée avec le lait pour cette nation, les restes qui demeurent toujours d'une haine nourrie par tant de sang et de si longues guerres qui font

Digitized by Google

que, pour moi, mon inclination ne pourra jamais se tourner vers cette couronne. »

La haine contre l'Espagne n'était pas si générale en Hollande que le disait M. de Witt, et les dissentiments intérieurs des États, soigneusement attisés par la France, ruinaient lentement l'autorité du parti aristocratique et républicain pour grandir l'influence des partisans de la maison de Nassau. Patriotiquement prévoyant et sagace, Jean de Witt avait dès longtemps pressenti la défaite de sa cause, et il avait élevé avec soin l'héritier des stathouders, Guillaume de Nassau, chef naturel de ses adversaires. C'était ce jeune prince que la politique de Louis XIV opposait alors à M. de Witt dans les conseils des Provinces-Unies, fortifiant ainsi d'avance l'indomptable ennemi qui devait triompher de toute sa grandeur et le vaincre à force de défaites. L'envoi d'un ambassadeur en Espagne pour y former une alliance défensive fut décidé. « M. de Beverninck, qui est chargé de cette mission, est sans doute un homme fort habile, disait M. de Pomponne, et beaucoup l'égalent à M. de Witt; il est vrai qu'il ne le vaut pas toute la journée, et qu'il perd souvent avec la sobriété du matin le mérite et la capacité qu'il a eus jusqu'au dîner. » Les Espagnols accueillirent d'abord les ouvertures des Hollandais avec assez de froideur. « Ils regardent leur monarchie avec les lunettes de Philippe II, disait Beverninck, et ils prennent plaisir à se tromper en flattant leur vanité; » la crainte des envahissements de la France l'emporta cependant; « ils considèrent, écrivait M. de Lionne, que, laissant ruiner les Provinces-Unies, ils n'auraient plus eux-mêmes que la grâce du cyclope, d'être mangés les derniers; » la ligue défensive fut conclue entre l'Espagne et la Hollande, tous les efforts de la France ne purent parvenir à la rompre.

Jean de Witt négociait partout; le traité de Charles II avec la France était resté profondément secret, et les Hollandais croyaient pouvoir compter sur le bon vouloir de la nation anglaise. On effaça les armes d'Angleterre du *Royal-Charles*, navire conquis par Tromp en 1667, et on cacha, dans l'hôtel de ville de Dordrecht, un tableau de la victoire de Chatham, représentant le ruart[1] Cornelis de Witt appuyé sur un canon. Ces concessions à l'orgueil de l'Angleterre ne s'étaient pas faites sans conteste. « Les uns, dit M. de Pomponne, trouvaient de la bassesse à se dépouiller pendant la paix des marques de la gloire qu'ils avaient

[1] *Ruart* signifie *inspecteur des digues*

Digitized by Google

acquise durant la guerre; d'autres, moins sensibles à cette délicatesse et plus touchés du péril de désobliger une couronne qui faisait la première et aujourd'hui la plus nécessaire de leurs liaisons, préféraient les conseils moins fiers, mais plus assurés, aux honorables, mais plus dangereux. » Charles II amusait M. Boreel, ambassadeur des Provinces-Unies à Londres; profitant de la nécessité des États pour servir la cause de son neveu, le prince d'Orange, il demandait pour lui la charge de capitaine-général qu'avaient exercée ses ancêtres. Déjà le prince avait été reconnu comme premier noble de Zélande, et il avait obtenu l'entrée du conseil; Jean de Witt enleva contre lui le vote des États de Hollande encore prépondérants dans la république : « Le grand pensionnaire a bientôt apaisé les murmures et les plaintes qui s'élevaient contre lui, écrit M. de Pomponne. Il préfère les plus grands périls au rétablissement du prince d'Orange, et à son rétablissement par recommandation du roi d'Angleterre ; il croirait que la république recevrait un double joug et en la personne d'un chef qui, de la charge de capitaine-général, pourrait monter à toutes celles que ses pères ont remplies et en la recevant de la part d'une couronne suspecte. » Le grand pensionnaire ne se trompait pas; au printemps de 1672, malgré la perte de M. de Lionne, mort le 1er septembre 1671, toutes les négociations de Louis XIV avaient réussi; ses armements étaient complets; il allait enfin écraser la petite puissance qui faisait depuis si longtemps obstacle à ses desseins. « Le véritable moyen de parvenir à la conquête des Pays-Bas espagnols est d'abaisser les Hollandais et de les anéantir s'il est possible, » disait Louvois au prince de Condé, le 1er novembre 1671; et le roi écrivait dans un mémoire inédit : « Au milieu de toutes mes prospérités, dans ma campagne de 1667, l'Angleterre, ni l'Empire, convaincus de la justice de ma cause, quelque intérêt qu'ils eussent à arrêter la rapidité de mes conquêtes, ne s'y opposèrent point. Je ne trouvai sur mon chemin que mes bons, fidèles et anciens amis les Hollandais qui, au lieu de s'intéresser à ma fortune comme à la base de leur État, voulurent m'imposer des lois et m'obliger à faire la paix, et osèrent même user de menaces en cas que je refusasse d'accepter leur médiation. J'avoue que leur insolence me piqua au vif et que je fus près, au risque de ce qui pourrait arriver de mes conquêtes aux Pays-Bas espagnols, de tourner toutes mes forces contre cette altière et ingrate nation; mais ayant appelé la prudence à mon secours, et considéré que je n'avais ni le nombre de troupes ni la qualité des alliés

Digitized by Google

requis pour une pareille entreprise, je dissimulai, je conclus la paix à des conditions honorables, résolu de remettre la punition de cette perfidie à un autre temps. » Le temps était venu; à la dernière tentative de conciliation tentée par M. de Groot, fils du célèbre Grotius, au nom des États généraux, le roi répondit avec une hauteur menaçante : « Quand j'ai appris que les Provinces-Unies essayaient de débaucher mes alliés et sollicitaient des rois, mes parents, d'entrer en des ligues offensives contre moi, j'ai voulu me mettre en état de me défendre et j'ai levé quelques troupes; mais je prétends en avoir encore plus vers le printemps, et je m'en servirai, en ce temps-là, de la manière que je jugerai le plus à propos pour le bien de mon État et pour ma gloire. »

« Le roi part demain, ma fille, écrit madame de Sévigné à madame de Grignan, le 27 avril; il y aura cent mille hommes hors de Paris; les deux armées se joindront; le roi commandera à Monsieur, Monsieur à M. le prince, M. le prince à M. de Turenne et M. de Turenne aux deux maréchaux et même à l'armée du maréchal de Créqui. Le roi parla à M. de Bellefonds et lui dit que son intention était qu'il obéît à M. de Turenne sans conséquence. Le maréchal, sans demander du temps (voilà sa faute), répondit qu'il ne serait pas digne de l'honneur que lui a fait Sa Majesté s'il se déshonorait par une obéissance sans exemple. Le maréchal d'Humières et le maréchal de Créqui en ont dit autant. M. de la Rochefoucault dit que Bellefonds a tout gâté parce qu'il n'a point de jointures dans l'esprit. Le maréchal de Créqui a dit au roi : « Sire, ôtez-moi le bâton, n'êtes-vous pas le maître? Laissez-moi servir cette campagne comme marquis de Créqui, peut-être que je mériterai que Votre Majesté me rende le bâton à la fin de la guerre. » Le roi fut touché, mais la conclusion est qu'ils ont été tous les trois, dans leur maison, à la campagne planter leurs choux. » « Vous me permettrez de vous dire qu'il n'y a point d'autre parti à prendre que d'obéir à un maître qui dit qu'il veut l'être, » écrivait Louvois à M. de Créqui. Le roi voulait l'ordre et l'unité de commandement dans son armée; il avait raison.

Le prince d'Orange, qui venait enfin d'être nommé capitaine-général pour une seule campagne, ne possédait ni les mêmes forces, ni la même autorité; la violence des luttes de parti avait aveuglé le sentiment patriotique et entravait les préparatifs de défense. Sur les 64,000 hommes de troupes inscrits sur les registres de l'armée hollandaise, un grand nombre manquaient à l'appel : dans les villes, les bourgeois se soule-

Digitized by Google

vaient contre les magistrats, refusant de laisser démolir les faubourgs; les paysans menaçaient de défendre les digues et de fermer les écluses. « Lorsqu'on somma, hier, les paysans de venir travailler sur le Rhin aux redoutes et aux percements des digues, pas un homme ne s'est présenté, écrit le 28 juin Jean de Witt à son frère Cornelis; tout est ici désordre et confusion. » « J'espère que, pour le moment, nous ne manquerons pas de poudre à canon, disait Beverninck; mais, quant aux affûts, il n'y a aucun remède : d'ici à quinze jours nous n'en aurons pas plus de sept. » Louvois avait eu l'audacieuse idée d'acheter, en Hollande même, les approvisionnements de poudre et de boulets nécessaires à l'armée française; l'instinct commercial des Hollandais l'avait emporté sur le sentiment patriotique. Ruyter manquait de munitions dans la lutte déjà engagée contre la flotte française et anglaise. « De trente-deux batailles où je me suis trouvé, je n'en ai jamais vu de semblable, » disait l'amiral hollandais, après la bataille de Soultbay, le 7 juin. « Ruyter est amiral, capitaine, pilote, matelot et soldat tout à la fois, » s'écriaient les Anglais. Cornelis de Witt, en qualité de commissaire des États, était resté assis sur le pont du vaisseau amiral, pendant tout le combat, indifférent aux boulets qui pleuvaient autour de lui. L'issue de la bataille fut douteuse; le comte d'Estrées, à la tête de la flotte française, avait pris peu de part à l'action.

Ce n'était pas sur mer et par ses lieutenants que Louis XIV prétendait remporter la victoire; il était déjà arrivé sur les bords du Rhin, marchant tout droit au cœur même de la Hollande : « J'ai estimé plus avantageux à mes desseins et moins commun pour la gloire, écrivait-il à Colbert le 31 mai, d'attaquer tout à la fois quatre places sur le Rhin et de commander actuellement en personne à tous les quatre siéges... J'ai choisi, à cet effet, Rhinberg, Wesel, Burick et Orsoy, j'espère qu'on ne se plaindra pas que j'ai trompé l'attente publique. » Les quatre places ne tinrent pas quatre jours. Le 12 juin, le roi et le prince de Condé paraissaient inopinément sur la rive droite de la branche intermédiaire du Rhin, entre le Wahal et l'Yssel. Les Hollandais attendaient l'ennemi au gué de l'Yssel, plus facile à franchir; ils furent surpris; le régiment des cuirassiers du roi s'élança dans le fleuve et le traversa moitié à gué, moitié à la nage; la résistance fut courte; cependant le duc de Longueville fut tué et le prince de Condé blessé pour la première fois de sa vie; « j'étais présent au passage, qui fut hardi, vigoureux, plein d'éclat et glorieux pour la nation, » écrit Louis XIV. Arnheim et Deventer venaient de se rendre à

Digitized by Google

Turenne et à Luxembourg; Duisbourg résista quelques jours au roi; Monsieur assiégeait Zutphen. Jean de Witt voulait évacuer la Haye et porter à Amsterdam le siége du gouvernement et de la résistance; le prince d'Orange venait d'abandonner la province d'Utrecht, qui fut aussitôt occupée par les Français; l'effort de la défense se concentrait sur la province de Hollande; déjà Naarden, à trois lieues d'Amsterdam, était aux mains du roi; « on apprend la reddition des villes avant d'avoir su leur investissement, » écrivait M. de Witt. Une députation des États fut envoyée, le 22 juin, au quartier général du roi, pour demander la paix. Louis XIV venait d'entrer à Utrecht qui, se voyant abandonnée, lui ouvrit ses portes. Le même jour, Jean de Witt recevait dans une rue de la Haye, quatre coups de poignard d'un assassin, pendant que la ville d'Amsterdam, naguère résolue à se rendre et prête à déléguer ses magistrats vers Louis XIV, prenait tout à coup le parti de la résistance à outrance. « Si nous devons périr, succombons du moins les derniers, s'écria le conseiller de ville, Walkernier, et ne nous soumettons au joug qu'on veut nous imposer que lorsqu'il ne nous restera aucun moyen de nous en garantir. » Toutes les écluses furent ouvertes et les digues coupées. Amsterdam flottait au sein des eaux. « Je me vis ainsi dans la nécessité de borner mes conquêtes, du côté de la province de Hollande, à Naarden, à Utrecht et à Werden, » écrit Louis XIV dans son *Mémoire* inédit sur la campagne de 1672, et il ajoute avec une rare impartialité : « La résolution de mettre tout le pays sous l'eau fut un peu violente; mais que ne fait-on pas pour se soustraire à une domination étrangère? Je ne saurais m'empêcher d'estimer et de louer le zèle et la fermeté de ceux qui rompirent la négociation d'Amsterdam, quoique leur avis, si salutaire pour leur patrie, ait porté un grand préjudice à mon service; les propositions que me faisaient les députés des États généraux étaient fort avantageuses, mais je ne pus jamais me résoudre à les accepter. »

Louis XIV ignorait encore ce que peut chez une nation fière le patriotisme poussé au désespoir; les États généraux lui offraient Maestricht, les places du Rhin, le Brabant et la Flandre hollandaise, avec une indemnité de guerre de dix millions; c'était la porte ouverte sur les Pays-Bas espagnols, qui devenaient une enclave des possessions françaises; mais le roi voulait anéantir les Hollandais; il exigea la Gueldre méridionale, l'île de Bonmel, vingt-quatre millions, le rétablissement du culte catholique, et chaque année une ambassade chargée de remercier le roi d'avoir pour la seconde fois rendu la paix aux Provinces-

Digitized by Google

Unies. C'en était trop; pendant que les députés négociaient, la mort dans le cœur, le peuple hollandais s'était soulevé.

Depuis le début de la guerre, le parti de la maison de Nassau n'avait cessé de gagner du terrain. Jean de Witt était accusé de tous les malheurs de l'État; le peuple demandait à grands cris le rétablissement du stathoudérat, naguères aboli par une loi votée aux États sous le titre présomptueux d'*édit perpétuel*. Dordrecht, la patrie des de Witt, donna le signal de l'insurrection. Cornelis de Witt, malade dans sa maison, céda aux prières de sa femme et de ses enfants, et signa l'acte municipal qui détruisait l'œuvre de son frère; la contagion gagna de ville en ville, de province en province; le 4 juillet, les États généraux nommèrent Guillaume d'Orange stathouder, capitaine général et amiral de l'Union; l'instinct national avait pressenti le sauveur de la patrie et lui remettait tumultueusement les rênes de l'État.

Guillaume d'Orange avait vingt-deux ans à peine lorsque le sort des révolutions le plaça tout d'un coup à la tête d'un pays envahi, dévasté, à demi vaincu; mais son esprit comme son âme étaient à la hauteur de sa tâche. Il rejeta fièrement dans l'assemblée des États les propositions rapportées, au nom du roi, par Pierre de Groot : « Y souscrire serait se perdre, dit-il, les discuter est même dangereux; mais si la majorité de cette assemblée en décide autrement, il ne reste plus qu'un seul parti aux amis du protestantisme et de la liberté, celui de se retirer aux colonies des Indes occidentales, et de s'y créer une nouvelle patrie où leurs consciences et leurs corps seront à l'abri de la tyrannie et du despotisme. » Les États généraux décidèrent de repousser « les dures et insupportables conditions proposées par les seigneurs rois de France et de la Grande-Bretagne, et de défendre cet État et ses habitants de tout leur pouvoir. » La province de Hollande tout entière suivit l'exemple d'Amsterdam; les digues furent partout rompues, en même temps que les troupes des électeurs de Brandebourg et de Saxe s'avançaient au secours des Provinces-Unies et que l'Empereur signait avec ces deux princes une alliance défensive pour le maintien des traités de Westphalie, des Pyrénées et d'Aix-la-Chapelle.

Louis XIV ne pouvait plus voler de conquête en conquête; désormais ses troupes devaient rester en observation; le soin de ses plaisirs le rappelait en France : il laissa le commandement général de son armée à M. de Turenne et partit pour Saint-Germain, où il arriva le 1er août. Avant de quitter la Hollande, il avait renvoyé presque sans rançon vingt

Digitized by Google

mille prisonniers de guerre qui rentrèrent bientôt au service des États. « Ce fut un excès d'indulgence dont j'eus plus tard à me repentir, » dit lui-même le roi. Son erreur fut de ne comprendre ni la Hollande ni le chef nouveau qu'elle venait de se donner.

Triste et vaincu comme son pays, Jean de Witt venait de donner sa démission de conseiller pensionnaire de Hollande ; il l'écrivit ainsi à Ruyter le 5 août : « La prise des villes du Rhin en si peu de temps, l'irruption de l'ennemi jusqu'aux bords de l'Yssel et la perte totale des provinces de Gueldre, d'Utrecht et d'Over-Yssel presque sans résistance, et par une lâcheté inouïe si ce n'est par trahison de la part de quelques-uns, m'ont de plus en plus confirmé la vérité de ce qu'on appliqua autrefois à la république romaine : *Prospera omnes sibi vindicant, adversa uni imputantur.* C'est ce que j'ai éprouvé moi-même. Le peuple de la Hollande ne m'a pas seulement chargé de tous les désastres et de toutes les calamités survenus à notre république ; il ne s'est point contenté de me voir tomber désarmé et sans défense entre les mains de quatre individus qui avaient l'intention de me massacrer ; mais lorsque, par un effet de la Providence divine, j'ai échappé aux coups des assassins et que j'ai été guéri de mes blessures, il a pris une haine violente contre ceux de ses magistrats qu'il croyait avoir le plus de part dans la direction des affaires publiques ; c'est principalement contre moi que cette haine s'est manifestée, quoique je n'aie été qu'un serviteur de l'État ; c'est ce qui m'a obligé à demander ma démission de la charge de conseiller pensionnaire. » Il fut aussitôt remplacé par Gaspard de Fagel, passionnément dévoué au prince d'Orange.

Les passions populaires sont aussi iniques que violentes dans leurs excès. Cornelis de Witt, naguères uni à son frère dans la confiance publique, venait d'être traîné à la Haye, comme un criminel, accusé par un misérable barbier d'avoir projeté l'assassinat du prince d'Orange. En vain les magistrats de la ville de Dordrecht réclamèrent-ils les droits de leur juridiction sur leur concitoyen, Cornelis de Witt fut mis à la torture pour l'obliger d'avouer son crime. « On ne me fera pas avouer une chose à laquelle je n'ai jamais pensé, » disait-il pendant que les poulies lui disloquaient les membres. Ses juges confondus l'entendaient répéter l'ode d'Horace : *Justum et tenacem propositi virum...* Au bout de trois heures on le rapporta dans son cachot, brisé, mais indomptable. La cour le condamna au bannissement ; son accusateur Tichelaer n'était pas satisfait.

Digitized by Google

Bientôt, à son instigation, la populace s'amassa autour de la prison, maudissant les juges et leur clémence. « Ce sont des traîtres, criait Tichelaer, mais vengeons-nous d'abord sur ceux que nous tenons. » Jean de Witt avait été attiré dans la prison par un message supposé du ruart. En vain sa fille l'avait conjuré de n'y pas répondre. « Que venez-vous faire ici? s'écria Cornelis en voyant entrer son frère. — Ne m'avez-vous pas fait appeler? — Non, certes. — Alors nous sommes perdus, » dit Jean de Witt avec calme. Les cris de la foule redoublaient; un corps de cavalerie maintenait encore l'ordre; le bruit se répandit tout à coup que les paysans des environs marchaient sur la Haye pour la piller, les États de Hollande envoyèrent ordonner au comte de Tilly de marcher contre eux; le brave soldat demanda un ordre écrit. « J'obéirai, dit-il, mais les deux frères sont perdus. »

Les troupes s'étaient à peine retirées, et déjà les portes de la prison étaient forcées; le ruart, épuisé par la torture, était étendu sur son lit, son frère à côté de lui lisait la Bible à haute voix; les furieux se précipitèrent dans la chambre : « Traîtres, préparez-vous, vous allez mourir. » Cornelis de Witt se redressa, joignant les mains pour prier; les coups portés contre lui ne l'atteignirent point. Jean fut blessé. On les entraîna tous les deux, ils s'embrassèrent; Cornelis, frappé par derrière, roula jusqu'au bas de l'escalier; son frère voulait le défendre : comme il sortait dans la rue, il reçut un coup de pique dans le visage; le ruart était déjà mort; les meurtriers s'acharnèrent sur Jean de Witt, il n'avait rien perdu de son courage ni de son calme, et tendant les bras au ciel, il ouvrait la bouche pour prier Dieu, lorsqu'un dernier coup de pistolet le renversa sur le dos : « Voilà l'édit perpétuel à terre ! » criaient les assassins, prodiguant aux deux cadavres les insultes et les malédictions. Ce fut seulement la nuit et après les avoir reconnus à grand'peine tant ils étaient défigurés, que le malheureux Jacob de Witt put faire enlever les corps de ses fils; il devait bientôt les rejoindre dans le repos éternel.

Guillaume d'Orange arriva le lendemain à la Haye, trop tard pour sa gloire et pour le châtiment des assassins obscurs qu'il laissa échapper. Les meneurs du complot obtinrent bientôt des charges et des récompenses. « Il m'assura un jour, dit Gourville, qu'en toute vérité il n'avait donné aucun ordre pour tuer MM. de Witt, mais qu'ayant appris leur mort sans y avoir contribué, il n'avait pas laissé de s'en sentir un peu

Digitized by Google

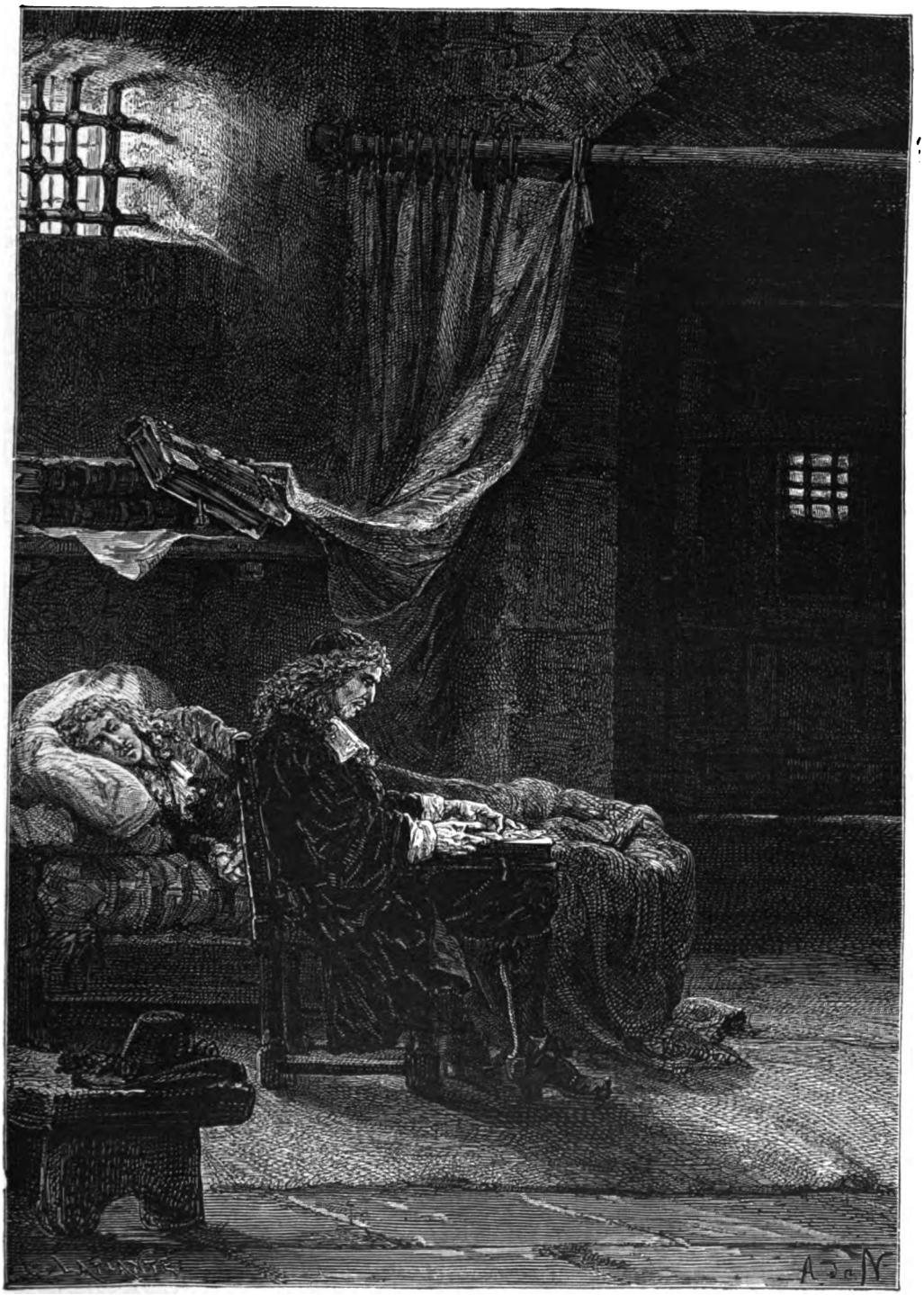

LE HUART, ÉPUISÉ PAR LA TORTURE, ÉTAIT ÉTENDU SUR SON LIT, SON FRÈRE A CÔTÉ DE LUI LISAIT LA BIBLE A HAUTE VOIX

Digitized by Google

Digitized by Google

soulagé. » L'histoire et le cœur humain ont des mystères qu'il n'est pas bon de sonder jusqu'au fond.

Depuis vingt ans Jean de Witt était la plus noble expression de la politique traditionnelle de son pays. Longtemps fidèle à l'alliance française, il avait voulu arrêter Louis XIV dans ses dangereux triomphes ; prévoyant le péril à venir, il avait oublié le péril prochain ; il avait cru trop et trop longtemps à l'influence des négociations et à la possibilité de regagner l'amitié de la France. Il mourut triste, malgré sa pieuse soumission à la volonté de Dieu ; ce qu'il avait voulu pour son pays lui échappait au dehors comme au dedans, la Hollande était écrasée par la France et la république aristocratique était vaincue par la démocratie monarchique. Dans la faiblesse des vues humaines, il ne pouvait entrevoir la monarchie constitutionnelle librement choisie, conservant à sa patrie l'indépendance, la prospérité et l'ordre qu'il avait travaillé à lui assurer. Politique aussi hardi et plus prévoyant que l'amiral de Coligny, comme lui deux fois frappé par les assassins, Jean de Witt est resté dans l'histoire le modèle unique d'un grand chef de république, vertueux et habile, fier et modeste, jusqu'au jour où d'autres provinces unies, combattant comme la Hollande pour leur liberté, ont donné un rival à la pureté de sa gloire en choisissant pour les gouverner le général Washington.

Dans sa brutale ingratitude, l'instinct du peuple hollandais vit clair dans sa situation. Jean de Witt aurait échoué dans la lutte contre la France ; Guillaume d'Orange, prince, politique et soldat, sauva sa patrie et l'Europe du joug de Louis XIV.

En quittant son armée, le roi avait inscrit sur son carnet : « Mon départ. — Je ne veux plus qu'on fasse rien ; » la température servait ses desseins, il ne gelait pas, la campagne restait inondée et les villes inabordables ; les troupes de l'électeur de Brandebourg, avec un corps envoyé par l'Empereur, s'étaient mises en marche vers le Rhin ; Turenne les arrêta en Allemagne. Condé couvrait l'Alsace ; le duc de Luxembourg, resté en Hollande, se borna à brûler deux grands villages, Bodegrave et Saammerdam : « On grilla tous les Hollandais qui étaient en ces bourgs, « écrivait le maréchal au prince de Condé, » dont on ne laissa sortir un des maisons. Nous avons vu ce matin deux tambours des ennemis qui venaient réclamer un colonel de grande considération parmi eux ; je le tiens en cendre à cette heure, aussi bien que plusieurs officiers que nous n'avons point et qu'on nous redemande, qui, je crois,

Digitized by Google

ont été tués à l'entrée des villages, où j'en vis d'assez jolis petits tas. » Les tentatives du prince d'Orange sur Charleroi avaient échoué comme celles de Luxembourg sur la Haye; les Suédois avaient offert leur médiation et l'on commençait à négocier à Cologne; le 10 juin 1673, Louis XIV mit le siége devant Maestricht; Condé commandait en Hollande, avec Luxembourg sous ses ordres; Turenne surveillait l'Allemagne. Le roi était seul avec Vauban. Maestricht tint trois semaines. « M. de Vauban, en ce siége comme en beaucoup d'autres, a sauvé bien du monde par son savoir-faire, écrivait un jeune sous-officier, le comte d'Alligny. Du temps passé, c'était une boucherie que les tranchées, maintenant il les fait d'une manière qu'on y est en sûreté comme si on était chez soi. » « Je ne sais si on doit appeler ostentation, vanité ou paresse la facilité que nous avons de nous montrer mal à propos et à découvert, disait Vauban, mais c'en est un péché originel dont les Français ne se corrigeront jamais si Dieu, qui est tout-puissant, n'en réforme toute l'espèce. » Maestricht pris, le roi se rendit en Alsace, où des négociations habiles lui livrèrent les villes restées indépendantes; il était temps de consolider les conquêtes passées; la coalition de l'Europe commençait à se former contre la France; les Hollandais tenaient tête sur mer aux flottes ennemies; après trois combats acharnés, Ruyter avait empêché tout débarquement en Hollande; les États n'acceptaient plus les propositions qu'ils avaient naguère apportées au roi à Utrecht; le prince d'Orange avait repris Naardem et venait d'enlever Bonn avec l'aide des impériaux, commandés par Montecuculli; déjà Luxembourg avait reçu l'ordre d'évacuer la province d'Utrecht; à la fin de la campagne de 1673, la Gueldre et l'Over-Yssel furent également délivrées des ennemis qui les avaient opprimées et pillées; l'Espagne était sortie de son inaction, et l'Empereur, reprenant la direction politique de l'Allemagne, avait entraîné presque tous les princes dans la ligue contre la France. Les inquiétudes protestantes du parlement anglais n'avaient pas cédé à l'influence du marquis de Ruvigny, considérable parmi les réformés français, maintenant ambassadeur de France à Londres; la nation voulait la paix avec les Hollandais; Charles II céda, en apparence du moins, aux volontés de son peuple. Le 21 février 1674, il se rendit au parlement pour annoncer aux deux Chambres qu'il avait conclu avec les Provinces-Unies « une paix prompte, comme ils l'en avaient prié, honorable, et il l'espérait, durable. » Il écrivait en même temps à Louis XIV pour lui demander de le plaindre plutôt que de l'ac-

Digitized by Google

cuser d'un consentement qui lui avait été arraché. Les régiments auxiliaires anglais et irlandais restèrent sans bruit au service de la France ; le roi ne retira pas ses subsides à son royal pensionnaire.

Ainsi se défaisait, anneau par anneau, la chaîne d'alliances que Louis XIV avait naguère enlacée autour de la Hollande ; à son tour, la France se trouvait seule, avec l'Europe contre elle, effrayée, par conséquent active et résolue ; le congrès de Cologne s'était dissous ; aucun des belligérants ne voulait la paix ; les Hollandais venaient de constituer l'hérédité du stathoudérat dans la maison d'Orange ; Louis XIV vit le danger : « Tant d'ennemis puissants, dit-il dans ses *Mémoires*, m'obligèrent à prendre garde à moi et à penser à ce que je devais faire pour soutenir la réputation de mes armes, l'avantage de l'État et ma gloire personnelle. » Ce fut en Franche-Comté que Louis XIV alla chercher ces avantages. La province tout entière était soumise au mois de juin 1674. Turenne avait gardé le Rhin contre les impériaux ; seul le maréchal échappait à la tyrannie du roi et de Louvois, et prétendait conduire la campagne à sa guise ; lorsque Louis XIV lui envoyait des instructions, il avait déjà soin d'ajouter : « Vous ne vous assujettirez à ce que je vous mande ci-dessus de mes intentions que lorsque vous jugerez que le bien de mon service vous le pourra permettre, et me donnerez de vos nouvelles tout le plus souvent qu'il vous sera possible. » (30 mai 1674.) Turenne n'écrivait pas toujours, et il lui arrivait parfois de ne pas obéir.

Ce fut son honneur dans la campagne de 1674. Condé avait remporté, le 11 août, la sanglante victoire de Seneffe, sur le prince d'Orange et les généraux alliés ; les quatre escadrons de la maison du roi, postés à la portée du feu, étaient restés huit heures en bataille sans autre mouvement que celui de se presser à mesure qu'il y avait des gens tués ; madame de Sévigné à laquelle son fils, guidon des gendarmes Dauphin, avait raconté l'affaire, écrivait à M. de Bussy-Rabutin : « Sans le *Te Deum* et quelques drapeaux portés à Notre-Dame, nous croirions avoir perdu le combat. » Le prince d'Orange, toujours indomptable dans son froid courage, avait attaqué Audenarde le 15 septembre, mais il n'était pas en force, et l'approche de Condé l'avait obligé de lever le siége ; en revanche il avait repris Grave, malgré l'héroïque résistance du marquis de Chemilly, qui avait tenu quatre-vingt-treize jours. Les avantages restaient balancés en Flandre, le résultat de la campagne dépendait de Turenne, qui commandait sur le Rhin. « Si le roi avait pris

Digitized by Google

la plus grande place de Flandre, écrivait-il à Louvois, et que l'Empereur fût maître de l'Alsace, sans même Philipsbourg ni Brisach, je crois que les affaires du roi seraient au plus méchant état du monde; on verrait quelles armées on aurait dans la Lorraine, dans les Évêchés et en Champagne. Je vous assure bien que si j'avais l'honneur de commander en Flandre, je parlerais comme je fais. » Le 16 juin, il engagea le combat à Sinzheim contre le duc de Lorraine, qui approchait en avant-garde. « Je n'ai jamais vu bataille plus opiniâtrée, disait Turenne; ces vieux régiments de l'Empereur faisaient fort bien. » Il entra ensuite dans le Palatinat, y faisant vivre ses troupes, pendant que les intendants envoyés par Louvois brûlaient et pillaient le pays, accablé de contributions de guerre. Le roi et Louvois étaient inquiets du mouvement des troupes ennemies, et eussent voulu ramener Turenne en Lorraine. « Une armée comme celle de l'ennemi, écrivait le maréchal à Louvois, le 13 septembre, et en la saison où l'on est, ne peut songer qu'à chasser l'armée du roi d'Alsace, n'ayant ni vivres, ni moyens d'aller en Lorraine que je ne sois chassé du pays. » Le 20 septembre, les bourgeois de la ville libre de Strasbourg livrèrent le pont sur le Rhin aux impériaux qui se trouvèrent au cœur de l'Alsace. La victoire d'Ensheim, les combats de Mulhouse et de Turckeim, suffirent à les repousser; ce fut seulement le 22 janvier 1675 que Turenne put enfin quitter l'Alsace reconquise. « Il n'y a plus en France un ennemi qui ne soit prisonnier, » écrivait-il au roi dont les remercîments l'embarrassaient. « Tout le monde a remarqué que M. de Turenne est un peu plus honteux qu'il n'avait accoutumé d'être, » disait Pellisson.

La coalition agissait lentement; le prince d'Orange était malade, le roi s'empara de la citadelle de Liége et de quelques petites places. Limbourg se rendit au prince de Condé sans que les alliés pussent le secourir; Turenne était adossé au Rhin, tenant Montecuculli devant lui; il se préparait à le cerner pour le rejeter dans la montagne Noire. Son armée était forte de trente mille soldats. « Je n'ai jamais vu tant de bons hommes, disait Turenne, ni mieux intentionnés. » Malgré sa modeste réserve, il se croyait assuré de la victoire. « Pour cette fois, je les tiens, disait-il, ils ne sauraient m'échapper. »

Le 27 juin 1675, au matin, M. de Turenne fit attaquer le village de Salzbach; le jeune comte de Saint-Hilaire le trouva à la tête de son infanterie, assis au pied d'un arbre sur lequel il avait fait monter un vieux soldat pour mieux découvrir la manœuvre des ennemis. Le comte

Digitized by Google

MORT DE TURENNE

Digitized by Google

Digitized by Google

de Roye le faisait conjurer de reconnaître lui-même la colonne allemande qui s'avançait : « Je resterai au lieu où je suis, dit Turenne, à moins qu'il ne se présente quelque chose de considérable ; » et il envoya des renforts à M. de Roye; celui-ci insista; le maréchal demanda son cheval et gagna au petit galop la droite de l'armée, le long d'un fond, afin d'être à couvert de deux petites pièces de canon qui tiraient sans cesse : « Je ne veux point du tout être tué aujourd'hui, » disait-il. Il aperçut M. de Saint-Hilaire, le père, qui venait à sa rencontre; il lui demanda ce que c'était que cette colonne pour laquelle on le faisait venir. « Mon père la lui montrait, écrit le jeune Saint-Hilaire, quand, malheureusement, les deux petites pièces tirèrent : un boulet, passant sur la croupe du cheval de mon père, lui emporta le bras gauche, le cou du cheval de mon père et frappa M. de Turenne au côté gauche; il fit encore une vingtaine de pas sur le cou de son cheval et tomba mort. Je courus à mon père qui était à terre, il se souleva : « Ce n'est pas moi qu'il faut pleurer, dit-il, c'est la mort de ce grand homme; vous allez peut-être perdre votre père, mais votre patrie ni vous ne retrouverez jamais un pareil général. Que vas-tu devenir, pauvre armée[1]? » Les larmes lui tombèrent des yeux, puis, se remettant tout à coup : « Allez, mon fils, laissez-moi; je deviendrai ce qu'il plaira à Dieu; le temps presse, allez faire votre devoir. » On jeta un manteau sur le corps du grand général et on l'emporta. « Les soldats faisaient des cris qui s'entendaient de deux lieues, écrit Mme de Sévigné; aucune considération ne les pouvait retenir, ils criaient qu'on les menât au combat, qu'ils voulaient venger la mort de leur père, qu'avec lui ils ne craignaient rien, mais qu'ils sauraient bien le venger, qu'on les laissât faire, qu'ils étaient furieux et qu'on les menât au combat. » Montecuculli s'était un instant arrêté : « Il est mort aujourd'hui un homme qui faisait honneur à l'homme, » dit-il en se découvrant avec respect. Il se jeta cependant sur l'arrière-garde de l'armée française, qui se repliait sur l'Alsace, et repassa le Rhin à Altenheim. La mort de Turenne équivalait à une défaite.

L'empereur Napoléon a dit de M. de Turenne : « C'est le seul général que l'expérience ait jamais rendu plus hardi. » Il se battait depuis quarante ans et sa gloire grandissait encore sans effort et sans faste. « M. de Turenne a eu dès sa jeunesse toutes les bonnes qualités, écrivait le

[1] *Mémoires du marquis de Saint Hilaire*, t. I, p. 205.

Digitized by Google

cardinal de Retz qui l'avait bien connu, et il a acquis les grandes d'assez bonne heure. Il ne lui en a manqué aucune que celles dont il ne s'est point avisé. Il avait presque toutes les vertus comme naturelles, il n'a jamais eu le brillant d'aucune. On l'a cru plus capable d'être à la tête d'une armée que d'un parti, et je le crois aussi, parce qu'il n'était pas naturellement entreprenant, mais, toutefois, qui le sait? Il a toujours eu en tout, comme en son parler, de certaines obscurités qui ne se sont développées que dans les occasions, mais qui ne se sont jamais développées qu'à sa gloire. » Il avait dit en partant à ce même cardinal de Retz, maintenant retiré à Commercy : « Monsieur, je ne suis point un *diseur*, mais je vous prie de croire sérieusement que, sans ces affaires-ci, où peut-être on a besoin de moi, je me retirerais comme vous, et je vous donne ma parole que, si j'en reviens, je mettrai comme vous quelque espace entre la vie et la mort. » Dieu ne lui en laissa pas le temps, il appela soudainement à lui cette belle âme, grande et simple. « Je vois ce canon chargé de toute éternité, dit madame de Sévigné, je vois tout ce qui y conduit M. de Turenne et je n'y trouve rien de funeste pour lui. Que lui faut-il? Il meurt au milieu de sa gloire. Quelquefois, à force de vivre, l'étoile pâlit. Il est plus sûr de couper dans le vif, principalement pour les héros dont toutes les actions sont si observées. M. de Turenne n'a point senti la mort, comptez-vous cela pour rien? » Turenne avait soixante-quatre ans; il s'était converti au catholicisme en 1668, sérieusement et sincèrement, comme il faisait toutes choses. Bossuet avait écrit pour lui son Exposition de la foi. Les âmes héroïques sont rares, celles qui sont héroïques et modestes le sont plus encore : ce fut le trait distinctif de M. de Turenne. « Quand un homme se vante de n'avoir point fait de fautes à la guerre, il me persuade qu'il ne l'a pas faite longtemps, » disait-il. A sa mort, la France se crut perdue. « Le premier[1] président de la cour des aides a une terre en Champagne, son fermier vint demander l'autre jour à rompre le bail; on veut savoir pourquoi : il répond que du temps de M. de Turenne on pouvait recueillir en sûreté et compter sur les terres de ce pays-là, mais que, depuis sa mort, tout le monde quittait, croyant que les ennemis allaient entrer en Champagne. » — « Je voudrais bien causer seulement deux heures avec l'ombre de M. de Turenne, disait M. le prince de Condé en partant pour commander l'armée du Rhin,

[1] *Lettres de madame de Sévigné.*

Digitized by Google

après un échec du maréchal de Créqui, je prendrais la suite de ses desseins pour entrer dans ses vues et me mettre au fait des connaissances qu'il avait du pays et des manières de feindre du Montecuculli. » — « Dieu vous conserve pour l'amour de la France, monseigneur, » lui dit-on. M. le prince ne répondit qu'en haussant les épaules.

Ce fut sa dernière campagne. Le roi avait fait huit maréchaux, « la monnaie de M. de Turenne; » Créqui commença par se faire battre devant Trèves, qui se rendit à l'ennemi. « Pourquoi le maréchal donnait-il la bataille? » demanda un courtisan. Le roi se retourna vivement : « J'ai entendu raconter, dit-il, que le duc de Weimar, après la mort du grand Gustave, commandait les Suédois alliés de la France; un vieux Parabère, cordon-bleu, lui dit, en parlant de la dernière bataille qu'il avait perdue : « Monsieur, pourquoi la donniez-vous? — « Monsieur, lui répondit Weimar, c'est que je croyais la gagner. » Puis, se penchant vers un autre : « Qui est ce sot cordon-bleu-là? » Les Allemands se retirèrent. Condé rentra à Chantilly pour n'en plus sortir. Montecuculli, vieux et malade, refusa de servir plus longtemps. « Un homme qui a eu l'honneur de combattre contre Mahomet Coprogli, contre M. le prince et contre M. de Turenne, ne doit pas compromettre sa gloire contre des gens qui ne font que commencer à commander les armées, » dit le vieux général de l'Empereur en prenant sa retraite. Les chefs disparaissaient de la scène, le temps héroïque de la guerre était fini.

L'Europe demandait la paix générale; l'Angleterre et la Hollande la voulaient avec passion : « Je désire autant que vous la fin de la guerre, disait le prince d'Orange aux députés des États, pourvu que je m'en tire avec honneur. » Il refusait avec obstination de se séparer des alliés. « Il ne faut pas s'étonner que le prince d'Orange ne se rende pas d'abord même aux choses qu'il croit raisonnables, disait Charles II; il est fils d'un père et d'une mère dont l'opiniâtreté allait jusqu'à l'extrémité; il leur ressemble en cela. » Cependant Guillaume venait d'épouser (15 novembre 1677) la princesse Marie, fille aînée du duc d'York et d'Anne Hyde. L'alliance offensive et défensive entre l'Angleterre et la Hollande était le prix de cette union, qui frappa Louis XIV d'un coup inattendu. Il avait fait naguère proposer au prince d'Orange d'épouser une de ses filles naturelles. « Le premier avis que j'ai eu du mariage, écrivait le roi, fut par les feux de joie qui s'en sont allumés dans Londres. » « La perte d'une bataille décisive n'aurait pu effrayer davantage le roi de France, » disait l'ambassadeur d'Angleterre, lord Montagu. Depuis plus d'un an

Digitized by Google

déjà, on négociait à Nimègue; Louis XIV résolut de porter encore un grand coup.

La campagne de 1676 avait été insignifiante, sauf en mer. Jean Bart, corsaire de Dunkerque, parcourait les mers et faisait trembler le commerce étranger; il prenait les navires à l'abordage, et tua de sa main le capitaine hollandais du *Neptune*, qui faisait résistance. Messine, soulevée contre les Espagnols, s'était donnée à la France; le duc de Vivonne, frère de madame de Montespan, qui y avait été envoyé comme gouverneur, avait étendu ses conquêtes; Duquesne, jeune encore, avait victorieusement soutenu la gloire de la France contre le grand Ruyter, qui avait été blessé à mort près de Catane le 21 avril. Mais déjà la possession de la Sicile devenait précaire, et ces succès lointains avaient pâli devant la brillante campagne de 1677; la prise de Valenciennes, de Cambrai et de Saint-Omer, la défense de la Lorraine, la victoire de Cassel remportée sur le prince d'Orange, avaient confirmé le roi dans ses prétentions. « Nous avons fait tout ce que nous avons pu et dû faire, écrivait Guillaume d'Orange aux États le 13 avril 1677, et nous sommes bien fâchés d'être obligés de dire à vos Hautes Puissances qu'il n'a pas plu à Dieu de bénir cette fois les armes de l'État sous notre conduite. »

« J'avais impatience, dit Louis XIV dans ses *Mémoires*, de commencer la campagne de 1678, et une grande envie d'y faire quelque chose d'aussi glorieux et de plus utile que ce qui avait été déjà fait; mais il n'était pas aisé d'y parvenir et de passer l'éclat que donnait la prise de trois grandes places et le gain d'une bataille. J'examinai ce qui était faisable, et Gand étant le plus important de tout ce que je pouvais attaquer, je fixai d'en former le siége. » La place fut investie le 1er mars et capitula le 11; Ypres succomba à son tour le 25 après une vive résistance. Le 7 avril, le roi rentrait à Saint-Germain, « assez content de ce que j'avais fait, dit-il, et disposé à mieux faire à l'avenir si la parole que j'avais donnée de ne rien entreprendre pendant deux mois n'était suivie de la conclusion de la paix. » Louis XIV envoya son *ultimatum* à Nimègue.

La Hollande pesait dans le congrès comme dans la guerre, et son influence était maintenant acquise à la paix. « Non-seulement on la souhaite, disait le grand pensionnaire Fagel, mais elle est absolument indispensable, et je ne répondrais pas que les États généraux, poussés à bout par les lenteurs des alliés, ne fissent une paix séparée avec la France. Je ne connais personne dans toute la Hollande qui ne soit du même sentiment. » Le prince d'Orange s'emporta à ce propos : « Eh

Digitized by Google

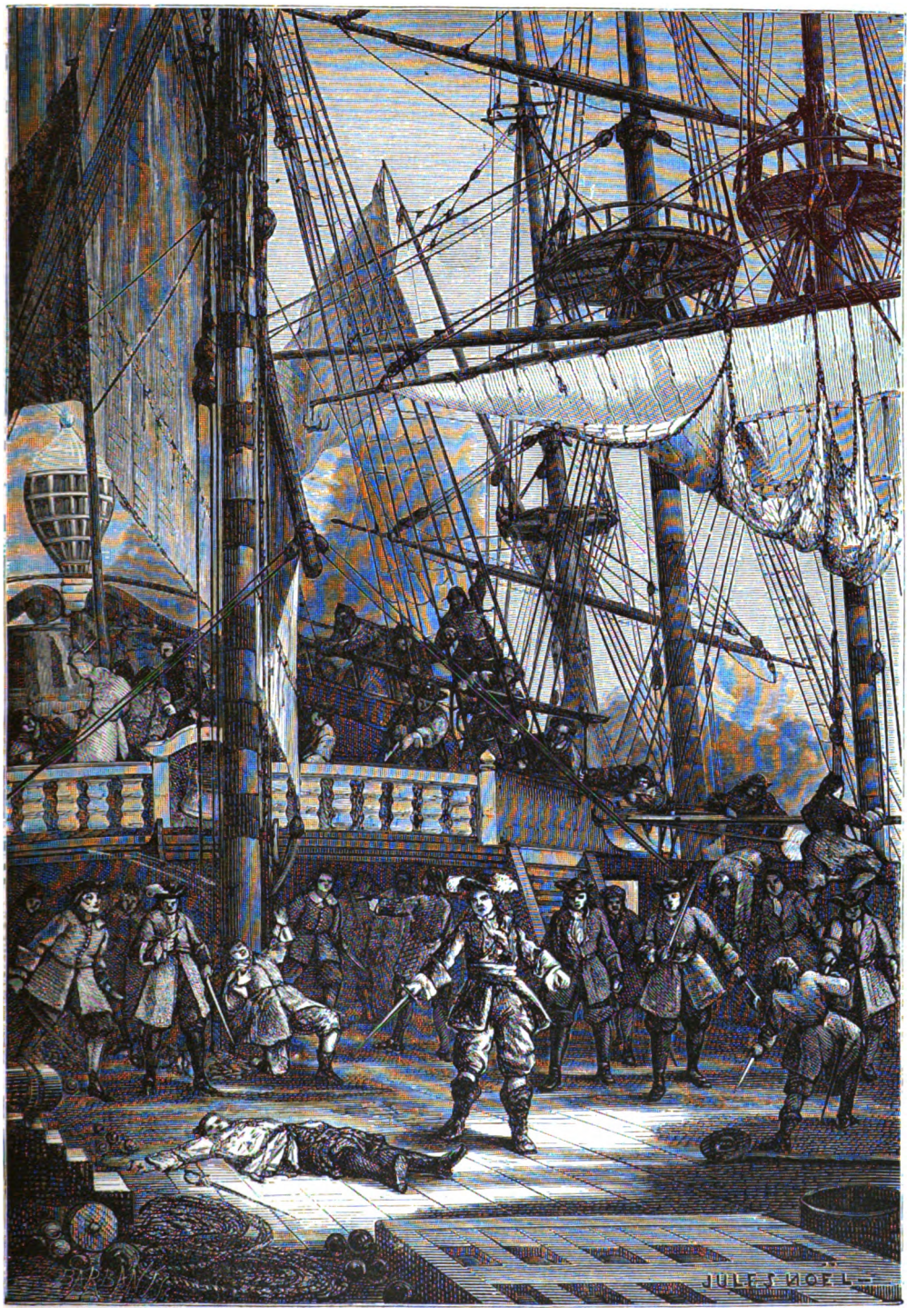

JEAN BART TUE DE SA MAIN LE CAPITAINE HOLLANDAIS DU NEPTUNE

Digitized by Google

Digitized by Google

bien! je connais quelqu'un, dit-il, et c'est moi; je m'y opposerai tant que je pourrai; mais... » et il ajouta plus lentement, en réfléchissant : « Si je n'étais plus là, je sais bien que la paix serait conclue dans les vingt-quatre heures. »

Un homme seul, fût-il le prince d'Orange, ne peut résister longtemps aux volontés d'un peuple libre; le parti républicain, un moment abattu par la mort de Jean de Witt, avait repris courage, et Louis XIV le secondait secrètement. Guillaume d'Orange avait laissé percer le désir de devenir duc de Gueldre et comte de Zutphen; ces prémices de souveraineté avaient effrayé la province de Hollande, qui refusa son consentement; l'influence du stathouder en était restée ébranlée; les États se prononcèrent pour la paix, malgré les instances du prince d'Orange : « Je suis toujours prêt à obéir aux ordres de l'État, dit-il, mais qu'on n'exige pas que je donne mon assentiment à une paix qui me paraît non-seulement ruineuse, mais encore honteuse. » Deux députés des Provinces-Unies partirent pour Bruxelles.

« Il vaut mieux se jeter par la fenêtre que du haut du toit, » dit le plénipotentiaire espagnol au nonce lorsqu'il eut pris connaissance des propositions françaises, et il accepta le traité qu'on lui offrait. « Le duc de Villa Hermosa dit qu'il acceptera les conditions; pour nous, nous ferons de même, disait amèrement le prince d'Orange, et ainsi voilà la paix faite, si la France continue à la vouloir sur ce pied, ce dont je doute fort. »

Un moment, en effet, Louis XIV éleva des prétentions nouvelles : il voulait conserver les places sur la Meuse jusqu'à ce que les Suédois, presque constamment malheureux dans leurs hostilités contre le Danemark et le Brandebourg, eussent pu reconquérir ce qu'ils avaient perdu. C'était reculer indéfiniment la paix. Le parlement d'Angleterre et la Hollande s'inquiétèrent et conclurent une nouvelle alliance; les Espagnols se préparaient à reprendre les armes. Le roi, qui était revenu à l'armée, trancha tout à coup la difficulté : « Le jour que j'arrivai au camp, écrit Louis XIV, je reçus des nouvelles de Londres par lesquelles j'appris que le roi d'Angleterre s'obligeait à se joindre à moi pour forcer mes ennemis à la paix, si je voulais ajouter quelque chose aux conditions qu'il avait déjà proposées. Je fus combattu sur cette proposition, mais le bien public, se joignant à la gloire de me vaincre moi-même, l'emporta sur l'avantage que je pouvais espérer de la guerre. Je répondis au roi d'Angleterre que je voulais bien faire le traité qu'il me pro-

Digitized by Google

posait, et, en même temps, j'écrivis aux États généraux une lettre plus forte que la première, étant persuadé que, puisqu'ils étaient ébranlés, il ne fallait pas leur donner le temps de consulter sur le sujet de la paix avec leurs alliés qui ne la voulaient pas. » Beverninck vint trouver le roi à Gand; il se montra si habile que la paix particulière conclue par ses soins prit en Hollande le nom de paix de Beverninck : « J'ai expédié plus d'affaires en une heure avec M. de Beverninck que les plénipotentiaires n'auraient pu en terminer en plusieurs jours, disait Louis XIV; le soin que j'avais pris de détacher les alliés les uns des autres les accabla de telle sorte qu'ils furent contraints de se soumettre aux conditions dont je m'étais déclaré partisan dès le commencement de mes négociations. J'étais résolu de faire la paix, mais je la voulais conclure glorieuse pour moi et avantageuse pour mon royaume. Je voulais me payer par les endroits essentiels des conquêtes apparentes que je perdais et me consoler de la fin d'une guerre que je faisais avec plaisir ou succès. Dans ce désordre j'étais donc tranquille et ne voyais que du bien pour moi, soit que la guerre se continuât ou que la paix se fît. »

Toutes les difficultés étaient aplanies; la Suède avait renoncé à stipuler ses avantages; la ferme volonté de la France avait triomphé des vacillations de Charles II et des alliés. « La conduite des Français en tout ceci fut admirable, dit le chevalier Temple, savant diplomate, versé depuis longtemps dans toutes les affaires de l'Europe, tandis que nos conseils et notre conduite ressemblaient à ces îles flottantes que les vents de la marée chassent de côté et d'autre. »

Le 10 août, au soir, la paix particulière de la Hollande avec la France fut signée après une conférence de vingt-quatre heures; le prince d'Orange avait concentré toutes ses forces près de Mons, en face du maréchal de Luxembourg, qui occupait le plateau de Casteau, il n'avait point encore de nouvelles officielles de Nimègue, et, le 14, il engagea la bataille autour de l'abbaye de Saint-Denis. La journée fut très-meurtrière et resta indécise; elle fit plus d'honneur à l'habileté militaire du prince d'Orange qu'à sa loyauté. La Hollande n'avait pas perdu un pouce de son territoire dans cette guerre si longue, si acharnée et notoirement entreprise pour la perdre; elle avait dépensé beaucoup d'argent, elle avait perdu beaucoup de soldats, elle avait ébranlé la confiance de ses alliés en traitant seule et la première, mais elle avait fourni un chef à la coalition européenne et elle avait donné l'exemple d'une résistance indomptable; seuls avec Louis XIV, les États généraux et le prince d'O-

Digitized by Google

TRIOMPHE DE DUQUESNE SUR RUYTER, A MESSINE (1672

Digitized by Google

Digitized by Google

range sortaient grandis de la lutte. Le roi d'Angleterre avait perdu toute considération, au dedans comme au dehors, et l'Espagne payait tous les frais de la guerre.

La paix fut conclue le 17 septembre, grâce à l'énergique intervention des Hollandais; le roi restitua Courtray, Audenarde, Ath et Charleroi, que lui avait donnés le traité d'Aix-la-Chapelle, Gand, Limbourg et Saint-Ghislain; mais il garda à titre définitif Saint-Omer, Cassel, Aire, Ypres, Cambray, Bouchain, Valenciennes et toute la Franche-Comté; désormais il possédait au nord de la France une ligne de places qui s'étendait de Dunkerque à la Meuse : la monarchie espagnole était désarmée.

Il fallut encore une campagne heureuse du maréchal de Créqui pour amener à la paix l'empereur et les princes allemands; les échanges de territoires et les indemnités rétablirent le traité de Westphalie sur tous les points essentiels. Le duc de Lorraine refusa les conditions auxquelles le roi proposait de lui restituer son duché; Louis XIV garda la Lorraine.

Le roi de France était au faîte de la grandeur et de la puissance. « Seul contre tous, » comme disait Louvois, il avait soutenu la lutte contre l'Europe et il en sortait victorieux; partout s'étalait à bon droit son orgueilleuse devise : *Nec pluribus Impar*. « Ma volonté seule, dit Louis XIV dans ses *Mémoires*, a conclu cette paix tant désirée de ceux de qui elle ne dépendait pas; car, pour mes ennemis, ils la craignaient autant que le bien public me la faisait désirer, qui l'emporta en cette occasion sur le gain et la gloire personnelle que je trouvais dans la continuation de la guerre... Je jouissais pleinement de ma bonne fortune et de ma bonne conduite, qui m'avaient fait profiter de toutes les occasions que j'avais trouvées d'étendre les bornes de mon royaume aux dépens de mes ennemis. »

« Voilà la paix faite, écrivait madame de Sévigné au comte de Bussy. Le roi a trouvé plus beau de la donner cette année à l'Espagne et à la Hollande que de prendre le reste de la Flandre; il la garde pour une autre fois. »

Le prince d'Orange pensait comme madame de Sévigné; il regardait la paix de Nimègue comme une trêve et une trêve dangereuse pour l'Europe. Aussi chercha-t-il bientôt à former des alliances pour garantir le repos du monde de l'insatiable ambition du roi Louis XIV. Enivré par ses succès et par l'adulation de sa cour, le roi de France n'admettait plus d'objections à ses volontés ni de limites à ses désirs. Le poison

Digitized by Google

du pouvoir absolu avait fait son œuvre; Louis XIV trouvait le « métier de roi » grand, noble, délicieux, car il se sentait digne de bien s'acquitter de toutes les choses auxquelles il engage. » « La chaleur qu'on a pour la gloire, disait-il, n'est point une de ces faibles passions qui se ralentissent par la possession; ses faveurs, qui ne s'obtiennent jamais qu'avec effort, ne donnent aussi jamais de dégoût, et quiconque se peut passer d'en souhaiter de nouvelles est indigne de toutes celles qu'il a reçues. »

A côté du roi, excitant son orgueil et son ambition, Louvois avait peu à peu absorbé toutes les fonctions de premier ministre sans en porter le titre. Colbert seul lui résistait, et, lassé de la lutte, il allait bientôt succomber (1683), désespéré des charges que les guerres et le luxe royal faisaient peser sur la France. La paix n'avait pas amené le désarmement; une armée de cent quarante mille hommes restait sur pied, toujours prête à soutenir les droits de la France pendant les longs débats du règlement des frontières. On trouvait dans les vieux papiers d'anciens titres, et peu à peu les villages, les bourgs, les principautés mêmes réclamés par le roi Louis XIV étaient réunis sans bruit à la France; on s'aliéna ainsi le roi Charles XI en s'emparant du comté des Deux-Ponts auquel prétendait la Suède; Strasbourg fut prise par un coup de main. Cette ville libre avait plusieurs fois violé la neutralité pendant la guerre; Louvois s'était ménagé des intelligences dans la place: il fit occuper tout à coup les abords et le passage du Rhin par trente-cinq mille hommes, dans la nuit du 16 au 17 septembre 1681; les bourgeois firent demander du secours à l'Empereur, les messagers furent arrêtés; le 30, Strasbourg capitula et Louis XIV y fit son entrée triomphale le 24 octobre. « Personne, dit une lettre du temps, ne peut revenir de la consternation où l'on est de ce que les Français ont pris Strasbourg sans tirer un seul coup; tout le monde dit que c'est une des roues du chariot sur lequel on doit entrer dans l'Empire et que la porte de l'Alsace est fermée présentement. »

Le jour même de la reddition de Strasbourg (30 septembre 1681), Catinat, avec un corps de troupes françaises, entrait à Casal, vendue à Louis XIV par le duc de Mantoue. Le roi crut s'assurer le Piémont en mariant sa nièce, fille de Monsieur, au duc de Savoie, Victor-Amédée, tout jeune, délicat et taciturne, en lutte avec sa mère et avec ses favoris. Marie-Louise d'Orléans, sœur aînée de la jeune duchesse de Savoie, avait épousé le roi d'Espagne, Charles II, maladif et d'une intelligence

Digitized by Google

faible. Louis XIV sentait la nécessité de former de nouvelles alliances; les anciens appuis de la France avaient tous passé à l'ennemi. La Suède et la Hollande étaient déjà alliées à l'Empire; les princes allemands s'unissaient à la coalition. Le prince d'Orange, sans cesse en éveil sur les fréquentes infractions aux traités que se permettait la France, négociait sans bruit avec ses alliés, prêt à prendre les armes contre le danger commun. « C'était, dit Massillon, un prince profond dans ses vues, habile à former des ligues et à réunir les esprits, plus heureux à exciter les guerres qu'à combattre, plus à craindre dans le secret du cabinet qu'à la tête des armées, un prince ennemi que la haine du nom français avait rendu capable d'imaginer de grandes choses et de les exécuter, un de ces génies qui semblent nés pour mouvoir à leur gré les peuples et les souverains. » La diplomatie française n'était pas en état de lutter avec le prince d'Orange. M. de Pomponne avait succédé à Lionne, il fut disgracié en 1679 : « Je lui ordonne de se retirer, dit le roi, parce que tout ce qui passe par lui perd de la grandeur et de la force qu'on doit avoir en exécutant les ordres d'un roi de France qui n'est pas malheureux. » Colbert de Croissy, frère du ministre, traita depuis lors avec l'étranger toutes les affaires que Louvois ne se réservait pas.

Duquesne avait bombardé Alger en 1682; en 1684, il détruisit plusieurs quartiers de Gênes, accusée de manquer à la neutralité entre la France et l'Espagne; en même temps les maréchaux d'Humières et de Créqui occupaient Audenarde, Courtray, Dixmude et s'emparaient de Luxembourg; le roi reprochait à l'Espagne ses retards pour le règlement des frontières et prétendait occuper pacifiquement les Pays-Bas; la diète de Ratisbonne intervint; l'Empereur, aidé du roi de Pologne Sobieski, était occupé à repousser les invasions des Turcs : on conclut une trêve de vingt-quatre ans; l'Empire et l'Espagne acceptèrent les nouvelles conquêtes du roi. « Il sembla avéré, dit le marquis de la Fare, que l'empire de la France était un mal inévitable aux autres nations. » Personne n'en était plus convaincu que le roi Louis XIV.

Il allait porter lui-même à son royaume un coup plus funeste que tous ceux des guerres étrangères et de la coalition européenne. Enivré par tant de succès et de victoires, il crut que les consciences pliaient comme les États, et il entreprit de ramener tous ses sujets à la foi catholique. Revenu lui-même à la vie régulière, sous l'influence de l'âge et de madame de Maintenon, il trouvait beau d'établir dans son royaume

Digitized by Google

cette unité de religion que Henri IV et Richelieu n'avaient pu conquérir. Il méconnut tous les droits consacrés par les édits, la longue patience de ces protestants que Mazarin appelait « le troupeau fidèle » ; on essayait en vain la persécution depuis plusieurs années; la tyrannie intervint, l'édit de Nantes fut révoqué le 13 octobre 1685. Quelques années plus tard, les réformés, par centaines de mille, portaient à l'étranger leurs industries, leurs richesses et leurs amers ressentiments; l'Europe protestante, indignée, ouvrait ses portes à ces martyrs de la conscience, témoins vivants de l'injustice et du pouvoir arbitraire de Louis XIV. Tous les princes se sentirent à la fois insultés et menacés dans leur foi comme dans leur puissance. Dès les premiers mois de 1686, la ligue d'Augsbourg unit tous les princes allemands, la Hollande et la Suède; l'Espagne et le duc de Savoie ne tardèrent pas à y adhérer. En 1687, la diète de Ratisbonne refusa de convertir la trêve de vingt ans en une paix définitive. Par ses hautaines prétentions, le roi donna à la coalition l'appui du pape Innocent XI; Louis XIV était encore une fois seul contre tous, lorsqu'il envahit l'électorat de Cologne, au mois d'août 1688. Philipsbourg, perdu par la France en 1676, fut repris le 29 octobre; à la fin de la campagne, les armées du roi étaient maîtresses du Palatinat. Au mois de janvier 1689, la guerre fut officiellement déclarée à la Hollande, à l'Empereur et à l'Empire. Le commandement en chef des forces françaises fut confié au Dauphin, alors âgé de vingt-six ans. « Je vous donne l'occasion de faire connaître votre mérite, dit Louis XIV à son fils; allez le montrer à toute l'Europe, afin que lorsque je viendrai à mourir, on ne s'aperçoive pas que le roi est mort. »

Le Dauphin connaissait déjà les plaisirs de la conquête et la coalition n'avait pas bougé. Elle attendait son chef; Guillaume d'Orange combattait pour elle en prenant possession du royaume d'Angleterre. Lasse de la tyrannie étroite et cruelle de son roi Jacques II, inquiète de son zèle aveugle pour la religion catholique, la nation anglaise avait appelé à son aide le champion du protestantisme; ce fut au nom des libertés politiques et de la foi religieuse de l'Angleterre que le prince d'Orange mit à la voile le 11 novembre 1688; sur les pavillons de ses vaisseaux était inscrite la fière devise de sa maison : *Je maintiendrai;* on lisait au-dessous : *Pro libertate et protestante religione.* Guillaume débarqua sans difficulté à Torbay, le 15 novembre; le 4 janvier, le roi Jacques, abandonné de tous, arrivait en France où l'avaient devancé sa femme, Marie de Modène, et le petit prince de Galles; la *convention* des deux

Digitized by Google

chambres d'Angleterre proclama *rois* Guillaume et Marie; le prince d'Orange s'était refusé au rôle modeste d'époux de la reine : « Je ne serai jamais attaché au tablier d'une femme, » avait-il dit.

Par ses qualités personnelles comme par les défauts et les erreurs de son esprit, le roi Louis XIV était acquis d'avance à la cause de Jacques II; il regardait la révolution d'Angleterre comme une insolente atteinte d'un peuple à la majesté royale; Guillaume d'Orange était le plus dangereux ennemi de la couronne de France; le roi accueillit magnifiquement le monarque tombé. « Le roi fait pour ces Majestés anglaises des choses toutes divines, écrit madame de Sévigné, le 10 janvier 1689; car n'est-ce pas être l'image du Tout-Puissant que de soutenir un roi chassé, trahi, abandonné comme il l'est? La belle âme du roi se plaît à jouer ce rôle. Il fut au-devant de la reine d'Angleterre avec toute sa maison et cent carrosses à six chevaux; il la mena à Saint-Germain, où elle se trouva toute servie, comme la reine, de toutes sortes de hardes, parmi lesquelles était une cassette très-riche avec six mille louis d'or. Le lendemain, le roi d'Angleterre arriva tard à Saint-Germain; le roi l'y attendait et alla au bout de la salle des Gardes au-devant de lui; le roi d'Angleterre se baissa fort comme s'il eût voulu embrasser ses genoux; le roi l'empêcha et l'embrassa à trois ou quatre reprises, fort cordialement. En partant, Sa Majesté ne voulut point être reconduite, mais il dit au roi d'Angleterre : « Voici votre maison; quand j'y viendrai vous m'y ferez les honneurs, et je vous les ferai quand vous viendrez à Versailles. » Le roi envoya ensuite dix mille louis au roi d'Angleterre. Ce dernier paraît vieilli et fatigué, la reine maigre et des yeux qui ont pleuré, mais beaux et noirs; un beau teint, un peu pâle, la bouche grande, de belles dents, une belle taille et bien de l'esprit; tout cela compose une personne qui plaît fort. Tout ce qu'elle dit est juste et plein de bon sens. Son mari n'est pas de même; il a bien du courage, mais un esprit commun qui conte tout ce qui s'est passé en Angleterre avec une insensibilité qui en donne pour lui. C'est quelque chose de si extraordinaire d'avoir là cette cour, que l'on s'en entretient sans cesse. On tâche de régler les rangs et de faire vie qui dure avec des gens si loin d'être rétablis. »

Dans sa fierté et ses illusions royales, Louis XIV s'était chargé d'un fardeau qui devait peser sur lui jusqu'à la fin de son règne

L'Irlande catholique n'avait pas accepté l'élévation au trône d'Angleterre de Guillaume d'Orange; elle appelait le roi Jacques; person-

Digitized by Google

nellement brave et aveuglé par ses espérances, il partit de Saint-Germain le 25 février 1689. « Mon frère, lui dit le roi en le quittant, ce que je puis souhaiter de mieux, c'est de ne pas vous revoir. » Il emmenait un corps de troupes françaises commandées par M. de Rosen, et le comte d'Avaux pour le conseiller. « Ce ne sera point chose aisée que de garder quelque secret avec le roi d'Angleterre, écrivait d'Avaux à Louis XIV; il a dit devant les matelots du *Saint-Michel* ce qu'il aurait dû réserver pour ses plus confidents. Ce qui pourra aussi nous faire de la peine, c'est son irrésolution, car il change souvent d'avis et ne se détermine pas toujours au meilleur. Il s'arrête beaucoup à de petites choses où il emploie tout son temps et passe légèrement sur les plus essentielles. D'ailleurs, il écoute tout le monde, et il faut employer autant de temps à détruire les impressions qu'un mauvais conseil a faites sur lui qu'à lui en inspirer de bons. On dit ici que les protestants du Nord se retrancheront dans Londonderry, qui est une ville assez forte pour l'Irlande, et que c'est une affaire qui pourra durer quelques jours. »

Le siége de Londonderry dura cent cinq jours; la plupart des officiers français y périrent; il fallut abandonner la place, l'armée anglaise venait de débarquer à Carrickfergus (le 25 août) sous les ordres du maréchal de Schomberg. Comme leur chef, une partie des soldats de Schomberg étaient des protestants français qui avaient quitté leur patrie après la révocation de l'édit de Nantes; ils combattirent à outrance contre les régiments français de Rosen. Le parlement irlandais commençait à douter de Jacques II, « trop Anglais, disait-on, pour rendre pleine justice à l'Irlande. » Le désordre était partout, dans le gouvernement comme dans les opérations militaires; Schomberg tenait en échec les Irlandais et les Français; Guillaume III parut enfin.

Il débarqua le 14 juin et prit sur-le-champ le chemin de Belfast; la résistance protestante était cantonnée dans la province d'Ulster, peuplée en grande partie par les colons écossais de Cromwell; les trois quarts de l'Irlande étaient encore aux mains des catholiques et du roi Jacques. « Je ne suis pas venu ici pour laisser l'herbe pousser sous mes pieds, » dit Guillaume à ceux qui lui conseillaient la prudence. Il avait amené avec lui ses vieux régiments hollandais et allemands et comptait sous ses ordres trente-cinq mille hommes; les représentants de toutes les Églises protestantes de l'Europe étaient là en armes contre les ennemis de leurs libertés.

Digitized by Google

Les forces du roi Jacques n'étaient guère inférieures à celles de son gendre; Louis XIV lui avait envoyé un renfort de huit mille hommes sous les ordres du duc de Lauzun; le 1er juillet, les deux armées se rencontrèrent sur les rives de la Boyne, près de la ville de Drogheda. Guillaume avait été légèrement blessé, la veille, à l'épaule, en faisant une reconnaissance : « Il n'y a pas de mal, dit-il aussitôt à ses amis consternés, mais il n'aurait pas fallu que la balle frappât plus haut. » Il était à cheval à la tête de ses troupes; dès le point du jour, l'armée entière s'engagea dans la rivière; le maréchal de Schomberg commandait une division; il aperçut les régiments huguenots ébranlés par la mort de leur chef, M. de Caillemotte, frère cadet du marquis de Ruvigny. Il lança son cheval dans la rivière, criant : « En avant, messieurs, voilà vos persécuteurs; » il fut tué à son tour comme il touchait la rive. Le roi Guillaume lui-même venait d'entrer dans la Boyne, son cheval s'était mis à la nage, il le dirigeait avec peine de son bras blessé; une balle frappa sa botte, une autre vint heurter le pommeau de son pistolet; les fantassins irlandais, ignorants et indisciplinés, prenaient partout la fuite. « Nous n'avons pas été battus, écrivait à Louvois M. de la Hoguette, officier français, mais les ennemis ont chassé devant eux les troupes irlandaises comme des moutons, sans qu'elles aient essayé un seul coup de mousquet. » Tout le poids de la lutte retombait sur les troupes de Louis XIV et sur les gentilhommes irlandais qui se battaient avec furie; Guillaume rallia autour de lui les protestants d'Enniskillen et les ramena à la charge; les Irlandais pliaient de toutes parts; le roi Jacques était prudemment resté à distance, regardant de loin le combat; il tourna bride et reprit à la hâte le chemin de Dublin. Le 3 juillet, il s'embarquait à Waterford, apportant lui-même à Saint-Germain la nouvelle de sa défaite. « Ceux qui aiment le roi d'Angleterre doivent être bien aises de le voir en sûreté, écrivait à Louvois le maréchal de Luxembourg; mais ceux qui aiment sa gloire ont bien à déplorer le personnage qu'il a fait. » « J'étais en peine de savoir ce qu'était devenu le roi mon père, écrivait à Guillaume III la reine Marie, je n'ai osé le demander qu'à lord Nottingham, et j'ai eu la satisfaction d'apprendre qu'il était sain et sauf. Je sais que je n'ai pas besoin de vous prier de l'épargner, mais ajoutez ceci à votre tendresse, que pour l'amour de moi le monde sache que vous ne voulez pas qu'il arrive de mal à sa personne. Vous me pardonnerez ceci. » Le bruit s'était répandu à Paris de la mort du roi Guillaume; la populace fit des feux de joie dans les rues

Digitized by Google

et le gouverneur de la Bastille tira le canon. La colère et la haine des peuples sont clairvoyantes.

L'orgueil insensé du roi et de la nation allaient être mis à d'autres épreuves; la campagne de 1689 avait été sans profit et sans honneur pour les armes du roi. Débarrassé du grand Condé, de Turenne et même du maréchal de Luxembourg, compromis dans de tristes procès, Louvois commandait sans conteste aux généraux et aux armées; son génie dur et violent ne rencontrait plus d'obstacles. Il avait conçu le plan d'une guerre défensive qui devait lasser les alliés, en ravageant leurs territoires. Le Palatinat en subit toutes les horreurs. Manheim, Heidelberg, Spire, Worms, Bingen furent détruites et brûlées. « Je ne crois pas, écrivait le comte de Tessé à Louvois, que de huit jours mon cœur se retrouve dans sa situation ordinaire. Je prends la liberté de vous parler naturellement, mais je ne prévoyais pas qu'il en coûtât autant pour faire exécuter soi-même le brûlement d'une ville peuplée, à proportion de ce qu'elle est, comme Orléans. Vous pouvez compter que rien du tout n'est resté du superbe château d'Heidelberg. Il y avait hier à midi, outre le château, quatre cent trente-deux maisons brûlées; le feu y était encore. J'ai seulement fait mettre à part les tableaux de famille de la maison Palatine; cela s'appelle les pères, mères, grand-mères et parents de Madame; avec intention, si vous me l'ordonnez ou me le conseillez, de lui en faire une honnêteté et de lui faire porter quand elle sera un peu détachée de la désolation de son pays natal; car, hormis elle, qui peut s'y intéresser? il n'y a pas de tout cela une copie qui vaille douze livres. » La pauvre princesse Palatine, seconde femme de Monsieur, n'était pas encore *détachée de son pays natal*, et elle écrivait en mars 1689 : « Dût-on m'ôter la vie, il m'est impossible de ne pas regretter, de ne pas déplorer d'être pour ainsi dire le prétexte de la perte de ma patrie. Je ne peux voir de sang-froid détruire d'un seul coup, dans ce pauvre Manheim, tout ce qui a coûté tant de soins et de peine au feu prince électeur, mon père. Quand je songe à tout ce qu'on y a fait sauter, cela me remplit d'une telle horreur que chaque nuit, aussitôt que je commence à m'endormir, il me semble être à Heidelberg ou à Manheim et voir les ravages qu'on y a commis. Je me représente comme tout était de mon temps et dans quel état on l'a mis aujourd'hui, et je ne puis m'empêcher de pleurer à chaudes larmes. Ce qui me désole surtout c'est que le roi a précisément attendu pour dévoiler ses ordres que je l'eusse imploré en faveur de Heidelberg

Digitized by Google

et de Manheim. Et l'on trouve encore mauvais que je m'en afflige ! »

L'électeur de Bavière, prince habile et bon militaire, avait soulevé l'Allemagne en vengeance de ses injures ; la France venait d'être mise au ban de l'empire, et la *grande alliance* se formait. Tous les princes allemands y adhérèrent ; les Provinces-Unies, l'Angleterre et l'Espagne s'unirent pour le rétablissement des traités de Westphalie et des Pyré-

LUXEMBOURG (FRANÇOIS-HENRI DE MONTMORENCY, DUC DE) MARÉCHAL DE FRANCE
D'après Hyacinthe Rigaud.

nées. L'Europe espérait à tort obliger Louis XIV à restituer toutes ses conquêtes. Vingt ans de guerres et de revers ne devaient pas y suffire. La fortune se lassait cependant d'être favorable à la France ; les maréchaux de Duras et d'Humières ne purent entraver les mouvements du duc de Lorraine, Charles V, et de l'électeur de Bavière ; les garnisons françaises de Mayence et de Bonn furent obligées de capituler après

Digitized by Google

une héroïque défense ; les munitions leur manquaient. Le roi rappela le maréchal de Luxembourg à la tête de ses armées. L'habile courtisan avait su se réconcilier avec Louvois. « Vous savez, monsieur, lui écrivait-il le 9 mai 1690, avec quel plaisir je chercherai les choses qui pourront faire plaisir au roi et qui vous donneront lieu d'être satisfait de ma conduite. Je sais trop bien jusqu'où s'étend ma petite autorité pour croire pouvoir tirer un seul homme d'une place sans vous en avoir écrit auparavant. C'est avec quelque répugnance que je me détermine à vous exposer ce qui me passe par la tête, sachant bien que tout ce qu'il y aura de bon ne peut venir que de vous, et ne regardant ce que j'imagine que comme de simples idées produites par l'oisiveté où nous vivons ici. »

La savante oisiveté et les observations de Luxembourg ne tardèrent pas à faire place à l'activité. Le maréchal passa la Sambre le 29 juin, entre Charleroi et Namur, et le 2 juillet il attaqua le prince de Waldeck auprès du ruisseau de Fleurus. Un corps de troupes considérable avait fait pendant la nuit une marche forcée de sept lieues et vint prendre l'ennemi par derrière ; le succès fut complet, mais sans résultat comme la victoire de Stafarde, remportée par Catinat sur le duc de Savoie, Victor-Amédée, ouvertement rallié à la coalition. Le triomphant combat naval livré par Tourville aux flottes anglaise et hollandaise, à la hauteur de Beachy Head, fut une grande humiliation pour les puissances maritimes. « Je ne saurais vous exprimer, écrit Guillaume III au grand pensionnaire Heinsius, chargé en son absence du gouvernement des Provinces-Unies, combien je suis affligé des désastres de la flotte ; j'en suis d'autant plus vivement touché que j'ai été informé que mes vaisseaux n'ont pas convenablement assisté ceux des États et les ont laissés dans l'embarras. » Guillaume l'avait dit en quittant la Hollande : « Il faut que ce soit la république qui commence la danse. » Le moment était venu où l'Angleterre allait y prendre sa part.

Au mois de janvier 1691, Guillaume III arriva en Hollande. « Je languis après ce moment, » écrivait-il six mois auparavant à Heinsius ; tous les alliés y avaient envoyé leurs ambassadeurs. « Il n'est plus temps de délibérer, mais d'agir, dit au congrès le roi d'Angleterre ; le roi de France s'est rendu maître de toutes les forteresses qui avoisinaient son royaume ; si l'on ne s'y oppose, il prendra tout le reste. L'intérêt de chacun est lié à l'intérêt général de tous. C'est avec le glaive qu'il faut lui arracher des mains les libertés de l'Europe, qu'il

Digitized by Google

prétend étouffer, ou subir à jamais le joug de la servitude. Pour moi, je n'y épargnerai ni mon crédit, ni mes forces, ni ma personne, et je viendrai au printemps, à la tête de mes troupes, vaincre ou périr avec mes alliés. »

Le printemps n'était pas encore venu et déjà (le 15 mars) Mons était investi par l'armée française. Le secret avait été soigneusement gardé.

HEINSIUS (ANT.)
D'après Mérek.

Le 21, le roi arriva en personne avec le Dauphin ; Guillaume d'Orange rassembla ses forces en toute hâte, il n'arriva pas à temps : Mons capitula le 8 avril ; cinq jours plus tard, Nice, assiégée par Catinat, se rendait comme Mons ; Louis XIV rentra à Versailles, selon sa coutume après un coup d'éclat. Louvois poussait la guerre avec fureur; l'humeur naturellement farouche du ministre était aigrie par l'excès du

Digitized by Google

travail et par le déclin de la faveur royale ; il se sentait ébranlé auprès de Louis XIV par l'influence de madame de Maintenon ; reportant sa colère sur l'ennemi, il ordonnait partout incendie et bombardement, lorsque le 17 juillet 1691, après avoir travaillé chez le roi, Louvois se sentit souffrant ; Louis XIV le renvoya chez lui ; en arrivant dans sa chambre, il s'affaissa sur lui-même ; on courut chercher son troisième fils, M. de Barbezieux ; madame de Louvois n'était pas à Versailles, et ses deux fils aînés étaient en campagne ; il arriva trop tard, son père était mort.

« Le voilà donc mort ce grand ministre, cet homme si considérable, dont *le moi*, comme dit M. Nicole, était si étendu, qui était le centre de tant de choses ! Que d'affaires, que de desseins, que de projets, que de secrets, que d'intérêts à démêler, que de guerres commencées, que d'intrigues, que de beaux coups d'échec à faire et à conduire ! Ah ! mon Dieu, donnez-moi un peu de temps, je voudrais bien donner un échec au duc de Savoie, un mat au prince d'Orange ! Non, non, vous n'aurez pas un seul, un seul moment ! » C'est madame de Sévigné qui écrivait ainsi à sa fille madame de Grignan. Le roi Louis XIV, au service duquel Louvois avait usé sa vie, fut moins troublé de sa mort. « Dites au roi d'Angleterre que j'ai perdu un bon ministre, fit-il répondre aux compliments de condoléance du roi Jacques, mais que ses affaires et les miennes n'en iront pas plus mal. »

Au fond de son âme et sous le voile de sa majestueuse bienséance, le roi pensait que ses affaires comme l'agrément de sa vie gagneraient peut-être à ne plus être soumises aux fougues et aux rudesses de Louvois. Le grand monarque croyait avoir *instruit* son ministre, mais il sentait que l'élève lui avait échappé ; il nomma Barbezieux secrétaire de la guerre. « Je vous formerai, » lui dit-il. Nulle main humaine n'avait formé Louvois, pas même celle de son père, l'habile et prudent Michel Le Tellier ; il avait reçu directement de Dieu les qualités fortes, la résolution, la volonté indomptable, l'ardeur au travail, l'instinct de l'organisation et du commandement, qui avaient fait de lui un ministre sans égal des projets guerriers et ambitieux de son maître. Le pouvoir l'avait corrompu, ses défauts l'avaient emporté sur ses qualités sans les détruire ; violent, farouche, sans principes et sans scrupules dans l'exécution de ses desseins, il avait poussé le roi à des guerres incessantes, méprisant les misères intérieures du royaume comme la compassion envers les vaincus ; il avait voulu tout faire, tout com-

Digitized by Google

mander, tout embrasser, et il mourait à cinquante-trois ans, redouté de tous, haï d'un grand nombre et laissant dans le gouvernement du pays un vide que le roi sentit, tout en cherchant avec colère à le combler.

Louvois n'était plus ; on commençait à négocier tout bas, mais la guerre continuait sur terre et sur mer ; la campagne de 1691 avait

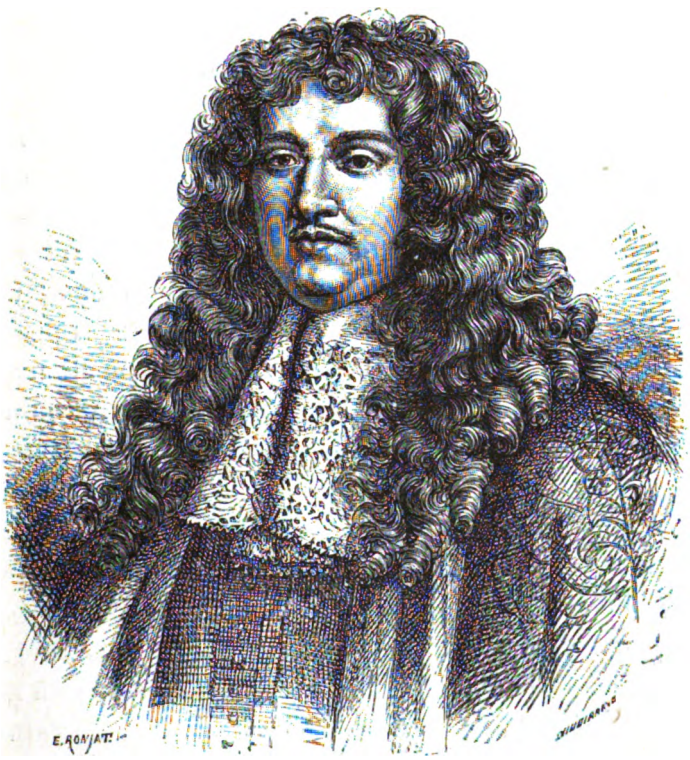

LOUVOIS
D'après Claude Le Fèvre.

achevé de détruire en Irlande les espérances de Jacques II ; on résolut de tenter une descente en Angleterre, un complot se préparait pour soutenir l'invasion. Tourville fut chargé de protéger le débarquement. Il reçut l'ordre de combattre, en quelque nombre que fussent les ennemis. Le vent contraria son départ de Brest, la flotte hollandaise avait eu le temps de rejoindre les Anglais. Tourville voulait attendre les esca-

Digitized by Google

dres d'Estrées et de Rochefort ; Pontchartrain était ministre des finances et de la marine depuis que Seignelay, fils de Colbert, était mort en 1690 ; il répondit de Versailles, au marin expérimenté, habitué à combattre depuis l'âge de quatorze ans : « Ce n'est point à vous à discuter les ordres du roi, c'est à vous de les exécuter et d'entrer dans la Manche ; si vous ne le voulez pas faire, le roi commettra à votre place quelqu'un plus obéissant et moins circonspect que vous. » Tourville partit et rencontra les escadres ennemies entre les caps de la Hogue et de Barfleur ; il avait quarante-quatre vaisseaux contre quatre-vingt-dix-neuf que comptaient les Anglais et les Hollandais. Tourville assembla son conseil de guerre, tous les officiers étaient d'avis de se retirer ; l'ordre du roi était péremptoire, l'amiral engagea la bataille. Après trois jours d'une résistance désespérée, secondée par les plus habiles manœuvres, Tourville fut obligé de se retirer sous les forts de la Hogue dans l'espoir de faire échouer ses navires ; le roi Jacques et le maréchal de Bellefonds s'y opposèrent. Tourville resta en mer et perdit douze vaisseaux. La consternation fut profonde en France, la nation avait pris l'habitude de la victoire ; le 20 juin, la prise de Namur ranima les espérances ; encore cette fois Guillaume III n'avait pu secourir ses alliés ; il voulut se venger sur Luxembourg, qu'il surprit le 31 août, entre Enghien et Steinkerque ; le terrain était étroit et accidenté, le roi d'Angleterre comptait paralyser ainsi la brillante cavalerie française. M. de Luxembourg, malade de la fièvre, voulait mettre pied à terre, pour mener à la charge les brigades des gardes françaises et des Suisses : on l'en empêcha ; le duc de Bourbon, le prince de Conti, le duc de Chartres, le duc de Vendôme se mirent à la tête de l'infanterie, et, l'épée à la main, la conduisirent sur l'ennemi ; un mouvement heureux du maréchal de Boufflers acheva de décider le gain de la bataille. L'année suivante à Nerwinde (29 juillet 1693), le succès de la journée fut également dû à l'infanterie. Ce jour-là les gardes françaises avaient épuisé leur munitions ; mettant la baïonnette au bout de leurs fusils, ils enfoncèrent les bataillons ennemis ; ce fut la première charge de ce genre dans les armées françaises. La maison du roi était restée immobile pendant quatre heures sous le feu des alliés ; Guillaume III crut un moment que ses pointeurs tiraient mal, il courut aux pièces : les escadrons français ne remuaient que pour resserrer les rangs à mesure que les files étaient emportées ; le roi d'Angleterre laissa échapper un cri de colère et d'admiration : « O l'insolente nation ! » s'écria-

Digitized by Google

BATAILLE DE SAINT-VINCENT (1693)

Digitized by Google

Digitized by Google

t-il. La victoire de Nerwinde n'aboutit qu'à la prise de Charleroi; les succès de Catinat à Marsaille, en Piémont, avaient lavé la honte de l'invasion du duc de Savoie dans le Dauphiné, en 1692. Tourville avait remporté l'avantage dans plusieurs combats maritimes autour du cap Saint-Vincent et brûlé les vaisseaux anglais jusque dans la rade de Cadix. Sur toutes les mers, les corsaires de Saint-Malo et de Dunkerque, Jean Bart et Duguay-Trouin, maintenant enrôlés dans la marine royale, traînaient à leur suite de nombreuses prises; le roi et la France, longtemps emportés par une passion commune, étaient arrivés à ce point où les victoires ne suffisent plus au succès sérieux et définitif. La nation se lassait enfin de sa gloire. « On périssait de misère au bruit des *Te Deum*, » dit Voltaire dans le *Siècle de Louis XIV;* partout la fatigue égalait la souffrance. Madame de Maintenon et quelques-uns de ses amis d'alors, sincèrement dévoués au bien public, plus chrétiens que guerriers, Fénelon, les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, travaillaient à ramener le roi à des vues pacifiques; il voyait tomber les uns après les autres les généraux comme les ministres; le maréchal de Luxembourg, épuisé par les fatigues de la guerre et par les plaisirs de la cour, mourut le 4 janvier 1695, à soixante-sept ans. Général habile, digne élève du grand Condé, courtisan spirituel et sans pudeur, il était plus corrompu que son temps, et sa vie privée nuisit à sa gloire; il mourut cependant comme on mourait de son temps, en se tournant vers Dieu au dernier jour : « Je n'ai pas vécu comme M. de Luxembourg, disait Bourdaloue, mais je voudrais mourir comme lui. » L'histoire a oublié la mort du maréchal de Luxembourg, elle s'est souvenue de sa vie.

Louis XIV avait perdu Condé et Turenne, Luxembourg, Colbert, Louvois, Seignelay; à l'exception de Vauban, il avait épuisé les premiers rangs, Catinat seul restait au second; le roi allait être réduit au troisième ordre : triste fruit d'un long règne, d'une activité incessante et dévorante, qui avait promptement usé les hommes et commençait à lasser la fortune; douloureux résultat des fautes longtemps cachées par la gloire, mais qui éclataient enfin aux yeux les plus prévenus ! « La France entière n'est plus qu'un grand hôpital, écrivait Fénelon au roi sous le voile de l'anonyme; le peuple, qui vous a tant aimé, commence à perdre l'amitié, la confiance et même le respect; les alliés aiment mieux faire la guerre avec perte que de conclure une paix qui ne serait pas observée. Ceux mêmes qui n'ont pas osé se déclarer ouvertement contre vous, sou-

Digitized by Google

haitent du moins avec impatience votre affaiblissement et votre humiliation comme la seule ressource pour la liberté et pour le repos de toutes les nations chrétiennes. Tout le monde le sait, et personne n'ose vous le dire. Pendant que vous prenez dans un rude combat le champ de bataille et le canon des ennemis, pendant que vous forcez les places, vous ne songez pas que vous combattez sur un terrain qui s'enfonce sous vos pieds et que vous allez tomber malgré vos victoires. Il est temps de vous humilier sous la puissante main de Dieu, il faut demander la paix et expier par cette honte toute la gloire dont vous avez fait votre idole; il faut enfin rendre au plus tôt à vos ennemis, pour sauver l'État, des conquêtes que vous ne pouvez retenir sans injustice. Il y a longtemps que Dieu tient son bras levé sur vous, mais il est lent à vous frapper, parce qu'il a pitié d'un prince qui a été toute sa vie obsédé par ses flatteurs. » Noble et ferme langage dont le roi ne comprenait pas encore la cruelle vérité, abusé qu'il était par son orgueil, par l'éclat de ses succès et par le concert de louanges que son peuple comme sa cour avaient si longtemps fait retentir à ses oreilles.

Louis XIV avait entraîné la France sur une pente funeste, il avait à son tour été entraîné par elle; roi et peuple s'étaient livrés sans réserve à la passion de la gloire et à l'enivrement des succès; le jour du réveil approchait.

Louis XIV n'était pas aussi aveugle que le croyait Fénelon, il voyait le danger lors même que son orgueil royal se refusait à en convenir; le roi d'Angleterre venait de reprendre Namur sans que Villeroy, qui avait remplacé le maréchal de Luxembourg, parvînt à secourir la place; déjà Louis XIV avait laissé entrevoir qu'il ne « prétendrait se prévaloir d'aucunes conventions particulières jusqu'à ce que le prince d'Orange fût content de ce qui regardait sa personne et la couronne d'Angleterre. » C'était un grand pas vers cette *humiliation* que recommandait Fénelon; les négociations secrètes avec le duc de Savoie n'étaient pas moins significatives. Après Guillaume III, Victor-Amédée était le plus actif et le plus passionné comme le plus habile et le plus obstiné des princes alliés. Au mois de juin 1696, le traité fut officiellement déclaré; Victor-Amédée recouvrait la Savoie, Suse, le comté de Nice et Pignerol démantelé; sa fille aînée, la princesse Marie-Adélaïde, devait épouser le duc de Bourgogne, fils aîné du dauphin, et les ambassadeurs du Piémont prenaient désormais rang avec ceux des têtes couronnées. Pour

Digitized by Google

prix de tant de concessions, Victor-Amédée garantissait au roi la neutralité de l'Italie et promettait de fermer l'entrée de ses États aux protestants du Dauphiné qui s'y venaient réfugier. Si l'Italie se refusait à la neutralité, le duc de Savoie devait unir ses forces à celles du roi et commander l'armée combinée.

La victoire n'eût pas été plus fructueuse pour Victor-Amédée que ne le furent ses constantes défaites ; mais, en le détachant de la coalition, Louis XIV avait porté un coup funeste à la grande alliance : la campagne de 1696 en Allemagne et en Flandre s'était passée en observations et en combats insignifiants ; la Hollande et l'Angleterre étaient épuisées, leur commerce ruiné ; en vain le parlement votait de nouveaux et énormes subsides : « Il me faudrait de l'argent comptant, écrivait Guillaume III à Heinsius, et ma pénurie est vraiment incroyable. »

La misère de la France n'était pas moins cruelle. Vauban disait : « Je calcule que, dans ces derniers temps, plus de la dixième partie du peuple est réduite à la mendicité et mendie effectivement. » La Suède offrait depuis longtemps sa médiation : les conférences commencèrent le 9 mai 1697, à Nieuburg, château appartenant à Guillaume III, près du village de Ryswick ; trois grandes salles s'ouvraient les unes dans les autres ; les Français et les plénipotentiaires des princes coalisés se tenaient aux deux ailes, les médiateurs siégeaient au centre. Avant d'arriver à Ryswick, les points les plus importants du traité entre la France et Guillaume III étaient déjà réglés.

Louis XIV avait enfin consenti à reconnaître le roi que l'Angleterre s'était donné ; Guillaume demandait que Jacques II fût chassé de France ; Louis XIV refusa formellement d'y consentir : « Je m'engagerai à ne point soutenir les ennemis du roi Guillaume, directement ou indirectement, dit-il ; il ne serait pas de mon honneur que le nom du roi Jacques fût prononcé dans le traité. » Guillaume se contenta de la concession et désirait seulement qu'elle fût réciproque. « Toute l'Europe a suffisamment la confiance de l'obéissance et de la soumission de mon peuple, dit Louis XIV, et quand il me plaira d'empêcher mes sujets d'assister le roi d'Angleterre, il n'y a pas de motifs de craindre qu'il trouve aucune assistance en mon royaume. La réciprocité ne saurait avoir lieu, je n'ai à craindre ni sédition ni faction. » Langage trop hautain pour un roi qui avait passé son enfance au milieu des troubles de

Digitized by Google

la Fronde, mais langage expliqué par la patience et la fidélité de la nation envers le souverain qui lui avait si longtemps prodigué les enivrants plaisirs du succès.

La France offrait la restitution de Strasbourg, Luxembourg, Mons, Charleroi et Dinant, le rétablissement de la maison de Lorraine aux

GUILLAUME III, PRINCE D'ORANGE
D'après Adrien Vander Werff.

conditions proposées à Nimègue et la reconnaissance du roi d'Angleterre. « Nous n'avons point d'équivalent à réclamer, disaient avec hauteur les plénipotentiaires français, vos maîtres n'ont jamais rien pris au nôtre. »

Le 27 juillet, un acte préliminaire fut signé entre le maréchal de

Digitized by Google

Boufflers et Bentinck, comte de Portland, ami intime du roi Guillaume; celui-ci quitta l'armée et se retira à son château du Loo; ce fut là qu'il apprit la prise de Barcelone par le duc de Vendôme; l'Espagne, qui avait jusqu'alors refusé de prendre part aux négociations, perdit tout courage et réclama hautement la paix, mais la France retirait ses concessions au sujet de Strasbourg et proposait de donner en équivalent Fribourg en Brisgau et Brisach. Guillaume III n'hésita pas. Heinsius signa la paix au nom des États généraux, le 20 septembre, à minuit; les plénipotentiaires anglais et espagnols en firent autant; l'Empereur et l'Empire seuls résistaient encore : l'empereur Léopold prétendait régler d'avance la succession d'Espagne, et les princes protestants refusaient d'accepter le maintien du culte catholique dans tous les lieux où Louis XIV l'avait rétabli.

Là encore la volonté de Guillaume III l'emporta sur les irrésolutions de ses alliés. « Le prince d'Orange est seul arbitre de l'Europe, avait dit le pape Innocent XII à lord Perth, chargé auprès de lui d'une mission par Jacques II; les peuples et les rois sont ses esclaves, ils ne feront rien qui puisse lui déplaire. »

« Je demande, dit Guillaume, où l'on voit l'apparence de faire renoncer la France à une succession pour laquelle elle soutiendrait, au besoin, une guerre de vingt ans, et Dieu sait si nous sommes dans une position à dicter des lois à la France. » L'Empereur céda, malgré l'humeur des princes protestants; pour l'acquit de leur conscience, ils s'unirent à l'Angleterre et à la Hollande pour faire une démarche en faveur des réformés français. Louis XIV refusa la discussion : « Ce sont mes affaires, qui ne regardent que moi. » Jusqu'à ce jour, les réfugiés avaient conservé quelque espoir, désormais la patrie était perdue pour eux; beaucoup se firent naturaliser dans les pays qui leur avaient donné asile.

La révolution de 1789 seule devait rouvrir à leurs enfants les portes de la France.

Pour la première fois depuis le cardinal de Richelieu, la France reculait ses frontières par la signature d'un traité. Elle avait gagné l'importante place de Strasbourg, mais elle perdait presque tout ce que lui avait valu le traité de Nimègue dans les Pays-Bas et en Allemagne; elle gardait la Franche-Comté, mais elle restituait la Lorraine. Louis XIV avait voulu s'agrandir à tout prix et à tout risque, il était maintenant obligé de rompre précipitamment la grande alliance, car le roi

Digitized by Google

Charles II se mourait lentement à Madrid et la succession d'Espagne allait s'ouvrir. Ignorant des maux et des douleurs suprêmes qui l'attendaient dans cette voie fatale, le roi de France oubliait, dans cette perspective éloignée de grandeurs et de guerres nouvelles, les échecs que sa gloire et sa politique venaient de subir.

Digitized by Google

CHAPITRE XLV

LOUIS XIV. — SES GUERRES ET SES REVERS

(1697 — 1713)

La France respirait après neuf années d'une guerre acharnée, mais elle respirait avec inquiétude et comme dans l'attente de nouveaux efforts; partout les mémoires des intendants répétaient les mêmes plaintes : « La guerre, la mortalité de 1693, les logements et les passages continuels des gens de guerre, la milice, les gros droits et la retraite des huguenots ont ruiné le pays. » — « Le peuple, disait l'intendant de Rouen, est réduit à un état de misère qui fait compassion. Sur sept cent cinquante mille âmes dont la généralité est composée, s'il en reste ce nombre, on peut assurer qu'il n'y en a pas cinquante mille qui mangent du pain à leur aise et couchent autrement que sur la paille. » L'agriculture souffrait faute d'argent et de bras; le commerce était ruiné; les manufactures fondées par Colbert n'existaient plus, la population avait diminué de plus d'un quart depuis les belles années du règne du roi; Pontchartrain, le secrétaire des finances, en

Digitized by Google

était réduit à user de tous les expédients pour se procurer de l'argent; il s'empressa de se décharger de ce pesant fardeau et devint chancelier en 1699; le roi prit pour le remplacer Chamillard, déjà contrôleur des finances, honnête et laborieux, incapable et docile; Louis XIV comptait sur les inépuisables ressources de la France et fermait l'oreille aux doléances des financiers. « On croit anéantir ce dont on ne parle pas, » disait madame de Maintenon. Le camp de Compiègne, en 1698, dépassa en splendeur tout ce qu'on avait vu jusqu'alors; les ennemis de Louis XIV en Europe l'appelaient « le roi des revues ».

Cependant le roi d'Espagne, Charles II, mourant, était livré à Madrid aux obsessions de la reine, sa seconde femme, Marie-Anne de Neufbourg, sœur de l'impératrice, comme de son ministre, le cardinal Porto-Carrero. Les concurrents étaient nombreux pour sa succession: le roi de France et l'empereur réclamaient leurs droits au nom de leurs mères et de leurs femmes, filles de Philippe III et de Philippe IV; l'électeur de Bavière faisait valoir les titres de son fils au nom de sa mère, Marie-Antoinette d'Autriche, fille de l'empereur; un instant, Charles II avait adopté ce jeune prince; l'enfant mourut subitement à Madrid en 1699. Depuis longtemps déjà, le roi Louis XIV négociait secrètement le partage des États du roi d'Espagne, non pas avec l'empereur, qui espérait toujours obtenir un testament de Charles II en faveur de l'archiduc Charles, son second fils, mais avec l'Angleterre et la Hollande, puissamment intéressées à maintenir l'équilibre entre les deux maisons royales qui divisaient l'Europe. Guillaume III se tenait pour assuré de faire accepter à l'empereur les conditions souscrites par ses alliés. Le 13 et le 15 mai 1700, après de longues hésitations et une résistance obstinée de la ville d'Amsterdam, le traité de partage fut signé à Londres et à la Haye. « Le roi Guillaume est honorable en toute cette affaire, écrivait au roi son ambassadeur, le comte de Tallard; sa conduite est sincère; il est fier, on ne peut l'être plus que lui, mais il l'est d'une manière modeste, bien que personne ne soit plus jaloux de tout ce qui est relatif à son rang. »

Le traité de partage assurait au dauphin toutes les possessions de l'Espagne en Italie, sauf le Milanais, qui devait dédommager le duc de Lorraine dont le duché passait à la France; l'Espagne, les Indes et les Pays-Bas devaient appartenir à l'archiduc Charles.

La colère fut grande à Vienne lorsqu'on sut que le traité était signé: « Heureusement, dit le ministre, M. de Kaunitz, au marquis de Villars,

Digitized by Google

ambassadeur de France, qu'il y a quelqu'un, là-haut, qui travaillera pour nous à ces partages. — Ce quelqu'un, répliqua M. de Villars, en approuvera la justice. — Cela est pourtant nouveau que le roi d'Angleterre et la Hollande partagent la monarchie d'Espagne, persista le comte. — Permettez, reprit M. de Villars, que je les excuse auprès de vous; ces deux puissances viennent, tout récemment, de soutenir une guerre qui leur a coûté beaucoup et rien à l'empereur; car, enfin, vous n'avez fait de dépenses que contre les Turcs. Vous aviez quelques troupes en Italie; et, dans l'Empire, deux seuls régiments de hussards qui n'étaient point à sa solde; l'Angleterre et la Hollande ont soutenu seules tout le fardeau. » Guillaume III négociait encore avec l'empereur et avec les princes allemands pour leur faire accepter le traité de partage, lorsqu'on apprit tout à coup en Europe que Charles II s'était éteint à Madrid, le 1er novembre 1700, et que, par un testament du 2 octobre, il disposait de la monarchie espagnole en faveur du duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV.

Ce testament était l'œuvre du conseil d'Espagne, à la tête duquel siégeait le cardinal Porto-Carrero. « Le parti national, dit M. Mignet dans son *Introduction aux documents relatifs à la succession d'Espagne*, détestait les Autrichiens parce qu'ils étaient depuis longtemps en Espagne..., il aimait les Français parce qu'ils n'y étaient pas encore. Les uns avaient eu le temps de lasser par leur domination, tandis que les autres avaient été servis par leur éloignement même. » Seul, le roi Louis XIV paraissait assez puissant pour maintenir l'intégrité de la monarchie espagnole envers et contre tous les concurrents. « Le roi[1] d'Espagne commençait à ne plus regarder les choses de ce monde qu'à la lueur de ce terrible flambeau qu'on allume aux mourants; » flottant, irrésolu, déchiré en soi-même, il demanda l'avis du pape Innocent XII qui fut favorable à la France. Les espérances de Louis XIV ne s'étaient pas élevées si haut; le 9 novembre 1700, il apprit en même temps la mort de Charles II et le contenu de son testament.

La situation était solennelle. L'acceptation par la France du testament du roi d'Espagne donnait la guerre; le refus n'assurait pas la paix; au défaut d'un prince français, la couronne allait à l'archiduc Charles; ni l'Espagne, ni l'Autriche n'admettaient le démembrement; pourrait-on les forcer à accepter le traité de partage qu'elles avaient jus-

[1] *Mémoires de Saint-Simon*, t. III, p. 16

Digitized by Google

qu'alors repoussé avec colère? Le conseil du roi était divisé; Louis XIV écoutait en silence les raisons du dauphin et des ministres; un instant le parti fut pris de s'en tenir au traité de partage; le lendemain, le roi réunit de nouveau son conseil sans faire connaître encore sa décision; le mardi, 16 novembre, la cour tout entière se pressait dans les galeries de Versailles; on savait que plusieurs courriers étaient arrivés de Madrid; le roi fit entrer l'ambassadeur d'Espagne dans son cabinet : « M. le duc d'Anjou s'y était rendu par les derrières, » dit le duc de Saint-Simon dans ses *Mémoires;* le roi, le lui montrant, lui dit qu'il le pouvait saluer comme son roi. Tout aussitôt après, le roi fit, contre toute coutume, ouvrir les deux battants de la porte de son cabinet et commanda à tout le monde, qui était là presque en foule, d'entrer, puis, promenant majestueusement les yeux sur la nombreuse compagnie : « Messieurs, leur dit-il en montrant le duc d'Anjou, voilà le roi d'Espagne. Sa naissance l'appelait à cette couronne, le feu roi l'a ainsi fait par son testament; les grands l'ont souhaité et me l'ont demandé instamment; c'était l'ordre du ciel, je l'ai accordé avec plaisir. » Et, se tournant vers son petit-fils : « Soyez bon Espagnol, c'est présentement votre premier devoir, mais souvenez-vous que vous êtes né Français pour entretenir l'union entre les deux nations; c'est le moyen de les rendre heureuses et de conserver la paix de l'Europe. » Trois semaines plus tard, le jeune roi prenait le chemin de l'Espagne : « Il n'y a plus de Pyrénées, » dit Louis XIV en embrassant son petit-fils. Les droits de Philippe V à la couronne de France avaient été soigneusement réservés par un acte formel du roi.

La surprise et la colère furent grandes en Europe; Guillaume III se sentit personnellement offensé : « Je ne doute pas, écrit-il à Heinsius, que ce procédé inouï de la France ne vous cause autant de surprise qu'à moi; je n'ai jamais eu grande confiance dans les engagements qu'on contractait avec la France, mais je confesse que je n'eusse jamais pu imaginer que cette cour se serait portée à rompre, à la face de l'Europe, un traité aussi solennel avant même qu'il eût reçu son accomplissement. Convenons que nous avons été dupes; mais quand, d'avance, on est résolu à ne tenir aucun compte de sa parole, il n'est guère difficile de tromper son homme. On me blâmera probablement de m'être reposé sur la France, moi qui devais savoir par l'expérience du passé que jamais aucun traité ne l'a liée! Plût à Dieu que j'en fusse quitte pour le blâme, mais je n'ai que trop de motifs de craindre que

Digitized by Google

les funestes conséquences ne s'en fassent ressentir sous peu. Je gémis du fond de mon âme en voyant que, dans ce pays, la majorité se réjouit que le testament ait été préféré par la France au maintien du traité de partage, et cela parce que le testament est plus avantageux à l'Angleterre et à l'Europe. Ce jugement est fondé en partie sur la jeunesse du duc d'Anjou : « C'est un enfant, dit-on, il sera élevé en Espagne; on lui inculquera les principes de cette monarchie et il sera gouverné par le conseil d'Espagne; » mais ce sont là des prévisions qu'il m'est impossible d'admettre, et je crains que bientôt nous n'éprouvions combien elles sont erronées. Ne semblerait-il pas que cette profonde indifférence avec laquelle on considère, dans ce pays, tout ce qui se passe au dehors de cette île, soit une punition du ciel? Cependant nos appréhensions et nos intérêts ne sont-ils pas les mêmes que ceux des peuples du continent? »

Guillaume III était un politique plus prévoyant que ses sujets d'Angleterre ou de Hollande; les États généraux jugèrent comme les Anglais. « Les fonds publics et les actions ont subi une hausse à Amsterdam, écrivit Heinsius au roi d'Angleterre, et bien que cela ne repose sur rien de solide, Votre Majesté sait combien un tel fait a d'influence. »

Louis XIV s'était empressé d'expliquer aux puissances les motifs de son acceptation : « Le testament du roi d'Espagne, disait-il dans son manifeste, établit sur des bases solides la paix de l'Europe. » — « Tallard n'a pas proféré une seule parole en me remettant la lettre de son souverain, dont le contenu est le même que celle que les États ont reçue, écrivit Guillaume à Heinsius. Je lui dis que peut-être j'avais témoigné une ardeur trop vive pour la conservation de la paix, mais que cependant mon inclination à cet égard n'était pas changée. Sur quoi il répondit : « Le roi, mon maître, croit donner une preuve sem- « blable de son désir de maintenir la paix en acceptant le testament. » Là-dessus il me fit une révérence et se retira. »

Guillaume d'Orange ne s'était pas trompé en pensant que Louis XIV gouvernerait en Espagne sous le nom de son petit-fils; nulle part l'expérience et le jugement du vieux roi ne sont plus frappants que dans ses lettres à Philippe V : « Je voudrais bien, lui écrivait-il, que vous fussiez aussi assuré de vos sujets que vous le devez être des miens dans les lieux où ils seront employés, mais ne vous étonnez pas du désordre que vous trouvez dans vos troupes et du peu de confiance que vous

Digitized by Google

pouvez prendre en elles ; il faut un long règne et de grands soins pour rétablir l'ordre et pour assurer la fidélité des différents peuples accoutumés à obéir à une maison ennemie de la vôtre. Si vous avez cru qu'il fût fort facile et fort agréable d'être roi, vous vous êtes fort trompé. » Triste confession du puissant monarque, qui trouvait dans sa jeunesse « le métier de roi beau, noble et délicieux ! »

« Le dix-huitième siècle s'ouvrait par un comble de gloire et de prospérités inouïes, » mais Louis XIV ne se laissait pas endormir par l'apparente indifférence avec laquelle l'Europe, à l'exception de l'Empire, avait accueilli l'élévation de Philippe V au trône d'Espagne. Le 6 février 1701, les sept villes barrières des Pays-Bas espagnols, qu'occupaient les garnisons hollandaises en vertu de la paix de Ryswick, ouvrirent leurs portes aux Français sur un ordre du roi d'Espagne. « Les instructions que l'électeur de Bavière, gouverneur des Pays-Bas, avait données aux divers gouverneurs des places, furent si bien exécutées, dit M. de Vault dans son récit de la campagne de Flandre, que nous y entrâmes sans aucun empêchement. Quelques officiers des troupes hollandaises murmurèrent et voulurent se plaindre, mais les officiers généraux français qui avaient mené les troupes les tranquillisèrent, assurant qu'ils ne venaient point en ennemis et qu'ils ne chercheraient qu'à vivre avec eux en bonne intelligence. »

Les vingt-deux bataillons hollandais reprirent bientôt le chemin de leur pays et devinrent le noyau de l'armée que Guillaume d'Orange préparait silencieusement en Hollande comme en Angleterre ; ses peuples commençaient à ouvrir les yeux ; les États généraux, privés des villes barrières, avaient rompu les digues ; les prairies étaient inondées. Le 7 septembre 1701, l'Angleterre et la Hollande signèrent pour la seconde fois avec l'empereur une *Grande-Alliance*, s'engageant à ne poser les armes qu'après avoir réduit les possessions du roi Philippe V à l'Espagne et aux Indes, rétabli la barrière de la Hollande, assuré une indemnité à l'Autriche, et la séparation définitive des deux couronnes de France et d'Espagne. Dès le mois de juin, l'armée autrichienne était entrée en Italie, sous les ordres du prince Eugène de Savoie-Carignan, fils du comte de Soissons et d'Olympe Mancini, vainqueur des Turcs et des Hongrois révoltés, passionnément ennemi de Louis XIV, qui, dans sa jeunesse, lui avait refusé du service. Déjà il avait passé l'Adige et le Mincio, repoussant les Français derrière l'Oglio. Le maréchal de Catinat, prudent et prévoyant, mais découragé par le mauvais état de ses

Digitized by Google

troupes, mal vu à la cour, inquiet des dispositions de l'Italie, agissait mollement; le roi envoya pour le remplacer le maréchal de Villeroi; Catinat, aussi modeste que fièrement attaché à la gloire de son pays, acheva la campagne en simple volontaire.

Le roi de France et l'empereur cherchaient des alliés; les princes du Nord étaient absorbés par la guerre que faisait à ses voisins de Russie et de Pologne le jeune roi de Suède, Charles XII, héros de dix-huit ans, aussi irrésistible que Gustave-Adolphe dans son impétueuse vaillance, sans posséder les rares qualités d'autorité et de jugement qui avaient distingué le *lion du Nord*. Il adhéra à la Grande-Alliance, comme le Danemark et la Pologne, dont le nouveau roi, l'électeur de Saxe, avait été soutenu par l'empereur dans sa candidature et son abjuration du protestantisme. L'électeur de Brandebourg, récemment reconnu comme roi de Prusse sous le nom de Frédéric Ier, et le nouvel électeur de Hanovre s'empressaient au service de Léopold qui les avait secondés dans leur élévation. Seuls, en Allemagne, Maximilien, électeur de Bavière, gouverneur des Pays-Bas, et son frère, l'électeur de Cologne, embrassèrent le parti de la France. Le duc de Savoie, généralissime des forces du roi en Italie, avait pris le commandement de l'armée : « Mais dans ce pays-là, écrivait le comte de Tessé, il ne faut compter ni sur les places, ni sur les troupes, ni sur les officiers, ni sur les peuples. J'ai revu ce prince incompréhensible qui m'a reçu avec tous les témoignages de bonté, de franchise extérieure, et, s'il en était capable, je dirais d'amitié pour celui dont Sa Majesté s'est servie naguère dans l'ouvrage de la paix d'Italie. « Le roi est le maître de ma personne, de mes États, « m'a-t-il dit, il n'a qu'à commander, mais je suppose qu'il veut tou- « jours mon bien et mon agrandissement. — Quant à votre agrandis- « sement, monseigneur, dis-je, en vérité, je ne vois guères d'étoffe « présentement; quant à votre bien, il faudra nous faire mieux voir « votre volonté, et je prends la liberté de vous répéter que ma prescience « ne va pas jusques-là. » Je lui rends la justice de croire qu'il ressent la meilleure partie de tout ce qu'il exprime pour Votre Majesté, mais ce cruel tempérament d'indécision et de remettre au lendemain ce qu'il pourrait faire le même jour n'est pas effacé et ne s'effacera pas. »

Le duc de Savoie n'était pas si indécis que le croyait M. de Tessé; il savait se servir habilement du mystère qui planait d'habitude sur ses résolutions. Un an ne s'était pas écoulé qu'il était ouvertement engagé dans la Grande-Alliance, poursuivant contre la France cet agrandisse-

Digitized by Google

ment qu'il avait naguère espéré d'elle et qui lui valut, par le traité d'Utrecht, le titre de *roi*. En attendant le jour de se déclarer, il venait de marier sa seconde fille, la princesse Marie-Louise-Gabrielle, au jeune roi d'Espagne, Philippe V.

« Jamais la tranquillité de l'Europe n'avait été aussi chanceiante qu'elle le fut au commencement de l'année 1702, dit la correspondance de Chamillard publiée par le général Pelet; on ne jouissait que d'un fantôme de paix, et l'on s'apercevait bien, de quelque côté qu'on envisageât les choses, qu'on était à la veille d'une guerre qui ne pouvait être que de longue durée, à moins que, par quelque événement imprévu, les maisons de Bourbon et d'Autriche n'en vinssent à un accommodement qui leur permît de se mettre d'accord sur la succession d'Espagne, mais il n'y avait nulle apparence de conciliation. »

Louis XIV venait de faire un acte qui détruisit les dernières espérances de paix. Le roi Jacques II était mourant à Saint-Germain, le roi alla le voir; le malade ouvrit les yeux un moment quand on lui annonça que le roi [1] était là, et il les referma dans l'instant. Le roi lui dit qu'il était venu le voir pour l'assurer qu'il pouvait mourir en repos sur le prince de Galles et qu'il le reconnaîtrait roi d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse. Tous les Anglais qui étaient dans la chambre se jetèrent à genoux et crièrent : « Vive le roi! » Jacques II expira huit jours plus tard, le 16 septembre 1701, disant à son fils comme dernier conseil : « Je suis sur le point de quitter ce monde qui n'a été pour moi qu'une mer de tempêtes et d'orages. Le Tout-Puissant a jugé bon de m'y visiter par de grandes afflictions; servez-le de tout votre cœur et ne mettez jamais la couronne d'Angleterre en balance avec votre salut éternel. » Jacques II avait le droit de donner à son fils ce suprême avis; la seule grandeur de sa vie comme de son âme lui était venue de sa foi religieuse et de l'inébranlable résolution d'y rester fidèle à tout prix et à tout risque.

« Revenu à Marly, dit Saint-Simon, le roi déclara à la cour ce qu'il venait de faire. Ce ne fut qu'applaudissements et que louanges. Le champ en était beau, mais les réflexions ne furent pas moins promptes si elles furent moins publiques. Le roi se flattait encore d'empêcher la Hollande et l'Angleterre, dont la première était si parfaitement dépendante, de rompre avec lui en faveur de la maison d'Autriche; il comptait par là de terminer bientôt la guerre d'Italie comme toute l'affaire de la suc-

[1] *Mémoires de Dangeau*, t. VIII, p. 192.

Digitized by Google

cession d'Espagne et de ses vastes dépendances, que l'empereur ne pouvait disputer avec ses seules forces ni même avec celles de l'Empire. Rien n'était donc plus contradictoire à cette position et à la reconnaissance qu'il avait solennellement faite, à la paix de Ryswick, du prince d'Orange comme roi d'Angleterre. C'était offenser sa personne par l'endroit le plus sensible, toute l'Angleterre avec lui et la Hollande à sa suite, sans que cette reconnaissance donnât rien de solide à l'égard du prince de Galles. »

Guillaume III était a table dans son château de Dieren, en Hollande, lorsqu'il reçut cette nouvelle. Il ne prononça pas une parole, mais il rougit, enfonça son chapeau et ne put contenir son visage. Le comte de Manchester, ambassadeur d'Angleterre, quitta Paris sans prendre congé du roi autrement que par ce billet à M. de Torcy:

« Monsieur,

« Le roi, mon maître, étant informé que Sa Majesté très-chretienne a reconnu un autre roi de la Grande-Bretagne, ne croit pas que sa gloire et son service lui permettent de tenir plus longtemps un ambassadeur auprès du roi, votre maître, et il m'a envoyé l'ordre de me retirer incessamment, dont je me donne l'honneur de vous avertir par ce billet. »

« Tous les Anglais, dit Torcy dans ses *Mémoires*, regardèrent unanimement comme une offense mortelle de la part de la France qu'elle prétendît s'arroger le droit de leur donner un roi au préjudice de celui qu'ils avaient eux-mêmes appelé et reconnu depuis plusieurs années. »

Voltaire assure, dans *le Siècle de Louis XIV*, que M. de Torcy attribuait la reconnaissance du prince de Galles par Louis XIV à l'influence de madame de Maintenon, touchée des larmes de la reine, Marie de Modène. « Il n'avait point, disait-il, inséré le fait dans ses *Mémoires*, parce qu'il ne trouvait pas honorable pour son maître que deux femmes lui eussent fait changer une résolution contraire prise dans son conseil. » Peut-être le déplorable état de santé de Guillaume III et le penchant qu'on supposait chez la princesse Anne de Danemark à rétablir les Stuarts sur le trône, depuis qu'elle avait elle-même perdu le duc de Gloucester, dernier survivant de ses dix-sept enfants, influèrent-ils sur la malheureuse résolution de Louis XIV. La magnanimité et les illu-

Digitized by Google

sions royales avaient pu l'engager à soutenir le roi Jacques II, renversé et fugitif; nulle obligation de ce genre n'existait à l'égard d'un prince qui avait quitté l'Angleterre à la mamelle et qui avait grandi dans l'exil. Je me suis souvent rappelé tristement, pendant le cours de ma longue vie, les vers de Racine dans *Athalie*, lorsque Joad invoque sur la reine impie :

> Cet esprit d'imprudence et d'erreur,
> De la chute des rois funeste avant-coureur.

La reconnaissance du prince de Galles comme roi d'Angleterre fut, chez le roi Louis XIV, le signe le plus irrécusable de cet aveuglement fatal.

Guillaume III avait payé cher l'honneur d'être appelé au trône d'Angleterre; plus d'une fois il avait été sur le point d'abandonner l'ingrate nation, qui reconnaissait si mal ses grands services; il avait pensé à retourner vivre au milieu de ses Hollandais, affectueusement attachés à sa famille comme à sa personne; l'insulte du roi de France rendit, en Angleterre, à son adversaire déjà mourant, toute la popularité qu'il avait perdue. Lorsque Guillaume revint de Hollande pour ouvrir un nouveau parlement, le 10 janvier 1702, les témoignages de sympathie lui furent prodigués dans tous les partis. « Je ne doute pas, dit-il, que les dernières démarches de Sa Majesté très-chrétienne et les dangers qui menacent toutes les puissances de l'Europe n'aient excité votre plus vif ressentiment. Le monde entier a les yeux fixés sur l'Angleterre; il en est temps encore, elle peut sauver sa religion et sa liberté, mais qu'elle mette à profit tous les instants, qu'elle arme sur terre et sur mer, qu'elle prête à ses alliés tous les secours qui seront en son pouvoir et voue à ses ennemis, aux adversaires de sa religion, de sa liberté, de son gouvernement et du roi qu'elle s'est donné, toute la haine qu'ils méritent! »

Ce discours, plus passionné que ne l'étaient d'ordinaire les paroles de Guillaume III, rencontra chez son peuple un ardent écho; les chambres votèrent une levée de quarante mille matelots et de cinquante mille soldats; la Hollande avait promis quatre-vingt-dix mille hommes; mais la santé du roi d'Angleterre allait déclinant : il était tombé de cheval le 4 mars et s'était cassé l'os de la clavicule; cet accident précipitait les progrès du mal qui l'accablait; lorsque son ami Keppel, qu'il avait fait comte d'Albemarle, revint, le 18 mars, de Hollande, Guillaume l'accueillit par ces mots : « Je tire vers ma fin. »

Digitized by Google

GUILLAUME III RECEVANT LA NOUVELLE DE LA RECONNAISSANCE DU PRINCE DE GALLES

Digitized by Google

Digitized by Google

Il avait reçu les consolations religieuses des évêques et communié avec une grande présence d'esprit; il ne parlait presque plus et respirait avec peine. « Ceci peut-il durer longtemps? » demanda-t-il au médecin qui fit un signe négatif. Il avait fait appeler le comte de Portland, Bentinck, son plus ancien et fidèle ami ; lorsqu'il arriva, le roi lui prit la main et la retint dans les siennes sur son cœur. Il resta ainsi quelques instants, puis il rendit à Dieu sa grande âme, le 19 mars 1702, à huit heures du matin. Il n'avait pas encore cinquante-deux ans.

Plus peut-être qu'aucune autre époque, le dix-septième siècle a été riche en hommes du premier ordre. Nul esprit plus politique, nulles vues plus élevées et plus étendues, nul courage plus ferme n'ont animé et soutenu un corps plus débile qu'en Guillaume d'Orange. Sauveur de la Hollande à vingt-deux ans, dans la guerre contre Louis XIV, protecteur des libertés de l'Angleterre contre la tyrannie de Jacques II, défenseur de l'indépendance des États européens contre l'ambition effrénée du roi de France, il devint le chef de l'Europe par le propre et libre ascendant de son génie; froid et réservé, plus capable d'éprouver la sympathie que de la témoigner, souvent malade, toujours malheureux à la guerre, il sut faire triompher sa volonté, en Angleterre en dépit des complots jacobites et des soupçons jaloux des parlements anglais, en Hollande malgré les constants efforts du parti républicain et aristocratique, en Europe malgré l'envie et les indécisions des souverains alliés. Intrépide en dépit de sa mauvaise santé jusqu'à vouloir, au besoin, mourir dans le dernier fossé, d'une obstination indomptable dans ses résolutions et d'une rare habileté dans le maniement des affaires, il était de ceux qui naissent les maîtres des hommes quelles que paraissent d'abord leur fortune et leur destinée. En vain Cromwell avait exigé de la Hollande l'abolition du stathoudérat dans la maison de Nassau, en vain Jean de Witt avait obtenu le vote de l'édit perpétuel, Guillaume d'Orange vécut et mourut stathouder de Hollande et roi de cette Angleterre qui avait voulu lui fermer à jamais les approches du trône dans son pays natal. Lorsque Dieu a fait un homme pour jouer un rôle et tenir une place en ce monde, tous les efforts et tous les conseils contraires sont autant de fétus de paille sous ses pieds. Guillaume d'Orange mourant avait accompli son œuvre : l'Europe était soulevée contre Louis XIV

Les campagnes de 1702 et de 1703 présentèrent une alternative de succès et de revers favorable en définitive pour la France. Le maréchal

Digitized by Google

de Villeroy avait échoué en Italie contre le prince Eugène ; il fut remplacé par le duc de Vendôme, petit-fils de Henri IV et vainqueur de Barcelone, paresseux, débauché, libre de ton et d'allure, mais habile, hardi, aimé des soldats et fort appuyé à la cour. Catinat était rentré en France et vint à Versailles au début de l'année 1702. « M. de Chamillard lui avait dit la veille, de la part du roi, que Sa Majesté avait résolu de lui donner le commandement de son armée d'Allemagne ; il se défendit quelque temps d'accepter cet emploi ; le roi finit par lui dire : « Présentement nous voici en état que vous pouvez vous expliquer avec moi à cœur ouvert de tout ce qui s'est passé en Italie durant la dernière campagne. » Le maréchal répondit : « Sire, ce sont toutes choses passées, le détail que j'en pourrais faire serait inutile au service de Votre Majesté et ne servirait qu'à nourrir peut-être des inimitiés éternelles ; ainsi, je la supplie de vouloir bien que je garde un silence profond sur tout cela. Je ne me justifierai, Sire, qu'en songeant à vous servir encore mieux, si je puis, en Allemagne qu'en Italie. » Fatigué et dégoûté, Catinat échoua en Allemagne comme en Italie ; il prit sa retraite et ne quitta plus son château de Saint-Gratien ; ce fut le marquis de Villars, naguère ambassadeur à Vienne, qui battit les Impériaux à Friedlingen, le 14 août 1702 ; un mois plus tard, Tallard reprit la ville de Landau. Les perfides manœuvres du duc de Savoie venaient d'éclater. Le roi manda à Vendôme de désarmer les cinq mille Piémontais qui servaient dans son armée. L'opération achevée, le prince envoya à Victor-Amédée ce billet écrit de la main de Louis XIV :

« Monsieur,

« Puisque la religion, l'honneur et votre propre signature ne servent de rien entre nous, j'envoie mon cousin le duc de Vendôme pour vous expliquer mes volontés. Il vous donnera vingt-quatre heures pour vous décider. »

La résolution du duc de Savoie était prise ; à partir de ce jour, le père de la duchesse de Bourgogne et de la reine d'Espagne prit rang parmi les ennemis déclarés de la France et de l'Espagne

Pendant que Louis XIV faisait face à l'Europe coalisée contre lui avec des généraux de second et de troisième ordre, les alliés découvraient chez le duc de Marlborough un digne rival du prince Eugène. Homme de cour avide et habile, disgracié avec éclat par Guillaume III,

Digitized by Google

à la suite de ses perfides intrigues avec la cour de Saint-Germain, il avait vu sa fortune se relever tout à coup par l'avénement de la reine Anne, dont sa femme était depuis longtemps l'altière et puissante favorite. Les campagnes de 1702 et de 1703 avaient révélé en lui un homme de guerre prudent, hardi, fécond en ressources et en conceptions nouvelles; elles lui avaient valu les remercîments du parlement et le titre de duc. La campagne de 1704 fonda sa gloire sur les malheurs de la France. Les maréchaux de Tallard et de Marsin commandaient en Allemagne avec l'électeur de Bavière; l'Empereur, menacé par une nouvelle insurrection hongroise, rappela d'Italie le prince Eugène; Marlborough le rejoignit par une marche rapide que le maréchal de Villeroi voulut vainement arrêter; le 13 août 1704, les armées ennemies se rencontrèrent entre Blenheim et Hochstett, près du Danube; les forces étaient à peu près égales, mais du côté des Français les avis étaient partagés, les corps agissaient séparément. Tallard supporta seul l'attaque des Anglais et des Hollandais commandés par Marlborough; il fut fait prisonnier, son fils fut tué à ses côtés; la cavalerie privée de son chef, pressée par l'ennemi, prit la fuite dans la direction du Danube; beaucoup d'officiers et de soldats périrent dans le fleuve; le massacre fut horrible. Marsin et l'électeur, qui avaient repoussé cinq charges successives du prince Eugène, parvinrent à opérer leur retraite; mais les électorats de Bavière et de Cologne étaient perdus, Landau fut repris par les alliés après un siége de deux mois, l'armée française repassa le Rhin, l'Alsace était découverte et l'Allemagne évacuée. En Espagne, les Anglais venaient de s'emparer de Gibraltar. « Cela fait bien voir, monsieur, écrivait Tallard à Chamillard après la défaite, ce que vaut cette diversité d'avis qui rend ce qu'on veut faire public, et c'est une bonne leçon pour jamais de n'avoir qu'un homme à la tête d'une armée; c'est un grand malheur que d'avoir à ménager un prince de l'humeur de M. l'électeur de Bavière. » Villars était du même avis; il lui était arrivé dans la campagne de 1703 de tenir ouvertement tête à l'électeur. « L'armée du roi marchera demain comme j'ai eu l'honneur de le dire à Votre Altesse, » avait-il déclaré. « A cette parole, dit Villars, le rouge lui monta au visage, il jeta de dépit sur la table son chapeau et sa perruque. « J'ai commandé, dit-il, l'armée de l'Empereur avec le duc de Lorraine; c'était un assez grand général, jamais il ne m'a traité en cette manière. » « M. le duc de Lorraine était un grand prince et un grand général, lui répondis-je; mais moi je réponds au

Digitized by Google

roi de son armée et je ne l'exposerai pas à périr par les mauvais conseils qu'on s'obstine à suivre. Là-dessus je sortis de la chambre. » Tout fanfaron qu'il était, Villars avait plus d'esprit et de résolution que la plupart des généraux qui restaient à Louis XIV, mais en 1704 il était occupé à réduire l'insurrection des Camisards dans le midi de la France ; ni Tallard ni Marsin n'avaient su imposer leur volonté à l'électeur. En 1705, Villars réussit à arrêter le mouvement de Marlborough sur la Lorraine et la Champagne. « Il se flattait de m'avaler comme un grain de sel, » écrit le maréchal ; les Anglais se replièrent, entravés dans leurs projets aventureux par la prudence des Hollandais, gouvernés de loin par le grand pensionnaire Heinsius. Les Impériaux menaçaient l'Alsace ; le temps était affreux ; on avait écrit à Chamillard que les seules inondations empêcheraient les ennemis d'investir Fort-Louis. « Il n'y a rien de si joli qu'une carte, répondit Villars ; avec un peu de vert et de bleu on met en eau tout ce qu'on veut ; mais le général qui va visiter cela comme je l'ai fait, trouve en divers endroits des distances de mille pas où ces petites rivières, qu'on prétend inonder la campagne, sont bien sagement dans leur lit naturel, plus grosses qu'à l'ordinaire, mais n'empêchant en aucune façon du monde que l'armée ennemie ne fasse des ponts. » Le Fort-Louis fut cerné et Villars se vit obligé de se retirer à Strasbourg, d'où il protégea l'Alsace pendant toute la campagne de 1706.

La défaite de Hochstett en 1704 avait été un premier pas vers la chute ; la défaite de Ramillies, le 23 mai 1706, fut un second et fatal échelon. L'attachement personnel du roi pour le maréchal de Villeroi l'aveuglait sur ses talents militaires ; battu en Italie par le prince Eugène, Villeroi, aussi présomptueux que malhabile, espérait se relever devant Marlborough. « Toute l'armée ne respirait que le combat, je sais que c'était le sentiment de Votre Majesté, écrivait Villeroi au roi après la défaite ; pouvais-je m'empêcher de m'exposer à une affaire que je recevais convenable ? » Le maréchal s'était trompé sur ses avantages comme sur la confiance de ses troupes ; on avait combattu huit heures à Hochstett, en faisant beaucoup de mal aux ennemis ; à Ramillies, les Bavarois lâchèrent pied au bout d'une heure ; les Français, qui se sentaient mal commandés, suivirent leur exemple ; la déroute fut affreuse et le désordre inexprimable : Villeroi reculait toujours devant l'ennemi, Marlborough avançait toujours ; les deux tiers de la Belgique et seize places fortes étaient perdues, lorsque Louis XIV envoya Chamil-

Digitized by Google

lard dans les Pays-Bas ; ce n'était plus le temps où Louvois faisait sortir des armées de terre, et où Vauban préparait la défense de Dunkerque. Le roi rappela Villeroi, lui témoignant jusqu'au bout une bonté fidèle. « On n'est plus heureux à notre âge, monsieur le maréchal, » se contenta-t-il de dire à Villeroi lors de son arrivée à Versailles. « Ce n'était plus qu'un vieux ballon ridé dont tout l'air qui l'enflait était sorti, dit Saint-Simon ; il s'en alla à Paris et à Villeroi, ayant perdu toute l'écorce qui le faisait briller et ne montrant plus que le tuf. »

Le roi appela Vendôme pour le mettre à la tête de l'armée de Flandre « dans l'espoir de lui rendre l'esprit de force et d'audace naturels à la nation française, » dit-il lui-même. Depuis deux ans, à travers beaucoup de mauvais succès, Vendôme avait réussi à tenir en échec Victor-Amédée et le prince Eugène, malgré les embarras que lui causaient son frère le grand prieur, le duc de la Feuillade, gendre de Chamillard, et les ordres qui lui arrivaient directement du roi ; il avait gagné dans ses deux campagnes le nom de *preneur de villes*, et venait de battre les Autrichiens au combat de Cascinato. Le prince Eugène avait cependant passé l'Adige et le Pô lorsque Vendôme quitta l'Italie.

« Tout le monde ici est prêt à ôter son chapeau quand on nomme le nom de Marlborough, » écrivit-il à Chamillard en arrivant en Flandre ; l'armée anglaise et hollandaise occupait tout le pays d'Ostende à Maestricht.

Le duc d'Orléans, neveu du roi, avait remplacé le duc de Vendôme ; il avait trouvé l'armée en grand désordre, les généraux divisés et insubordonnés, Turin assiégé d'après les plans de la Feuillade, contre l'avis de Vauban qui avait proposé « de mettre son bâton de maréchal derrière la porte et de se borner à donner des conseils pour la direction du siége ; » le prince irrité remit ses pouvoirs au maréchal de Marsin ; le prince Eugène, qui avait opéré sa jonction avec Victor-Amédée, rencontra l'armée française entre les rivières de la Doire et de la Stora. Les soldats se souvenaient du duc d'Orléans à Steinkerque et à Nerwinde, ils lui demandèrent s'il leur refuserait son épée. Il céda et fut grièvement blessé à la bataille de Turin, le 7 septembre 1706 ; Marsin fut tué, le découragement gagnait les généraux et les troupes, on leva le siége de Turin ; avant la fin de l'année, presque toutes les places étaient perdues, et le Dauphiné menacé. Victor-Amédée refusa d'entendre à une paix particulière ; au mois de mars 1707, le prince de Vaudemont, gouverneur du Milanais pour le roi d'Espagne, signa une

Digitized by Google

capitulation à Mantoue et ramena en France les troupes qui lui restaient encore. Les Impériaux étaient maîtres de Naples. L'Espagne ne possédait plus rien en Italie.

Philippe V avait été menacé de perdre l'Espagne comme l'Italie; depuis deux ans déjà, l'archiduc Charles d'Autriche, sous le nom de Charles III, disputait la couronne au jeune roi, avec l'appui de l'Angleterre et du Portugal. Philippe V avait perdu la Catalogne et venait d'échouer dans sa tentative pour reprendre Barcelone; le chemin de Madrid était coupé, l'armée fut obligée de passer par le Roussillon et le Béarn pour rentrer en campagne; le roi se jeta de sa personne dans sa capitale, où il fut ramené par le maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques II, devenu Français, plein de courage et de résolution, « mais un grand sec d'Anglais qui ne disait mot » et qui déplaisait à la jeune reine Marie-Louise. Philippe V ne put rester à Madrid, que menaçait l'ennemi : il se transporta à Burgos; les Anglais entrèrent dans la capitale et y proclamèrent Charles III.

C'en était trop; l'Espagne ne pouvait se laisser imposer un roi autrichien par des hérétiques et par des Portugais; la vieille énergie militaire reparut chez cette nation engourdie par les moines et les cérémonies; la guerre éclata à la fois sur tous les points du territoire; partout les soldats étrangers furent attaqués de front ou secrètement assassinés; les villes se soulevèrent, quelques cavaliers suffirent à Berwick pour reprendre possession de Madrid; le roi y rentra le 4 octobre aux acclamations de son peuple, pendant que Berwick poursuivait l'ennemi qu'il avait, dit-il, *rencogné* dans les montagnes de Valence. Charles III ne conservait plus en Espagne que l'Aragon et la Catalogne. Les garnisons françaises, devenues libres par l'évacuation de l'Italie, vinrent au secours des Espagnols. « Vos ennemis ne doivent plus espérer de réussir, écrivait Louis XIV à son petit-fils, puisque leurs progrès n'ont servi qu'à faire paraître le courage et la fidélité d'une nation toujours également brave et constamment attachée à ses maîtres. On me dit que vos peuples ne se peuvent distinguer des troupes réglées. Nous n'avons pas été heureux en Flandre, il faut se soumettre aux jugements de Dieu. » Il avait déjà fait entendre à son petit-fils qu'un grand sacrifice serait nécessaire pour obtenir la paix, et qu'il croyait la devoir bientôt à ses peuples. Les Hollandais refusaient leur médiation. « Les trois hommes qui règnent en Europe, à savoir le grand pensionnaire Heinsius, le duc de Marlborough et le prince Eugène, souhaitent la guerre pour leur intérêt personnel, »

Digitized by Google

disait-on en France. La campagne de 1707 fut signalée en Espagne par la victoire d'Almanza, remportée le 13 avril par le maréchal de Berwick sur l'armée anglo-portugaise, et par la prise de Lérida, qui capitula le 11 novembre entre les mains du duc d'Orléans. En Allemagne, Villars repoussa l'ennemi des rives du Rhin, s'avança dans la Souabe et ravagea le Palatinat, accablant le pays de contributions, dont il se réser-

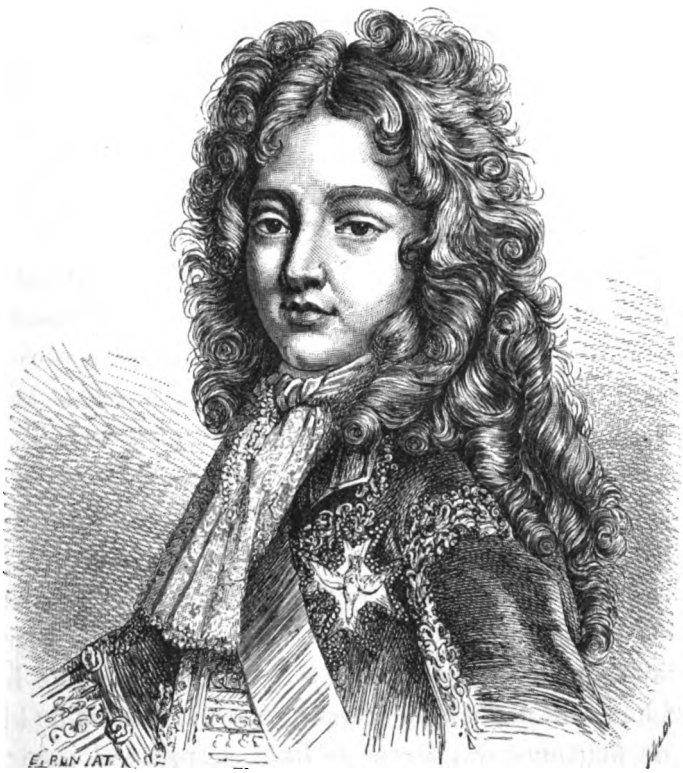

BOURGOGNE (LOUIS, DUC DE), DIT LE GRAND DAUPHIN
D'après de Troy.

vait ouvertement une part. « Le maréchal de Villars fait bien ses affaires, » dit-on un jour au roi. Sa Majesté répondit : « Oui, mais il fait bien aussi les miennes. » « J'ai écrit au roi que j'avais besoin *d'engraisser mon veau*, » dit Villars.

L'inépuisable élasticité et les merveilleuses ressources de la France avaient pu rendre quelque espoir en 1707 ; l'invasion de la Provence

Digitized by Google

par Victor-Amédée et le prince Eugène, leur échec devant Toulon et leur retraite précipitée par le soulèvement des paysans avaient irrité les alliés; les tentatives de négociation que le roi avait entreprises à la Haye restèrent sans résultat; le duc de Bourgogne prit le commandement des armées de Flandre avec Vendôme pour second; on espérait que la hardiesse du lieutenant, sa bonhomie envers les troupes et sa connaissance consommée de la guerre contre-balanceraient l'excès de gravité, d'austérité et d'inexpérience du jeune prince vertueux et capable, mais réservé, froid et sans habitude du commandement; le désaccord se mit entre les courtisans; le 5 juillet on surprit Gand; Vendôme avait des intelligences dans la place, les Belges étaient las de leurs nouveaux maîtres : « Les États en ont si mal usé avec ce pays-ci, disait Marlborough, que toutes les villes sont prêtes à nous jouer le même tour que Gand dès qu'elles en auront l'occasion. » Bruges ouvrit ses portes aux Français. Le prince Eugène s'avançait pour seconder Marlborough, mais il partit tard; les troupes de l'électeur de Bavière gênaient sa marche: « Je ne voudrais pas dire de mal du prince Eugène, disait Marlborough, mais il arrivera au rendez-vous sur la Moselle dix jours trop tard. » Les Anglais étaient seuls lorsqu'ils rencontrèrent l'armée française en face d'Audenarde; l'affaire s'engagea. Vendôme, qui commandait l'aile droite, fit avertir le duc de Bourgogne. Celui-ci hésita et tarda; les généraux qui l'entouraient n'approuvèrent pas le mouvement de Vendôme, il combattit seul et fut battu; l'excès de confiance d'un chef et l'inertie de l'autre firent échouer toutes les opérations de la campagne; le prince Eugène et Marlborough mirent le siége devant Lille que défendait le vieux maréchal de Boufflers, le plus brave et le plus considéré de tous les serviteurs du roi. Lille ne fut pas secourue et succomba le 23 octobre; la citadelle tint jusqu'au 9 décembre; le roi combla de bienfaits le maréchal de Boufflers; au sortir de Lille, le prince Eugène avait ordonné à toute son armée de lui rendre les mêmes honneurs qu'à lui-même. Gand et Bruges furent abandonnées aux Impériaux. « Nous avions fait sottises sur sottises dans cette campagne, dit le maréchal de Berwick dans ses *Mémoires*, et malgré tout cela, si on n'avait pas fait la dernière en livrant Gand et Bruges, on aurait eu beau jeu l'année d'après. » Les Pays-Bas étaient perdus et la frontière française entamée par la prise de Lille. Pour la première fois, dans une lettre adressée au maréchal de Berwick, Marlborough laissa percer quelque désir de faire la paix; le roi espérait toujours la médiation de la Hollande, il négligea

Digitized by Google

les ouvertures de Marlborough ; « l'armée des alliés est sans doute en mauvais état, » disait Chamillard.

La campagne n'avait pas été heureuse en Espagne ; le duc d'Orléans, lassé de son impuissance et suspect à la cour de Philippe V, avait renoncé au commandement des troupes ; l'amiral anglais Leake avait pris possession de la Sardaigne, de l'île de Minorque et de Port-Mahon, l'archiduc était le maître des îles et de la mer. La misère était affreuse en France et l'hiver si rigoureux que les pauvres manquèrent de tout ; les émeutes se multipliaient dans les villes ; le roi envoya sa vaisselle à la Monnaie et mit ses pierreries en gage ; il prit aussi une résolution qui lui coûta davantage, il se décida à demander la paix.

« Quoique son courage parût à toute épreuve, dit le marquis de Torcy, il sentait intérieurement la juste douleur d'une guerre dont le poids accablait ses sujets. Plus touché de leurs maux que de sa propre gloire, il employa, pour les terminer, des moyens qui auraient pu entraîner la France à subir les conditions les plus dures avant d'obtenir une paix devenue nécessaire, si Dieu, protégeant le roi, n'eût, après l'avoir humilié, aveuglé ses ennemis. »

Il est des régions où les esprits supérieurs s'élèvent seuls, et que n'atteignent pas les hommes même distingués qui leur succèdent. Guillaume III n'était plus à la tête des affaires de l'Europe, le *triumvirat* d'Heinsius, de Marlborough et du prince Eugène ne voyait pas l'ensemble des choses d'une hauteur assez calme pour se dégager des haines et des rancunes de la lutte, lorsque les propositions de Louis XIV arrivèrent à la Haye. « Au milieu des souffrances que la guerre faisait éprouver au commerce, il y avait lieu d'espérer, dit Torcy, que le grand pensionnaire, songeant principalement à l'intérêt de sa patrie, désirerait la fin d'une guerre dont il sentait toute la pesanteur. Autorisé dans sa république, il n'avait à craindre ni dessein secret, ni cabales pour le déplacer d'un poste qu'il occupait à la satisfaction de ses maîtres et dans lequel il se conduisait avec modération. Jusqu'alors les Provinces-Unies portaient le poids principal de la guerre, l'Empereur seul en recueillait le fruit. On eût dit que les Hollandais gardaient le temple de la paix et qu'ils en avaient les clefs dans leurs mains. »

Le roi offrait aux Hollandais une barrière très-étendue dans les Pays-Bas et toutes les facilités qu'ils demandaient depuis longtemps pour leur commerce. Il acceptait l'abandon de l'Espagne à l'archiduc et prétendait seulement réserver à son petit-fils Naples, la Sardaigne et la Si-

Digitized by Google

cile. C'était ce que lui assurait le second traité de partage conclu naguère entre l'Angleterre, les Provinces-Unies et la France; il ne réclamait même pas la Lorraine. Le président Rouillé, ancien envoyé français à Lisbonne, arriva déguisé en Hollande; les conférences s'ouvrirent secrètement à Bodegrave.

Les traités de partage négociés par Guillaume d'Orange, comme les guerres qu'il avait soutenues contre Louis XIV avec une si persévérante obstination, n'avaient eu qu'un seul et même but, le maintien de l'équilibre européen entre la maison de Bourbon et l'Autriche, seules assez puissantes pour se servir mutuellement de contre-poids. Dépouiller l'une au profit de l'autre, jeter d'un coup dans la balance tout le poids de la succession espagnole du côté de l'Empire, c'était détruire l'œuvre de la prévoyante sagesse de Guillaume III. Heinsius ne le comprit pas; entraîné par sa fidélité aux alliés, défiant et soupçonneux à l'égard de la France, ardent à venger les injures passées de la république, il exigea, de concert avec Marlborough et le prince Eugène, des conditions si dures qu'à peine l'agent français osait-il les transmettre à Versailles: on demandait l'abdication pure et simple de Philippe V; la Hollande promettait seulement ses bons offices pour obtenir en sa faveur Naples et la Sicile; l'Angleterre réclamait Dunkerque; l'Allemagne voulait Strasbourg et le rétablissement de la paix de Westphalie; Victor-Amédée prétendait recouvrer Nice et la Savoie; à la barrière hollandaise stipulée à Ryswick, il fallait ajouter Lille, Condé et Tournay. En vain on discuta article par article; Rouillé crut quelque temps avoir obtenu Lille: « Vous avez mal interprété nos intentions, dirent les députés des États généraux, nous vous avons laissé croire ce qui vous a plu; Lille, au commencement d'avril, était encore en mauvais état; nous avions lieu de craindre que les Français n'eussent dessein d'en profiter; il était de la prudence de vous laisser croire qu'elle vous serait rendue par la paix; Lille est présentement en sûreté; ne comptez plus sur la restitution. » — « Vraisemblablement, dit le délégué des États à Marlborough, le roi rompra les négociations plutôt que d'admettre des conditions si dures. — Tant pis pour la France, repartit le général anglais, car la campagne une fois commencée, les choses iront plus loin que le roi ne pense. Jamais les alliés ne se dédiront de leurs demandes préliminaires. » Et il partit pour l'Angleterre sans même attendre que le vent fût bon pour son passage.

Louis XIV assembla son conseil, le même qui avait décidé en 1700

Digitized by Google

l'acceptation de la couronne d'Espagne. « Le roi ressentait d'autant plus vivement toutes ces calamités, dit Torcy, qu'il ne les avait pas éprouvées depuis qu'il gouvernait par lui-même un royaume florissant. C'était un terrible sujet d'humiliation pour un monarque accoutumé à vaincre, loué sur ses victoires, ses triomphes, sa modération lorsqu'il donnait la paix et qu'il en prescrivait les lois, de se voir alors obligé à la demander à ses ennemis, leur offrir inutilement, pour l'obtenir, la restitution d'une partie de ses conquêtes, celle de la monarchie d'Espagne, l'abandon de ses alliés, et forcé, pour faire accepter de telles offres, de s'adresser à cette même république dont il avait conquis les principales provinces en l'année 1692 et rejeté les soumissions lorsqu'elle le suppliait de lui accorder la paix à telles conditions qu'il lui plairait de dicter. Le roi soutenait un changement si sensible avec la fermeté d'un héros et la soumission parfaite d'un chrétien aux ordres de la Providence, moins touché de ses peines intérieures que de la souffrance de ses peuples, toujours occupé des moyens de la soulager et de terminer la guerre. A peine s'apercevait-on qu'il se fît quelque violence pour cacher au public ses sentiments; ils étaient, en effet, si peu connus qu'on croyait assez communément que, plus sensible à sa gloire qu'aux maux de son royaume, il préférait au bien de la paix la conservation de quelques places qu'il avait prises en personne. Cette injuste opinion s'était glissée jusque dans son conseil. »

La lecture des propositions hollandaises fit tomber tous les voiles, « on sentit d'autant plus la nécessité d'obtenir la paix, quelque prix qu'elle pût coûter. » Le roi donna l'ordre à Rouillé de reprendre les conférences en demandant des explications nettes et précises. « A toute extrémité, disait-il, je céderai Lille aux Hollandais, Strasbourg démantelé à l'Empire, et je me contenterai de Naples sans la Sicile pour mon petit-fils. Vous serez étonnés des ordres que contient cette dépêche, si différents de ceux que je vous ai donnés jusqu'à présent et que je croyais encore trop étendus, mais je me suis toujours soumis à la volonté divine, et les maux dont il lui plaît d'affliger mon royaume ne me permettent plus de douter du sacrifice qu'il demande que je lui fasse de tout ce qui pouvait m'être le plus sensible. J'oublie donc ma gloire. » Le marquis de Torcy, secrétaire d'État aux affaires étrangères, suivit de près la dépêche; il avait offert au roi d'aller traiter lui-même avec Heinsius.

Digitized by Google

« Le grand pensionnaire parut surpris en apprenant que Sa Majesté envoyait un de ses ministres en Hollande; il avait été placé dans ce poste par le prince d'Orange qui prenait en lui une confiance entière. Heinsius avait naguère été envoyé en France pour conférer avec Louvois et, dans l'exercice de cette commission, il avait essuyé la mauvaise humeur d'un ministre plus accoutumé à parler durement aux officiers de guerre qu'à traiter avec les étrangers; il n'avait pas oublié que le ministre l'avait menacé de le faire mettre à la Bastille. Consommé dans les affaires dont il avait une longue expérience, il était l'âme de la ligue avec le prince Eugène et le duc de Marlborough; mais le pensionnaire n'était accusé ni de se complaire assez dans la considération que lui donnait la continuation de la guerre pour la vouloir prolonger ni d'aucune vue d'intérêt personnel. Son extérieur était simple, nul faste dans sa maison; il avait l'abord froid sans rien de rude, la conversation polie, il s'échauffait rarement dans la dispute. » Torcy ne put rien obtenir d'Heinsius, non plus que de Marlborough et du prince Eugène qui étaient arrivés à la Haye; le prince restait froid et sévère, il n'avait pas oublié les rigueurs du roi pour sa maison. « C'est une belle charge en France que celle de colonel général, disait-il un jour; mon père l'avait; à sa mort nous espérions que mon frère la pourrait obtenir; le roi jugea plus à propos de la donner à un de ses enfants naturels. Il est le maître, mais aussi n'est-on pas fâché quelquefois de se trouver en état de faire repentir des mépris. » — « Marlborough se montra courtois, insistant sur l'intervention de Dieu dans les affaires de la coalition, qui avait permis à huit nations de penser et d'agir comme un seul homme. » Les concessions extorquées à la France ne suffisaient plus : M. de Torcy renonça à la Sicile, puis à Naples; on réclamait l'Alsace, certaines places du Dauphiné et de la Provence; enfin, les alliés exigeaient que les conditions de la paix fussent exécutées à bref délai pendant la trêve de deux mois qu'on consentait à accorder, et que Louis XIV remît immédiatement trois places aux Hollandais à titre de garantie, pour le cas où Philippe V refuserait d'abdiquer. C'était se dépouiller d'avance et gratuitement, car il était impossible d'exécuter le traité de paix définitif au moment fixé. « Le roi ne balança pas sur le seul parti qu'il eût à prendre, non-seulement pour sa gloire, mais pour le bien de son royaume, dit Torcy; il rappela ses envoyés et écrivit aux gouverneurs des provinces et des villes :

Digitized by Google

« Monsieur,

« L'esperance d'une paix prochaine était si généralement répandue dans mon royaume, que je crois devoir à la fidélité que mes peuples m'ont témoignée pendant le cours de mon règne, la consolation de les informer des raisons qui empêchent encore qu'ils ne jouissent du repos que j'avais dessein de leur procurer. J'aurais accepté, pour le rétablir, des conditions bien opposées à la sûreté de mes provinces frontières, mais plus j'ai témoigné de facilité et d'envie de dissiper les ombrages que mes ennemis affectent de conserver de ma puissance et de mes desseins, plus ils ont multiplié leurs prétentions, refusant de prendre d'autre engagement que de faire cesser tous actes d'hostilité jusqu'au premier du mois d'août, se réservant la liberté d'agir alors par la voie des armes si le roi d'Espagne, mon petit-fils, persistait dans la résolution de défendre la couronne que Dieu lui a donnée ; une telle suspension était plus dangereuse pour mes peuples que la guerre, car elle assurait aux ennemis des avantages plus considérables qu'ils n'en peuvent espérer de leurs troupes. Comme je mets ma confiance en la protection de Dieu et que j'espère que la pureté de mes intentions attirera sa bénédiction sur mes armes, je veux que mes peuples sachent qu'ils jouiraient de la paix s'il eût dépendu seulement de ma volonté de leur procurer un bien qu'ils désirent avec raison, mais qu'il faut acquérir par de nouveaux efforts, puisque les conditions immenses que j'aurais accordées sont inutiles pour le rétablissement de la paix publique.

« *Signé :* Louis. »

Malgré toutes les fautes dues à son arrogance passée, le roi avait le droit de tenir un pareil langage ; dans leur imprévoyante rancune, les alliés avaient dépassé la mesure. Le jeune roi d'Espagne le sentit lorsqu'il écrivit à son grand-père : « Je suis pénétré des prétentions chimériques et insolentes des Anglais et des Hollandais pour les préliminaires de la paix ; jamais on n'en avait vu de pareilles. Je suis outré qu'on puisse seulement s'imaginer qu'on m'obligera à sortir d'Espagne tant que j'aurai une goutte de sang dans les veines. Je ferai tous mes efforts pour me maintenir sur un trône où Dieu m'a placé et où vous m'avez mis après lui, et rien ne pourra m'en arracher ni me le faire céder que la mort. » La guerre recommençait de toutes parts. Le roi venait de consentir enfin à renvoyer Chamillard. « Sire, je périrai à la

Digitized by Google

peine, » disait depuis longtemps le ministre, accablé de fatigue. « Eh bien ! nous périrons ensemble, » avait reparti le roi.

La France périssait, l'incapacité de Chamillard n'était pas étrangère à sa perte; Louis XIV le remplaça par Voysin, ancien intendant du Hainaut, tout dévoué à madame de Maintenon. Il combla de biens le ministre dont il se séparait, le seul qu'il eût véritablement aimé; les troupes étaient dépourvues de tout : en prenant le commandement de l'armée des Pays-Bas, Villars écrivit avec désespoir : « Imaginez-vous l'horreur de voir une armée manquer de pain ! Il n'en a été délivré aujourd'hui que le soir et fort tard. Hier, pour donner du pain aux brigades que je faisais marcher, j'ai fait jeûner celles qui restaient. Dans ces occasions, je passe dans les rangs, je caresse le soldat, je lui parle de manière à lui faire prendre patience et j'ai eu la consolation d'en entendre plusieurs dire : « M. le maréchal a raison, il faut souffrir « quelquefois. » « *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie*, me disent les soldats quand je parcours les rangs; c'est un miracle que nos subsistances et une merveille que la fermeté et la vertu du soldat à souffrir la faim; on s'accoutume à tout; je crois cependant que l'habitude de ne pas manger n'est pas facile à prendre. »

Malgré tant de privations et de souffrances, Villars trouvait l'armée en bonnes dispositions et pressait le roi de lui permettre de donner bataille : « M. de Turenne disait que celui qui veut absolument éviter le combat donne son pays à celui qui paraît le chercher, » assurait le maréchal; le roi craignait de perdre sa dernière armée; les ducs d'Harcourt et de Berwick protégeaient le Rhin et les Alpes; Marlborough et le prince Eugène, qui venaient de s'emparer de Tournay, marchèrent contre Villars, qu'ils rencontrèrent, le 11 septembre 1709, près du hameau de Malplaquet. Le maréchal de Boufflers venait d'arriver à l'armée pour servir en qualité de volontaire. Villars s'était retranché en avant des bois; ses soldats étaient si pressés d'aller au feu qu'ils jetaient le pain des rations qu'on venait de distribuer; les alliés regardaient les remparts avec humeur : « Nous allons encore nous battre contre des taupes, » disaient-ils.

Le brouillard était épais, comme à Lutzen; on combattit de sept heures du matin jusqu'au milieu du jour. Villars avait cédé la droite à Boufflers, par honneur, comme à son ancien, dit la relation des alliés, mais le commandement général ne laissa pas de rouler tout entier sur lui. « Au plus fort de l'action, le maréchal se porta précipitamment vers le

Digitized by Google

centre qu'attaquait le prince Eugène. C'était une espèce de gueule infernale, un gouffre de feu, de soufre, de salpêtre, d'où il semblait qu'on ne pouvait pas approcher sans périr. Un premier coup de fusil fit tomber mon cheval, dit Villars; je me relevai; un second me cassa le genou; je me fis panser sur-le-champ et mettre sur une chaise pour continuer à donner mes ordres, mais la douleur me causa une défaillance qui dura assez longtemps pour qu'on m'emportât sans connaissance au Quesnoy. » Le prince de Hesse, avec les cavaliers impériaux, venait de tourner les retranchements que l'infanterie hollandaise avait vainement assaillis; le maréchal de Boufflers fut obligé de commander la retraite, qui s'exécuta comme une parade. « Les alliés avaient perdu plus de vingt mille hommes, » d'après leur relation officielle. « C'était trop pour cette victoire dans laquelle on n'avait pas eu l'avantage de défaire entièrement l'ennemi et dont tout le fruit devait se terminer à la prise de Mons. » Toujours vantard, malgré son vrai courage et son incontestable talent militaire, Villars écrivit de son lit au roi, en lui envoyant les drapeaux pris sur l'ennemi : « Si Dieu nous fait la grâce de perdre encore une pareille bataille, Votre Majesté peut compter que ses ennemis sont détruits. » Boufflers était plus fier, en même temps que plus modeste, lorsqu'il disait : « La suite des malheurs arrivés depuis quelques années aux armes de Votre Majesté avait tellement humilié la nation française qu'on n'osait quasi plus s'avouer Français. J'ose vous assurer, Sire, que le nom français n'a jamais été tant en estime ni peut-être plus craint qu'il n'est présentement dans l'armée des alliés. »

Louis XIV n'était plus en mesure de se faire illusion et de célébrer une défaite même glorieuse comme une victoire; les négociations recommencèrent. Heinsius avait maintenu ses dernières propositions; ce fut sur cette triste base que le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac entamèrent les pourparlers, à Gertruydenberg, petite place forte du Mardyk. Ils durèrent du 9 mars au 25 juillet 1710; le roi consentait à donner quelques places fortes en garantie et promettait d'inviter son petit-fils à abdiquer; en cas de refus, il s'engagea non-seulement à ne le plus soutenir, mais encore à fournir aux alliés un subside mensuel d'un million en livrant le passage sur le territoire français; il accepta la cession de l'Alsace à la Lorraine, le retour des trois évêchés à l'Empire; les Hollandais, chargés de négocier au nom de la coalition, n'étaient pas encore satisfaits. « La volonté des alliés, dirent-ils, est que le roi se charge ou de persuader au roi d'Espagne ou de le con-

Digitized by Google

traindre, lui seul et par ses propres forces, de renoncer à toute sa monarchie. L'argent ni la jonction des troupes françaises ne leur conviennent pas; s'il n'est pas satisfait à tous les articles préliminaires dans l'espace de deux mois, la trève est rompue, la guerre recommencera, quand même de la part du roi les autres conditions auraient été pleinement accomplies. L'unique moyen d'avoir la paix est de recevoir des mains du roi l'Espagne et les Indes. »

On avait recommandé la patience aux plénipotentiaires français : le maréchal d'Huxelles était un courtisan aussi plat que spirituel; l'abbé de Polignac avait l'esprit fin et souple, il ne put cependant contenir son indignation : « On voit que vous n'avez pas accoutumé de vaincre! » dit-il avec hauteur aux délégués hollandais. Lorsque l'*ultimatum* des alliés parvint au roi, la fierté du souverain et la tendresse du père se révoltèrent enfin : « Puisqu'il faut faire la guerre, dit-il, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mon petit-fils, » et il retira toutes les concessions qui avaient réduit Philippe V au désespoir. Les alliés avaient déjà envahi l'Artois; à la fin de la campagne, ils étaient maîtres de Douai, de Saint-Venant, de Béthune et d'Aire; partout la France était menacée, le roi ne pouvait plus protéger le roi d'Espagne; il se borna à lui envoyer Vendôme. Philippe V, soutenu par l'indomptable courage de sa jeune femme, refusait absolument d'abdiquer. « Quels que soient les malheurs qui peuvent m'attendre, écrivait-il au roi, je préfère toujours le parti de me soumettre à ce que Dieu voudra décider de mon sort en combattant, à celui de le décider par moi-même en consentant à un accommodement qui me forcerait à abandonner des peuples sur lesquels mes revers n'ont produit, jusqu'à cette heure, d'autre effet que d'augmenter leur zèle et leur affection pour moi. »

C'était donc avec les seules forces de l'Espagne que Philippe V, au début de la campagne de 1710, se trouvait en face des armées anglaises et portugaises; l'empereur Joseph, frère de l'archiduc Charles, lui avait envoyé un corps de troupes commandées par un général éminent, le comte de Stahrenberg. De défaite en défaite, le jeune roi se vit forcé, comme en 1706, d'abandonner sa capitale; il transporta le siége du gouvernement à Valladolid et partit, accompagné de plus de trente mille personnes de tout rang, résolues à partager sa fortune. L'archiduc fit son entrée dans Madrid : « J'ai ordre de la reine Anne et des alliés de mener le roi Charles à Madrid, disait le général anglais, lord Stan-

Digitized by Google

hope. Quand il y sera une fois, que Dieu ou le diable l'y maintienne ou l'en fasse sortir, peu m'importe; ce n'est pas mon affaire. »

Stanhope avait raison de ne pas s'engager; l'hostilité de la population de Madrid ne permit pas à l'archiduc d'y résider longtemps; après avoir couru le risque d'être enlevé dans son palais du Prado, il se transporta à Tolède; Vendôme coupait le chemin aux Portugais; l'archiduc quitta la ville et se retira en Catalogne; Stahrenberg le suivit le 22 novembre, incommodé dans sa marche par les guérillas espagnoles partout soulevées sur son passage; tout soldat retardataire, tout blessé était infailliblement massacré par les paysans; Stanhope, qui commandait l'arrière-garde, se trouva cerné par Vendôme dans la ville de Brihuega; à peine les Espagnols laissèrent-il à l'artillerie le temps d'ouvrir la brèche, la ville fut prise d'assaut et les Anglais faits prisonniers. Stahrenberg revint sur ses pas; le 10 décembre, le combat s'engagea près de Villaviciosa; l'avantage fut longtemps incertain et disputé; la nuit venue, le général autrichien encloua ses canons et se retira à marches forcées; les Espagnols couchèrent sur le champ de bataille, le roi dormit sur un lit de drapeaux ennemis; les alliés s'étaient réfugiés en Catalogne; l'Espagne avait reconquis son indépendance et son roi. La joie fut grande à Versailles, plus qu'elle ne le fut dans le royaume; on n'aspirait plus qu'à la paix.

Un secours inattendu se préparait; la reine Anne, lasse de l'avidité et de la hauteur du duc et de la duchesse de Marlborough, leur avait signifié leur disgrâce; les amis du duc avaient partagé sa chute et les torys remplaçaient les whigs au pouvoir. Le chancelier de l'échiquier, Harley, bientôt le comte d'Oxford, et le secrétaire d'État, Saint-John, qui devint lord Bolingbroke, étaient favorables à la paix. Des avances furent faites à la France. Un prêtre français, obscurément établi en Angleterre, l'abbé Gautier, arriva à Paris au mois de janvier 1711; il alla trouver M. de Torcy à Versailles: « Voulez-vous la paix? lui dit-il. Je viens vous apporter les moyens de la traiter et de conclure indépendamment des Hollandais, indignes des bontés du roi et de l'honneur qu'il leur a fait tant de fois de s'adresser à eux pour pacifier l'Europe. » « Interroger alors un ministre de Sa Majesté s'il souhaitait la paix, dit Torcy, c'était demander à un malade attaqué d'une longue et dangereuse maladie s'il en veut guérir. » Les négociations s'ouvrirent secrètement avec le cabinet anglais. L'empereur Joseph venait de mourir (le 17 avril 1711). Il ne laissait que des filles; dès lors l'archiduc Charles

Digitized by Google

héritait des domaines de la maison d'Autriche et prétendait à la couronne impériale; en lui donnant l'Espagne, l'Europe reconstituait la monarchie de Charles-Quint; elle vit le danger où l'entraînaient les rancunes ou l'imprévoyante ambition du *triumvirat;* elle revint aux sages projets de Guillaume III. La Hollande les avait abandonnés; ce fut à l'Angleterre qu'échut l'honneur de les faire triompher. Elle a souvent fait la guerre sur le continent, avec une obstination et une persévérance indomptables; mais, au fond et par la force même des choses, l'Angleterre reste, pour ce qui regarde les affaires d'Europe, une puissance essentiellement pacifique. La guerre ne lui procure aucun avantage; elle ne peut prétendre, en Europe, à aucun agrandissement territorial; l'équilibre des puissances continentales entre elles fait sa force et son premier intérêt fut toujours de le maintenir.

La campagne de 1711 fut partout insignifiante; on négociait toujours avec l'Angleterre, secrètement et par des agents inférieurs : Ménager, membre du conseil de commerce, pour la France; pour l'Angleterre, le poëte Prior, fort attaché à Harley; le 29 janvier 1712, les conférences générales s'ouvrirent à Utrecht. Les Français avaient voulu éviter la Haye, redoutant l'entêtement d'Heinsius pour ses anciennes propositions. On était déjà d'accord avec l'Angleterre sur les points préliminaires; des avantages énormes étaient assurés en Amérique au commerce anglais, auquel on cédait Terre-Neuve et tout ce que la France possédait encore en Acadie; les propositions générales avaient été acceptées par la reine Anne et ses ministres. En vain les Hollandais et le prince Eugène avaient fait de grands efforts pour les modifier, Saint-John avait dit sèchement que l'Angleterre avait porté la plus grande part du fardeau de la guerre et qu'il était juste qu'elle dirigeât les négociations pour la paix. Depuis cinq ans, les Provinces-Unies, épuisées par la longueur des hostilités, avaient constamment fait défaut à leurs engagements; on prouva au prince Eugène que l'armée impériale n'avait pas été accrue de deux régiments par suite de la guerre; l'ambassadeur de l'empereur, M. de Galas, se montra impertinent: on lui interdit de venir à la cour; malgré la réserve imposée aux ministres anglais par la lutte des partis dans un pays libre, leur désir de la paix était évident. La reine venait de faire une création de nouveaux pairs, pour assurer la majorité, dans la chambre haute, à la politique pacifique.

Les coups de Dieu se succédaient sur la maison royale de France : le 14 avril 1711, Louis XIV avait perdu, de la petite vérole, son fils, le

Digitized by Google

grand dauphin, médiocre et soumis, toujours le plus humble sujet du roi, à près de cinquante ans. Son fils aîné, le duc de Bourgogne, dévot, sévère et capable, l'espoir des gens de bien et la terreur des intrigants, avait pris le rang de dauphin et commençait sérieusement son apprentissage du gouvernement, lorsqu'il fut emporté, le 18 février 1712, par la rougeole pourprée, six jours après sa femme, la charmante Marie-Adélaïde de Savoie, l'idole de toute la cour, suprêmement aimée du roi et de madame de Maintenon, qui l'avait élevée; leur fils, le duc de Bretagne, âgé de quatre ans, mourut le 8 mars; un enfant au berceau, faible et malade, le petit duc d'Anjou, restait le seul rejeton de la branche aînée des Bourbons. L'effroi saisit la France entière; on parla d'empoisonnement; le duc d'Orléans fut accusé; il fallut faire l'autopsie des cadavres : seule la main de Dieu avait laissé ses traces. L'Europe s'émut à son tour. Si le petit duc d'Anjou venait à succomber, la couronne de France revenait à Philippe V. Les Hollandais et les ambassadeurs de l'empereur Charles VI, récemment sacré à Francfort, insistaient sur la nécessité d'une renonciation officielle. D'accord avec les ministres anglais, Louis XIV écrivit à son petit-fils :

« On vous dira ce que propose l'Angleterre, que vous renonciez aux droits de votre naissance en conservant la monarchie de l'Espagne et des Indes, ou de renoncer à la monarchie d'Espagne en conservant vos droits à la succession de France et en recevant pour échange de la couronne d'Espagne les royaumes de Sicile et de Naples, les États du duc de Savoie, le Montferrat et le Mantouan, ledit duc de Savoie vous succédant en Espagne; je vous avoue que, nonobstant la disproportion des États, j'ai été sensiblement touché de penser que vous continueriez de régner, que je pourrais toujours vous regarder comme mon successeur, assuré, si le Dauphin vit, d'un régent accoutumé à commander, capable de maintenir l'ordre dans mon royaume et d'en étouffer les cabales. Si cet enfant venait à mourir, comme sa complexion faible ne donne que trop sujet de le croire, vous recueilleriez ma succession suivant l'ordre de votre naissance et j'aurais la consolation de laisser à mes peuples un roi vertueux, capable de leur commander et qui, en me succédant, réunirait à la couronne des États aussi considérables que Naples, la Savoie, le Piémont et le Montferrat. Si la reconnaissance et la tendresse pour vos sujets vous sont des motifs pressants de demeurer avec eux, je puis dire que vous me devez les mêmes sentiments; vous les devez à votre

Digitized by Google

maison, à votre patrie avant que de les devoir à l'Espagne. Tout ce que je puis vous faire est de vous laisser encore le choix, la nécessité de conclure la paix devenant tous les jours plus pressante. »

Le choix de Philippe V était fait; il avait déjà écrit au roi son grand-père qu'il renoncerait à tous ses droits de succession au trône de France plutôt que d'abandonner la couronne d'Espagne. Cette décision fut solennellement enregistrée par les Cortès; les Anglais exigèrent que les ducs de Berry et d'Orléans fissent également l'abandon de leurs droits à la couronne d'Espagne; les négociations recommencèrent, mais la guerre recommençait en même temps que les négociations.

Le roi avait chargé Villars du commandement de l'armée de Flandre; le maréchal vint à Marly pour prendre ses derniers ordres : « Vous voyez mon état, monsieur le maréchal[1], dit Louis XIV. Il y a peu d'exemples de ce qui m'arrive et que l'on perde dans la même semaine son petit-fils, sa petite belle-fille et leur fils, tous de très-grande espérance et très-tendrement aimés. Dieu me punit, je l'ai bien mérité. Mais suspendons mes douleurs sur mes malheurs domestiques, et voyons ce qui se peut faire pour prévenir ceux du royaume. S'il arrivait malheur à l'armée que vous commandez, quel serait votre sentiment sur le parti que j'aurais à prendre pour ma personne? » Le maréchal hésitait. Le roi reprit: « Voici ce que je pense, vous me direz après votre sentiment. Je sais les raisonnements des courtisans; presque tous veulent que je me retire à Blois et que je n'attende pas que l'armée ennemie s'approche de Paris, ce qui lui serait possible si la mienne était battue. Pour moi, je sais que des armées aussi considérables ne sont jamais assez défaites pour que la plus grande partie de la mienne ne pût se retirer sur la Somme. Je connais cette rivière, elle est très-difficile à passer; il y a des places qu'on peut rendre bonnes. Je compterais aller à Péronne ou à Saint-Quentin y ramasser tout ce que j'aurais de troupes; faire un dernier effort avec vous, périr ensemble ou sauver l'État; je ne consentirai jamais à laisser approcher l'ennemi de ma capitale. »

Dieu devait épargner à Louis XIV ce malheur suprême réservé à d'autres temps; malgré tous ses défauts et les coupables erreurs de sa vie et de son règne, la Providence avait donné à ce vieillard accablé de tant de revers et de douleurs une âme vraiment royale et ce respect

[1] *Mémoires de Villars*, t. II, p. 362.

Digitized by Google

ENTREVUE DU MARÉCHAL DE VILLARS ET DU PRINCE EUGÈNE

Digitized by Google

Digitized by Google

de sa propre grandeur qui l'éleva plus haut comme souverain qu'il ne l'eût été comme homme. « Il avait l'âme trop fière pour descendre plus bas que ses malheurs ne l'avaient mis, dit Montesquieu, et il savait bien que le courage peut affermir une couronne et que l'infamie ne le fait jamais. » Le 25 mai, le roi fit savoir secrètement à ses plénipotentiaires comme à ses généraux que les Anglais lui proposaient une suspension d'armes, et il ajoutait : « Le temps n'est plus de flatter l'orgueil des Hollandais, mais il faut, en traitant avec eux de bonne foi, que ce soit avec la dignité qui me convient. » « Style différent de celui des conférences de la Haye et de Gertruydenberg, » fait remarquer M. de Torcy. Ce que la fierté du roi refusait au mauvais vouloir des Hollandais, il l'accorda à la bienveillance de l'Angleterre. Le jour de l'ouverture de l'armistice, Dunkerque fut remise en nantissement aux mains des Anglais, qui rappelèrent leurs régiments nationaux de l'armée du prince Eugène ; le roi se plaignit qu'on lui laissât les troupes auxiliaires ; les ministres anglais proposèrent de prolonger la trêve, promettant de traiter séparément avec la France si les alliés se refusaient à la paix. Les nouvelles que recevait Louis XIV lui donnaient l'assurance de conditions meilleures qu'on n'eût osé l'espérer.

Villars n'avait pu empêcher le prince Eugène de s'emparer de Quesnoy le 3 juillet ; déjà les Impériaux faisaient leurs préparatifs pour envahir la France ; on nommait dans leur armée, la chaussée qui reliait Marchiennes à Landrecies, le *chemin de Paris*. Le maréchal résolut de secourir Landrecies et, faisant jeter des ponts sur l'Escaut, il traversa, le 23 juillet 1712, le fleuve entre Bouchain et Denain ; cette petite place était défendue par le duc d'Albemarle, fils du général Monk, avec dix-sept bataillons de troupes auxiliaires à la solde des alliés ; le lieutenant général d'Albergotti, soldat expérimenté, trouvait l'aventure périlleuse. « Allez vous reposer quelques heures, monsieur d'Albergotti, lui dit Villars ; demain à trois heures du matin vous saurez si les retranchements des ennemis sont aussi bons que vous les croyez. » Le prince Eugène arrivait à marches forcées pour secourir Denain, en tombant sur l'arrière-garde de l'armée française. On proposait à Villars de faire des fascines pour combler les fossés de Denain. « Croyez-vous, dit-il en montrant de loin l'armée ennemie, que ces messieurs nous en donnent le temps ? Nos fascines seront les corps des premiers de nos gens qui tomberont dans le fossé. »

« Il n'y avait pas un instant, pas une minute à perdre, dit le

Digitized by Google

maréchal dans ses *Mémoires*. Je fis marcher mon infanterie sur quatre lignes dans le plus bel ordre ; comme j'entrais dans le retranchement à la tête des troupes, je n'avais pas fait vingt pas que le duc d'Albemarle et six ou sept lieutenants généraux de l'empereur se trouvèrent aux pieds de mon cheval. Je les priai d'excuser si les affaires présentes ne me permettaient pas d'avoir avec eux toute la politesse que je leur devais, mais que la première était de pourvoir à la sûreté de leurs personnes. » L'ennemi ne cherchait qu'à fuir ; les ponts sur l'Escaut se rompirent par la multitude des chariots et des chevaux, presque tous les défenseurs de Denain furent pris ou tués. Le prince Eugène ne put traverser le fleuve, gardé par les troupes françaises ; il ne parvint pas à sauver Marchiennes que le comte de Broglie avait été chargé d'investir au milieu même de l'action devant Denain ; les Impériaux levèrent le siége de Landrecies, mais sans oser attaquer Villars, renforcé de quelques garnisons ; le maréchal investit aussitôt Douai ; le 27 août, les troupes de l'empereur, qui défendaient l'un des forts, demandèrent à capituler ; les officiers qui sortaient réclamaient un délai de quatre jours pour recevoir les ordres du prince Eugène ; le maréchal, qui se trouvait dans la tranchée, appela ses grenadiers. « Voilà mon conseil en pareille occasion, dit-il aux Impériaux étonnés. — Mes amis, ces capitaines demandent quatre jours pour avoir le temps de recevoir les ordres de leur général ; qu'en pensez-vous ? » « Laissez-nous faire, monsieur le maréchal, repartirent les grenadiers ; dans un quart d'heure nous leur couperons le sifflet. » « Messieurs, dis-je aux officiers, ils le feront comme ils le disent, ainsi prenez votre parti. » La garnison se rendit à discrétion. Douai capitula le 8 septembre ; le Quesnoy fut pris le 4 octobre et Bouchain le 18 ; le prince Eugène n'avait rien pu tenter, il se retira sous Bruxelles. Sur le Rhin, sur les Alpes, en Espagne, les armées françaises et espagnoles avaient tenu l'ennemi en échec. Les plénipotentiaires français à Utrecht avaient retrouvé leur courage. « Nous prenons la figure que les Hollandais avaient à Gertruydenberg et ils prennent la nôtre, écrivait d'Utrecht le cardinal de Polignac ; c'est une revanche complète ! — » Messieurs, on traitera de la paix chez vous, pour vous et sans vous, disait-on aux Hollandais. » Adversaire héréditaire des de Witt et de leur parti, Heinsius avait poursuivi la politique de Guillaume III sans la prévoyance et la hauteur de vues de Guillaume III ; il n'avait pas su en 1709 secouer le joug de Marlborough et du prince Eugène pour prendre l'initiative d'une paix nécessaire à l'Europe ; en

Digitized by Google

1712 il subit la volonté d'Harley et de Saint-John, perdant ainsi les avantages de la puissante situation de médiateur que les Provinces-Unies avaient due aux hommes éminents successivement chargés de leur gouvernement. Désormais la Hollande resta un pays libre et prospère, respecté et digne dans son indépendance, mais son influence et son importance politiques en Europe étaient finies. Sous la main de Dieu, les grands hommes font les grandes destinées et les grandes situations pour leur pays comme pour eux-mêmes.

La bataille de Denain et ses heureuses suites hâtèrent la conclusion des négociations; les princes allemands eux-mêmes commençaient à se diviser; le roi de Prusse Frédéric-Guillaume Ier, qui avait récemment succédé à son père, échappa le premier au joug de l'empereur. Lord Bolingbroke acheva de régler à Versailles les conditions de la paix générale; le mois d'avril était le dernier terme fixé par l'Angleterre à ses alliés; le 11, la paix fut signée entre la France, l'Angleterre, les Provinces-Unies, le Portugal, le roi de Prusse et le duc de Savoie. Louis XIV retrouva Lille, Aire, Béthune et Saint-Venant, il fortifia de quelques places la barrière des Hollandais, accorda également une barrière au duc de Savoie sur le versant italien des Alpes, reconnut la reine Anne en exilant de France le prétendant Jacques III, qu'il avait proclamé naguères avec tant d'éclat, et rasa les fortifications de Dunkerque. L'Angleterre conserva Gibraltar et Minorque, la Sicile fut attribuée au duc de Savoie. La France reconnut le roi de Prusse. La paix était honorable et inespérée, après tant de désastres; le roi d'Espagne résista quelque temps, il voulait constituer une principauté indépendante pour la princesse des Ursins, *camerera mayor* de la reine sa femme, habile, courageuse et spirituelle intrigante, toute-puissante à sa cour et qui avait bien servi les intérêts de la France; il ne put obtenir aucun démembrement des Pays-Bas; à son tour Philippe V signa. L'Empereur et l'Empire restèrent seuls en dehors de la paix générale. La guerre reprit en Allemagne et sur le Rhin. Villars enleva Spire et Kaiserlautern, il mit le siége devant Landau; ses lieutenants généraux étaient inquiets. « Messieurs, dit Villars, j'ai entendu dire au prince de Condé qu'il fallait craindre l'ennemi de loin et le mépriser de près. » Landau capitula le 20 août; le 30 septembre Villars entra dans Fribourg, la citadelle se rendit le 13 novembre; les Impériaux commençaient à faire des ouvertures pacifiques, les deux généraux, Villars et le prince Eugène, furent chargés de négocier.

Digitized by Google

« J'arrivai à Rastadt le 26 novembre après midi, écrit Villars dans ses *Mémoires*, et le prince de Savoie une demi-heure après moi. Sitôt que je le sus dans la cour, j'allai au-devant de lui au haut du degré, lui faisant des excuses de ce qu'un estropié ne pouvait descendre; nous nous embrassâmes avec les sentiments d'une ancienne et véritable amitié que les longues guerres et les différentes actions n'avaient pas altérée. » Les deux plénipotentiaires s'entêtaient dans leurs discussions : « Si nous recommençons la guerre, disait Villars, où prendrez-vous de l'argent ? — Il est vrai que nous n'en avons pas, repartit le prince, mais il y en a encore dans l'Empire. — Pauvres États de l'Empire ! m'écriai-je, on ne vous demande pas votre avis pour entrer en danse, il faut bien que vous suiviez ensuite. » La paix fut enfin signée le 6 mars 1714; la France gardait Landau et le Fort-Louis, elle rendait Spire, Brisach et Fribourg. L'Empereur refusait de reconnaître Philippe V, mais il acceptait le *statu quo;* la couronne d'Espagne restait décidément à la maison de Bourbon, elle avait coûté assez d'hommes et de millions; un instant les fondements mêmes de l'ordre européen avaient paru ébranlés; la vieille monarchie française avait été menacée; elle s'était relevée d'elle-même et par ses ressources propres, soutenant seule la lutte qui accablait l'Europe entière coalisée contre elle; elle avait obtenu des conditions qui rétablissaient ses frontières aux limites de la paix de Ryswick; mais elle était épuisée, haletante, à bout d'hommes et d'argent ; le pouvoir absolu avait obtenu de l'orgueil national les derniers efforts, mais il s'était usé dans la lutte ; la confiance du pays était ébranlée, on avait compris les dangers que la volonté d'un seul homme avait fait courir à la nation ; l'orage intérieur se formait déjà dans les âmes. L'habitude du respect, le souvenir des gloires passées, la majesté personnelle de Louis XIV maintenaient encore autour du vieux roi les apparences trompeuses d'un pouvoir incontesté et de l'autorité souveraine ; la longue décadence du règne de son arrière-petit-fils devait en consommer la ruine.

« J'ai trop aimé la guerre, » avouait Louis XIV en mourant ; il l'avait follement et uniquement aimée, mais cette passion funeste qui avait ruiné et corrompu la France n'était pas du moins restée stérile; Louis XIV a eu cette fortune de profiter des efforts de ses devanciers comme de ses serviteurs : Richelieu et Mazarin, Condé et Turenne, Luxembourg, Catinat, Vauban, Villars et Louvois ont tous travaillé à la même œuvre; sous son règne la France s'est enivrée avec excès de

Digitized by Google

l'orgueil des conquêtes, mais elle n'en a pas perdu tous les fruits ; elle a vu conclure cinq paix, la plupart glorieuses, la dernière tristement honorable ; toutes ont consolidé l'unité et la puissance du royaume ; c'est aux traités des Pyrénées, de Westphalie, de Nimègue, de Ryswick et d'Utrecht, tous signés au nom de Louis XIV, que la France a dû le Roussillon, l'Artois, l'Alsace, la Flandre et la Franche-Comté. Sa gloire lui a plus d'une fois coûté aussi cher, elle ne lui a jamais valu tant et de si solides agrandissements à son territoire.

Digitized by Google

Digitized by Google

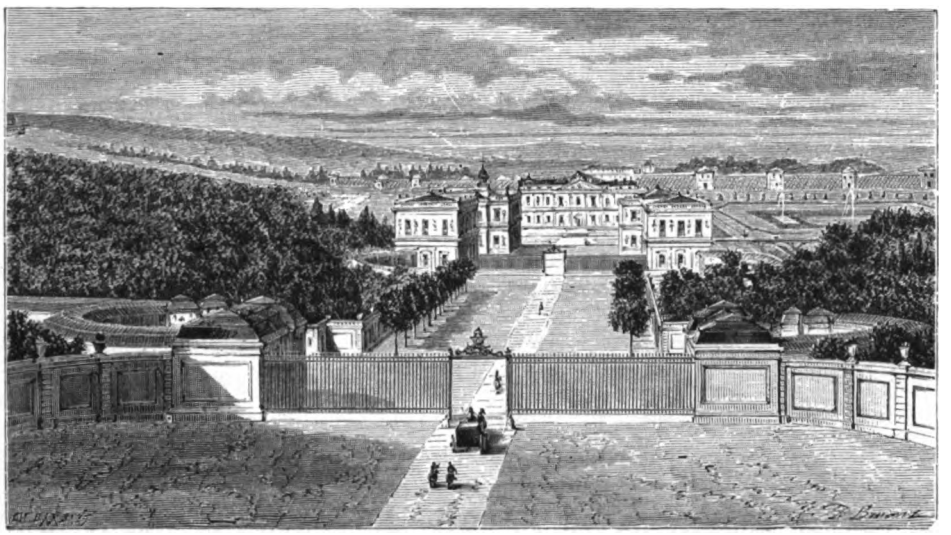

CHAPITRE XLVI

LOUIS XIV ET L'ADMINISTRATION INTÉRIEURE

C'est l'honneur et le pesant fardeau du roi Louis XIV devant l'histoire, qu'il soit impossible de rien raconter de son règne sans revenir constamment à lui. Il eut deux ministres supérieurs, Colbert et Louvois ; plusieurs capables, comme Seignelay et Torcy ; d'autres insuffisants, comme Chamillard ; il resta le maître des administrateurs du premier ordre comme des commis insignifiants ; le gouvernement intérieur de la France, de 1661 à 1715, se résume dans les rapports du roi avec ses ministres.

« Je me résolus dès l'abord à ne point prendre de premier ministre, » dit Louis XIV dans ses *Mémoires*, « et à ne point laisser faire par un autre la fonction de roi pendant que je n'en aurais que le titre. Mais, au contraire, je voulus partager l'exécution de mes ordres entre plusieurs personnes, afin d'en réunir l'autorité en la mienne seule. J'eusse pu jeter les yeux sur des gens de plus haute considération que

Digitized by Google

ceux que je choisis, mais ils me semblèrent suffisants pour exécuter, sous moi, les choses dont j'avais dessein de les charger. Je croyais qu'il n'était pas de mon intérêt de chercher des hommes d'une qualité plus éminente, parce qu'ayant besoin, sur toutes choses, d'établir ma propre réputation, il était important que le public connût, par le rang de ceux dont je me servais, que je n'étais pas en dessein de partager avec eux mon autorité, et qu'eux-mêmes, sachant ce qu'ils étaient, ne connussent pas de plus hautes espérances que celles que je leur voudrais donner. »

J'ai dit que la cour gouverna la France sous le règne de Louis XIV; ce fut, en effet, la cour, les hommes vivant autour du roi, dépendant de sa faveur, source ou arbitre de leur fortune. Les grands seigneurs servaient à l'armée, avec éclat, lorsqu'ils s'appelaient Condé, Turenne ou Luxembourg; ils ne prirent jamais place parmi les confidents serviteurs du roi. « La fortune a, malgré nous, autant et plus de part que la sagesse dans le choix de nos ministres, dit-il dans ses *Mémoires*, et, dans cette part que la sagesse y peut prendre, le génie y peut beaucoup plus que le conseil. » Ce fut leur génie qui fit la fortune et le pouvoir des deux grands ministres de Louis XIV, Colbert et Louvois.

D'avance, et sur la foi du cardinal Mazarin, le roi savait ce que valait Colbert. « J'avais en lui toute la confiance possible, dit-il, parce que je savais qu'il avait beaucoup d'application, d'intelligence et de probité. » Rude, renfermé, taciturne, infatigable au travail, passionnément dévoué à l'ordre, au bien public et à la grandeur paisible de la France, Colbert, devenu contrôleur des finances dès 1661, apportait au service de l'État des vues supérieures, une expérience consommée et une persévérance indomptable. La situation des affaires n'exigeait pas moins de vertus. « Le désordre régnait partout, dit le roi; en jetant sur les diverses parties de mon État, non des yeux indifférents, mais des yeux de maître, j'étais sensiblement touché de n'en voir pas une qui ne méritât et qui ne pressât d'y porter la main. La misère du bas peuple était extrême, et les finances, qui donnent le mouvement et l'action à tout ce grand corps de la monarchie, étaient entièrement épuisées et à tel point qu'à peine y voyait-on des ressources; l'abondance, ne paraissant que chez les gens d'affaires, couvrait d'un côté toutes leurs malversations par diverses sortes d'artifices et les découvrait de l'autre par un luxe insolent et audacieux, comme s'ils eussent appréhendé de me les laisser ignorer. »

Digitized by Google

Le châtiment des traitants poursuivis en même temps que le surintendant Fouquet, le rachat arbitraire des rentes sur la ville de Paris ou sur certaines branches des impôts ne suffisaient pas à alléger l'extrême souffrance de la population. Les tailles dont la noblesse et le clergé étaient presque partout exempts pesaient sur le peuple avec la plus injuste rigueur. « Les pauvres sont réduits à pâturer l'herbe et les racines de nos prés ainsi que les bêtes, écrivait-on du Blaisois; ceux qui en trouvent dévorent les charognes, et, si Dieu n'a pitié d'eux, ils se mangeront bientôt les uns les autres. » La Normandie, habituellement si prospère, était réduite à une extrême détresse. « La grande quantité des pauvres a épuisé la charité et la puissance de ceux qui avaient accoutumé de les soulager, écrit à Colbert l'intendant de Caen; en 1662, la ville a été contrainte d'ouvrir les portes du grand hôpital, n'ayant plus de quoi fournir à la subsistance de ceux qui y étaient enfermés. Je peux vous assurer qu'il y a des personnes qui ont passé quatre jours entiers dans cette ville sans avoir eu aucune chose à manger. La campagne, qui devrait fournir du pain aux villes, crie de toutes parts miséricorde afin qu'on lui en fournisse. » Les paysans, épuisés par la faim, ne pouvaient plus cultiver les terres; leurs bestiaux avaient été saisis pour acquitter les impôts. Colbert proposa au roi de remettre les arrérages des tailles, et consacra tous ses efforts à les réduire en réglant la perception. Son désir était d'arriver à établir partout les tailles *réelles*, portant sur les biens-fonds, au lieu des tailles *personnelles*, impositions variables suivant les facultés supposées ou la situation sociale des habitants. Il n'y réussit que très-partiellement, sans se laisser rebuter par les difficultés que présentaient les législations et les coutumes diverses des provinces : « Peut-être, écrivait-il à l'intendant d'Aix, en 1681, qu'en approfondissant la matière et la considérant en détail, article par article, vous n'y trouverez pas toutes les impossibilités que vous vous êtes figurées. » Colbert mourut sans avoir achevé son œuvre; les tailles avaient cependant été réduites de huit millions de livres dès les deux premières années de son administration. « Toutes les impositions du royaume, écrit-il à l'intendant de Tours, en 1662, qui se plaint de la misère du peuple, ne sont, en ce qui touche les tailles, que de trente-sept millions, et, depuis quarante ou cinquante ans, elles ont toujours été entre quarante et cinquante millions, excepté depuis la paix, que Sa Majesté les a réduites à trente-deux, trente-trois et trente-quatre millions. »

Digitized by Google

La paix était de courte durée sous le règne de Louis XIV et souvent si précaire qu'elle ne permettait pas le désarmement : à la même époque où l'habile ministre faisait valoir aux peuples l'importance de la diminution des tailles, il écrivait au roi : « Je supplie Votre Majesté de lire ce peu de lignes avec quelque réflexion. J'avoue à Votre Majesté que la dernière fois qu'elle voulut bien me parler de l'état de ses finances, le respect, l'envie sans bornes que j'ai toujours eue de lui plaire et de la servir à son gré, sans peine et sans aucun embarras, et encore plus son éloquence naturelle qui vient à bout de persuader ce qu'il lui plaît, m'ôtèrent le courage d'insister et d'appuyer un peu sur l'état de ses finances, auquel je ne vois d'autre remède que d'augmenter la recette et diminuer la dépense; sur quoi, bien que cela ne me regarde en rien, je supplie seulement Votre Majesté de me permettre de lui dire qu'en guerre comme en paix elle n'a jamais consulté ses finances pour résoudre ses dépenses, ce qui est si extraordinaire, qu'assurément il n'y en a point d'exemple. Depuis vingt ans que j'ai l'honneur de servir Votre Majesté, quoique les recettes aient beaucoup augmenté, elle trouverait que les dépenses ont excédé de beaucoup les recettes, ce qui la convierait peut-être à modérer et retrancher les excessives. Je sais, Sire, que le personnage que je fais en cela n'est pas agréable; mais, dans le service de Votre Majesté, les fonctions sont différentes : les unes n'ont jamais que des agréments dont les dépenses sont le fondement; celle dont Votre Majesté m'honore a ce malheur qu'il est difficile qu'elle puisse rien produire d'agréable, puisque les propositions de dépenses n'ont point de bornes, mais il faut se consoler en travaillant toujours à bien faire. »

Louis XIV ne « modéra ni ne retrancha ses dépenses ». Colbert travaillait à accroître les recettes; les impôts nouveaux suscitèrent des insurrections en Angoumois, en Guyenne, en Bretagne. Bordeaux se souleva en 1695 aux cris de : « *Vive le roi sans gabelle!* » Le maréchal d'Albret s'aventura dans les rues du quartier Saint-Michel, il fut accosté par un des meneurs : « Eh bien! mon ami, lui dit le maréchal, à qui en veux-tu? as-tu dessein de me parler? — Oui, répondit le manant, je suis député des gens de Saint-Michel pour vous dire qu'ils sont bons serviteurs du roi, mais qu'ils ne veulent point de gabelle, ni de marques d'étain, ni de tabac, ni de papier timbré, ni de greffe d'arbitrage. » Ce fut un an plus tard seulement que les taxes purent s'établir en Gascogne; il fallut envoyer des troupes à Rennes pour imposer aux Bretons

Digitized by Google

le droit du timbre. « Les soldats seraient plus nécessaires en Basse-Bretagne qu'en tout autre lieu, écrivait à Colbert le lieutenant général, M. de Lavardin; c'est un pays rude et farouche qui produit des habitants qui lui ressemblent. Ils entendent médiocrement le français et guère mieux la raison. Le parlement est derrière tout cela. » Les émeutes furent violentes et réprimées avec une grande rigueur. « Les pauvres Bas-Bretons s'attroupent par quarante ou cinquante dans les champs, écrit madame de Sévigné le 24 septembre 1675; dès qu'ils voient des soldats, ils se jettent à genoux en disant : *Meâ culpa !* le seul mot français qu'ils sachent... » « Les rigueurs s'adoucissent, ajoute-t-elle le 3 novembre; après avoir pendu, on ne pendra plus. » Tous ces impôts nouveaux qui avaient coûté tant de peines et de rigueurs, ne rapportaient que 2,500,000 livres à la mort de Colbert. Les contributions indirectes, qu'on appelait alors les fermes générales, valaient 37 millions dans les deux premières années de l'administration de Colbert et s'élevaient à 64 millions à sa mort. « Je craindrais d'aller trop loin et que les prodigieuses augmentations des fermes ne soient fort à charge aux peuples, » écrivait-il à Louis XIV en 1680. Les frais de recouvrement des impôts, source naguère de grands abus, furent diminués de moitié. « Les sergents en général et particulièrement ceux qui sont préposés au recouvrement des tailles, sont des animaux si terribles que, pour en exterminer une bonne partie, vous ne pourriez rien faire de plus digne de vous que de les supprimer, » écrivait à Colbert le lieutenant-criminel d'Orléans. « J'instruis en ce moment deux procès contre les receveurs des tailles, pour lesquels j'entrevois dès à présent dix mille écus de rétribution, sans compter un autre contre un officier de l'élection, qui a blessé un nommé Grimault, lequel a vu une de ses filles tuée en sa présence, sa femme, une autre de ses filles et sa servante blessées de coups d'épée et de bâton, le décret de saisie mis à exécution comme on enterrait cette pauvre créature. » Les sergents furent supprimés et la justice royale sévit, non-seulement contre les officiers du fisc qui abusaient de leur pouvoir, mais encore contre les gentilshommes oppresseurs. Des maîtres des requêtes et des membres du parlement de Paris allèrent tenir en Auvergne et en Velay des cours de justice temporaires qu'on appelait les *grands jours*. Plusieurs seigneurs furent condamnés; le sieur de la Mothe périt même sur l'échafaud pour avoir injustement dépouillé et meurtri les gens de ses terres. « Il n'était pas des plus mauvais, » dit Fléchier, dans son *Journal des grands jours d'Au-*

Digitized by Google

vergne. Le duc de Bouillon, gouverneur de la province, avait trop longtemps favorisé les coupables; « je résolus, dit le roi dans ses *Mémoires*, d'empêcher que le peuple ne fût soumis à mille et mille tyrans au lieu d'un seul roi légitime, dont la seule indulgence fait tout ce désordre. » La puissance des gouverneurs de province, déjà abaissée par Richelieu, subit de nouvelles atteintes sous Louis XIV. Partout le pouvoir passa aux mains des intendants, soumis à leur tour à l'inspection des maîtres des requêtes. « Sur l'avis que j'eus qu'en plusieurs provinces le peuple était tourmenté par certaines gens, qui abusaient du nom des gouverneurs pour faire des exactions injustes, dit le roi dans ses *Mémoires*, j'établis de toutes parts des hommes exprès pour être plus sûrement informé de ces concussions, afin de les punir comme elles méritaient. » L'ordre se rétablissait dans toutes les parties de la France. « Les Auvergnats, écrivait à Colbert le président de Novion, n'ont jamais si bien connu qu'ils ont un roi comme ils font à présent. »

« Un repas inutile de mille écus me fait une peine incroyable, disait Colbert à Louis XIV, et, lorsqu'il est question de millions d'or pour la Pologne, je vendrais tout mon bien, j'engagerais ma femme et mes enfants et j'irais à pied toute ma vie pour y fournir si c'était nécessaire. Votre Majesté excusera, s'il lui plaît, ce petit transport. Je commence à douter si la liberté que je prends est agréable à Votre Majesté; il m'a semblé qu'elle commençait de préférer ses plaisirs et ses divertissements à toutes choses; en même temps que Votre Majesté me disait à Saint-Germain qu'il fallait se tirer le morceau de la bouche pour fournir à l'accroissement de l'armée navale, elle a dépensé 200,000 livres comptant pour un voyage de Versailles, savoir 15,000 pistoles pour son jeu et celui de la reine, et 50,000 livres en repas extraordinaires; elle a d'ailleurs tellement mêlé ses divertissements avec la guerre de terre qu'il est bien difficile de les diviser, et si Votre Majesté veut bien examiner en détail combien de dépenses inutiles elle a faites, elle verra bien que, si elles étaient toutes retranchées, elle ne serait point réduite à la nécessité où elle est. Il faut épargner cinq sols aux choses non nécessaires, Sire, et jeter les millions quand il s'agit de votre gloire. »

Colbert savait en effet « jeter les millions » lorsqu'il s'agissait de doter la France de manufactures et d'industries nouvelles. « L'un des plus considérables ouvrages de la paix, disait-il, est le rétablissement

Digitized by Google

de toute sorte de commerce en ce royaume, et de le mettre en état de se passer de recourir aux étrangers pour les choses nécessaires à l'usage ou à la commodité des sujets. » « Nous n'avons besoin de personne et nos voisins ont besoin de nous. » Tel fut le principe établi dans un mémoire du temps, souvent attribué à Colbert, et dont il poursuivit, en effet, sans cesse l'application. Les manufactures de draps dépérissaient, elles reçurent des encouragements; un Hollandais protestant, Van Robais, attiré par Colbert à Abbeville, y introduisit la fabrication des draps fins; à Beauvais et dans l'établissement des Gobelins, à Paris, sous la direction du grand peintre Lebrun, les tapisseries françaises effacèrent bientôt la réputation des tapisseries de Flandre; on déroba, pour les manufactures de glaces de Saint-Gobain et de Tourlaville, les secrets et les ouvriers de Venise. Les grands seigneurs et les dames furent obligés de renoncer aux points de Venise dont leurs habits étaient ornés; l'importation en fut défendue et des manufactures de dentelles furent partout établies en France; il y eut même une insurrection des femmes à Alençon contre les nouvelles dentelles qu'on voulait les obliger à fabriquer. « Il y a plus de 80,000 personnes qui travaillent aux dentelles dans Alençon, Seez, Argentan, Falaise et les paroisses circonvoisines, écrivait à Colbert l'intendant d'Alençon, et je puis vous assurer, monseigneur, que c'est une manne et une vraie bénédiction du ciel sur tout ce pays, dans lequel les petits enfants même de sept ans trouvent moyen de gagner leur vie; les petites bergerotes des champs y travaillent comme les autres; elles disent qu'elles ne pourront pas faire ce point si fin et qu'on veut leur ôter le pain de la main et le moyen de payer leur taille. » Le point d'Alençon gagna la bataille et la fabrication de la dentelle se répandit dans toute la Normandie. Des manufactures de savon, de fer-blanc, d'armes, de bas, fournirent du travail à une foule d'ouvriers; le commerce intérieur de la France se développait en même temps; le mauvais état des routes « empêchait notablement le transport des marchandises » : Colbert ordonna qu'elles fussent partout améliorées. « Les intendants ont fait merveille et nous ne cessons de leur donner des louanges, écrit madame de Sévigné à sa fille dans un de ses voyages; c'est une chose extraordinaire que la beauté des routes; on n'arrête pas un seul moment; ce sont des mails et des promenades partout. Le magnifique canal du Languedoc, dû à la généreuse initiative de Riquet, unit l'Océan à la Méditerranée; le canal d'Orléans compléta le canal de Briare, com-

Digitized by Google

mencé par Henri IV. Les douanes intérieures, qui entravaient le commerce de province à province, furent supprimées sur divers points; beaucoup de provinces se refusèrent à accepter cette innovation, déclarant que, pour relever les affaires, « il ne fallait que de l'ordre et encore de l'ordre. » Colbert aussi voulait l'ordre, mais ses vues étaient plus hautes et plus étendues que celles des négociants bretons ou gascons; malgré son désir de « mettre le royaume en état de se passer de recourir aux étrangers pour les choses nécessaires à l'usage et à la commodité des Français, » il avait l'esprit trop élevé et trop juste pour négliger l'extension du commerce; comme Richelieu, il voulait fonder de grandes compagnies commerciales; il en eut cinq pour les Indes orientales et occidentales, le Levant, le Nord et l'Afrique; comme sous Richelieu, elles s'établirent difficilement et durèrent peu; il fallut imposer des souscriptions aux membres des compagnies souveraines : « M. de Bercy signa pour mille livres, dit le journal d'Olivier d'Ormesson; M. de Colbert s'en moqua et dit que cela ne se faisait pas par la considération de l'argent, de sorte qu'il mit trois mille livres. » Colbert ne pouvait se consoler du succès de la Compagnie des Indes hollandaises. « Je ne puis croire qu'ils donnent 40 pour 100, » dit-il. C'était avec les Hollandais qu'il avait le plus souvent de graves difficultés commerciales. Les Provinces-Unies produisaient peu et leur marine marchande était exclusivement occupée du négoce de transit; le droit de cinquante sous par tonneau, imposé aux marchandises chargées sur les navires étrangers, causa tant d'humeur aux Hollandais qu'il fut en partie la source de leur rupture avec la France et du traité de la Triple-Alliance. Colbert faisait de grands efforts pour développer la marine française, guerrière et commerciale : « Le commerce par mer de tout le monde, écrivait-il en 1669 à M. de Pomponne, alors ambassadeur en Hollande, se fait avec vingt mille vaisseaux ou environ. Dans l'ordre naturel, chaque nation devrait en avoir sa part, à proportion de sa puissance, du nombre de ses peuples et de ses côtes de mer. Les Hollandais en ont de ce nombre quinze ou seize mille, et les Français peut-être quatre ou cinq cents au plus. Le roi emploie toutes sortes de moyens qu'il croit utiles pour s'approcher un peu plus du nombre naturel que ses sujets en devraient avoir. » Les efforts de Colbert ne furent pas inutiles; à sa mort, le commerce maritime de la France s'était développé et les négociants français étaient efficacement protégés sur les mers par les navires de guerre. « Il faut, disait Colbert dans ses in-

Digitized by Google

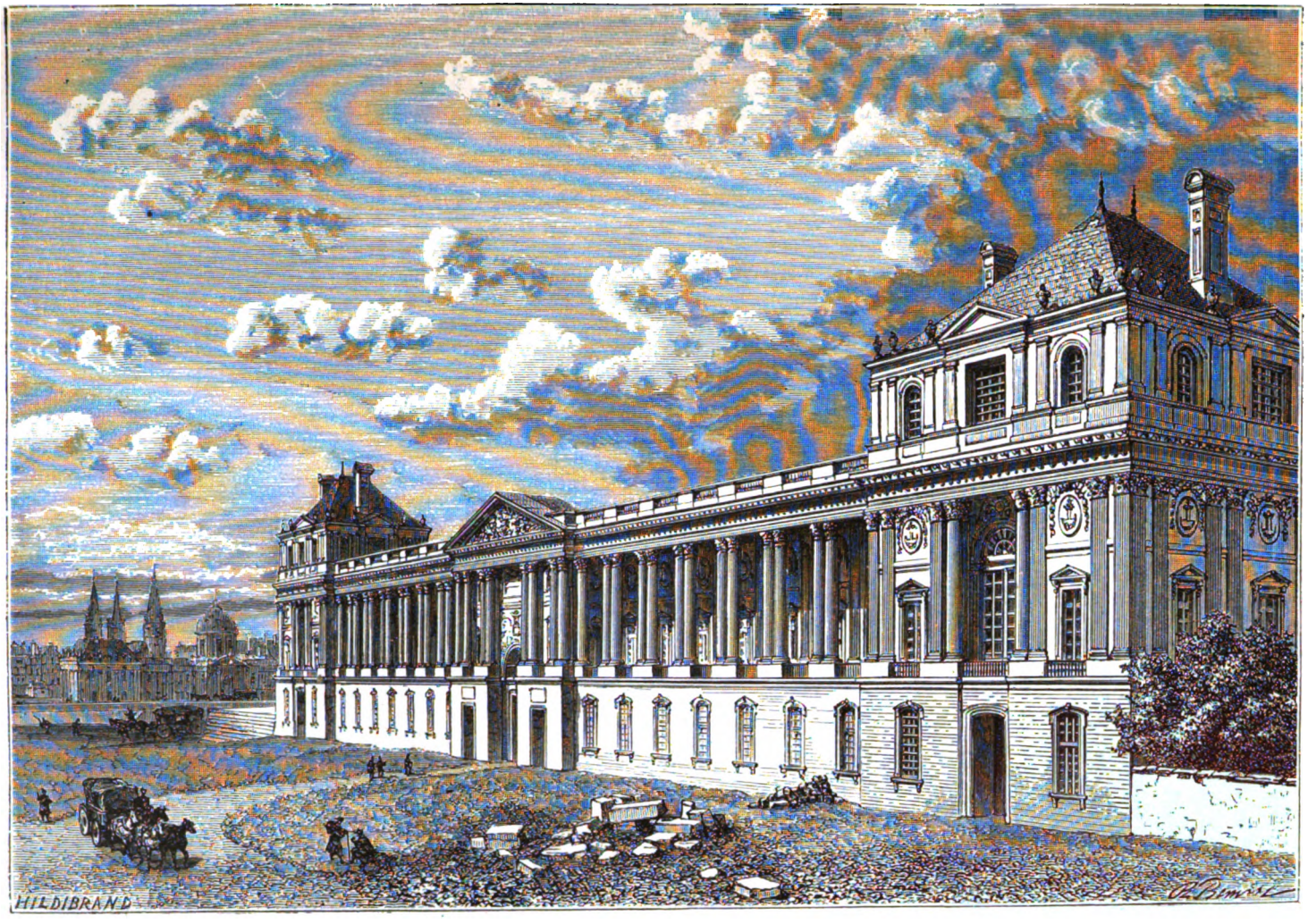

COLONNADE DU LOUVRE

Digitized by Google

Digitized by Google

structions pour Seignelay, que mon fils sente aussi vivement tous les désordres qui arriveront dans le commerce et toutes les pertes que feront tous les marchands comme si elles lui étaient personnelles. » En 1692, la marine royale comptait cent quatre-vingt-seize navires, cent soixante mille matelots étaient soumis à l'inscription maritime, les travaux des ports de Toulon, Brest et Rochefort étaient en pleine activité; Louis XIV pouvait refuser le salut de pavillon que les Anglais avaient jusqu'alors exigé dans la Manche de toutes les nations. « Le roi, mon frère, et ceux dont il prend le conseil ne me connaissent pas encore bien, écrivait le roi à son ambassadeur à Londres, quand ils prennent avec moi des voies de hauteur et d'une certaine fermeté qui sent la menace. Je ne connais puissance sous le ciel qui soit capable de me faire avancer un pas par un chemin de cette sorte; il me peut bien arriver du mal, mais non pas une impression de crainte. Le roi d'Angleterre et son chancelier peuvent bien voir à peu près quelles sont mes forces, mais ils ne voient pas mon cœur; moi qui sens et qui connais fort bien l'un et l'autre, je désire que, pour toute réponse à une déclaration si hautaine, ils sachent, par votre bouche, que je ne cherche ni ne demande d'accommodement en l'affaire du pavillon, parce que je saurai bien soutenir mon droit quoi qu'il en puisse arriver. Je prétends mettre bientôt mes forces de mer en tel état que les Anglais tiendront à grâce que je veuille bien alors entendre à des tempéraments touchant un droit qui m'est dû plus légitimement qu'à eux. » Duquesne et Tourville, Duguay-Trouin et Jean-Bart permirent au roi de soutenir sur mer ce fier langage. De 1685 à 1712, les flottes françaises surent partout tenir tête aux escadres alliées de l'Angleterre et de la Hollande.

Tant d'efforts et si soutenus dans toutes les directions, tant de projets vastes et d'un grand avenir convenaient à l'esprit de Louis XIV comme à celui de son ministre. « Je vous dis ce que je pense, écrivait Louis XIV à Colbert, en 1674; mais, après tout, je finis comme j'ai commencé, en me remettant tout à fait à vous, étant assuré que vous ferez ce qui sera le plus avantageux pour mon service. » Le zèle de Colbert pour le service de son maître méritait cette confiance. « Je voudrais, s'écriait-il un jour, pouvoir rendre ce pays heureux et qu'éloigné de la cour, sans appui, sans crédit, l'herbe crût jusque dans mes cours! »

Trois passions de Louis XIV contrarièrent et finirent par ruiner l'accord du roi et du ministre : celle de la guerre, aiguisée et servie par

Digitized by Google

Louvois; celle du luxe royal et de la cour; celle des constructions et des coûteuses fantaisies. Colbert aussi aimait « les bâtiments », comme on disait alors; il pressa le roi d'achever le Louvre, pour lequel on demanda des plans à Bernin, qui vint à Paris à cet effet; après deux ans de tâtonnements et de compliments infructueux, l'Italien retourna à Rome, et le travail fut confié à Perrault, dont le plan pour la belle colonnade aujourd'hui existante avait toujours plu à Colbert. L'achèvement du château de Saint-Germain, les travaux à Fontainebleau et à Chambord, les arcs de triomphe Saint-Denis et Saint-Martin, l'arrangement des Tuileries, la construction de l'Observatoire, même celle du Palais des Invalides dont l'idée était due à Louvois, trouvaient le contrôleur des finances bienveillant, sinon empressé. Versailles était pour lui une source de chagrins continuels : « Votre Majesté revient de Versailles, écrivait-il au roi, le 28 septembre 1685. Je la supplie de me permettre de lui dire sur ce sujet deux mots de réflexion que je fais souvent et qu'Elle pardonnera, s'il lui plaît, à mon zèle. Cette maison regarde bien davantage le plaisir et le divertissement de Votre Majesté que sa gloire; si Elle veut bien chercher dans Versailles où sont plus de 500,000 écus, dépensés depuis deux ans, Elle aura assurément peine à les trouver. Si Votre Majesté y fait réflexion, Elle pensera que l'on verra à jamais dans les comptes des trésoriers de ses bâtiments que, pendant le temps qu'Elle a dépensé de si grandes sommes en cette maison, Elle a négligé le Louvre, qui est assurément le plus superbe palais qu'il y ait au monde et le plus digne de la grandeur de Votre Majesté. Elle sait qu'au défaut des actions éclatantes de la guerre, rien ne marque davantage la grandeur et l'esprit des princes que les bâtiments, et toute la postérité les mesure à l'aune de ces superbes maisons qu'ils ont élevées pendant leur vie. O quelle pitié que le plus grand roi et le plus vertueux de la véritable vertu qui fait les plus grands princes fût mesuré à l'aune de Versailles! Et toutes fois, il y a lieu de craindre ce malheur. Pour moi, j'avoue à Votre Majesté que, nonobstant la répugnance qu'Elle a d'augmenter les comptants, si j'avais pu prévoir que cette dépense eût été si grande, j'aurais été d'avis de l'employer en des ordonnances de comptant[1], afin d'en ôter à jamais la connaissance. »

Colbert se trompait dans ses craintes pour la gloire de Louis XIV; si

[1] Les ordonnances au comptant n'indiquaient pas leur objet et n'étaient point revisées. Le roi se contentait d'écrire : *Bon au comptant, je sais l'objet de cette dépense.*

Digitized by Google

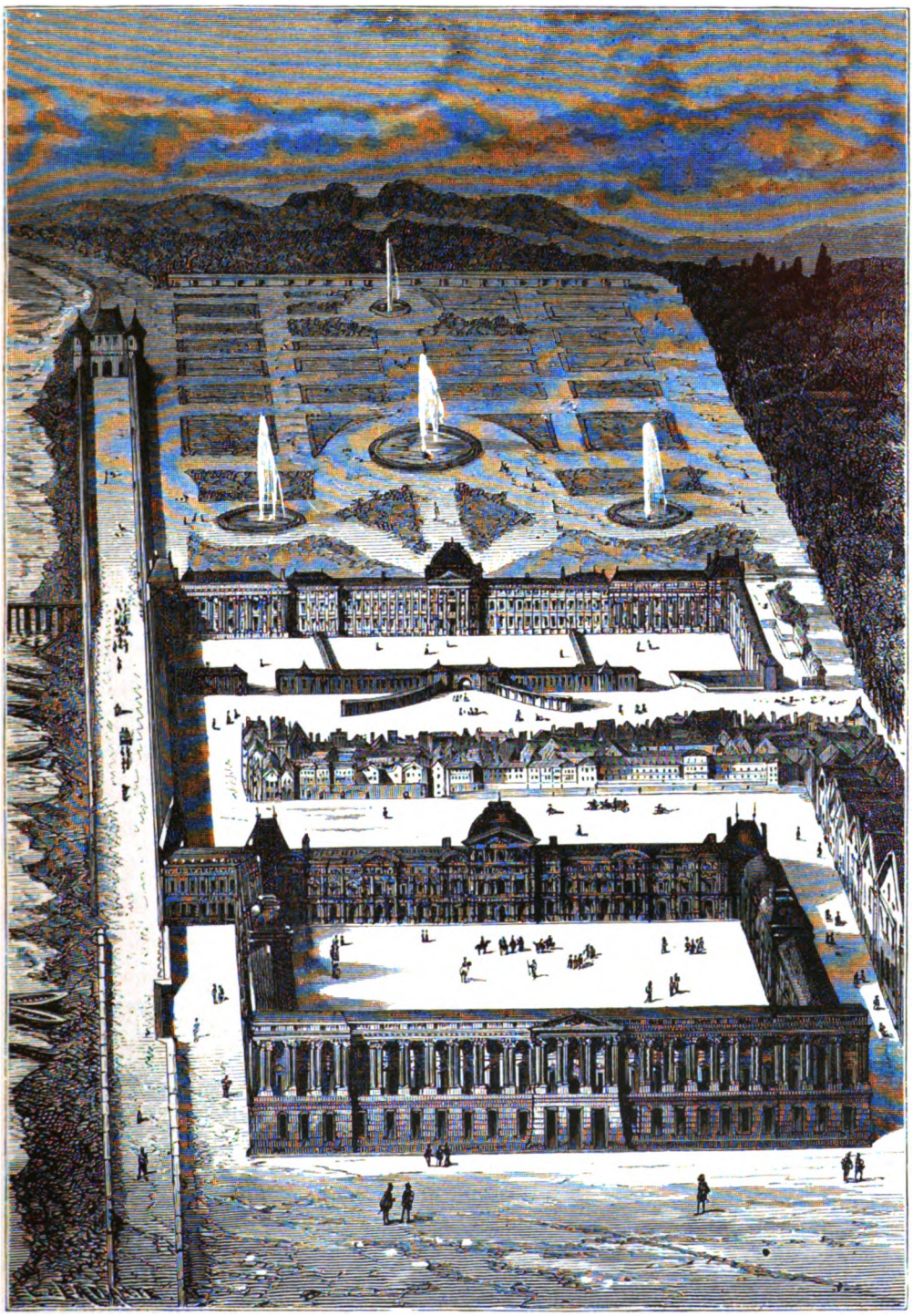

LE LOUVRE ET LES TUILERIES

Digitized by Google

Digitized by Google

les dépenses de Versailles dépassèrent toutes ses plus sombres prévisions, le palais qui s'éleva sur l'ancien rendez-vous de chasse de Louis XIV fut digne du roi qui l'avait construit à son image et qui sut y retenir autour de lui toute sa cour, par le seul fait de sa volonté et de sa présence royale.

Colbert était mort avant que Versailles fût achevé; les mémoires s'élevaient alors à cent seize millions; le château de Marly, maintenant détruit, coûta plus de quatre millions; partout l'argent devenait rare; l'humeur du contrôleur des finances allait croissant, « tandis qu'auparavant on le voyait se mettre au travail en se frottant les mains de joie, dit son secrétaire Perrault, frère du célèbre architecte; il ne travaillait plus qu'avec un air chagrin et même en soupirant. De facile et aisé qu'il était, il devint difficultueux, et l'on n'expédia plus, à beaucoup près, autant d'affaires que dans les premières années de son administration. » « Je ne veux plus bâtir, Mansard, on me donne trop de dégoûts, » disait le roi à son architecte favori. Il bâtissait toujours cependant, mais il querellait Colbert sur le prix de la grande grille de Versailles. « Il y a là de la friponnerie, dit Louis XIV. — Sire, repartit Colbert, je me flatte au moins que ce mot-là ne s'étend pas jusqu'à moi? — Non, dit le roi; mais il fallait y avoir plus d'attention. Si vous voulez savoir ce que c'est que l'économie, allez en Flandre, vous verrez combien ces fortifications des places conquises ont peu coûté. »

C'était Vauban dont le roi faisait ainsi l'éloge et Vauban, dévoué à Louvois, était depuis longtemps brouillé avec Colbert. Le ministre se sentit vaincu dans la lutte qu'il soutenait depuis si longtemps contre Michel Le Tellier et son fils. Dès 1664, à la mort du chancelier Séguier, Colbert s'était opposé à l'élévation de Le Tellier à cette charge, « disant au roi que s'il y entrait, lui, Colbert, ne pourrait servir Sa Majesté, car il le trouverait contraire à tout ce qu'il voudrait faire. » Le Tellier disait à Brienne, au sortir du conseil : « Vous voyez sur quel ton le prend M. Colbert, il faudra compter avec lui. » L'antagonisme s'était perpétué entre Colbert et Louvois, la rivalité dans l'État s'était accrue des dispositions contraires des deux ministres. Tous deux passionnément dévoués à leur œuvre, laborieux, infatigables, honnêtes dans les questions d'argent, tous deux d'une humeur farouche et dominante; mais Louvois plus violent, plus hardi, moins scrupuleux sur les moyens et les voies pour arriver à son but, cruel dans ses volontés et dans ses colères, moins occupé des souffrances du peuple, plus uniquement ab-

Digitized by Google

sorbé par une idée fixe; tous deux grands serviteurs du roi, mais Colbert n'ayant rendu au prince et à l'État que d'utiles offices d'ordre, d'économie, de sage et prévoyante administration, de courageuse et ferme résistance; Louvois poussant toujours le roi sur sa pente, aussi hautain et plus passionné que lui, l'engageant et l'encourageant dans les guerres qui rendaient ses services nécessaires, sans pitié pour les maux qu'il attirait sur la nation. Ce fut le malheur et la grande faute de Louis XIV de préférer les conseils de Louvois à ceux de Colbert et de laisser tomber toutes les charges si fidèlement exercées par le ministre mourant aux mains de son ennemi et de son rival.

A soixante-quatre ans, Colbert succombait sous l'excès du travail et des soucis; cet homme, froid et réservé, que madame de Sévigné appelait le Nord, et Guy-Patin *Vir marmoreus*, éprouvait ce dégoût des choses de la vie, si frappant au dix-septième siècle parmi ceux qui furent le plus ardemment engagés dans le monde; il était malade de la pierre, le roi envoya savoir de ses nouvelles et lui écrivit. Le mourant avait les yeux fermés, il ne les ouvrit pas : « Je ne veux plus en entendre parler, dit-il, comme on lui apportait la lettre du roi; qu'au moins à présent il me laisse tranquille. » Il était préoccupé du salut de son âme. Madame de Maintenon l'accusait de penser toujours à ses finances et fort peu à la religion; il répétait amèrement, comme naguère le cardinal Wolsey mourant à Henri VIII : « Si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour cet homme-là, je serais sauvé deux fois, et maintenant je ne sais ce que je vais devenir. » Il expira le 6 septembre 1683, et le 10, madame de Maintenon écrivait à madame de Saint-Géran : « Le roi se porte bien, il ne sent plus qu'une légère douleur. La mort de M. de Colbert l'a affligé et bien des gens se sont réjouis de ce chagrin. C'est un sot discours que les desseins pernicieux qu'il avait, et le roi lui a pardonné de très-bon cœur d'avoir voulu mourir sans lire sa lettre, pour mieux penser à Dieu. M. de Seignelay a voulu envahir tous ses emplois et n'en a obtenu aucun; il a de l'esprit, mais peu de conduite. Ses plaisirs passent toujours avant ses devoirs. Il a si fort exagéré les qualités et les services de son père qu'il a convaincu tout le monde qu'il n'était ni digne ni capable de le remplacer. » L'influence de Louvois et la mauvaise humeur du roi contre les Colbert percent dans l'injustice de madame de Maintenon; Seignelay avait reçu de Louis XIV la survivance de la marine; son père l'y avait préparé avec une sévérité inquiète et il en exerçait les fonctions depuis 1676.

Digitized by Google

Instruit, spirituel, magnifique, Seignelay menait de front les affaires et les plaisirs; en 1685, il donnait au roi une fête magnifique dans son château de Sceaux; en 1686, il partait pour Gênes bombardée par Duquesne; en 1689, il organisait lui-même, à Brest, la flotte de Tourville : « Il était général en tout, dit madame de la Fayette; lors même qu'il ne donnait pas le mot, il en avait les habits et la mine. » « L'ambition le dévore, » avait dit naguère madame de Maintenon; elle écrit en 1689 : « *L'Inquiet* (c'est Louvois) ne tient plus qu'à un fil, il est fort choqué qu'on lui ait ôté la direction des affaires d'Irlande, il s'en prend à moi. Il comptait sur des profits immenses; M. de Seignelay ne compte que sur des périls et des travaux. Il réussira s'il ne prend les choses avec trop de hauteur. Le roi n'aurait pas de meilleur serviteur, s'il pouvait se détacher un peu de son tempérament. Il en convient lui-même, et cependant il ne se corrige pas. » Seignelay mourut le 3 novembre 1690, à l'âge de trente-neuf ans. « Il avait toutes les parties d'un grand ministre d'État, dit Saint-Simon, et il désespérait M. de Louvois qu'il mettait souvent à n'avoir pas mot à répondre devant le roi. Ses défauts répondaient à ses grandes qualités. Pour la haine et l'amitié, il n'eut de pareil que Louvois. » « Quelle jeunesse! quelle fortune! quel établissement! écrivait madame de Sévigné en apprenant la mort de M. de Seignelay; il nous semble que c'est la splendeur qui est morte! »

Seignelay avait beaucoup dépensé, mais il laissait à sa mort plus de 400,000 livres de rente. La fortune de Colbert s'élevait à dix millions, légitime fruit de ses grandes charges et des libéralités du roi. Né d'une famille de négociants de Reims, anoblie au seizième siècle, mais dont il aimait à rattacher l'origine aux Colbert d'Écosse, le grand ministre rappelait souvent à ses enfants « ce que leur naissance les aurait fait être si Dieu n'avait béni son travail, et si ce travail n'avait été extrême. » Il avait marié ses filles aux ducs de Beauvilliers, de Chevreuse et de Mortemart; Seignelay avait épousé mademoiselle de Matignon, dont la grand'mère était d'Orléans-Longueville. « Ainsi, disait mademoiselle de Montpensier, ils ont l'honneur d'être aussi proches parents du roi que M. le Prince; Marie de Bourbon était cousine-germaine du roi mon grand'père. Cela donne un grand air à M. de Seignelay, qui naturellement avait assez de vanité. » Colbert n'avait pas besoin de chercher des généalogies, et les grandes alliances venaient naturellement à sa puissance comme à sa faveur. Il avait en lui-même ce titre du mérite supérieur, dont rien ne dispense et que rien n'égale; il pouvait

Digitized by Google

dire comme le maréchal Lannes au marquis de Montesquieu, qui montrait un habit tiré des coffres de ses ancêtres : « Moi, je suis un ancêtre. »

Louvois restait seul désormais sans rival et sans frein ; l'œuvre qu'il avait entreprise pour la réorganisation de l'armée était à peu près achevée ; il avait concentré entre ses mains toute la direction du service militaire dont il portait à la fois le fardeau et l'honneur. Il avait soumis à la même règle et à la même discipline tous les corps et tous les grades, le général comme le colonel lui obéissait aveuglément. M. de Turenne seul avait su échapper au niveau administratif : « Je vois bien, écrivait-il à Louvois, le 9 septembre 1673, les intentions du roi, et je ferai tout ce que je pourrai pour m'y conformer, mais vous me permettrez de vous dire que je ne crois pas qu'il fût du service de Sa Majesté de donner des ordres précis, de si loin, au plus incapable homme de France. » Turenne n'avait pas perdu l'habitude de commander ; Louvois, longtemps soumis à ses ordres, pliait sous la volonté du roi qui exigeait l'accord apparent du maréchal et du ministre ; il ne pardonna jamais à Turenne sa tranquille et fière indépendance. Le prince de Condé tira plus d'une fois parti de cet antagonisme latent. Après la mort de Louvois et de Turenne, après la retraite de Condé, lorsque le pouvoir central tomba entre les mains de Chamillard ou de Voysin, la prétention de gouverner la guerre du cabinet du roi à Versailles produisit des effets funestes : « Si M. de Chamillard ne croit pas que je sache la guerre, écrivait Villars à madame de Maintenon, il me fera plaisir d'en trouver quelque autre dans le royaume qui en soit plus instruit. » « Si Votre Majesté, disait-il encore, m'ordonne de m'enfermer en Bavière et si elle veut voir périr son armée, je me ferai tuer a la première rencontre plutôt que de voir vivant un tel malheur. » Les ordres du roi, transmis par un ministre docile et ignorant de la guerre, eurent une grande part dans les malheurs militaires des dernières années de Louis XIV.

Cependant l'ordre régnait dans l'armée, les subsistances étaient assurées ; Louvois avait reçu le surnom de grand *Vivrier ;* les blessés étaient soignés dans des hôpitaux affectés à leur usage : « Lorsqu'un soldat est malade une fois, il ne se relève plus, » disait-on naguère. « J'aurais été chez ma mère, en sa maison, que je n'aurais pas été mieux traité, » écrivait au contraire M. d'Alligny, au sortir d'un des hôpitaux créés par Louvois. Il conçut la grande idée de l'hôtel des Invalides : « Il était

Digitized by Google

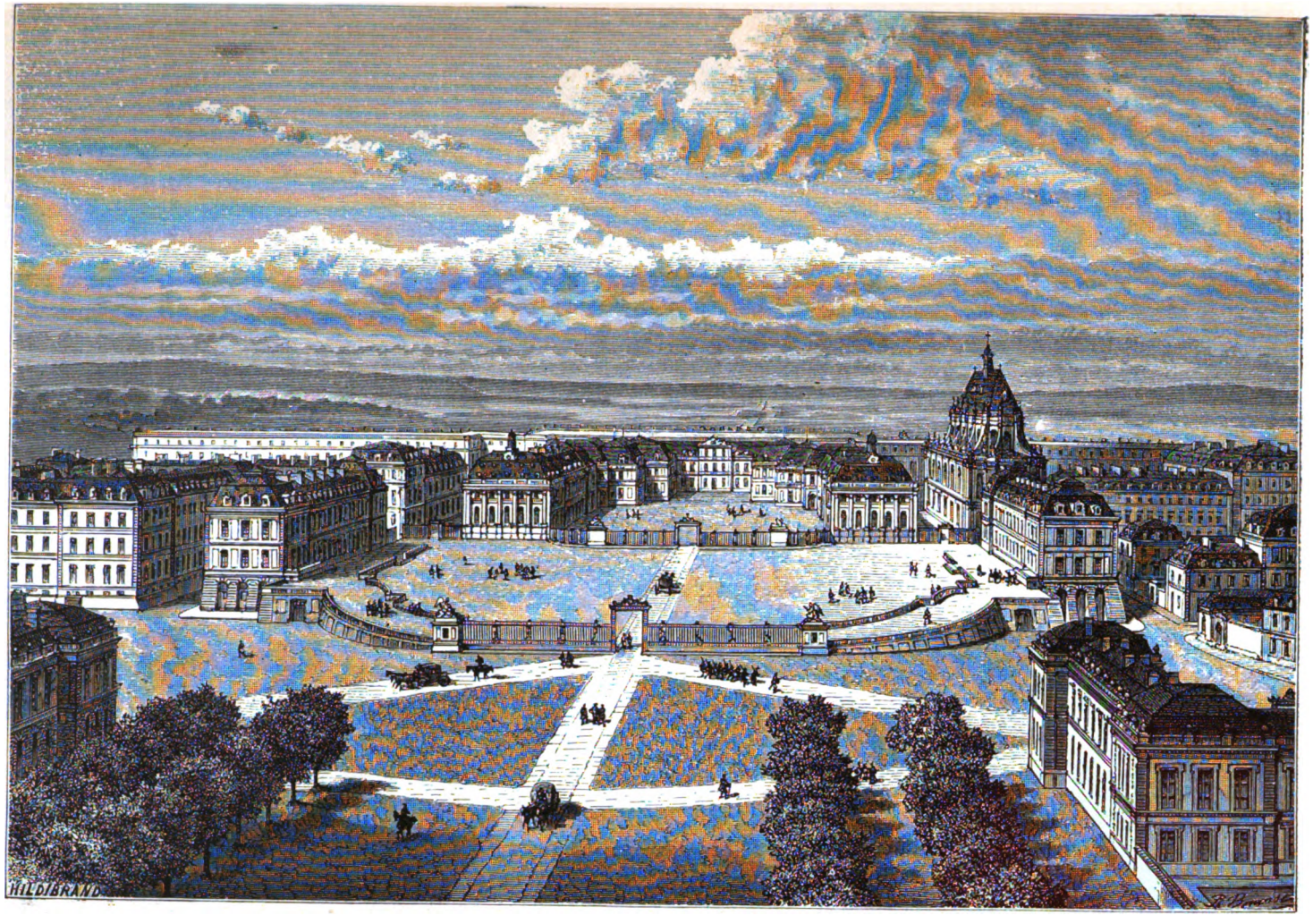

CHATEAU DE VERSAILLES

Digitized by Google

Digitized by Google

bien raisonnable, dit le préambule de l'édit du roi qui institua l'établissement, que ceux qui ont exposé librement leur vie et prodigué leur sang pour la défense et le soutien de cette monarchie, qui ont si utilement contribué au gain des batailles que nous avons remportées sur nos ennemis et qui les ont réduits souvent à nous demander la paix, jouissent du repos qu'ils ont assuré à nos autres sujets, et passent le reste de leurs jours dans la tranquillité. » Louvois voulut jusqu'à sa mort administrer lui-même l'hôtel des Invalides.

Jamais les officiers de la guerre n'avaient été soumis à cette exacte et minutieuse surveillance; l'avancement fut réglé à l'ancienneté, à « l'ordre du tableau », comme on disait alors, sans avantage pour le rang et la naissance; les chefs furent obligés de s'occuper de leurs corps : « Monsieur, dit un jour Louvois à M. de Nogaret, votre compagnie est en très-mauvais état? — Monsieur, répondit Nogaret, je ne le savais pas. — Il faut le savoir, dit M. de Louvois, l'avez-vous vue? — Non, monsieur, dit Nogaret. — Il faudrait l'avoir vue, monsieur! — Monsieur, j'y donnerai ordre. — Il faudrait l'avoir donné; il faut prendre parti, monsieur, ou se déclarer courtisan, ou s'assujettir à son devoir quand on est officier. » L'éducation dans les écoles de *cadets*, l'exactitude du service, l'obligation de tenir les compagnies au complet au lieu de percevoir une partie de la solde au nom de soldats imaginaires qui ne figuraient que sur les registres et qu'on appelait des *passe-volants*, la nécessité de l'uniforme, introduisaient dans l'armée des mœurs auxquelles la noblesse française, aussi indisciplinée que vaillante, était jusqu'alors demeurée étrangère.

L'artillerie et le génie se développèrent sous l'influence de Vauban, « le premier de son temps et l'un des premiers de tous les temps » dans le grand art d'assiéger, de fortifier et de défendre les places. Louvois avait distingué Vauban aux siéges de Lille, de Tournay et de Douai qu'il avait dirigés en chef sous les yeux du roi. Il le chargea de rendre imprenables les places dont il venait de s'emparer. « Ce n'est pas ici un jeu d'enfants, disait Vauban en préparant les fortifications de Dunkerque, et j'aimerais mieux perdre la vie que d'entendre dire un jour de moi ce que j'entends dire des gens qui m'ont devancé. » L'admiration de Louvois fut sans mélange lorsqu'il alla visiter les travaux : « Les ouvrages des Romains qui leur ont valu tant de réputation n'ont rien de comparable à ce qui s'est fait ici, s'écria-t-il ; ils ont auparavant aplani des montagnes pour passer des grands chemins, mais ici, on

Digitized by Google

en a rasé plus de quatre cents ; à la place où étaient tous ces sables, l'on n'y voit plus présentement qu'une grande prairie. Les Anglais et les Hollandais envoient souvent des gens ici pour voir si tout ce que l'on dit est vrai ; ils s'en retournent tous remplis d'admiration du succès du travail et de la grandeur du maître qui l'a entrepris. » Ce fut l'admiration du travail et la dangereuse grandeur du maître qui suggérèrent aux Anglais leurs exigences au sujet de Dunkerque pendant les négociations pour la paix d'Utrecht.

La probité et la valeur morale de Vauban égalaient son génie; il était aussi fier que modeste ; on avait répandu de mauvais bruits sur les entrepreneurs des fortifications de Lille; Vauban demanda une enquête : « Vous jugez bien, monseigneur, écrit-il à Louvois auquel l'unissait une sincère et fidèle amitié, qu'en n'examinant point cette affaire, vous ne sauriez me rendre justice, et ne me la rendant point, ce serait m'obliger à chercher les moyens de me la faire moi-même et d'abandonner pour jamais la fortification et toutes ses dépendances. Examinez donc hardiment et sévèrement ; bas toute tendresse, car j'ose bien vous dire que sur le fait d'une probité très-exacte et d'une fidélité sincère, je ne crains ni le roi, ni vous, ni tout le genre humain ensemble. La fortune m'a fait naître le plus pauvre gentilhomme de France, mais en récompense elle m'a honoré d'un cœur sincère, si exempt de toutes sortes de friponneries qu'il n'en peut même souffrir l'imagination sans horreur. » « Ce fut seulement huit ans après la mort de Louvois, en 1699, lorsque Vauban avait dirigé cinquante-trois siéges, construit les fortifications de trente-trois places et réparé celles de trois cents villes, qu'il fut fait maréchal, honneur qu'aucun ingénieur n'avait encore obtenu ; « le roi crut se donner le bâton à lui-même, dit-on, tant il avait eu de fois Vauban sous ses ordres en assiégeant les places. »

Les loisirs de la paix furent plus favorables à la gloire de Vauban qu'à sa faveur. Généreux et sincère, patriote plus prévoyant que ses contemporains, il avait eu le courage de présenter au roi un mémoire pour conseiller le rappel des huguenots fugitifs et le rétablissement pur et simple de l'édit de Nantes ; il venait de diriger le siége de Brisach et de défendre Dunkerque lorsqu'il publia un grand travail économique intitulé *la Dîme royale*, fruit des réflexions de toute sa vie, grand tableau de la misère du peuple et du système d'impôts qu'il croyait propre à la soulager. Le roi en fut offensé, il accueillit froide-

Digitized by Google

ment le maréchal et fit saisir l'ouvrage. Vauban reçut un coup mortel de cette disgrâce : l'édit royal était du 19 mars 1707 ; le grand ingénieur mourut le 30 ; il n'avait pas encore soixante-quatorze ans. Le roi ne témoigna aucun regret de la perte d'un si illustre serviteur, avec lequel il avait vécu dans une étroite intimité. Vauban avait paru entreprendre

VAUBAN (SÉBASTIEN LE PRESTRE DE)
D'après une gravure de Voyez aîné.

sur son autorité suprême ; c'était un de ces crimes que Louis XIV ne pardonnait pas.

En 1683, à la mort de Colbert, Vauban jouissait de la faveur royale, qu'il rapportait tout entière à Louvois ; celui-ci régnait sans conteste auprès du maître ; on avait été obligé d'enterrer Colbert pendant la nuit pour éviter les insultes du peuple qui lui imputait les impôts dont il était écrasé. Injuste et odieuse erreur du sentiment public qui accu-

Digitized by Google

sait Colbert des maux qu'il avait à la fois combattus et subis jusqu'au dernier jour! Toutes les charges de Colbert, à l'exception de la marine, échurent à Louvois ou à ses créatures; Claude Lepelletier, parent de Le Tellier, devint contrôleur des finances; il entra au conseil; M. de Blainville, second fils de Colbert, fut obligé de se démettre en faveur de Louvois de la surintendance des bâtiments, dont le roi lui avait naguères assuré la survivance. Toutes les affaires passaient entre les mains de Louvois; Le Tellier était chancelier depuis 1677, la paix régnait encore; le tout-puissant ministre s'occupa de construire Trianon, d'amener la rivière d'Eure à Versailles et d'établir l'unité de religion en France. « Le conseil de contraindre par des voies violentes les huguenots à se faire catholiques a été donné et exécuté par le marquis de Louvois, écrit un contemporain anonyme; il a cru pouvoir manier les consciences et gouverner la religion avec les manières dures que, malgré sa sagesse, la violence de son tempérament lui inspire presque en tout. » Louvois fut l'inventeur des *dragonnades;* ce fut son père Michel Le Tellier qui apposa les sceaux à la révocation de l'édit de Nantes, et quelques jours avant de mourir, plein de joie de son dernier travail, il chantait pieusement le cantique de Siméon. Louis XIV et ses ministres croyaient de bonne foi le protestantisme écrasé. « Le roi, écrivait madame de Maintenon, est fort content d'avoir mis la dernière main au grand ouvrage de la réunion des hérétiques à l'Église. Le père La Chaise, confesseur du roi, a promis qu'il n'en coûterait pas une goutte de sang, et M. de Louvois a dit la même chose. » L'émigration en masse, la révolte des Camisards et les longs supplices furent une pénible surprise pour les courtisans habitués à plier sous la volonté de Louis XIV; ils ne comprenaient pas qu'on « s'opiniâtrât à rester d'une religion qui déplaisait au roi ». Les huguenots portèrent la peine de leur entêtement. L'intelligent et pénétrant historien de la vie de Louvois, M. Camille Rousset, n'a pu le défendre de violence à leur égard; il écrivait le 10 juin 1686 à l'intendant de Languedoc : « Sur ce que j'ai représenté au roi le peu de cas que font les femmes du pays où vous êtes des peines ordonnées contre celles qui se trouvent à des assemblées, Sa Majesté ordonne que celles qui ne seront pas *demoiselles* (c'est-à-dire nobles), seront condamnées par M. de Bâville au fouet et à être marquées de la fleur de lys. » Il ajoute le 22 juillet : « Le roi ayant jugé à propos de faire expédier une déclaration le 15 de ce mois, par laquelle Sa Majesté ordonne que tous ceux qui se trouveront désor-

Digitized by Google

mais à de pareilles assemblées seront punis de mort, M. de Bâville ne recevra point l'arrêt que je vous ai mandé pour les femmes, devenant inutile au moyen de cette déclaration. » La déclaration du roi fut exécutée, les sentences des victimes en font foi : « Condamné aux galères, condamné à mort pour *crime d'assemblées*. » C'était le langage des empereurs romains. Dix-sept siècles de christianisme n'avaient pas suffi aux hommes pour comprendre les droits sacrés de la conscience. L'esprit fin et modéré de madame de Sévigné ne l'empêchait pas d'écrire à M. de Bussy, le 28 octobre 1685 : « Vous avez vu sans doute l'édit par lequel le roi révoque celui de Nantes ; rien n'est si beau que ce qu'il contient, et jamais aucun roi n'a fait et ne fera rien de plus mémorable. » Le gentilhomme libertin et libre penseur lui répondit : « J'admire la conduite du roi pour réunir les huguenots ; la guerre qu'on leur a faite autrefois et la Saint-Barthélemy a donné vigueur à cette secte ; Sa Majesté l'a sapée petit à petit, et l'édit qu'il vient de donner, soutenu des dragons et des Bourdaloue, a été le coup de grâce. » Ce fut l'honneur des protestants français de proclamer pendant plus de deux cents ans par leur courageuse résistance les droits et les devoirs qu'on méconnaissait partout autour d'eux.

Pendant que les réformés se convertissaient, s'exilaient ou mouraient, la guerre recommençait en Europe, plus acharnée que jamais de la part des nations protestantes indignées et inquiètes. Louvois oubliait l'opiniâtreté des religionnaires et préparait le siége de Philipsbourg, la prise de Manheim et de Coblentz. « Le roi a vu avec plaisir, écrivait-il au maréchal de Boufflers, qu'après avoir bien brûlé Coblentz et fait tout le mal qu'il a été possible au palais de l'électeur, vous deviez remarcher vers Mayence. » La hauteur du roi et la violence du ministre allaient croissant avec les succès de leurs armes ; ils traitaient les droits du pape presque aussi légèrement que ceux des protestants ; les libellistes du temps avaient raison de le dire : « On voit clairement que la religion de la cour de France est un pur intérêt ; le roi ne fait rien que pour ce qu'il appelle sa gloire et sa grandeur ; catholiques et hérétiques, saint Pontife, Église et tout ce qu'il vous plaira, est immolé à son grand orgueil ; il faut que tout soit réduit en poudre sous ses pieds ; on va ce grand chemin de mettre en France les droits sacrés du Saint-Siége au même état que les priviléges accordés aux calvinistes ; toute autorité ecclésiastique est anéantie. On ne sait ce que c'est que de canons, que de papes, que de conciles ; tout est englouti dans l'autorité d'un seul

Digitized by Google

homme. » « Le roi le veut; » la France n'avait plus d'autre loi; Guillaume III sauva l'Europe du même asservissement.

Le Palatinat était en feu, partout Louvois pressait les généraux et les armées, il expédiait dépêches sur dépêches, ordres sur ordres. « J'ai mille fois plus d'impatience de finir cette affaire que vous n'en sauriez avoir, lui répond fièrement M. de la Hoguette qui commandait en Italie dans les environs de Coni; outre les raisons de mon devoir que j'ai toujours devant les yeux, je vous prie de croire que les dernières lettres que j'ai reçues de vous me sont assez sensibles pour ne rien négliger de ce qu'il faut faire pour en éviter de pareilles et mériter un peu plus de confiance; mais le plus honnête homme ne peut rien contre des chemins encombrés de glaces et de neige. » Louvois n'admettait pas cette excuse: il voulait que les soldats pussent franchir les défilés des montagnes en plein hiver comme il prétendait faire voyager des orangers au mois de février. « J'ai reçu l'ordre de faire transporter à Versailles les orangers de la Meilleraye que le duc de Mazarin a donnés au roi, écrit l'intendant Foucauld dans son journal. M. Louvois a voulu, malgré les représentations que je lui ai faites, les faire voiturer par les neiges et les glaces; ils sont arrivés sans feuilles à Versailles et plusieurs sont morts. Je lui avais mandé que le roi pouvait prendre des villes en hiver, mais non faire sortir des orangers de leurs serres. » La nature et la conscience des protestants résistaient seuls à Louis XIV et à Louvois. Le 16 juillet 1691, la mort enleva tout d'un coup le ministre, ébranlé dans la faveur royale, détesté et redouté en France, universellement haï en Europe, laissant cependant au roi, à la France et à l'Europe le sentiment d'une grande puissance tombée et d'un grand mérite disparu. « Je ne doute point, écrivait Louis XIV au maréchal de Boufflers, qu'étant fort zélé pour mon service, vous ne soyez fâché de la mort d'un homme qui me servait bien. » « Il aurait fallu, dit le marquis de la Fare, ou que Louvois ne fût jamais né, ou qu'il eût vécu plus longtemps. » Le sentiment public s'exprimait dans une épitaphe anonyme:

Ici git sous qui tout pliait
Et qui de tout avait connaissance parfaite;
Louvois que personne n'aimait
Et que tout le monde regrette. »

Le roi sentait la perte, mais ne regretta pas le ministre, dont la ty-

Digitized by Google

rannie et la violence commençaient à lui peser ; il se crut plus que jamais le maître en face des hommes jeunes ou inexpérimentés auxquels il confiait désormais ses affaires. Le fils de Louvois, Barbezieux, eut la survivance de la guerre ; Pontchartrain, déjà contrôleur des finances depuis la retraite de Lepelletier, avait reçu la marine en 1690 à la mort de Seignelay. « M. de Pontchartrain avait prié le roi de ne le point charger de la marine, dit naïvement Dangeau, parce qu'il n'en a aucune connaissance ; le roi a voulu absolument qu'il s'en chargeât. Il a présentement tout ce qu'avait M. de Colbert, hormis les bâtiments. » Qu'importait l'expérience des ministres ? Le roi croyait suffire seul à tout.

Dieu avait chargé le temps de donner un démenti au tout-puissant monarque ; il résistait seul au milieu des ruines ; après les pères, les fils tombaient autour de lui, Seignelay avait suivi Colbert dans la tombe, Louvois était mort après Michel Le Tellier ; Barbezieux mourut à son tour en 1701. « Ce secrétaire d'État avait naturellement de l'esprit, une conception vive et prompte, et une grande habitude des détails auxquels son père l'avait formé de bonne heure, écrit le marquis d'Argenson. Il avait été gâté dans sa jeunesse par tout le monde, excepté par son père. Il se livrait à ses bureaux par nécessité, mais leur imposait toujours, parce que le fils de M. de Louvois, leur créateur pour ainsi dire, ne pouvait manquer de leur inspirer du respect, de la vénération et même de l'attachement. Louis XIV, qui connaissait les défauts de M. de Barbezieux, s'en plaignait et le rabrouait quelquefois en particulier, mais il lui laissait sa place, parce qu'il sentait l'importance de conserver dans l'administration de la guerre l'esprit et les principes de M. de Louvois. « C'était à tout prendre de quoi faire un grand ministre, dit Saint-Simon, mais étrangement dangereux ; le meilleur et le plus utile ami du monde tandis qu'il l'était, et l'ennemi le plus terrible, le plus suivi, le plus implacable et naturellement féroce ; c'était un homme qui ne voulait trouver de résistance en rien et dont l'audace était extrême. » Digne fils de Louvois, aussi passionné pour les plaisirs qu'ardent aux affaires, et qui fut emporté en cinq jours en l'âge de trente-trois ans. Le roi, qui venait de mettre Chamillard à la place de Pontchartrain devenu chancelier à la mort de Boucherat, lui donna la guerre en remplacement de Barbezieux, « chargeant ainsi sur de si faibles épaules deux fardeaux dont chacun eût suffi à accabler les plus fortes. »

Digitized by Google

Louis XIV avait été fidèlement et puissamment servi par Colbert et Louvois; il avait eu confiance en eux, il n'avait jamais eu de goût pour leur personne; leur éclatant mérite, l'indépendance de leur caractère qui perçait en dépit des formes affectées de soumission et de déférence, la résistance courageuse de l'un et les emportements passionnés de l'autre froissaient souvent l'orgueil du maître et lui portaient toujours ombrage; Colbert l'avait devancé dans le gouvernement, et Louvois, qu'il croyait avoir formé, l'avait dépassé dans la connaissance des affaires comme dans l'aptitude au travail; Chamillard fut le premier, le seul de ses ministres que le roi eût jamais aimé. « Sa capacité était nulle, dit Saint-Simon, qui avait beaucoup d'amitié pour Chamillard, et il croyait tout savoir et en tout genre; cela était d'autant plus pitoyable que cela lui était venu avec ses places et que c'était moins présomption que sottise, et encore moins vanité, dont il n'avait aucune. Le rare est que le grand ressort de la grande affection du roi pour lui était cette incapacité même. Il l'avouait au roi à chaque pas, et le roi se complaisait à le diriger et à l'instruire; en sorte qu'il était jaloux de son succès comme du sien propre et qu'il en excusait tout. »

Le roi aimait Chamillard; la cour le supportait parce qu'il était bon et facile, mais les affaires de l'État périclitaient entre ses mains; déjà Pontchartrain avait eu recours aux procédés les plus fâcheux pour obtenir de l'argent; les ressources d'esprit de Colbert lui-même eussent échoué devant les embarras et les charges croissantes des finances. On raconte que, pendant la guerre de Hollande, Louvois décida le roi à contracter un emprunt; le premier président Lamoignon appuya la mesure. « Vous triomphez, dit Colbert qui s'y était vivement opposé, vous pensez avoir fait l'action d'un homme de bien; eh! ne savais-je pas comme vous que le roi trouverait de l'argent à emprunter? mais je me gardais avec soin de le dire. Voilà donc la voie des emprunts ouverte. Quel moyen restera-t-il désormais d'arrêter le roi dans ses dépenses? Après les emprunts, il faudra les impôts pour les payer, et si les emprunts n'ont point de bornes, les impôts n'en auront pas davantage. » A la mort du roi, les emprunts s'élevaient à plus de deux milliards et demi, le déficit s'aggravait de jour en jour, on ne trouvait plus d'argent et le revenu des biens allait diminuant. « Je n'ai que de vilaines terres qui deviennent des pierres au lieu d'être du pain, » écrivait madame de Sévigné. Le commerce était languissant, les manufactures fondées par Colbert tombaient les unes après les autres; la

Digitized by Google

révocation de l'Édit de Nantes et l'émigration des protestants avaient privé la France des ouvriers les plus laborieux et les plus habiles; beaucoup de réformés avaient emporté de grands capitaux; les routes, partout négligées, devenaient impraticables. « Les marchands sont obligés de mettre quatre chevaux à leurs chariots au lieu de deux, écrivait à Barbezieux l'intendant de Flandre, ce qui achève de perdre le commerce. » L'administration des provinces n'était plus surveillée. « Autrefois, dit Villars, les inspecteurs passaient les hivers entiers sur les frontières, maintenant ils ne sont plus bons qu'à toiser et à mesurer leurs hommes et à envoyer à la cour de beaux états. » Les vivres manquaient aux soldats, les officiers n'étaient pas payés, les abus naguère réprimés par la forte main de Colbert et de Louvois reparaissaient de toutes parts; le roi se décida enfin à écouter le cri public et à renvoyer Chamillard.

« Les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse furent chargés par le roi de cette cruelle commission, comme d'assurer Chamillard de son amitié et de son estime, en lui annonçant les marques qu'il lui en voulait donner; ils entrèrent chez Chamillard avec un air de consternation qu'il est aisé d'imaginer, étant fort de ses amis en tout temps. A cet abord, le malheureux ministre sentit incontinent qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire, et, sans leur donner le temps de parler : « Qu'y a-t-il donc, messieurs? leur dit-il d'un visage tranquille et serein. Si ce que vous avez à dire ne regarde que moi, vous pouvez parler, il y a longtemps que je suis préparé à tout. » A peine purent-ils dire ce qui les amenait. Chamillard l'entendit sans changer de visage et du même air et du même ton dont il les avait interrogés d'abord : « Le roi est le maître, répondit-il. J'ai tâché de le servir de mon mieux, je souhaite qu'un autre le fasse plus à son gré et plus heureusement. C'est beaucoup de pouvoir compter sur ses bontés et d'en recevoir tant de marques. » Puis il leur demanda s'il ne lui était pas permis de lui écrire et s'ils ne voulaient pas bien lui faire l'amitié de se charger de sa lettre. Il écrivit au roi, du même sang-froid, une page et demie de remercîments et de respects, qu'il leur lut tout de suite comme de suite il l'avait écrite en leur présence. Il la remit aux deux ducs avec le mémoire que le roi lui avait demandé le matin et qu'il venait d'achever, fit dire verbalement à sa femme de le venir trouver à l'Étang, où il allait, sans lui dire pourquoi, tria ses papiers et donna ses clefs pour les remettre à son successeur. Tout cela fut fait sans la moindre émotion, sans qu'il

Digitized by Google

lui fût échappé ni soupirs, ni regrets, ni reproches, pas une plainte; il descendit son degré, monta en carrosse et s'en alla à l'Étang, tête à tête avec son fils, comme s'il ne lui fût rien arrivé, sans que, de longtemps après, on en sût rien à Versailles[1]. »

Desmarets aux finances et Voysin à la guerre, tous deux intendants des finances, le premier neveu de Colbert, initié aux affaires par son oncle, tous deux, capables et assidus, succombèrent, comme leurs devanciers, sous le poids des charges qui accablaient et ruinaient la France : « Je sais l'état de mes finances, avait dit Louis XIV à Desmarets, je ne vous demande pas l'impossible; si vous réussissez, vous me rendrez un grand service; si vous n'êtes pas heureux, je ne vous imputerai pas les événements. » Desmarets réussit mieux qu'on ne pouvait l'espérer sans pouvoir relever les finances de l'État. Pontchartrain avait épuisé la ressource des charges nouvelles : « Toutes les fois que Votre Majesté crée un emploi, il se trouve un sot pour l'acheter, » avait-il dit au roi. Desmarets eut recours aux banquiers, le roi le seconda par la bonne grâce avec laquelle il accueillit à Versailles le plus grand des traitants, Samuel Bernard. « Par ce moyen on pourvut à tout jusqu'à la paix générale, » dit M. d'Argenson. La France soutint jusqu'au bout la lutte. Lorsqu'on signa le traité d'Utrecht, la flotte était ruinée et détruite, le commerce diminué des deux tiers, les colonies perdues ou dévastées par la guerre, la misère des campagnes si affreuse qu'il fallut ordonner d'ensemencer les champs; l'exportation des grains fut interdite sous peine de mort; cependant les paysans en étaient réduits à brouter l'herbe des chemins et à arracher l'écorce des arbres pour la manger. Trente ans s'étaient écoulés depuis la mort de Colbert, vingt-deux ans depuis celle de Louvois; tout s'abîmait à la fois; les échecs de la guerre et les détresses de l'intérieur s'unissaient pour accabler le vieux roi, seul debout au milieu de tant de morts et de ruines. « Cinquante ans de règne et de gloire avaient inspiré à Louis XIV la présomption de croire qu'il pouvait non-seulement bien choisir ses ministres, mais encore les instruire et leur apprendre leur métier, » dit le marquis d'Argenson. Ce fut son erreur de croire que le titre de roi suppléait à tous les dons de la nature ou de l'expérience; il n'était ni financier, ni militaire, ni administrateur, mais il voulait partout et toujours rester le maître suprême; il avait cru gouverner lui-même avec Colbert et Lou-

[1] *Mémoires de Saint-Simon*, t. III, p. 233.

Digitized by Google

vois; ces deux grands ministres avaient à peine suffi à la tâche que leur imposaient la guerre et la paix, les armées, les bâtiments, le luxe royal; leurs successeurs y succombèrent et les illusions disparurent; la main du roi fut impuissante pour soutenir le poids des affaires de plus en plus désastreuses; la tristesse des dernières années du règne de Louis XIV voilà pour son peuple l'éclat de ce règne longtemps brillant et prospère, toujours si lourd pour la nation, lors même qu'elle oubliait ses souffrances dans l'enivrement de la gloire et du succès.

C'est le malheur des hommes, même des plus grands, de rester au-dessous de leur destinée. Louis XIV voulut dépasser la sienne et porter un fardeau trop pesant pour les épaules humaines. Arbitre un moment des affaires de l'Europe entière, toujours maître absolu dans son État, il plia enfin sous le faix que portaient sans fléchir des princes moins puissants, moins heureux, moins adorés, mais soutenus par les fortes institutions des pays libres. Guillaume III n'avait eu, pour le servir, ni Condé, ni Turenne, ni Colbert, ni Louvois; il avait gouverné de loin sa patrie et il était toujours resté un étranger pour le royaume qui l'avait appelé au trône; mais, en dépit des dégoûts, des amertumes, des luttes ardentes des partis, il avait fondé en Angleterre le régime parlementaire et maintenu en Hollande la liberté, pendant que la vieille monarchie française, parvenue sous Louis XIV au faîte de la gloire et de la puissance, s'abîmait lentement, mais sûrement, sous le mal intérieur et secret du pouvoir absolu, sans limites et sans frein.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE XLVII

LOUIS XIV ET LA RELIGION

En dehors de la simple soumission à l'Église catholique, trois grandes tendances se sont partagé les esprits sérieux pendant le règne de Louis XIV; trois nobles passions ont possédé les âmes pieuses : la liberté, la foi et l'amour ont été l'essence comme le drapeau du protestantisme, du jansénisme et du quiétisme. C'était au nom de la liberté profonde et native de l'âme, de sa responsabilité personnelle et de ses rapports directs avec Dieu que la Réforme était née et avait grandi en France, plus encore qu'en Allemagne et en Angleterre. M. de Saint-Cyran, chef et fondateur du jansénisme, abandonna sans réserve l'âme humaine à la volonté souveraine de Dieu; sa foi s'éleva triomphante de la chair et du sang, et ses fidèles, méprisant les joies et les attaches de la terre, ne vécurent plus que pour l'éternité. Madame Guyon et Fénelon, moins ardents et moins austères, trouvèrent dans le tendre mysticisme de *l'amour pur* ce secret de Dieu que cherchent toutes les

Digitized by Google

âmes pieuses; au nom de l'amour divin, les quiétistes renoncèrent à toute volonté propre, comme les jansénistes au nom de la foi.

Le jansénisme est mort après avoir longtemps couvé au fond des plus nobles âmes; le quiétisme, comme secte, n'a pas survécu à ses illustres fondateurs; la foi et l'amour ont résisté aux excès de zèle et aux tendances erronées qui les avaient détachés de l'ensemble des vertus et des doctrines chrétiennes; ils sont rentrés dans le pieux trésor de l'Église universelle. Ni le temps ni les persécutions n'ont pu détruire en France la forte et libre essence du protestantisme. Fidèle à son principe fondamental, il a triomphé de l'exil, de l'échafaud et de l'indifférence, sans autre chef que Dieu même et Dieu seul.

Richelieu avait tué en France le parti politique des huguenots; depuis lors les réformés avaient vécu dans une modeste réserve : « Je n'ai point à me plaindre du petit troupeau, disait Mazarin; s'il broute de mauvaises herbes, du moins il ne s'écarte pas. » Pendant les troubles de la Fronde, les protestants avaient repris, dans le langage populaire, l'ancien surnom de *Tant s'en fault*, qu'on leur avait donné sous la Ligue. « Fidèles au roi dans ces temps difficiles où la plupart des autres Français branlaient au manche et regardaient toujours de quel côté le vent viendrait, on avait appelé les huguenots des *Tant s'en fault*, comme fort éloignés et hors de tout soupçon de la Ligue, ni conjuration contre l'État. Et ainsi les désignait-on, à bon droit, puisque au cri : « Qui vive? » au lieu de répondre : « vive Guise! » ou « vive la Ligue! » ils répondaient : « Tant s'en fault, vive le Roi! » En sorte qu'à cette question d'un ligueur à un autre ligueur, en lui montrant un huguenot : « Celui-ci est-il des nôtres? — Tant s'en fault, répondait-on, c'est un homme de la nouvelle religion. » Condé avait représenté à Cromwell les réformés de France comme tout prêts à se soulever en sa faveur; l'agent envoyé par le Protecteur l'assura du contraire; l'attitude des protestants décida Cromwell à refuser tout secours aux princes. La Rochelle chassa son gouverneur, favorable à la Fronde; Saint-Jean d'Angely arma des soldats pour le roi; Montauban releva, pour résister aux Frondeurs, les fortifications abattues par Richelieu. « La couronne chancelait sur la tête du roi, disait le comte d'Harcourt aux ministres de la Guyenne, mais vous l'avez affermie. » La déclaration royale de 1652, confirmant et ratifiant l'édit de Nantes, fut la récompense des services et de la fidélité des huguenots. Ils n'en jouirent pas longtemps; un édit de 1656 annula, en l'expliquant, la déclaration favo-

Digitized by Google

rable de 1652; en 1660, le dernier synode national fut tenu à Loudun. « Sa Majesté a résolu, dit M. de la Magdelaine, député du roi au synode, qu'il ne s'en assemblerait plus que lorsqu'elle le jugerait expédient. » Quinze années s'étaient écoulées depuis le synode de Charenton en 1645 : « Nous ne sommes que trop persuadés de l'utilité de nos assemblées et qu'elles sont tout à fait nécessaires à nos Églises, après avoir été si longtemps sans en tenir, » s'écria douloureusement le modérateur Pierre Daillé. Pendant deux cent douze ans, l'Église réformée de France a été privée de ses synodes. Dieu lui a enfin rendu cette pierre angulaire de sa constitution intérieure.

La suppression des chambres de l'édit instituées par Henri IV dans tous les parlements pour juger les affaires des réformés suivit de près l'abolition des synodes nationaux; Pierre du Bosq, pasteur de l'Église de Caen, gentilhomme accompli et prédicateur célèbre, fut chargé de présenter au roi les réclamations des protestants; Louis XIV l'écouta avec bienveillance : « Voilà le plus beau parleur de mon royaume, » dit-il à ses courtisans après la harangue du ministre. Les chambres de l'édit furent cependant supprimées en 1669; les chambres *mi-partie*, composées de conseillers réformés et catholiques, subirent le même sort en 1679, et les protestants se trouvèrent livrés à l'intolérance et à la passion religieuse des parlements, presque partout plus durs à leur égard que les gouverneurs et les intendants des provinces.

« Il m'a semblé, mon fils, écrivait Louis XIV dans ses *Mémoires* de l'année 1661, que ceux qui voulaient employer des remèdes violents contre la religion prétendue réformée ne connaissaient pas la nature de ce mal, causé en partie par la chaleur des esprits qu'il faut laisser passer et s'éteindre insensiblement au lieu de l'exciter de nouveau par des contradictions aussi fortes, toujours inutiles d'ailleurs, quand la corruption n'est pas bornée à un certain nombre connu, mais répandu dans tout l'État. Je crus donc que le meilleur moyen de réduire peu à peu les huguenots de mon royaume était, en premier lieu, de ne les point presser du tout par aucune rigueur nouvelle contre eux, de faire observer tout ce qu'ils avaient obtenu de mes prédécesseurs, mais de ne leur rien accorder au delà et d'en renfermer même l'exécution dans les plus étroites bornes que la justice et la bienséance pouvaient permettre. Mais quant aux grâces qui dépendaient de moi seul, je résolus, et j'ai assez ponctuellement observé depuis, de ne leur en faire aucune; et cela par bonté, non par aigreur, pour les obliger par là à considérer

Digitized by Google

de temps en temps d'eux-mêmes et sans violence si c'était par quelque bonne raison qu'ils se privaient volontairement des avantages qui pouvaient leur être communs avec tous mes autres sujets. »

Ces moyens prudents « tout de bonté et non d'aigreur » ne suffisaient plus au zèle nouveau qu'on avait inspiré au roi. Tout-puissant dans son royaume et partout triomphant en Europe, il se choqua de l'opiniâtreté silencieuse de ces huguenots qui faisaient bon marché de sa faveur et de ses grâces au prix du repos de leur conscience; son orgueil royal et sa piété ignorante le poussaient également à cette entreprise que réclamait le zèle d'une partie du clergé. On avait commencé d'acheter les conversions, et Pellisson lui-même, protestant d'origine, avait été chargé des payements, source de fraudes et d'hypocrisies de tout genre. Une déclaration de 1679 condamna les *relaps* à l'amende honorable, à la confiscation et au bannissement. Les portes de tous les emplois se fermèrent pour les huguenots : ils ne purent plus siéger dans les cours ni les parlements, administrer les finances, devenir médecins, avocats ou notaires; les enfants de sept ans furent autorisés à changer de religion contre le gré de leurs parents; un mot, un geste, un regard suffisaient pour déclarer qu'un enfant voulait abjurer; ses parents étaient néanmoins tenus de l'entretenir selon son état, ce qui facilitait souvent la confiscation des biens. On interdit aux pasteurs d'entrer dans les maisons des fidèles, sauf pour y accomplir un acte de leur ministère; tout temple où l'on avait laissé pénétrer un nouveau converti devait être rasé et le pasteur banni. On se vit forcé de faire la garde aux portes des lieux de culte pour repousser les malheureux qui se repentaient d'un moment de faiblesse; le nombre des « endroits d'exercice », comme on disait alors, fut peu à peu réduit; « on chargeait un seul ministre du soin de six, huit, dix mille personnes, » dit Élie Benoît, auteur de l'*Histoire de l'édit de Nantes*, dont il lui était impossible de visiter et d'assister les familles dispersées quelquefois à trente lieues de pays autour de sa résidence. On voulait réduire les ministres à tout quitter par le désespoir de s'acquitter de leurs emplois; le chancelier l'avait dit assez formellement : « Si vous êtes réduits à l'impossible, tant pis pour vous, nous en profiterons. » L'oppression ne suffisait pas à abattre les réformés; on arrêtait avec peine l'émigration déjà nombreuse; Louvois proposa des moyens plus efficaces. Les populations étaient accablées du fardeau des logements militaires; Louvois écrivit à Marillac, intendant du Poitou : « Sa Majesté a appris

Digitized by Google

avec beaucoup de joie le grand nombre de gens qui continuent à se convertir dans votre département. Elle désire que vous continuiez à y donner vos soins; elle trouvera bon que le plus grand nombre des cavaliers et officiers soient logés chez les protestants; si, suivant une répartition juste, les religionnaires devaient en porter dix, vous pouvez leur en faire donner vingt. » Les dragons s'établirent dans les familles paisibles, ruinant les familles plus aisées, maltraitant les vieillards, les femmes, les enfants à coup de bâton et de plat d'épée, traînant les protestants dans les églises par les cheveux, attelant les laboureurs à leurs charrues et les piquant comme des bœufs; les conversions devinrent nombreuses en Poitou. Ceux qui pouvaient fuir quittèrent la France, au risque d'être pendus si la tentative venait à échouer. « Je vous prie d'employer utilement l'argent que vous allez avoir, écrivait madame de Maintenon à son frère, M. d'Aubigné : les terres en Poitou se donnent pour rien, la désolation des huguenots en fera encore vendre. Vous pouvez aisément vous établir grandement dans cette province. » « On nous traite comme les ennemis du nom chrétien, écrivait, en 1662, le ministre Jurieu, déjà réfugié en Hollande. On nous défend l'approche des enfants qui viennent au monde, on nous bannit des barreaux et des facultés; on nous défend l'usage de tous les moyens qui nous pouvaient garantir de la faim, on nous abandonne à la haine du peuple, on nous ôte cette précieuse liberté que nous avons achetée par tant de services, on nous enlève nos enfants qui sont une partie de nous-mêmes... Sommes-nous Turcs? Sommes-nous infidèles? Nous croyons, nous, en Jésus-Christ, nous le croyons Fils éternel de Dieu, le Rédempteur du monde; les maximes de notre morale sont d'une si grande pureté qu'on n'oserait les contredire; nous respectons le roi, nous sommes bons sujets, bons citoyens, nous sommes Français autant que nous sommes chrétiens réformés. »

Jurieu avait le droit de parler du respect pour le roi qui animait les réformés français; il ne restait plus trace de ce levain politique qui animait naguère les vieux huguenots et faisait dire au duc Henri de Rohan : « Vous êtes tous des républicains; j'aimerais mieux avoir affaire à une assemblée de loups qu'à une assemblée de ministres. » « On trompe le roi, disaient les protestants, » et tout leur effort était d'arriver jusqu'à Sa Majesté pour exposer leurs souffrances; l'armée leur restait ouverte, quoique sans espoir d'avancement; les gentilshommes s'empressaient au service du roi. « Quelle est notre situation, di-

Digitized by Google

saient-ils ; si nous montrons quelque résistance, on nous traite comme des rebelles ; si nous obéissons, on prétend que nous sommes convertis, et on trompe le roi par notre soumission même. »

Les malheurs redoublaient ; du Poitou la persécution s'était étendue dans toutes les provinces ; l'intendant Foucauld obtint la conversion en masse de la province du Béarn : « Il excitait les soldats à tourmenter les habitants des maisons qu'ils occupaient, leur commandant de veiller ceux qui ne voudraient pas se rendre à d'autres tourments. Les dragons se relayaient pour ne pas succomber eux-mêmes au supplice qu'ils faisaient subir à d'autres. Le bruit des tambours, les blasphèmes, les cris, le fracas des meubles qu'ils jetaient d'un côté à l'autre, l'agitation où ils tenaient ces pauvres gens pour les forcer à demeurer debout et à ouvrir les yeux, étaient les moyens dont ils se servaient pour les priver de repos. Les pincer, les piquer, les tirailler, les suspendre avec des cordes, les étendre sur des charbons allumés et cent autres cruautés étaient le jouet de ces bourreaux ; tout le plus fort de leur étude était de trouver des tourments qui fussent douloureux sans être mortels, réduisant par là leurs hôtes à ne savoir ce qu'ils faisaient et à promettre tout ce qu'on voulait pour se tirer de ces mains barbares. » Le Languedoc, la Guyenne, l'Angoumois, la Saintonge, toutes les provinces où les réformés étaient nombreux subirent le même sort. Le caractère modéré de la population normande, son respect pour la loi se manifestèrent jusques dans la persécution ; on enleva les enfants des familles protestantes et on démolit les temples par arrêt du parlement ; les soldats étaient moins violents qu'ailleurs, mais les magistrats étaient plus acharnés. « Dieu ne nous a pas jugés indignes de souffrir opprobre pour son nom, » disaient les ministres condamnés par le parlement pour avoir accompli les actes de leur ministère. « Le roi n'a pris aucune connaissance du procès, s'écria un des accusés, Legendre, pasteur de Rouen, il s'en est reposé sur les juges ; ce n'est pas Sa Majesté qui en rendra compte devant Dieu, vous en répondrez vous seuls, vous qui, étant convaincus de notre innocence, n'avez laissé de nous condamner et de nous flétrir. » « Le parlement de Normandie vient de rompre les liens qui nous tenaient attachés à nos Églises, » dit Pierre du Bosq. Les ministres bannis prirent le chemin de la Hollande. Les provinces maritimes commençaient à se dépeupler. Un instant d'agitation, qui fit croire à un soulèvement des réformés dans les Cévennes et le Vivarais, servit de prétexte au redoublement des rigueurs. Le Dau-

Digitized by Google

phiné et le Languedoc furent livrés aux soldats; le meurtre ne leur était plus interdit, on punissait des rebelles; plusieurs pasteurs furent condamnés à mort; Homel, ministre de Soyon en Vivarais, âgé de soixante-quinze ans, fut roué vif. Les abjurations se multipliaient en raison de la terreur. « Il s'est fait soixante mille conversions dans la généralité de Bordeaux et vingt mille dans celle de Montauban, écrivait Louvois à son père dans les premiers jours de septembre 1685; la rapidité dont cela va est telle, qu'avant la fin du mois il ne restera pas dix mille religionnaires dans toute la généralité de Bordeaux, où il y en avait cent cinquante mille le 15 du mois passé. » « Les villes de Nîmes, Alais, Uzès, Villeneuve et quelques autres sont entièrement converties, écrit le duc de Noailles à Louvois, au mois d'octobre 1685; les plus considérables de Nîmes firent abjuration dans l'église le lendemain de notre arrivée. Il y eut ensuite un refroidissement, mais les choses se remirent dans un bon train par quelques logements que je fis faire chez les plus opiniâtres. Je me dispose à aller parcourir les Cévennes avec les sept compagnies de Barbezieux, et je réponds sur ma tête qu'avant le 25 novembre il n'y restera pas un huguenot. » Et quelques jours plus tard, à Alais : « Je ne sais plus que faire des troupes, parce que les lieux où je les destinais se convertissent tous généralement, et cela va si vite que tout ce que peuvent faire les soldats est de coucher une nuit dans les endroits où je les envoie. Il est certain que vous pouvez ajouter bien près d'un tiers à l'état qui vous fut donné des gens de la religion du nombre de cent quatre-vingt-deux mille hommes, et quand je vous ai demandé jusqu'au 25 du mois prochain pour leur entière conversion, j'ai pris un terme trop long, car je crois qu'à la fin du mois tout sera expédié. Je ne laisserai cependant point de vous dire qu'en toutes ces conversions nous n'avons rien fait que d'inutile, si le roi n'oblige messieurs les évêques d'envoyer de bons prêtres pour instruire les peuples qui veulent être prêchés. Mais je crains que le roi ne soit plus mal obéi en cela par les prêtres que par les religionnaires ; je ne vous dis pas cela sans raison. » « Il n'est point de courrier qui n'apporte au roi de grands sujets de joie, écrit madame de Maintenon, c'est-à-dire des conversions par milliers. Je crois bien que toutes ces conversions ne sont pas sincères, mais Dieu se sert de toutes voies pour ramener les hérétiques. Leurs enfants seront du moins catholiques, leur réunion extérieure les approche de la vérité; priez Dieu qu'il les éclaire tous, le roi n'a rien plus à cœur. »

Digitized by Google

Dès le mois d'août 1684, elle disait : « Le roi a dessein de travailler à la conversion entière des hérétiques ; il a souvent des conférences là-dessus avec M. Le Tellier et M. de Châteauneuf, où l'on voudrait me persuader que je ne serais pas de trop. M. de Châteauneuf a proposé des moyens qui ne conviennent pas. Il ne faut pas précipiter les choses, il faut convertir et non pas persécuter. M. de Louvois voudrait de la douceur, ce qui ne s'accorde point avec son naturel et son empressement de voir finir les choses. Le roi est prêt à faire ce qui sera jugé le plus utile au bien de la religion. Cette action le couvrira de gloire devant Dieu et devant les hommes. Il aura fait rentrer tous ses sujets dans le sein de l'Église et il aura détruit l'hérésie que ses prédécesseurs n'ont pu vaincre. »

La gloire du roi allait être complète : la *douceur* de Louvois avait prévalu ; il s'était vu contraint de modérer le zèle de ses intendants ; « il ne restait plus qu'à éplucher les religionnaires des petites villes et villages ; » on avait poussé une pointe jusque dans la principauté d'Orange qui appartenait encore à la maison de Nassau, sous prétexte que les gens de ce pays-là avaient reçu dans les temples des sujets du roi ; le comte de Tessé, qui avait été chargé de l'expédition, écrivait à Louvois : « Non-seulement, dans une même journée, toute la ville d'Orange s'est convertie, mais l'État a pris la même délibération, et messieurs du parlement, qui ont voulu se distinguer par un peu plus d'obstination, ont pris le même dessein vingt-quatre heures après. Tout cela s'est fait doucement, sans violence et sans désordre. Il n'y a que le ministre Chambrun, patriarche du pays, qui continue à ne point vouloir entendre raison ; car M. le président, qui aspirait à l'honneur du martyre, fût devenu mahométan aussi bien que le reste du parlement, si je l'avais souhaité. Vous ne sauriez croire combien tous ces gens-ci étaient et sont encore infatués du prince d'Orange, de son autorité, de la Hollande, de l'Angleterre et des protestants d'Allemagne. Je ne finirais pas si je vous contais toutes les sottises et les impertinentes propositions qu'ils m'ont faites. » M. de Tessé ne racontait pas à Louvois qu'il fut obligé de faire enlever les pasteurs d'Orange ; on les retint douze ans en prison à Pierre-Encise ; seul M. de Chambrun, qui avait été emmené à Valence, parvint à s'échapper et à se réfugier en Hollande, pleurant jusqu'à la fin de ses jours un moment de faiblesse. « J'étais épuisé par les tortures, et je lâchai cette malheureuse parole : « Eh « bien, je me réunirai. » Ce péché m'a fait comme descendre dans les

Digitized by Google

PROCLAMATION DE LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES (22 OCTOBRE 1685)

Digitized by Google

Digitized by Google

enfers, et je me suis regardé comme un lâche soldat qui a tourné le dos au jour de la bataille et comme un serviteur infidèle qui a trahi les intérêts de son maître. »

Le roi réunit son conseil, les listes de convertis étaient si nombreuses qu'à peine pouvait-il demeurer dans le royaume quelques milliers d'opiniâtres. « Sa Majesté proposa de prendre une dernière résolution sur l'affaire de l'Édit de Nantes, écrit le duc de Bourgogne dans un mémoire trouvé parmi ses papiers; Monseigneur représenta, d'après un écrit anonyme qui lui avait été adressé la veille, qu'il y avait apparence que les huguenots s'attendaient à ce qu'on leur préparait, qu'il y avait peut-être à craindre qu'ils prissent les armes, comptant sur la protection des princes de leur religion, et que, supposé qu'ils n'osassent le faire, un grand nombre sortiraient du royaume, ce qui nuirait au commerce et à l'agriculture, et, par là même, affaiblirait l'État.

« Le roi répondit qu'il avait tout prévu depuis longtemps et pourvu à tout, que rien au monde ne lui serait plus douloureux que de répandre une seule goutte du sang de ses sujets, mais qu'il avait des armées et de bons généraux qu'il emploierait dans la nécessité contre les rebelles qui voudraient eux-mêmes leur perte. Quant à la raison d'intérêt, il la jugea peu digne de considération, comparée aux avantages d'une opération qui rendrait à la religion sa splendeur, à l'État sa tranquillité et à l'autorité tous ses droits. Il fut conclu d'un sentiment unanime pour la suppression de l'Édit de Nantes. » La déclaration, rédigée par le chancelier Le Tellier et Châteauneuf, fut signée par le roi le 15 octobre 1685; on l'expédia le 17 à tous les intendants. L'Édit de pacification, cette grande œuvre du libre et prudent génie d'Henri IV, respectée et confirmée dans ses parties les plus importantes par le cardinal de Richelieu, reconnue à diverses reprises par Louis XIV lui-même, disparaissait d'un seul coup, emportant avec elle la liberté, le repos et la justice pour quinze cent mille sujets du roi. « Nos soins, disait le préambule de l'Édit, ont eu la fin que nous nous sommes proposée, puisque la meilleure et la plus grande partie de nos sujets de la religion prétendue réformée ont embrassé la catholique, au moyen de ce que l'exécution de l'Édit de Nantes demeurant inutile, nous avons jugé que nous ne pouvions faire mieux, pour effacer entièrement la mémoire des maux que cette fausse religion a causés dans notre royaume, que de révoquer entièrement ledit Édit de Nantes et tout ce qui a été fait en faveur de ladite religion. »

Digitized by Google

L'Édit du 15 octobre 1685 supposait la religion prétendue réformée déjà ruinée et abolie ; il ordonnait de raser les temples restés debout et défendait toute assemblée ou exercice de culte ; les ministres *opiniâtres* avaient ordre de quitter le royaume sous quinze jours ; les écoles étaient fermées ; tous les nouveau-nés devaient être baptisés par les curés ; il était interdit aux religionnaires de sortir du royaume, sous peine des galères pour les hommes et de confiscation de corps et de biens pour les femmes. « La volonté du roi, dit à Rouen l'intendant de Marillac, est qu'il n'y ait plus qu'une seule religion dans son royaume : il y va de la gloire de Dieu et du bien de l'État. » On donna deux heures aux réformés de Rouen pour faire leur abjuration.

Une clause, à la fin de l'Édit du 15 octobre, semblait en atténuer l'effet : « Ceux de nos sujets de la religion prétendue réformée qui persévéreront dans leurs erreurs, en attendant qu'il plaise à Dieu les éclairer comme les autres, pourront demeurer dans le royaume, pays et terres de l'obéissance du roi, y continuer leur commerce et jouir de leurs biens sans pouvoir être troublés ni empêchés sous prétexte de prière ou de culte de ladite religion de quelque nature qu'ils soient. »

« Jamais il n'y eut d'illusion plus cruelle que celle que cet article faisait au monde, dit Benoît dans son *Histoire de l'Édit de Nantes*. On crut que le roi ne voulait qu'interdire les exercices particuliers, mais qu'il avait dessein de laisser les consciences libres, puisqu'il accordait cette grâce à tous ceux qui étaient encore réformés en attendant qu'il plût à Dieu de les éclairer. Plusieurs rompirent les mesures qu'ils avaient prises pour sortir du royaume avec leurs familles, plusieurs revinrent volontairement des retraites où ils avaient eu jusque-là le bonheur de se cacher. Les plus défiants n'osaient croire qu'on fît une si solennelle promesse pour la violer dès le lendemain. Ils se trompèrent tous néanmoins, et ceux qui eurent l'imprudence de retourner chez eux n'eurent que le temps d'y arriver pour y recevoir les dragons. » Une lettre de Louvois au duc de Noailles fit cesser toute illusion. « Je ne doute point, écrivait-il, que quelques logements un peu forts chez le peu qui restent de noblesse et du tiers-état des religionnaires ne les détrompent de l'erreur où ils sont sur l'Édit que M. de Châteauneuf nous a dressé ; Sa Majesté désire que vous vous expliquiez fort durement et qu'on fasse sentir les dernières rigueurs à ceux qui ne voudront pas se faire de sa religion ; ceux qui auront la sotte gloire d'y vouloir demeurer les derniers doivent être poussés jusqu'à l'extrémité. » L'or-

Digitized by Google

gueil de Louis XIV était engagé dans la lutte; ceux de ses sujets qui refusaient de lui sacrifier leur religion étaient désobéissants, rebelles et entêtés d'une *sotte gloire*. « Il sera bientôt ridicule d'être de cette religion-là, » écrivait madame de Maintenon.

Jusque dans sa cour et parmi ses plus utiles serviteurs, le roi rencontra des résistances inattendues; le maréchal de Schomberg obtint à grand'peine l'autorisation de quitter le royaume, qui fut refusée à Duquesne. L'illustre vieillard, que les corsaires algériens appelaient « le vieux capitan français, qui a épousé la mer et que l'ange de la mort a oublié, » reçut la permission de résider en France sans être inquiété sur sa religion. « J'ai rendu soixante ans à César ce que je devais à César, dit fièrement le marin, il est temps de rendre à Dieu ce qui est à Dieu. » Et, comme le roi regrettait que sa religion l'empêchât de récompenser sa gloire : « Sire, dit Duquesne, je suis protestant, mais j'ai toujours pensé que mes services étaient catholiques. » Les enfants de Duquesne passèrent à l'étranger. Lorsqu'il mourut, en 1638, on leur refusa son corps; ses fils lui élevèrent un monument à Aubonne, dans le canton de Berne, avec cette inscription : « Ce tombeau attend les restes de Duquesne. Passant, si tu demandes pourquoi les Hollandais ont érigé un superbe monument à Ruyter vaincu, et pourquoi les Français ont refusé un tombeau au vainqueur de Ruyter, la crainte et le respect qu'inspire un monarque dont la puissance s'étend au loin ne me permettent pas de répondre. »

Seuls le marquis de Ruvigny et la princesse de Tarente, belle-fille du duc de la Trémoille, issue de la maison de Hesse, obtinrent l'autorisation de quitter la France; tous les ports étaient fermés, toutes les frontières gardées. Les grands seigneurs succombaient les uns après les autres; accoutumés à jouir des faveurs royales, en y attachant un prix excessif, vivant à la cour, près de Paris fort épargné dans la persécution, ils renoncèrent sans grand effort à une foi qui leur fermait désormais la porte de toutes les charges et de tous les honneurs. Les gentilshommes de province étaient plus résolus; beaucoup réalisèrent ce qu'ils purent de leur fortune et passèrent à l'étranger, bravant tous les périls, jusqu'à celui des galères en cas d'arrestation. Le duc de la Force avait abjuré, puis s'était repenti de son abjuration pour retomber encore; un de ses cousins, âgé de soixante-quinze ans, fut conduit aux galères : il avait pour compagnon Louis de Marolles, ancien conseiller du roi. « Je vis présentement tout seul, écrivait celui-ci à sa

Digitized by Google

femme ; on m'apporte à manger du dehors; si tu me voyais avec mes beaux habits de forçat, tu serais ravie. Le fer que je porte au pied, quoiqu'il ne pèse pas trois livres, m'a beaucoup plus incommodé dans les commencements que celui que tu m'as vu à la Tournelle. » On faisait arrêter dans les villes les files des galériens protestants dans l'espoir d'inspirer une salutaire terreur aux obstinés.

On s'aperçut cependant à la cour de l'erreur où l'on était tombé; la résistance des protestants étonnait les intendants comme Louvois lui-même ; partout on disait comme à Dieppe : « Nous ne changerons pour rien de religion ; le roi a pouvoir sur nos corps et nos biens, mais il n'a pas de pouvoir sur nos consciences. » On fuyait de toutes parts : les gouverneurs se lassaient de surveiller les côtes et les frontières : « Le moyen de faire que peu de gens s'en aillent, disait Louvois, c'est de leur donner la liberté de le faire sans cependant le leur témoigner. » Tous les moyens étaient bons pour échapper à l'oppression. « Depuis deux jours, écrivait M. de Tessé, qui commandait à Grenoble, une femme a fait, pour se sauver, une invention qui mérite d'être sue : elle fit marché avec un marchand de fer savoyard et se fit empaqueter dans une charge de verges de fer dont les bouts paraissaient ; elle fut portée à la douane ; le marchand paya la pesanteur du fer, qui fut pesé avec la femme qui ne fut dépaquetée qu'à six lieues de la frontière. » « On parla longtemps en Normandie, dit M. Floquet, du comte de Marancé, qui, au milieu d'un rude hiver, fuyant, lui quarantième, sur une barque de pêcheur, assailli par la tempête, demeura longtemps en mer, sans provisions, mourant de faim, lui, la comtesse et tous les passagers, parmi lesquels étaient des femmes enceintes, des nourrices avec des enfants à la mamelle, sans ressource d'aucune sorte, réduits pour tout à un peu de neige fondue dont ils mouillaient les lèvres desséchées des enfants expirants. » Il serait impossible d'apprécier exactement le nombre des émigrations ; il fut probablement de trois à quatre cent mille. « Pour ne parler que de notre province, écrit M. Floquet dans son *Histoire du Parlement de Normandie*, 184,000 religionnaires environ en étaient sortis ; plus de 26,000 habitations étaient désertes ; dans Rouen, on ne comptait plus que 60,000 hommes au lieu de 80,000 qu'on y avait vus peu d'années auparavant. Tout commerce presque y avait cessé ainsi que dans le reste de la Normandie. Le peu qu'on y pouvait fabriquer encore s'y consommait sans transport à l'étranger, dont on n'y voyait plus venir les vaisseaux ; Rouen, Darnetal, Elbeuf, Louviers, Caudebec,

Digitized by Google

le Havre, Pont-Audemer, Caen, Saint-Lô, Alençon et Bayeux languissaient, les diverses branches de commerce et d'industrie que naguère on y avait vues fleurir, ayant péri par l'émigration des maîtres que leurs habiles ouvriers avaient suivis en foule. » L'émigration normande avait été très-nombreuse, grâce à l'étendue des côtes et aux relations habituelles de la Normandie avec l'Angleterre et la Hollande; Vauban restait cependant bien loin de la vérité lorsqu'il déplorait, en 1688, « la désertion de 100,000 hommes, la sortie du royaume de 60 millions de livres, les flottes ennemies grossies de 9,000 matelots, les meilleurs qu'eût l'État, les armées ennemies de 600 officiers et de 12,000 soldats aguerris. » Fait naturel mais frappant, les réformés sortis de France, reçus à bras ouverts dans le Brandebourg, en Hollande, en Angleterre, en Suisse, emportaient dans leur cœur une haine profonde pour le roi qui les chassait de leur patrie et s'armaient partout contre lui, tandis que les protestants restés en France, attachés au sol par mille liens indissolubles, demeuraient en même temps soumis et fidèles. « Il faut, disait Chanlay dans un *Mémoire* adressé au roi, en même temps que l'on condamne la conduite des nouveaux convertis fugitifs qui ont porté les armes contre la France depuis le commencement de cette guerre jusqu'à présent, il faut, dis-je, donner à ceux qui sont demeurés en France la louange et l'honneur qu'ils méritent. En effet, si l'on en excepte quelques mouvements de peu de conséquence qui sont survenus en Languedoc, outre qu'ils sont demeurés fidèles au roi dans les provinces et spécialement en Dauphiné, pendant même que les armées confédérées de l'empereur, d'Espagne et du duc de Savoie étaient au milieu de cette province, supérieures aux forces du roi, ceux qui étaient propres pour les armes se sont engagés dans les troupes de Sa Majesté et y ont dignement servi. » En 1745, après soixante ans de persécution, à la suite de la révocation de l'Édit de Nantes, Mathieu Désubas, jeune pasteur accusé devant l'intendant du Languedoc, Lenain, disait avec une fierté modeste : « Les ministres ne prêchent que la patience et la fidélité au roi. — Je le sais, monsieur, » répondit l'intendant. Les pasteurs étaient pendus ou brûlés, les fidèles traînés aux galères et à la tour de Constance; les prières pour le roi continuèrent à s'élever des assemblées proscrites du désert, pendant que la chaire de Saurin, à la Haye, retentissait de ses anathèmes contre Louis XIV et que les régiments des huguenots émigrés marchaient contre les troupes du roi, sous les drapeaux de l'Angleterre ou de la Hollande.

Digitized by Google

La paix de Ryswick n'avait pas apporté aux protestants l'adoucissement qu'ils avaient espéré à leurs maux ; Louis XIV rejeta avec hauteur la requête des plénipotentiaires anglais et hollandais pour « ces affligés qui devaient avoir leur part de bonheur de l'Europe ». La persécution continuait partout ; obstinée et légale dans le Nord, violente et passionnée dans le Midi, livré à la tyrannie de M. de Lamoignon de Bâville, politique rusé et froidement cruel, sans l'excuse d'une ardente conviction religieuse. Le supplice de plusieurs ministres restés secrètement dans les Cévennes ou revenus de l'exil pour instruire et consoler leurs troupeaux porta au plus haut point l'exaltation des réformés languedociens. Privés de leurs précieuses assemblées et de la direction des pasteurs, les hommes et les femmes, les vieillards et les enfants se crurent tout d'un coup animés de l'esprit de prophétie. Les jeunes filles eurent des visions célestes ; les petites paysannes s'exprimaient en français, parfois dans le langage et avec la sublime éloquence de la Bible, source unique de leurs connaissances religieuses ; le bruit de ces merveilles courait de village en village ; on se réunissait pour entendre les jeunes inspirées, au mépris des édits, des galères, du bûcher ; un gentilhomme verrier, nommé Abraham de la Serre, était comme le Samuel de cette nouvelle école des prophètes. En vain M. de Bâville fit mettre trois cents enfants en prison à Uzès, puis les envoya aux galères : la contagion religieuse était plus puissante que les supplices ; « les femmes se trouvaient en un jour sans mari, sans enfants, sans maison et sans biens, » dit Court : elles restaient inébranlables dans leur pieuse extase ; les assemblées se multipliaient, les troupes qui avaient si longtemps occupé le Languedoc avaient été rappelées au dehors par la guerre de la succession d'Espagne ; les milices ne pouvaient plus contenir les réformés chaque jour plus exaltés par les prophétiques espérances qui naissaient de leurs longues souffrances. L'archiprêtre des Cévennes, l'abbé du Chayla, tyrannique et cruel, avait entrepris une mission à la tête des capucins ; sa maison était remplie de protestants condamnés ; le souffle de la révolte passa sur les montagnes : dans la nuit du 27 juillet 1702, le château de l'archiprêtre fut entouré de huguenots en armes, qui demandaient les prisonniers. Du Chayla refusa ; les portes furent rompues, les condamnés délivrés, les prêtres qui se trouvaient dans la maison, tués ou dispersés ; l'archiprêtre s'était laissé glisser par une fenêtre, il se cassa la cuisse : on le trouva caché sous un buisson ; le château était en flammes. « Point de grâce,

Digitized by Google

point de grâce, criaient les forcenés ; l'Esprit veut qu'il meure. » Chacun des huguenots frappait ce malheureux de son poignard : « Voilà pour mon père expiré sur la roue, voilà pour mon frère envoyé aux galères, pour ma mère morte de chagrin, pour mes parents en exil ! » Il reçut cinquante-deux blessures ; le lendemain les Cévennes étaient partout soulevées ; un prophète nommé Séguier était à la tête de l'insurrection. Il fut bientôt fait prisonnier. « Comment t'attends-tu que je te traite ? lui demanda son juge. — Comme je t'aurais traité moi-même si je t'avais pris, » répondit le prophète ; il fut brûlé vif sur la place publique de Pont-de-Montvert, bourg de la montagne. « Où demeurez-vous ? lui avait-on dit dans son interrogatoire. — Au désert et bientôt au ciel ! » Il exhortait le peuple du milieu des flammes ; l'insurrection se propageait. « Ne dites pas : Que pouvons-nous faire ? nous sommes si peu nombreux, nous n'avons point d'armes ! » disait un autre prophète nommé Laporte : « Le Dieu des armées est notre force ! nous entonnerons les psaumes des batailles, et, depuis la Lozère jusqu'à la mer, Israël se lèvera ! Et quant aux armes, n'avons-nous pas nos haches ? Elles engendreront des mousquets ! » La plaine se soulevait comme la montagne ; le baron de Saint-Cômes, ancien converti et colonel des milices, fut assassiné près de Vauvert ; les meurtres se multipliaient ; les prêtres étaient particulièrement l'objet de la vengeance des révoltés. Ils se réunissaient sous le nom des Enfants de Dieu, et marchaient sous le commandement de deux chefs, un ancien soldat de Catinat nommé Roland, et un jeune homme tantôt boulanger et tantôt berger, né dans les environs d'Anduze et dont le nom est resté célèbre ; Jean Cavalier était âgé de dix-huit ans à peine lorsque M. de Bâville lança son beau-frère le comte de Broglie avec quelques troupes contre les Cévénols révoltés. Les paysans catholiques les appelaient *Camisards*, sans qu'on ait jamais bien su l'origine de ce nom. M. de Broglie fut battu ; l'insurrection toute populaire disparaissait tout d'un coup dans les bois et les rochers de la campagne, pour fondre ensuite à l'improviste sur les troupes du Roi. Le grand nom de Lamoignon protégeait Bâville ; Chamillard avait longtemps caché à Louis XIV le soulèvement des Cévennes. Il n'en sut jamais toute la gravité. « Il est inutile, disait madame de Maintenon, que le roi s'occupe des circonstances de cette guerre, cela ne guérirait pas le mal et lui en ferait beaucoup. » « Prenez garde, écrivait Chamillard à Bâville, en remplaçant le comte de Broglie par le maréchal de Montrevel, de donner à

Digitized by Google

ceci l'air d'une guerre sérieuse. » Le bruit de l'insurrection languedocienne commençait pourtant à se répandre en Europe; les incendies, les assassinats, les exécutions froides ou passionnées, les crimes des insurgés comme les cruautés des juges et des généraux, se succédaient sans interruption, sans que l'autorité militaire parvînt à écraser une révolte impossible à vaincre par la terreur ou les supplices. « Je mets en fait, écrivait à Chamillard M. de Julien, habile chef de partisans envoyé naguère en Languedoc pour seconder le comte de Broglie, qu'il n'y en a pas quarante en ce pays de bien convertis et qui ne soient entièrement du parti des Camisards; je comprends dans ce nombre aussi bien les femelles que les mâles, et les femmes et les filles donneraient des marques plus éclatantes de leur fureur si elles avaient la force des hommes..... Je ne vous dirai qu'un mot encore, c'est que les enfants qui étaient au berceau dans le temps des conversions générales, de même que ceux qui avaient quatre ou cinq ans, sont présentement plus huguenots que les pères; aucun pourtant n'a vu aucun ministre, comment se fait-il qu'ils soient si huguenots? C'est que les pères et mères les ont élevés dans ces sentiments pendant qu'ils allaient à la messe. Vous pouvez compter que cela durera bien des siècles. » M. de Julien en concluait qu'il fallait passer au fil de l'épée tous les protestants des campagnes et brûler tous les villages. Bâville se récriait: « Il ne s'agit pas d'exterminer ces populations, disait-il, mais de les réduire, de les contraindre à la fidélité; il faut conserver au roi des peuples industrieux et des pays florissants. » L'avis des généraux prévalut; les Cévénols furent mis hors la loi et le pape décréta contre eux une croisade. L'exaltation militaire et religieuse des Camisards allait croissant. Cavalier, jeune et entreprenant, partageait son temps entre les coups de main les plus hardis et les extases mystiques dans lesquelles il désignait les traîtres qui voulaient l'assassiner ou les impies qui n'étaient pas dignes de prendre part à la sainte cène. Les troupes du roi dévastaient les campagnes, les Camisards brûlaient par représailles les villages catholiques; partout la guerre devenait horrible, les populations paisibles, catholiques ou protestantes, passaient sans cesse de la colère à l'effroi. Cavalier, naturellement raisonnable et humain, tombait parfois dans le découragement. Il se jetait à genoux: « Seigneur, s'écriait-il, détourne le roi de suivre les conseils des méchants! » Et il repartait pour une expédition nouvelle. La lutte durait depuis deux ans et le Languedoc était à feu et à sang; le maréchal de Montrevel avait rem-

Digitized by Google

porté de grands avantages lorsque le roi chargea Villars de mettre un terme à la révolte. « Je me mis en tête, écrit Villars dans ses *Mémoires*, de tout tenter, d'employer toutes sortes de voies, hors celle de ruiner une des meilleures provinces du royaume, et même que si je pouvais ramener les coupables sans les punir, je conserverais les meilleurs hommes de guerre qu'il y ait dans le royaume. Ce sont, me disais-je, des Français, très-braves et très-forts, trois qualités à considérer. » « J'aurai toujours, ajoutait-il, deux oreilles pour deux partis. »

« Nous avons affaire ici à un peuple bien extraordinaire, écrivit le maréchal à Chamillard, peu après son arrivée ; c'est un peuple qui ne ressemble à rien de tout ce que j'ai connu, vif, turbulent, emporté, susceptible d'impressions légères comme profondes, tenace dans ses opinions. Joignez à cela le zèle de la religion aussi ardent chez l'hérétique que chez le catholique et vous ne serez plus surpris que nous soyons souvent très-embarrassés. Il y a trois sortes de camisards : les premiers, avec lesquels on pourrait entrer en accommodement pour être las des misères de la guerre ; les seconds, d'une folie outrée sur le fait de la religion, absolument intraitables sur cet article. Le premier petit garçon ou petite fille qui se met à trembler et assure que le Saint-Esprit lui parle, tout le peuple le croit, et si Dieu avec tous ses anges venait lui parler, il ne les croirait pas mieux. Gens d'ailleurs sur lesquels la peine de mort ne fait pas la moindre impression ; ils remercient dans le combat ceux qui la leur donnent ; ils marchent au supplice en chantant les louanges de Dieu et exhortant les assistants, de manière qu'on a souvent été obligé d'entourer les criminels de tambours pour empêcher le pernicieux effet de leur discours. Les troisièmes enfin, gens sans religion, accoutumés au pillage, au meurtre, à se faire nourrir par les paysans ; canaille furieuse, fanatique et remplie de prophétesses. »

Villars était arrivé en Languedoc au lendemain des échecs subis par les camisards ; le découragement et la souffrance étaient extrêmes, le maréchal fit sonder Cavalier : « Que demandez-vous pour mettre bas les armes? lui dit l'envoyé. — Trois choses, repartit le chef cévénol : la liberté de conscience, la délivrance de nos frères retenus dans les prisons et les galères, et, si l'on nous refuse ces demandes, la permission de sortir de France avec dix mille personnes. » Les négociateurs étaient chargés des offres les plus flatteuses pour Cavalier. Sensé et vaniteux, frappé des maux de son pays et flatté de l'idée de commander

Digitized by Google

un régiment du roi, le jeune camisard se laissa séduire; il se rendit solennellement à Nîmes pour voir le maréchal. « C'est un paysan du plus bas étage, écrivait Villars à Chamillard, qui n'a pas vingt-deux ans et n'en paraît pas dix-huit; petit et aucune mine qui impose, qualités nécessaires pour les peuples, mais un bon sens et une fermeté surprenants. Je lui demandais hier comment il faisait pour contenir ses gens : « Est-il possible, disais-je, qu'à votre âge et n'ayant pas un long usage du commandement, vous n'eussiez aucune peine à ordonner souvent la mort de vos propres soldats? — Non, monsieur, me dit-il, quand elle me paraissait juste. — Mais de qui vous serviez-vous pour la donner? — Du premier à qui je l'ordonnais, sans qu'aucun ait jamais hésité à suivre mes ordres. » Je crois, monsieur, que vous trouverez cela assez surprenant; d'ailleurs il a beaucoup d'arrangement pour ses subsistances et dispose aussi bien ses troupes pour une action que des officiers bien entendus pourraient le faire. C'est un bonheur si je leur ôte un pareil homme. »

Les *gens* de Cavalier échappaient à son empire; ils avaient un moment espéré qu'on leur rendrait cette liberté pour laquelle ils avaient versé leur sang. « On leur permit de faire leurs prières publiques et de chanter leurs psaumes. Cela ne fut pas plutôt connu des environs, écrit Villars, que voilà mes fous qui accourent des bourgs et châteaux voisins, non pour se rendre, mais pour chanter avec les autres. On ferma les portes, ils sautent les murailles et forcent les gardes. On publie que j'ai accordé indéfiniment le libre exercice de la religion. » Les évêques laissaient faire le maréchal. « Bouchons-nous les oreilles, disait l'évêque de Narbonne, et finissons. » Les Camisards refusèrent d'écouter Cavalier. « Tu es fou, lui dit Roland, tu as trahi tes frères, tu devrais en mourir de honte. Va dire au maréchal que je suis résolu à rester l'épée à la main jusqu'à l'entier et complet rétablissement de l'édit de Nantes! » Les Cévénols se croyaient assurés du secours de l'Angleterre; une poignée seulement suivit Cavalier, qui resta fidèle à ses engagements; on le dirigea avec sa troupe sur l'Alsace; il se déroba à ses surveillants et se jeta en Suisse. A la tête d'un régiment de réfugiés, il servit successivement le duc de Savoie, les États généraux et l'Angleterre; il mourut à Chelsea en 1740, laissant seul parmi les Camisards un nom dans le monde.

L'insurrection persistait encore dans le Languedoc sous les ordres de Roland, plus fanatique et plus désintéressé que Cavalier; il fut trahi

Digitized by Google

et cerné dans le château de Castelnau, le 16 août 1704. Roland eut le temps de sauter hors du lit et de monter à cheval; il s'enfuyait avec ses gens par une porte de derrière lorsqu'un détachement de dragons le rejoignit; le chef camisard s'appuya contre un vieil olivier et vendit chèrement sa vie. Lorsqu'il succomba, ses lieutenants se laissèrent prendre « comme des agneaux » à côté de son cadavre. « On les destina à servir d'exemple, écrit Villars, mais la manière dont ils reçurent la mort était bien plus propre à établir leur esprit de religion dans ces têtes gâtées qu'à la détruire. Le lieutenant Maillé était un beau jeune homme d'un esprit au-dessus du commun. Il écouta son arrêt en souriant, traversa la ville de Nîmes avec le même air, priant le prêtre de ne le point tourmenter; les coups qu'on lui donna ne changèrent point cet air et ne lui arrachèrent pas un cri. Les os des bras rompus, il eut encore la force de faire signe au prêtre de s'éloigner, et, tant qu'il put parler, il encouragea les autres. Cela m'a fait penser que la mort la plus prompte à ces gens-là est toujours la plus convenable, et qu'il faut surtout faire porter leur sentence plutôt sur leur opiniâtreté dans la révolte que dans la religion. » Villars n'abusa pas des supplices, même à l'égard des plus obstinés; peu à peu les chefs étaient tués dans les petits combats ou mouraient obscurément de leurs blessures; les vivres devenaient rares; la campagne était dévastée, les soumissions étaient chaque jour plus nombreuses. Les principaux demandèrent tous à sortir de France. « Il ne reste plus que peu de brigands dans les hautes Cévennes, » dit Villars. Quelques soulèvements partiels rappelèrent seuls jusqu'en 1709 que le vieux levain existait encore; la guerre des Camisards était finie. Tentative unique dans l'histoire du protestantisme français depuis Richelieu, ce fut l'étrange et dangereux effort d'une population ignorante et sauvage, exaltée par la persécution, qui se crut appelée par l'esprit de Dieu à conquérir, les armes à la main, la liberté de sa foi, sous la conduite de deux pâtres soldats et prophètes. Seuls, les caméroniens écossais présentèrent le même mélange d'ardeur guerrière et d'exaltation pieuse, plus sombre et plus farouche chez les hommes du Nord, plus poétique et plus prophétique chez les Cévénols, découlant en Écosse comme en Languedoc de l'oppression religieuse et de la constante lecture des livres saints. Le silence de la mort succéda partout en France aux plaintes des réformés et au fracas des armes; Louis XIV put croire que le protestantisme était mort dans ses États.

Digitized by Google

C'était un peu avant le moment où les derniers des camisards, Abraham Mazel et Claris, périssaient près d'Uzès (en 1710), que le roi porta le dernier coup au jansénisme en détruisant son nid primitif et son refuge suprême, la maison des religieuses de Port-Royal des Champs. Avec des trêves et des intervalles d'apparent repos, la lutte avait duré plus de soixante ans entre les jésuites et le jansénisme. M. de Saint-Cyran, sorti de la Bastille quelques mois après la mort de Richelieu, avait consacré les derniers jours de sa vie à écrire contre le protestantisme, d'autant plus effrayé de l'hérésie qu'il s'y sentait peut-être attiré par une affinité secrète. Il était déjà mourant lorsque parut le livre de la *Fréquente communion*, écrit par M. Arnauld, dernier fils et vingtième enfant de cette illustre famille des Arnauld en qui le jansénisme semblait s'être personnifié. L'auteur fut aussitôt accusé à Rome et s'ensevelit pendant vingt ans dans la retraite ; M. de Saint-Cyran travaillait encore, dictant des pensées chrétiennes et des points sur la mort : *Stantem mori oportet*, disait-il. Le 3 octobre 1643, il succomba tout à coup, entre les bras de ses amis. « Je jetai les yeux sur le corps qui était encore en la même posture où la mort l'avait laissé, écrit Lancelot, et je le trouvai si plein de majesté et dans une mine si grave que je ne pouvais me lasser de l'admirer, et je m'imaginais qu'il aurait encore été capable, en cet état, de donner de la crainte aux plus passionnés de ses ennemis, s'ils l'eussent vu. » C'était le coup le plus cruel que pussent recevoir les pieuses religieuses de Port-Royal. « *Dominus in cœlo !* » se contenta de dire la mère Angélique Arnauld, reportant, comme M. de Saint-Cyran lui-même, toute sa pensée et ses affections à l'éternité.

En mourant, M. de Saint-Cyran avait dit à M. Guérin, médecin du collége des Jésuites : « Monsieur, dites à vos Pères, quand je serai mort, qu'ils n'en triomphent pas, et que j'en laisse douze après moi, plus forts que moi. » Le pénétrant directeur des consciences se trompait : aucun de ceux qu'il laissait derrière lui n'eût fait son œuvre; il avait inspiré la même ardeur et la même constance aux forts et aux faibles, aux violents et aux pacifiques; il avait soufflé sa foi puissante dans les âmes les plus diverses, embrasé du même zèle les pénitents et les religieuses, les hommes arrachés à la brûlante vie du monde et les femmes élevées dès l'enfance à l'ombre du cloître. M. Arnauld fut un grand théologien, un infatigable disputeur, oracle et guide de ses amis dans leur lutte contre les jésuites; M. de Sacy et M. Singlin furent de sages et habiles

Digitized by Google

MORT DE ROLAND, LE CAMISARD

Digitized by Google

Digitized by Google

directeurs, aussi austères dans leurs exigences que M. de Saint-Cyran, moins dominants et moins rudes que lui; seul M. de Saint-Cyran fut et pouvait être le chef du jansénisme; seul il pouvait inspirer cette immolation de tout l'être à la volonté suprême de Dieu, comme à la vérité qui réside en lui seul. Une fois assuré de ce point, M. de Saint-Cyran devenait inébranlable. La mère Angélique l'engageait à se présenter devant le conseil de l'archevêque, qui devait juger son livre de la *Théologie familière*. « Il est toujours bon de s'humilier, disait-elle. — Pour vous, répondit-il, qui êtes dans cette disposition et qui n'engageriez en rien l'honneur de la vérité, vous le pourriez faire; mais pour moi, je me briserais devant Dieu si j'y consentais; les faibles sont plus à craindre quelquefois que les méchants. »

La mère Angélique Arnauld, à laquelle s'adressaient ces lignes, fut la plus parfaite image et le disciple le plus accompli de M. de Saint-Cyran. Plus douce et plus humaine que lui, elle fut aussi forte et aussi ardente. « Il faut mourir à tout, et après cela attendre tout; » tel fut le mot de sa vie intérieure et de l'effort constant de cette âme passionnée, sensible à toutes les affections tendres, pour se détacher violemment et sans retour de la terre. L'instinct du commandement, la hauteur et l'étendue des vues se retrouvent chez le saint prêtre et chez la religieuse; l'esprit de M. de Saint-Cyran était moins pratique et son jugement moins simple que celui de l'abbesse, habituée dès l'enfance à gouverner la vie de ses religieuses comme leur conscience. Réformatrice de plus d'un couvent depuis le jour où elle avait fermé les portes de Port-Royal à M. Arnauld, son père, pour rétablir l'exactitude de la clôture, la mère Angélique portait la règle avec elle, car elle portait en elle le gouvernement, rigide sans doute, car on était au couvent, mais empreint d'une généreuse largeur de cœur, qui en faisait facilement porter le joug. « Pour être parfait, il ne faut pas faire des choses singulières, répétait-elle souvent, d'après saint François de Sales : il faut faire singulièrement bien les choses communes! » Elle porta la même ardeur de couvent en couvent, de Port-Royal des Champs à Port-Royal de Paris; de Maubuisson, où ses supérieures l'envoyèrent pour établir la réforme, au Saint-Sacrement, pour établir l'union entre les deux ordres; toujours passionnément religieuse, sans avoir choisi sa vocation, attirant autour d'elle tous les siens, sa mère, mariée à douze ans et tout étonnée d'obéir après avoir commandé cinquante ans à ses vingt enfants cinq de ses sœurs, des nièces et des cousines; dans « le Dé-

Digitized by Google

sert », à côté de Port-Royal des Champs, ses frères, ses neveux, ses amis, plongés comme elle dans la pénitence. Avant elle, saint Bernard avait « dépeuplé le monde » de ceux qu'il aimait, par une erreur commune aux âmes ardentes et aux esprits exclusifs, uniquement occupés de la pensée du salut. Même dans la solitude, la mère Angélique n'avait pas trouvé le repos. « Je ne suis plus propre à vivre sur la terre, disait-elle, je ne sais pourquoi j'y suis encore, je ne saurais plus me souffrir ni les autres, personne ne cherche Dieu. » Elle était pieusement injuste pour son temps et plus encore pour ses amis; ce fut l'honneur de M. de Saint-Cyran et de ses disciples de chercher Dieu et la sainteté, à tout prix et à tout risque.

La mère Angélique touchait au repos de l'éternité, le seul qu'admît son frère, M. Arnauld, lorsque la persécution éclata sur le monastère; l'*Augustinus* de Jansénius, évêque d'Ypres, ami de M. de Saint-Cyran, venait d'être condamné à Rome; cinq propositions sur la grâce furent déclarées hérétiques : « Le pape a le droit de les condamner, disaient les jansénistes, si elles se trouvent dans l'*Augustinus*, mais *en fait* elles ne s'y trouvent pas. » La discussion devint ardente, M. Arnauld s'y jeta passionnément; à son tour, il fut condamné par la Sorbonne. « C'est aujourd'hui même, écrivait-il à sa sœur, la mère Angélique, qu'on doit me rayer du nombre des docteurs; j'espère de la bonté de Dieu qu'il ne me rayera pas pour cela du nombre de ses serviteurs. C'est la seule qualité que je désire conserver. » Les amis de M. Arnauld le pressaient de protester contre sa condamnation : « Vous laisseriez-vous écraser comme un enfant? » lui disait-on. Il écrivit en théologien, long et amer; ses amis l'écoutaient en silence. Arnauld les comprit : « Je vois bien que vous ne trouvez pas cet écrit bon pour son effet, dit-il, et je crois que vous avez raison; mais vous qui êtes jeune, » et il se tournait vers Pascal, depuis peu retiré à Port-Royal, « vous devriez faire quelque chose. » Ce fut l'origine des *Lettres provinciales*. Pour la première fois, Pascal écrivait autre chose qu'un traité de physique. Il se révéla tout d'un coup et tout entier. Les solitaires de Port-Royal furent contraints de fermer leurs écoles; il fallut se disperser. Arnauld se cacha avec son ami Nicole. « Je fais chercher partout M. Arnauld, » dit Louis XIV à Boileau, qui passait pour fort attaché aux jansénistes : « Votre Majesté a toujours été heureuse, repartit Boileau; elle ne le trouvera pas. »

Le tour des religieuses était venu; l'ordre fut donné de renvoyer les pensionnaires; la mère Angélique partit pour la maison de Paris, « où

Digitized by Google

était le lieu du combat[1]; » sortant de la maison des champs, qui lui était si chère, elle trouva dans la cour M. d'Andilly, son frère, qui l'attendait pour lui dire adieu. Quand il se fut approché, elle lui dit : « Adieu, mon frère, bon courage, quoi qu'il arrive. — Ma sœur, ne craignez rien, je l'ai tout entier. » Mais elle répliqua : « Mon frère, mon frère, soyons humble. Souvenons-nous que l'humilité sans fermeté est lâcheté, mais que la fermeté sans humilité est présomption. » « Lorsqu'elle arriva au couvent de Paris, elle nous trouva, pour la plupart, fort tristes, écrit sa nièce, la mère Angélique de Saint-Jean, et quelques-unes étaient en larmes. Elle, en nous regardant avec un visage ouvert et assuré : « Quoi, dit-elle, je crois qu'on pleure ici? Allez, mes enfants, qu'est-ce que cela? N'avez-vous point de foi? Et de quoi vous étonnez-vous? Quoi, les hommes se remuent! Eh bien! en avez-vous peur? Ce sont des mouches! Vous espérez en Dieu, et vous craignez quelque chose? Croyez moi, ne craignons que lui, et tout ira bien; » et à madame de Chevreuse qui venait chercher ses filles : « Madame, quand il n'y aura plus de Dieu, je perdrai courage; mais tant que Dieu sera Dieu, j'espérerai en lui. » Elle succombait cependant sous le fardeau, et la terreur de la mort qu'elle avait toujours éprouvée aggravait ses souffrances. « Croyez-moi, mes enfants, disait-elle aux religieuses; croyez ce que vous dis. On ne sait ce que c'est que la mort, et on n'y pense point. Pour moi, je l'ai appréhendée toute ma vie et j'y ai toujours pensé; mais tout ce que j'ai imaginé est moins que rien en comparaison de ce que c'est, de ce que je sens et de ce que je comprends à cette heure. Il ne faudrait que cette pensée pour nous détacher de tout. » M. Singlin, obligé de se cacher, vint la voir secrètement; elle ne voulut pas que son neveu, M. de Sacy, courût le même risque. « Je ne le verrai plus, dit-elle; Dieu le veut, je ne m'en trouble point. Mon neveu sans Dieu ne me pourrait de rien servir, et Dieu sans mon neveu me sera toutes choses. » Le grand vicaire de l'archevêque de Paris vint à Port-Royal pour s'assurer que les pensionnaires étaient parties; il s'assit auprès du lit de la mère Angélique : « Vous voilà donc malade, ma mère, dit-il; qu'est-ce que votre mal? — Je suis hydropique, monsieur, répondit-elle. — Jésus! ma mère, vous dites cela comme autre chose. Ce mal ne vous étonne-t-il point? — Non, monsieur, reprit-elle. Je suis sans comparaison plus étonnée de ce que je vois arriver

[1] *Mémoires pour servir à l'Histoire de Port-Royal*, t. II, p. 127.

Digitized by Google

dans notre maison. Car enfin je suis venue ici pour y mourir, mais je n'y suis pas venue pour y voir tout ce que je vois présentement, et n'avais pas sujet de m'attendre à la manière dont on nous traite. Monsieur, monsieur, ceci est le jour de l'homme. Le jour de Dieu viendra, qui découvrira bien des choses et qui vengera tout. » Elle mourut le 6 août 1661, en murmurant à plusieurs reprises : « Adieu! adieu! » Et comme on lui demandait pourquoi elle disait cela, elle répondit nettement : « Mes enfants, c'est que je m'en vais. » Elle avait recommandé qu'on l'enterrât au préau et qu'on ne fît point de *badineries* après sa mort. « Je suis votre Jonas, disait-elle à ses religieuses : quand je serai jetée dans le ventre de la baleine, la tempête cessera. » Elle se trompait, la tempête commençait à peine.

Le cardinal de Retz était encore archevêque titulaire de Paris, et plutôt favorable au jansénisme; ce furent donc les grands vicaires qui dressèrent le mandement aux fidèles pour les engager à accepter la décision papale à l'égard du livre de Jansénius; on rédigea une formule ou un *formulaire* d'adhésion, « tournée avec quelque adresse, » dit madame Périer dans sa biographie de Jacqueline Pascal, et de façon que la signature n'engageât point la conscience, au dire des théologiens les plus attachés à la vérité; les religieuses de Port-Royal refusèrent cependant de signer. « Qui nous empêche, écrivait à la mère Angélique de Saint-Jean Jacqueline Pascal, en religion sœur Sainte-Euphémie, qui empêche tous les ecclésiastiques qui connaissent la vérité, lorsqu'on leur présente le formulaire à signer, de répondre : « Je sais le respect que je dois à messieurs les évêques, mais ma con- « science ne me permet pas de signer qu'une chose est dans un livre « où je ne l'ai pas vue, » et après cela attendre ce qui en arrivera? Que craignons-nous? le bannissement et la dispersion pour les religieuses, la saisie du temporel, la prison et la mort, si vous le voulez; mais n'est-ce pas notre gloire et ne doit-ce pas être notre joie? Renonçons à l'Évangile ou suivons les maximes de l'Évangile, et estimons-nous heureuses de souffrir quelque chose pour la justice. Je sais bien que ce n'est pas à des filles à défendre la vérité, quoiqu'on puisse dire, par une triste rencontre, que, puisque les évêques ont des courages de filles, les filles doivent avoir des courages d'évêques; mais si ce n'est pas à nous à défendre la vérité, c'est à nous à mourir pour la vérité et à souffrir plutôt toutes choses que de l'abandonner. »

Jacqueline signa, partagée entre sa répugnance instinctive et son dé-

Digitized by Google

sir de se montrer « humble fille de l'Église catholique ». « C'est tout ce que nous pouvons accorder, dit-elle; du reste, arrive ce qui pourra, la pauvreté, la dispersion, la prison, la mort, tout cela ne me semble rien en comparaison de l'angoisse où je passerais le reste de ma vie si j'avais été assez malheureuse pour faire alliance avec la mort en une si belle occasion de rendre à Dieu les vœux de fidélité que nos lèvres ont prononcés. » « Sa santé fut tellement ébranlée par la violence que toute cette affaire lui causa, écrit madame Périer, qu'elle tomba dangereusement malade et mourut bientôt après. » « Ne croyez pas, je vous en supplie, mon père, écrivait-elle à M. Arnauld, quelque forte que je paraisse, que la nature n'appréhende beaucoup toutes les suites de ceci, mais j'espère que la grâce me soutiendra, et il me semble quasi que je la sens. » « Le roi fait tout ce qu'il veut, avait dit madame de Guéménée à M. Le Tellier, qu'elle cherchait à adoucir en faveur de Port-Royal; il fait des princes du sang, il fait des archevêques et des évêques, et il fera aussi des martyrs. » Jacqueline Pascal fut « la première victime » du formulaire.

Elle ne fut pas la seule : « Cela n'en demeurera pas là, » dit le roi auquel on rapporta que les filles de Port-Royal ne consentaient à signer le formulaire qu'en donnant l'explication de leur conduite. Le cardinal de Retz avait enfin donné sa démission; M. du Marca, archevêque désigné pour lui succéder, mourut trois jours après avoir reçu les bulles de Rome; Hardouin de Péréfixe venait d'être nommé à sa place; il se rendit à Port-Royal. Les délais étaient passés, les religieuses restaient indomptables : « A quoi servent toutes vos prières? dit-il à la sœur Christine Brisquet; quel moyen que Dieu vous écoute? vous allez lui dire : « Mon Dieu, donnez-moi votre esprit et votre grâce; mais, mon « Dieu, je ne veux pas signer, je me garderai bien de le faire pour tout « ce qu'on dira. » Après cela, quel moyen que Dieu vous exauce? » Il interdit les sacrements aux religieuses. « Elles sont pures comme des anges et orgueilleuses comme des démons, » répétait l'archevêque avec colère en sortant du couvent. Le 25 août, il revint à Port-Royal, accompagné d'une nombreuse escorte d'ecclésiastiques et d'exempts. « Quand j'ai dit une chose, il faut qu'elle soit, dit-il en entrant; je n'en aurai pas le démenti. » Il choisit douze religieuses, qui furent aussitôt emmenées et dispersées dans divers monastères. M. d'Andilly était à la porte, recevant dans son carrosse, sa sœur, la mère Agnès, âgée et infirme, et ses trois filles désignées pour l'exil. « J'avais tenu ferme toute

Digitized by Google

la journée sans pleurer et sans en avoir envie, écrit la mère Angélique de Saint-Jean en arrivant aux Annonciades bleues; mais quand vint la nuit et qu'après avoir fini toutes mes prières, je pensai me coucher pour prendre du repos, je me sentis, tout en un moment, froissée et déchirée de tous les côtés de toutes les séparations que je venais de faire; j'éprouvai sensiblement alors que, pour ne pas s'affaiblir dans les grandes afflictions, il ne faut pas rabaisser les yeux qu'on a élevés sur les montagnes. » Dix mois plus tard, les religieuses exilées rentraient à Port-Royal des Champs sans avoir signé, peu de temps avant le moment où M. de Saci, devenu leur directeur secret depuis la mort de M. Singlin, était arrêté avec son secrétaire Fontaine, à six heures du matin, en face de la Bastille. « Comme depuis deux ans il s'attendait toujours à la prison, il avait fait relier les épîtres de saint Paul pour les porter toujours sur lui. Qu'on fasse de moi ce qu'on voudra, avait-il coutume de dire; quelque part qu'on me mette, pourvu que j'aie avec moi mon saint Paul, je ne crains rien. » Le 13 mai 1666, jour de son arrestation, M. de Saci avait précisément oublié son livre. Il fut mis à la Bastille, après un interrogatoire « qui fut celui d'un homme de beaucoup d'esprit et de vertu, » dit le roi lui-même; Fontaine resta séparé de lui pendant trois mois. « Ma liberté, c'est d'être avec M. de Saci, disait le fidèle secrétaire; qu'on m'ouvre la porte de sa chambre et en même temps celle de la Bastille, on verra à laquelle des deux je courrai. Sans lui tout me sera une prison, je serai libre où je le verrai. » Il eut enfin la joie de retrouver son maître bien-aimé, étroitement gardé et toujours privé des sacrements. Comme Luther à la Wartbourg, il achevait de revoir sa traduction de la Bible, lorsque ses cousins, MM. de Pomponne et Arnauld, entrèrent dans sa chambre, le 31 octobre 1668; ils causèrent un moment sans que M. de Sacy laissât paraître aucune impatience. « Vous êtes libre, lui dirent enfin ses amis, qui avaient voulu l'éprouver, » « et ils lui présentèrent l'ordre du roi qu'il lut, dit l'abbé Arnauld, sans changer de visage, et aussi peu altéré par la joie qu'il l'avait été un moment auparavant par l'éloignement de sa délivrance. »

Il vécut encore quinze ans, occupé pendant l'intervalle de repos que la *Paix de l'Église* rendit à Port-Royal, de diriger et de fortifier les âmes; il publiait l'un après l'autre les volumes de sa traduction de la Bible accompagnés des *éclaircissements* qu'avaient exigés les examinateurs. En 1679, le retour des rigueurs royales l'obligea à se retirer

Digitized by Google

complétement à Pomponne. Le 5 janvier 1684, à soixante et onze ans, il se sentit malade et se mit au lit; il mourut le lendemain sans être surpris ni dans ses affaires ni dans son âme par cette fin si prompte. « O bienheureuses flammes du purgatoire! » disait-il en expirant. Il avait demandé à être enseveli à Port-Royal des Champs; on l'y porta la nuit; le froid était extrême et les chemins couverts de neige; les carrosses étaient escortés d'hommes qui tenaient des flambeaux. Les religieuses contemplèrent un moment le visage du saint directeur qu'elles n'avaient pas revu depuis tant d'années; on le descendit dans son tombeau. « Il faut cacher en terre ce qui n'est que terre, dit la mère Angélique de Saint-Jean d'un accent profond et d'une voix un peu basse, et faire rentrer dans le néant ce qui en soi n'est que néant. » Elle était frappée au cœur cependant et n'attendait que ce pieux devoir pour partir à son tour. « Il est temps de rendre mon voile à celui dont je l'ai reçu, » disait-elle; quinze jours après la mort de M. de Saci, elle expirait à Port-Royal, devançant à peine dans la tombe son frère M. de Luzancy, qui rendit le dernier soupir à Pomponne, où il avait vécu avec M. de Saci. « J'avoue, dit l'inconsolable Fontaine, qu'en voyant ce frère et cette sœur frappés à mort par celle de M. Saci, je rougissais, moi qui croyais l'avoir toujours aimé, de ne le suivre pas comme eux, et je revins de là désespéré contre moi-même d'aimer si peu en me comparant à ces personnes dont l'amour avait été fort comme la mort. » Le cœur humain se venge des tortures qu'on prétend lui imposer: les disciples de Saint-Cyran croyaient étouffer dans leur âme toutes les affections terrestres, ils mouraient de douleur en perdant ceux qu'ils aimaient. « Leur vie s'écoulait dans ces larmes profondes, » a dit M. Vinet.

Le grand Port-Royal était mort avec M. de Saci et la mère Angélique de Saint-Jean, fidèles et modestes imitateurs de leurs illustres devanciers. La vertu austère et le pieux détachement subsistaient encore dans la maison des Champs sous la direction de Duguet; la persécution continuait aussi, obstinée et sourde; le roi avait remis la direction de sa conscience aux jésuites; du Père La Chaise, modéré et prudent, il avait passé au Père Letellier, violent et perfide; d'ailleurs la longue persistance des jansénistes dans leur entêtement, la liberté de leur pensée qui dérogeait à l'unité si chère à Louis XIV, déplaisaient au monarque, absolu jusque dans son humiliation et ses défaites. Les biens de Port-Royal furent saisis, et le cardinal de Noailles, bienveillant au fond pour

Digitized by Google

les jansénistes, mais si faible de caractère que l'obstination le révoltait comme une injure, finit par interdire de nouveau les sacrements aux religieuses; la maison des Champs fut supprimée et son titre réuni à Port-Royal de Paris, depuis longtemps peuplé des religieuses soumises. Madame de Château-Renaud, la nouvelle abbesse, vint prendre possession; les filles de la mère Angélique protestèrent, sans violence, comme elle eût fait à leur place; « le 29 octobre 1709, après prime, le Père Letellier ayant dit au roi que madame de Château-Renaud n'osait aller à Port-Royal des Champs, persuadée que ces filles entêtées, désobéissantes et rebelles se moqueraient de l'arrêt du conseil du roi, et qu'à moins que Sa Majesté ne voulût bien donner des ordres précis pour les disperser, on n'en pourrait jamais venir à bout, le roi, pressé de la sorte, fit adresser ses ordres à M. d'Argenson, lieutenant de police. » Il parut à Port-Royal avec un commissaire et deux exempts. Il demanda la prieure; elle était à l'église; l'office terminé, on appela toutes les religieuses, il en manquait une, âgée et fort paralytique. « Qu'on l'apporte, » dit M. d'Argenson. « Sa Majesté a ordonné, continua-t-il, que vous sortiez de cette assemblée pour ne plus vous revoir. C'est votre dispersion générale que je vous annonce, vous n'avez que trois heures pour vous séparer. — Nous sommes prêtes à obéir, monseigneur, dit la mère prieure; une demi-heure de temps est plus que suffisante pour nous dire notre dernier adieu, prendre avec nous un bréviaire, une Bible et nos constitutions. » Et comme il lui demandait où elle voulait aller: « Monsieur, d'abord que notre communauté est séparée et dispersée, il m'est indifférent en quel endroit je sois en mon particulier, puisque j'espère trouver Dieu partout où je serai. » Elles montèrent en carrosse, recevant les unes après les autres les adieux et la bénédiction de la mère prieure, qui partit la dernière, demeurant ferme jusqu'au bout; elles étaient vingt-deux, la plus jeune avait cinquante ans; elles moururent toutes dans les couvents où elles furent menées. On saisit aussitôt tous les papiers et les livres restés dans les cellules, le cardinal de Noailles n'y mit point la main; M. de Saint-Cyran l'avait dépeint d'avance en disant que les faibles étaient plus à craindre que les méchants. Il se plaignait un jour de ses différends avec les évêques: « Que voulez-vous, monseigneur? lui dit en riant une amie des jansénistes, Dieu est juste, ce sont les pierres de Port-Royal qui vous retombent sur la tête. » Les tombeaux furent détruits, certains cercueils portés au loin, d'autres abandonnés et profanés, on passa la charrue sur les ruines; la haine

Digitized by Google

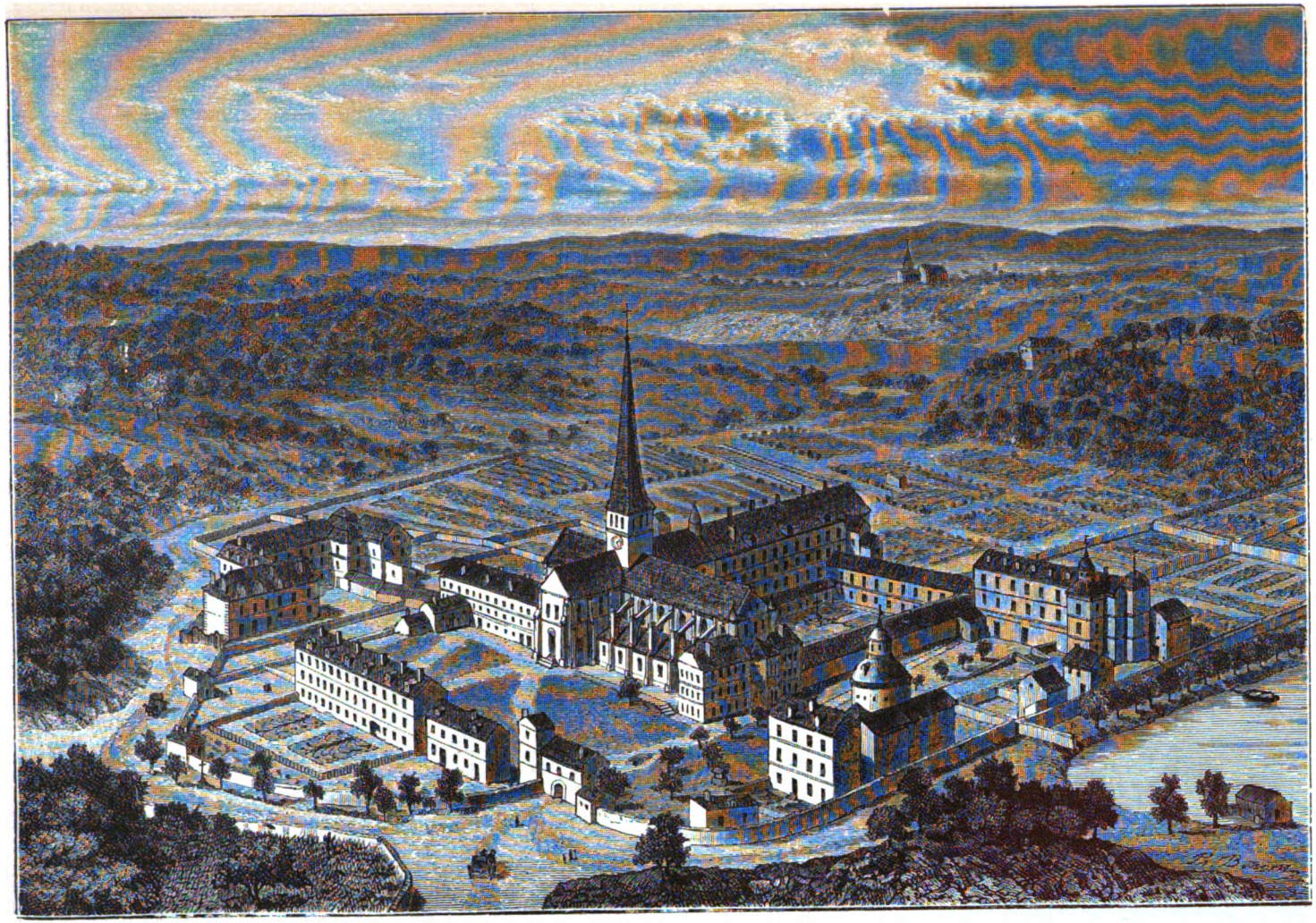

ABBAYE DE PORT-ROYAL

Digitized by Google

Digitized by Google

des ennemis de Port-Royal fut satisfaite. Quelques fidèles conservant dans leur cœur l'ardente foi de M. de Saint-Cyran, rétrécie et absorbée par une résistance opiniâtre, quelques théologiens mourant dans l'exil et laissant en Hollande une succession d'évêques détachés de l'Église romaine, voilà tout ce qui resta d'une des plus belles tentatives de l'âme humaine pour s'élever ici-bas plus haut que ne permet la nature humaine. Les vertus les plus fortes, le christianisme ardemment poussé jusqu'à ses extrêmes limites et le plus invincible courage soutinrent les jansénistes dans une lutte consciencieuse contre l'oppression spirituelle ; la vie s'éteignit peu à peu dans les membres dispersés. L'Église catholique en souffrit dans son plus intime sanctuaire. « La religion catholique n'en serait que plus négligée s'il n'y avait plus de religionnaires, » disait Vauban, dans son Mémoire en faveur des protestants. Il en était de même pour les jansénistes. Dans leur ignorante passion d'unité et d'uniformité, les jésuites et Louis XIV n'avaient pas compris le grand principe de liberté forte et de saine justice qu'entrevoyait le savant et le soldat.

L'insurrection des Camisards dans les Cévennes avait été toute populaire ; les jansénistes eurent des pénitents parmi les grands de ce monde, aucun ne leur appartint en propre et ne se retira dans leurs couvents ou leurs solitudes ; ce fut la grande bourgeoisie française, issue pour la majeure partie de la magistrature, qui recruta leurs plus fervents adeptes ; Fénelon et madame Guyon fondèrent leur petite église à la cour et parmi les grands seigneurs ; beaucoup leur restèrent fidèles jusqu'à la mort. Les lettres spirituelles de Fénelon, modèles de sagesse, de tact pieux, de modération et de connaissance du cœur humain, sont presque toutes adressées à des personnes engagées dans la vie et les charges de la cour, exposées à toutes les tentations mondaines. Ce n'est plus le désert des pénitents de Port-Royal ou l'exacte clôture de la mère Angélique ; Fénelon ne veut que des restrictions intérieures et une abstinence toute spirituelle ; de loin et dans sa retraite de Cambrai, il veille sur ses fidèles avec une tendre préoccupation qui ne lui fait pas oublier les devoirs de leur état. « Prenez en pénitence de vos péchés les assujettissements fâcheux de l'état où vous êtes, écrivait-il. Les embarras mêmes qui semblent nuire à notre avancement dans la piété se tournent à notre profit, pourvu que nous fassions ce qui dépend de nous. Ne manquez à aucun de vos devoirs pour la cour, par rapport à votre charge et aux bienséances, mais point d'empressement pour les

Digitized by Google

emplois qui réveillent l'ambition. » Voilà les enseignements de Fénelon dans leur discrète tolérance, propres à diriger les duc de Beauvilliers et de Chevreuse, et le duc de Bourgogne lui-même. Il allait plus loin et dans une voie moins sûre lorsqu'il vivait à la cour, sous l'influence de madame Guyon. Veuve et jeune encore, douée d'une âme ardente et d'un esprit élevé et subtil, madame Guyon avait conçu dans son exaltation mystique une théorie de l'*amour pur* assez analogue pour le fond, sinon pour les conséquences pratiques, aux doctrines naguères enseignées par un prêtre espagnol nommé Molinos, condamné par la cour de Rome en 1687. Ce fut à peu près à la même époque que madame Guyon vint à Paris, apportant son premier livre sur le *Moyen court et facile de faire l'oraison du cœur*. La prière, d'après cet enseignement tout mystique, perd le caractère de la supplication ou de l'intercession, pour devenir un simple silence de l'âme absorbée en Dieu. « Que n'instruit-on ainsi les simples? dit-elle; les bergers en gardant leurs troupeaux auraient l'esprit des anciens anachorètes, et les laboureurs, en conduisant le soc de leur charrue, s'entretiendraient heureusement avec Dieu ; tous les vices seraient bannis en peu de temps et le royaume de Dieu serait réalisé sur la terre. »

On était loin de la lutte sanglante contre le péché et du christianisme armé des jansénistes; les sublimes et spécieuses visions de madame Guyon séduisirent des âmes élevées et douces : la duchesse de Charost, fille de Fouquet, mesdames de Beauvilliers, de Chevreuse, de Mortemart, filles de Colbert, et leurs pieux maris, furent les premiers enchaînés à ses pieds. Fénelon, alors précepteur des enfants de France, la vit, l'admira et se pénétra de ses doctrines. Elle fut un instant admise dans l'intimité de madame de Maintenon. Ce fut pour ce petit noyau d'amis fidèles qu'elle écrivit son livre des *Torrents*. L'âme humaine est un torrent qui retourne à sa source, en Dieu qui vit dans le parfait repos et qui veut le donner aux siens. L'âme chrétienne n'a plus rien à elle, ni volonté, ni désir. Elle a Dieu pour âme, il est son principe de vie. « Dans cette voie, rien d'extraordinaire. Point de visions, point d'extases, point de ravissements. La voie est simple, pure et nue; l'âme n'y voit rien qu'en Dieu, comme Dieu se voit et par ses yeux. » Moins vague et tout aussi mystique, Fénelon définissait le sublime amour qu'enseignait madame Guyon par cette maxime, plus tard condamnée à Rome: « Il y a un état habituel de l'amour de Dieu qui est une charité pure et sans aucun mélange du

Digitized by Google

motif de l'intérêt propre. Ni la crainte des châtiments, ni le désir des récompenses n'ont plus de part à cet amour; on n'aime Dieu ni pour le mérite, ni pour la perfection, ni pour le bonheur qu'on doit trouver en l'aimant. » Singulière séduction des théories de l'amour pur enseignées à la cour de Louis XIV par le précepteur de ses petits-enfants, à l'instigation d'une femme, et passionnément prêchées cinquante ans plus tard par le président Jonathan Edwards dans la froide et austère atmosphère de la Nouvelle-Angleterre !

Entraîné par la généreuse exaltation de son âme, Fénelon n'avait pas sondé les dangers de sa nouvelle doctrine. L'Évangile et l'Église chrétienne, en prêchant l'amour pour Dieu, avaient fortement maintenu le fait de l'individualité et de la responsabilité humaines. La théorie de l'amour *pur* absorbant l'âme en Dieu détruisait la repentance, l'effort contre le mal et le besoin d'un Rédempteur. Bossuet ne s'y trompa pas. La hauteur de son esprit, unie au plus ferme bon sens, lui fit pénétrer tous les voiles du mysticisme. Madame Guyon lui avait soumis ses livres; il les désapprouva d'abord sans bruit, puis solennellement, après un examen approfondi en compagnie de deux autres docteurs. Madame Guyon se retira dans un monastère de Meaux; elle revint bientôt à Paris, et ses fidèles se rallièrent autour d'elle. Bossuet, irrité, ne garda plus de mesure. Madame Guyon fut enfermée à Vincennes, puis à la Bastille; elle resta sept ans en prison, et finit par se retirer près de Blois, où elle mourut en 1717, toujours absorbée dans ses saintes et vagues rêveries, ne priant plus, puisqu'elle possédait Dieu, « fille soumise cependant de l'Église catholique, apostolique et romaine, n'ayant point d'autres sentiments et n'en voulant point admettre d'autres que le sien, » comme elle le dit dans son testament. Bourdaloue appelle l'amour pur « une foi nue qui n'a pour objet ni aucune vérité de l'Évangile, ni aucun mystère de Jésus-Christ, ni aucun attribut de Dieu, ni nulle chose quelconque, si ce n'est précisément Dieu. » En face de la mort, à l'approche des redoutables réalités de l'éternité, madame Guyon éprouva sans doute le besoin d'une foi plus simple au Dieu fort et vivant. Fénelon n'avait pas attendu si tard pour se soumettre.

L'instinct des âmes pieuses et fortes du dix-septième siècle ne s'était pas laissé égarer : on parlait peu du panthéisme, assez répandu au seizième siècle, mais on avait pressenti le danger derrière les doctrines de madame Guyon. Bossuet, ce grand et noble type du plus beau temps

Digitized by Google

de l'Église catholique en France, eut le tort de pousser trop loin sa victoire. Fénelon, jeune prêtre lorsque le grand évêque de Meaux était déjà dans sa gloire, avait conservé pour lui une affection profonde et un grand respect : « Nous sommes par avance d'accord de quelque manière que vous décidiez, lui écrivait-il le 28 juillet 1694; ce ne sera pas une soumission apparente, mais une sincère conviction. Quand même ce que je crois avoir lu me paraîtrait plus clair que deux et deux font quatre, je le croirais encore moins clair que mon obligation de me défier de mes lumières et de leur préférer celles d'un évêque tel que vous. Vous n'avez qu'à me donner ma leçon par écrit; pourvu que vous m'écriviez précisément ce qui est la doctrine de l'Église et les articles dans lesquels je me suis écarté, je me tiendrai inviolablement à cette règle. » Bossuet exigeait davantage, il voulait que Fénelon, récemment promu à l'archevêché de Cambrai, approuvât le livre qu'il préparait sur les *États d'oraison* et condamnât explicitement les ouvrages de madame Guyon ; celui-ci s'y refusa avec une généreuse indignation : « C'est pour assurer ma réputation, écrit-il à madame de Maintenon en 1696, qu'on veut que je signe que mon amie mériterait évidemment d'être brûlée avec tous ses écrits pour une spiritualité exécrable, qui fait l'unique lien de notre amitié? Oui, madame, je brûlerais mon amie de mes propres mains et je me brûlerais moi-même avec joie, plutôt que de laisser l'Église en péril ; c'est une pauvre femme captive, accablée de douleurs et d'opprobres ; personne ne la défend ni ne l'excuse, et l'on en a toujours peur. Je soutiens que ce coup de plume donné contre ma conscience, par une lâche politique, me rendrait à jamais infâme et indigne de mon ministère et de ma place. » Fénelon ne soumettait plus alors sa raison et sa conduite aux décisions de Bossuet; il le reconnaissait pour son adversaire, mais il parlait encore de lui avec une vénération profonde. « Ne craignez pas, écrit-il à madame de Maintenon, que je contredise M. de Meaux ; je n'en parlerai jamais que comme de mon maître et de ses propositions comme de la règle de la foi. » Fénelon était à Cambrai, exact à la résidence qui l'éloignait neuf mois par an de la cour et des enfants de France, lorsque parut son *Explication des maximes des saints sur la vie intérieure*, presque au même moment que l'*Instruction* de Bossuet *sur les États d'oraison*. Le livre de Fénelon sembla aussi dangereux que ceux de madame Guyon; il le déféra lui-même au pape, et se préparait à se rendre à Rome pour défendre sa cause, lorsque le roi lui écrivit : « Je ne juge point à propos de vous

Digitized by Google

permettre d'aller à Rome ; vous devez au contraire vous rendre dans votre diocèse, d'où je vous défends de sortir ; vous pourrez envoyer à Rome vos défenses pour la justification de votre livre. »

Fénelon partit pour un exil qui devait durer autant que sa vie ; en partant, il écrivit à madame de Maintenon : « Je partirai d'ici, madame, demain vendredi, pour obéir au roi. Ma plus grande douleur est de l'avoir fatigué et de lui déplaire. Je ne cesserai aucun jour de ma vie de prier Dieu qu'il le comble de ses grâces. Je consens à être écrasé de plus en plus. L'unique chose que je demande à Sa Majesté, c'est que le diocèse de Cambrai, qui est innocent, ne souffre pas des fautes qu'on m'impute. Je ne demande de protection que pour l'Église, et je borne même cette protection à n'être point troublé dans le peu de bonnes œuvres que ma situation présente me permet de faire pour remplir les devoirs d'un pasteur. Il ne me reste, madame, qu'à vous demander pardon de toutes les peines que je vous ai causées. Je serai toute ma vie aussi pénétré de vos anciennes bontés que si je ne les avais point perdues, et mon attachement respectueux pour vous, madame, ne diminuera jamais. »

Fénelon ne se trompait pas en adressant à madame de Maintenon ses adieux et ses regrets ; elle avait agi contre lui avec l'inquiétude d'une personne un instant entraînée par un irrésistible attrait et qui revenait tout effrayée à la règle et aux chemins battus. L'amour pur ne pouvait la séduire longtemps. L'archevêque de Cambrai ne se départit pas de cette dignité douce. Les pieux conseillers du roi travaillaient contre lui à Rome, faisant peser toute l'influence de la France sur le pape Innocent XII. Fénelon n'avait pas eu part aux déclarations de l'Église gallicane, en 1682, que Bossuet avait rédigées ; la cour de Rome inclinait vers lui, la lutte devint amère et personnelle : les pamphlets succédaient aux pamphlets, et les lettres aux lettres ; Bossuet publia une *Relation du quiétisme* et des remarques sur la réponse de M. de Cambrai : « J'écris ceci pour le peuple, disait-il, afin que, le caractère de M. de Cambrai étant connu, son éloquence, si Dieu le permet, n'impose plus à personne. » Fénelon répondit avec une verve, une richesse et une modération qui lui ramenèrent les esprits. « Vous faites plus pour moi par l'excès de vos accusations, dit-il à Bossuet, que je ne pourrais faire moi-même. Mais quelle triste consolation quand on voit le scandale qui trouble la maison de Dieu et qui fait triompher tant d'hérétiques et de libertins ! Quelque fin qu'un saint pontife puisse

Digitized by Google

donner à cette affaire, je l'attends avec impatience, ne voulant qu'obéir, ne craignant que de me tromper et ne cherchant que la paix. J'espère qu'on verra dans mon silence, dans ma soumission sans réserve, dans mon horreur constante pour l'illusion, dans mon éloignement de tout livre et de toute personne suspecte, que le mal que vous avez voulu faire craindre est aussi chimérique que le scandale a été réel, et que les remèdes violents contre des maux imaginaires se tournent en poison. »

Fénelon fut condamné, le 12 mars 1699 ; la sentence de Rome était douce et ne portait aucun soupçon d'hérésie ; elle avait été arrachée au pape par l'instance de Louis XIV : « Il serait douloureux à Sa Majesté, écrivait l'évêque de Meaux au nom du roi, de voir naître parmi ses sujets un nouveau schisme dans le temps qu'Elle s'applique de toutes ses forces à éteindre celui de Calvin, et si elle voit prolonger, par des ménagements qu'on ne comprend pas, une affaire qui paraissait être à sa fin. Elle saura ce qu'Elle aura à faire et prendra des résolutions convenables, espérant toujours néanmoins que Sa Sainteté ne voudra pas la réduire en de si fâcheuses extrémités. » Lorsque la menace parvint à Rome, Innocent XII avait déjà cédé.

Fénelon se soumit à la décision du pape, complétement et sans réserve. « Dieu me fait la grâce d'être en paix au milieu de l'amertume et de la douleur, écrit-il au duc de Beauvilliers, le 29 mars 1699; parmi tant de peines, j'ai une consolation peu propre à être connue dans le monde, mais bien solide pour ceux qui cherchent Dieu de bonne foi, c'est que ma conduite est toute décidée et que je n'ai plus à délibérer. Il ne me reste qu'à me soumettre et à me taire ; c'est ce que j'ai toujours désiré. Je n'ai plus qu'à choisir les termes de ma soumission ; les plus courts, les plus simples, les plus absolus, les plus éloignés de toute restriction, sont ceux que j'aime davantage. Ma conscience est déchargée dans celle de mon supérieur : en tout ceci, loin de regarder mes parties, je ne regarde aucun homme, je ne vois que Dieu, et je suis content de ce qu'il fait. »

Bossuet avait triomphé ; son esprit plus vaste, son coup d'œil plus sagace, son jugement plus ferme avaient démêlé les dangereuses erreurs où Fénelon s'était laissé entraîner ; l'archevêque de Cambrai avait cependant grandi dans l'estime des gens de bien par sa modération, sa douce et fière indépendance pendant la lutte, sa soumission pleine de dignité après la décision papale. L'esprit de Bossuet était plus

Digitized by Google

grand, l'âme de Fénelon était plus noble et plus profondément pieuse. « Je ne puis consentir qu'on excuse même indirectement mon livre, écrivait-il à l'un de ses amis, le 21 juillet 1699. Au nom de Dieu, ne parlez de moi qu'à Dieu seul, et laissez les hommes en juger comme ils voudront; pour moi, je ne cherche que le silence et la paix après m'être soumis sans réserve. »

Fénelon n'était pas si détaché du monde et de ses espérances qu'il voulait le paraître; il avait élevé le duc de Bourgogne, qui lui restait passionnément attaché et pouvait espérer un retour de prospérité. Il resta dans le silence et la retraite de son diocèse, en habile homme et en saint évêque, tenant maison ouverte, grandement et simplement, soigneux de bien traiter les gens de guerre qui passaient par Cambrai, adoré de son clergé et du peuple. « Jamais un mot sur la cour, sur les affaires, quoi que ce soit qui pût être repris, ni qui sentît le moins du monde bassesse, regrets, flatteries, écrit Saint-Simon, jamais rien qui pût laisser seulement soupçonner ni ce qu'il avait été ni ce qu'il pouvait encore être. C'était un grand homme maigre, bien fait, pâle, avec un grand nez, des yeux dont le feu et l'esprit sortaient comme un torrent, et une physionomie telle que je n'en ai point vu qui y ressemblât et qui ne se pouvait oublier quand on ne l'aurait vue qu'une fois. Elle rassemblait tout et les contraires ne s'y combattaient point. Elle avait de la gravité et de la galanterie, du sérieux et de la gaieté; elle sentait également le docteur, l'évêque et le grand seigneur; ce qui y surnageait, ainsi que dans toute sa personne, c'était la finesse, l'esprit, les grâces, la décence et surtout la noblesse. Il fallait faire effort pour cesser de le regarder. Ses manières y répondaient dans la même proportion avec une aisance qui en donnait aux autres; avec cela, un homme qui ne voulait jamais avoir plus d'esprit que ceux à qui il parlait, qui se mettait à la portée de chacun sans le faire jamais sentir, de façon qu'on ne pouvait le quitter, ni s'en défendre, ni ne pas chercher à le retrouver. C'est ce talent si rare et qu'il avait au dernier degré qui lui tint ses amis si entièrement attachés toute sa vie, malgré sa chute, et qui, dans leur dispersion, les réunissait pour se parler de lui, pour le regretter, pour le désirer, pour se tenir de plus en plus à lui, comme les Juifs pour Jérusalem, et soupirer après son retour et l'espérer toujours comme ce malheureux peuple attend encore et soupire après le Messie. »

Ces amis si fidèles tombaient les uns après les autres : la mort du duc de Bourgogne et du duc de Chevreuse en 1712, celle du duc de Beau-

Digitized by Google

villiers en 1714, frappèrent d'un coup funeste les affections comme les ambitieuses espérances de Fénelon. D'une santé délicate, fatigué par les devoirs multipliés de l'épiscopat, intérieurement lassé par une longue et vaine attente, il succomba le 7 janvier 1715, au moment où l'attrait du duc d'Orléans pour lui et « l'état tombant du roi » renouvelaient encore une fois ses chances de pouvoir; « il était déjà consulté du dedans et recourtisé du dehors, dit Saint-Simon, parce que le goût du soleil levant avait déjà percé. » Il mourut cependant sans laisser paraître aucun regret de la vie, « insensible à tout ce qu'il quittait et uniquement occupé de ce qu'il allait trouver, avec une tranquillité, une paix qui n'excluait que le trouble et qui embrassait la pénitence, le dépouillement, le soin unique des choses spirituelles de son diocèse. » L'âme chrétienne se détachait du monde pour aller à Dieu avec une confiance douce et simple. « O que Dieu est grand, qu'il est tout, que nous ne sommes rien quand nous sommes si près de lui, et que le voile qui nous le cache va se lever[1]! »

Tant de feux couvant dans les cœurs, tant d'efforts divers des âmes pour manifester leur vie personnelle et indépendante ont souvent fait oublier la grande masse des fidèles qui n'étaient ni jansénistes ni quiétistes. Bossuet fut le véritable chef et l'orgueil de la grande Église catholique de France au dix-septième siècle; ce qu'il approuva fut approuvé par l'immense majorité du clergé français, ce qu'il condamna fut condamné. Modéré et prudent dans la conduite comme dans les opinions, pieux sans être fervent, sagement éloigné de tous les excès, il était gallican sans crainte et sans éloignement pour la puissance papale à laquelle il rendit constamment hommage. Ce fut avec peine et non sans avoir cherché à s'y dérober qu'il se vit contraint, dans l'assemblée du clergé en 1682, de rédiger les déclarations solennelles de l'Église gallicane. La réunion du clergé avait été provoquée par l'éternelle discussion du pouvoir civil avec la cour de Rome sur la question des droits de *régale*, c'est-à-dire des droits du souverain à percevoir les revenus des évêchés vacants et à nommer aux bénéfices qui en dépendaient. Les évêques français étaient d'humeur indépendante; l'archevêque de Paris, François de Harlay, était mal avec le pape Innocent XI; Bossuet sut modérer les discussions et contint dans une mesure convenable la déclaration qu'il ne put éviter. Il avait toujours enseigné et

[1] Œuvres de Fénelon, *Lettres spirituelles*, XXV, 128.

Digitized by Google

soutenu ce que proclama l'assemblée du clergé de France, « que saint Pierre et ses successeurs, vicaires de Jésus-Christ et toute l'Église même n'ont reçu la puissance de Dieu que sur les choses spirituelles et qui concernent le salut, et non point sur les choses temporelles et civiles, en sorte que les rois et souverains ne sont soumis à aucune puissance ecclésiastique, par l'ordre de Dieu, dans les choses temporelles, et ne peuvent être déposés directement ou indirectement par l'autorité des clefs de l'Église ; enfin que, bien que le pape ait la principale part dans les questions de la foi, et que ses décrets regardent toutes les églises et chaque église en particulier, son jugement n'est pourtant pas irréformable, à moins que le consentement de l'Église n'intervienne. » Doctrines anciennes dans l'Église de France, mais qui n'avaient jamais été si solennellement déclarées et imposées à l'enseignement de toutes les facultés de théologie dans le royaume.

Constamment occupé de la lutte dogmatique contre le protestantisme, Bossuet y porta une certaine modération dans la forme qui n'excluait cependant pas l'injustice. Sans goût pour la persécution, il approuva avec la presque unanimité des évêques de France la piété du roi dans la révocation de l'édit de Nantes : « Prenez vos plumes sacrées, dit-il dans l'oraison funèbre de Michel Le Tellier, vous qui composez les annales de l'Église ; hâtez-vous de mettre Louis avec les Constantins et les Théodoses. Nos pères n'avaient pas vu comme nous une hérésie invétérée tomber tout à coup, les troupeaux égarés revenir en foule et nos églises trop étroites pour les recevoir, leurs faux pasteurs les abandonner sans même en attendre l'ordre et heureux d'avoir à alléguer leur bannissement pour excuse ; tout calme dans un si grand mouvement : l'univers étonné de voir dans un événement si nouveau la marque la plus assurée comme le plus bel usage de l'autorité, et le mérite du prince plus reconnu et plus révéré que son autorité même. Touchés de tant de merveilles, dites à ce nouveau Constantin, à ce nouveau Théodose, à ce nouveau Marcien, à ce nouveau Charlemagne ce que les six cent trente Pères dirent autrefois dans le concile de Chalcédoine : Vous avez affermi la foi ; vous avez exterminé les hérétiques : c'est le digne ouvrage de votre règne, c'en est le propre caractère. Par vous l'hérésie n'est plus. Dieu seul a pu faire cette merveille. Roi du ciel, conservez le roi de la terre, c'est le vœu des églises, c'est le vœu des évêques. » Bossuet comme Louis XIV croyait le protestantisme détruit ; « l'hérésie n'est plus, » disait-il ; c'était le même principe qui inspi-

Digitized by Google

rait à Louis XIV mourant l'édit du 8 mars 1715. « Nous apprenons, disait-il, que les abjurations s'étant faites souvent dans des provinces éloignées de celles où décèdent nos sujets nouveaux convertis, nos juges auxquels ceux qui meurent *relaps* sont dénoncés trouvent de la difficulté à les condamner, faute de preuve de leur abjuration. Le séjour que ceux qui ont été de la religion prétendue réformée ont fait dans notre royaume depuis que nous y avons aboli tout exercice de ladite religion est une preuve plus que suffisante qu'ils ont embrassé la religion catholique, sans quoi ils n'y auraient été ni soufferts ni tolérés. » Il n'existait plus, il ne devait plus exister de protestants en France ; tous ceux qui mouraient sans sacrements étaient *relaps* et comme tels traînés sur la claie. Ceux qui ne se mariaient pas à l'église catholique n'étaient pas mariés. Je suis né à Nîmes, le 4 octobre 1787, avant que les protestants possédassent en France un état civil.

Bossuet était mort le 12 avril 1704 ; lorsque les troubles recommencèrent dans l'Église, les ennemis des jansénistes obtinrent du roi un arrêt interdisant les *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*, ouvrage ancien et fort estimé du père Quesnel, naguère oratorien et devenu le chef des jansénistes depuis la mort du grand Arnauld ; on en demanda la condamnation à Rome. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, avait naguère approuvé le livre comme évêque de Châlons ; il refusa de retirer son approbation, les jésuites insistèrent auprès du pape ; Clément XI lança la bulle *Unigenitus* condamnant *cent une* propositions extraites des *Réflexions morales*. Huit prélats, le cardinal de Noailles en tête, protestèrent contre la bulle ; elle fut cependant enregistrée au parlement, non sans difficulté. L'archevêque résistait toujours, soutenu par la plupart des ordres religieux et la majorité des docteurs de Sorbonne. Le confesseur du roi, Letellier, pressait celui-ci de poursuivre le cardinal et de le faire déposer par un concile national ; l'affaire traînait en longueur à Rome ; l'archevêque avait interdit les offices sacrés à tous les jésuites de son diocèse ; la lutte était engagée sous le nom du jansénisme contre l'Église gallicane tout entière, le roi allait porter l'affaire à son lit de justice lorsqu'il tomba malade ; il ne voyait plus le cardinal de Noailles, cette rupture le troublait : « Je suis fâché de laisser les affaires de l'Église en l'état où elles sont, dit-il à ses conseillers ; j'y suis parfaitement ignorant ; vous savez, et je vous atteste que je n'y ai rien fait que ce que vous avez voulu et que j'ai fait tout ce que vous avez voulu ; c'est vous qui répondrez devant Dieu

Digitized by Google

de tout ce qui a été fait, du trop et du trop peu ; je vous en charge devant lui, et j'en ai la conscience nette ; je ne suis qu'un ignorant qui me suis abandonné à votre conduite. « Redoutable appel du roi mourant aux guides de sa conscience ; il avait dépeuplé son royaume, jeté dans l'exil, le désespoir ou le mensonge quinze cent mille de ses sujets, mais le souvenir des persécutions infligées aux protestants ne le troublait pas ; elles étaient plutôt pour lui un gage de son salut et de son acceptation devant Dieu ; il pensait à l'Église catholique, aux saints prêtres exilés ou emprisonnés, aux religieuses chassées de leur couvent, à la division des évêques, au scandale des fidèles ; le grand fardeau du pouvoir absolu apparaissait à ses regards, il cherchait à le laisser retomber sur les épaules de ceux qui l'avaient entraîné ou poussé dans cette voie funeste. Tentative vaine devant les hommes, quoi qu'en puisse décider la souveraine miséricorde de Dieu ; l'histoire a laissé peser sur Louis XIV le poids accablant des persécutions religieuses ordonnées sous son règne.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE XLVIII

LOUIS XIV. — LES LETTRES ET LES ARTS

J'ai dit que le roi Louis XIV avait eu cette fortune de se trouver au point culminant de la monarchie pure et de profiter des travaux de ses devanciers en recueillant une part de leur gloire ; il eut aussi l'honneur de s'enrichir des travaux de ses contemporains et d'attirer à lui une part de leur éclat ; je dis l'honneur et non la fortune, car il sut rester le centre du mouvement intellectuel comme de la cour, des lettres et des arts comme des affaires de l'État. Seuls le génie abrupte et solitaire de Pascal ou la malicieuse et naïve bonhomie de La Fontaine se tinrent à l'écart de l'influence du roi et de la cour ; Racine et Molière, Bossuet et Fénelon, La Bruyère et Boileau vécurent souvent auprès de Louis XIV et jouirent à divers degrés de ses faveurs ; M. de la Rochefoucauld et madame de Sévigné étaient de la cour ; Lebrun, Rigaud, Mignard peignaient pour le roi ; Perrault et Mansard construisaient le Louvre et Versailles ; les savants de tous les pays tenaient à honneur de

Digitized by Google

correspondre avec les nouvelles académies fondées en France. Louis XIV fut encore moins littérateur ou artiste qu'administrateur ou militaire, mais les lettres et les artistes comme les intendants et les généraux trouvèrent en lui le *Roi*. La puissante unité du règne est partout la même. Le roi et la nation sont en harmonie.

S'il était né plus tard, Pascal fût resté indépendant et fier, par la nature de son esprit et de son caractère comme par les attaches qu'il eut de bonne heure avec Port-Royal, où l'on n'élevait pas des courtisans ; il mourut d'ailleurs à trente-neuf ans en 1661, l'année même où Louis XIV commençait à gouverner. Né à Clermont en Auvergne, élevé chez son père et par son père, sans qu'on voulût lui laisser étudier les mathématiques, il avait déjà découvert seul les trente-deux premières propositions d'Euclide, lorsque le cardinal de Richelieu, tenant sur ses genoux la petite Jacqueline Pascal et regardant son frère, dit à M. Pascal, père des deux enfants, qui venait le remercier d'une faveur : « Prenez soin d'eux, j'en veux faire quelque chose de grand. » Naturel et puissant instinct du génie qui devinait le génie; Richelieu mourut trois ans plus tard, sans avoir rien fait pour les enfants qui l'avaient frappé, que de donner à leur père une part de l'intendance de Rouen; il les envoyait ainsi au grand Corneille, affectueusement bienveillant pour Jacqueline, mais qui ne s'occupa point de Blaise Pascal; celui-ci avait dix-sept ans, il avait déjà écrit le *Traité des Coniques* et commencé à s'occuper de « sa machine d'arithmétique », comme l'appelle sa sœur, madame Périer. A vingt-trois ans il avait cessé d'appliquer son esprit pour les sciences humaines : « lorsqu'il inventa depuis la *roulette*, ce fut sans y penser, dit madame Périer, et pour se distraire d'un grand mal de dents qu'il avait. » Il n'avait pas vingt-quatre ans que le soin de son salut et de la gloire de Dieu s'était emparé de son âme tout entière. Ce fut pour le même service qu'il composa les *Lettres provinciales*, dont la première fut écrite en six jours, et dont le style net, vif, précis, fort éloigné de la gravité un peu solennelle de Port-Royal forma la langue française comme Malherbe et Boileau formèrent la poésie. Ce fut l'impression de ses contemporains les plus difficiles dans l'art d'écrire : « Cela est excellent, cela sera goûté, » disaient les solitaires de Port-Royal, malgré les inquiétudes de M. Singlin. Plus de trente ans après la mort de Pascal, en 1689, madame de Sévigné écrivait à madame de Grignan : « Quelquefois, pour nous divertir, nous lisons les petites Lettres (à un provincial); bon Dieu, quel charme ! et comme mon

Digitized by Google

fils les lit ! Je songe toujours à ma fille et combien cet excès de justesse de raisonnement serait digne d'elle ; mais votre frère dit que vous trouvez que c'est toujours la même chose. Ah ! mon Dieu ! tant mieux, peut-on avoir un style plus parfait, une raillerie plus fine, plus naturelle, plus délicate, plus digne fille de ces dialogues de Platon qui sont si beaux ? Et lorsque après les dix premières lettres, il s'adresse aux révérends pères jésuites, quel sérieux, quelle solidité, quelle force ! quelle éloquence ! quel amour pour Dieu et pour la vérité ! quelle manière de la soutenir et de la faire entendre ! Je suis assurée que vous ne les avez jamais lues qu'en courant, grappillant les endroits plaisants, mais ce n'est point cela, quand on les lit à loisir. » Lord Macaulay, parmi tous les Anglais que j'ai connus le plus apte à juger et à goûter les littératures étrangères, tout en restant parfaitement anglais, me disait un jour : « Je ne connais parmi les modernes que deux ouvrages parfaits, auxquels il n'y ait rien à redire, ce sont les Provinciales de Pascal et les Lettres de madame de Sévigné. »

Boileau était de l'avis de lord Macaulay, au moins pour ce qui regardait Pascal. « Corbinelli m'écrivit l'autre jour, dit madame de Sévigné, le 15 janvier 1690 ; il me rendait compte d'une conversation et d'un dîner chez M. de Lamoignon : les acteurs étaient les maîtres du logis, M. de Troyes, M. de Toulon, le Père Bourdaloue, son compagnon, Despréaux et Corbinelli. On parla des ouvrages des anciens et des modernes. Despréaux soutint les anciens à la réserve d'un seul moderne qui passait à son goût et les vieux et les nouveaux. Le compagnon de Bourdaloue, qui faisait l'entendu et qui s'était attaché à Despréaux et à Corbinelli, lui demanda quel était donc ce livre si distingué dans son esprit. Despréaux ne voulut pas le nommer ; Corbinelli lui dit : « Monsieur, je vous conjure de me le dire afin que je le lise toute la nuit. » Despréaux lui répondit en riant : « Ah ! monsieur, vous l'avez lu plus d'une fois, j'en suis assuré. » Le jésuite reprend avec un air dédaigneux et presse Despréaux de nommer cet auteur si merveilleux. Despréaux lui dit : « Mon père, ne me pressez point. » Le père continue. Enfin Despréaux le prend par le bras et le serrant bien fort, lui dit : « Mon père, vous le voulez, eh bien, morbleu, c'est Pascal. — Pascal ! dit le Père, tout rouge, tout étonné, Pascal est beau autant que le faux peut l'être. — Le faux ! reprit Despréaux ! le faux ! Sachez qu'il est aussi vrai qu'il est inimitable, on vient de le traduire en trois langues. » Le père reprit : « Il n'en est pas plus vrai. » Despréaux s'échauffait et criant

Digitized by Google

comme un fou : « Quoi, mon père, direz-vous qu'un des vôtres n'a pas fait imprimer dans un de ses livres qu'un chrétien n'était pas obligé d'aimer Dieu? Osez-vous dire que cela est faux? — Monsieur, dit le Père en fureur, il faut distinguer. — Distinguer! dit Despréaux, distinguer, morbleu, distinguer! distinguer si nous sommes obligés d'aimer Dieu! » Et prenant Corbinelli par le bras, il s'enfuit au bout de la chambre, puis revenant et courant comme un forcené, il ne voulut jamais se rapprocher du Père et s'en alla rejoindre la compagnie. Ici finit l'histoire, le rideau tombe. » Le goût littéraire et la sympathie religieuse étaient d'accord chez Boileau pour exalter Pascal.

Les Provinciales ne pouvaient suffire longtemps à l'ardeur pieuse de son âme; Pascal entreprit son grand travail sur la *Vérité de la religion*. Il avait vivement pris part aux discussions de Port-Royal sur la signature du formulaire; son avis était décidé en faveur de la résistance; c'était le moment où MM. Arnauld et Nicole avaient trouvé une *restriction*, comme on disait alors, qui permettait de signer en sûreté de conscience. « M. Pascal, qui aimait la vérité par-dessus toutes choses, écrit sa nièce Marguerite Périer, qui d'ailleurs était accablé d'un mal de tête qui ne le quittait point, qui s'était efforcé pour leur faire sentir ce qu'il sentait lui-même, et qui s'était exprimé très-vivement malgré sa faiblesse, fut si pénétré de douleur qu'il se trouva mal, perdit la parole et la connaissance. Tout le monde fut surpris. On s'empressa pour le faire revenir, ensuite tous ces messieurs se retirèrent. Lorsqu'il fut tout à fait remis, madame Périer lui demanda ce qui lui avait causé cet accident. Il répondit : Quand j'ai vu toutes ces personnes-là que je regardais comme étant ceux à qui Dieu avait fait connaître la vérité et qui devaient en être les défenseurs, s'ébranler et succomber, je vous avoue que j'ai été si saisi de douleur que je n'ai pas pu la soutenir et il a fallu y succomber. » Blaise Pascal était le digne frère de Jacqueline ; chez l'un et chez l'autre, l'âme était trop ardente et trop forte pour l'enveloppe de leur corps. Presque tous les siens succombèrent jeunes. « Je suis restée seule, écrivait mademoiselle Périer, devenue par exception fort âgée, je dois dire comme Simon Machabée, le dernier de tous ses frères : Tous mes parents et tous mes frères sont morts dans le service de Dieu et dans l'amour de la vérité. Je suis restée seule, à Dieu ne plaise que je pense jamais à y manquer! »

Pascal ne put achever son ouvrage. « Dieu, qui avait inspiré à mon frère ce dessein et toutes ses pensées, écrit sa sœur, n'a pas permis

Digitized by Google

PASCAL (BLAISE)

Digitized by Google

Digitized by Google

qu'il l'ait conduit à sa perfection, pour des raisons qui nous sont inconnues. » Les dernières années de la vie de Pascal, malade depuis l'âge de dix-huit ans, furent une longue et continuelle torture, acceptée et supportée avec un austère mépris de la souffrance. Incapable de toute application, il se préoccupait uniquement de son salut et du soin des pauvres : « J'ai pensé, dit-il, à avoir céans un pauvre malade, à qui on rende les mêmes services qu'à moi, qu'on prenne une garde exprès et enfin qu'il n'y ait nulle différence de lui à moi, afin que j'aie cette consolation de savoir qu'il y a un pauvre aussi bien traité que moi, dans la confusion que je souffre de me voir dans la grande abondance de toutes les choses où je me vois. » L'esprit de M. de Saint-Cyran est là, et aussi l'esprit de l'Évangile qui faisait dire à Pascal mourant : « J'aime la pauvreté, parce que Jésus-Christ l'a aimée. J'aime les biens, parce qu'ils donnent le moyen d'en assister les misérables. » Génie unique dans l'étendue et la variété de ses facultés, appliquées avec le même éclat aux mathématiques et à la physique, à la philosophie et à la polémique, dédaignant toutes les idées préconçues, allant juste et droit au fond des choses avec une force et une élévation admirables, indépendant et libre jusque dans sa soumission volontaire à la foi chrétienne, qu'il accepte en connaissance de cause après l'avoir pesée, mesurée et sondée jusque dans ses dernières profondeurs, trop ferme et trop simple pour ne pas courber la tête devant les mystères en avouant son ignorance. « S'il n'y avait point d'obscurité, dit-il, l'homme ne sentirait pas sa corruption ; s'il n'y avait point de lumière, l'homme n'espérerait point de remède. Ainsi, il est non-seulement juste mais utile pour nous que Dieu soit caché en partie et découvert en partie, puisqu'il est également dangereux à l'homme de connaître Dieu sans connaître sa misère et de connaître sa misère sans connaître Dieu. » Les lumières de ce grand esprit l'avaient amené à accepter ses ténèbres : « On peut bien connaître qu'il y a un Dieu, sans savoir ce qu'il est, » dit-il.

En 1627, quatre ans après Blaise Pascal, comme lui dans une famille de robe, était né, à Dijon, son unique rival dans ce grand art d'écrire en prose qui fit la supériorité de la langue française. A seize ans, Bossuet prêcha dans le salon de madame de Rambouillet son premier sermon, et le grand Condé voulut assister à ses examens de théologie. Il était déjà célèbre à la cour comme prédicateur et comme polémiste lorsque le roi lui donna le titre d'évêque de Condom, en l'appelant

Digitized by Google

presque aussitôt à devenir précepteur du Dauphin. Tâche difficile et pénible pour celui qui avait déjà écrit pour Turenne l'exposition de la foi catholique, et fait l'oraison funèbre de madame Henriette et de la reine d'Angleterre. « Le roi a fort à cœur l'éducation de M. le Dauphin, écrivait à Colbert le Père Lacoüe, il la regarde comme un de ses grands coups d'État pour l'avenir. » Le Dauphin n'était pas dépourvu d'intelligence : « Monseigneur a beaucoup d'esprit, disait dans son journal intime le conseiller Le Goût de Saint-Seine, mais son esprit est caché. » L'enfant était indolent, peu empressé au travail, rudement traité par son gouverneur, le duc de Montausier, plus vertueux qu'habile dans la direction d'une éducation princière. « Oh ! s'écria Monseigneur, lorsqu'on lui annonça officiellement le projet de mariage que le roi traitait pour lui avec la princesse Christine de Bavière, nous allons voir si M. Huet (plus tard évêque d'Avranches) me voudra contraindre encore d'étudier l'ancienne géographie ! » Bossuet avait mieux compris quel devait être le but de l'éducation d'un roi : « Souvenez-vous, monseigneur, lui répétait-il sans cesse, que destiné à régner un jour sur ce grand royaume, vous êtes obligé de le rendre heureux. » Il se désolait de l'inattention de son élève : « Il y a bien à souffrir avec un esprit si inappliqué, écrivait-il au maréchal de Bellefonds : on n'a nulle consolation sensible et on marche, comme dit saint Paul, en espérance contre l'espérance. » Il avait écrit un petit traité sur l'inattention : *De Incogitantia*, dans le vain espoir d'exciter ainsi son élève au travail : « Je n'appréhende rien tant au monde, disait Louis XIV, que d'avoir un dauphin fainéant ; je préférerais de beaucoup n'avoir point de fils ! » Bossuet prévoyait les innombrables obstacles qui s'opposeraient à son œuvre. « Je vois, ce me semble, écrivait-il à ses amis, en monsieur le Dauphin, des commencements de grandes grâces, une simplicité, une droiture, un principe de bonté, parmi ses rapidités, une attention aux mystères, je ne sais quoi qui se jette au milieu de ses distractions pour le rappeler à Dieu. Vous seriez ravi si je vous disais les questions qu'il me fait et le désir qu'il fait paraître de bien servir Dieu. Mais le monde ! le monde ! le monde ! les plaisirs, les mauvais conseils, les mauvais exemples ! Sauvez-nous, Seigneur, sauvez-nous ! vous avez bien préservé les enfants de la fournaise, mais vous envoyâtes votre ange, et moi, hélas ! qui suis-je ? humilité, tremblement, enfoncement dans son néant propre ! »

Ce n'était pas à Bossuet qu'était réservé l'honneur de réussir dans la

Digitized by Google

difficile entreprise d'une éducation royale. Fénelon rencontra chez le duc de Bourgogne une nature plus indisciplinée, un caractère plus violent et des tendances plus dangereuses que Bossuet n'en eut à combattre chez le grand dauphin; mais l'esprit était plus riche et le cœur plus chaud : le précepteur était aussi plus propre à l'œuvre; Bossuet travaillait cependant consciencieusement à instruire son petit prince, étudiant pour lui et avec lui les auteurs classiques, préparant des explications grammaticales, écrivant enfin pour son instruction le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, le *Discours sur l'histoire universelle* et la *Politique tirée de l'Écriture sainte*. Le travail était vain; la hauteur même de son génie, l'étendue et la profondeur de ses vues rendaient Bossuet impropre à pénétrer dans le cœur et l'esprit d'un enfant timide, paresseux et contenu dans la crainte par le roi comme par son gouverneur. Le dauphin avait dix-neuf ans lorsque son mariage rendit Bossuet à l'Église et au monde; le roi le nomma aumônier de la dauphine et bientôt évêque de Meaux.

Ni l'assemblée du clergé et le rôle qu'il y joua, ni ses prédications fréquentes à la cour ne détournèrent Bossuet de ses devoirs d'évêque; il résidait habituellement à Meaux, entouré par ses prêtres. Le plus grand nombre de ses sermons, écrits d'avance par fragments, retrouvés de mémoire dans leur ensemble, souvent répétés avec des divergences dans le texte et le développement, furent prêchés dans la cathédrale de Meaux. Le dauphin l'y venait voir quelquefois : « Je vous prie, monsieur, lui avait-il dit un jour dans son enfance, d'avoir bien du soin de moi pendant que je suis petit; j'en aurai bien de vous quand je serai grand. » Assuré de la droiture du prêtre et du tact délicat de l'homme, le roi appelait Bossuet dans les conjonctures délicates de sa vie. On raconte que ce fut l'évêque de Meaux qui le dissuada de rendre public son mariage avec madame de Maintenon. Plus soucieuse du pouvoir que de l'éclat, elle ne lui en conserva point de rancune; au milieu des tendances diverses de la cour, partagée entre le jansénisme et le quiétisme, ce fut à la simple doctrine de l'Église catholique, représentée par Bossuet, qu'elle resta pratiquement attachée. Esprit droit et ferme, cœur un peu sec, madame de Maintenon ne pouvait se laisser entraîner aux sublimes exagérations des jansénistes ni aux rêveries pieuses de madame Guyon; les jésuites avaient de l'action sur elle, sans qu'elle leur fût asservie; cette action s'accrut après la mort de Bossuet. La direction de l'évêque de Meaux répondait en effet aux besoins des âmes

Digitized by Google

pieuses et sincères sans exaltation; moins ardent dans sa foi et moins absolu dans sa pratique religieuse que M. de Saint-Cyran et Port-Royal, moins rigide dans ses exigences que le P. Bourdaloue, capable à certains jours d'idées mystiques, comme le prouvent ses lettres à la sœur Cornuau, il ne se laissait pas séduire par les vagues extases de l'amour pur; il avait l'esprit assez grand pour dire, comme la mère Angélique Arnauld : « Je suis de l'ordre de tous les saints et tous les saints sont de mon ordre; » mais ses préférences allaient toujours aux saints et aux docteurs qui n'avaient exagéré aucune tendance religieuse et qui avaient su s'en tenir à l'esprit de la règle et de la foi pratiques. Admirable génie, découvrant par éclairs et comme par instinct les vérités les plus profondes de la nature humaine et les exprimant dans un style incomparable, forçant, étreignant la langue pour lui faire rendre sa pensée, s'élançant d'un bond à l'élévation la plus sublime par les termes les plus simples qu'il entraînait pour ainsi dire avec lui, les arrachant à leur signification naturelle et propre; « la voilà malgré ce grand cœur, cette princesse si admirée et si chérie; la voilà telle que la mort nous l'a faite ! » Bossuet seul a su trouver de pareils accents.

Il écrivait sans relâche, tout en prêchant à Meaux et à Paris, en faisant les oraisons funèbres de la reine Marie-Thérèse, de la princesse Palatine, de Michel Le Tellier et du prince de Condé; l'édit de Nantes venait d'être révoqué; la controverse avec les ministres protestants, Claude et Jurieu en tête, occupait une grande place dans la vie de l'évêque de Meaux; il écrivit alors l'*Histoire des variations*, souvent injuste et violente, toujours habile dans ses attaques contre la Réforme; il ne portait pas d'ardeur dans la persécution, tout en admettant sans réserve les doctrines universellement répandues alors dans le catholicisme : « Je déclare, écrivait-il à M. de Bâville, que je suis et que j'ai toujours été du sentiment, premièrement, que les princes peuvent contraindre par des lois pénales tous les hérétiques à se conformer à la profession et aux pratiques de l'Église catholique; deuxièmement, que cette doctrine doit passer pour constante dans l'Église, qui non-seulement a suivi, mais encore demandé de semblables ordonnances des princes. » Il s'opposait en même temps à la contrainte qu'on imposait aux nouveaux convertis pour les obliger d'aller à la messe, sans exiger d'eux aucun autre acte religieux. « Quand les empereurs ont imposé une pareille obligation aux donatistes, écrivait-il à l'évêque de Mirepoix, c'est en supposant qu'ils étaient convertis ou se convertiraient; mais les hérétiques d'à

Digitized by Google

BOSSUET (JACQUES-BÉNIGNE), ÉVÊQUE DE MEAUX

D'après Hyacinthe Rigaud. (Musée du Louvre.)

Digitized by Google

Digitized by Google

présent, qui se déclarent en ne faisant point leurs pâques, doivent plutôt être empêchés que contraints à assister aux mystères, d'autant plus qu'il paraît que c'est une suite de les contraindre aussi pour faire leurs pâques, ce qui est expressément donner lieu à des sacriléges affreux. On pourrait les contraindre aux instructions, mais, selon les connaissances que j'ai, cela n'avancera guère, et je crois qu'il faut se réduire à trois choses, l'une de les obliger d'envoyer leurs enfants aux écoles; faute de quoi, chercher le moyen de les leur ôter; l'autre de demeurer ferme sur les mariages; la dernière de prendre un grand soin de connaître en particulier ceux de qui on peut bien espérer, et de leur procurer des instructions solides et de véritables éclaircissements; le reste doit être l'effet du temps et de la grâce de Dieu; je n'y sais rien davantage » Vers la même époque, Fénelon, occupé des missions du Poitou, aussi convaincu que l'évêque de Meaux du droit des souverains sur la conscience des fidèles comme du terrible danger de l'hypocrisie, écrivait à Bossuet en lui racontant qu'il avait demandé la retraite des troupes dans tous les pays qu'il parcourait : « Ce n'est pas une petite affaire de changer les sentiments de tout un peuple. Quelle difficulté devaient trouver les apôtres pour changer la face de l'univers, vaincre toutes les passions et établir une doctrine jusqu'alors inouïe, puisque nous ne saurions persuader les ignorants par des passages clairs et formels qu'ils lisent tous les jours, en faveur de la religion de leurs ancêtres, et que l'autorité même du roi remue toutes les passions pour nous rendre la persuasion plus facile ! Les restes de cette secte vont tomber peu à peu dans une indifférence de religion pour tous les exercices extérieurs qui doit faire trembler. Si l'on voulait leur faire abjurer le christianisme et suivre l'Alcoran, il n'y aurait qu'à leur montrer des dragons ; pourvu qu'ils s'assemblent la nuit et qu'ils résistent à toute instruction, ils croient avoir assez fait. » Le cardinal de Noailles était du même avis que Bossuet et Fénelon : « Le roi aura de la peine à décider contre votre opinion dans ce qui regarde les nouveaux convertis, lui écrit madame de Maintenon, cependant la plus générale est de les forcer d'assister à la messe. Il semble que votre avis soit une condamnation de tout ce qu'on a fait jusqu'ici contre ces pauvres gens : on n'aime pas à revenir de si loin, et l'on a toujours cru qu'il leur fallait pourtant une religion. » En vain la liberté de conscience et ses inviolables droits étaient encore mal compris par les plus nobles esprits, la sincérité et l'élévation d'âme des grands évêques répugnaient in-

Digitized by Google

stinctivement à l'hypocrisie qu'engendrait la persécution ; l'adoucissement tacite des rigueurs contre les réformés, de 1688 à 1700, fut le fruit des représentations de Bossuet, de Fénelon et du cardinal de Noailles. Madame de Maintenon écrivait alors à l'un de ses parents : « Vous êtes converti, ne vous mêlez plus de convertir les autres. Je vous avoue que je n'aime point à me charger envers Dieu et envers le roi de toutes ces conversions-là. »

En même temps que les traités de controverse, les *Élévations sur les mystères* et les *Méditations sur l'Évangile* furent écrites à Meaux, entraînant l'évêque vers les régions sereines de la foi suprême. Là il aurait pu rencontrer ces réformés, si acharnés comme lui à la lutte, attachés au fond comme lui, pour la vie et la mort, aux mystères et aux clartés d'une commune espérance. « Quand Dieu nous fera la grâce d'entrer au paradis, disait saint Bernard, nous serons surtout surpris de n'y trouver pas quelques-uns de ceux que nous y croyions rencontrer et d'en trouver d'autres que nous n'attendions pas. » Bossuet entrevit un moment cette vérité supérieure ; de concert avec Leibnitz, grand esprit plus étendu dans ses connaissances et moins ferme que lui dans sa foi religieuse, il entreprit de réconcilier les communions catholiques et les protestantes dans une même foi. Les difficultés étaient insurmontables des deux parts ; la tentative resta sans succès.

L'évêque de Meaux venait de triompher dans l'affaire du quiétisme, rompant avec Fénelon les nœuds de leur ancienne amitié, et plus préoccupé de défendre la saine doctrine de l'Église que de la crainte de blesser un ami, sincère et modeste dans ses rapports avec lui, humblement soumis aux décrets de la cour de Rome. L'archevêque de Cambrai était exilé dans son diocèse, Bossuet était malade à Meaux, travaillant cependant encore, approfondissant chaque jour cette grande étude de l'Écriture sainte et des Pères de l'Église qui éclate partout dans ses écrits. Il avait la pierre et souffrait cruellement sans permettre qu'on l'opérât. A son lit de mort, entouré par ses neveux et ses vicaires, il repoussait avec mépris tous les éloges de sa vie épiscopale : « Parlez-moi des vérités nécessaires, » disait-il, conservant jusqu'au bout la simplicité d'un esprit grand et ferme, accoutumé à se détourner des apparences et des doctrines secondaires pour embrasser les puissantes réalités du temps et de l'éternité. Il mourut à Paris le 12 avril 1704, au moment où renaissaient les troubles de l'Église. La consternation fut grande parmi les évêques de France, habitués à se diriger d'après

Digitized by Google

ses avis. « On s'étonna de ce que ce mortel était mort. » Bossuet avait soixante-treize ans.

Un mois plus tard, le 13 mai, le P. Bourdaloue mourait à son tour, modèle de logique serrée et d'austérité morale, dans une éloquence rigide et mâle, si pénétré de la misère des efforts humains, qu'il disait en mourant : « Mon Dieu, j'ai abusé de la vie, il est juste que vous la repreniez. « Seul Fénelon restait au premier rang, que Massillon ne lui disputait pas encore. Malebranche vivait retiré dans sa cellule de l'Oratoire, ne parlant guère, écrivant ses *Recherches sur la vérité* et ses *Entretiens sur la métaphysique*, engagé dans toutes les discussions philosophiques, plus téméraire dans sa pensée qu'il ne le savait et ne le voulait, sincère et naturel dans ses méditations comme dans son style. Malgré l'éloquence de Fléchier dans quelques oraisons funèbres, la postérité a fait justice de la modestie de l'archevêque de Cambrai, disant à la mort de l'évêque de Nîmes, en 1710 : « Nous avons perdu notre maître. » Dans sa retraite ou son exil, après la mort de Bossuet, c'était autour de Fénelon que se concentrait l'éclat de l'épiscopat français, dès longtemps revenu au respect et à l'admiration qu'il méritait.

Fénelon était né en Périgord, dans le château de Fénelon, le 6 août 1651. Comme le cardinal de Retz, il appartenait à une ancienne et noble maison et fut destiné dès sa jeunesse à l'Église. Élevé au séminaire de Saint-Sulpice, que venait de fonder M. Olier, il conçut un instant le projet de se consacrer aux missions étrangères; la faiblesse de sa santé et l'opposition de sa famille l'en détournèrent bientôt, mais il conserva pour la prédication de l'Évangile parmi les païens un attrait qui se peint tout entier dans l'un des rares sermons qu'on a conservés de lui. Il s'était modestement tenu à l'écart, occupé de confirmer dans leur conversion les *nouvelles catholiques* ou de prêcher aux protestants du Poitou; il n'avait écrit que son *Traité de l'éducation des filles*, destiné à la famille du duc de Beauvilliers, et un livre sur le *ministère du pasteur*. Il était mal auprès d'Harlay, l'archevêque de Paris, qui lui avait sèchement dit un jour : « Vous voulez être oublié, monsieur l'abbé, et vous le serez; » néanmoins, lorsque Louis XIV choisit le duc de Beauvilliers pour gouverneur de son petit-fils, le duc de Bourgogne, le duc appela aussitôt Fénelon, alors âgé de trente-huit ans, à l'importante charge de précepteur.

Autant le grand dauphin, doué d'une intelligence ordinaire, était indolent et faible, autant son fils était violent, ardent, indomptable :

Digitized by Google

« M. le duc de Bourgogne, dit Saint-Simon, naquit terrible, et dans sa première jeunesse il fit trembler. Dur, colère, jusqu'aux derniers emportements contre les choses inanimées, impétueux avec fureur, incapable de souffrir la moindre résistance, même des heures et des éléments, sans entrer dans des fougues à faire craindre que tout se rompît dans son corps; opiniâtre à l'excès, passionné pour tous les plaisirs, la bonne chère, la chasse avec fureur, la musique avec une sorte d'emportement et le jeu encore, où il ne pouvait supporter d'être vaincu; souvent farouche, naturellement porté à la cruauté, barbare en raillerie, saisissant les ridicules avec une justesse qui assommait; de la hauteur des nues, il ne regardait les hommes que comme des atomes avec qui il n'avait aucune ressemblance, quels qu'ils fussent. A peine les princes ses frères lui paraissaient intermédiaires entre lui et le genre humain, quoiqu'on eût toujours affecté de les élever tous trois dans une égalité parfaite; l'esprit, la pénétration, brillaient en lui de toutes parts, jusque dans ses emportements; ses reparties étonnaient, ses réponses tendaient toujours au juste et au profond, même dans ses fureurs; il se jouait des connaissances les plus abstraites, l'étendue et la vivacité de son esprit étaient prodigieuses et l'empêchaient de s'appliquer à une seule chose à la fois, jusqu'à l'en rendre incapable. »

Sincèrement chrétien et prêtre, Fénelon comprit dès l'abord que la religion seule pouvait triompher de ce naturel terrible; le duc de Beauvilliers, aussi sincère et aussi chrétien que lui, sans beaucoup d'esprit, se laissait modestement guider; tous les mobiles les plus puissants sur une âme généreuse, l'honneur, la confiance, la crainte et l'amour de Dieu, furent employés les uns après les autres pour amener le prince à se vaincre lui-même; il n'avait que huit ans, et Fénelon n'était auprès de lui que depuis quelques mois, lorsque l'enfant lui remit un jour entre les mains l'engagement suivant :

« Je promets, foi de prince, à M. l'abbé de Fénelon, de faire sur-le-champ ce qu'il m'ordonnera et de lui obéir dans le moment qu'il me commandera quelque chose, et, si j'y manque, je me soumets à toutes sortes de punitions et de déshonneurs.

« Fait à Versailles le 29 novembre 1689.

« *Signé :* Louis. »

L'enfant s'oubliait cependant et retombait dans ses fureurs; comme son précepteur lui reprochait un jour une faute grave, il s'emporta

Digitized by Google

jusqu'à lui dire : « Non, non, monsieur, je sais qui je suis et ce que vous êtes. » Fénelon ne répondit pas; froid et grave, il laissa le jour s'achever et la nuit se passer sans témoigner à son élève ni ressentiment ni affection; le duc de Bourgogne était à peine réveillé le lendemain que son précepteur entra chez lui : « Je ne sais, monsieur, lui dit-il, si vous vous souvenez de ce que vous m'avez dit hier, que vous savez ce que vous êtes et ce que je suis ; il est de mon devoir de vous apprendre que vous ignorez l'un et l'autre. Vous vous imaginez, monsieur, être plus que moi ; quelques valets, sans doute, vous l'ont dit, et moi je ne crains pas de vous dire, puisque vous m'y forcez, que je suis plus que vous. Vous comprenez assez qu'il n'est pas ici question de naissance. Vous regarderiez comme un insensé celui qui prétendrait se faire un mérite de ce que la pluie du ciel a fertilisé sa moisson sans arroser celle de son voisin. Vous ne seriez pas plus sage si vous vouliez tirer vanité de votre naissance qui n'ajoute rien à votre mérite personnel ; vous ne sauriez douter que je suis au-dessus de vous par les lumières et les connaissances. Vous ne savez rien que ce que je vous ai appris, et ce que je vous ai appris n'est rien comparé à ce qu'il me resterait à vous apprendre. Quant à l'autorité, vous n'en avez aucune sur moi, et je l'ai moi-même, au contraire, pleine et entière sur vous; le roi et Monseigneur vous l'ont dit assez souvent. Vous croyez peut-être que je m'estime fort heureux d'être pourvu de l'emploi que j'exerce auprès de vous; désabusez-vous encore, Monsieur, je ne m'en suis chargé que pour obéir au roi et faire plaisir à monseigneur, et nullement pour le pénible avantage d'être votre précepteur, et, afin que vous n'en doutiez pas, je vais vous conduire chez Sa Majesté pour la supplier de vous en donner un autre, dont je souhaite que les soins soient plus heureux que les miens. »

La colère du duc de Bourgogne était passée, il éclata en sanglots : « Ah! monsieur, s'écriait-il, je suis désespéré de ce qui s'est passé hier; si vous parlez au roi, vous me ferez perdre son amitié; si vous m'abandonnez, que pensera-t-on de moi? Je vous promets... je vous promets... que vous serez content de moi, mais promettez-moi... »

Fénelon ne promit rien, il resta et son empire fut à jamais fondé dans l'âme de son élève. Le jeune prince n'oubliait pas ce qu'il était, mais il avait compris la supériorité de son maître. « Je laisse le duc de Bourgogne derrière la porte, avait-il coutume de dire, et je ne suis plus avec vous que le petit Louis. »

Digitized by Google

En même temps que Fénelon, Dieu avait pris possession de l'âme du duc de Bourgogne. « Depuis sa première communion, nous avons vu disparaître peu à peu tous les défauts qui, dans son enfance, nous donnaient de grandes inquiétudes pour l'avenir, écrit madame de Maintenon. Sa piété l'a tellement métamorphosé, que, d'emporté qu'il était, il est devenu modéré, doux, complaisant; on dirait que c'est là son caractère et que la vertu lui est naturelle. » — « Toutes ses fureurs et ses dépits fléchissent au seul nom de Dieu, disait Fénelon; un jour qu'il était en très-mauvaise humeur, et qu'il voulait cacher dans sa passion ce qu'il avait fait en désobéissant, je le pressai de me dire la vérité devant Dieu; alors il se mit en grande colère et s'écria : « Pourquoi « me le demandez-vous devant Dieu? Eh bien, puisque vous me deman- « dez ainsi, je ne puis pas vous désavouer que j'ai fait cette faute. » Il était comme hors de lui par l'excès de la colère, et cependant la religion le dominait tellement qu'elle lui arrachait un aveu si pénible. » « De cet abîme, écrit le duc de Saint-Simon, sortit un prince affable, doux, humain, modéré, patient, modeste, humble et austère pour soi, tout appliqué à ses obligations et les comprenant immenses; il ne pensa plus qu'à allier les devoirs de fils et de sujet à ceux auxquels il se voyait destiné. »

« De cet abîme » sortit aussi un prince singulièrement instruit, aimant l'étude, goûtant délicatement les lettres, passionné pour la science; Fénelon se servit, pour son instruction, des grands travaux composés par Bossuet pour l'éducation de son père, en y ajoutant des écrits plus appropriés à son âge; il composa pour lui les *Fables* et les *Dialogues des Morts*, une *Histoire de Charlemagne* qui a péri. Dans ses récits, même imaginaires, il se préoccupait avant tout de la vérité. « Il vaut mieux laisser une histoire dans toute sa sécheresse que de l'égayer aux dépens de la vérité, » disait-il. La souplesse et la richesse de son esprit le défendaient assez contre l'ennui, la vivacité de ses impressions littéraires se communiquait à son élève : « J'ai vu, dit Fénelon dans sa lettre à l'Académie française, j'ai vu un jeune prince, à huit ans, saisi de douleur à la vue du péril du petit Joas, je l'ai vu impatient de ce que le grand prêtre cachait à Joas son nom et sa naissance; je l'ai vu pleurer amèrement en écoutant ces vers :

« Oh! miseram Euridicen anima fugiente vocabat,
Euridicen toto referebant flumine ripæ. »

Digitized by Google

L'âme et l'esprit de Fénelon étaient sympathiques; en écrivant pour le grand dauphin, Bossuet répondait à sa propre pensée, jamais à celle de l'enfant qu'il était chargé d'élever.

Fénelon écrivait aussi *Télémaque*. « C'est, dit-il lui-même, une narration fabuleuse en forme de poëme héroïque, comme ceux d'Homère ou de Virgile, où j'ai mis les principales actions qui conviennent à un prince que sa naissance destine à régner. Je l'ai fait dans un temps où j'étais charmé des marques de confiance et de bonté dont le roi me comblait; il aurait fallu que j'eusse été non-seulement l'homme le plus ingrat, mais encore le plus insensé pour y vouloir faire des portraits satiriques et insolents; j'ai horreur de la seule pensée d'un tel dessein. Il est vrai que j'ai mis dans ces aventures toutes les vérités nécessaires pour le gouvernement et tous les défauts qu'on peut avoir dans la puissance souveraine, mais je n'en ai marqué aucun avec une affectation qui tende à aucun portrait ni caractère. Plus on lira cet ouvrage, plus on verra que j'ai voulu dire tout sans peindre personne de suite; c'est même une narration faite à la hâte, à morceaux détachés et par diverses reprises; je n'ai songé qu'à amuser M. le duc de Bourgogne, et à l'instruire en l'amusant, sans vouloir jamais donner cet ouvrage au public. »

Télémaque fut publié sans nom d'auteur et par une indiscrétion du copiste, le 6 avril 1699. Fénelon était exilé dans son diocèse; le bruit public lui attribua bientôt l'ouvrage; les *Maximes des saints* venaient d'être condamnées, le *Télémaque* fut saisi, les imprimeurs punis; quelques exemplaires avaient échappé à la police : le livre fut réimprimé en Hollande; l'Europe entière le lut, y trouvant les allusions et les sous-entendus dont se défendait Fénelon. Louis XIV fut plus que jamais irrité contre l'archevêque. « Je ne puis pardonner à M. de Cambrai d'avoir composé le *Télémaque*, » disait madame de Maintenon. La disgrâce de Fénelon, commencée par les *Maximes des saints* sur l'*amour pur*, fut confirmée par son tableau idéal de la puissance royale. Chimérique dans ses théories de gouvernement, exalté dans ses doctrines pieuses, Fénelon apportait, dans la conduite de sa vie comme dans ses directions pratiques à ses amis, une sagesse, une prudence, un tact qui démentaient singulièrement les libres rêveries de son esprit ou de son cœur. Il garda le silence en présence des éloges et des critiques du *Télémaque*. « Je n'ai aucun besoin ni aucun désir de changer ma situation, disait-il; je commence à être vieux et je suis infirme, il ne faut

Digitized by Google

point que mes amis se commettent jamais ni fassent aucun pas douteux pour mon compte. Je n'ai jamais cherché la cour, on m'y a fait aller. J'y ai demeuré près de dix ans sans m'ingérer, sans faire un seul pas pour moi, sans demander la moindre grâce, sans me mêler d'aucune affaire et me bornant à répondre selon ma conscience sur les choses dont on me parlait. On m'a renvoyé, c'est à moi à demeurer en paix dans ma place. Je ne doute point qu'outre l'affaire de mon livre condamné, on n'ait employé contre moi, dans l'esprit du roi, la politique de *Télémaque*, mais je dois souffrir et me taire. »

Tout se taisait autour du roi Louis XIV; ce fut seulement le 22 décembre 1701, quatre ans après le départ de Fénelon, que le duc de Bourgogne crut pouvoir lui écrire dans le plus grand secret : « Enfin, mon cher archevêque, je trouve une occasion favorable de rompre le silence où j'ai demeuré depuis quatre ans. J'ai souffert bien des maux depuis, mais un des plus grands a été celui de ne pouvoir point vous témoigner ce que je sentais pour vous pendant ce temps et que mon amitié augmentait par vos malheurs au lieu d'en être refroidie. Je pense avec un vrai plaisir au temps où je pourrai vous revoir, mais je crains que ce temps ne soit encore bien loin. Il faut s'en remettre à la volonté de Dieu, de la miséricorde duquel je reçois toujours de nouvelles grâces. Je lui ai été plusieurs fois infidèle depuis que je ne vous ai vu, mais il m'a toujours fait la grâce de me rappeler à lui, et je n'ai point, Dieu merci, été sourd à sa voix. Je continue à étudier tout seul, quoique je ne le fasse plus en forme depuis deux ans, et j'y ai plus de goût que jamais. Mais rien ne me fait plus de plaisir que la métaphysique et la morale, et je ne saurais me lasser d'y travailler. J'en ai fait quelques petits ouvrages que je voudrais bien être en état de vous envoyer, afin que vous les corrigeassiez comme vous faisiez autrefois à mes thèmes. Je ne vous dirai point ici combien je suis révolté moi-même contre tout ce qu'on a fait à votre égard, mais il faut se soumettre à la volonté de Dieu et croire que tout cela est arrivé pour notre bien. Adieu, mon cher archevêque, je vous embrasse de tout mon cœur, je vous demande vos prières et votre bénédiction. — Louis. »

« Je ne vous parle que de Dieu et de vous, répondit Fénelon dans une lettre pleine de sages et tendres conseils, il n'est pas question de moi. J'ai, Dieu merci, le cœur en paix : ma plus rude croix est de ne vous point voir, mais je vous porte sans cesse devant Dieu dans une présence

Digitized by Google

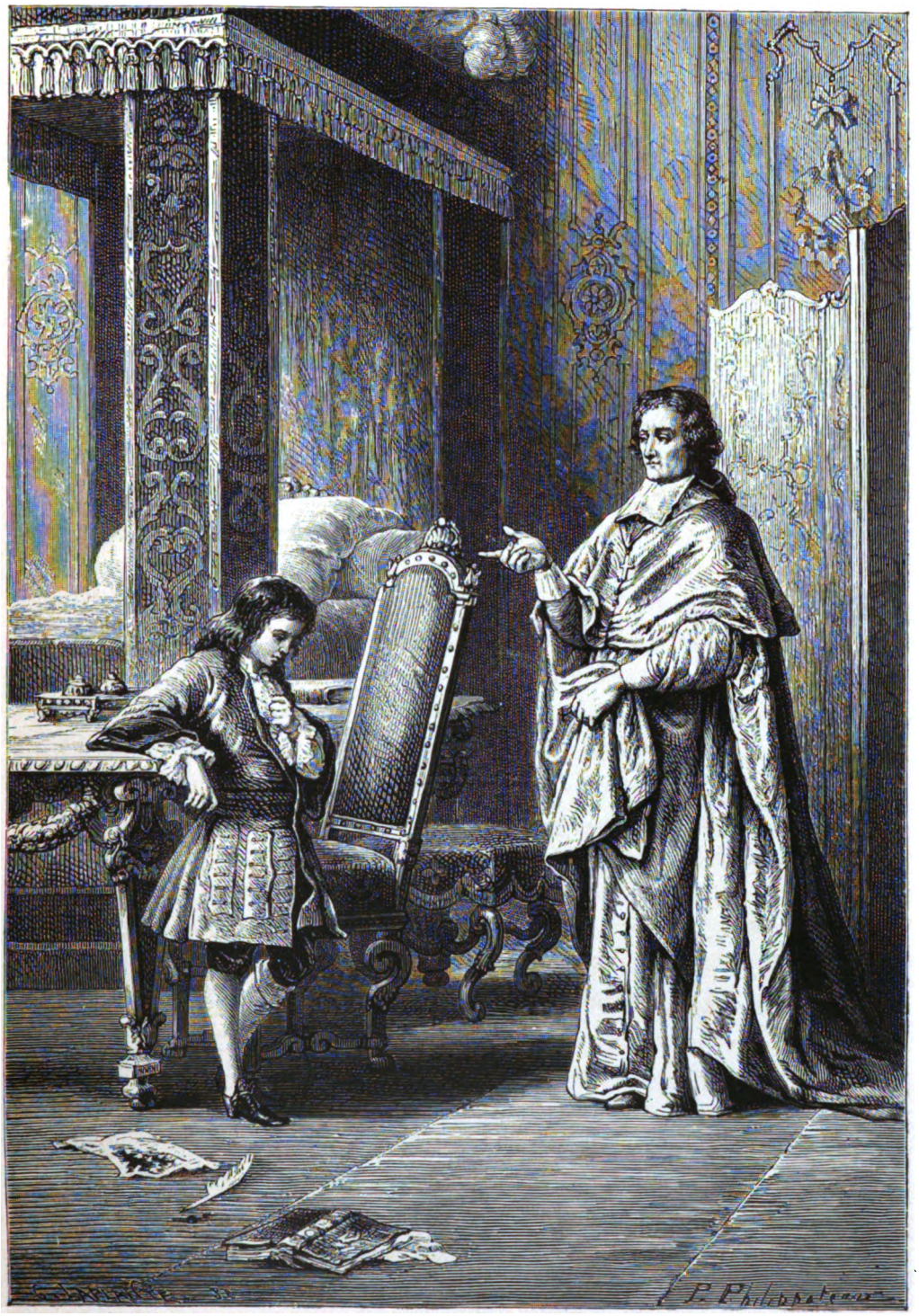

FÉNELON ET LE DUC DE BOURGOGNE

Digitized by Google

Digitized by Google

plus intime que celle des sens. Je donnerais mille vies comme une goutte d'eau pour vous voir tel que Dieu vous veut. »

L'année suivante, en 1702, le roi donna au duc de Bourgogne le commandement de l'armée de Flandre; il écrivit à Fénelon : « Je ne puis me sentir si près de vous sans en témoigner ma joie, et, en même temps, celle que me cause la permission que le roi m'a donnée de vous voir en passant; il y a mis néanmoins la condition de ne point vous voir en particulier. Je suivrai cet ordre, et néanmoins je pourrai vous entretenir autant que je voudrai, puisque j'aurai avec moi Saumery, qui sera le tiers de notre première entrevue après cinq ans de séparation. » L'archevêque se préparait à quitter Cambrai pour ne point gêner le passage du prince; il resta, ne voyant le duc de Bourgogne qu'en présence de plusieurs témoins; comme il lui présentait la serviette au souper, le prince éleva la voix, et, se tournant vers son ancien maître, avec un touchant souvenir des colères de son enfance : « Je sais ce que je vous dois, dit-il, vous savez ce que je vous suis. »

La correspondance continua, confiante et déférente de la part du prince, tendre, sympathique, prévoyante et paternelle de la part de l'archevêque, de plus en plus préoccupé des dangers et des tentations auxquels son prince était exposé à mesure qu'il le voyait plus rapproché du trône et plus encensé du monde. « Il faut devenir le conseil de Sa Majesté, lui écrivit-il à la mort du grand dauphin; le père des peuples, la consolation des affligés, le défenseur de l'Église; il faut écarter les flatteurs, s'en défier, distinguer le mérite, le chercher, le prévenir, écouter tout, ne croire rien sans preuve et se rendre supérieur à tout, puisqu'on se trouve au-dessus de tous. Il faut vouloir être le père et non le maître. Il ne faut point que tous soient à un seul, mais un seul doit être à tous pour faire leur bonheur.» Solennelle et touchante peinture d'un monarque absolu, soumis à Dieu et cherchant sa seule volonté. Fénelon l'avait inspirée de bonne heure à son élève, celui-ci paraissait sur le point de la réaliser; Dieu brisa tout d'un coup tant de belles espérances. « Tous mes liens sont rompus, disait Fénelon, je ne vis plus que d'amitié et c'est l'amitié qui me fera mourir; nous retrouverons bientôt ce que nous n'avons pas perdu; nous nous en approchons tous les jours à grands pas: encore un peu, et il n'y aura plus de quoi pleurer. » Huit jours plus tard, il était mort, laissant à ses amis, si diminués déjà par la mort, un vide immense, et à ses adversaires eux-mêmes

Digitized by Google

le sentiment d'une grande perte : « Je suis fâché de la mort de M. de Cambrai, écrivait madame de Maintenon le 10 janvier 1715; c'est un ami que j'avais perdu par le quiétisme, mais on prétend qu'il aurait pu faire du bien dans le concile si on pousse les choses jusque-là. » Fénelon ne s'était pas trompé lorsqu'il écrivait naguère à madame de Maintenon, qui le consultait sur ses défauts : « Vous êtes bonne à l'égard de ceux pour qui vous avez du goût et de l'estime, mais vous êtes froide dès que ce goût vous manque; quand vous êtes sèche, votre sécheresse va assez loin, et lorsque vous commencez à vous défier, votre cœur s'éloigne trop brusquement de ceux auxquels vous aviez montré de la confiance. »

Fénelon n'avait jamais témoigné aucune préoccupation littéraire; il écrivit pour ses amis ou pour le duc de Bourgogne, prodiguant les trésors de son esprit et de son âme dans ses lettres de direction spirituelle, composant, pour convaincre le duc d'Orléans, son *Traité de l'existence de Dieu*, indifférent à la conservation des sermons qu'il prêchait chaque dimanche, plus attentif aux plans de gouvernement qu'il adressait au jeune dauphin qu'à la publication de ses ouvrages. Plusieurs ne furent recueillis qu'après sa mort. En faisant son éloge à l'Académie française, ni M. de Boze, qui lui succéda, ni M. Dacier, directeur de l'Académie, n'osèrent prononcer le nom du *Télémaque*. Spirituel « à faire peur » dans le plus intime détail de ses écrits, riche, abondant, harmonieux, non sans quelques longueurs, le style de Fénelon est l'image de son caractère; parfois un peu subtil et enveloppé comme l'esprit du prélat, il touche et pénètre sans éclat et sans frapper de grands coups. « Les grâces coulaient de ses lèvres, disait le chancelier d'Aguesseau, et il semblait traiter les plus grands sujets pour ainsi dire en se jouant; les plus petits s'ennoblissaient sous sa plume et il eût fait naître des fleurs du sein des épines. Une noble singularité, répandue sur toute sa personne, et je ne sais quoi de sublime dans le simple, ajoutaient à son caractère un certain air de prophète. Toujours original, toujours créateur, il n'imitait personne et paraissait lui-même inimitable. » Son dernier acte fut une lettre adressée au P. Le Tellier pour être communiquée au roi : « Je viens de recevoir l'extrême-onction, c'est dans cet état, mon révérend Père, où je me prépare à paraître devant Dieu que je vous prie instamment de représenter au roi mes véritables sentiments. Je n'ai jamais eu que docilité pour l'Église et qu'horreur des nouveautés qu'on m'a imputées. J'ai reçu la condamnation de mon

Digitized by Google

livre avec la simplicité la plus absolue. Je n'ai jamais été un seul moment dans ma vie sans avoir pour la personne du roi la plus vive reconnaissance, le zèle le plus ingénu, le plus profond respect et l'attachement le plus inviolable. Je prends la liberté de demander à Sa Majesté deux grâces qui ne regardent ni ma personne ni aucun des miens. La première est qu'il ait la bonté de me donner un successeur pieux, régulier, bon et ferme contre le jansénisme, lequel est prodigieusement accrédité sur cette frontière. L'autre grâce est qu'il ait la bonté d'achever avec mon successeur ce qui n'a pu être achevé avec moi pour messieurs de Saint-Sulpice. Je souhaite à Sa Majesté une longue vie dont l'Église aussi bien que l'État ont infiniment besoin. Si je puis aller voir Dieu, je lui demanderai souvent ces grâces. »

Redoutable puissance de la majesté souveraine, active encore au lit de mort des plus grands et des plus nobles esprits, préoccupant Fénelon expirant des bonnes grâces d'un monarque bientôt mourant comme lui !

Je repasse dans ma pensée trois grands esprits : Pascal, Bossuet, Fénelon, laïque et évêques, également absorbés par les grands problèmes de la vie et de l'immortalité humaines; grands et féconds à des degrés divers, ils servirent tous la même cause; en défendant ou en attaquant le jansénisme et le quiétisme, le philosophe solitaire ou les prélats engagés dans la cour ou dans la direction des hommes, tous serviteurs de Dieu au nom des plus grands intérêts de l'âme, restèrent uniques dans leur temps, et sans héritiers comme sans devanciers.

Je sors du désert et de l'Église, je rentre dans le monde et j'y rencontre aussitôt des femmes, une seule au premier rang, Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, née à Paris le 5 février 1627, cinq mois avant Bossuet. Comme un assez grand nombre de femmes en Italie au seizième siècle, et en France au dix-septième, elle avait reçu une éducation soignée, elle savait l'italien, le latin et l'espagnol, elle avait eu pour maîtres Ménage et Chapelain, et elle contracta de bonne heure un goût sérieux pour les lectures fortes, qu'elle dut à son penchant pour les jansénistes et Port-Royal. Veuve à vingt-cinq ans d'un très-médiocre mari, elle ne voulut pas tenter de nouveau l'aventure. Avant de se faire tuer en duel, M. de Sévigné avait fort entamé le bien de sa femme, qui lui avait cependant apporté plus de cinq cent mille livres. Madame de Sévigné avait deux enfants ; elle résolut de les élever, de rétablir leur fortune et de n'aimer qu'eux et ses amis. Elle en eut beau-

Digitized by Google

coup, souvent très-épris d'elle ; tous lui restèrent fidèles et elle n'en abandonna aucun, soit qu'ils fussent accusés et condamnés comme Fouquet, ou perfides et cruels comme son cousin M. de Bussy-Rabutin. Du commerce le plus sûr et le plus aimable, toujours prête à prendre part aux joies comme aux soucis de ceux qu'elle honorait de son amitié, sans que cette sympathie un peu superficielle troublât le fond de son âme, elle n'eut dans sa vie qu'une véritable passion, qu'elle n'a fait partager à personne. Sa fille, madame de Grignan, la *plus jolie fille de France*, spirituelle, vertueuse, habile en affaires, apparaît dans les lettres de sa mère quinteuse, inégale et quelquefois un peu sèche ; madame de Sévigné est une amie qu'on relit sans cesse, dont on partage les émotions, à laquelle on demande une heure de distraction et de charmante causerie ; on n'a point envie de causer avec madame de Grignan, on l'abandonne volontiers à l'exclusive tendresse de sa mère, en lui sachant cependant un gré infini d'avoir existé, puisque sa mère lui a écrit. Les lettres de madame de Sévigné à sa fille sont supérieures à toutes ses autres lettres, quelque séduisantes qu'elles soient ; lorsqu'elle écrit à M. de Pomponne, à M. de Coulanges, à M. de Bussy, le style est moins familier, le cœur moins ouvert, l'âme moins émue ; elle écrit à sa fille comme elle lui parlait ; ce ne sont point des lettres, c'est une conversation animée et charmante, touchant à tout, embellissant tout par une incomparable grâce. Elle maria sa fille au comte de Grignan en janvier 1669 ; l'année suivante, son gendre fut nommé lieutenant général du roi en Provence ; il devait y tenir la place du duc de Vendôme, trop jeune pour s'acquitter de sa charge de gouverneur. Au mois de janvier 1671, M. de Grignan emmena sa femme à Aix : il était Provençal, il aimait sa province, son château de Grignan et sa femme ; madame de Sévigné se vit condamnée à se séparer de cette fille qu'elle aimait uniquement : « J'ai beau chercher ma chère fille, je ne la trouve plus, et tous les pas qu'elle fait l'éloignent de moi. Je m'en allai à Sainte-Marie, toujours pleurant et toujours mourant, il me semblait qu'on m'arrachait le cœur et l'âme, et en effet, quelle rude séparation ! Je demandai la liberté d'être seule ; on me mena dans la chambre de madame du Housset, on me fit du feu. Agnès me regardait sans parler ; c'était notre marché, j'y passai jusqu'à cinq heures sans cesser de sangloter : toutes mes pensées me faisaient mourir. J'écrivis à M. de Grignan, vous pouvez penser sur quel ton. J'allai ensuite chez madame de la Fayette, qui redoubla mes douleurs par l'intérêt qu'elle y prit :

Digitized by Google

elle était seule, malade et triste de la mort d'une sœur religieuse ; elle était comme je la pouvais désirer. Je revins ici à huit heures, mais en entrant, bon Dieu, comprenez-vous bien ce que je sentis en montant ce degré? Cette chambre où j'entrais toujours, hélas! j'en trouvais les portes ouvertes, mais je vis tout démeublé, tout dérangé, et votre petite fille qui représentait la mienne. Les réveils de la nuit ont été noirs; je pense continuellement à vous, c'est ce que les dévots appellent une pensée habituelle, c'est ce qu'il faudrait avoir pour Dieu si l'on faisait son devoir. Rien ne me donne de distraction ; je vois ce carrosse qui avance toujours et qui n'approchera jamais de moi ; je suis toujours dans les grands chemins ; il me semble que j'ai quelquefois peur que ce carrosse me verse ; les pluies qu'il fait depuis trois jours me mettent au désespoir ; le Rhône me fait une peur étrange. J'ai une carte devant mes yeux, je sais tous les endroits où vous couchez. Vous êtes ce soir à Nevers, vous serez dimanche à Lyon, où vous recevrez cette lettre. Je n'en ai reçu que deux des vôtres, peut-être que la troisième viendra, c'est la seule consolation que je souhaite ; pour d'autres, je n'en cherche pas. » Pendant vingt-cinq ans, madame de Sévigné ne devait jamais s'accoutumer à l'absence de sa fille; elle partit pour les Rochers, près de Vitré, terre de famille de M. de Sévigné ; son ami le duc de Chaulnes était gouverneur de Bretagne : « Vous aurez maintenant des nouvelles de nos États pour votre peine d'être Bretonne. M. de Chaulnes arriva dimanche au soir, au bruit de tout ce qui peut en faire à Vitré ; le lundi matin, il m'écrivait une lettre, j'y fis réponse pour aller dîner avec lui. On mange à deux tables dans le même lieu : il y a quatorze couverts à chaque table. Monsieur en tient une et madame l'autre. La bonne chère est excessive ; on remporte les plats de rôti tout entiers et pour les pyramides des fruits, il faut faire hausser les portes. Nos pères ne prévoyaient pas ces sortes de machines, puisque même ils ne prévoyaient pas qu'il fallût qu'une porte fût plus haute qu'eux. Une pyramide veut entrer ; une de ces pyramides qui font qu'on est obligé de s'écrire d'un bout de la table à l'autre, mais bien loin que cela blesse, on est souvent fort aise, au contraire, de ne plus voir ce qu'elles cachent ; cette pyramide donc avec vingt ou trente porcelaines fut si parfaitement renversée à la porte, que le bruit qu'elle causa fit taire les violons, les hautbois et les trompettes. Après le dîner, M. de Locmaria et M. de Coëtlogon dansèrent avec deux Bretonnes des passe-pieds merveilleux et des menuets d'un air que les courtisans n'ont pas à beau-

Digitized by Google

coup près ; ils y font des pas de Bohémiens et de Bretons avec une délicatesse et une justesse qui charment. Je pensais toujours à vous, et j'avais un souvenir si tendre de votre danse et de ce que je vous avais vu danser. que ce plaisir me devint une douleur. Les États ne doivent pas être longs, il n'y a qu'à demander ce que veut le roi ; on ne dit pas un mot, voilà qui est fait. Pour le gouverneur, il trouve, je ne sais pas comment, plus de quarante mille écus qui lui reviennent. Une infinité de présents, des pensions, des réparations de chemins et de villes, quinze ou vingt grandes tables, un jeu continuel, des bals éternels, des comédies trois fois la semaine, une grande braverie, voilà les États. J'oublie trois à quatre cents pipes de vin qu'on y boit ; mais si je ne comptais pas ce petit article, les autres ne l'oublient pas et c'est le premier. Voilà ce qui s'appelle des contes à dormir debout, mais cela vient au bout de la plume quand on est en Bretagne et qu'on n'a pas autre chose à dire. »

Même en Bretagne et aux Rochers, madame de Sévigné a toujours quelque chose à dire. Le temps est affreux, elle lit beaucoup les romans de la Calprenède et le *Grand Cyrus* comme la Morale de Nicole : « Il y a quatre jours qu'il fait un orage continuel, toutes nos allées sont noyées, on ne s'y promène plus. Nos maçons, nos charpentiers gardent la chambre ; enfin, j'en hais ce pays et je souhaite votre soleil à tout moment ; peut-être que vous souhaitez ma pluie ; nous faisons bien toutes deux. Je poursuis cette *morale* de Nicole que je trouve délicieuse, elle ne m'a encore donné aucune leçon contre la pluie, mais j'en attends, car j'y trouve tout, et la conformité à la volonté de Dieu me pourrait suffire si je ne voulais un remède spécifique. Enfin je trouve ce livre admirable, personne n'a écrit comme ces messieurs, car je mets Pascal de moité à tout ce qui est beau. On aime tant à entendre parler de soi et de ses sentiments que, quoique ce soit en mal, on en est charmé. Ce qui s'appelle chercher dans le fond du cœur avec une lanterne, c'est ce qu'il fait, il nous découvre ce que nous sentons tous les jours et que nous n'avons pas l'esprit de démêler ou la sincérité d'avouer. J'ai même pardonné l'*enflure du cœur* en faveur du reste et je maintiens qu'il n'y a point d'autre mot pour expliquer la vanité et l'orgueil qui sont proprement du vent ; cherchez un autre mot ; j'achèverai cette lecture avec plaisir. »

Voilà la vraie madame de Sévigné, celle qu'on aime, sur laquelle on compte, qui est aussi sérieuse qu'aimable et gaie, celle qui va au fond

Digitized by Google

des choses et qui dit la vérité sur elle-même comme sur les autres. « Vous me demandez, ma chère enfant, si j'aime toujours bien la vie; je vous avoue que j'y trouve des chagrins cuisants, mais je suis encore plus dégoûtée de la mort ; je me trouve si malheureuse d'avoir à finir tout ceci par elle que, si je pouvais retourner en arrière, je ne demanderais pas mieux. Je me trouve dans un engagement qui m'embarrasse, je suis embarquée dans la vie sans mon consentement, il faut que j'en sorte, cela m'assomme. Et comment en sortirai-je? Par où? par quelle porte? quand sera-ce ? En quelle disposition ? Souffrirai-je mille et mille douleurs, qui me feront mourir désespérée? Aurai-je un transport au cerveau ? Mourrai-je d'un accident ? Comment serai-je avec Dieu? Qu'aurai-je à lui présenter? La crainte, la nécessité feront-elles mon retour vers lui? N'aurai-je d'autre sentiment que celui de la peur? Que puis-je espérer? Suis-je digne du paradis? Suis-je digne de l'enfer? Rien n'est si fou que de mettre son salut dans l'incertitude, mais rien n'est si naturel, et la sotte vie que je mène est la chose du monde la plus aisée à comprendre; je m'abîme dans ces pensées et je trouve la mort si terrible que je hais plus la vie parce qu'elle m'y mène que par les épines dont elle est semée. Vous me direz que je veux donc vivre éternellement : point du tout ; mais si on m'avait demandé mon avis, j'aurais bien aimé mourir dans les bras de ma nourrice; cela m'aurait ôté des ennuis et m'aurait donné le ciel bien sûrement et aisément. »

Madame de Sévigné aurait fort scandalisé *ces messieurs* de Port-Royal si elle leur eût fait voir le fond de son cœur comme elle le montrait à sa fille. Pascal disait : « Il n'y a que trois sortes de personnes : les uns qui servent Dieu l'ayant trouvé, les autres qui s'emploient à le chercher ne l'ayant pas trouvé, les autres qui vivent sans le chercher ni l'avoir trouvé. Les premiers sont raisonnables et heureux, les derniers sont fous et malheureux, ceux du milieu sont malheureux et raisonnables. » Sans avoir jamais cherché et trouvé Dieu dans le sens absolu qu'entendait Pascal, madame de Sévigné se rapprochait doucement de lui : « Nous lisons un traité de M. Hamon, de Port-Royal, sur *la prière continuelle;* encore qu'il me passe cent pieds par-dessus la tête, il ne laisse pas de nous plaire et de nous charmer. On est bien aise de voir qu'il y ait eu et qu'il y ait encore des gens au monde à qui Dieu communique son Saint Esprit avec une telle abondance; mais, mon Dieu! quand en aurons-nous quelque étincelle, quelque degré? Quelle tris-

Digitized by Google

tesse de s'en trouver si loin et si près d'une autre chose! Ah! fi! ne parlons point de ce malheur, il en faut soupirer et gémir et s'en humilier cent fois le jour. »

Après avoir tant souffert de la séparation et tant de fois traversé la France pour retrouver sa fille en Provence, madame de Sévigné eut ce bonheur de mourir auprès d'elle à Grignan. Elle avait soixante-neuf ans et elle était malade depuis quelque temps; elle avait des rhumatismes, les folies de son fils avaient longtemps retardé l'arrangement de ses affaires; enfin il était revenu au bien, il était marié, il était dévot; madame de Grignan avait également marié son fils, que le roi avait fait colonel tout jeune, et sa fille, la petite Pauline, maintenant madame de Simiane. « Tout cela ensemble fait fort bien et trop bien, écrivait madame de Sévigné à M. de Bussy, car je trouve que les jours vont si vite et les mois et les années, que, pour moi, mon cher cousin, je ne puis plus les retenir. Le temps vole et m'emporte malgré moi; j'ai beau vouloir l'arrêter, c'est lui qui m'entraîne, et cette pensée me fait grand'peur; vous devinez à peu près pourquoi. » La mort vint enfin, et madame de Sévigné perdit toutes ses terreurs; attaquée par la petite vérole pendant que sa fille malade était retenue dans son lit, elle mourut, le 19 avril 1696, en remerciant Dieu de partir la première après avoir si souvent tremblé pour la santé de sa fille. « Ce qui est bien plus digne de notre admiration que de nos regrets, écrit M. de Grignan à M. de Coulanges, c'est une femme forte qui a envisagé la mort, dont elle n'a point douté dès les premiers jours de sa maladie, avec une fermeté et une soumission étonnantes. Cette personne, si tendre et si faible pour tout ce qu'elle aimait, n'a trouvé que du courage et de la religion quand elle a cru ne devoir songer qu'à elle, et nous avons dû remarquer de quelle utilité et de quelle importance il est de se remplir l'esprit de bonnes choses et de saintes lectures, pour lesquelles madame de Sévigné avait un goût, pour ne pas dire une avidité surprenante, par l'usage qu'elle a su faire de ces bonnes provisions dans les derniers moments de sa vie. » Elle avait souvent querellé sa fille de n'aimer point les livres. « Il y a une personne qui a beaucoup d'esprit assurément, mais elle l'a si délicat et si dégoûté qu'elle ne peut lire que cinq ou six ouvrages sublimes, ce qui est d'un goût distingué. Elle ne peut pas souffrir les livres d'histoire, grand retranchement et qui fait la subsistance de tout le monde; elle a encore un malheur, c'est qu'elle ne peut pas relire deux fois ces livres choisis

Digitized by Google

qu'elle estime uniquement. Cette personne dit qu'on l'outrage quand on dit qu'elle n'aime point à lire; autre procès à juger. » Le goût de madame de Sévigné pour les bons livres l'accompagna jusqu'à la fin et l'aida à bien mourir.

Toutes les femmes qui avaient écrit de son temps étaient mortes avant madame de Sévigné; madame de Motteville, judicieuse et sensée, plus indépendante au fond de son âme que dans la forme, était morte en 1689, uniquement occupée, depuis qu'elle avait perdu la reine Anne d'Autriche, à des exercices de piété et à la rédaction de ses *Mémoires*. Mademoiselle de Montpensier, « ma grande Mademoiselle, » comme l'appelait madame de Sévigné, était morte à Paris le 5 avril 1693, après une violente maladie, agitée comme sa vie. Passionnée et fière, si entêtée de sa grandeur qu'elle ne se maria point dans sa jeunesse, ne trouvant personne digne d'elle, sauf le roi et l'empereur, qui n'eurent point fantaisie de l'épouser, et finissant par un mariage secret avec le duc de Lauzun, « un cadet de Gascogne, » que le roi ne lui permit pas d'épouser publiquement, spirituelle, courageuse, étourdie, généreuse, elle a elle-même écrit son portrait. « Je suis grande, ni grasse, ni maigre, d'une taille fort belle et aisée. J'ai bonne mine, les bras et les mains pas beaux, mais la peau belle ainsi que la gorge. J'ai la jambe droite et le pied bien fait, mes cheveux sont blonds et d'un beau cendré; mon visage est long, le tour en est beau, le nez grand et aquilin : la bouche ni grande ni petite, mais façonnée et d'une manière très-agréable, les lèvres vermeilles ; les dents point belles, mais pas horribles aussi ; mes yeux sont bleus, ni grands ni petits, mais brillants, doux et fiers comme ma mine. Je parle beaucoup sans dire de sottises ni de mauvais mots. Je suis fort méchante ennemie, étant fort colère et fort emportée, et cela, joint à ce que je suis née, peut bien faire trembler mes ennemis, mais aussi j'ai l'âme noble et bonne. Je suis incapable de toute action basse et noire; ainsi, je suis plus propre à faire miséricorde que justice. Je suis mélancolique, j'aime à lire les livres bons et solides; les bagatelles m'ennuient, hors les vers, et je les aime de quelque nature qu'ils soient, et assurément je juge aussi bien de ces choses-là que si j'étais savante. »

Quelques jours après *Mademoiselle*, mourut, comme elle, à Paris, Madelaine de la Vergne, marquise de la Fayette, la plus intime amie de madame de Sévigné. « Jamais nous n'avions eu le moindre nuage dans notre amitié, disait celle-ci; la longue habitude ne m'avait pas accou-

Digitized by Google

tumée à son mérite, ce goût était toujours vif et nouveau; je lui rendais beaucoup de soins par le mouvement de mon cœur sans que la bienséance où l'amitié nous engage y eût même part; j'étais assurée aussi que je faisais sa plus tendre consolation, et, depuis quarante ans, c'était la même chose. » Sensée, spirituelle, d'un commerce doux et sûr, madame de la Fayette était aussi simple et aussi vraie dans ses rapports avec ses amies que dans ses écrits. *La Princesse de Clèves* a seule survécu au temps et aux amis de madame de la Fayette. Au sortir des « grands coups d'épée » de la Calprenède ou de mademoiselle de Scudéry, ce roman délicat, élégant et honnête, d'un style fin et pur, enchanta la cour, qui se reconnaissait aux meilleurs traits et peinte sous son plus beau jour; on renonça pour jamais au « Pays de Tendre ». Madame de la Fayette était d'une très-mauvaise santé; elle écrivait à madame de Sévigné, le 14 juillet 1693 : « Voici ce que j'ai fait depuis que je vous ai écrit : j'ai eu deux accès de fièvre; il y a six mois que je n'ai été purgée, on me purge une fois, on me purge deux; le lendemain de la deuxième, je me mets à table : Ah! ah! j'ai mal au cœur, je ne veux point de potage. — Mangez donc un peu de viande. — Non, je n'en veux point. — Mais vous mangerez du fruit. — Je crois qu'oui. — Eh bien! mangez-en donc. — Je ne saurais, je mangerai tantôt; qu'on m'ait ce soir un potage et un poulet. Voici le soir, voilà le potage et un poulet, je n'en veux point. Je suis dégoûtée, je vais me coucher, j'aime mieux dormir que manger. Je me couche, je me tourne, je me retourne, je n'ai point de mal, mais je n'ai point de sommeil aussi. J'appelle, je prends un livre, je le referme. Le jour vient, je me lève, je vais à la fenêtre : quatre heures sonnent, cinq heures, six heures; je me recouche, je m'endors jusqu'à sept, je me lève à huit, je me mets à table à douze, inutilement, comme la veille; je me remets dans mon lit le soir, inutilement, comme l'autre nuit. — Êtes-vous malade? — Nenni. Je suis dans cet état trois jours et trois nuits. Je redors présentement, mais je ne mange encore que par machine, comme les chevaux, en me frottant la bouche de vinaigre; du reste, je me porte bien, et je n'ai même pas si mal à la tête. » On faisait une querelle à madame de la Fayette de ne pas sortir. « Elle avait une tristesse mortelle. Quelle folie encore! N'est-elle pas la plus heureuse femme du monde? Voilà ce qu'on disait, écrit madame de Sévigné; il a fallu qu'elle soit morte pour faire voir qu'elle avait raison et de ne point sortir et d'être triste; elle avait les reins et le cœur perdus, n'était-ce pas assez pour avoir ces désola-

Digitized by Google

tions dont elle se plaignait? Ainsi, elle a eu raison, pendant sa vie, elle a eu raison après sa mort, et jamais elle n'a été sans cette divine raison qui était sa qualité principale. »

Madame de la Fayette avait eu dans sa vie un grand chagrin qui avait achevé de détruire sa santé. Le 16 mars 1680, après la plus étroite et la plus longue intimité, elle avait perdu son meilleur ami, le duc de la Rochefoucauld. Entraîné dans sa jeunesse par les luttes de parti et par une passion vive pour madame de Longueville, il avait plus tard cherché un refuge dans l'amitié de madame de la Fayette. « Quand les femmes ont l'esprit bien fait, disait-il, j'aime mieux leur conversation que celle des hommes; on y trouve une certaine douceur qui ne se rencontre pas parmi nous, et il me semble, outre cela, qu'elles s'expliquent avec plus de netteté et qu'elles donnent un tour plus agréable aux choses qu'elles disent. » Brouillon et intrigant pendant la Fronde, sceptique et amer dans ses *Maximes*, le duc de la Rochefoucauld était aimable et bon dans la vie privée. Les factions et la cour lui avaient beaucoup appris sur la nature humaine, il l'avait vue et jugée par son mauvais côté; spirituel, fin, souvent profond, il était trop sévère pour rester juste : l'amertume de son âme s'exhala tout entière dans ses écrits, il garda pour ses amis cette bonté et cette sensibilité dont il se moquait. « Il m'a donné de l'esprit, disait madame de la Fayette, mais j'ai réformé son cœur. » Il avait perdu son fils au passage du Rhin, en 1672. Il était malade, souffrant cruellement. « Je fus hier chez M. de la Rochefoucauld, écrit madame de Sévigné en 1680, je le trouvai poussant les hauts cris; ses douleurs étaient en un tel point, que sa constance était toute vaincue sans qu'il en restât un seul brin; l'excès de ses douleurs l'agitait de telle sorte, qu'il était en l'air dans sa chaise avec une fièvre violente. Il me pria de vous le mander et de vous assurer que les roués ne souffrent point en un moment ce qu'il souffre la moitié de sa vie, et qu'ainsi il souhaite la mort comme un coup de grâce. » Il mourut assisté par Bossuet. « Fort bien disposé pour sa conscience, dit encore madame de Sévigné, voilà qui est fait; mais, du reste, c'est la maladie et la mort de son voisin dont il est question, il n'en est pas effleuré, il n'en est pas troublé. Croyez-moi, ma fille, ce n'est pas inutilement qu'il a fait des réflexions toute sa vie; il s'est approché de telle sorte de ses derniers moments, qu'ils n'ont rien eu de nouveau ni d'étranger pour lui. » M. de la Rochefoucauld pensait plus mal des hommes que de la vie. « Je ne crains guère de choses, avait-il

Digitized by Google

dit, je ne crains aucunement la mort. » Avec des qualités rares et de grandes occasions, il n'avait rien fait qu'embrouiller souvent les choses dont il s'était mêlé, et il n'avait rien été qu'un grand seigneur de beaucoup d'esprit. La pénétration inactive et la sévérité sceptique peuvent éclairer parfois le jugement et la pensée, elles ne donnent point de force ni d'action puissante sur les hommes. « Il y a toujours eu du *je ne sais quoi* en M. de la Rochefoucauld, écrit le cardinal de Retz, qui ne l'aimait pas. Il a voulu se mêler d'intrigues dès son enfance et en un temps où il ne sentait pas les petits intérêts qui n'ont jamais été son faible et où il ne connaissait pas les grands qui, d'un autre sens, n'ont pas été son fort. Il n'a jamais été capable d'aucunes affaires, et, je ne sais pourquoi; sa vue n'était pas assez étendue et il ne voyait pas même ensemble tout ce qui était à sa portée, mais son bon sens, très-bon dans la spéculation, joint à sa douceur, à son insinuation et à sa facilité de mœurs, qui est admirable, devait récompenser plus qu'il n'a fait le défaut de sa pénétration. Il a toujours eu une irrésolution habituelle, mais je ne sais même à quoi attribuer cette irrésolution ; elle n'a pu venir en lui de la fécondité de son imagination, qui n'est rien moins que vive. Il n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fût très-soldat. Il n'a jamais été bon homme de parti, quoique toute sa vie il y ait été engagé. Cet air de honte et de timidité que vous lui voyez dans la vie civile s'était tourné dans les affaires en air d'apologie. Il croyait toujours en avoir besoin, ce qui, joint à ses maximes, qui ne marquent pas assez de foi à la vertu, et à sa pratique, qui a toujours été de sortir des affaires avec autant d'impatience qu'il y était entré, me fait conclure qu'il eût beaucoup mieux fait de se connaître et de se réduire à passer, comme il l'eût pu, pour le courtisan le plus poli et pour le plus honnête homme, à l'égard de la vie commune, qui eût paru dans son siècle. »

M. le cardinal de Retz avait plus d'esprit, plus de courage et plus de décision que le duc de la Rochefoucauld, il était plus ambitieux et plus hardi, il fut, comme lui, brouillon, impuissant et dangereux pour l'État. Il se crut capable de remplacer le cardinal Mazarin et beaucoup plus digne que lui d'être premier ministre ; toutes les fois qu'il se trouva en face de l'habile Italien, en lutte avec lui, il fut battu. Tout ce qu'il avait déployé pendant la Fronde d'adresse, de combinaison, d'intrigue et de résolution eût à peine suffi à conserver son nom dans l'histoire s'il n'avait pas consacré les loisirs de sa retraite à écrire ses *Mémoires*. Vifs, animés, toujours frappants, souvent plaisants, quelque-

Digitized by Google

LA ROCHEFOUCAULD CAUSANT AVEC MESDAMES DE SÉVIGNÉ ET LA FAYETTE

Digitized by Google

Digitized by Google

fois d'une noblesse et d'une élévation rares, ses récits et ses portraits transportent au milieu des scènes qu'il veut peindre et des personnages qu'il y fait agir. Son style rapide, nerveux, coloré, est l'image de ce petit homme noir, prompt, agile, plus soldat qu'évêque et plus intrigant que soldat, fidèlement et tendrement aimé de ses amis, détesté de ses ennemis très-nombreux et redouté par bien des gens, pour la causticité de sa langue, longtemps après que les troubles de la Fronde avaient cessé et qu'il était réduit à errer à l'étranger, toujours archevêque de Paris sans pouvoir y mettre les pieds. Retiré à Commercy, il fut suspect à Louis XIV; madame de Sévigné, qui était de ses meilleures amies, s'en inquiétait pour lui : « Pour notre cardinal, j'ai pensé souvent comme vous, écrivait-elle à sa fille; mais soit que les ennemis ne soient pas en état de faire peur, ou que les amis ne soient pas sujets à prendre l'alarme, il est certain que rien ne se dérange. Vous avez très-bonne grâce à vous inquiéter sur la conservation d'une personne si considérable et à qui vous devez tant d'amitié. » « Puis-je oublier celui que je vois partout dans le récit de nos malheurs, s'écriait Bossuet dans l'oraison funèbre de Michel Le Tellier, cet homme si fidèle aux particuliers, si redoutable à l'État, d'un caractère si haut qu'on ne pouvait ni l'estimer, ni le craindre, ni le haïr à demi, ferme génie que nous avons vu, en ébranlant l'univers, s'attirer une dignité qu'à la fin il voulut quitter comme trop chèrement achetée, ainsi qu'il eut le courage de le reconnaître dans le lieu le plus éminent de la chrétienté, et enfin comme peu capable de contenter ses désirs, tant il connut son erreur et le vide des grandeurs humaines? Mais, pendant qu'il voulait acquérir ce qu'il devait un jour mépriser, il remua tout par de puissants et secrets ressorts, et, après que tous les partis furent abattus, il sembla encore se soutenir seul, et seul encore menacer le favori victorieux de ses tristes et intrépides regards. » Lorsque Bossuet traçait ce magnifique portrait du rival de Mazarin, le cardinal de Retz était mort depuis six ans en 1679.

Mesdames de Sévigné et de la Fayette étaient de la cour, comme le duc de la Rochefoucauld et le cardinal de Retz; la Bruyère vécut toute sa vie auprès de la cour; il la connut, il la peignit, il n'en était pas et ne pouvait pas en être. On ne sait rien de sa famille; il était né à Dourdan, en 1639, et venait d'acheter une charge de trésorier de France à Caen, lorsque Bossuet, qui le connaissait, le fit venir à Paris pour enseigner l'histoire à monsieur le Duc, petit-fils du grand Condé. Il

Digitized by Google

resta toujours attaché à la personne du prince, qui lui faisait mille écus de pension, et il vécut jusqu'à sa mort à l'hôtel de Condé. « C'était un philosophe, dit l'abbé d'Olivet dans son *Histoire de l'Académie française :* il ne songeait qu'à vivre tranquille, avec des amis et des livres, faisant un bon choix des uns et des autres, ne cherchant ni ne fuyant le plaisir, toujours disposé à une joie modeste et ingénieux à la faire naître, poli dans ses manières et sage dans ses discours ; craignant toute sorte d'ambition, même celle de montrer de l'esprit. » Ce n'était pas tout à fait le jugement que portait Boileau de la Bruyère. « Maximilien m'est venu voir à Auteuil, écrit Boileau à Racine, le 19 mai 1687, l'année même de la publication des *Caractères;* il m'a lu quelque chose de son Théophraste. C'est un fort honnête homme, et à qui il ne manquerait rien, si la nature l'avait fait naître aussi agréable qu'il a envie de l'être. Du reste, il a de l'esprit, du savoir et du mérite. » Au milieu de tant de portraits et si variés, la Bruyère a fait le sien avec une fierté aimable. « Je vais, Ctésiphon, à votre porte ; le besoin que j'ai de vous me chasse de mon lit et de ma chambre. Plût aux dieux que je ne fusse ni votre client ni votre fâcheux ! Vos esclaves me disent que vous êtes enfermé et que vous ne pouvez m'écouter que d'une heure entière ; je reviens avant le temps qu'ils m'ont marqué, et ils me disent que vous êtes sorti. Que faites-vous, Ctésiphon, dans cet endroit le plus reculé de votre appartement, de si laborieux qui vous empêche de m'entendre ? Vous enfilez quelques mémoires, vous collationnez un registre ; vous signez, vous paraphez. Je n'avais qu'une chose à vous demander et vous n'aviez qu'un mot à me répondre : *oui* ou *non*. Voulez-vous être rare ? Rendez service à ceux qui dépendent de vous, vous le serez davantage par cette conduite que de ne pas vous laisser voir. O homme important et chargé d'affaires, qui à votre tour avez besoin de mes offices, venez dans la solitude de mon cabinet ; le philosophe est accessible ; je ne vous remettrai point à un autre jour. Vous me trouverez sur les livres de Platon qui traitent de la spiritualité de l'âme et de sa distinction d'avec le corps, ou la plume à la main pour calculer les distances de Saturne et de Jupiter. J'admire Dieu dans ses ouvrages, et je cherche par la connaissance de la vérité à régler mon esprit et à devenir meilleur. Entrez, toutes les portes vous sont ouvertes : mon antichambre n'est pas faite pour vous ennuyer en m'attendant ; passez jusqu'à moi sans me faire avertir. Vous m'apportez quelque chose de plus précieux que l'argent et l'or, si c'est une occasion de vous

Digitized by Google

obliger. Parlez, que voulez-vous que je fasse pour vous? Faut-il quitter mes livres, mes études, mon ouvrage, cette ligne qui est commencée? Quelle interruption heureuse pour moi que celle qui vous est utile! »

De la solitude de ce cabinet sortit un livre unique en son genre, sagace, pénétrant, sévère sans aigreur; une peinture des mœurs de la cour et du monde tracée par un spectateur qui n'en avait pas éprouvé

LA BRUYÈRE (JEAN DE)
D'après une gravure d'Edelinck.

les tentations, mais qui les devinait et les jugeait toutes, « un livre, comme dit M. de Malézieux à la Bruyère, qui devait attirer à son auteur beaucoup de lecteurs et beaucoup d'ennemis. » Le succès fut très-grand dès le début, et la curiosité vive. Les courtisans aimaient les portraits; on cherchait à leur donner un nom; le bon sens, la finesse, la vérité des observations frappaient tout le monde; on avait rencontré cent

Digitized by Google

fois ceux que la Bruyère avait peints. La forme parut plus rare encore que le fond ; c'était un style brillant, inattendu, varié comme la nature humaine, toujours élégant et pur, original et animé, s'élevant parfois aux plus nobles pensées, railleur et grave, fin et sérieux. Évitant, par la richesse du tour et de l'expression, l'uniformité naturelle du sujet, la Bruyère retenait l'attention par les coups de pinceau successifs d'une peinture achevée, terrible quelquefois, comme dans son tableau de la misère des paysans : « L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre, qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible ; ils ont comme une voix articulée, et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine ; et en effet, ils sont des hommes ; ils se retirent la nuit dans les tanières où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines ; ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé. » Peu de gens à la cour, et du temps de la Bruyère, eussent songé à la souffrance du peuple des campagnes et conçu la pensée de la mettre en contraste avec le portrait d'un fat de cour : « L'or éclate, dites-vous, sur les habits de Philémon ; il éclate de même chez les marchands. Il est habillé des plus belles étoffes ; le sont-elles moins toutes déployées dans les boutiques et à la pièce ? Mais la broderie et les ornements y ajoutent encore de la magnificence ; je loue donc le travail de l'ouvrier. Si on lui demande quelle heure il est, il tire une montre qui est un chef-d'œuvre ; la garde de son épée est un onyx ; il a au doigt un gros diamant qu'il fait briller à tous les yeux et qui est parfait ; il ne lui manque aucune de ces curieuses bagatelles qu'on porte sur soi, autant pour la vanité que pour l'usage ; et il ne se plaint non plus toutes sortes de parure qu'un jeune homme qui a épousé une riche vieille. Vous m'inspirez enfin de la curiosité ; il faut voir au moins ces choses si précieuses. Envoyez-moi cet habit et ces bijoux de Philémon ; je vous quitte de la personne. Tu te trompes, Philémon, si avec ce carrosse brillant et ce grand nombre de coquins qui te suivent, et ces six bêtes qui te traînent, tu penses que l'on t'en estime davantage. L'on écarte tout cet attirail qui t'est étranger, pour pénétrer jusqu'à toi, qui n'es qu'un fat. »

Plus sérieux et moins amer que la Rochefoucauld, aussi brillant et plus ferme que le cardinal de Retz, la Bruyère était plus sincèrement croyant que l'un et l'autre. « Je sens qu'il y a un Dieu, et je ne sens

Digitized by Google

pas qu'il n'y en ait point; cela me suffit; le raisonnement du monde m'est inutile : je conclus que Dieu existe ; les hommes sont-ils assez bons, assez fidèles, assez équitables pour mériter toute notre confiance et ne nous pas faire désirer du moins que Dieu existât, à qui nous puissions appeler de leurs jugements et avoir recours quand nous sommes persécutés ou trahis? » Raison bien forte et d'une logique puissante, naturellement empreinte dans une âme droite et un esprit sensé, irrésistiblement convaincus que la justice seule peut gouverner le monde.

La Bruyère venait d'être reçu à l'Académie française, en 1693; dans son discours de réception, il loua des vivants, Bossuet, Fénelon, Racine, la Fontaine ; l'usage n'existait pas encore ; ceux qui ne furent pas loués s'irritèrent, et les journaux du temps attaquèrent amèrement le nouvel académicien; il en fut blessé, et se retira presque complétement du monde ; quatre jours avant sa mort cependant, « il était dans une compagnie; tout à coup, il s'aperçut qu'il devenait sourd, mais absolument sourd. Il s'en retourna à Versailles, où il avait son logement à l'hôtel de Condé; une apoplexie d'un quart d'heure l'emporta le 11 mai 1696, » laissant derrière lui un livre incomparable, où, selon sa propre maxime, l'excellent écrivain se montre excellent peintre, et *quatre dialogues contre le quiétisme*, encore inachevés, vivement et plaisamment hostiles aux doctrines de madame Guyon : ils furent publiés après sa mort.

Je passe de la prose à la poésie, de la Bruyère à Corneille, qui venait de mourir en 1684, trop tard pour sa gloire, malgré les vigoureux retours de génie qui éclatent encore parfois dans ses plus faibles ouvrages. A travers la Régence et la Fronde, Corneille avait continué à occuper presque seul la grande scène française ; Rotrou, un instant son émule dans sa pièce de *Venceslas*, toujours tendrement lié avec lui, était mort en 1650, à Dreux, dont il était lieutenant civil. Une épidémie désolait la ville, on le pressait de partir : « Je suis le seul qui y puisse maintenir le bon ordre, et je reste, répondit-il. Au moment où je vous écris, les cloches sonnent pour la vingt-deuxième personne aujourd'hui ; ce sera peut-être pour moi demain, mais ma conscience a marqué mon devoir; que la volonté de Dieu s'accomplisse ! » Deux jours plus tard, il était mort.

Corneille avait dédié *Polyeucte* à la régente Anne d'Autriche; il publia en une seule année *Rodogune* et la *Mort de Pompée*, dédiant cette dernière pièce à Mazarin, en reconnaissance, disait-il, d'une libéralité dont Son Éminence l'avait surpris. Il empruntait en même temps au théâtre

Digitized by Google

espagnol le canevas du *Menteur*, la première comédie véritablement française qui eût paru au théâtre, et que Molière sut apprécier à sa juste valeur. Après cet essai, dû peut-être au désir qu'éprouva Corneille de triompher de ses rivaux dans le genre où il avait marché leur égal, il rendit à la tragédie son légitime empire sur un génie formé par elle; il écrivit *Héraclius* et *Nicomède*, qui égalent par endroits ses plus beaux chefs-d'œuvre. Mais déjà le grand génie ne s'élevait plus d'un vol égal : *Théodore* et *Pertharite* avaient échoué. « Je n'en parle pas, disait Corneille, pour éviter le chagrin de m'en souvenir. » Il vivait toujours à Rouen, dans une maison contiguë à celle qu'occupait son frère, Thomas Corneille, plus jeune que lui, déjà connu par quelques comédies qui avaient eu du succès. Les deux frères avaient épousé les deux sœurs :

« Les deux maisons n'en faisaient qu'une;
Les clefs, la bourse était commune :
Les femmes n'étaient jamais deux.
Tous les vœux étaient unanimes :
Les enfants confondaient leurs jeux;
Les pères se prêtaient leurs rimes;
Le même vin coulait pour eux[1]. »

On raconte que lorsque Pierre Corneille était embarrassé d'achever un vers, il ouvrait une trappe qui donnait dans l'appartement de son frère, en criant : « *Sans-souci*, une rime! »

Corneille avait annoncé qu'il renonçait au théâtre, il traduisait en vers l'*Imitation de Jésus-Christ*. « Il vaut mieux, avait-il écrit dans sa préface à *Pertharite*, que je prenne congé de moi-même que d'attendre qu'on me le donne tout à fait; il est juste qu'après vingt ans de travail je commence à m'apercevoir que je deviens trop vieux pour être encore à la mode. Cette résolution n'est pas si forte qu'elle ne se puisse rompre, mais il y a grande apparence que j'en resterai là. »

Fouquet cependant était alors dans sa gloire, « non moins surintendant des belles-lettres que des finances, » et il entreprit de rappeler au théâtre le génie de Corneille : à sa voix, le poëte et le tragique se relevèrent d'un seul élan :

« Je sens le même feu, je sens la même audace
Qui fit plaindre le Cid, qui fit combattre Horace,
Et je me trouve encore la main qui crayonna
L'âme du grand Pompée et l'esprit de Cinna. »

[1] Ducis.

Digitized by Google

écrivit Corneille dans son remercîment à Fouquet ; il avait dit quelques mois auparavant à mademoiselle du Parc, actrice de la troupe de Molière venue à Rouen :

« *Marquise*[1], si mon visage
A quelques traits un peu vieux,
Souvenez-vous qu'à mon âge
Vous ne vaudrez guères mieux..... .

Cependant j'ai quelques charmes
Qui sont assez éclatans,
Pour n'avoir pas trop d'alarmes
De ces ravages du temps.

Vous en avez qu'on adore,
Mais ceux que vous méprisez
Pourraient bien durer encore
Quand ceux-là seront usés.

Ils pourront sauver la gloire
Des yeux qui me semblent doux,
Et dans mille ans faire croire
Ce qu'il me plaira de vous.

Chez cette race nouvelle,
Où j'aurai quelque crédit,
Vous ne passerez pour belle
Qu'autant que je l'aurai dit. »

Corneille reparut sur la scène avec une tragédie d'*Œdipe*, plus admirée de ses contemporains que de la postérité ; à l'occasion du mariage de Louis XIV, il écrivit pour les comédiens du roi la *Toison d'or*, et mit dans la bouche de la France ces paroles prophétiques :

« A vaincre si longtemps, mes forces s'affaiblissent ;
L'État est florissant, mais les peuples gémissent,
Leurs membres décharnés courbent sous mes hauts faits,
Et la gloire du trône accable les sujets. »

Sertorius parut au commencement de l'année 1662. « Où donc Corneille a-t-il appris la politique et la guerre ? » disait Turenne en voyant représenter cette pièce. « Vous êtes le vrai et fidèle interprète de l'esprit et du courage de Rome, lui écrivait Balzac ; je dis plus, monsieur, vous êtes souvent son pédagogue et le réformateur du vieux temps, s'il

[1] Les camarades de mademoiselle du Parc lui avaient donné ce surnom à cause de son grand air.

Digitized by Google

a besoin d'embellissement ou d'appui. Aux endroits où Rome est de briques, vous la rebâtissez de marbre ; quand vous trouvez un vide, vous le remplissez d'un chef-d'œuvre, et je prends garde que ce que vous prêtez à l'histoire soit toujours meilleur que ce que vous empruntez d'elle... » « Ils sont plus grands et plus Romains dans ses vers que dans leur histoire, » a dit la Bruyère. « Une seule fois, dans le *Cid*, Corneille s'était abandonné sans réserve [1] à la vérité de la passion ; effrayé de ce qu'il pouvait trouver dans les faiblesses du cœur, il n'en voulut plus voir que la force ; il chercha dans l'homme ce qui résiste et non ce qui cède, donnant ainsi à son temps le plaisir sublime d'une volupté qui ne peut appartenir qu'à l'âme humaine, preuve chérie de sa noble origine et de sa glorieuse destination, le plaisir de l'admiration, le sentiment du beau et du grand, l'enthousiasme de la vertu. Il nous émeut devant un chef-d'œuvre, nous échauffe au bruit d'une belle action et nous enivre de la seule idée d'une vertu que trois mille ans ont pour toujours séparée de nous. » Toute autre pensée, toute autre préoccupation restent étrangères au poëte : ses personnages représentent des passions héroïques qu'ils poursuivent sans se détourner ni se laisser entraver par les notions d'une morale encore peu arrêtée, souvent combattue par les intérêts et les engagements des partis, restant ainsi souverainement de son temps et de son pays tout en peignant des Grecs, des Romains ou des Espagnols.

Je ne prends nul plaisir à retracer la décadence d'un grand génie. Corneille écrivit longtemps sans succès, attribuant ses échecs répétés à son âge, à l'empire de la mode, au goût capricieux du siècle pour les jeunes gens ; il se croyait abandonné, faisant appel au roi lui-même qui avait fait représenter à la cour *Cinna* et *Pompée :*

« Achève, les derniers n'ont rien qui dégénère,
Rien qui les fasse croire enfants d'un autre père :
Ce sont des malheureux étouffés au berceau,
Qu'un seul de tes regards tirerait du tombeau.
Le peuple, je l'avoue, et la cour les dégradent ;
Je faiblis, ou du moins ils se le persuadent ;
Pour bien écrire encor j'ai trop longtemps écrit
Et les rides du front passent jusqu'à l'esprit ;
Mais contre cet abus que j'aurais de suffrages,
Si tu donnais les tiens à mes derniers ouvrages !
Que de tant de bonté l'impérieuse loi

[1] *Corneille et son temps.*

Digitized by Google

Ramènerait bientôt et peuple et cour vers moi !
Tel Sophocle à cent ans charmait encore Athènes,
Tel bouillonnait encore son vieux sang dans ses veines,
Diraient-ils à l'envi, lorsque Œdipe aux abois
De ses juges pour lui gagna toutes les voix. »

La postérité a fait pour Corneille plus que n'aurait pu faire Louis XIV; elle a oublié *Agésilas*, *Attila*, *Titus* et *Pulchérie*, elle n'a gardé que le souvenir des triomphes. Le poëte avait coutume de dire en souriant, lorsqu'on lui reprochait la lenteur et la stérilité de sa conversation : « Je n'en suis pas moins Pierre Corneille. » Le monde a porté le même jugement sur ses œuvres ; en dépit des échecs de ses dernières années, il est resté « le grand Corneille ».

Lorsqu'il mourut en 1684, Racine, élu par l'Académie en 1673, se trouvait sur le point d'en devenir directeur; il réclama l'honneur de présider aux obsèques de Corneille. Celui-ci n'était entré dans la compagnie qu'en 1641, après avoir subi deux échecs. Corneille était mort dans la nuit; l'Académie décida en faveur de l'abbé de Lavau, directeur sortant : « Nul autre que vous ne pouvait prétendre à enterrer Corneille, dit Benserade à Racine, cependant vous n'avez pu y parvenir. Ce fut seulement lorsqu'il reçut à l'Académie Thomas Corneille, en remplacement de son frère, que Racine put à son gré louer le maître et le rival qui lui avait fait l'honneur de le redouter dans sa vieillesse. « Mon père n'avait pas été heureux dans le discours de sa propre réception, dit naïvement Louis Racine; il le fut dans celui-ci, parce qu'il parlait dans l'effusion de son cœur, étant intimement persuadé que Corneille valait beaucoup mieux que lui. » Louis XIV avait eu autant de part que Corneille aux louanges de Racine. Informé du succès de ce discours, il voulut l'entendre. L'auteur eut l'honneur de lui en faire la lecture, après laquelle le roi lui dit : « Je suis très-content, je vous louerais davantage, si vous m'aviez moins loué. » Ce fut à cette occasion que le grand Arnauld, toujours dans la disgrâce et soigneusement caché, écrivit à Racine :

« J'ai à vous remercier, monsieur, du discours qui m'a été envoyé de votre part. Rien n'est assurément si éloquent, et le héros que vous y louez est d'autant plus digne de vos louanges qu'il y a trouvé de l'excès. Je vous dirais bien des choses sur cela si j'avais le plaisir de vous voir, mais il faudrait avoir dissipé un nuage que j'ose dire être une tache dans ce soleil. Je vous assure que les pensées que j'ai sur cela ne sont

Digitized by Google

point intéressées et que ce qui peut me regarder me touche fort peu. Un tête-à-tête avec vous et avec votre compagnon me ferait bien du plaisir, mais je n'achèterais pas ce plaisir par la moindre lâcheté. Vous savez ce que cela veut dire; ainsi je demeure en paix et j'attends avec patience que Dieu fasse connaître à ce prince si accompli qu'il n'a point dans son royaume de sujet plus fidèle, plus passionné pour sa véritable gloire, et, si j'ose le dire, qui l'aime d'un amour plus pur et plus dégagé de tout intérêt. C'est pourquoi je ne pourrais me résoudre à faire un pas pour avoir la liberté de voir mes amis, à moins que ce ne fût à mon prince seul que j'en fusse redevable. » Fénelon et le grand Arnauld tenaient le même langage à la fois indépendant et soumis, fier et modeste. Seule leur conscience parlait plus haut que leur respect pour le roi.

Au moment où Racine louait ainsi à l'Académie le roi et le grand Corneille, sa carrière dramatique était déjà finie. Né en 1639, à la Ferté-Milon, il avait débuté sur la scène en 1664 par les *Frères ennemis*, il l'avait quittée en 1673 avec *Phèdre; Esther* et *Athalie*, représentées en 1689 et en 1691 par les demoiselles de Saint-Cyr, ne furent pas regardées par leur auteur et ses rigides amis comme une dérogation aux pieux engagements qu'il avait pris. Orphelin dès l'âge de quatre ans, élevé à Port-Royal sous l'influence et par les soins personnels de M. Le Maître, qui l'appelait *son* fils, Racine ne répondit pas d'abord aux espérances de ses maîtres. L'ardente imagination qu'il témoignait déjà effrayait Lancelot, qui jeta successivement dans le feu deux exemplaires du roman grec de *Théagène et Chariclée* que lisait le jeune homme. A la troisième fois, celui-ci l'apprit par cœur et, portant son livre au sévère censeur : « Tenez, lui dit-il, vous pouvez encore brûler ce volume-ci comme les autres. »

Les pieux amis de Racine avaient beau faire, le naturel l'emportait, il faisait des vers : « Ne pouvant vous consulter, j'étais prêt à consulter, comme Malherbe, une vieille servante qui est chez nous, écrit-il à l'un de ses amis, si je ne m'étais aperçu qu'elle est janséniste comme son maître, et qu'elle pourrait me déceler, ce qui serait ma ruine entière, vu que je reçois tous les jours lettres sur lettres ou plutôt excommunications sur excommunications, le tout à cause d'un triste sonnet. » Pour détourner le jeune homme de la poésie, on lui fit espérer un bénéfice et on l'envoya à Uzès chez son oncle, le père Sconin, qui le mit à l'étude de la théologie. « Je passe mon temps avec mon oncle, saint Tho-

Digitized by Google

mas et Virgile, écrivait-il le 17 janvier 1662 à M. Vitard, intendant du duc de Luynes; je fais force extraits de théologie et quelques-uns de poésie. Mon oncle a de bons desseins pour moi, il espère me procurer quelque chose; ce sera alors que je tâcherai de payer mes dettes. Je n'oublie point les obligations que je vous ai. J'en rougis en vous écri-

RACINE (JEAN)
D'après le portrait original de Santerre.

vant : *Erubuit puer, salva res est.* Mais cette sentence est bien fausse, mes affaires ne vont pas mieux. »

Racine avait composé à Uzès *les Frères ennemis*, qui furent représentés à son retour à Paris, en 1664, non sans quelque succès; *Alexandre* en eut beaucoup en 1665; l'auteur l'avait d'abord confié à la troupe de Molière, il n'en fut pas satisfait et donna sa pièce aux comédiens de l'hôtel de Bourgogne; Molière fut mécontent et se brouilla avec Racine,

Digitized by Google

auquel il avait jusqu'alors témoigné beaucoup de bienveillance. Le dissentiment ne devait pas troubler l'équité de leur jugement l'un sur l'autre. Lorsque Racine donna *les Plaideurs*, qui ne réussirent pas d'abord, Molière dit tout haut en sortant : « La comédie est excellente, et ceux qui s'en moquent méritent qu'on se moque d'eux. » Un ami de Racine, croyant lui faire plaisir, vint en toute hâte lui annoncer la chute du *Misanthrope* à la première représentation. « La pièce est tombée, dit-il, rien n'est si froid ; vous pouvez m'en croire, j'y étais. — Vous y étiez, et je n'y étais pas, reprit Racine, et cependant je n'en croirai rien, parce qu'il est impossible que Molière ait fait une mauvaise pièce. Retournez-y et examinez-la mieux. »

Racine venait de faire jouer *Alexandre* lorsqu'il se lia avec Boileau, de trois ans plus âgé que lui, et qui avait déjà publié plusieurs de ses satires. « J'ai une facilité surprenante à faire mes vers, disait naïvement le jeune auteur tragique. — Je vous veux apprendre à les faire avec peine, répondit Boileau, et vous avez assez de talent pour le savoir bientôt. » *Andromaque* fut le fruit de ce nouvel effort et le véritable début de Racine.

Il était désormais irrévocablement compromis dans la cause du théâtre ; Nicole attaquant Desmarets, devenu prophète après l'échec de son *Clovis*, rappelait les comédies de l'auteur et s'écriait avec toute la rigueur de Port-Royal : « Un faiseur de romans et un poëte de théâtre est un empoisonneur public, non des corps mais des âmes. » Racine prit pour lui ces paroles, et il écrivit en défense de l'art dramatique deux lettres si acerbes, si mordantes, si insultantes pour Port-Royal et les protecteurs de sa jeunesse que Boileau l'empêcha de publier la seconde et que le remords ne tarda pas à s'emparer de son âme, pour ne jamais s'apaiser tout à fait. Il venait de faire jouer *les Plaideurs*, qui lui avaient été demandés par ses amis et composés en partie pendant les repas qu'ils faisaient souvent en commun. « Je n'y mis, dit Racine, que quelques mots barbares de la chicane que je pouvais avoir retenus dans un procès que ni moi ni mes juges n'avons jamais bien entendus. » Après le premier échec de la pièce, les comédiens du roi s'aventurèrent un jour à la donner devant lui. « Louis XIV en fut frappé et ne crut pas déshonorer sa gravité ni son goût par des éclats de rire si grands que les courtisans en furent étonnés. » Les comédiens enchantés, en quittant Versailles, revinrent tout droit à Paris et allèrent réveiller Racine. « Trois carrosses pendant la nuit, dans une rue où l'on n'était

Digitized by Google

LA FONTAINE, BOILEAU, MOLIÈRE ET RACINE DINANT AU CABARET

Digitized by Google

Digitized by Google

pas accoutumé à en voir un pendant le jour, réveillèrent le voisinage. On se mit aux fenêtres, et comme on savait qu'un conseiller des requêtes avait fait un grand bruit contre la comédie des *Plaideurs*, on ne douta point de la punition du poëte qui avait osé railler les juges en plein théâtre. Le lendemain tout Paris le croyait en prison. » Il triomphait au contraire avec *Britannicus*, après lequel le roi renonça à danser dans les ballets de la cour, de peur de ressembler à Néron ; *Bérénice* fut un duel entre Corneille et Racine pour l'amusement de madame Henriette ; Racine l'emporta sur son illustre rival, sans beaucoup de gloire ; *Bajazet* suivit bientôt : « Voici la pièce de Racine, écrivit madame de Sévigné à sa fille en janvier 1672 ; si je pouvais vous envoyer la Champmeslé, vous la trouveriez bonne, mais sans elle, elle perd la moitié de son prix. Le personnage de Bajazet est glacé, les mœurs des Turcs y sont mal observées, ils ne font point tant de façons pour se marier ; le dénouement n'est pas bien préparé, on n'entre pas dans les raisons de cette grande tuerie. Il y a pourtant des choses agréables, mais rien de parfaitement beau, rien qui enlève, rien de ces tirades de Corneille qui font frissonner. Ma fille, gardons-nous de lui jamais comparer Racine, sentons-en toujours la différence ; jamais ce dernier n'ira plus loin qu'*Andromaque*. Vive notre vieil ami Corneille ! Pardonnons-lui de méchants vers en faveur des divines et sublimes beautés qui nous transportent. Ce sont des traits de maître qui sont inimitables. » Corneille avait été voir *Bajazet :* « Je me garderais bien de le dire à d'autres que vous, murmura-t-il à l'oreille de Segrais, qui était assis à côté de lui, parce qu'on dirait que je parle par jalousie ; mais prenez-y garde, il n'y a pas un seul personnage dans *Bajazet* qui ait les sentiments qu'il doit avoir et que l'on a à Constantinople ; ils ont tous sous un habit turc le sentiment qu'on a au milieu de la France. » La fidélité passionnée de madame de Sévigné et la jalousie clairvoyante de Corneille ne s'étaient pas trompées ; Bajazet n'était pas Turc, il n'en était pas moins très-humain. « Il est des points par lesquels les hommes se reconnaissent quoiqu'ils ne se ressemblent pas ; il en est d'autres par lesquels[1] ils se ressemblent sans se reconnaître. Certains sentiments appartiennent à la nature de tous les pays ; ils ne caractérisent que l'homme et partout l'homme y verra sa propre image. » La réputation de Racine allait toujours croissant : il avait fait jouer *Mithridate* et *Iphi-*

[1] *Corneille et son temps.*

Digitized by Google

génie ; Phèdre parut en 1677. Une cabale de grands seigneurs la fit d'abord échouer. Lorsque le public, un moment égaré vers la *Phèdre* de Pradon, revint au chef-d'œuvre de Racine, le chagrin et l'orgueil blessé avaient fait leur œuvre dans l'âme du poëte ; les sentiments de piété toujours cachés dans son cœur, l'horreur de Port-Royal pour le théâtre et le repentir des torts qu'il avait eus envers ses amis se réveillèrent ; Racine renonça pour jamait à la poésie profane. « Les applaudissements que j'ai reçus m'ont souvent beaucoup flatté, disait-il plus tard à son fils, mais la moindre critique, quelque mauvaise qu'elle ait été, m'a toujours causé plus de chagrin que toutes les louanges m'ont fait de plaisir. » Racine voulait se faire chartreux ; son confesseur l'en détourna, ses amis le marièrent. Madame Racine était une personne c celiente, modeste, dévouée, qui n'allait point au théâtre, et connaissait à peine le titre des pièces de son mari ; elle lui apporta quelque fortune ; le roi avait donné une pension au grand poëte, et Colbert l'avait nommé trésorier à Moulins ; Louis XIV accordait d'ailleurs de fréquentes gratifications aux gens de lettres ; Racine reçut de lui près de cinquante mille livres, il fut nommé historiographe du roi, Boileau reçut le même titre ; celui-ci n'était pas marié, Racine eut bientôt sept enfants. « Que ne me suis-je fait chartreux ! » s'écriait-il parfois dans les inquiétudes de sa tendresse paternelle lorsque ses enfants étaient malades. Il leur consacrait sa vie avec une pieuse sollicitude, constamment occupé de leur bien-être, de leur bonne éducation et du salut de leurs âmes. Plusieurs de ses filles se firent religieuses ; il craignait surtout de voir son fils aîné s'adonner à la poésie, redoutant pour lui les dangers qu'il pensait avoir courus : « Quant à votre épigramme, je voudrais que vous ne l'eussiez point faite, lui écrit-il. Outre qu'elle est assez médiocre, je ne saurais trop vous recommander de ne vous point laisser aller à la tentation de faire des vers français qui ne serviraient qu'à vous dissiper l'esprit ; surtout il n'en faut faire contre personne. » Ce fils, sujet de tant de soucis, auquel son père écrivait des lettres si modestes, si graves, si paternelles et si sagaces, ne fit jamais de vers, vécut dans la retraite et mourut jeune sans s'être jamais marié. Le petit Louis ou *Lionval*, dernier enfant de Racine, fut le seul qui songea jamais à écrire. « Il faut que vous soyez bien hardi, lui disait Boileau, pour oser faire des vers avec le nom que vous portez ! Ce n'est pas que je regarde comme impossible que vous deveniez un jour capable d'en faire de bons, mais je me méfie de ce qui est sans

Digitized by Google

exemple, et depuis que le monde est monde, on n'a pas vu de grand poëte fils d'un grand poëte. » Louis Racine ne fut jamais un grand poëte, malgré les beaux vers qu'on rencontre dans ses poëmes de *la Religion* et de *la Grâce*. Ses *Mémoires* sur son père, écrits pour son fils, peignent Racine dans le charme austère de sa vie domestique. « Il quittait tout pour nous venir voir, écrit Louis Racine, un écuyer de monsieur le duc vint un jour lui dire qu'on l'attendait à dîner à l'hôtel de Condé. — Je n'aurai point l'honneur d'y aller, dit-il, il y a plus de huit jours que je n'ai vu ma femme et mes enfants, qui se font une fête de manger aujourd'hui avec moi une très-belle carpe; je ne puis me dispenser de dîner avec eux; » et comme l'écuyer insistait, il fit apporter la carpe qui était environ d'un écu : — Jugez vous-même si je puis désappointer ces pauvres enfants qui ont voulu me régaler, et n'auraient plus de plaisir s'ils mangeaient ce plat sans moi. » « Il était né tendre, ajoute Louis Racine; il fut tendre pour Dieu lorsqu'il revint à lui, et du jour qu'il revint à ceux qui, dans son enfance, lui avaient appris à le connaître, il le fut pour eux sans réserve, il le fut toute sa vie pour ses amis, pour sa femme et pour ses enfants. »

Boileau avait entrepris de réconcilier son ami avec Port-Royal; Nicole n'avait fait aucune résistance, « ne sachant ce que c'était que la guerre. » M. Arnauld restait intraitable. Boileau s'avisa un jour de lui porter un exemplaire de *Phèdre*, ruminant en chemin ce qu'il lui dirait. « Cet homme, disait-il, aura-t-il toujours raison, et ne pourrai-je parvenir à lui faire avoir tort? Je suis bien sûr qu'aujourd'hui j'ai raison; s'il n'est pas de mon avis, il aura tort. » Et entrant chez M. Arnauld, où se trouvait nombreuse compagnie, il se mit à développer sa thèse, présentant *Phèdre* et soutenant que si la tragédie était dangereuse, c'était la faute des poëtes. Les jeunes théologiens l'écoutaient avec dédain, enfin M. Arnauld dit tout haut : « Si les choses sont comme il le dit, il a raison et la tragédie est innocente. » Boileau rapportait que de sa vie il ne s'était senti si content. M. Arnauld réconcilié avec *Phèdre*, le grand pas était fait ; l'auteur de la tragédie se présenta le lendemain. Le coupable entra, avec l'humilité et la confusion peinte sur le visage; il se jeta aux pieds de M. Arnauld, qui le prit dans ses bras; Racine fut désormais reçu en grâce par Port-Royal. Les deux amis se préparaient à partir avec le roi pour la campagne de 1677. Les villes assiégées ouvrirent leurs portes avant que les poëtes eussent quitté Paris : « Comment n'avez-vous pas eu la curiosité de voir un siége? leur

Digitized by Google

demanda le roi au retour. Le voyage n'était pas long. — Il est vrai, sire, repartit Racine, toujours le plus courtisan des deux, mais nos tailleurs ont été trop lents. Nous leur avions commandé des habits de campagne; lorsqu'ils nous les apportèrent, les places que Votre Majesté assiégeait étaient prises. » Louis XIV ne se fâcha pas. Racine l'accompagna désormais dans toutes ses campagnes; Boileau, souffrant et d'humeur sauvage, restait à Paris : son ami lui écrivait constamment tantôt du camp, tantôt de Versailles, où il revenait avec le roi : « Madame de Maintenon m'a dit ce matin, écrit Racine, que le roi avait réglé notre pension à quatre mille francs pour moi, et à deux mille francs pour vous; cela s'entend sans y comprendre notre pension de gens de lettres. Je viens tout à l'heure de remercier le roi. J'ai plus appuyé encore sur vous que sur moi, j'ai dit en propres paroles : « Sire, « il a plus d'esprit que jamais, plus de zèle pour Votre Majesté et plus « d'envie de travailler pour votre gloire qu'il n'en a jamais eu. » « Je ne laisse pas d'avoir une vraie peine de ce qu'il semble que je gagne à cela plus que vous. Mais outre les dépenses et les fatigues des voyages dont je suis aise que vous soyez délivré, je vous connais si noble et si plein d'amitié que je suis assuré que vous souhaiteriez de bon cœur que je fusse encore mieux traité. Je serai très-content si vous l'êtes en effet. » Boileau répondit sur-le-champ : « Êtes-vous fou avec vos compliments? ne savez-vous pas bien que c'est moi qui ai prescrit la chose de la manière qu'elle s'est faite? Et pouvez-vous douter que je sois parfaitement content d'une affaire où l'on m'accorde tout ce que je demande? Tout va le mieux du monde, et je suis encore plus réjoui pour vous que pour moi-même. » Les deux amis se consultaient réciproquement sur leurs vers; Racine envoyait à Boileau ses cantiques spirituels; le roi entendit chanter le *Combat du chrétien*, mis en musique par Moreau :

« Mon Dieu, quelle guerre cruelle!
Je trouve deux hommes en moi :
L'un veut que, plein d'amour pour toi,
Mon cœur te soit toujours fidèle :
L'autre, à tes volontés rebelle,
Me révolte contre ta loi. »

Il se tourna vers madame de Maintenon : « Madame, dit-il, je connais bien ces deux hommes-là. » Boileau communique à Racine son ode sur la prise de Namur. « J'y ai hasardé des choses fort neuves, dit-il, jusqu'à parler de la plume blanche que le roi a sur son chapeau; mais,

Digitized by Google

à mon avis, pour trouver des expressions nouvelles en vers, il faut parler de choses qui n'aient point été dites en vers. Vous en jugerez, sauf à tout changer, si cela vous déplaît. » La généreuse confiance de Boileau était d'autant plus touchante que Racine était moqueur et amer dans la discussion. « Avez-vous eu envie de me fâcher? lui dit un jour

BOILEAU-DESPRÉAUX (NICOLAS)
D'après Hyacinthe Rigaud. (Musée de Versailles.)

Boileau. — Dieu m'en garde! — Eh bien, vous avez donc tort, car vous m'avez fâché. »

Racine venait de faire jouer *Esther* sur le théâtre de Saint-Cyr; madame de Brinon, supérieure de l'établissement fondé par madame de Maintenon pour les filles de la pauvre noblesse, avait donné à ses élèves le goût des représentations théâtrales : « Nos petites filles viennent de jouer votre *Andromaque*, écrivit madame de Maintenon à Racine, et

Digitized by Google

l'ont si bien jouée qu'elles ne la joueront de leur vie ni aucune autre de vos pièces. » Elle lui demandait en même temps de faire, dans ses moments de loisir, quelque espèce de poëme moral et historique dont l'amour fût entièrement banni. Cette lettre jeta Racine dans une grande agitation. Il voulait plaire à madame de Maintenon et la commission était délicate pour un homme qui avait une grande réputation à soutenir. Boileau opina contre. « Ce n'était pas le compte de Racine, » dit madame de Caylus dans ses *Souvenirs*. Il écrivit *Esther*. « Madame de Maintenon fut charmée de l'invention et de l'exécution, dit madame de la Fayette; la comédie représentait en quelque sorte la chute de madame de Montespan et sa propre élévation; toute la différence était qu'Esther était un peu plus jeune et moins précieuse en fait de piété. L'application qu'on fit des caractères fut cause que madame de Maintenon ne fut pas fâchée de rendre public un divertissement qui n'avait été fait que pour la communauté et quelques-unes de ses amies particulières. On y porta un degré de chaleur qui ne se comprend pas, car il n'y eut ni petit ni grand qui n'y voulût aller, et ce qui devait être regardé comme une comédie de couvent devint l'affaire la plus sérieuse du monde. Les ministres, pour faire leur cour en allant à cette comédie, quittaient leurs affaires les plus pressées. A la première représentation où fut le roi, il n'y mena que les principaux officiers qui le suivaient à la chasse. La seconde fut consacrée aux personnes pieuses, telles que le P. La Chaise et douze ou quinze jésuites avec beaucoup d'autres dévots et dévotes; ensuite elle se répandit aux courtisans. » « J'ai fait ma cour l'autre jour à Saint-Cyr plus agréablement que je n'avais pensé, écrit madame de Sévigné à sa fille. Nous écoutâmes, le maréchal de Bellefonds et moi, avec une attention qui fut remarquée, et de certaines louanges discrètes qui n'étaient peut-être pas sous les fontanges de toutes les dames. Je ne puis vous dire l'excès d'agrément de cette pièce : c'est un rapport de la musique, des vers, des chants, des personnes, si parfait et si complet qu'on n'y souhaite rien. Les filles qui font des rois et des personnages sont faites exprès. Tout y est simple, tout y est innocent, tout y est sublime et touchant. J'en fus charmée et le maréchal aussi, qui sortit de sa place pour aller dire au roi combien il était content, et qu'il était auprès d'une dame bien digne d'avoir vu *Esther*. Le roi vint vers nos places : « Madame, me « dit-il, je suis assuré que vous avez été contente. » Moi, sans m'étonner, je répondis : « Sire, je suis charmée, ce que je sens est au-des-

Digitized by Google

« sus des paroles. » Le roi me dit : « Racine a bien de l'esprit. » Je lui dis : « Sire, il en a beaucoup, mais, en vérité, ces jeunes personnes « en ont beaucoup aussi, elles entrent dans le sujet comme si elles « n'avaient jamais fait autre chose. — Ah ! pour cela, reprit-il, il est « vrai. » Et puis Sa Majesté s'en alla et me laissa l'objet de l'envie. M. le prince et madame la princesse vinrent me dire un mot, madame de Maintenon un éclair, elle s'en allait avec le roi. Je répondis à tout, car j'étais en fortune. »

Athalie n'eut pas le même éclat qu'*Esther*. Les dévots et les envieux firent peur à madame de Maintenon qui l'avait demandée à Racine. Les demoiselles de Saint-Cyr, dans l'uniforme de la maison, jouèrent tout simplement la pièce à Versailles, devant Louis XIV et madame de Maintenon, dans une chambre sans théâtre. Lorsque les comédiens la représentèrent à Paris, on la trouva froide, elle ne réussit pas. Racine crut avoir à subir un nouvel échec comme celui de *Phèdre*, celle de toutes ses pièces qu'il préférait. « Je m'y connais, lui répétait Boileau, c'est ce que vous avez fait de mieux, le public y reviendra. » Racine mourut avant le succès de la seule pièce parfaite que possède la scène française, digne à la fois de son sujet et des sources auxquelles Racine puisait son inspiration. Il avait renoncé par un excès de scrupule à mettre au jour le feu intérieur de son génie, mais la beauté le ravissait toujours d'un irrésistible enthousiasme. En lisant les Psaumes à M. de Seignelay malade, il ne pouvait s'empêcher de les paraphraser tout haut. Il admirait si fort Sophocle, qu'il n'avait jamais osé aborder les sujets de ses tragédies. « Un jour, dit M. de Valicour, étant à Auteuil, chez Boileau, avec M. Nicole et quelques amis distingués, il prit un Sophocle grec et lut la tragédie d'*Œdipe* en la traduisant sur-le-champ. Il s'émut à tel point que tous les auditeurs éprouvèrent les sentiments de terreur et de pitié dont cette pièce est pleine. J'ai vu nos meilleures pièces représentées par nos meilleurs acteurs, rien n'a jamais approché du trouble où me jeta ce récit, et, au moment que j'écris, je m'imagine voir encore Racine le livre à la main et nous tous consternés autour de lui. » C'était ainsi que, répétant naguère les vers de *Mithridate*, en se promenant dans les Tuileries, il avait vu les ouvriers quitter leur ouvrage pour venir à lui, convaincus qu'il était fou et allait se jeter dans le bassin.

Racine jouissait depuis longtemps des faveurs du roi, qui allait jusqu'à tolérer l'attachement que le poëte avait toujours témoigné pour

Digitized by Google

Port-Royal. Racine ménageait d'ailleurs adroitement les susceptibilités de Louis XIV et de ses conseillers : « Le P. Bouhours et le P. Rapin (jésuites) étaient dans mon cabinet quand je reçus votre lettre, écrit-il à Boileau; je leur en fis lecture en la décachetant et je leur fis un fort grand plaisir. Je regardais pourtant de loin, à mesure que je la lisais, s'il n'y avait rien dedans qui fût trop janséniste. Je vis vers la fin le nom de M. Nicole et je sautai bravement, ou, pour mieux dire, lâchement, par-dessus. Je n'osai m'exposer à troubler la grande joie et même les éclats de rire que leur causèrent plusieurs choses fort plaisantes que vous me mandiez. Ils sont, je vous assure, tous deux fort de vos amis et même de fort bonnes gens. » Tant de soins n'empêchèrent cependant pas Racine de déplaire au roi. A la suite d'une conversation qu'il avait eue avec madame de Maintenon sur les misères du peuple, celle-ci lui avait demandé un mémoire; le roi exigea le nom de l'auteur et s'emporta contre lui : « Parce qu'il sait faire parfaitement les vers, croit-il tout savoir? dit-il, et, parce qu'il est grand poëte, veut-il être ministre? » Madame de Maintenon était plus prudente dans ses rapports avec le roi qu'elle n'était hardie dans la défense de ses amis; elle fit dire à Racine de ne la pas venir voir jusqu'à nouvel ordre. « Laissez passer ce nuage, disait-elle, je ramènerai le beau temps. » Racine était malade, son caractère, naturellement mélancolique, s'était assombri : « Je sais, madame, écrivit-il à madame de Maintenon, quel est votre crédit, mais j'ai en la maison de Port-Royal une tante qui m'aime d'une façon bien différente. Cette sainte fille demande tous les jours à Dieu pour moi des disgrâces, des humiliations et des sujets de pénitence, elle aura plus de succès que vous. » Au fond, son âme n'était pas assez forte pour supporter la rude doctrine de Port-Royal ; sa santé s'altéra de plus en plus, il retourna à la cour, il revit le roi qui l'accueillit favorablement. Racine restait inquiet, il avait un abcès au foie et fut longtemps malade. « Lorsqu'il fut persuadé qu'il s'en allait mourir, il fit écrire au surintendant des finances pour solliciter le payement qui lui était dû de sa pension. Son fils lui apporta la lettre : « Pourquoi, lui dit-il, ne demandez-vous pas aussi le payement de la pension de Boileau? Il ne faut point nous séparer. Recommencez cette lettre et faites connaître à Boileau que j'ai été son ami jusqu'à la mort. » Comme celui-ci venait lui faire ses adieux, il se souleva sur son lit avec effort : « Je regarde comme un bonheur pour moi de mourir avant vous, » dit-il à son ami. Une opération parut né-

Digitized by Google

cessaire. Son fils voulait lui donner de l'espoir : « Et vous aussi, dit Racine, vous voulez faire comme les médecins et m'amuser ? Dieu est le maître de me rendre la vie, mais les frais de la mort sont faits. »

Il ne se trompait pas : le 21 avril 1699, le grand poëte, le chrétien scrupuleux, le peintre noble et délicat des plus pures passions de l'âme expira à Paris à cinquante-neuf ans, quittant sans regrets la vie, malgré tous les succès dont il avait été comblé. Comme Corneille dans *le Cid*, il n'avait pas pris d'assaut la tragédie et la gloire, il les avait l'une et l'autre conquises par degrés, s'élevant à chaque nouvel effort et gagnant peu à peu les plus passionnés admirateurs de son grand rival ; au faîte de cette réputation et de cette victoire, à trente-huit ans, il avait volontairement fermé la porte aux enivrements et à l'orgueil du succès, il avait mutilé sa vie, enseveli son génie dans la pénitence, suivant simplement les appels de sa conscience, et, par une singulière modération dans l'exagération même, devenant père de famille et restant courtisan, tout en renonçant à la scène et à la gloire. Racine fut doux et sensé jusque dans son repentir et son sacrifice ; Boileau faisait honneur à la religion de cette modération même : « La raison conduit ordinairement les autres à la foi, c'est la foi qui a conduit M. Racine à la raison. »

Boileau avait eu dans la raison de son ami une part plus grande qu'il ne le savait peut-être. Racine n'agissait jamais sans le consulter. Avec Racine, Boileau perdit la moitié de sa vie. Il lui survécut pendant douze ans sans remettre les pieds à la cour, après sa première entrevue avec le roi : « J'ai été à Versailles, écrit-il à son éditeur, M. Brossette, où j'ai vu madame de Maintenon et le roi ensuite, qui m'a comblé de bonnes paroles ; ainsi, me voilà plus historiographe que jamais. Sa Majesté m'a parlé de M. Racine de manière à faire envie aux courtisans de mourir, s'ils croyaient qu'elle parlât d'eux de la sorte après leur mort. Cependant, cela m'a très-peu consolé de la perte de cet illustre ami, qui n'en est pas moins mort quoique regretté du plus grand roi de l'univers. » — « Souvenez-vous, avait dit Louis XIV, que j'ai toujours une heure par semaine à vous donner quand vous voudrez venir. » Boileau ne revint pas. « Qu'irais-je faire à la cour ? disait-il, je ne sais plus louer. »

A la mort de Racine, Boileau n'écrivait plus ; il avait débuté dans la carrière des lettres à vingt-trois ans, après une enfance maladive et

Digitized by Google

triste. *L'Art poétique* et *le Lutrin* parurent en 1674; les neuf premières satires et plusieurs des épîtres les avaient précédés. Plus spirituel, fin et habile versificateur que grand poëte, Boileau déploya dans le *Lutrin* une richesse et une souplesse d'imagination que ses autres ouvrages n'avaient pas laissé prévoir; la bouffonnerie franche et cynique des burlesques de Scarron avait toujours choqué son goût sévère et pur. « Votre père avait la faiblesse de lire quelquefois le *Virgile travesti* et d'en rire, disait-il à Louis Racine, mais il se cachait de moi. » Dans *le Lutrin*, Boileau chercha la gaieté et le ridicule sous des formes nobles et polies : la gaieté y perdit, le ridicule resta marqué d'un sceau ineffaçable : « M. Despréaux, écrivait Racine à son fils, n'a pas seulement reçu du ciel un génie merveilleux pour la satire, mais il a encore avec cela un jugement excellent qui lui fait discerner ce qu'il faut louer et ce qu'il faut reprendre. » Ce génie merveilleux pour la satire n'altérait pas la bienveillance naturelle de Boileau. « Il n'est cruel qu'en vers, » disait madame de Sévigné. Racine était âpre, amer dans la discussion, Boileau conservait toujours son sang-froid ; ses jugements devancèrent souvent ceux de la postérité. Le roi lui demandait un jour quel était le plus grand poëte de son règne : « Molière, Sire, » répondit Boileau sans hésiter. « Je ne l'aurais pas cru, repartit le roi un peu étonné, mais vous vous y connaissez mieux que moi. » Molière, à son tour, défendant la Fontaine contre les railleries de ses amis, disait à son voisin dans un de ces repas communs où se plaisaient les illustres amis : « Ne nous moquons pas du bonhomme, il vivra peut-être plus que nous tous. » Dans la noble et touchante compagnie de ces grands esprits, Boileau resta constamment le lien entre les rivaux; ami intime de Racine, il ne se brouilla jamais avec Molière et courut chez le roi pour lui demander de faire passer la pension dont il l'honorait sur la tête du vieux Corneille, privé sans motif des faveurs royales. Il entra à l'Académie le 3 juillet 1684, aussitôt après la Fontaine; ses satires avaient retardé son élection : « Il loua sans flatterie, il s'humilia noblement, dit Louis Racine, et en disant que l'entrée de l'Académie devait lui être fermée par tant de raisons, il fit songer à tous les académiciens dont il avait médit dans ses ouvrages. » Il ne faisait plus de vers lorsque Perrault publia son *Parallèle des anciens et des modernes*. « Si Boileau ne répond pas, dit le prince de Conti, vous pouvez l'assurer que j'irai à l'Académie écrire sur son fauteuil : « Tu dors, Brutus. » L'Ode sur la prise de Namur, destinée à écraser Perrault en célébrant

Digitized by Google

Pindare, ne suffisant pas, Boileau écrivit ses *Réflexions sur Longin*, amères et souvent injustes envers Perrault, bien plus équitablement traité et plus efficacement réfuté dans la lettre de Fénelon à l'Académie française.

Boileau était déjà vieux, il avait vendu sa maison d'Auteuil, qui lui était chère, mais il ne renonçait pas à la littérature, revoyant toujours ses vers avec soin, préoccupé des nouvelles éditions et se reprochant cette préoccupation : « Il est bien honteux, disait-il, de m'occuper encore de rimes et de toutes ces niaiseries du Parnasse, quand je ne devrais songer qu'au compte que je suis prêt d'aller rendre à Dieu. » Il mourut le 13 mars 1711, laissant presque tout son bien aux pauvres, suivi au tombeau par une foule nombreuse. « Il avait bien des amis, disait-on dans le peuple; on assure cependant qu'il disait du mal de tout le monde. » Nul écrivain n'a plus contribué que Boileau à la formation de la poésie ; nul jugement plus juste et plus fin n'a apprécié le mérite des auteurs, nulle âme plus élevée n'a dirigé un esprit plus ferme et plus équitable. A travers les vicissitudes qu'ont subies les lettres, et malgré la rigueur, quelquefois excessive, de ses arrêts, Boileau a laissé sur la langue française une ineffaçable empreinte; son talent a moins agi que son esprit; son jugement et son caractère ont eu plus d'influence que ses vers.

Boileau avait survécu à tous ses amis; la Fontaine, né en 1621, à Château-Thierry, était mort en 1695. Entré dans sa jeunesse dans la congrégation de l'Oratoire, il l'avait bientôt quittée, ne pouvant pas, disait-il, s'habituer à la théologie ; il allait et venait de ville en ville, s'amusant partout, écrivant déjà un peu :

« Pour moi le monde entier était plein de délices,
J'étais touché des fleurs, des doux sons, des beaux jours,
Mes amis me cherchaient et parfois mes amours. »

La Fontaine était marié, sans se soucier beaucoup de sa femme, qu'il laissait seule à Château-Thierry; il était en grande faveur auprès de Fouquet. Lorsque son patron fut disgracié, en danger de perdre la vie, la Fontaine mit dans la bouche des nymphes de Vaux son touchant appel à la clémence royale :

« Du magnanime Henri qu'il contemple la vie;
Dès qu'il se put venger, il en perdit l'envie,
Inspirez à Louis cette même douceur. »

Digitized by Google

Plus tard, pendant la prison de Fouquet à Pignerol, la Fontaine écrivait encore :

« Je soupire en songeant au sujet de mes vœux;
Vous m'entendez, Ariste, et d'un cœur généreux
Vous plaignez comme moi le sort d'un malheureux.
Il déplut à son roi, ses amis disparurent;
Mille voix contre lui dès l'abord concoururen .
Malgré tout ce torrent, je lui donnai des pleurs,
J'accoutumai chacun à plaindre ses malheurs. »

On a peint la Fontaine comme un homme solitaire, sans esprit et sans charme extérieur. La Bruyère a dit : « Un homme paraît grossier, lourd, stupide; il ne sait ni parler, ni raconter ce qu'il vient de voir : s'il se met à écrire, c'est le modèle des bons contes; il fait parler les animaux, les arbres, les pierres, tout ce qui ne parle point; ce n'est que légèreté, qu'élégance, que beau naturel et délicatesse dans ses ouvrages. » « Il ne dit rien ou ne veut parler que de Platon, » disaient les filles de Racine. Tous ses contemporains du monde et du bel air n'en jugeaient pas ainsi ; la duchesse douairière d'Orléans, Marguerite de Lorraine, se l'était attaché comme gentilhomme servant, la duchesse de Bouillon le retenait chez elle à la campagne, madame de Montespan et sa sœur, madame de Thianges, aimaient à le voir; il vivait chez madame de la Sablière, belle et spirituelle, qui recevait beaucoup de monde; il disait d'elle :

« C'est un cœur vif et tendre infiniment
Pour ses amis et non point autrement,
Car cet esprit qui né du firmament
A beauté d'homme avec grâce de femme,
Ne se peut pas comme on veut exprimer. »

« Je n'ai gardé avec moi, disait-elle, que mes trois animaux : mon chien, mon chat et la Fontaine. » Lorsqu'elle mourut, M. et madame d'Hervart recueillirent dans leur maison le poëte déjà vieux et assez isolé. Comme d'Hervart était sorti pour en aller faire la proposition à la Fontaine, il le rencontra dans la rue : « Je venais vous demander de loger chez nous, dit-il. — J'y allais, » répondit la Fontaine avec la plus touchante confiance. Il y resta jusqu'à sa mort, se contentant d'aller parfois à Château-Thierry, tant que sa femme vécut, pour vendre, d'accord

Digitized by Google

avec elle, quelque lambeau de terre; le bien s'en allait, la vieillesse arrivait :

« Jean s'en alla comme il était venu,
Mangea le fonds avec son revenu,
Crut les trésors chose peu nécessaire:
Quant à son temps bien sut le dispenser;
Deux parts en fit, dont il soulait passer
L'une à dormir et l'autre à ne rien faire. »

Il ne dormait pas, il rêvait. On l'attendait un jour pour dîner : « Je viens de l'enterrement d'une fourmi, dit-il en arrivant; j'ai suivi le convoi jusqu'au cimetière et j'ai reconduit la famille chez elle. » On a dit que la Fontaine n'entendait rien à l'histoire naturelle; il connaissait et aimait les animaux; jusqu'à lui, les fabulistes n'avaient été que des philosophes ou des satiristes; le premier, il fut un poëte, unique non-seulement en France, mais en Europe, découvrant le charme secret et profond de la nature, l'animant de son inépuisable et gracieux génie, donnant des leçons aux hommes par l'exemple des animaux, sans faire parler ceux-ci comme des hommes, toujours souple et naïf, parfois élégant et noble, pénétrant sous la simplicité de la forme, inimitable dans le genre qu'il avait choisi par goût, par instinct, et non par impuissance pour porter ailleurs son génie; il l'a dit lui-même :

« Je m'avoue, il est vrai, s'il faut parler ainsi,
Papillon du Parnasse et semblable aux abeilles
A qui le bon Platon compare nos merveilles :
Je suis chose légère et vole à tout sujet,
Je vais de fleur en fleur et d'objet en objet.
A beaucoup de plaisirs je mêle un peu de gloire. »

Et dans la *Psyché :*

« J'aime les jeux, l'amour, les livres, la musique,
La ville et la campagne, enfin tout; il n'est rien
Qui ne me soit souverain bien,
Jusqu'au sombre plaisir d'un cœur mélancolique. »

La grâce, la naïveté, l'originale indépendance de l'esprit et des œuvres de la Fontaine n'eurent pas la fortune de plaire à Louis XIV, il ne lui accorda jamais ses faveurs; la Fontaine ne les demandait pas :

« Je me tais et je rentre au fond de mes retraites,
J'y trouve des douceurs secrètes :

Digitized by Google

La fortune, il est vrai, m'oubliera dans ces lieux.
Ce n'est point pour mes vers que ses faveurs sont faites,
Il ne m'appartient pas d'importuner les dieux. »

Une seule fois, depuis le procès de Fouquet, le poëte réclama une grâce : Louis XIV, inquiété sur la décence des *Contes* de la Fontaine, n'avait pas encore donné l'assentiment requis pour son élection à l'Académie française, lorsqu'il partit pour la campagne du Luxembourg : la Fontaine lui adressa une ballade :

« Tel que l'on voit Jupiter dans Homère
Emporter seul tout le reste des dieux,
Tel, balançant l'Europe tout entière,
Vous luttez seul contre cent envieux.
Je les compare à ces ambitieux
Qui monts sur monts déclarèrent la guerre
Aux immortels. Jupin, croulant la terre,
Les abîma sous des rochers affreux ;
Ainsi que lui, prenez votre tonnerre;
L'événement n'en peut être qu'heureux.

Ce doux penser, depuis un mois ou deux,
Console un peu mes muses inquiètes.
Certains esprits ont blâmé certains jeux,
Certains récits qui ne sont que sornettes.
Si je défère aux leçons qu'ils m'ont faites,
Que veut-on plus? Soyez moins rigoureux
Plus indulgent, plus favorable qu'eux;
Prince, en un mot, soyez ce que vous êtes,
L'événement ne peut m'être qu'heureux. »

L'élection de Boileau à l'Académie calma l'humeur du roi, qui préférait son esprit à celui de la Fontaine : « Le choix que vous avez fait de M. Despréaux m'est fort agréable, dit-il au bureau de l'Académie; il sera approuvé de tout le monde; vous pouvez incessamment recevoir la Fontaine : il a promis d'être sage. » C'était une promesse imprudente, que le poëte ne tint pas toujours.

Les amis de la Fontaine avaient voulu naguère le réconcilier avec sa femme, ils l'avaient envoyé dans ce but à Château-Thierry; il revint sans avoir vu celle qu'il allait chercher : « Je n'ai pas trouvé ma femme, dit-il; elle était au salut. » Il devenait vieux; ces mêmes amis fidèles, Racine, Boileau et Maucroix, cherchaient à le ramener à Dieu. Racine l'emmenait avec lui à l'église; on lui donna un Évangile : « C'est un

Digitized by Google

fort bon livre, disait-il; je vous assure que c'est un fort bon livre. » Puis tout à coup, s'adressant à l'abbé Boileau : « Monsieur le docteur, croyez-vous que saint Augustin eût autant d'esprit que Rabelais? » Il était malade cependant, et commençait à tourner vers l'éternité son esprit rêveur et distrait; il s'était mis à composer des hymnes pieuses : « Le meilleur de tes amis n'a pas quinze jours à vivre, écrivait-il à Maucroix; voilà deux mois que je ne sors point, si ce n'est pour aller à l'Académie, afin que cela m'amuse. Hier, comme j'en revenais, il me prit, au milieu de la rue du Chantre, une si grande faiblesse que je crus véritablement mourir. O mon cher, mourir n'est rien, mais songes-tu que je vais comparaître devant Dieu? Tu sais comme j'ai vécu. Avant que tu reçoives ce billet, les portes de l'éternité se seront peut-être ouvertes pour moi. » « Il est simple comme un enfant, disait la femme qui le soignait dans sa dernière maladie. S'il a fait des fautes, c'est plutôt par bêtise que par malice. » Charmante et rare créature, sérieuse et naïve, profonde et enfantine, attachante jusque par ses distractions, son originale bonhomie, son incapacité dans la vie commune, la Fontaine avait su juger le mérite littéraire comme les qualités morales de ses illustres amis. « Quand ils se trouvaient ensemble, dit-il dans son roman de *Psyché*, et qu'ils avaient bien parlé de leurs divertissements, si le hasard les faisait tomber sur quelque point de science ou de belles-lettres, ils profitaient de l'occasion; c'était toutefois sans s'arrêter trop longtemps à une même matière, voltigeant de propos en autres comme des abeilles qui rencontreraient en chemin diverses sortes de fleurs. L'envie, la malignité, ni la cabale n'avaient de voix parmi eux, ils adoraient les ouvrages des anciens, ne refusaient point aux modernes les louanges qui leur sont dues, parlaient des leurs avec modestie et se donnaient des avis sincères, lorsque l'un d'eux tombait dans la maladie du siècle et faisait un livre, ce qui arrivait rarement. En cette aventure, Acanthe (Racine) ne manquait pas de proposer une promenade en quelque lieu hors de la ville, pour écouter la lecture avec moins de bruit et plus de plaisir. Il aimait extrêmement les jardins, les fleurs, les ombrages. Polyphile (la Fontaine) lui ressemblait en cela, mais on peut dire que celui-ci aimait toutes choses. Tous deux penchaient vers le lyrisme, avec cette différence qu'Acanthe avait quelque chose de plus touchant, Polyphile de plus fleuri. »

Lorsque la Fontaine mourut, le 13 avril 1695, des quatre amis réunis naguère à Versailles pour lire le roman de *Psyché*, Molière seul avait

Digitized by Google

disparu. La Fontaine avait admiré à Vaux le jeune poëte comique, qui venait d'écrire *les Fâcheux* pour la fête que Fouquet donnait à Louis XIV :

« C'est un ouvrage de Molière;
Cet écrivain par sa manière
Charme à présent toute la cour;
De la façon que son nom court,
Il doit être par delà Rome;
J'en suis ravi, car c'est mon homme. »

Vieux, il laissa éclater sa douleur et ses regrets de la mort de Molière dans cette touchante épitaphe :

« Sous ce tombeau gisent Plaute et Térence,
Et cependant le seul Molière y gît :
Leurs trois talents ne formaient qu'un esprit,
Dont le bel art réjouissait la France.
Ils sont partis, et j'ai peu d'espérance
De les revoir malgré tous nos efforts;
Pour un long temps selon toute apparence,
Térence, Plaute et Molière sont morts. »

Molière et la comédie française n'avaient pas besoin de s'abriter sous le manteau des anciens; ils avaient ensemble jeté dans le monde un incomparable éclat; Shakespeare peut disputer à Corneille et à Racine le sceptre de la tragédie, il a su se montrer aussi puissant et plus vrai que l'un, aussi tendre et plus profond que l'autre; Molière l'emporte sur lui par l'originalité, la richesse, la perfection des caractères, il ne lui cède ni comme étendue, ni comme pénétration, ni comme connaissance achevée de la nature humaine. La vie de ces deux grands génies, tout ensemble auteurs et acteurs, présente d'ailleurs quelques traits de ressemblance. Tous deux furent destinés à une autre carrière que celle du théâtre, tous deux, entraînés par une passion irrésistible, réunirent autour d'eux quelques acteurs, menant d'abord une vie errante, pour arriver enfin à faire les délices de la cour et du monde. Jean-Baptiste Poquelin, qui prit bientôt le nom de Molière, était né à Paris, en 1622; son père, valet de chambre tapissier du roi, le fit élever avec quelque soin au collége de Clermont (depuis Louis-le-Grand), tenu alors par les jésuites. Il assistait par faveur aux leçons que le philosophe Gassendi, longtemps l'adversaire de Descartes, donnait au jeune Chapelle. Il puisa dans ces leçons, avec une instruction plus étendue,

Digitized by Google

une certaine liberté de pensée qui se retrouva souvent dans ses pièces et contribua plus tard à le faire accuser d'irréligion. Dès 1645, Molière avait formé sous le nom ambitieux de l'*illustre théâtre* une petite troupe d'acteurs qui, ne pouvant se soutenir à Paris, parcourut longtemps les provinces, à travers les troubles de la Fronde. Ce fut en 1653 que Molière fit jouer à Lyon sa comédie de *l'Étourdi*, première pièce régulière qu'il

MOLIÈRE (JEAN-BAPTISTE POQUELIN)
D'après un portrait attribué à Mignard. (Musée de Versailles.)

eût jamais composée. *Le Dépit amoureux* fut représenté à Béziers, en 1656, pour l'ouverture de la session des états du Languedoc ; la troupe revint à Paris en 1658 ; en 1659, Molière, qui avait obtenu un privilége du roi, donna sur son théâtre *les Précieuses ridicules*. Il rompait avec l'imitation des Italiens et des Espagnols, et, prenant sur le vif les mœurs de son temps, il attaquait de front l'exagération affectée et les

Digitized by Google

prétentions absurdes des vulgaires imitateurs de l'hôtel de Rambouillet : « Courage, Molière ! s'écria un vieillard du milieu du parterre ; voilà la véritable comédie. » Quand il publia sa pièce, Molière, attentif à ne pas blesser une coterie puissante, prit soin de dire dans la préface qu'il ne s'attaquait pas aux véritables *précieuses*, mais à celles qui les imitaient mal.

Comme il avait rappelé Corneille au théâtre, Fouquet voulut y protéger Molière ; *l'École des maris* et *les Fâcheux* furent représentés à Vaux. Parmi les personnages ridicules de cette dernière pièce, Molière n'avait pas retracé le chasseur ; Louis XIV lui-même lui indiqua le marquis de Soyecour. « En voilà un que vous avez oublié, » lui dit-il. Vingt-quatre heures plus tard, le chasseur importun, avec tout son jargon de vénerie, trouvait à jamais sa place parmi les *Fâcheux* de Molière. *L'École des femmes*, *l'Impromptu de Versailles*, *la Critique de l'École des femmes*, commencèrent la période guerroyante de la vie du grand poëte comique. Accusé d'irréligion, attaqué jusque dans l'honneur de sa vie privée, Molière, rendant insulte pour insulte, livra les ridicules de ses ennemis aux risées de la cour et de la postérité. *Le Festin de Pierre* et l'éclatante punition du libertin étaient destinés à laver l'auteur du reproche d'impiété ; *la Princesse d'Élide* et *l'Amour médecin* ne furent que des intermèdes charmants dans la grande lutte désormais engagée entre le fond et l'apparence ; en 1666, Molière donna *le Misanthrope*, sublime invective d'une âme franche et noble contre la légèreté, les perfidies et les beaux semblants de cour. « Le chagrin de ce misanthrope contre les mauvais vers a été copié sur mon modèle ; Molière me l'a confessé plusieurs fois lui-même, » écrivait un jour Boileau ; l'indignation d'Alceste est plus profonde et plus générale que celle de Boileau contre les mauvais poëtes ; il est dégoûté de la cour et du monde parce qu'il est honnête, vertueux, sincère, et qu'il voit autour de lui la corruption triomphante, il s'irrite d'en ressentir les effets dans sa vie et presque dans son âme. Il est en proie à l'éternelle lutte du bien et du mal sans la force et l'indomptable espérance du christianisme. Le *Misanthrope* est un cri de désespoir de la vertu, exaltée et presque égarée par la défaite qu'elle pressent. Le *Tartuffe* fut un nouvel effort dans la même voie, plus hardi en ce qu'il s'attaquait à l'hypocrisie religieuse, et semblait porter ses coups jusqu'à la religion elle-même. Molière y travaillait depuis longtemps, les premiers actes avaient été joués en 1664 à la cour, sous le titre de *l'Hypocrite*, en

Digitized by Google

même temps que *la Princesse d'Élide*. « Le roi, dit la relation de la fête dans la Gazette de Loret, connut tant de conformité entre ceux qu'une véritable dévotion met dans le chemin du ciel et ceux qu'une vaine ostentation des bonnes œuvres n'empêche pas d'en commettre de mauvaises, que son extrême délicatesse pour les choses de la religion eut de la peine à souffrir cette ressemblance du vice avec la vertu, et quoiqu'on ne doutât point des bonnes intentions de l'auteur, il défendit cette comédie pour le public jusqu'à ce qu'elle fût entièrement achevée et examinée par des gens capables d'en juger, pour n'en pas laisser abuser à d'autres, moins capables d'en faire un juste discernement. » Jouée une fois en public, en 1667, sous le titre de *l'Imposteur*, la pièce ne parut définitivement au théâtre qu'en 1669, ayant assurément excité plus de scandale par l'interdiction que par la représentation. Le bon sens et le jugement du roi l'emportèrent enfin sur les terreurs des vrais dévots et les colères des hypocrites; il venait de voir jouer une bouffonnerie impie : « Je voudrais bien savoir, dit-il au prince de Condé, qui protégeait Molière, naguère condisciple de son frère le prince de Conti, pourquoi les gens qui se scandalisent si fort de la comédie de Molière ne disent rien de celle de *Scaramouche?* — La raison de cela, répondit le prince, c'est que la comédie de *Scaramouche* joue le ciel et la religion, dont ces messieurs-là ne se soucient point, et que celle de Molière les joue eux-mêmes, ce qu'ils ne peuvent souffrir. » Le prince aurait pu ajouter que tous les coups portaient dans le *Tartuffe*, chef-d'œuvre de finesse, de force, de courageuse et profonde colère contre l'hypocrisie.

En attendant l'autorisation de faire jouer *Tartuffe*, Molière avait donné *le Médecin malgré lui*, *Amphitryon*, *Georges Dandin*, *l'Avare*, prodiguant à pleines mains les ressources inépuisables de son génie, toujours prêt pour les fêtes royales ou princières. *Monsieur de Pourceaugnac* fut joué pour la première fois à Chambord, le 6 octobre 1669; un an après, sur le même théâtre, parut *le Bourgeois gentilhomme*, avec les divertissements et la musique de Lulli. La pièce attaquait directement un des ridicules les plus fréquents de son temps; bien des courtisans se sentaient secrètement atteints, la colère éclata à la première représentation, que le roi n'avait pas paru remarquer. Molière se crut perdu. Louis XIV voulut voir la pièce une seconde fois : « Vous n'avez encore rien fait qui m'ait autant diverti; votre comédie est excellente, » dit-il au poëte; la cour s'empressa aussitôt d'admirer.

Digitized by Google

Le roi avait prodigué ses bienfaits à Molière, héréditairement placé auprès de lui comme valet de chambre ; il lui avait donné une pension de sept mille livres et le privilége du théâtre du roi ; il avait voulu être le parrain d'un de ses enfants, dont la duchesse d'Orléans était marraine ; il l'avait protégé contre les mépris de certains serviteurs de sa chambre, mais toute la puissance du monarque et ses constantes faveurs ne pouvaient effacer le préjugé public et donner au comédien qu'on voyait chaque jour sur les planches, la place et le rang que méritait son génie. Les amis de Molière le pressaient de quitter le théâtre : « Votre santé dépérit, lui disait Boileau, parce que le métier de comédien vous épuise. Que n'y renoncez-vous ? — Hélas ! répondit Molière en soupirant, c'est le point d'honneur qui me retient. — Et lequel ? reprenait Boileau. Quoi ! vous barbouiller le visage d'une moustache de Sganarelle pour venir sur un théâtre recevoir des coups de bâton ? Voilà un beau point d'honneur pour un philosophe comme vous ! »

Molière eût peut-être suivi le conseil de Boileau, il eût peut-être écouté les avis silencieux de ses forces défaillantes, s'il n'eût été malheureux et triste. Mal marié, justement jaloux et toujours passionnément épris de sa femme, sans consolations intérieures contre les déboires et les chagrins de sa vie, il cherchait dans le travail et une activité incessante les seules distractions que pût goûter une âme fière, constamment blessée dans ses affections et son légitime orgueil : *Psyché*, *les Fourberies de Scapin*, *la Comtesse d'Escarbagnas*, ne trahissaient ni la tristesse ni la souffrance croissantes de leur auteur. *Les Femmes savantes* eurent d'abord peu de succès ; on trouva la pièce froide ; la merveilleuse finesse des portraits, la justesse des jugements, la délicatesse et l'élégance du dialogue ne furent goûtées que plus tard. Molière venait de composer *le Malade imaginaire*, le dernier des coups répétés qu'il avait si souvent portés aux médecins ; il était plus malade que de coutume ; ses amis, ses acteurs eux-mêmes le pressaient de ne pas jouer. « Comment voulez-vous que je fasse, leur répondit-il, il y a cinquante pauvres ouvriers qui n'ont que leur journée pour vivre ; que feront-ils si l'on ne joue pas ? Je me reprocherais d'avoir négligé de leur donner du pain un seul jour, le pouvant absolument. » Molière avait la voix sourde, un hoquet désagréable et des inflexions dures : « Il était cependant, disent les contemporains, comédien depuis les pieds jusqu'à la tête ; il semblait qu'il eût plusieurs voix, tout parlait en lui, et, d'un pas, d'un sourire, d'un clin d'œil et d'un remuement de tête, il faisait plus concevoir de

Digitized by Google

MORT DE MOLIÈRE

Digitized by Google

Digitized by Google

choses que le plus grand parleur n'en eût pu dire en une heure. » Il joua comme de coutume le 17 février 1693; la toile avait été levée précisément à quatre heures; Molière se soutenait à peine, et il eut une convulsion dans la cérémonie en prononçant le mot *Juro*. Il était glacé lorsqu'il rentra dans la loge de Baron, qui l'attendait. Celui-ci l'accompagna chez lui, dans la rue Richelieu; il envoya en même temps chercher sa femme et deux sœurs de la charité; lorsqu'il remonta dans la chambre avec madame Molière, le grand comique était mort. Il n'avait que cinquante et un ans.

J'ai pris un vrai et sérieux plaisir à m'étendre avec quelque détail sur la vie, les œuvres et le caractère des grands écrivains dans le siècle de Louis XIV. Ils ont trop honoré leur temps et leur pays; ils ont trop profondément agi en France et en Europe sur les développements successifs de l'esprit humain pour leur refuser une importante place dans l'histoire de cette France dont ils ont si puissamment servi l'influence et la gloire.

Molière n'était pas de l'Académie française; sa vocation lui en avait fermé les portes. Ce fut près de cent ans après sa mort, en 1778, qu'elle lui érigea un buste, au-dessous duquel on grava ces mots :

Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la nôtre.

C'était par instinct et de son libre choix que l'Académie française s'était refusée à élire un comédien; elle avait grandi et sa liberté s'était accrue sous le règne de Louis XIV. En 1672, à la mort du chancelier Séguier, devenu son protecteur après Richelieu, « elle eut cet honneur que le roi voulût bien se charger lui-même de cette fonction: la compagnie était allée le remercier; Sa Majesté voulut que M. le dauphin fût témoin de ce qui se passerait dans une occasion si honorable aux lettres; après le discours de M. Harlay, archevêque de Paris et l'homme de France né avec le plus de talent pour la parole, le roi paraissant en quelque façon ému, donna de très-grandes marques d'estime aux académiciens, se fit nommer l'un après l'autre ceux dont le visage ne lui était pas connu, et dit en particulier à M. Colbert, qui était là dans son rang de simple académicien : « Vous me ferez savoir ce qu'il faudra que je fasse pour ces messieurs. » Peut-être M. Colbert, ce ministre si zèlé pour les beaux-arts, n'a-t-il jamais reçu d'ordre plus conforme à sa propre inclination. » Dès lors, l'Académie française tint ses

Digitized by Google

séances au Louvre, et elle prit rang avec les compagnies souveraines pour complimenter le roi dans les cérémonies publiques.

Il y avait trente-cinq ans que l'Académie travaillait à son *Dictionnaire;* dès l'abord, l'œuvre avait paru interminable :

> Depuis six ans dessus *F* on travaille,
> Et le destin m'aurait fort obligé,
> S'il m'avait dit : Tu vivras jusqu'au *G*.

écrivait déjà Bois-Robert à Balzac. L'Académie avait chargé Vaugelas du travail préparatoire. « C'était, dit Pellisson, l'unique moyen d'en venir bientôt à bout. » Une pension, dont il n'était pas payé depuis longtemps, fut rétablie en sa faveur. Vaugelas porta son projet au cardinal de Richelieu : « Eh bien, monsieur, dit le ministre, souriant d'un air de bonté un peu méprisante, vous n'oublierez pas dans ce dictionnaire le mot de *pension*. — Non, monseigneur, repartit M. de Vaugelas avec une profonde révérence, et moins encore celui de *reconnaissance*. » Vaugelas avait achevé le premier volume de ses *Remarques sur la langue française*, restées depuis lors le fondement de tous les travaux de grammaire. « Il avait mis dans le corps de l'ouvrage je ne sais quoi d'honnête homme et tant de franchise qu'on ne pouvait presque s'empêcher d'en aimer l'auteur. » Il travaillait au second volume lorsqu'il mourut en 1649, si pauvre que ses créanciers saisirent ses papiers, en sorte que l'Académie eut grand'peine à recouvrer ses *Mémoires*. Le dictionnaire, privé de son principal auteur, avançait si lentement que Colbert, curieux de savoir si les académiciens gagnaient honnêtement les modestes *jetons de présence* qu'il leur avait fait attribuer, s'en vint un jour inopinément à la séance, il assista à toute la discussion, « après quoi, ayant vu l'attention et l'exactitude que l'Académie apportait à la composition de son dictionnaire, il dit en se levant qu'il était convaincu qu'elle ne l'avait pas pu faire plus promptement, et son témoignage doit être d'autant plus considéré que jamais homme dans sa place n'a été plus laborieux ni plus diligent. »

Les académiciens gens de lettres travaillaient au dictionnaire; les académiciens hommes du monde étaient devenus assez nombreux : Arnauld d'Andilly et M. de Lamoignon, que la compagnie avait honorés de ses suffrages, ayant refusé d'en faire partie, l'Académie résolut de ne jamais élire personne sans qu'on l'eût d'avance désiré et demandé. Lors du refus de M. de Lamoignon, le roi, craignant qu'il n'en rejaillît

Digitized by Google

quelque défaveur sur l'Académie, fit nommer à sa place le coadjuteur de Strasbourg, Armand de Rohan-Soubise. « Quelque beau que soit votre triomphe, écrivait Boileau à M. de Lamoignon, je suis persuadé, monsieur, que, de l'humeur noble et modeste dont je vous connais, vous êtes très-fâché d'avoir causé ce déplaisir à une compagnie après tout très-illustre, et que vous affecterez de le témoigner à toute la terre. Je veux croire que vous avez eu de bonnes raisons pour agir comme vous avez fait. » L'Académie regarda dès lors le titre qu'elle décernait comme un caractère indélébile : elle ne remplaça pas l'abbé de Saint-Pierre lorsqu'elle se vit forcée de l'exclure de ses séances par ordre de Louis XV; elle n'a pas remplacé Mgr Dupanloup lorsqu'il a jugé à propos de lui envoyer sa démission. En dépit des intrigues de cour, elle maintenait dès lors son indépendance et sa dignité : « M. Despréaux a représenté à l'Académie avec beaucoup de chaleur que tout était perdu, écrit le financier Leverrier au duc de Noailles, puisqu'il n'y avait plus que la cabale des femmes qui mît des académiciens à la place de ceux qui mouraient. Ensuite il a lu tout haut des vers de M. de Sainte-Aulaire... Ainsi, M. Despréaux, à la vue de tout le monde, donna une boule noire à M. de Sainte-Aulaire et nomma lui seul M. de Mimeure. Voilà, monseigneur, des témoignages qu'il y a encore des Romains sur la terre, et, à l'avenir, vous prendrez la peine de ne plus appeler M. Despréaux votre cher poëte, mais votre cher Caton. »

Avec son extrême surdité, Boileau avait beaucoup de peine à satisfaire à ses devoirs académiques. Il faisait partie de l'Académie des médailles et inscriptions, fondée par Colbert en 1662, « afin de rendre immortelles les actions du roi en arrêtant les légendes des médailles frappées pour sa gloire. » Pontchartrain porta à quarante le nombre des membres de la *petite académie*, étendit ses attributions et la chargea dès lors du soin de publier les documents curieux relatifs à l'histoire de France. « On nous a lu aujourd'hui un ouvrage fort savant, mais assez fastidieux, dit Boileau à M. de Pontchartrain, et on s'est fort doctement ennuyé, mais ensuite on en a examiné un autre beaucoup plus agréable et dont la lecture a assez attiré l'attention. Comme on a fait approcher de moi celui qui lisait, j'ai été en état de l'entendre et d'en parler. Tout ce que je vous demande pour mettre le comble à vos bontés, c'est de vouloir bien témoigner à tout le monde que si je suis si inutilement de l'Académie des médailles, il est bien vrai aussi que je n'en reçois ni n'en veux recevoir aucun profit pécuniaire. »

Digitized by Google

L'Académie des sciences siégeait déjà depuis plusieurs années dans une des salles de la bibliothèque du roi. Comme l'Académie française, elle avait dû son origine à des réunions privées auxquelles Descartes, Gassendi et le jeune Pascal avaient coutume d'assister. « Il y a dans le monde des savants de deux sortes, disait une note remise à Colbert sur la formation de la nouvelle académie : les uns s'adonnent aux sciences parce qu'elles leur plaisent, ils se contentent pour fruit de leurs travaux des connaissances qu'ils acquièrent, et, s'ils sont connus, ce n'est que des personnes avec lesquelles ils conversent sans ambition et pour s'instruire mutuellement; ceux-là sont des savants de bonne foi et dont on ne saurait se passer dans un dessein aussi grand que celui de l'Académie royale. Il y en a d'autres qui ne cultivent les sciences que comme un champ qui les doit nourrir, et comme ils voient par expérience que les grandes rétributions ne se donnent qu'à ceux qui font le plus de bruit dans le monde, ils s'appliquent particulièrement, non pas à faire de nouvelles découvertes, car jusqu'ici cela n'a pas été récompensé, mais à tout ce qui peut les faire paraître; ceux-là sont des savants du beau monde et ceux qu'on connaît le plus. » Colbert avait le goût des vrais savants; il avait attiré Cassini d'Italie pour diriger le nouvel Observatoire; il avait ordonné des études pour une carte générale de France, il avait fondé le *Journal des savants;* les hommes de lettres français ou étrangers jouissaient des libéralités du roi; Colbert avait même conçu le plan d'une académie universelle, véritable devancière de l'Institut. Les arts n'étaient pas oubliés dans ce grand projet; l'académie de peinture et de sculpture datait de la régence d'Anne d'Autriche; les prétentions des maîtres ès arts, qui mettaient en interdit les artistes n'appartenant pas à leur corporation, avaient poussé Charles Lebrun, lui-même fils d'un maître, à en réclamer la fondation; Colbert y ajouta l'académie de musique et l'académie d'architecture, et créa à Rome l'école française de peinture. C'est à côté du palais depuis longtemps consacré à cet établissement que vécut, pendant plus de trente-cinq ans, le Poussin, le premier et le plus grand de tous les peintres de cette école française qui commençait à naître, pendant que l'école italienne, éclatante encore de talent et de force, oubliait chaque jour davantage la noblesse, la pureté, la sévérité du goût qui avaient porté au faîte l'art du quinzième siècle. La tradition des maîtres à la mode en Italie, des Carrache, du Guide, de Paul Véronèse, était arrivée à Paris avec Simon Vouët, qui avait vécu longtemps à Rome. Il y fut remplacé

Digitized by Google

par un Français « qu'à son air grave et recueilli on aurait pris pour un père de Sorbonne, dit mon ami M. Vitet dans sa charmante *Vie de Lesueur;* son œil noir sous son épais sourcil lançait cependant un regard plein de poésie et de jeunesse. Sa façon de vivre n'était pas moins surprenante que sa personne; on le voyait marcher dans les rues de

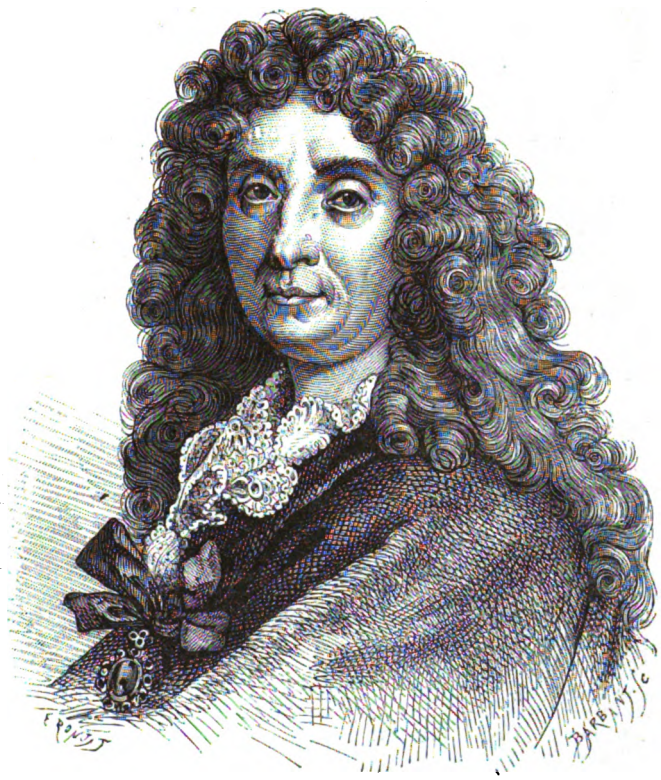

LEBRUN (CH.)
D'après Largillière.

Rome ses tablettes à la main, dessinant en deux coups de crayon tantôt les fragments antiques qu'il rencontrait, tantôt les gestes, les attitudes, les physionomies des personnes qui se présentaient sur son chemin. Parfois, le matin, il s'asseyait sur la terrasse de la Trinité-du-Mont, à côté d'un autre Français moins âgé de cinq à six ans, mais déjà connu pour faire des paysages d'une telle vérité, d'une beauté si

Digitized by Google

neuve et si merveilleuse que tous les maîtres italiens lui rendaient les armes et que, depuis deux siècles, il n'a pas encore rencontré son rival

« De ces deux artistes, le plus âgé avait évidemment sur l'autre la supériorité du génie sur le talent. Les moindres conseils du Poussin étaient recueillis par Claude Lorrain avec déférence et respect; cependant, à ne consulter que le prix qu'ils vendaient l'un et l'autre leurs tableaux, le paysagiste avait pour le moment une incontestable supériorité. »

Claude Gelée, dit le Lorrain, s'était enfui tout jeune de la boutique du pâtissier où l'avaient placé ses parents; il avait trouvé moyen d'arriver à Rome, il y travailla, y vécut et y mourut, ne revenant qu'une seule fois en France, dans l'éclat de sa renommée, pour quelques mois à peine, sans enrichir même sa patrie d'un grand nombre de ses œuvres; presque toutes sont restées à l'étranger. Le Poussin, né aux Andelys en 1593, parvint à grand'peine en Italie; il avait déjà trente ans et n'avait pas plus que Claude le désir de retourner en France, où la peinture commençait à peine à se faire une place. Sa réputation cependant y avait pénétré; le roi Louis XIII se lassait de l'éclat factice de Simon Vouët; il voulut que le Poussin vînt à Paris; le peintre résista longtemps, le roi insista : « J'irai, dit le Poussin, en même état que si on eût voulu me fendre par la moitié et me séparer en deux. » Il passa dix-huit mois en France, accueilli avec empressement, logé aux Tuileries, richement payé, mais en butte aux jalousies de Simon Vouët et de ses élèves, tourmenté, contrarié, glacé par les frimas de Paris; il reprit le chemin de Rome au mois de novembre 1642, sous prétexte d'aller chercher sa femme, et ne revint jamais. Il avait laissé en France quelques-uns de ses chefs-d'œuvre, modèles de cet art nouveau, indépendant et consciencieux, fidèlement étudié sur la grande nature italienne et sur les trésors de l'art antique. « Comment êtes-vous parvenu à ce degré de perfection? » demandait-on au Poussin : « En ne négligeant rien, » dit le peintre. De même Newton devait bientôt découvrir les grandes lois du monde physique « en y pensant toujours ».

Pendant le séjour de Poussin à Paris, il avait eu pour disciple Eustache Lesueur, élevé dans l'atelier de Simon Vouët, mais frappé dès le premier jour de l'incomparable génie et de la fière indépendance du maître que lui envoyait le sort. Seul il avait soutenu le Poussin dans sa lutte contre les envieux, il entra seul dans la voie qui s'était révélée

Digitized by Google

LE POUSSIN ET CLAUDE GELÉE, LE LORRAIN, SUR LA TERRASSE DE LA TRINITÉ DU MONT A ROME.

Digitized by Google

Digitized by Google

à lui en étudiant avec le Poussin. Il était pauvre, il avait grand'peine à vivre. La délicatesse, la pureté, la suavité de son génie ne purent se déployer tout entières que dans le couvent des Chartreux, dont il fut chargé d'orner le cloître. Il y peignit la vie de saint Bruno, exhalant dans cette œuvre presque mystique la poésie religieuse de son âme et

LESUEUR

D'après lui-même.

de son talent, toujours délicat et chaste même dans les figures allégoriques de la mythologie dont il décora bientôt l'hôtel Lambert. Il était revenu à ses travaux favoris, parant les églises de Paris d'œuvres incomparables, lorsque, accablé par la perte de sa femme, épuisé par les douloureux efforts de son génie, il mourut à trente-sept ans dans ce couvent des Chartreux qu'il illustra par son talent, tout en édifiant les

Digitized by Google

moines de sa religieuse ardeur. Lesueur succombait dans une lutte trop rude et trop âpre pour sa pure et délicate nature. Lebrun était revenu de cette Italie que Lesueur n'avait jamais pu atteindre; la vieille rivalité nourrie dans l'atelier de Simon Vouët renaissait déjà entre les deux artistes; l'art angélique céda le pas à l'art mondain et terrestre.

MIGNARD (PIERRE)
D'après Rigaud.

Lesueur mourut; Lebrun se trouva maître de la place, assuré d'avance et comme par instinct de la domination suprême sous le règne du jeune roi pour lequel il avait été créé.

Seul le vieux Philippe de Champagne aurait pu lui disputer le premier rang. Il avait passionnément admiré le Poussin, il s'était attaché à Lesueur. « Jamais, dit M. Vitet, il n'avait sacrifié à la mode,

Digitized by Google

jamais il n'était tombé dans les écarts du style italien dégénéré. » Cet esprit droit, simple, laborieux, cette inflexible conscience, toujours en face de la figure humaine, avaient conservé dans ses admirables portraits la vie et l'expression de la nature qu'il cherchait sans cesse à saisir et à rendre. Lebrun lui fut préféré comme pre-

PERRAULT (CLAUDE)
D'après Philippe de Champagne.

mier peintre du roi par Louis XIV lui-même; Philippe de Champagne s'en félicita, il vivait dans la retraite, fidèle à ses amis de Port-Royal, dont il aimait à retracer les austères et vigoureuses physionomies, à commencer par M. de Saint-Cyran, et à finir par sa propre fille, la sœur Suzanne, rendue à la santé par les prières de la mère Agnès Arnauld.

Digitized by Google

Lebrun était aussi habile courtisan que bon peintre : la savante ordonnance de ses tableaux, la richesse et l'éclat de son talent, sa faculté d'appliquer l'art à l'industrie, lui assurèrent auprès de Louis XIV un empire qui dura autant que sa vie. Il était premier peintre du roi, directeur des Gobelins et de l'académie de peinture; « il ne laissait rien exécuter aux autres artistes que sur ses dessins et ses avis. Le tapissier, le peintre décorateur, le statuaire, l'orfévre tenaient de lui leurs modèles : tout venait de lui, tout émanait de sa pensée, tout subissait son empreinte. » Le peintre obéissait à la pensée du roi, conforme en tout à son génie; pendant quatorze ans, il travailla pour Louis XIV, retraçant sa vie et ses conquêtes à Versailles, peignant pour le Louvre les victoires d'Alexandre, gravées presque aussitôt par Audran et Édelinck. Il était jaloux de la faveur royale, susceptible et hautain envers les artistes, sincèrement préoccupé de la gloire du roi et des entreprises qui lui étaient confiées. La réputation croissante de Mignard, que Louvois avait fait revenir de Rome, troubla et inquiéta Lebrun. En vain le roi l'encouragea. Lebrun, déjà malade, disait devant Louis XIV que les beaux tableaux semblaient devenir plus beaux après la mort de leur auteur : « Ne vous pressez pas de mourir, monsieur Lebrun, dit le roi, nous estimons vos ouvrages dès aujourd'hui autant que la postérité pourra le faire. » La petite galerie de Versailles avait été confiée à Mignard; Lebrun se retira à Montmorency, où il mourut en 1690, jaloux de Mignard en expirant, comme il l'avait été de Lesueur en débutant dans la vie. Mignard devint le premier peintre du roi; il peignit la voûte du Val-de-Grâce, qu'a célébrée Molière, mais ce fut surtout comme peintre de portraits qu'il excella en France : « C'est M. Mignard, qui les fait le mieux, disait naguères Poussin avec une bienveillance hautaine, bien que ses têtes soient fardées, sans force ni vigueur. » Rigaud succéda à Mignard, comme peintre de portraits, digne de conserver les traits de Bossuet et de Fénelon. L'unité d'organisation, l'éclat du style, la majesté imposante que le goût du roi avait partout imprimés autour de lui dans l'art comme dans la littérature, commençaient déjà à s'affaiblir avec la vieillesse de Louis XIV, les échecs de ses armes et la tristesse croissante de sa cour ; les artistes qui avaient illustré son règne mouraient les uns après les autres comme les orateurs et les poëtes ; le sculpteur Jacques Sarazin n'était plus depuis longtemps, Puget et les Anguier étaient morts, comme Mansard, Perrault et Le Nôtre ; Girardon n'avait plus que quelques mois à vivre ; seul Coysevox

Digitized by Google

devait survivre au roi dont il avait plusieurs fois fait la statue. Le grand siècle disparaissait lentement et tristement, jetant jusqu'à la fin de nobles lueurs, comme le vieux roi qui lui avait constamment servi de centre et de guide, comme l'ancienne France qu'il avait couronnée de son dernier et plus éclatant fleuron.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE XLIX

LOUIS XIV ET SA COUR

Louis XIV régna partout, sur son peuple, sur son temps, souvent sur l'Europe ; il ne régna nulle part aussi complétement que sur sa cour. Jamais les volontés, les défauts et les vices d'un homme ne furent aussi complétement la loi des autres hommes qu'à la cour de Louis XIV, pendant toute la durée de sa longue vie. Auprès de lui, dans son palais de Versailles, on vivait, on espérait, on tremblait ; partout ailleurs en France, à Paris même, on végétait. L'existence des grands seigneurs s'était concentrée à la cour, autour de la personne du roi. A peine les plus importantes charges pouvaient-elles les décider à s'en éloigner quelque temps. On revenait vite, avec empressement, avec passion ; la pauvreté seule ou une certaine fierté rustique retenaient les gentilshommes dans leurs provinces. « La cour ne rend point heureux, dit la Bruyère, elle empêche qu'on le soit ailleurs. »

Dès le début de son règne, et lorsqu'à la mort du cardinal Mazarin,

Digitized by Google

il avait pris en main le pouvoir, Louis XIV avait résolu d'établir autour de lui, dans son État et dans sa cour, « cette humble obéissance des sujets envers ceux qui leur sont préposés, » qu'il regardait comme « une des maximes les plus établies par le christianisme. » « La principale espérance des réformations que je prétendais établir dans mon royaume étant en ma propre volonté, dit-il dans ses *Mémoires*, leur premier fondement était de rendre ma volonté bien absolue par une conduite qui imprimât la soumission et le respect, rendant exactement la justice à qui je la devais, mais, quant aux grâces, les faisant librement et sans contrainte à qui il me plaisait, quand il me plairait, pourvu que la suite de mes actions fît connaître que, pour ne rendre raison à personne, je ne me gouvernais pas moins pour la raison. »

Le principe du pouvoir absolu, fermement établi dans l'esprit du jeune roi, commençait à se répandre dans sa cour lorsqu'il disgracia Fouquet et qu'il cessa de dissimuler son affection pour mademoiselle de la Vallière. Elle était jeune, charmante et modeste. Seule, de toutes les favorites du roi, elle l'aima sincèrement : « Quel dommage qu'il soit roi! » disait-elle. Louis XIV la fit duchesse, elle ne se soucia jamais que de le voir et de lui plaire. Lorsque madame de Montespan commença de la supplanter dans la faveur du roi, la douleur de madame de la Vallière fut si grande qu'elle en pensa mourir. Puis elle se tourna vers Dieu, pénitente et désespérée. Deux fois elle se réfugia dans un couvent de Chaillot : « J'aurais plus tôt quitté la cour, manda-t-elle au roi en partant, après avoir perdu l'honneur de vos bonnes grâces, si j'avais pu obtenir de moi-même de ne vous plus voir; cette faiblesse a été si forte en moi qu'à peine suis-je présentement capable d'en faire un sacrifice à Dieu ; après vous avoir donné toute ma jeunesse, ce n'est pas trop du reste de ma vie pour le soin de mon salut. » Le roi tenait encore à elle. « Il envoya M. Colbert à Chaillot la prier instamment de venir à Versailles et qu'il pût lui parler. M. Colbert l'y a conduite, le roi a causé une heure avec elle et a fort pleuré. Madame de Montespan fut au-devant d'elle les bras ouverts et les larmes aux yeux. » « Tout cela ne se comprend point, ajoute madame de Sévigné, les uns disent qu'elle demeurera à Versailles et à la cour, les autres qu'elle reviendra à Chaillot; nous verrons. » Madame de la Vallière resta trois ans à la cour, « à demi pénitente, » disait-elle humblement, retenue par la volonté expresse du roi, par les colères et les jalousies de madame de Montespan, qui se sentait jugée et condamnée par le

Digitized by Google

repentir de sa rivale. On cherchait à détourner madame de la Vallière de son attrait pour les Carmélites : « Madame, lui disait un jour madame Scarron, vous voilà toute battante d'or. Pensez-vous bien qu'aux Carmélites, bientôt, il vous faudra être vêtue de bure? » Elle persista pourtant. Elle pratiquait déjà secrètement les austérités du couvent. « Dieu a jeté dans ce cœur le fondement de grandes choses, disait Bos-

VALLIÈRE (FRANÇOISE-LOUISE DE LA BAUME-LE-BLANC, DUCHESSE DE LA)
D'après Mignard.

suet qui la soutenait dans son combat; le monde lui fait de grandes traverses et Dieu de grandes miséricordes; j'espère que Dieu l'emportera; la droiture de son cœur entraînera tout. »

« Quand j'aurai de la peine aux Carmélites, disait madame de la Vallière en quittant enfin la cour, je me souviendrai de ce que ces gens-là m'ont fait souffrir. » « Le monde lui-même nous désabuse du monde:

Digitized by Google

dit Bossuet dans le sermon qu'il prononça le jour de la prise d'habit : ses appâts ont assez d'illusion, ses faveurs assez d'inconstance, ses rebûts assez d'amertume, il y a assez d'injustices et de perfidies dans le procédé des hommes, assez d'inégalités et de bizarreries dans leurs humeurs incommodes et contrariantes; c'en est assez sans doute pour nous dégoûter. » « Elle mourut pour moi le jour où elle entra aux Carmélites, » dit le roi trente-cinq ans plus tard, lorsque la modeste et fervente religieuse expira enfin, en 1710, dans son couvent, sans s'être jamais relâchée des rigueurs de sa pénitence. Il avait marié au prince de Conti la fille qu'elle lui avait donnée. « Tout le monde a été faire compliment à cette sainte carmélite, dit madame de Sévigné sans paraître sentir l'étrangeté de l'alliance des mots et des idées : j'y fus aussi avec Mademoiselle. M. le prince de Conti la tenait au parloir. Quel ange m'apparut à la fin! ce fut à mes yeux tous les charmes que nous avons vus autrefois. Je ne la trouvai ni bouffie, ni jaunie; elle est moins maigre et plus contente. Elle a ses mêmes yeux et ses mêmes regards; l'austérité, la mauvaise nourriture et le peu de sommeil ne les lui ont ni creusés, ni battus; cet habit si étrange n'ôte rien à la bonne grâce ni au bon air. Pour la modestie, elle n'est pas plus grande que quand elle donnait au monde une princesse de Conti, mais c'est assez pour une carmélite. En vérité, cet habit et cette retraite sont une grande dignité pour elle. » Le roi ne la revit jamais, mais ce fut auprès d'elle que madame de Montespan, forcée à son tour de quitter la cour, alla chercher des avis et de pieuses consolations. « Cette âme sera un miracle de la grâce, » avait dit Bossuet.

On n'en était plus au temps de « cette petite violette qui se cachait sous l'herbe, » comme disait madame de Sévigné. Madame de Montespan était hautaine, emportée, « coiffée à mille boucles, d'une beauté triomphante à montrer aux ambassadeurs; » elle affichait hautement sa faveur, acceptant et provoquant les grâces que le roi se plaisait à faire à elle et aux siens, surintendante de la maison de la reine qu'elle offensait sans ménagements, au point de blesser le roi lui-même : « Songez donc qu'elle est votre maîtresse, » dit-il un jour à sa favorite. Le scandale était grand; Bossuet entreprit de le faire cesser. C'était le moment du Jubilé : ni le roi, ni madame de Montespan n'avaient perdu tout sentiment religieux; la colère de Dieu et le refus des sacrements les effrayaient encore. Madame de Montespan quitta la cour après des scènes violentes; le roi partit pour la Flandre : « Otez ce péché de votre

Digitized by Google

cœur, Sire, lui écrivait Bossuet, et non-seulement ce péché, mais la cause qui vous y porte, allez jusqu'à la racine. Dans votre marche triomphante parmi des peuples que vous contraignez à reconnaître votre puissance, vous croiriez-vous assuré d'une place rebelle si votre ennemi y demeurait en crédit? On ne parle que de la beauté de vos troupes, de ce qu'elles sont capables d'entreprendre sous votre conduite! Et moi, Sire, je songe secrètement en moi-même à une guerre bien plus importante, à une victoire bien plus difficile que Dieu vous propose. Que vous servirait d'être redouté et victorieux au dehors, si vous êtes au dedans vaincu et captif? » « Priez Dieu pour moi, écrivait en même temps l'évêque au maréchal de Bellefonds, priez-le qu'il me délivre du plus grand poids dont un homme puisse être chargé, ou qu'il fasse mourir tout l'homme en moi pour n'agir que par lui seul. Dieu merci, je n'ai pas encore songé, durant tout le cours de cette affaire, que je fusse au monde; mais ce n'est pas tout, il faudrait être comme un saint Ambroise, un vrai homme de Dieu, un homme de l'autre vie, où tout parlât, dont tous les mots fussent des oracles du Saint-Esprit, dont toute la conduite fût céleste; priez, priez, je vous en conjure. »

Au fond de son âme et dans le plus intime sanctuaire de sa conscience, Bossuet sentait sa faiblesse; il comprenait l'entier détachement du monde, le zèle et la ferveur apostoliques qu'exigeait la sainte croisade qu'il avait entreprise. « Votre Majesté a donné sa promesse à Dieu et au monde, écrivait-il à Louis XIV, ignorant la correspondance secrète toujours entretenue entre le roi et madame de Montespan. « J'ai été la voir, ajoutait le prélat, je la trouve assez tranquille, elle s'occupe beaucoup de bonnes œuvres. Je lui ai donné ainsi qu'à vous les paroles par lesquelles Dieu nous commande de lui donner notre cœur tout entier, elles lui ont fait verser beaucoup de larmes; Dieu veuille vous mettre à tous deux ces vérités dans le fond du cœur et achever son ouvrage, afin que tant de pleurs, tant de violence, tant d'efforts que vous avez faits sur vous-même ne soient pas inutiles. »

Le roi était en route pour revenir à Versailles; madame de Montespan y devait revenir aussi; sa charge l'exigeait, disait-on; Bossuet le sut; il ne se trompa pas un seul instant sur la vanité des promesses royales et de ses propres espérances. Il voulut cependant voir le roi à Luzarches. Louis XIV ne lui laissa pas le temps de parler : « Ne me dites rien, Monsieur, dit-il non sans rougir, ne me dites rien, j'ai donné mes ordres, ils devront être exécutés. » Bossuet se tut. « Il avait porté tous

Digitized by Google

les coups, agi en pontife des premiers temps avec une liberté digne des premiers siècles et des premiers évêques de l'Église, » dit Saint-Simon. Il sentit l'inutilité de ses efforts ; la prudence et la conduite de cour lui fermèrent désormais la bouche. C'était le temps de la toute-puissance et du suprême éclat du grand roi, le temps où personne ne résistait à ses volontés ; la grande Mademoiselle venait de tenter un acte d'indépendance, lasse de n'être point mariée :

« Maudissant la grandeur qui l'attache au rivage, »

elle avait voulu faire un mariage de passion. « Je vous le donne en quatre, je vous le donne en dix, je vous le donne en cent, écrivait madame de Sévigné à madame de Coulanges... Vous n'y êtes pas..., il faut donc vous le dire, M. de Lauzun épouse dimanche au Louvre, avec la permission du roi, mademoiselle... mademoiselle de... mademoiselle, devinez le nom..., il épouse Mademoiselle, ma foi, par ma foi! ma foi jurée! Mademoiselle, la grande Mademoiselle, Mademoiselle, fille de feu Monsieur, Mademoiselle, petite-fille de Henri IV, Mademoiselle d'Eu, Mademoiselle de Dombes, Mademoiselle de Montpensier, Mademoiselle d'Orléans, Mademoiselle, cousine germaine du roi, Mademoiselle, destinée au trône, Mademoiselle, le seul parti de France qui fût digne de Monsieur! » On s'était trop pressé de s'ébahir. Mademoiselle n'épousa point alors Lauzun, le roi rompit le mariage. « Je vous ferai si grand, dit-il à Lauzun, que vous n'aurez pas sujet de regretter la fortune que je vous ôte; je vous fais, en attendant, duc et pair et maréchal de France. — Sire, interrompit insolemment Lauzun, vous avez fait tant de ducs qu'on n'est plus honoré de l'être, et, pour le bâton de maréchal de France, Votre Majesté pourra me le donner quand je l'aurai mérité par mes services. » Il fut bientôt envoyé à Pignerol où il passa dix ans. Il y retrouva Fouquet et ce personnage mystérieux qu'on appelle le Masque de fer et dont toutes les plus savantes suppositions n'ont pas encore trouvé sûrement le nom. Mademoiselle n'acheta la liberté de Lauzun qu'en assurant, après elle, tous ses biens au duc du Maine. Le roi avait donné ses charges au prince de Marcillac, fils de la Rochefoucauld ; il comblait en même temps de ses bienfaits le maréchal de Bellefonds : « Il l'a fait appeler dans son cabinet, dit madame de Sévigné, et lui a dit : « Monsieur le maréchal, je veux savoir pour-« quoi vous me voulez quitter : est-ce dévotion ? est-ce l'envie de vous

Digitized by Google

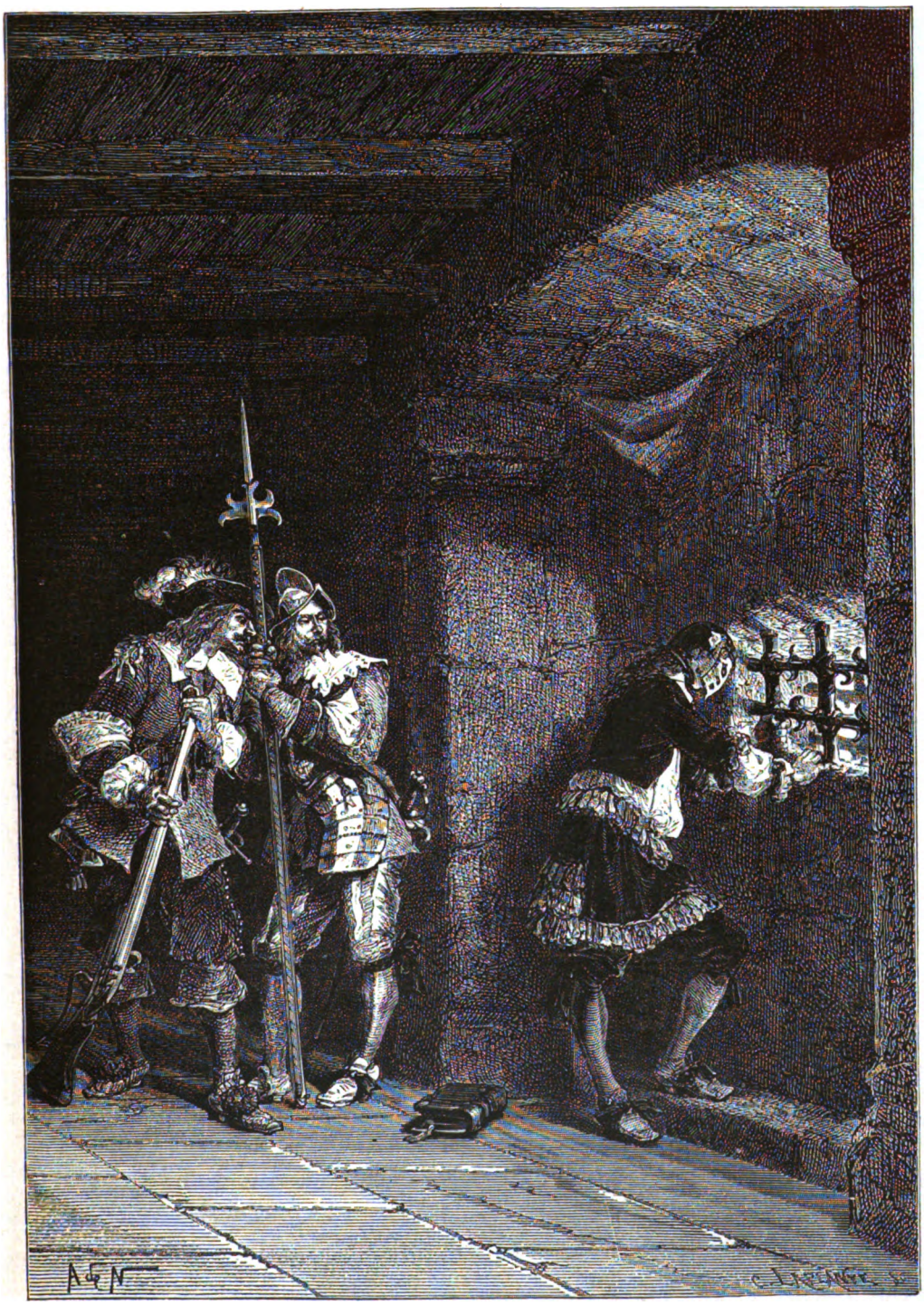

LE MASQUE DE FER

Digitized by Google

Digitized by Google

« retirer? est-ce l'accablement de vos dettes? Si c'est le dernier, j'y « veux donner ordre et entrer dans le détail de vos affaires. » Le maréchal fut sensiblement touché de cette bonté : « Sire, dit-il, ce sont « mes dettes, je suis abîmé; je ne puis voir souffrir quelques-uns de « mes amis qui m'ont assisté et que je ne puis satisfaire. — Eh bien, « dit le roi, il faut assurer leur dette; je vous donne cent mille francs « de votre maison de Versailles et un brevet de retenue de quatre cent « mille francs, qui servira d'assurance si vous veniez à mourir; vous « payerez les arrérages avec les cent mille francs; cela étant, vous de- « meurerez à mon service. » En vérité, il faudrait avoir le cœur bien dur pour ne pas obéir à un maître qui entre avec tant de bonté dans les intérêts de l'un de ses domestiques ; aussi, le maréchal n'y résista pas, et le voilà remis à sa place et comblé de biens. »

Le roi se préoccupait avec bienveillance des affaires d'un maréchal de France, il payait ses dettes, et le maréchal était son *domestique;* toute la cour en était là, les charges qui rapprochaient les serviteurs de la personne du roi étaient passionnément recherchées par les plus grands seigneurs. Bontemps, son premier valet de chambre, et Fagon, son médecin comme son chirurgien Maréchal, fort honnêtes gens d'ailleurs, étaient tout-puissants parmi les courtisans. Louis XIV avait eu cet art de donner du prix à ses moindres faveurs; tenir le bougeoir au petit coucher, faire partie des voyages de Marly, jouer au jeu du roi, tel était le but de l'ambition des plus honorés ; les possesseurs des grands châteaux historiques, des beaux hôtels de Paris s'entassaient à Versailles dans des mansardes, trop heureux d'obtenir un logement dans le palais. Tout l'esprit des plus grands personnages, ses favorites en tête, allait à chercher les moyens de plaire au roi; madame de Montespan faisait peindre pour lui en miniature toutes les villes de Hollande qu'il avait prises; on en faisait un livre qui valait quatre mille pistoles et dont Racine et Boileau écrivaient le texte; les gens avisés comme M. de Langlée faisaient la cour au maître en passant par ceux qu'il aimait : « M. de Langlée a donné à madame de Montespan une robe d'or sur or, rebrodé d'or, rebordé d'or et par-dessus un or frisé rebroché d'un or mêlé avec un certain or qui fait la plus divine étoffe qui ait jamais été imaginée; ce sont les fées qui ont fait cet ouvrage en secret, âme vivante n'en avait connaissance, on la voulut donner aussi mystérieusement qu'elle avait été fabriquée. Le tailleur de madame de Montespan lui apporta l'habit qu'elle lui avait ordonné; il avait fait le corps

Digitized by Google

sur des mesures ridicules ; voilà des cris et des gronderies comme vous pouvez le penser. Le tailleur dit en tremblant : Madame, comme le temps presse, voyez si cet autre habit que voilà ne pourrait point vous accommoder faute d'autre chose. — Ah ! quelle étoffe, vient-elle du ciel? il n'y en a point de pareille sur la terre. » On essaye le corps, il est à peindre. Le roi arrive, le tailleur dit : Madame, il est fait pour vous ; on comprend que c'est une galanterie, mais qui peut l'avoir faite? — C'est Langlée, dit le roi, c'est Langlée. — Assurément, dit madame de Montespan, personne que lui ne peut avoir imaginé une telle imagination, c'est Langlée, c'est Langlée ; tout le monde répète, c'est Langlée ; les échos en demeurent d'accord et disent : « C'est Langlée, » et moi, ma fille, je vous dis, pour être à la mode, « c'est Langlée. »

Tout le train de la cour était à l'avenant des magnificences du roi et de ses courtisans ; Colbert se désolait des prodigalités du jeu de la reine ; madame de Montespan perdait et regagnait quatre millions en une nuit à la bassette ; mademoiselle de Fontanges donnait vingt mille écus d'étrennes ; le roi venait de marier le dauphin : « Il a fait à ce propos des libéralités immenses ; en vérité il ne faut point se désespérer, disait madame de Sévigné ; quoiqu'on ne soit point son valet de chambre, il peut arriver qu'en faisant sa cour on se trouvera sous ce qu'il jette. Ce qui est certain, c'est que loin de lui tous les services sont perdus ; c'était autrefois le contraire. » Toute la cour le savait comme madame de Sévigné.

Une nouvelle puissance commençait de paraître à l'horizon, si modeste et si réservée que nul ne la pouvait prévoir encore, et le roi moins que tout autre. Madame de Montespan avait cherché quelqu'un pour soigner et pour élever ses enfants ; elle avait pensé à madame Scarron, elle lui trouvait de l'esprit, elle en avait elle-même, « de ce tour unique qui n'appartient qu'aux Mortemart, » disait le duc de Saint-Simon ; elle aimait à causer ; madame Scarron était en réputation de bel esprit, cela déplaisait au roi ; madame de Montespan l'emporta ; madame Scarron se chargea des enfants secrètement et dans une maison isolée. Elle était attentive, soigneuse, sensée. Le roi fut frappé de son dévouement pour les enfants qui lui étaient confiés. « Elle sait aimer, dit-il, il y aurait plaisir à être aimé d'elle. » La confiance de madame de Montespan allait croissant. « La personne qualifiée (madame de Montespan) ne partage pas avec la personne enrhumée (madame Scarron), car elle la regarde comme la personne de confiance ; la dame qui est au-dessus

Digitized by Google

de tout (la reine) en fait autant, elle est donc l'âme de cette cour, » écrit madame de Sévigné en 1680. Les orages étaient cependant fréquents: madame de Montespan était jalouse, altière, elle s'inquiétait du goût qu'elle voyait naître chez le roi pour l'esprit juste et fin, le caractère égal et ferme de la gouvernante de ses enfants. Les faveurs dont elle

MONTESPAN (FRANÇOISE-ATHÉNAÏS DE ROCHECHOUART, MARQUISE DE)
D'après Picard.

était l'objet ne venaient pas de madame de Montespan. Le roi avait fait légitimer par le Parlement le duc du Maine, mademoiselle de Nantes et le comte de Vexin; ils étaient maintenant officiellement installés à Versailles. Louis XIV causait souvent avec madame Scarron. Elle avait acheté la terre de Maintenon sur les libéralités du roi. Il lui en fit prendre le nom. Le souvenir de Scarron lui déplaisait. « On croit que je dois ce

Digitized by Google

présent à madame de Montespan, écrivait-elle à madame de Saint-Géran, je le dois à mon petit prince. Le roi jouant avec lui, et content de la manière dont il répondait à ses questions, lui dit qu'il était bien raisonnable. — Il faut bien que je le sois, répondit l'enfant, j'ai une dame auprès de moi qui est la raison même. — Allez lui dire, reprit le roi, que vous lui donnerez ce soir cent mille francs pour vos dragées. » « La mère me brouille avec le roi, son fils me réconcilie avec lui ; je ne suis pas deux jours dans la même situation, et je ne m'accoutume point à cette vie, moi qui me croyais capable de m'habituer à tout. » Elle parlait souvent de quitter la cour. « Comme je vous dis tout sincèrement, écrivait-elle en 1675 à son confesseur, l'abbé Gobelin, je ne vous dirai point que c'est pour servir Dieu que je voudrais quitter le lieu où je suis ; je crois que je puis faire mon salut ici et ailleurs, mais je ne vois rien qui nous défende de songer à notre repos et à nous tirer d'un état qui nous trouble à tout moment. Je me suis mal expliquée si vous avez compris que je pense à être religieuse, je suis trop vieille pour changer de condition, et, selon le bien que j'aurai, je songerai à m'en établir une pleine de tranquillité. Dans le monde, tous les retours sont pour Dieu ; dans le couvent, tous les retours sont pour le monde ; voilà une grande raison, celle de l'âge vient ensuite. » Elle ne quittait cependant la cour que pour conduire aux eaux le duc du Maine, devenu boiteux à la suite de violentes convulsions. « Rien de plus agréable que la surprise que madame de Maintenon a faite au roi, écrit madame de Sévigné à sa fille. Il n'attendait M. du Maine que le lendemain ; il le vit entrer dans sa chambre marchant et mené seulement par la main de sa gouvernante ; ce fut un transport de joie. M. de Louvois alla voir en arrivant madame de Maintenon ; elle soupa chez madame de Richelieu, les uns lui baisant la main, les autres la robe, et elle se moquant d'eux tous, si elle n'est bien changée, mais on dit qu'elle l'est. » Le goût du roi pour la conversation de la gouvernante devenait chaque jour plus marqué : madame de Montespan éclatait souvent en plaintes amères. « Elle me reproche ses bienfaits, ses présents, ceux du roi et m'a dit qu'elle m'avait nourrie et que je l'étouffais ; vous savez ce qui en est, c'est une chose étrange que nous ne puissions vivre ensemble et que nous ne puissions nous séparer. Je l'aime et je ne puis me persuader qu'elle me haïsse. » Elles se trouvaient ensemble et seules dans un carrosse de la cour : « Ne soyons pas la dupe de cette affaire-ci, dit brusquement madame de Montespan, causons comme

Digitized by Google

si nous n'avions rien à démêler ; bien entendu, ajouta-t-elle, que nous reprendrons nos démêlés au retour. » « Madame de Maintenon accepta la proposition, dit madame de Caylus qui raconte l'histoire, et elles se tinrent parole en tout. » Madame de Maintenon avait pris ce pli de prêcher la vertu : « Le roi a passé deux heures dans mon cabinet, écrivait-elle à madame de Saint-Géran ; c'est l'homme le plus aimable de son royaume. Je lui ai parlé du Père Bourdaloue. Il m'a écoutée avec attention. Peut-être n'est-il pas si éloigné de penser à son salut que la cour le croit. Il a de bons sentiments et de fréquents retours vers Dieu. » « L'étoile de Quanto (madame de Montespan) pâlit, écrit madame de Sévigné à sa fille, il y a des larmes, des chagrins naturels, des gaietés affectées, des bouderies, enfin ma chère, tout finit. On regarde, on observe, on s'imagine, on croit voir comme des rayons de lumière sur des visages qu'on trouvait indignes, il y a un mois, d'être comparés aux autres. Si Quanto avait bridé sa coiffe à Pâques de l'année qu'elle revint de Paris, elle ne serait pas dans l'agitation où elle est. Il y avait du bon esprit à prendre ce parti, mais la faiblesse humaine est grande ; on veut ménager un reste de beauté. Cette économie ruine plutôt qu'elle n'enrichit. » « Madame de Montespan me demande mes conseils, disait madame de Maintenon, je lui parle de Dieu et elle me croit d'intelligence avec le roi ; j'assistai hier à une conversation fort vive entre eux. J'admirai la patience du roi et l'emportement de cette glorieuse. Tout finit par ces mots terribles : Je vous l'ai déjà dit, madame, je ne veux pas être gêné. »

Désormais madame de Montespan gênait le roi ; il donna madame de Maintenon à la nouvelle dauphine comme dame d'atours : « On me mande, écrit madame de Sévigné, que les conversations du roi ne font que croître et embellir, qu'elles durent depuis six heures jusqu'à dix, que la bru y va quelquefois faire une visite assez courte, qu'on les trouve chacun dans une grande chaise, et qu'après la visite finie, on reprend le discours. On n'aborde plus la dame sans crainte et sans respect, et les ministres lui rendent la cour que les autres lui font. Nul ami n'a tant de soin et d'attention que le roi en a pour elle ; elle lui fait connaître un pays tout nouveau, je veux dire le commerce de l'amitié et de la conversation, sans chicane et sans contrainte ; il en paraît charmé. »

Prudente et adroite, factice sans être fausse, madame de Maintenon se faisait gloire de ramener le roi et la cour dans la bonne voie. « Il n'y

Digitized by Google

a rien de si habile qu'une conduite irréprochable, » disait-elle. Le roi allait souvent chez la reine; celle-ci comblait de soins madame de Maintenon. « Le roi ne m'a jamais traitée avec plus de tendresse que depuis qu'il l'écoute, disait la pauvre princesse. » La dauphine venait d'avoir un fils. La joie de la cour était extrême. « Le roi se laissait embrasser à qui voulait, dit l'abbé de Choisy; il donnait sa main à baiser à tout le monde. Spinola, dans la chaleur de son zèle, lui mordit le doigt; le roi se mit à crier : « Sire, je demande pardon à Votre Majesté, mais si je ne l'avais pas mordue, elle n'aurait pas pris garde à moi. » Le bas peuple paraissait hors de sens, faisait des feux de joie de tout; les porteurs et les Suisses brûlèrent les bâtons des chaises et jusqu'aux parquets et aux lambris destinés à la grande galerie. Bontemps, en colère, accourut le dire au roi, qui se mit à rire et dit : « Qu'on les laisse faire, nous aurons d'autres parquets. »

Les moins clairvoyants commençaient à distinguer les modestes lueurs d'un soleil levant; madame de Montespan, qui avait du goût pour les choses de l'esprit, avait naguère désigné Racine et Boileau au roi pour écrire l'histoire de son règne : ils avaient été nommés historiographes : « Quand ils avaient fait quelque morceau intéressant, dit Louis Racine dans ses *Mémoires*, ils allaient le lire au roi, chez madame de Montespan. Madame de Maintenon était ordinairement présente à la lecture. Elle avait, au rapport de Boileau, plus de goût pour mon père que pour lui, et madame de Montespan avait au contraire plus de goût pour Boileau que pour mon père, mais ils faisaient toujours ensemble leur cour, sans aucune jalousie entre eux. Lorsqu'il échappait à madame de Montespan des paroles un peu aigres, mon père et Boileau, quoique peu clairvoyants, remarquèrent que le roi, sans lui répondre, regardait en souriant madame de Maintenon, qui était assise vis-à-vis lui sur un tabouret, et qui enfin disparut tout à coup de ces assemblées. Ils la rencontrèrent dans la galerie et lui demandèrent pourquoi elle ne venait plus écouter leur lecture; elle répondit fort froidement : « Je ne suis plus admise à ces mystères. » Comme ils lui trouvaient beaucoup d'esprit, ils en furent mortifiés et étonnés. Leur étonnement fut bien plus grand lorsque le roi, obligé de garder le lit, les fit appeler avec ordre d'apporter ce qu'ils avaient écrit de nouveau sur son histoire, et qu'ils virent en entrant madame de Maintenon, assise dans un fauteuil, près du chevet du roi, s'entretenant familièrement avec Sa Majesté Ils allaient commencer leur lecture, lorsque madame de Mon-

Digitized by Google

LOUIS XIV, DANS SA VIEILLESSE

Digitized by Google

Digitized by Google

tespan, qui n'était pas attendue, entra, et, après quelques compliments au roi, en fit de si longs à madame de Maintenon que, pour les interrompre, le roi lui dit de s'asseoir : « N'étant pas juste, ajouta-t-il, qu'on « lise sans vous un ouvrage que vous avez vous-même commandé. » Depuis ce jour, les deux historiens firent leur cour à madame de Maintenon autant qu'ils savaient la faire. »

La reine était morte le 30 juillet 1683, pieusement et doucement, comme elle avait vécu : « Voilà le premier chagrin qu'elle m'ait causé, » dit le roi, rendant ainsi hommage, dans son superbe et naïf égoïsme, à la patiente vertu de la femme qu'il avait mise à de si cruelles épreuves. Madame de Maintenon était agitée, mais résolue. « Madame de Montespan s'est jetée dans la plus haute dévotion, écrivait-elle deux mois après la mort de la reine ; il est bien temps qu'elle nous édifie ; pour moi, je ne songe plus à me retirer. » Son ferme bon sens et sa prévoyante ambition, bien plus que sa vertu, l'avaient garantie contre les écueils ; elle voyait désormais le but, elle y touchait, elle y marchait d'un pas égal. Le roi entrait encore chez madame de Montespan le soir en allant à son jeu ; il n'y restait qu'un instant, pour passer ensuite chez madame de Maintenon ; celle-ci avait modestement refusé de devenir dame d'honneur de la dauphine. Elle accompagnait cependant le roi dans tous ses voyages, « le renvoyant toujours affligé et jamais désespéré. » Madame de Montespan, piquée de voir que le roi n'était plus occupé que de madame de Maintenon, « lui dit un jour à Marly, écrit Dangeau, qu'elle avait une grâce à lui demander, qui était de lui laisser le soin d'entretenir les gens du second carrosse et de divertir l'antichambre. » Il lui fallut plus de sept ans de colère et d'humiliations pour se décider à quitter la cour en 1691.

On n'a jamais su exactement l'époque du mariage secret du roi avec madame de Maintenon ; il eut probablement lieu dix-huit mois ou deux ans après la mort de la reine ; le roi avait quarante-sept ans, madame de Maintenon cinquante. « Elle avait de grands restes de beauté, des yeux vifs et spirituels, une grâce incomparable, dit Saint-Simon, qui la détestait, un air d'aisance et toutefois de retenue et de respect, beaucoup d'esprit avec un langage doux, juste, en bons termes et naturellement éloquent et court. »

Madame de la Vallière avait régné sur le cœur jeune et passionné du prince, madame de Montespan sur la cour, madame de Maintenon seule établit son empire sur l'homme et sur le roi. « En abandonnant notre

Digitized by Google

cœur, il faut demeurer maître absolu de notre esprit, avait écrit Louis XIV, séparer nos tendresses d'avec les résolutions de souverain, que celle qui nous enchante n'ait jamais la liberté de nous parler de nos affaires ni des gens qui nous servent, et que ce soient deux choses absolument séparées. » Le roi avait scrupuleusement appliqué cette maxime; mademoiselle de la Vallière n'avait jamais pensé aux affaires, madame de Montespan n'avait cherché qu'à briller, combattant l'influence de Colbert quand il voulait limiter ses ruineuses fantaisies, s'appuyant au dernier moment sur Louvois, pour contrebalancer la puissance croissante de madame de Maintenon; celle-ci eut seule dans les affaires une part, moins grande qu'on ne l'a dit souvent, importante cependant et parfois décisive. Les ministres venaient quelquefois travailler chez elle avec le roi, qui se tournait de son côté quand les questions étaient embarrassantes : « Qu'en pense votre Solidité? » demandait-il. Les avis qu'elle donnait étaient en général modérés et sages. « Je n'ai pas plu dans ma conversation sur les bâtiments, écrit-elle au cardinal de Noailles, et ma douleur est d'avoir fâché sans fruit. On fait encore ici un corps de logis de cent mille livres, Marly sera bientôt un second Versailles. Le peuple, que deviendra-t-il? » Et plus tard : « Ne jugeriez-vous pas à propos, monseigneur, de faire une liste des bons évêques? Vous me l'enverriez, afin que, dans les occasions qui se présentent tous les jours, je soutienne plus ou moins leurs intérêts, et qu'on leur envoie les affaires dont ils doivent se mêler, et auxquelles ils sont propres; on m'adresse toujours la parole quand il est question d'eux; mieux instruite, je serais plus hardie. » « On dit que vous vous mêlez trop peu des affaires, lui écrivait Fénelon en 1694. Votre esprit en est plus capable que vous ne pensez. Vous devez mettre toute votre application à donner au roi des vues de paix et surtout le soulagement des peuples, de modération, d'équité, de défiance à l'égard des conseils durs et violents, d'horreur pour les actes d'autorité arbitraire, enfin d'amour de l'Église et d'application à lui chercher de bons pasteurs. » Ni Fénelon ni madame de Maintenon n'avaient vu dans la révocation de l'édit de Nantes « un acte d'autorité arbitraire ni un conseil dur et violent. » Elle n'avait point de goût pour la persécution, mais elle craignait qu'on n'imputât sa modération à un reste de prévention en faveur de son ancienne religion, « ce qui m'engage, disait-elle, à approuver des choses tout opposées à mes sentiments. » Égoïste et lâche prudence qui fit attribuer à madame de Maintenon, dans les

Digitized by Google

rigueurs contre les huguenots, une part qu'elle n'avait pas prise volontairement ni tout entière.

Quelle que fût la réserve et la modestie apparente dont elle s'enveloppait, la véritable puissance de madame de Maintenon sur l'esprit du roi perçait de plus en plus au grand jour. Elle y servait adroitement par son extrême attention à lui complaire comme par son naturel et sincère attachement pour les enfants qu'elle avait élevés, et qui tenaient de près au cœur de Louis XIV. Déjà le jeune duc du Maine avait été envoyé à l'armée à côté du dauphin ; le roi allait[1] le marier avec mademoiselle de Charolais ; recherchant soigneusement pour ses enfants naturels l'alliance des princes de son sang, il avait récemment donné mademoiselle de Nantes, fille de madame de Montespan, à monsieur le Duc, petit-fils du grand Condé. « Il y avait longtemps, dit Saint-Simon, que madame de Maintenon encore plus que le roi songeait à marier mademoiselle de Blois, seconde fille de madame de Montespan, à M. le duc de Chartres ; c'était le propre et unique neveu du roi, et les premières mesures de ce mariage étaient d'autant plus difficiles que Monsieur était infiniment attaché à tout ce qui était de sa grandeur et que Madame était d'une nation qui abhorrait les mésalliances et d'un caractère à n'oser se promettre de lui faire jamais goûter ce mariage. » Le roi se croyait sûr de son frère, il avait employé ses favoris et les intrigues souterraines ; « il fit venir le jeune duc de Chartres, il lui fit des amitiés, lui dit qu'il voulait prendre soin de son établissement, que la guerre allumée de tous côtés lui ôtait des princesses qui auraient pu lui convenir, qu'il n'y avait point de princesses du sang de son âge, qu'il ne pouvait mieux lui témoigner sa tendresse qu'en lui offrant sa fille dont les deux sœurs avaient épousé des princes du sang ; mais que, quelque passion qu'il eût de ce mariage, il ne le voulait point contraindre et lui laissait là-dessus toute liberté. Ce propos prononcé avec cette majesté effrayante, si naturelle au roi, à un prince timide et dépourvu de réponse, le mit hors de mesure. » Il se rejeta sur la volonté de son père et de sa mère. « Cela est bien à vous, répondit le roi, mais dès que vous y consentez, votre père et votre mère ne s'y opposeront pas, et se tournant vers Monsieur, qui était présent : « N'est-il pas vrai, mon frère ? » Monsieur avait promis, on fit venir Madame, qui jeta deux regards furieux à son mari et à son fils, disant que puisqu'ils le voulaient

[1] 29 août 1692.

Digitized by Google

bien, elle n'avait rien à y dire, fit une courte révérence et s'en alla chez elle. La cour s'y porta en foule le lendemain, le mariage était déclaré. « Madame se promenait dans la galerie avec sa favorite mademoiselle de Château-Thiers, marchant à grands pas, son mouchoir à la main, pleurant sans contrainte, parlant assez haut, gesticulant et représentant bien Cérès après l'enlèvement de sa fille Proserpine, la cherchant avec fureur et la redemandant à Jupiter. Chacun saluait et s'écartait par respect. Monsieur s'était remis au lansquenet; jamais rien de si honteux que son visage ni de si déconcerté que toute sa personne, et ce premier état lui dura plus d'un mois. M. le duc de Chartres vint dans la galerie, s'approchant de sa mère comme il le faisait tous les jours pour lui baiser la main. En ce moment, Madame lui appliqua un soufflet si sonore qu'il fut entendu de quelques pas, et qui, en présence de toute la cour, couvrit de confusion ce pauvre prince et combla les infinis spectateurs d'un prodigieux étonnement. » Cela n'empêcha ni n'entrava le mariage, qui eut lieu en grande pompe à Versailles, le 18 février 1692. Le roi était et fut constamment le maître absolu et redouté de toute sa famille jusque dans ses derniers rejetons.

Il perdait à cette obéissance beaucoup de charme et de douceur dans les relations journalières; ce fut pour lui et pour madame de Maintenon le grand et inépuisable attrait de madame la duchesse de Bourgogne que la gaieté et la franche aisance, mêlées du respect le plus délicat, que cette jeune princesse, venue tout enfant en France au sortir de la cour de Savoie, sut établir et toujours conserver dans la plus intime familiarité. « En public, sérieuse, mesurée avec le roi, et en timide bienséance avec madame de Maintenon, qu'elle n'appelait jamais que[1] *ma tante*, pour confondre joliment le rang et l'amitié. En particulier, causante, sautante, voltigeante autour d'eux, tantôt perchée sur le bras d'un fauteuil de l'un ou de l'autre, tantôt se jouant sur leurs genoux, elle leur sautait au cou, les embrassait, les baisait, les caressait, les chiffonnait, leur tirait le dessous du menton, les tourmentait, fouillait leurs tables, leurs papiers, leurs lettres, les lisant quelquefois malgré eux, selon qu'elle les voyait en humeur d'en rire, et parlant quelquefois dessus. Admise à tout, à la réception des courriers qui apportaient les nouvelles les plus importantes, entrant chez le roi à toute heure, même des moments pendant le conseil, utile et fatale aux mi-

[1] *Mémoires de Saint-Simon*, t. X, p. 186.

Digitized by Google

nistres mêmes, mais toujours portée à servir, à excuser, à bien faire, à moins qu'elle ne fût violemment poussée contre quelqu'un. Le roi ne se pouvait passer d'elle ; quand rarement elle manquait à son souper public, il y paraissait par un nuage de plus de sérieux et de silence sur toute la personne du roi ; aussi lorsqu'il arrivait que quelque bal en hiver ou quelque partie en été lui faisait percer la nuit, elle ajustait si bien les choses qu'elle allait embrasser le roi dès qu'il était éveillé et l'amuser du récit de la fête. »

La dauphine était morte en 1690; la duchesse de Bourgogne fut donc presque dès l'enfance la reine de la cour et bientôt l'idole des courtisans; c'était autour d'elle que naissaient les plaisirs; c'était pour elle que le roi donnait les fêtes auxquelles il avait accoutumé Versailles, sans que pour elle et pour ménager sa santé il consentît jamais à déroger à ses habitudes ou à introduire le moindre changement dans ses projets. « Dieu merci, c'est fini, s'écria-t-il un jour, après un accident de la princesse; je ne serai plus contrarié dans mes voyages et dans tout ce que j'ai envie de faire par les représentations des médecins. J'irai et je reviendrai à ma fantaisie, et on me laissera en repos. » Même à sa cour et parmi les plus dévoués serviteurs, ce monstrueux égoïsme étonnait et scandalisait tout le monde. « Un silence à entendre une fourmi marcher succéda à cette sortie, dit Saint-Simon, qui raconte la scène. On baissait les yeux, à peine osait-on respirer. Chacun demeura stupéfait. Jusqu'aux gens des bâtiments et aux jardiniers demeurèrent immobiles. Ce silence dura plus d'un quart d'heure. Le roi le rompit, appuyé sur la balustrade du grand bassin pour parler d'une carpe. Personne ne répondit. Il adressa après la parole sur ces carpes à des gens de bâtiments qui ne soutinrent pas la conversation à l'ordinaire, il ne fut question que de carpes avec eux. Tout fut languissant et le roi s'en alla quelque temps après. Dès que nous osâmes nous regarder hors de sa vue, nos yeux se rencontrant se dirent tout. » On ne s'aventurait pas au delà des regards. Fénelon l'avait dit avec une charité sévère : « Dieu aura compassion d'un prince dès sa jeunesse obsédé par les flatteurs. »

La flatterie courait le danger de devenir de l'hypocrisie; en revenant à la vie régulière, le roi prétendait l'imposer à sa cour tout entière; l'instinct de l'ordre et de la règle, longtemps obscurci par l'emportement de la passion, avait repris tout son empire sur l'esprit naturellement juste et mesuré de Louis XIV. Sa dignité et son autorité étaient également engagées à la décence et à la régularité dans sa cour; il im-

Digitized by Google

posa ce joug comme tous les autres, l'obéissance parut entière ; seuls, quelques princes ou princesses lui échappaient parfois, s'entourant d'esprits forts ou de compagnons de débauche ; les honnêtes gens se réjouissaient naïvement, les hommes vertueux et prévoyants s'inquiétaient secrètement du mensonge et déploraient la pression exercée sur tant de consciences et tant de vies. Le roi était sincère dans son repentir du passé, beaucoup de gens dans sa cour étaient sincères comme lui ; d'autres, qui ne l'étaient pas, affectaient pour lui plaire les dehors de l'austérité ; le pouvoir absolu pesait sur toutes les âmes, leur extorquant cette hypocrite complaisance qu'il est sujet à engendrer ; la corruption couvait déjà sous les apparences de la piété, le règne de Louis XV devait en voir éclater les déplorables fruits avec une hâte et un scandale qu'expliquait seule l'oppression des dernières années du roi Louis XIV.

Madame de Maintenon était comme le génie de ce retour à la règle, à la décence, à l'ordre ; toute la responsabilité en est retombée sur elle ; le bien qu'elle a fait a disparu sous le mal qu'elle tolérait ou encourageait ; les égards que lui prodiguait le roi ont fait illusion sur le soin prudent qu'elle prenait sans cesse pour lui plaire. Elle était fidèle à ses amis tant qu'ils étaient en faveur auprès du roi ; s'ils avaient le malheur de lui déplaire, elle renonçait tout au moins à les voir ; sans courage et sans hardiesse contre les fantaisies et les volontés de Louis XIV, elle avait conquis et conservait son empire à force d'habileté et de prévoyante souplesse sous les apparences de la dignité.

Elle n'oubliait jamais son origine : « Je ne suis pas grande, disait-elle ; je suis élevée. » Sa vie, tout entière consacrée au roi, était devenue une véritable servitude ; elle le disait à Saint-Cyr à mademoiselle d'Aumale : « Il faut que je prenne pour mes prières et pour la messe le temps où tout le monde dort encore. Car, quand on a commencé à entrer chez moi, dès sept heures et demie, je n'ai plus un moment à moi. On vient à la file et on ne sort point qu'on ne soit relevé par quelqu'un au-dessus de soi. Le roi vient enfin, il faut bien qu'ils s'en aillent tous ; il demeure avec moi jusqu'à la messe. Je suis encore en coiffure de nuit. Le roi revient après la messe, ensuite madame la duchesse de Bourgogne avec ses dames. Elles demeurent là pendant que je dîne. Il faut soutenir la conversation, qui se meurt à chaque instant, faire en sorte d'unir les esprits et de rapprocher les cœurs les plus éloignés. Tout le cercle est autour de moi, et je ne puis demander à boire ; je leur dis quelquefois

Digitized by Google

MADAME DE MAINTENON ET LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Digitized by Google

Digitized by Google

en me détournant : « C'est bien de l'honneur, mais je voudrais bien un laquais. » Enfin ils vont tous dîner. Je serais libre pendant ce temps-là si Monseigneur ne le prenait ordinairement pour venir me voir, car il dîne souvent plus tôt pour aller à la chasse. Il est fort difficile à entretenir, disant très-peu de choses et s'ennuyant et se fuyant toujours; il faut que je parle seule pour deux. Aussitôt après le dîner du roi, il entre dans ma chambre avec toute la famille royale, princes et princesses; il faut que je me prête à la conversation la plus gaie et que j'aie un air riant au milieu de tant de nouvelles affligeantes. Quand cette assemblée se sépare, quelque dame a toujours du particulier à me dire, madame la duchesse de Bourgogne veut aussi des entretiens. Le roi revient de la chasse. Il vient chez moi. On ferme la porte et personne n'entre plus. Il faut alors partager ses peines secrètes, qui ne sont pas en petit nombre; arrive un ministre, le roi se met à travailler. Si l'on ne veut point de moi dans ce conseil, ce qui arrive très-rarement, je me retire un peu plus loin et j'écris ou je prie. Je soupe, pendant que le roi travaille encore. Je suis inquiète, s'il est seul ou non. Le roi me dit : « Vous n'en pouvez plus, madame; couchez-vous. » Mes femmes viennent. Mais je sens qu'elles gênent le roi, qui causerait avec moi et qui ne veut point causer devant elles, ou bien il y a encore quelques ministres, et il a peur qu'elles n'entendent. De sorte que je me dépêche pour me déshabiller, souvent jusqu'à m'en trouver mal. Enfin me voilà dans mon lit. Le roi s'approche et demeure à mon chevet jusqu'à ce qu'il aille souper. Mais un quart d'heure avant le souper, M. le dauphin, M. le duc et madame la duchesse de Bourgogne entrent encore chez moi. A dix heures, tout le monde sort. Enfin je suis seule, mais souvent les fatigues de la journée m'empêchent de dormir. »

Elle avait alors soixante-dix ans; elle était souvent souffrante, mais la duchesse de Bourgogne était encore très-jeune; le poids de la plus intime diplomatie de cour pesait tout entier sur madame de Maintenon. « La princesse des Ursins va retourner en Espagne, disait-elle; si je ne m'occupe d'elle, si je ne répare, par mes empressements, la froideur de madame la duchesse de Bourgogne, l'indifférence du roi, la sécheresse des autres princes, elle partira mécontente de notre cour, et il convient qu'elle s'en loue et qu'elle en dise du bien en Espagne. »

C'était en effet par madame de Maintenon et par sa correspondance avec la princesse des Ursins que se traitaient souvent les affaires secrètes des deux cours de France et d'Espagne. A Madrid, bien plus qu'à Ver-

Digitized by Google

sailles, l'influence des femmes était toute-puissante. La reine gouvernait son mari, honnête, courageux, sans esprit et sans hardiesse; la princesse des Ursins gouvernait la reine, aussi intelligente et aussi aimable que sa sœur la duchesse de Bourgogne, plus ambitieuse et plus hautaine. Louis XIV avait plusieurs fois conçu quelque ombrage de l'action de la Camarera major sur son petit-fils; elle avait été disgraciée, puis rappelée; elle avait enfin établi son empire par sa fidélité, son habileté, sa finesse, son indomptable courage. Elle servait habituellement la France, toujours l'Espagne et son influence personnelle en Espagne; elle avait été charmante, l'air noble, gracieux, élégant et majestueux tout ensemble, accoutumée au plus grand monde et aux plus délicates intrigues, pendant son séjour à Rome et à Madrid; pleine de prévoyance et de combinaisons, mais passionnée, ambitieuse, implacable, poussant jusqu'à l'extrême ses amitiés comme ses haines, fidèle à ses maîtres dans leurs plus cruelles infortunes, puis entravant et retardant la paix pour se faire assurer une principauté dans les Pays-Bas. Sans être partie de bas comme madame de Maintenon, elle était arrivée moins haut et moins sûrement; elle avait été plus absolue et plus hardiment souveraine pendant le temps de son pouvoir, elle tomba enfin de la plus rude chute, sans être soutenue par madame de Maintenon. Les prétentions de madame des Ursins pendant les négociations avaient choqué en France; « ce fut la pierre d'achoppement entre les deux modératrices suprêmes, » dit Saint-Simon; après cet essai de souveraineté, l'accord ne fut plus le même entre madame de Maintenon et madame des Ursins, mais cette dernière était parvenue en Espagne à un point où elle crut plus aisément pouvoir s'en passer. La reine d'Espagne était morte à vingt-six ans, en 1714; la princesse conçut-elle un moment l'espoir d'épouser Philippe V, malgré la disproportion de rang et d'âge? On l'ignore; elle régnait en souveraine maîtresse depuis quelques mois, lorsqu'elle reçut du roi cet ordre foudroyant : « Cherchez-moi une femme. » Elle obéit, elle chercha. Alberoni, prêtre italien, amené en Espagne par le duc de Vendôme, lui indiqua la princesse de Parme, Elisabeth Farnèse. La principauté était petite, la princesse jeune; Alberoni insistait sur sa douceur et sa modestie : « Rien ne vous sera plus facile que de la façonner à la gravité espagnole, disait-il, en la tenant retirée; en qualité de sa camarera major chargée de son instruction, vous pourrez aisément acquérir tout empire sur son esprit. » La princesse des Ursins le crut et fit le mariage.

Digitized by Google

« Cardonne s'est enfin rendue, madame, écrivait-elle, le 20 septembre 1714, à madame de Maintenon ; il ne reste plus rien dans la Catalogne qui ne soit soumis. La nouvelle reine, entrant dans ce royaume, est bien heureuse de n'y trouver plus de guerre. Celle que nous avons perdue ne se serait pas sentie de joie de jouir de la paix après avoir essuyé de cruelles peines de toutes manières. Plus je vis, plus je vois qu'on n'est jamais si près d'avoir des revers de fortune que quand elle favorise, ni si près d'en recevoir des faveurs que lorsqu'elle nous maltraite. C'est pourquoi, madame, si l'on avait de la sagesse, on recevrait favorablement son inconstance. »

L'heure était venue pour madame des Ursins de faire définitivement l'épreuve de l'inconstance de la fortune. Elle était allée au-devant de la nouvelle reine, en grand habit et parée; Élisabeth la reçut froidement; on les laissa seules; la reine fit des reproches à la princesse des Ursins sur la négligence de son costume; madame des Ursins, étrangement surprise, voulut s'excuser, « mais voilà tout aussitôt la reine aux paroles offensantes, et à s'écrier, à appeler, demander des officiers, des gardes, et à commander avec empire à madame des Ursins de sortir de sa présence. Elle voulut parler; la reine, redoublant de furie et de menaces, se mit à crier qu'on fît sortir cette folle de sa présence et de son logis, l'en fit mettre dehors par les épaules et tout aussitôt dans un carrosse avec une de ses femmes, pour être menée sans retard à Saint-Jean-de-Luz. Il était sept heures du soir, la surveille de Noël, la terre toute couverte de glace et de neige; madame des Ursins n'avait eu le temps de changer d'habit ni de coiffure, de prendre aucune mesure contre le froid, d'emporter d'argent ni même autre chose. » Elle fut ainsi conduite presque sans manger jusqu'à la frontière de France. Elle espérait un secours du roi d'Espagne, rien ne vint; on sut que la reine avait été avouée de tout et d'avance par Philippe V. Arrivée à Saint-Jean-de-Luz, elle écrivit au roi et à madame de Maintenon : « Concevez-vous bien, madame, la situation où je me trouve? Traitée, à la vue de toute l'Europe, avec plus de mépris par la reine d'Espagne que si j'étais la dernière des misérables? L'on veut me persuader que le roi a agi de concert avec une princesse qui m'a fait traiter avec tant de cruauté. J'attendrai ses ordres à Saint-Jean-de-Luz, où je suis dans une petite maison sur le bord de la mer. Je la vois souvent agitée et quelquefois calme, voilà les cours. Je conviendrai facilement avec vous qu'il ne faut chercher la stabilité qu'en Dieu. Certainement on ne la

Digitized by Google

peut trouver dans le cœur humain, car qui était plus sûr que moi du cœur du roi d'Espagne? »

Le roi ne répondit pas et madame de Maintenon froidement, en priant cependant la princesse de venir à Versailles; elle y passa peu de temps et reçut l'avis de quitter le royaume; elle obtint à grand'peine un asile à Rome, où elle vécut encore sept ans, conservant toute sa santé, sa force, son esprit et sa bonne grâce jusqu'à ce qu'elle mourut, en 1722, à plus de quatre-vingts ans, obscurément et tristement, malgré son opulence, mais vengée de ses ennemis espagnols, les cardinaux della Giudice et Alberoni, qu'elle revit à Rome disgraciés et fugitifs comme elle. « J'ignore où je pourrai mourir, » écrivait-elle à madame de Maintenon, alors retirée à Saint-Cyr. L'une et l'autre avaient survécu à leur puissance; la princesse des Ursins avait voulu naguère s'assurer un État; madame de Maintenon, plus prévoyante et plus modeste, n'avait aspiré qu'au repos dans le couvent qu'elle avait fondé et doté. Prudente dans sa retraite comme dans sa vie, elle n'avait pas laissé à la fortune le soin du lieu où elle pourrait mourir.

Digitized by Google

CHAPITRE L

LOUIS XIV ET LA MORT (17

« On n'est plus heureux à notre âge, » avai
ami, le maréchal de Villeroi, revenant des
C'était un amer retour sur lui-même qui avai
bouche du roi. Après le règne le plus brilla
également triomphant, il voyait la fortune l
reuses conséquences de ses fautes accabl
« Dieu me punit, je l'ai bien mérité, » disait
prêt à partir pour la bataille de Denain. Le
ne pouvait s'en prendre aux hommes de ses n
le bras même de Dieu s'était élevé contre sa
autour de lui à coups redoublés. Le grand d
sieurs jours, malade de la petite vérole. Le r
Meudon, interdisant à sa cour l'approche du
Monseigneur s'était entassée dans les combl

Digitized by Google

d'espérances trompeuses : son premier médecin, Fagon, répondait du malade. Le roi continuait à tenir ses conseils comme de coutume, et la députation des *dames de la Halle*, venues de Paris pour savoir des nouvelles de Monseigneur, s'en retournèrent en annonçant qu'elles allaient faire chanter le *Te Deum*, puisqu'il était presque guéri. « Il n'est pas encore temps, mes pauvres femmes, » dit Monseigneur qui les avait reçues. Le soir même, il était mort, sans qu'on eût le temps de faire venir son confesseur ordinaire. « Le curé de Meudon[1], qui venait tous les soirs avant de se retirer chez lui, avait trouvé toutes les portes ouvertes, les valets éperdus, Fagon entassant remèdes sur remèdes sans en attendre l'effet. Il entra dans la chambre, et, courant au lit de Monseigneur, il lui prit la main et lui parla de Dieu. Le pauvre prince était plein de connaissance, mais presque hors d'état de parler. Il répéta distinctement quelques mots, confusément les autres, se frappa la poitrine, serra la main au curé, parut pénétré des meilleurs sentiments et reçut l'absolution d'un air contrit et désireux. » On était cependant allé prévenir le roi, qui arriva tout éperdu; madame la princesse de Conti, sa fille, intimement liée avec Monseigneur, le repoussa doucement : « Il ne faut plus penser qu'à vous-même, Sire, » dit-elle. Le roi se laissa tomber sur un canapé, demandant des nouvelles à tout ce qui sortait de la chambre, sans que presque personne osât lui répondre. Madame de Maintenon, accourue près du roi, troublée sans être émue, essayait de l'emmener; elle n'y put parvenir qu'après le dernier soupir de Monseigneur. Il passa, pour monter en carrosse, entre deux haies d'officiers et de valets, tous à genoux et le conjurant d'avoir pitié d'eux qui avaient tout perdu et allaient mourir de faim.

Le tumulte et la confusion étaient grands à Versailles : depuis que la petite vérole était déclarée, les princes n'avaient pas été admis à Meudon; la duchesse de Bourgogne seule avait quelquefois vu le roi. On vivait dans la confiance d'une convalescence prochaine; la nouvelle de la mort surprit comme un coup de foudre. Tous les courtisans se rassemblèrent aussitôt, les femmes à demi vêtues, les hommes inquiets et préoccupés, les uns de cacher leur extrême douleur, les autres leur joie, selon qu'ils étaient mêlés aux diverses cabales de la cour. « Le tout n'était qu'un voile clair, dit Saint-Simon, qui n'empêchait pas de

[1] *Mémoires de Saint-Simon*, IX.

Digitized by Google

bons yeux de remarquer et de distinguer tous les traits. Les deux princes et les deux princesses, assises à leurs côtés, prenant soin d'eux, étaient les plus exposés à la vue. Monseigneur le duc de Bourgogne pleurait d'attendrissement et de bonne foi, avec un air de douceur, des larmes de nature, de religion, de patience. M. le duc de Berry, tout d'aussi bonne foi, en versait en abondance, mais des larmes pour ainsi dire sanglantes, tant l'amertume en paraissait grande; il poussait non des sanglots, mais des cris, des hurlements. Madame la duchesse de Berry (fille du duc d'Orléans) était hors d'elle. Le désespoir le plus amer était peint sur son visage. Elle voyait sa belle-sœur, qui lui était odieuse, tout à coup portée à ce nom, à ce rang de dauphine qui allaient mettre tant de différence entre elles. Sa rage de douleur était non d'amitié, mais d'intérêt; elle s'en arrachait pour soutenir son époux, l'embrasser, le consoler, puis elle retombait en elle-même avec un torrent de larmes qui lui aidaient à suffoquer ses cris. Monsieur le duc d'Orléans pleurait dans son coin, sanglotant véritablement, chose que si je n'avais vue, je n'eusse jamais crue, » ajoute Saint-Simon, qui détestait Monseigneur et redoutait son règne autant que M. le duc d'Orléans; « Madame, rhabillée en grand habit, au milieu de la nuit, arriva toute hurlante, ne sachant bonnement pourquoi ni l'un ni l'autre, les inonda tous de ses larmes en les embrassant et faisant retentir le château d'un renouvellement de cris, lorsqu'on annonça les carrosses du roi qui retournait à Marly. » Madame la duchesse de Bourgogne fut l'attendre au passage. Elle mit pied à terre et vint à la portière : « Où allez-vous, madame? lui cria madame de Maintenon ; n'approchez pas, nous sommes pestiférés. » Le roi ne l'embrassa pas, et elle rentra au palais pour se trouver le lendemain à Marly avant que le roi fût réveillé.

Les larmes du roi furent aussi courtes qu'elles avaient été abondantes. Il perdait à cinquante ans le fils le plus soumis et le plus respectueux, toujours en crainte et en obéissance à son égard, doux et facile, bon homme dans sa paresse et sa stérilité, courageux et même brillant à la tête des armées. En 1688, devant Philipsbourg, les soldats l'avaient surnommé « Louis le Hardi ». Il était gai et toujours prêt, « affriandé à la tranchée, » dit Vauban. Le duc de Montausier, le sévère gouverneur de son enfance, lui avait écrit : « Monseigneur, je ne vous fais point de compliments sur la prise de Philipsbourg, vous aviez une bonne armée, des bombes, du canon et Vauban. Je ne vous en fais

Digitized by Google

point aussi sur ce que vous êtes brave, c'est une vertu héréditaire dans votre maison ; mais je me réjouis avec vous de ce que vous êtes libéral, humain, généreux et faisant valoir les services de ceux qui font bien ; voilà sur quoi je vous fais mon compliment. » « Ne vous l'avais-je pas dit? s'écriait fièrement le chevalier de Grignan, ancien menin de Monseigneur, en entendant célébrer les hauts faits de son maître ; pour moi, je n'en suis pas surpris. » Racine avait exagéré les vertus de Monseigneur dans les vers charmants du prologue d'*Esther :*

« Tu lui donnes un fils prompt à le seconder,
Qui sait combattre, plaire, obéir, commander ;
Un fils qui, comme lui suivi de la victoire,
Semble à gagner son cœur borner toute sa gloire :
Un fils à tous ses vœux avec amour soumis,
L'éternel désespoir de tous ses ennemis.
Pareil à ces esprits que la justice envoie
Quand son roi lui dit : Pars, il s'élance avec joie,
Du tonnerre vengeur s'en va tout embraser,
Et, tranquille, à ses pieds revient le déposer. »

En 1690 et en 1694, il s'était fait honneur comme en 1688 : « Monsieur le dauphin a commencé comme les autres tiendraient à honneur de finir, avait dit le prince d'Orange, et, pour moi, je croirais avoir couronné dignement ce que je puis avoir fait de grand dans la guerre si, en pareille conjoncture, j'avais fait une si belle marche. » Soit paresse, soit cabale de cour, Monseigneur ne commanda plus ; il n'avait point de goût pour la politique et assistait toujours en grand silence au conseil, où le roi l'avait solennellement admis à trente ans, « l'instruisant, dit le marquis de Sourches, avec tant de force et de tendresse que Monseigneur ne put s'empêcher de tomber à ses genoux pour lui témoigner son respect et sa reconnaissance. » Deux fois, dans de graves circonstances, le grand dauphin se permit d'élever la voix : en 1685, pour s'opposer timidement à la révocation de l'édit de Nantes ; en 1700, pour insister très-vivement sur l'acceptation du testament du roi d'Espagne : « Je serai ravi, s'était-il écrié, comme par un instinct prophétique de sa propre destinée, de pouvoir dire toute ma vie : Le roi, mon père, et le roi, mon fils. » Pesant de corps comme d'esprit, timide et gauche, vivant familièrement dans une cour étroite, peut-être marié à mademoiselle Choin, dès longtemps installée chez lui à Meudon, Monseigneur, souvent embarrassé et gêné par l'austère vertu du duc de

Digitized by Google

Bourgogne, plus attiré par la bonté franche du duc de Berry, s'était livré sans le vouloir aux trames qui se formaient autour de lui. « Son fils aîné le voyait en courtisan plutôt qu'en fils, glissant sur la sécheresse avec un respect et une douceur qui auraient ramené un père moins entouré d'intrigues. Madame la duchesse de Bourgogne, en dépit de son adresse et de sa bonne grâce, partageait la défaveur de son mari. » La duchesse de Berry y avait compté pour établir son empire sous un règne que le grand âge du roi semblait rendre prochain; déjà, disait-on, on s'amusait chez Monseigneur à examiner les gravures du sacre, lorsque la mort l'emporta tout à coup, le 14 avril 1711, à la consternation du bas peuple, qui l'aimait à cause de sa réputation de bonté. La rigidité du nouveau dauphin effrayait un peu.

« Voilà un prince qui me succédera bientôt, dit le roi en présentant son petit-fils à l'assemblée du clergé; par sa vertu et sa piété, il rendra l'Église encore plus florissante et le royaume plus heureux. » C'était l'espoir de tous les gens de bien. Fénelon, dans son exil de Cambrai, les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, à la cour, se sentaient tout d'un coup transportés au faîte avec le prince qu'ils avaient élevé et qui leur était constamment resté fidèle. La délicate prévoyance et la prudente sagacité de Fénelon avaient dès longtemps cherché à préparer son élève au rôle qu'il allait jouer. Seule la piété avait pu triompher des dangereuses tendances d'un caractère violent et passionné. Fénelon, qui l'avait senti, comprit aussi le danger d'une dévotion outrée. « La religion ne consiste pas dans une scrupuleuse observation de petites formalités, écrivait-il au duc de Bourgogne; elle consiste, pour chacun, dans les vertus propres à son état. Un grand prince ne doit pas servir Dieu de la même façon qu'un solitaire ou un simple particulier. » « Le prince raisonne trop et agit trop peu, disait-il au duc de Chevreuse, ses occupations les plus solides se bornent à des applications vagues et à des résolutions stériles; il faut voir les hommes, les étudier, les entretenir, sans se livrer à eux, apprendre à parler avec force et acquérir une autorité douce. S'il ne sent pas le besoin de devenir ferme et nerveux, il ne fera aucun véritable progrès: il est temps d'être homme. La vie du pays où il réside est une vie de mollesse, d'indolence, de timidité et d'amusement. Il ne sera jamais si subordonné au roi et à Monseigneur que quand il leur fera sentir un homme mûr, appliqué, ferme, touché de leurs véritables intérêts et propre à les soutenir par la sagesse de ses conseils et par la vigueur de sa conduite. Qu'il soit de plus en

Digitized by Google

plus petit sous la main de Dieu, mais qu'il devienne grand aux yeux des hommes; c'est à lui à faire aimer, craindre et respecter la vertu jointe à l'autorité. »

Les perfidies de cour poursuivaient M. le duc de Bourgogne jusqu'à la tête de l'armée où le roi l'avait placé; Fénelon, toujours exactement instruit, l'en avait souvent averti. Le prince lui écrivait, en 1708, à l'occasion de ses dissentiments avec Vendôme : « Il est vrai que j'ai essuyé une épreuve depuis quinze jours, et je me trouve bien loin de l'avoir reçue comme je le devais, me laissant aller à un serrement de cœur causé par les noirceurs, les contradictions et les peines de l'incertitude et la crainte de faire quelque chose de mal à propos dans une affaire d'une conséquence extrême pour l'État. Sur ce que vous me dites de mon indécision, il est vrai que je me le reproche à moi-même, et je demande tous les jours à Dieu de me donner, avec la sagesse et la prudence, la force et le courage pour exécuter ce que je croirai de mon devoir. » Il ne commanda plus les armées, malgré ses instances pour obtenir, en 1709, la permission de marcher contre l'ennemi : « Si l'argent manque, j'irai sans suite, disait-il, je vivrai en simple officier, je mangerai, s'il le faut, le pain du soldat, et personne ne se plaindra de manquer du superflu lorsque j'aurai à peine le nécessaire. » C'était au même moment que l'archevêque de Cambrai insistait pour qu'on fît la paix à tout prix. « Les peuples ne vivent plus en hommes, disait-il dans un mémoire envoyé au duc de Beauvilliers, il n'est plus permis de compter sur leur patience, tant elle est mise à une épreuve outrée. Comme ils n'ont plus rien à espérer, ils n'ont plus rien à craindre. Le roi n'est pas en droit de hasarder la France pour sauver l'Espagne; il a reçu son royaume de Dieu, non pour l'exposer à l'invasion des ennemis, comme une chose dont il peut faire tout ce qu'il lui plaît, mais pour le gouverner en père et pour le transmettre comme un dépôt précieux à sa postérité. » Il demandait en même temps la convocation de l'assemblée des notables.

C'était ce royaume partout pressé par ses ennemis, sanglant, épuisé, plus fort cependant et plus courageusement fidèle que ne disait Fénelon, que le nouveau dauphin se trouvait tout à coup appelé à gouverner, par la mort de Monseigneur et par la confiance inattendue que lui témoigna bientôt le roi. « Le prince doit prendre sur lui plus que jamais, pour paraître ouvert, prévenant, accessible et sociable, écrivait Fénelon. Il faut qu'il détrompe le public sur les scrupules qu'on lui im-

Digitized by Google

pute, qu'il soit régulier en son particulier et qu'il ne fasse point craindre à la cour une réforme sévère dont le monde n'est pas capable et qu'il ne faudrait même mener qu'insensiblement si elle était possible. Il ne saurait trop s'appliquer à plaire au roi, à lui éviter les moindres ombrages, à lui faire sentir une dépendance de confiance et de tendresse, à le soulager dans le travail et à lui parler avec une force douce et respectueuse qui croisse peu à peu. Il ne doit dire que ce qu'on peut porter ; il faut avoir préparé le cœur avant de dire les vérités pénibles auxquelles on n'est pas accoutumé. Au reste, point de puérilités ni de minuties en dévotion ; on apprend plus à gouverner en étudiant les hommes qu'en étudiant les livres. »

Le jeune dauphin sut profiter de ces sages et habiles conseils. « Secondé à souhait par son adroite épouse, en possession elle-même de toute privance avec le roi[1] et du cœur de madame de Maintenon, il redoubla ses soins auprès d'elle, qui, dans le transport de trouver un dauphin sur qui sûrement compter au lieu d'un autre qui ne l'aimait point, se livra à lui et, par cela même, lui livra le roi. Les premiers quinze jours rendirent sensible à tout ce qui était à Marly un changement si extraordinaire dans le roi, si réservé pour ses enfants légitimes, si fort roi avec eux. Plus au large par un si grand pas fait, le dauphin s'enhardit avec le monde, qu'il redoutait du vivant de Monseigneur, parce que, quelque grand qu'il fût, il en essuyait souvent les brocards applaudis. Le roi, revenu à lui-même, l'insolente cabale dissipée par la mort d'un père presque ennemi dont il prenait la place, le monde en respect, en attention, en empressement, les personnages les plus exposés en air de servitude, l'enjoué et le frivole, partie non médiocre d'une grande cour, à ses pieds par son épouse, on vit ce prince timide, sauvage, concentré, cette vertu précise, ce savoir déplacé, cet homme engoncé, étranger dans sa maison, contraint de tout, on le vit, dis-je, se montrer par degrés, se déployer peu à peu, se donner au monde avec mesure, y être libre, majestueux, gai, agréable. Une conversation aisée, mais instructive et adressée avec choix et justesse, charma le sage courtisan et fit admirer les autres. On ouvrit tout à la fois les yeux, les oreilles et le cœur. On goûta la consolation si nécessaire et si désirée de se voir un maître futur si capable de l'être par son fonds et par l'usage qu'il montrait qu'il en saurait faire. »

[1] *Mémoires de Saint-Simon*, XI.

Digitized by Google

Le roi avait donné l'ordre aux ministres d'aller travailler chez le prince. Celui-ci s'entretenait modestement et discrètement avec les hommes qu'il croyait capables de l'éclairer ; le duc de Saint-Simon eut cet honneur, dû à l'amitié du duc de Beauvilliers, et s'en montra pénétré dans ses *Mémoires*. Fénelon était toujours à Cambrai, « qui se trouvait tout à coup devenue la seule route de toutes les différentes parties de la Flandre. L'archevêque y eut une telle cour et si empressée qu'à travers sa joie il en fut peiné, dans la crainte du retentissement et du mauvais effet qu'il en craignait du côté du roi. » Il écrivait cependant au dauphin, lui envoyant des plans de gouvernement, préparés de longue main : les uns sages, hardis, libéraux, dignes d'un esprit étendu et sans préjugés, les autres chimériques et d'une application impossible. Le prince les examinait avec soin, « il avait compris ce que c'est que quitter Dieu pour Dieu, et s'était mis à s'appliquer presque uniquement aux choses qui pouvaient l'instruire du gouvernement, goûtant déjà une sorte d'avant-règne, et de plus en plus l'espoir de la nation qui commençait enfin à le connaître. »

Dieu avait naguère donne saint Louis à la France; il jugea qu'elle n'était pas digne de posséder pour la seconde fois un tel honneur; la consolation et l'espérance qui apparaissaient au sein de tant de maux s'évanouirent soudainement par un coup de foudre : la dauphine tomba malade le 5 février; elle avait une fièvre ardente et souffrait de violentes douleurs de tête ; on crut à la rougeole, tout en remarquant bien bas des symptômes fâcheux; le mal allait croissant; le dauphin était atteint à son tour ; on parla de sacrements ; la princesse, surprise, hésitait sans oser parler. Son confesseur jésuite, le P. La Rue, proposa lui-même d'aller chercher un autre prêtre. On amena un récollet; elle était mourante lorsqu'il arriva. Quelques heures plus tard, elle expirait, à vingt-six ans, le 12 février 1712. « Avec elle s'éclipsèrent joies, plaisirs, amusements même et toute espèce de grâces; les ténèbres couvrirent toute la surface de la cour; elle l'animait tout entière, elle y occupait tout, elle en pénétrait tout l'intérieur. » Le roi l'aimait autant qu'il pouvait aimer; elle l'amusait et le charmait dans les plus tristes moments de sa vie ; comme le dauphin, il ignora toujours les étourderies dont elle s'était rendue coupable; madame de Maintenon, qui les savait et qui lui en faisait peur, n'était occupée qu'à les cacher ; toute la cour, à l'exception de quelques intrigants perfides, était d'accord pour

Digitized by Google

la servir et pour lui plaire. « Régulièrement laide[1], les joues pendantes, le front trop avancé, un nez qui ne disait rien, des yeux les plus parlants et les plus beaux du monde, un port de tête galant, majestueux, gracieux et le regard de même, le sourire le plus expressif, une taille longue, ronde, menue, aisée, une marche de déesse sur les nues; sa gaieté jeune, vive, active amenait tout, et sa légèreté de nymphe la portait partout comme un tourbillon qui remplit plusieurs lieux à la fois et qui y donne le mouvement et la vie. Si la cour subsista après elle, ce ne fut plus que pour languir. » La mort n'avait qu'un coup plus funeste à porter, il ne se fit pas longtemps attendre.

« J'ai prié et je prierai, écrit Fénelon; Dieu sait si le prince est un instant oublié. Il me semble que je le vois dans l'état où saint Augustin se dépeint lui-même : « Mon cœur est obscurci par la douleur. « Tout ce que je vois me retrace l'image de la mort. Tout ce qui m'é« tait doux, quand je pouvais le partager avec celle que j'aimais, me « devient un supplice depuis que je l'ai perdue. Mes yeux la cherchent « partout et ne la trouvent nulle part. Quand elle vivait, quelque part « que je fusse sans elle, tout me disait : « Vous l'allez voir. » Rien ne « me le dit plus. Je ne trouve de douceur que dans mes larmes. Je ne « puis soutenir le poids de mon cœur déchiré et sanglant, et je ne sais « où le reposer. Je suis malheureux, car on l'est dès qu'on livre son « cœur à l'amour des choses qui passent. » « Les jours de cette affliction furent tôt abrégés, dit Saint-Simon; dès le premier moment que je le vis, je fus épouvanté de son regard également contraint, enfoncé, avec quelque chose de farouche, du changement de son visage et des marques livides que j'y remarquai. Il attendait à Marly le réveil du roi; on vint l'avertir qu'il pouvait entrer; il se tourna sans rien dire, sans répondre à ses menins qui le pressaient d'aller; je m'approchai de lui, prenant la liberté de le pousser doucement; il me jeta un regard à percer l'âme et sortit. Je ne l'ai pas vu depuis. Plaise à la miséricorde de Dieu que je le voie éternellement où sa bonté, sans doute, l'a mis! »

La lutte fut sanglante, mais courte. La maladie et la douleur triomphaient du plus sublime courage. « On voyait un homme hors de soi, qui s'extorquait une surface unie et qui y succombait. » Le dauphin se

[1] *Mémoires de Saint-Simon*, XI.

Digitized by Google

mit au lit le 14 février; il se croyait empoisonné, et dit, dès l'abord, qu'il ne s'en relèverait pas. Sa piété surnageait seule par les plus prodigieux efforts; il ne parlait plus qu'à Dieu, s'élevant sans cesse à lui par une aspiration fervente. « Quelles tendres, mais tranquilles vues! quels vifs élans d'actions de grâces d'être préservé du sceptre et du compte qu'il en faut rendre! quelle soumission et combien parfaite! quel ardent amour de Dieu! quelle magnifique idée de l'infinie miséricorde! quelle religieuse et humble crainte! Quelle invincible patience! quelle douceur! quelle constante bonté pour tout ce qui l'approchait! quelle charité pure qui le pressait d'aller à Dieu! La France succomba enfin sous ce dernier châtiment, Dieu lui montra un prince qu'elle ne méritait pas. La terre n'en était pas digne, il était mûr déjà pour la bienheureuse éternité. »

« Il y a déjà quelque temps que je crains pour M. le dauphin un sort funeste, avait écrit Fénelon à la première nouvelle de la maladie. Il me reste au fond du cœur une certaine appréhension que Dieu n'est pas encore apaisé contre la France. Il y a longtemps qu'il frappe, comme dit le prophète, et sa colère ne s'est point encore lassée. Dieu nous a ôté toute notre espérance pour l'Église et pour l'État. »

Fénelon et ses amis avaient trop attendu et trop espéré; ils comptaient sur le dauphin pour accomplir une œuvre au-dessus des forces humaines; il aurait pu entraver le mal, retarder un instant la marche des événements, mais la France portait en même temps dans son sein des germes de décadence et des espérances de progrès encore cachés et confus, trop puissants et trop profondément liés aux sources mêmes de son histoire et de sa vie, pour que la main du prince le plus vertueux et le plus capable les pût arracher ou contenir.

Le deuil fut universel et sincère en France et en Europe; la mort du petit duc de Bretagne, qui suivit de quelques jours celle de ses parents, acheva de jeter l'effroi dans la cour. Les bruits les plus sinistres circulaient sourdement; une noire intrigue accusait M. le duc d'Orléans; on rappelait son goût pour la chimie et même pour la magie, son irréligion flagrante, ses scandaleuses débauches; outré de douleur et de colère, il demanda au roi de l'envoyer à la Bastille; le roi refusa, sèchement, froidement, ému au fond de l'âme par les insinuations perfides qui arrivaient jusqu'à lui, trop juste et trop sensé pour accueillir un odieux mensonge, qui pesa cependant sur le duc d'Orléans jusqu'à la fin de sa vie.

Digitized by Google

Sourdement, mais plus efficacement, les mêmes bruits se renouvelèrent bientôt; le duc de Berry mourut à vingt-sept ans, le 4 mai 1714, d'une maladie qui présentait les mêmes symptômes que la rougeole pourprée à laquelle son frère et sa belle-sœur avaient succombé. Le roi était vieux et triste : l'état de son royaume pesait sur son âme; il était entouré d'influences contraires à son neveu, qu'il appelait lui-même « un fanfaron de crimes ». Un enfant, qui n'avait pas cinq ans, restait seul héritier du trône; madame de Maintenon, triste comme le roi, « naturellement défiante[1], livrée à des jalousies, à des délicatesses, à des ombrages, à des aversions, à des dépits, à des finesses de femme, » d'ailleurs sincèrement attachée aux enfants naturels du roi, agissait constamment en leur faveur. Le 19 juillet 1714, le roi déclara au premier président et au procureur général du parlement de Paris qu'il donnait au duc du Maine et au comte de Toulouse, pour eux et pour leurs descendants, le rang de princes du sang dans toute son étendue, et qu'il entendait que l'acte en fût enregistré au Parlement. Bientôt après, toujours sous la même influence, il fit un testament profondément secret, qu'il fit déposer au greffe du Parlement, remettant la garde du futur roi au duc du Maine, et le plaçant, ainsi que son frère, dans le conseil de régence, avec d'étroites restrictions pour le duc d'Orléans, naturellement appelé à gouverner le royaume pendant la minorité. On parlait sourdement du testament; l'effet de l'élévation des bâtards au rang de princes du sang avait été terrible. « Il n'y avait plus aucun fils de France : la branche d'Espagne avait renoncé; M. le duc d'Orléans avait été soigneusement mis hors de portée d'oser dire une parole, ni montrer le moindre mécontentement : son fils unique était un enfant; M. le Duc, ses frères, ni M. le prince de Conti, n'étaient ni d'âge ni de maintien, à l'égard du roi, à s'en embarrasser le moins du monde. La bombe tomba tout à coup sans que personne pût s'y attendre, et chacun se jeta ventre à terre comme on fait aux bombes; tout fut morne et presque égaré; le roi même parut comme épuisé d'un si grand effort de volonté et de puissance. » Il venait de signer son testament lorsqu'il rencontra, chez madame de Maintenon, la reine d'Angleterre : « J'ai fait mon testament, madame, dit-il, j'ai acheté du repos; j'en connais l'impuissance et l'inutilité; nous pouvons tout ce que nous voulons tant que nous sommes; après nous, nous pouvons moins que les particu-

[1] *Lettres de Fénelon au duc de Chevreuse.*

Digitized by Google

liers ; il n'y a qu'à voir ce qu'est devenu celui du roi mon père, et aussitôt après sa mort, et ceux de tant d'autres rois. Je le sais bien ; malgré cela, on l'a voulu ; eh bien donc, madame, le voilà fait ; il deviendra ce qu'il pourra, mais, au moins, on ne m'en tourmentera plus. » Le vieillard cédait aux instances et aux intrigues domestiques, le jugement du roi restait ferme et droit, sans illusions et sans préjugés.

La mort venait cependant, après un règne si long, et qui avait tenu tant de place dans le monde qu'il faisait illusion sur l'âge même du roi. Il avait soixante-dix-sept ans, il travaillait avec ses ministres; l'ordre si longtemps et si fermement établi n'était pas plus troublé par la maladie qu'il ne l'avait été naguère par les revers et les douleurs; cependant l'appétit diminuait, la maigreur allait croissant, un mal aux jambes avait paru, le roi souffrait beaucoup. Le 24 août, il dîna dans son lit, entouré comme de coutume par ses courtisans, il avait peine à avaler; pour la première fois, le public lui était à charge; il ne put achever et dit à ceux qui se trouvaient là qu'il les priait de sortir. Cependant les tambours et les hautbois jouaient toujours sous sa fenêtre, et les vingt-quatre violons à son dîner. Le soir, il était si mal qu'il demanda les sacrements. On lui avait arraché un codicille qui aggravait encore le testament. Il vit néanmoins le duc d'Orléans, auquel il recommanda le jeune roi. Le 26, il fit approcher de son lit tous ceux de la cour qui avaient les entrées : « Messieurs, leur dit-il, je vous demande pardon du mauvais exemple que je vous ai donné. J'ai bien à vous remercier de la manière dont vous m'avez servi et de l'attachement et de la fidélité que vous m'avez toujours marqués. Je suis bien fâché de n'avoir pas fait pour vous ce que j'aurais voulu faire. Les mauvais temps en sont cause. Je vous demande pour mon petit-fils la même application et la même fidélité que vous avez eues pour moi. C'est un enfant qui pourra essuyer bien des traverses. Suivez les ordres que mon neveu vous donnera ; il va gouverner le royaume, j'espère qu'il le fera bien ; j'espère aussi que vous contribuerez tous à l'union. Je sens que je m'attendris et que je vous attendris aussi ; je vous demande pardon. Adieu, messieurs, je compte que vous vous souviendrez quelquefois de moi. »

Les princesses étaient entrées dans le cabinet du roi ; elles pleuraient bruyamment : « Il ne faut point crier ainsi, » dit le roi qui les demanda pour leur dire adieu. Il avait fait appeler le petit dauphin. Sa gouver-

Digitized by Google

ON L'EMPORTAIT, LE ROI LE DEMANDA ENCORE UN
LEVANT LES MAINS ET LES YEUX AU

Digitized by Google

Digitized by Google

nante, la duchesse de Ventadour, l'apporta sur le lit : « Mon enfant, lui dit-il, vous allez être un grand roi. Rendez à Dieu ce que vous lui devez, reconnaissez les obligations que vous lui avez; faites-le honorer par vos sujets. Tâchez de conserver la paix avec vos voisins. J'ai trop aimé la guerre, ne m'imitez pas en cela, non plus que dans les trop grandes dépenses que j'ai faites. Prenez conseil en toutes choses, et cherchez à connaître le meilleur pour le suivre. Tâchez de soulager vos peuples, ce que je suis assez malheureux pour n'avoir pas pu faire. » Il embrassa l'enfant : « Mignon, je vous donne ma bénédiction de tout mon cœur. » On l'emportait, le roi le demanda encore une fois et l'embrassa de nouveau, levant les mains et les yeux au ciel pour le bénir. Tout le monde pleurait. Le roi aperçut dans une glace deux garçons de sa chambre qui sanglotaient : « Pourquoi pleurez-vous? leur dit-il; m'aviez-vous cru immortel? » Il resta seul avec madame de Maintenon : « J'avais toujours ouï dire qu'il était difficile de se résoudre à mourir, dit-il, je ne trouve pas cette résolution si dure à prendre. — Ah! Sire, répondit-elle, elle peut l'être beaucoup quand on a de l'attachement aux créatures, de la haine dans le cœur ou des restitutions à faire! — Ah! reprit le roi, pour des restitutions à faire, je n'en dois à personne comme particulier; mais, pour celles que je dois au royaume, j'espère en la miséricorde de Dieu. »

Le duc d'Orléans revint, le roi l'avait envoyé chercher : « Quand je serai mort, dit-il, vous ferez conduire le jeune roi à Vincennes, l'air y est bon; il y restera jusqu'à ce que toutes les cérémonies soient finies à Versailles et le château bien nettoyé après; vous l'y ramènerez ensuite. » Il donna en même temps ses ordres pour aller meubler Vincennes, et fit ouvrir une cassette où se trouvait le plan du château, parce que, la cour n'y ayant pas été depuis cinquante ans, Cavoye, grand maréchal-des-logis de sa maison, n'y avait jamais préparé les logements. « Quand j'étais roi..., » dit-il plusieurs fois.

Un empirique avait apporté un remède qui guérissait de la gangrène, disait-il. Le mal de la jambe était sans espoir, on donna au roi une dose de cet élixir dans un verre de vin d'Alicante : « A la vie et à la mort, dit-il en prenant le verre, tout ce qui plaira à Dieu. » Le remède parut agir, le roi reprit un peu de force. La foule des courtisans, qui s'étouffait la veille chez M. le duc d'Orléans, se retira tout à coup. Louis XIV ne se trompa pas à ce retour apparent : « On prie dans

Digitized by Google

toutes les églises pour la vie de Votre Majesté, » lui dit le curé de Versailles. « Ce n'est pas de cela qu'il s'agit, dit le roi, c'est pour mon salut qu'il faut bien prier. »

Madame de Maintenon était restée jusqu'alors dans les arrière-cabinets, toujours dans la chambre du roi lorsqu'il était seul. Il lui dit une fois : « Ce qui me console de vous quitter, c'est que nous ne tarderons guère à nous revoir. » Elle ne répondit pas. « Qu'allez-vous devenir? ajouta-t-il, vous n'avez rien. — Ne pensez pas à moi, dit-elle, je suis un rien ; ne songez qu'à Dieu. » Il lui dit adieu, elle resta encore un peu dans sa chambre et sortit lorsqu'il n'avait plus de connaissance. Elle avait distribué les quelques meubles qui lui appartenaient et prit le chemin de Saint-Cyr. Elle rencontra sur les degrés le maréchal de Villeroy : « Adieu, monsieur le maréchal, » dit-elle sèchement, et elle s'enveloppa dans ses coiffes. Ce fut lui qui lui envoya jusqu'au dernier moment les nouvelles du roi. Le duc d'Orléans, devenu régent, alla la voir et lui apporta le brevet d'une pension de soixante mille livres « que son désintéressement lui avait rendu nécessaire », disait le préambule. Elle lui fut payée jusqu'à son dernier jour. L'histoire ne prononce plus son nom ; elle ne quittait jamais Saint-Cyr. Le czar Pierre le Grand, lorsqu'il visita Paris et la France, alla l'y chercher; elle était dans son lit, il s'assit un moment auprès d'elle. « Quelle maladie avez-vous? » lui fit-il demander par son interprète. « Une grande vieillesse, » répondit madame de Maintenon en souriant. Il la regarda encore un instant en silence, puis, fermant les rideaux, il sortit brusquement. Le souvenir qu'il invoquait avait disparu. La femme que le grand roi avait comblée, pendant trente ans, de confiance et d'amitié, était vieille, oubliée et mourante; elle expira à Saint-Cyr le 15 avril 1719, à quatre-vingt-trois ans.

Elle avait laissé le roi mourir seul. Il était à l'agonie ; on répétait autour de lui les dernières prières; l'appareil le rappela à lui. Il joignit sa voix à celle des assistants, répétant avec eux les prières. Déjà la cour se pressait chez le duc d'Orléans; quelques-uns des plus confidents s'étaient rendus chez le duc du Maine; les serviteurs du Roi étaient presque seuls autour de son lit; on distinguait les accents du mourant à travers le grand nombre des prêtres. Il répéta plusieurs fois : *Nunc et in hora mortis*. Puis il dit très-haut : « O mon Dieu, venez à mon aide, hâtez-vous de me secourir. » Ce furent ses dernières paroles. Il expira le dimanche 1er septembre 1715, à huit heures du ma-

Digitized by Google

tin. Le lendemain, il aurait eu soixante-dix-sept ans et il en avait régné soixante-douze.

En dépit de ses fautes et de ses nombreuses et coupables erreurs, Louis XIV avait vécu et était mort en roi. La lente et douloureuse agonie de la vieille France allait commencer.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES GRAVURES

Louis XIV. . . . . *Frontispice.*
Tête du chapitre XXXVII. 1
Concini, Léonore Galigaï et Marie de Médicis 5
Louis XIII à seize ans et son favori Albert de Luynes. 11
Assassinat du maréchal d'Ancre. 17
Cul-de-lampe. 32
Tête du chapitre XXXVIII. 33
Louis XIII frappant du bout des doigts sur la vitre. 43
Henri, duc de Montmorency, à la bataille de Castelnaudary. 51
Cinq-Mars et de Thou allant au supplice. 65
Cul-de-lampe. 67
Tête du chapitre XXXIX. 69
Cul-de-lampe. 81
Tête du chapitre XL. 83
L'abbé de Saint-Cyran. 87
Le port de la Rochelle. 93
Le serment de Jean Guiton. 105
Cul-de-lampe. 118
Tête du chapitre XLI. 119
Richelieu et le P. Joseph. 121
Portrait de Gustave-Adolphe. 133
Mort du page de Gustave-Adolphe. 141
Le Palais-Cardinal. 153
Cul-de-lampe. 159
Tête du chapitre XLII. 161
Descartes se promenant dans les rues d'Amsterdam. 167
Portrait de Corneille. 183
Corneille lisant sa tragédie de *Polyeucte* à l'hôtel de Rambouillet. 189
Cul-de-lampe. 192
Tête du chapitre XLIII. 193
Arrestation de Broussel 201
Le président Molé. 207
Le grand Condé. 217
Le cardinal de Retz. 221
Mademoiselle de Montpensier faisant charger le canon de la Bastille 225
Anne d'Autriche et Mazarin 241
Cul-de-lampe. 246
Tête du chapitre XLIV. 247
Colbert 251
Fouquet. 255
Louis XIV congédie Fouquet 257
Assassinat des frères de Witt. 279
Mort de Turenne 285

Digitized by Google

Jean Bart tue de sa main le capitaine hollandais du *Neptune*. 291
Duquesne vainqueur de Ruyter. 295
Le maréchal de Luxembourg. 305
Heinsius. 307
Louvois. 309
Bataille de Saint-Vincent. 311
Guillaume III, prince d'Orange 316
Cul-de-lampe 318
Tête du chapitre XLV 319
Guillaume III recevant la nouvelle de la reconnaissance du prince de Galles. 329
Le duc de Bourgogne 337
Entrevue du maréchal de Villars et du prince Eugène. 351
Cul-de-lampe. 357
Tête du chapitre XLVI. 359
Colonnade du Louvre 367
Le Louvre et les Tuileries 371
Château de Versailles 377
Vauban. 381
Cul-de-lampe 389
Tête du chapitre XLVII 391
Proclamation de la révocation de l'édit de Nantes. 399
Mort de Roland. 413
Abbaye de Port-Royal 423
Cul-de-lampe. 435
Tête du chapitre XLVIII 437
Pascal. 441
Bossuet 447
Fénelon et le duc de Bourgogne 457
La Rochefoucauld et mesdames de Sévigné et de la Fayette. 471
La Bruyère. 475
Racine 483
La Fontaine, Boileau, Molière et Racine dînant au cabaret. 485
Boileau. 491
Molière 503
Mort de Molière 507
Lebrun 513
Le Poussin et Claude Gelée (le Lorrain). 515
Le Sueur 517
Mignard. 518
Perrault 519
Cul de-lampe. 521
Tête du chapitre XLIX. 523
Mademoiselle de la Vallière 525
Le Masque de fer. 529
Madame de Montespan. 533
Louis XIV dans sa vieillesse. 537
Madame de Maintenon et la duchesse de Bourgogne 545
Cul-de-lampe. 550
Tête du chapitre L. 551
Louis XIV à son lit de mort 563
Cul-de-lampe 567

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre XXXVII. — Régence de Marie de Médicis. 1
— XXXVIII. — Louis XIII, le cardinal de Richelieu et la cour. 31
— XXXIX. — Louis XIII, le cardinal de Richelieu et les provinces. 69
— XL. — Louis XIII, le cardinal de Richelieu, les catholiques et les protestants. 83
— XLI. — Louis XIII, le cardinal de Richelieu et les affaires étrangères. . . . 119
— XLII. — Louis XIII, Richelieu et les lettres. 161
— XLIII. — Louis XIV, la Fronde et le gouvernement du cardinal Mazarin. . . 193
— XLIV. — Louis XIV. — Ses guerres et ses conquêtes. 247
— XLV. — Louis XIV. — Ses guerres et ses revers. 319
— XLVI. — Louis XIV et l'administratisn intérieure. 359
— XLVII. — Louis XIV et la religion. 391
— XLVIII. — Louis XIV. — Les lettres et les arts 437
— XLIX. — Louis XIV et la cour. 523
— L. — Louis XIV et la mort. 551

TYPOGRAPHIE LAHURE, RUE DE FLEURUS, 9, A PARIS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google